This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

BIBLIOTHÈQUE

ACADÉMIQUE.

TOME III.e DE LA COLLECTION.

BIBLIOTHÈQUE
ACADÉMIQUE,

OU

Choix fait par une Société de Gens-de-Lettres, de différens Mémoires des Académies françaises et étrangères, la plupart traduits, pour la première fois, du Latin, de l'Italien, de l'Anglais, etc.

Mis en ordre par A. SÉRIEYS, Censeur au Lycée impérial de Douai, Professeur d'Histoire, et Secrétaire de la Faculté des lettres, à l'Académie de cette ville.

Dédié à S. M. JOACHIM NAPOLÉON,
Roi des deux-Siciles.

TOME IIe.,

Contenant les Mémoires sur l'Histoire ancienne.

A PARIS,

CHEZ
DELACOUR, Imprimeur-Libraire, rue J.-J. Rousseau, n°. 14.
LENORMANT, libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.
NICOLLE, libraire, rue de Seine, n°. 12.

1810.

BIBLIOTHECA·BODLEIANA

HISTOIRE
ANCIENNE.

RESSEMBLANCE
ENTRE LES DIEUX DE L'INDE, DE LA GRÈCE ET DE L'ITALIE (1).

QUAND les faits ne viennent pas à l'appui des raisonnemens, il y a de la témérité à prétendre qu'un peuple idolâtre ait emprunté d'un autre peuple ses dieux, ses cérémonies et ses dogmes; mais lorsque différens systèmes de polythéisme présentent des traits de ressemblance trop marqués pour être l'effet du hasard, nous ne pouvons guères nous empêcher de croire qu'il a existé, de temps immémorial, quelque liaison

(1) Mémoire de Calcutta, ou Société asiatique, t. I, *William Jones*, président.

entre les différens peuples qui les ont adoptés. Je me propose d'indiquer dans cet essai une ressemblance de ce genre entre le culte populaire des anciens habitans de la Grèce et de l'Italie, et celui des Hindous (1). D'un autre côté il existe beaucoup d'analogie entre leurs étranges religions et celles de l'Égypte, de la Chine, de la Perse, de la Phrygie, de la Phénicie et de la Syrie, auxquelles nous ne risquons rien d'ajouter celles de quelques royaumes méridionaux, et même des îles de l'Amérique; tandis que le système gothique, qui prit le dessus dans les régions septentrionales de l'Europe, non-seulement avait de l'analogie avec ceux de la Grèce et de l'Italie, mais était presque le

(1) Le système religieux des Hindous, dit M. *Langlès*, peut être regardé comme le plus simple et le plus pur qui ait jamais existé, si l'on en juge par cette belle profession de foi tirée littéralement des Védas :

Il existe un dieu vivant et vrai, éternel, incorporel, impalpable, impassible, tout-puissant, tout savant, infiniment bon, qui fait et conserve toutes choses.

M. *Langlès* donne ensuite un précis très-rapide, mais aussi très-fidèle de la théologie indienne, dans laquelle il est aisé de reconnaître la pureté du culte primitif rendu autrefois à l'Etre suprême.

même sous un autre costume, avec une broderie d'images visiblement asiatiques. Si j'établis ces propositions d'une manière satisfaisante, il nous sera permis d'en conclure une affinité générale entre les habitans les plus distingués du monde primitif, à l'époque trop reculée où ils s'écartèrent de l'adoration raisonnable du seul vrai dieu.

Il paraît que les sources de toutes les mythologies sont au nombre de quatre : 1.° la vérité historique ou naturelle a été convertie en fable par l'ignorance, l'imagination, la flatterie ou la stupidité ; c'est ainsi qu'on imagine qu'un roi de Crète, dont on avait découvert le tombeau dans cette île, était le dieu de l'olympe ; et que Minos, législateur de ce pays, était son fils, et rendait la justice aux âmes des morts. L'absurde apothéose de quelques hommes vraiment grands, ou de petits hommes faussement appelés grands, a produit des erreurs grossières dans toutes les parties du monde idolâtre ; 2.° leur seconde source paraît avoir été une admiration excessive des corps célestes, et, au bout d'un certain temps, les systèmes et les calculs des astronomes. De là vint une portion considérable de la mythologie égyptienne et grecque ; le sabéisme ou culte des astres et des

étoiles, en Arabie; les types ou emblêmes de mihr ou du soleil; l'extension prodigieuse du culte des élémens; 3.° la magie poétique a seule créé des divinités poétiques, sa principale affaire étant de personnifier les notions les plus abstraites, et de placer une nymphe ou un génie dans chaque bosquet et presque dans chaque fleur. De là vient qu'Hygie et Jason, la santé et le remède, sont les poétiques enfans d'Esculape, qui fut lui-même ou un médecin distingué ou la science médicale perfectionnée; 4.° les métaphores et les allégories des moralistes et des métaphysiciens ont aussi été très-fécondes en divinités. La plus riche et la plus noble veine de cette source abondante est le charmant conte philosophique de Psyché, ou l'histoire de l'Ame.

En comparant les dieux des idolâtres de l'Inde et de l'Europe, quelle qu'en ait été la source, je ne perdrai point de vue que rien n'est moins favorable à la recherche de la vérité qu'un esprit de système. Tout ce que je veux donner à entendre, c'est qu'avec tel ou tel attribut il existe une ressemblance frappante entre les principaux objets du culte de l'ancienne Grèce et de l'intéressant pays que nous habitons. N'ayant point à défendre un système

qui me soit particulier, je ne m'assujettirai point à une méthode fort régulière ; je parlerai de tous les dieux, à mesure qu'ils s'offriront à moi, en commençant par Janus ou Ganesa, à l'exemple des Romains et des Hindous.

Janus ou Ganesa.

Les titres et les attributs de cette ancienne divinité de l'Italie sont rassemblés dans deux vers choriambiques de *Sulpitius* (1), et il serait superflu de chercher à cet égard d'autres renseignemens dans *Ovide :*

Jane pater, jane tuens, dive biceps, biformis;
O cate rerum sator, ô principium deorum !

« *Père Janus, Janus qui vois tout, dieu à deux têtes et à deux formes, auteur intelligent de toutes choses, ô principe des dieux !* »

(1) Ces vers sont, non de *Sulpitius*, mais de *Quintus Septimius*, cité dans le *Terentianus*. Voyez aussi *Ovidii Fastorum*, lib. I, vers. et not. 65. *ex editione Burmanni*. M. *Jones* avait sans doute cette édition d'*Ovide*, ou quelque autre, avec des notes, ou le *Terentianus* même ; car ces vers ne se trouvent pas à l'article de *Janus* dans l'ouvrage du P. *Pomey*, le seul traité mythologique dont il dit avoir fait usage. *Langlès.*

Nous voyons qu'il était le dieu de la sagesse; de là vient qu'il était représenté sur les médailles avec deux visages, et avec quatre bras sur l'image étrusque trouvée à Falisque. Ces visages étaient des emblêmes de prudence et de circonspection. C'est ainsi que Ganesa, dieu de la sagesse, dans l'Hindoustan, est peint avec une tête d'éléphant, symbole d'un discernement profond, et accompagné d'un rat, que les Indiens regardent comme doué de sagesse et de prévoyance.

En Italie, le nom de Janus était invoqué avant celui de tous les autres dieux; dans les anciens rites, on commençait par lui offrir du blé et du vin, auxquels on ajouta depuis l'encens. Les portes ou entrées des maisons étaient appelées *januæ*, et tous les passages, *jani*, ayant deux commencemens. On le représentait tenant une baguette, comme gardien des chemins, et une clef, comme ouvrant non-seulement les portes, mais encore tous les travaux et toutes les affaires importantes du genre humain.

La divinité indienne a précisément les mêmes attributs. Les pieux Hindous commencent tous les sacrifices, toutes les cérémonies religieuses, toutes les prières, celles même qu'on adresse

aux dieux supérieurs, toutes les affaires importantes, par une invocation à Ganesa, nom composé d'*Isa*, gouverneur ou chef, et de Ganà, compagnie des dieux. Il serait aisé de multiplier les exemples d'affaires commencées par une invocation au Janus de l'Inde, si les points de ressemblance que j'ai indiqués m'autorisent à lui donner ce nom.

Dans la ville qui s'élève maintenant à d'Hermâranya ou Gaya, sous les auspices de l'actif et bienfaisant *Thomas Law*, le nom de Ganesa est inscrit sur la porte de chaque maison nouvellement bâtie, conformément à un usage pratiqué de temps immémorial chez les Hindous; et, dans la vieille ville, l'image de ce dieu est placée sur les portes des temples. Passons à Saturne.

Saturne ou Menou.

Saturne est le plus ancien des dieux du paganisme sur l'emploi et sur les actions duquel on nous ait transmis beaucoup de détails. Suivant *Platon*, Saturne ou le Temps, ainsi que Cybèle, ou la Terre, son épouse, et leurs serviteurs, étaient nés de l'Océan et de Téthys, ou, dans un langage poétique, sortirent des

eaux du grand abîme. Cérès, déesse des moissons, paraît être leur fille. Comme dieu du Temps, les payens avaient coutume de peindre Saturne avec une faux dans une main, et dans l'autre un serpent mordant sa queue, symboles des cycles et des révolutions perpétuelles des âges. Les Latins le nommaient *Saturnus;* et l'étymologie la plus ingénieuse de ce mot est celle qu'en donne *Festus* le grammairien, qui le fait dériver *à satu*, mot qui signifie *planter,* parce qu'il introduisit et perfectionna l'agriculture, lorsqu'il régna en Italie.

Mais l'attribut caractéristique de Saturne était exprimé allégoriquement par la poupe d'un vaisseau ou d'une galère, sur le revers de ses anciennes monnaies. *Ovide* en donne une raison très-peu satisfaisante. « C'est, dit-» il, parce que cet étranger arriva dans un » vaisseau sur la côte d'Italie. » Comme si l'on avait dû s'attendre à le voir arriver à cheval ou à travers les airs.

Si le passage d'Alexandre Polyhistor, que cite *Pomey,* est réellement fondé sur une tradition antique, il répand plus de jour sur toute l'histoire de Saturne. Suivant cet auteur, il prédit une abondance de pluie extraordinaire, et fit construire un vaisseau pour mettre à l'abri

d'une inondation générale les hommes, les quadrupèdes, les oiseaux et les reptiles. Cette fable paraît à *Bochart* composée d'après l'histoire de Noé (1). Ce patriarche sortit des eaux comme s'il avait reçu une seconde naissance; son épouse fut réellement la mère universelle; il lui fut promptement accordé une postérité nombreuse et florissante, pour que la terre fût bientôt repeuplée.

Par conséquent, si nous offrons un roi indien de naissance divine, illustre par sa piété, dont l'histoire semble être évidemment celle de Noé, nous pouvons conjecturer qu'il fut aussi le même personnage que Saturne. Ce roi est

(1) M. *Langlès* ne partage point l'opinion de *Bochart*. « J'ai lu, dit-il, avec la plus grande attention, la savante et verbeuse dissertation dans laquelle *Bochart* tâche d'établir son opinion sur Saturne; j'ai lu également l'analyse très-bien faite de cette dissertation, par le P. *Pomer*, et je ne puis partager la conviction de M. *Jones*. Je ne puis non plus me déterminer à reconnaître Cham dans Jupiter, Japhet dans Neptune, et Pluton dans Sem. — Saturne me paraît être simplement le Temps personnifié, comme le prouvent la faux, le serpent qu'il tient à la main, la barque dans laquelle on le place, et qui se trouve dans les anciens monumens égyptiens; son avidité à manger ses enfans, qu'il rend ensuite en détail, etc. »

Menou, ou Satyavrata, dont le nom patronimique était *Vaivasaouta*, ou fils du Soleil, et que les Indiens croient non-seulement avoir régné sur le monde entier dans les premiers âges de leur chronologie, mais encore avoir fait sa résidence dans le pays de Dravira, sur la côte de la presqu'île orientale de l'Inde. Voici le principal évènement de sa vie, traduit littéralement du Bhagavat; il forme en partie le sujet du premier *Pourâna*, (poème sacré en l'honneur des dieux), intitulé Pourâna du *Matsya*, ou du Poisson.

« A la fin du dernier *calpa* (formation), il y eut une destruction générale occasionnée par le sommeil des Brâhmah. Ses créatures de différens mondes furent noyées dans un vaste océan. Brâhmah ayant envie de dormir, et souhaitant le repos après une longue suite d'âges, le fort démon Hayagrîva s'approcha de lui et déroba les védas qui avaient coulé de ses lèvres. Lorsque Héri, le conservateur de l'univers, découvrit cette action du prince de Dânavas, il prit la forme d'un petit poisson appelé *Saphari*. Un saint monarque, nommé Satyavrata, régnait alors; c'était un serviteur de l'esprit qui marchait sur les eaux, et si pieux, que l'eau était sa seule nourriture. Il était fils du Soleil, et

dans le calpa actuel, il est investi par Narayan de l'emploi de *Menou*, sous le nom de *Srâddha-déva*, ou dieu des funérailles.....

» Le Seigneur de l'univers aimant cet homme pieux, et désirant le préserver de la mer de destruction causée par la perversité du siècle, lui dit en ces termes ce qu'il avait à faire : O toi qui domptes les ennemis, dans sept jours les trois mondes seront plongés dans un océan de mort; mais, au milieu des vagues meurtrières, un grand vaisseau envoyé par moi pour ton usage, paraîtra devant toi. Tu prendras alors toutes les plantes médicinales, toute la multitude des graines, et accompagné de sept saints, entouré de couples de tous les animaux, tu entreras dans cette arche spacieuse, et tu y demeureras à l'abri du déluge d'un immense océan, sans autre lumière que la splendeur de tes saints compagnons..... Je demeurerai sur l'océan, ô chef des hommes! jusqu'à ce qu'une nuit de Brâhmah soit complètement écoulée..... Par ma faveur, il sera répondu à toutes tes questions, et ton esprit recevra des instructions en abondance. Héri disparut, après avoir donné ces ordres au monarque.....

« Satyavrata attendit avec humilité l'époque assignée par celui qui règle nos sens. Le visage

tourné vers le nord, il était assis et méditait sur les pieds du dieu qui avait pris la forme d'un poisson. La mer, franchissant ses rivages, inonda toute la terre, et bientôt elle fut accrue par les pluies que versaient des nuages immenses. Le roi vit le vaisseau s'approcher, et y entra avec le chef des Brahmanes, après y avoir porté les plantes médicinales, et s'être conformé aux préceptes de Héri..... Le premier mâle, Bhagavat, qui veillait à la sûreté du monarque sur la grande étendue des eaux, parla tout haut à sa propre divine essence, prononçant un pourâna sacré, qui contenait les règles de la philosophie sank'hya. Satyavrata, assis dans le vaisseau avec les saints, entendit le principe de l'ame, l'être éternel proclamé par le pouvoir suprême. Ensuite Héri, se levant avec Brâhmah du sein du déluge destructeur qui était appaisé, tua le démon Hayagrîva, et recouvra les livres sacrés. Satyavrata, instruit dans toutes les connaissances divines et humaines, fut choisi dans le calpa actuel, par la faveur de Victhnou, pour septième Menou, et surnommé *Vaivasaouta*; mais l'apparition d'un poisson cornu au religieux monarque fut Mâyâ, ou Illusion.

Cet abrégé de la première histoire indienne, qui subsiste aujourd'hui, me paraît très-curieux

et très-important; car l'histoire, quoique bizarrement rédigée en forme d'allégorie, semble prouver qu'il existe dans l'Inde une tradition primitive du déluge universel, décrit par *Moïse*, et fixe par conséquent l'époque où commence la chronologie des Hindous....

Je laisse aux étymologistes le soin de décider si le mot *menou*, ou au nominatif *menous* a quelque affinité avec Minos le législateur et le prétendu fils de Jupiter. Le législateur indien fut le premier, et non le septième Menou, ou Satyavrata, que je suppose être le Saturne de l'Italie. En effet, le caractère de Saturne fut en partie celui de ce grand législateur,

Qui genus indocile ac dispersum montibus altis
Composuit, legesque dedit.

Yama, dieu des morts, le même que Minos.

On peut déduire une connexion prochaine entre le septième Menou et le Grec Minos, du caractère singulier d'Yama, demi-dieu hindou, qui était pareillement fils du Soleil, et nommé pour cette raison *Vaivasavata*. Il est principalement désigné comme le juge des ames séparées des corps. En effet, les Hindous croient que l'ame, en

quittant le corps, se rend aussitôt à Yamapoùr, ou la ville d'Yama; qu'Yama la juge dans cette ville avec équité, et que de là elle monte au *Sourrga*, c'est-à-dire le premier ciel, ou qu'elle est jetée dans le *Narao*, la région des serpens, ou bien qu'elle prend sur la terre la forme de quelque animal, à moins que, par la nature de ses offenses, elle ne doive être condamnée à une prison végétale, ou même minérale.

Cérès, la même que Lakchmi, nommée aussi Srî.

Cérès étant la fille poétique de Saturne, je ne puis terminer cet article sans ajouter que les Hindous ont aussi leur déesse de l'abondance, qu'ils appellent ordinairement *Lakchmi*, et qu'ils regardent comme la fille, non de Menou, mais de Brigou, qui promulgua le premier recueil de lois sacrées. Elle porte aussi le nom de *Pedmâa* et de *Lamalâ*; mais son nom le plus remarquable est *Srî*, ou au nominatif Sris, qui a de la ressemblance avec son nom latin, et signifie *fortune* ou *prospérité*. On voit dans de très-anciens temples, situés près de Gayâ, des images de Lakchmi, avec des mamelles remplies de lait, et une corde nouée sous son bras, semblable à une corne d'abon-

dance, qui ressemblent beaucoup aux anciennes figures de Cérès, honorées dans la Grèce et à Rome.

Jupiter, le même qu'Indrâ.

Après avoir analysé la fable de Saturne, passons à ses descendans, et commençons par Jupiter. Jupiter est le dieu indien des cieux visibles, appelé Indrâ (le roi), et *Divespetir*, le seigneur du ciel, qui a aussi les attributs du génie des Romains; mais plusieurs de ses épithètes en sanskrit sont les mêmes que celles du Jupiter d'Ennius (1).

Neptune ressemble à Mahâdéva, et Bhavâni à la Vénus marine.

Nous pouvons faire mention du Jupiter marin, ou Neptune des Romains, comme ressemblant à Mahâdêva dans son caractère générateur, surtout parce que ce dieu est l'époux de

(1) Suivant *Ennius*, l'un des Jupiter adoré des Romains n'était autre que le Firmament personnifié. Il le dit clairement en ce vers :

Aspice hoc sublime candens, quem invocant omnes Jovem.

Mhavânî, dont le rapport avec les eaux est clairement prononcé par la cérémonie où l'on restitue l'image de cette déesse, à la fin de sa grande fête appelée *Dourgatsava*. On sait aussi qu'elle a des attributs exactement semblables à ceux de Vénus marine, produite par l'écume de la mer. Vénus, déesse des amours, est la même que la Rembha de l'Inde, avec son céleste cortège d'Apsarâs, ou de filles du *paradis*.

Parvati est la Junon olympienne.

Parvatî, comme déesse née sur une montagne, a plusieurs attributs de Junon olympienne. Sa contenance majestueuse, son humeur altière et ses qualités générales sont les mêmes, et nous la trouvons accompagnant de même son époux sur le mont Caïlâsa, et aux banquets des dieux. Leur parallèle offre une particularité extrêmement curieuse. Parvâtî a constamment avec elle son fils Cartiguêya (1), qui est monté sur un paon, et dans quelques dessins sa robe à elle-même semble jonchée d'yeux ; à quoi il faut ajouter que, dans quel-

(1) C'est l'Hercule des anciens, l'Yskander aux deux cornes des Orientaux.

ques-uns de ses temples, on voit un paon, sans cavalier, à côté de ses images.

Cartiguêya, avec ses six visages et la multitude de ses yeux, a bien quelque ressemblance avec Argus, que Junon employait comme son principal garde; mais comme c'est une divinité du second ordre, et le chef des armées célestes, il paraît être clairement l'Orus d'Egypte et le Mars d'Italie.

Dourgâ ou Pallas, Saresouati ou Minerve.

Dourgâ ressemble à Minerve, non pas à la pacifique inventrice des beaux arts, mais à Pallas, coiffée d'un casque et armée d'une lance; l'une et l'autre représentent la vertu héroïque, ou la valeur unie à la sagesse; l'une et l'autre tuèrent, de leurs propres mains, des géans et des démons.

La Minerve non armée des Romains répond visiblement, comme protectrice du savoir et du génie, à Saresousatî, épouse de Brâhmah, et emblême de sa principale faculté créatrice. Ces deux déesses ont donné leur nom à de célèbres ouvrages de grammaire; mais le *Sâresouata* de Saroûpâtchârya est infiniment plus concis que la *Minerve* de *Sanctius*, en même temps

qu'il est plus utile et plus agréable. La Minerve d'Italie inventa la flûte, et Saresousatì préside à la musique.

Câmâ, le même que Cupidon.

Le dieu Câmâ (1) paraît, sous plusieurs rapports, être le même que Cupidon, avec des attributs plus riches et plus animés. Une de ses nombreuses épithètes est Dìpaca (celui qui enflamme), mot que l'on écrit par erreur Dìpuc.

(1) M. *Langlès*, dans une note, jette un plus grand jour sur ce dieu de l'Inde. « Câmaldevâ, *dieu du désir*, dit ce savant, est le nom du Cupidon indien, dont les nombreuses épithètes, rapportées dans l'amarasinha, ne sont pas moins ingénieuses qu'agréables. Voici les plus remarquables : *Madana*, vif, folâtre, enivré ; *Mannmatha*, qui enivre le cœur, l'esprit ; *Mâra*, caché, mystérieux ; *Manasidia*, qui naît du cœur, de la volonté, etc. On le représente comme un beau jeune homme, quelquefois s'entretenant avec sa mère ou sa femme, au milieu de ses jardins et dans ses temples. Une canne à sucre ou une tige de fleur forme le bois de son arc, qui a une corde composée d'abeilles. Ses cinq flèches, qui correspondent sans doute aux cinq sens, sont armées chacune d'une fleur de l'Inde, qui a la vertu d'échauffer. Une de ses flèches se nomme *Mollica* : c'est le *nyctantes* de nos botanistes.

Râma, le même que Dionysos ou Bacchus; Crichna, le même qu'Apollon.

Il faut parler maintenant de deux divinités incarnées du premier rang : Râma et Crichna, et développer leurs attributs. Le premier était, ce me semble, le *Dionysos* des Grecs. Suivant les Hindous, ce fut un conquérant célèbre, qui délivra les nations des tyrans. Les Hindous possèdent un grand nombre de drames réguliers qui ont au moins deux mille ans d'antiquité, et dans le nombre il y en a de très-beaux tirés de l'histoire de Râma. Le premier poëte des Hindous fut le grand *Vâlmike* (1). Son Râ-

(1) Il y a, dit M. *Langlès*, plusieurs espèces de Râmâyânâs, dans la langue Samsketa; mais celui qui est intitulé Vâlkmîrê-râmâyânâ est le plus parfait et le plus répandu. C'est la lecture favorite de toutes les classes d'Indiens. On prétend que le saint homme Vâlmike, aidé de l'inspiration divine, composa son râmâyânâ en vingt-quatre mille stances, pendant le règne de Râmâ. Cependant le même, étant intitulé *Câvyâ*, est inférieur aux pourânâs, qui sont les bibles écrites des Indiens. Ce râmâyânâ de Valmike passe pour être un abregé du Vêyâsârâmâyânâ, qui renferme un journal des actions de Râmâ, en dix trillions de vers. Ce volumineux ouvrage n'existe plus.

mâyan est un poème épique sur le même sujet, très-supérieur pour l'unité d'action, la magnificence des images et l'élégance du style, à l'ouvrage savant et châtié de *Nonnus*, intitulé les *Dionysiaques*. Une comparaison exacte de ces deux poëmes prouverait l'identité de *Dionysos* et de *Râma*; et je penche à croire que ce dernier fut le Râma, fils de Koùch, qui peut avoir établi le premier gouvernement régulier dans cette partie de l'Asie.

Crichna, le second des grands dieux, mena, suivant les Indiens, la vie la plus extraordinaire. Il était fils de Dêvaki et de Vasoudêva; mais on cacha sa naissance par crainte du tyran Kansa, à qui il avait été prédit qu'un enfant né à cette époque dans cette famille lui donnerait la mort. Il fut élevé à Mat'hourâ, par un honnête berger surnommé Ananda (heureux),

« Cette note est faite d'après une notice communiquée à M. *Ross* de Madras, par *Terouvercadou-Montiah*, savant Hindou. M. *Alexandre Hamilton* l'a trouvée susceptible de quelque critique. Il reproche, entre autres choses, à ce savant Hindou, d'avoir commis un anachronisme, en énonçant que le Râmâyânâ de Valmike passe pour être un abrégé du Râmâyânâ de Vyâsâ. Si *Valmike* était le premier poète hindou, comment son ouvrage serait-il l'abrégé d'un autre poème ? »

et par son aimable femme Vasôdâ, qui, comme une autre Palès, était sans cesse occupée de ses pâturages et de sa laiterie. Dans sa première jeunesse, il choisit pour ses favorites neuf jeunes filles, avec qui il passait gaiement les heures à danser, chasser et jouer de la flûte.

Il est impossible de ne pas découvrir dans ce portrait, au premier coup-d'œil, les traits d'Apollon, surnommé dans la Grèce *Nomios*, le pastoral; et *Opifer* en Italie, qui fit paître les troupeaux d'Admète. Le colonel *Vallancey*, dont les savantes recherches sur l'ancienne littérature de l'Irlande sont du plus grand intérêt, m'assure qu'en Irlandais *crichna* signifie le *soleil*; et nous savons que les poètes latins regardaient Apollon et le soleil comme le même dieu.

Phœbus ou Soûrya.

Phœbus, ou le disque du soleil personnifié, est adoré chez les Indiens sous le nom du dieu Soûrya, d'où les sectaires qui lui rendent un culte particulier sont appelés *Sauras*. Leurs poètes et leurs peintres le représentent dans un char traîné par sept coursiers verts, précédé d'*Aroun* ou le point du jour, qui lui sert de

cocher, et suivi par des milliers de génies qui l'adorent et chantent ses louanges. Il a une multitude de noms, et parmi eux, douze épithètes ou titres qui indiquent ses facultés distinctes dans chacun des douze mois. On croit que Soûrya est fréquemment descendu de son char sous la forme humaine, et qu'il a laissé sur la terre une postérité aussi fameuse dans les histoires indiennes que les Héliades de la Grèce.

Les Gôpîas ou Gôpîs, les Nymphes de l'Inde.

Les muses et les nymphes sont les Gôpîas de Mat'hourâ et de Gôverdhan, le parnasse des Hindous; et les poëmes lyriques de Djayadêva justifient pleinement cette opinion.

Nared, le même que Mercure.

Un fils très-distingué de Brâhmah, appelé *Nared*, dont les actions forment le sujet d'un pourâna, ressemble beaucoup à Hermès ou Mercure. Il fut un sage législateur, grand dans les arts et dans les armes, éloquent messager des dieux, auprès de tel ou tel mortel favorisé, et musicien très-habile.

Câlî, la même que Diane stygienne.

La dernière des divinités de la Grèce ou de l'Italie, pour lesquelles nous trouvons un parallèle dans le panthéon de l'Inde, est la Diane stygienne ou taurique, autrement appelée *Hécate*, et que l'on confond souvent avec Proserpine. Il n'y a point de doute sur son identité avec Câli, ou l'épouse de Siva, dans son caractère de Jupiter stygien. On offrait anciennement, ainsi que l'ordonnaient les Vêdas, des sacrifices humains à cette noire déesse, qui portait un collier de crânes d'hommes, ainsi que nous la voyons représentée dans ses principaux temples; mais, dans ce siècle, ces sacrifices sont absolument défendus, ainsi que les sacrifices de taureaux et de chevaux. On lui offre encore des agneaux; et pour pallier la barbarie de l'effusion du sang, qui déplaisait tant à Bouddha, les Brahmanes font accroire que les pauvres victimes montent dans le ciel d'Endrâ, où elles deviennent les musiciens de sa bande. Au lieu des sacrifices surannés et maintenant illégaux, d'un homme, d'un taureau, d'un cheval, on croit se rendre favorables les facultés de la nature, par les cérémonies moins sanglantes de la fin de l'automne, où les fêtes de Câlî et de Lakemî sont célébrées presque en même temps.

DES OBÉLISQUES (1).

Sésostris, roi d'Égypte, après s'être rendu maître de la plus grande partie de l'Asie et de l'Europe, s'appliqua sur la fin de son règne à rendre ses sujets heureux, et à faire des ouvrages publics pour l'ornement du pays et pour l'utilité des peuples. Il en fit faire de plusieurs sortes. Les plus considérables furent des temples qu'il fit bâtir dans toutes les villes, et qu'il consacra au dieu que chaque ville adorait. Il ne voulut point se servir, pour la construction de ces grands édifices, des Egyptiens ses anciens sujets, il n'y employa que des captifs des nations qu'il avait vaincues. C'est pour cela qu'il faisait mettre sur le frontispice de ces temples cette inscription : *Aucun Egyptien n'a été employé à cet ouvrage.* Il fit dresser six statues devant le temple de Vulcain, dans la ville de Memphis, une pour lui, une pour la reine sa femme, et les quatre autres pour ses quatre fils. Les deux premières étaient hautes de trente

(1) Acad. des Inscr. *Pouchard.*

es, et les autres de vingt. Elles étaient
ne d'une seule pierre. Ces ouvrages,
ue considérables en eux-mêmes, le pa-
nt fort peu, quand on les compare avec
obélisques que ce même roi fit élever
a ville d'Héliopolis; et c'est à l'occasion
deux obélisques et des autres, que l'his-
nous apprend avoir été faits par les suc-
rs de Sésostris, que M. *Pouchard* donna,
oi, des Réflexions historiques sur les mo-
ns de ce genre qui existent encore, ou
a mémoire s'est conservée.

deux obélisques de Sésostris sont d'une
très-dure, tirée des carrières de la ville
ène en Egypte, tout d'une pièce, et cha-
e cent vingt coudées de haut.

mpereur Auguste, après avoir réduit l'E-
en province, ayant fait transporter à
ces deux obélisques, il en fit dresser un
e grand cirque, et l'autre dans le champ
rs. Ce même empereur fit mettre sur la
ette inscription :

Cæs D. F. Augustus Pont. max.
XII. Cos. XI. Trib. Pont. XV. Ægypto
In potestatem Populi Rom. redac.
Soli donum dedit.

Le corps de ces obélisques est tout chargé de figures hiéroglyphiques ou écritures symboliques, qui marquent, selon *Diodore*, la grande puissance de ce roi, le détail des tributs qu'on lui payait, et le nombre des nations qu'il avait vaincues. Un de ces obélisques est aujourd'hui rompu en pièces et couvert de terre. L'autre, qu'Auguste avait fait placer dans le cirque avec la même inscription, a été mis par le pape Sixte V à la porte *del Popolo*, l'an 1589.

Le successeur de Sésostris, nommé par *Hérodote*, Phéron, et par *Pline*, Nuncoréus, fit élever un obélisque à l'imitation de son père. L'histoire en est assez singulière.

On dit que de son temps le Nil s'étant débordé plus qu'à l'ordinaire, il inonda les terres de manière que l'eau était haute de dix-huit coudées. Le roi, en colère, lança une flèche dans les flots, comme s'il eût voulu châtier ce fleuve. Aussitôt il devint aveugle, et demeura dix ans en cet état. Il lui vint enfin un oracle de la ville de Butis, qui lui marqua qu'il recouvrerait la vue en se lavant les yeux avec l'urine d'une femme qui n'eût jamais connu d'autre homme que son mari. D'abord il fit l'essai sur l'urine de la reine sa femme, mais

cela ne lui réussit pas ; ensuite il usa de celle de plusieurs autres femmes avec aussi peu de succès. Enfin en ayant trouvé une qui le guérit, il fit enfermer toutes les autres dans une ville, y fit mettre le feu et les brûla. Après cette expédition, il fit de très-grandes offrandes dans tous les temples, et consacra dans celui du soleil deux obélisques de cent coudées de haut et de huit coudées de diamètre. On voit aujourd'hui un de ces obélisques devant l'église de Saint-Pierre à Rome, où il a été élevé par le pape Sixte V. Caïus César l'avait fait venir d'Egypte, sur un vaisseau d'une fabrique si extraordinaire, qu'au rapport de *Pline*, on n'en avait jamais vu de pareil. Cet obélisque est tout uni, sans aucun hiéroglyphe.

Ramessès, autre roi d'Egypte, consacra aussi au soleil un obélisque d'une grande hauteur. On dit qu'il y eut vingt mille hommes employés à le tailler, et que le jour qu'on devait l'élever, le roi fit attacher son fils au haut de l'obélisque, afin que les ingénieurs disposassent leurs machines avec assez d'exactitude pour sauver la vie au jeune prince, et pour conserver en même temps un ouvrage fait avec tant de soin. *Pline*, qui rapporte cette histoire, ajoute que Cambyse ayant pris la ville d'Héliopolis,

et y ayant fait mettre le feu, il le fit éteindre dès qu'il s'apperçut que l'embrasement avait gagné jusqu'à l'obélisque.

Auguste, après avoir soumis l'Egypte, n'osa toucher à cet obélisque, soit par religion, soit par la difficulté qu'il trouva à transporter cette grande masse. Constantin ne fut pas si timide; il l'enleva pour en orner la nouvelle ville qu'il avait fait bâtir. Il le fit descendre le long du Nil jusqu'à Alexandrie, où il avait fait faire un bâtiment exprès pour le transporter à Constantinople. Mais sa mort, qui arriva dans ce temps-là, fit différer cette entreprise jusqu'à l'an 357 de J.-C.

Alors Constance l'ayant fait mettre sur un vaisseau, il fut amené par le Tibre jusqu'à un village, à trois milles de Rome, d'où on le fit venir avec des machines dans le grand cirque, où il fut élevé avec celui qu'Auguste y avait fait mettre long-temps auparavant. Depuis le temps de Constance, il y avait donc deux obélisques dans le cirque; et c'est de ceux-là dont parle *Cassiodore* avec assez peu d'exactitude, quand il dit qu'il y en avait un consacré au soleil, et l'autre à la lune, et que les caractères qui y sont gravés sont des figures chaldaïques qui marquent les choses sacrées des anciens. Ce

discours sent un peu l'ignorance du bas empire.

Enfin cet obélisque, qui était tombé, a été relevé par le pape Sixte V, devant l'église de Saint-Jean-de-Latran, l'an 1588, 1231 ans depuis qu'il avait été amené par Constance, et 2420 depuis qu'il avait été taillé par les soins de Ramessès.

Hermapion avait autrefois donné en grec l'interprétation des figures hiéroglyphiques qui sont gravées sur ce monument; ce qui marque que de son temps on avait encore l'intelligence de ces figures. On peut lire cette interprétation dans *Ammien Marcellin*, qui nous en a conservé une partie. Elle contient des titres superbes en l'honneur de ce roi : *Ramessès, fils du soleil, chéri du soleil et des autres dieux, à qui ils ont donné l'immortalité, qui a soumis les nations étrangères, et qui est le maître du monde, etc.*

Le père *Kircher* rejette cette interprétation de *Hermapion*, et ajoute que les caractères hiéroglyphiques ne sont point faits pour célébrer les louanges et les victoires des rois; qu'ils contiennent seulement une doctrine idéale et métaphysique, et que cette interprétation de *Hermapion* est entièrement différente du style

et du génie des hiéroglyphes. Il serait à souhaiter que le père *Kircher* nous eût donné quelque raison ou quelque autorité pour appuyer ce discours ; mais n'en ayant aucune, il est plus sûr de s'en tenir à celle d'*Ammien Marcellin*, qui se trouve conforme à celle des anciens. *Proclus*, dans son commentaire sur le *Timée*, nous dit que les choses passées sont toujours nouvelles chez les Egyptiens ; que la mémoire s'en conserve par l'histoire ; que l'histoire chez eux est écrite sur des colonnes, sur lesquelles on a le soin de marquer tout ce qui mérite l'admiration des hommes, soit pour les faits, soit pour les nouvelles inventions et pour les arts.

Germanicus, au rapport de *Tacite*, alla voyager en Egypte pour connaître l'antiquité. Il voulut voir les ruines de l'ancienne ville de Thèbes, il n'y avait pas long-temps qu'elle était ruinée ; car elle ne le fut que sous Auguste, par Cornélius Gallus, premier gouverneur d'Egypte. On voyait encore, dit *Tacite*, sur des colonnes, des lettres qui marquaient les grandes richesses des Egyptiens ; et Germanicus ayant demandé à un prêtre du pays de lui expliquer ces hiéroglyphes, ce prêtre lui dit que ces lettres marquaient qu'il y avait eu autrefois dans

a ville sept cent mille hommes en âge de porer les armes, et que c'était avec cette armée ue le roi Ramessès s'était rendu maître de la ibye, de l'Éthiopie, des Mèdes, des Perses, es Bactres, de la Scythie, de la Syrie, de 'Arménie et de la Cappadoce; qu'il avait étenu son empire jusque sur les côtes de Bithynie t de Lycie. On lisait aussi sur ces colonnes les ributs qu'on levait sur ces nations, le poids le l'or et de l'argent, le nombre des armes et les chevaux; l'ivoire et les parfums, le blé et es autres tributs que chaque nation devait ayer, qui n'étaient pas moins magnifiques, joute *Tacite*, que ceux que les Parthes ou les Romains exigent aujourd'hui.

Il paraît donc par ces témoignages que les aractères hiéroglyphiques n'étaient pas seulenent pour marquer les choses idéales et métaphysiques, mais qu'elles contenaient les véritables histoires de la nation. Aussi est-ce de es monumens que *Manéthon*, cet historien si célèbre, qui vivait du temps de Ptolémée-Philadelphe, avait tiré les matériaux dont il avait composé son histoire.

M. *Pouchard* était persuadé que, si les antiquaires voulaient encore s'appliquer sérieusement à l'étude de ces hiéroglyphes, peut-être

qu'en se servant du morceau d'inscription conservé par *Ammien Marcellin*, et de quelques passages des anciens, où il est fait mention de ces caractères et de ce qu'ils signifient, on pourrait parvenir peu-à-peu à une connaissance assez exacte de cette écriture symbolique, qui serait d'un secours merveilleux pour rétablir l'ancienne histoire des Egyptiens, cette nation si savante, de qui les Grecs ont appris tout ce qu'ils nous ont laissé des arts et des sciences.

Nota. Ce Mémoire eût pu être inséré parmi ceux qui concernent les beaux arts; mais nous avons cru que les nombreux détails historiques qu'il renferme lui assignaient plutôt sa place parmi les Mémoires sur l'Histoire ancienne.

SUR L'HOSPITALITÉ (1).

L'HOSPITALITÉ, fondée sur les liaisons que la nature a formées entre les hommes, doit être presqu'aussi ancienne que le monde. Aussi, M. *Simon*, dans un Mémoire lu à l'Académie, à ce sujet, croit qu'elle a été en usage dès les temps les plus reculés. Comme la terre était alors peu habitée, ceux qui cherchaient de nouveaux établissemens, ou qui s'égaraient dans leurs voyages, auraient été souvent exposés à être dévorés par les bêtes féroces, s'ils n'avaient trouvé des hommes sociables qui les recevaient et qui leur indiquaient les lieux où ils voulaient s'établir.

Si l'on ne peut rien dire que par conjecture de ces premiers siècles qui suivirent le déluge, du moins il est sûr, par l'Ecriture sainte, que l'hospitalité était la vertu favorite des premiers patriarches. Ce qu'on lit dans la Genèse d'*Abraham*

(1) Tom. III, p. 41; *Simon*. 1712.

et de *Lot* est une preuve sans réplique. Il est vrai que l'exercice de cette vertu se trouva resserré dans des bornes plus étroites, lorsque les Israélites reçurent ordre de Dieu de rompre tout commerce avec les peuples voisins, pour éviter la contagion de leurs vices ; mais sans parler ici des Iduméens et des Egyptiens, qui n'étaient pas compris dans cette loi, et qui étaient toujours reçus avec charité par les Hébreux, cette vertu trouvait assez d'exercice parmi leurs frères, surtout pendant les tristes temps des captivités, où nous voyons que Tobie en était uniquement occupé.

Les Egyptiens, qui avaient sans doute appris des Hébreux que Dieu avait quelquefois envoyé sur la terre des anges sous une figure humaine, crurent dans la suite que les dieux mêmes prenaient souvent la forme de voyageurs, pour venir corriger l'injustice des hommes, et réprimer leur violence. C'est apparemment cette opinion qui rendit en Egypte les droits de l'hospitalité si sacrés et si respectables ; l'accueil favorable fait à Ménélas et à Hélène, du temps de la guerre de Troie, et les voyages fréquens des sages de la Grèce en Egypte, sont de sûrs témoignages de l'hospitalité des Egyptiens.

Homère ayant établi l'excellence de l'hospitalité sur l'opinion de ces prétendus voyages des dieux qu'il avait apprise des Egyptiens, et les autres poètes de la Grèce ayant publié que Jupiter était souvent venu avec les autres dieux sur la terre, ou pour réparer les désordres qu'avait causés le déluge, ou pour punir Lycaon, qui égorgeait ses hôtes, ou pour d'autres sujets, il n'est pas étonnant que les anciens Grecs aient regardé l'hospitalité comme la vertu la plus agréable aux dieux; aussi cette vertu était universellement pratiquée dans la Grèce. Comme les exemples en sont trop connus pour les rapporter ici, on se contentera de dire qu'il y avait dans quelques endroits, surtout dans l'île de Crète, des édifices publics, où tous les étrangers étaient reçus; en un mot, rien n'était plus inviolable que les droits de l'hospitalité, et Jupiter lui-même, qui en était le vengeur, portait pour cela le nom d'Hospitalier.

Les rois de Perse, malgré cette fierté qui leur faisait mépriser toutes les autres nations, n'ignoraient pas cette vertu; et nous savons, par l'Histoire, de quelle manière ils ont reçu les étrangers, surtout les Grecs, qui cherchaient dans leur empire une retraite contre la persécution de leurs citoyens.

Malgré la férocité des anciens peuples de l'Italie, l'hospitalité y était connue dans les premiers temps. L'asile donné à Saturne par Janus, et à Enée par Latinus, en sont des preuves suffisantes. *Elien* même rapporte qu'il y avait une loi parmi les Leucaniens qui condamnait à l'amende ceux qui auraient refusé de loger les étrangers qui arrivaient dans leurs villes après le soleil couché. Les Romains, dans la suite, surpassèrent les autres peuples dans la pratique de cette vertu, et si nous en croyons *Cicéron*, les maisons les plus illustres de Rome tiraient leur principale gloire de ce qu'elles étaient toujours ouvertes aux étrangers. La famille des Marciens était unie, par le droit d'hospitalité, avec Persée, roi de Macédoine; et Jules-César, sans parler des autres, était uni par les mêmes liens avec Nicomède, roi de Bithynie.

Les anciens Germains, les Gaulois, les Celtibériens, les peuples atlantiques, et presque toutes les autres nations du monde, observaient aussi avec une religieuse régularité les droits de l'hospitalité; et les Indiens même avaient un magistrat établi pour fournir aux voyageurs les choses nécessaires à la vie, et avoir soin de leurs funérailles, s'ils mouraient dans le pays.

Quand *Homère* dit que les Ethiopiens recevaient les dieux et les régalaient pendant plusieurs jours avec magnificence, il fait sans doute allusion à la coutume qu'ils avaient de bien traiter les étrangers; aussi, *Héliodore* les loue en particulier de ce qu'ils exerçaient l'hospitalité.

Disons maintenant quelque chose des pratiques de l'hospitalité. Lorsqu'on était averti que quelque étranger arrivait, celui qui devait le recevoir allait au-devant de lui, et après l'avoir salué et lui avoir donné le nom de père, de frère ou d'ami, plutôt selon son âge que par rapport à sa qualité, il lui tendait la main, le conduisait dans la maison, le faisait asseoir et lui présentait du pain, du vin et du sel. Cette cérémonie était une espèce de sacrifice que l'on offrait à Jupiter hospitalier. Les Orientaux, avant le festin, lavaient les pieds à leurs hôtes; cette pratique était surtout en usage parmi les Juifs, et notre *Seigneur* reproche au Pharisien qui le recevait à sa table de l'avoir négligée. Les dames même de la première qualité, parmi les anciens, prenaient ce soin à l'égard de ces hôtes. Les filles de Cocalus, roi de Sicile, conduisirent Minos dans le bain, au rapport d'*Athénée*; et *Homère* en fournit plusieurs autres exemples, en parlant de Nausicaa,

de Polycaste et d'Hélène. Le bain était suivi du festin, où l'on n'épargnait rien pour divertir les hôtes ; les Perses même poussaient au-delà de la bienséance les égards qu'ils leur devaient, en introduisant leurs femmes et leurs filles dans la salle du festin.

La fête qui avait commencé par les libations finissait de même, en invoquant les dieux protecteurs de l'hospitalité, et ce n'était ordinairement qu'après le repas qu'on s'informait du nom de ses hôtes et du sujet de leur voyage ; ensuite on les conduisait dans l'appartement qu'on leur avait préparé.

Il était de l'usage et de la bienséance de ne point laisser partir ses hôtes sans leur faire des présens, qu'on appelait *Xenia*, et que ceux qui les recevaient gardaient soigneusement, comme des gages d'une alliance consacrée par la religion.

Les dieux protecteurs de l'hospitalité étaient Jupiter, Vénus, Minerve, Hercule, Castor et Pollux. Il y avait aussi dans la ville de Pellène un Apollon ; mais on reconnaissait particulièrement les dieux domestiques et les pénates comme les défenseurs de l'hospitalité.

Pour laisser à la postérité une marque de l'hospitalité qu'on avait contractée avec quel-

qu'un, on rompait une pièce de monnaie, ou l'on sciait en deux un morceau de bois ou d'ivoire, dont chacun gardait la moitié; c'est ce qui est appelé, par les anciens, *Tessera hospitalitatis*. On en voit encore dans les cabinets curieux, où les noms des deux amis sont écrits; et lorsque les villes accordaient l'hospitalité à quelqu'un, elles en faisaient expédier un décret en forme, dont on lui délivrait copie.

Les droits de l'hospitalité étaient si sacrés, qu'on regardait le meurtre d'un hôte comme le crime le plus irrémissible, et quoiqu'il fût quelquefois involontaire, on croyait qu'il attirait la vengeance de tous les dieux. Le droit de la guerre même ne détruisait point celui de l'hospitalité, et il était éternel, à moins qu'on n'y renonçât d'une manière solennelle. Une des cérémonies qui se pratiquaient en cette rencontre, était de baiser la marque de l'hospitalité, et de dénoncer à un ami infidèle qu'on avait rompu pour jamais avec lui.

DU CULTE

RENDU AUX FURIES (1).

Les anciens n'admirent d'abord que trois furies : Tysiphone, Alecto, Mégère. Suivant *Virgile*, elles étaient employées, non-seulement lorsqu'il fallait punir des coupables, mais aussi quand il s'agissait de châtier les hommes par des maladies, par la guerre et par les autres fléaux de la colère céleste. S'il faut l'en croire, Tysiphone était employée pour les maladies contagieuses ; les fonctions d'Alecto regardaient particulièrement les désordres de la guerre ; enfin, lorsqu'il s'agissait de faire mourir quelqu'un, c'était ordinairement de Mégère que les dieux se servaient.

Des déesses aussi sévères et aussi terribles n'avaient pas manqué de s'attirer un culte particulier. Le respect qu'on leur portait était si grand, qu'on n'osait presque les nommer,

(1) Tom. V, p. 43 ; *Banier.*

comme le dit *Euripide* dans son Oreste. A peine était-il permis de jeter les yeux sur leurs temples. Comme la crainte avait été la mesure du culte qu'on rendait aux dieux, et qu'il n'y en avait aucun qui fût si redouté que les furies, on n'avait rien oublié pour les appaiser, lorsqu'on les croyait irritées, et elles avaient des temples dans plusieurs endroits de la Grèce. Les Sicyoniens, si l'on en croit *Pausanias*, leur offraient tous les ans, au jour de leur fête, des brebis pleines, et leur offraient des couronnes et des guirlandes de fleurs, surtout de narcisse, plante chérie des divinités infernales, à cause du malheur arrivé au jeune prince qui portait ce nom.

Elles avaient aussi un temple dans Céryne, ville d'Achaïe, où l'on voyait leurs statues faites de bois, et assez petites; et ce lieu était si fatal à ceux qui étaient coupables de quelque crime, que dès qu'ils y entraient ils étaient saisis d'une fureur subite qui leur faisait perdre l'esprit : tant la présence de ces déesses, jointe au souvenir de leurs crimes, leur causait de trouble! Il fallait même que ces exemples fussent arrivés plus d'une fois, puisqu'on fut obligé, comme le dit *Pausanias*, d'en défendre l'entrée. Ce même auteur ajoute que les statues

de ces déesses n'avaient rien de fort singulier, ni de fort recherché; mais qu'on en voyait dans le vestibule plusieurs autres en marbre, d'un travail exquis, qui représentaient des femmes, qu'on croyait avoir été les prêtresses de ces divinités. C'est le seul endroit que je sache où il soit dit que les furies avaient des prêtresses, puisqu'on sait d'ailleurs que leurs ministres étaient des hommes, que les habitans de Tilphonse nommaient *Hésychides*, et que *Démosthène* avoue lui-même avoir été prêtre de ces déesses, dans le temple qu'Oreste leur avait fait bâtir auprès de l'aréopage, lorsqu'il eut été absous de son crime. On sait aussi que Périlas, oncle de Clytemnestre, cita ce prince infortuné à ce sévère tribunal, et que sa cause ayant été examinée avec beaucoup de soin, et les suffrages des juges se trouvant égaux, Minerve y ajouta le sien, et le fit absoudre; c'est-à-dire que la sagesse et l'équité l'emportèrent enfin sur les brigues et sur le crédit. Tous ceux qui paraissaient devant les juges étaient obligés d'offrir un sacrifice dans ce même temple, et de jurer sur l'autel des furies qu'ils étaient prêts à dire la vérité.

De tous les temples dédiés à ces divinités, il n'y en eut point, après celui de l'aréopage,

de plus connus que les deux que leur fit bâtir le même Oreste en Arcadie. Ce fut dans cette partie du Péloponnèse, près de Mégalopolis, que les furies lui apparurent pour la première fois; ce qui le fit tomber dans une si grande fureur, qu'il se mangea le doigt. S'étant retiré près d'un champ nommé *Akè*, les mêmes déesses se firent voir avec des habits blancs et un visage plus doux; ce qui rétablit le calme dans son esprit. Oreste fit élever deux temples dans ces deux endroits, et offrit aux furies noires des sacrifices expiatoires, pour appaiser les mânes de sa mère, et aux furies blanches un sacrifice d'actions de graces. Ce fut à cette occasion que les furies prirent le nom d'*Euménides;* et lorsque les poètes qui racontent des évènemens qui ont précédé celui-ci leur donnent le nom d'Euménides, comme fait *Sophocle* dans son Œdipe à Colonne, c'est par anticipation.

Près de la ville de Tilphonse, sur les bords du fleuve Ladon, était aussi un temple dédié à Erynnis; mais *Pausanias* croit que cette déesse était la même que Cérès, qui eut un si grand désespoir d'être poursuivie par Neptune, qu'elle en devint furieuse; ce qui lui fit donner le nom d'Erynnis, d'un mot grec, qui, parmi les Arcadiens, signifiait tomber en fureur. Cérès

s'étant ensuite lavée dans le fleuve Ladon, elle s'appaisa.

Quoique le culte des furies n'ait pas fait en Italie autant de progrès que dans la Grèce, les Romains ne les avaient pourtant pas oubliées, et nous apprenons de *Varron* et de *Cicéron* que la déesse Furine, que ce dernier croit être la même que les furies, avait à Rome, dans la quatorzième région, un temple et un bois sacré, et que le jour de sa fête, qui s'appelait les *Furinales*, était marqué dans le calendrier et dans les fastes le sixième avant les calendes de septembre.

Outre le narcisse qui était consacré aux furies, on se servait aussi dans leurs sacrifices, de branches de cèdre, d'aune et d'aubepine, du safran et du genièvre; on leur immolait des brebis et des tourterelles blanches, comme nous l'apprenons d'*Elien*, et on employait dans leurs sacrifices les mêmes cérémonies que dans ceux des autres divinités infernales.

SUR

LES FÊTES RELIGIEUSES

De l'année persane, et du Culte de Mithra chez les Romains (1).

On voit dans *Golius* et dans *Hyde* plusieurs détails tirés des écrivains mahométans, arabes et persans, au sujet des fêtes de la religion des mages; mais la plupart en ont parlé suivant ce qui se pratiquait de leur temps, et ils placent ces fêtes dans la saison où elles avaient été portées, par le défaut d'intercallation d'un mois, en cent vingt ans, ou dans celle à laquelle elles se trouvaient fixées dans l'année intercallée du sultan Gelaleddin Melikschah, qui était à-peu-près la même que notre année grégorienne. Cette variété répand sur tout ce qu'ils ont dit de ces fêtes une obscurité que les remarques de *Hyde* augmentent encore par le peu

(1) Insc., tom. XVI, p. 268; *Freret*.

de méthode qui règne dans l'ouvrage de ce savant. Je ne parlerai que des fêtes qui étaient accompagnées de circonstances dignes de quelque attention.

Le huitième jour du dixième mois, ou du mois *dey*, était surnommé *Horrem-rouz*, le *Jour de Joie*. Dans la fête de ce jour, le roi quittait ses habits royaux pour se montrer en public et pour donner une audience, où tous les sujets étaient reçus sans distinction de rang. Il donnait un grand repas, où étaient admis les paysans et les laboureurs. Assis à la même table avec eux, il leur adressait ces paroles : *Je suis semblable à l'un de vous autres; nous ne subsistons que par votre moyen; c'est par votre travail que l'état se soutient; mais sans nous, vous ne pourriez vous maintenir; soyons toujours comme des frères bien unis.* Le huitième du mois *dey* répondait au cinquième de mars de l'année julienne. En Perse, où les saisons sont plus hâtives qu'en France, la campagne donne alors de toutes parts l'espérance d'une récolte très-prochaine.

Le 23 de ce même mois, qui répondait au 11 d'avril, on célébrait une autre fête, dans laquelle on exposait au peuple la représentation de Feridoun ou Affridoun, ancien monarque

de la première dynastie, qui avait délivré la Perse du joug de Dehak, sous lequel elle gémissait, et qui avait régné sur tout l'Orient. On nommait cette fête le Sévrement (1) de Feridoun. Le même jour on plaçait dans les rues de petites statues, auxquelles on rendait les mêmes honneurs qu'au roi : après quoi on les brisait et on les jetait au feu. C'était sans doute un emblême du détrônement de Dehak.

Le neuvième du mois *adour*, qui était le neuvième de l'année persane, et qui répondait au 24 février Julien, on célébrait la fête dite *Azouragan* ou Azour-rouz; on nettoyait les pyrées, et on réparait les foyers sacrés. C'était un jour de réjouissance, dans lequel le peuple faisait une espèce de mascarade, pour marquer la fin de l'hiver et pour *chasser le froid;* c'est le terme dont se servent les Persans, chez qui cette fête se célèbre encore tous les ans. *Piétro della Valle*, qui en avait été témoin, en a donné la relation.

La plus grande de toutes les fêtes dans la religion des mages était celle de *mihsr* ou *mithra*, nommée *Mihragan;* elle commençait le 16 du mois *mihr*, et durait six jours. Le 21 de ce mois, ou

(1) *Freret* hasarde ce mot pour rendre celui d'*ablactatio*.

le dernier de la fête, était celui de la plus grande solennité; il répondait dans l'année julienne au 2 janvier. Au temps de Jezdegherde, cette fête commençait le seizième jour après le solstice d'hiver. Mais comme l'année solaire persane était égale à la Julienne, et par conséquent trop longue d'un jour en cent trente ans environ, on voit que, dans l'espace de mille neuf cent quarante ans, le sixième du mihragan avait avancé de quinze jours dans l'année solaire vraie; et qu'au temps de l'établissement du calendrier par Gjemschid, mille sept cent soixante-neuf ans avant Jésus-Christ, il avait dû répondre au solstice d'hiver, c'est-à-dire au temps où le soleil, se rapprochant de nous, augmente la durée des jours, développe le germe des plantes, et nous annonce que toute la nature va se ranimer et sortir de l'engourdissement où l'avait jetée l'éloignement de cet astre.

Plutarque assure que ce furent les pirates vaincus et dissipés par Pompée qui firent connaître aux Romains le culte de Mithra. Ces pirates étaient un amas de bandits et d'aventuriers de différentes nations, que l'espoir de s'enrichir par le brigandage avait réunis; assez semblables à ces boucaniers et à ces forbans,

qui ont fait du temps de nos pères tant de désordres dans l'une et l'autre Inde. Mais on aurait peine à imaginer qu'il y eût parmi eux des Persans, des Parthes ou des Assyriens. Ces pirates étaient des Pisidiens, des Ciliciens, des Cypriens, et peut-être des Syriens, nations chez qui le culte de Mithra n'était point reçu : mais ce que dit *Plutarque* ne doit être pris que pour une conjecture avancée au hasard.

Le plus ancien exemple du culte de Mithra chez les Romains se trouve, je crois, sur une inscription datée du troisième consulat de Trajan, ou de l'an 101 de l'ère chrétienne. C'est la dédicace d'un autel au Soleil, sous le nom de Mithra : DEO SOLI MITRAE. Sur une autre inscription qui ne porte point de date, Mithra est l'assesseur ou le compagnon du Soleil : DEO MITRAE ET SOLI SOCIO. Il fallait cependant que ce culte ne se fût pas établi en Syrie et dans les pays voisins de l'Egypte. C'est ce qui résulte de l'ouvrage d'*Origène* contre *Celse*.

Le culte de Mithra était cependant commun à Rome, où l'on célébrait même ses mystères. On voit dans les collections de *Gruter* et de *Reynésius* plusieurs dédicaces faites à cette divinité; et *Lampride*, dans la vie de Commode, fait mention des mystères de Mithra, *sacra*

Mithriaca. Commode a régné depuis l'an 180 jusqu'à l'an 192. *Porphyre*, qui vint à Rome en 263 prendre les leçons de *Plotin*, parle beaucoup de Mithra dans les ouvrages qui nous restent de lui. C'est Zoroastre qui fut le premier auteur de l'antre mystique où Mithra était, dit-il, représenté assis sur le taureau, et tenant à la main le glaive d'Ariès, signe consacré à Vénus et aux générations, dont Mithra est le principe. J'avoue qu'en examinant de près les circonstances du culte de Mithra chez les Romains, je n'y ai trouvé nulle ressemblance avec la doctrine et les pratiques de la religion persane, contenues dans les livres de Zoroastre, ou du moins dans ce que les critiques mahométans nous apprennent de ces livres.

SUR

L'ORIGINE DES DIEUX

EN GRÈCE (1).

En résumant ce que M. *Boivin* l'aîné a dit en différentes fois à l'Académie, sur l'origine des dieux, il paraît que les anciens Grecs ne connaissaient qu'un dieu seul qui fût éternel; que tous les autres étaient venus de lui, et qu'il n'était pas permis de nommer ce dieu de l'éternité. *Platon* assure qu'on ne saurait dire ce qu'il est, et *Anaxagore* croit l'avoir bien défini, en disant qu'il est l'entendement, *Noos*; en un mot, c'est le dieu inconnu, le dieu ineffable, le dieu de la théologie mystérieuse, la plus cachée et la plus auguste. Les devins ou les faux prophètes des Grecs, abusant de cette théologie, qu'ils ne pénétraient pas, ont donné ce nom mystérieux aux superstitions de la

(1) Tom. III, p. 1; *Boivin* l'aîné.

magie. *Stace* dit positivement qu'on ne peut connaître le dieu souverain du ciel, de la terre et des enfers.

Et triplicis mundi summum quem scire nefastum est,
Illum sed taceo.

Lactance, scoliaste de *Stace* dit que ce Dieu s'appelle *Daimogorgon*, et c'est en effet le nom que lui donnait *Pronapidès*, précepteur d'*Homère*, comme on peut le voir dans un fragment de *Théodontius*, que *Bocace* nous a conservé dans sa Généalogie des dieux.

Les poètes, qui ont été les premiers théologiens de la Grèce, ont pour ainsi dire personnifié leurs idées, et ont fait chacun à leur mode des généalogies des dieux; mais tous supposent un être véritablement indépendant, et né avant les hommes; ils conviennent, la plupart, d'une éternité, d'une *ontogonie*, ou création du monde. Ils reconnaissent, à la vérité, en suivant le caprice de leur imagination, une *théogonie*, ou génération des dieux, dont les uns sont célestes, les autres terrestres ou infernaux; mais *Daimogorgon* et *Achlys* sont avant le monde, avant le chaos. Leur *Acmon*, leur *Hipsistos* existent avant le ciel, que les Latins

appelaient *Cœlus*, et les Grecs *Ouranos*. Selon eux, la Terre, le Tartare et l'Amour avaient précédé le Ciel, puisque, suivant *Hésiode*, il est lui-même le fils de la Terre. *Phornutus*, *Hésychius* et *Simmias de Rhodes*, son scoliaste, regardent *Acmon* comme le père de *Cœlus*, et ce même *Acmon* est fils de Manès, selon *Polyhistor*, dans *Stéphanus*. *Sanchoniathon*, dont le témoignage est rapporté par *Eusèbe*, regardait *Hypsistos*, ou *Elioun*, comme celui qui avait engendré ce même *Cœlus*; et selon *Boëce*, dans l'ouvrage qu'il a composé sur Porphyre, c'est *Ophion* qui est le premier principe. *Ouran* a été, premièrement, père des *Hécatonchires*, ensuite des Cyclopes, puis des Titans et de Saturne, qui a produit à son tour les nouveaux dieux. Il y a eu des géans, enfans de la Terre seule, et Tiphon est le dernier de tous. Après les dieux et les géans, sont venus les demi-dieux, qui sont nés, ou du commerce des dieux avec des mortelles, ou de celui des déesses avec les hommes.

L'âge héroïque, selon *Hésiode*, n'est venu qu'après les âges d'or, d'argent et d'airain, mais il a précédé l'âge de fer, après lequel, selon le même poète, il y aura un siècle encore plus dur et plus dépravé. Les hommes du siècle d'or,

dit-il encore, sont devenus *démons*, ou bons génies; ils sont les gardiens des hommes, et ils habitent la terre. Les hommes de l'âge d'argent ont été changés en *mânes*, ou génies souterrains bienheureux, mais mortels, comme s'il pouvait y avoir de vrai bonheur sans l'immortalité. Les hommes du siècle d'airain sont descendus aux enfers, et morts sans ressource. Enfin ceux de l'âge héroïque sont allés habiter les îles fortunées aux extrémités du monde, ou les Champs-Elysées.

Les Grecs regardaient comme des dieux tous ceux qui avaient vécu depuis le commencement du monde jusqu'au partage qu'ils font faire de l'univers entre Jupiter, Neptune et Pluton, c'est-à-dire, si on veut concilier les fables avec l'histoire, jusqu'au temps de *Phaleg* et de *Nembrod*. Ils confondent tous ces premiers temps, et cela leur est commun avec la plupart des peuples, comme les Egyptiens, les Chinois, et tous ceux qui ont voulu conserver des annales des siècles les plus reculés. On voit bien qu'ils n'ont fait qu'altérer l'ancienne tradition, et qu'une connaissance confuse des vérités qui sont dans la sainte Ecriture les a jetés dans les erreurs les plus monstrueuses. On voit, par exemple, dans le texte des sep-

tante, que les géans sont fils des anges et des filles des hommes. Cette opinion même a été suivie par les plus anciens interprètes, tels que sont *Philon*, *J. Josephe*, *saint Justin*, *saint Athénagore*, *Tertullien*, *saint Clément d'Alexandrie*, *saint Cyprien*, *Lactance*, *Eusèbe*, *saint Ambroise*, etc.; et c'est sans doute sur ce fondement que les poètes grecs ont fait leurs dieux amoureux des femmes. Les anges sont appelés fils de Dieu, c'est-à-dire dieux, comme on dit, par exemple, fils des Grecs les Grecs, et comme l'Ecriture sainte nomme enfans des hommes les hommes eux-mêmes. Ce sont des expressions figurées, qui marquent avec une nouvelle force la chose qu'on veut exprimer.

L'opinion la plus commune aujourd'hui est que les anges n'ont jamais aimé les femmes. *saint Epiphane*, *saint Chrisostôme*, *saint Jérôme*, *saint Cyrille* et plusieurs autres, entendent, par ces anges amoureux, les enfans de Seth, qui épousèrent les filles de Caïn. *Philastrius* place au nombre des hérésies l'opinion contraire; elle est, à la vérité, dans les fragmens du livre d'*Enoc*, mais ce livre est apocryphe.

Il est donc très-vraisemblable que les dieux des Grecs ont été forgés sur l'idée des anges

bons et mauvais ; et de là sont venus aussi les *Egregores* des Hébreux, les *Annedots* des Chaldéens, les *Ginnes*, les *Génies*, les *Eons*, les *Archontes*, les *Titans*, les *Géans*, en un mot les dieux et les demi-dieux du paganisme. Le témoignage de *Philon* est formel sur cet article. « *Moïse*, dit cet auteur, a coutume » d'appeler *anges* ceux que les autres philo- » sophes nomment *démons*. Ce sont des ames » qui volent dans l'air, et personne, ajoute- » t-il, ne doit croire que ce soit une fable ; » l'air est plein d'animaux ; mais ils nous sont » invisibles, puisque l'air même n'est pas vi- » sible. »

DES
PREMIERS AUTELS
CONSACRÉS AU VRAI DIEU,
ET PAR QUI FUT ÉTABLI LE PREMIER CULTE PUBLIC (1).

Les autels ayant été de toute antiquité destinés à recevoir les sacrifices sanglans et non sanglans qu'on a offerts au Créateur, l'on ne peut douter que leur origine ne soit aussi ancienne que les sacrifices mêmes, c'est-à-dire que le monde; car, sans rappeler ici le premier hommage qu'Adam rendit à celui qui venait de le former à son image, ainsi que le disent la plupart des pères de l'église, l'Écriture sainte nous apprend que Caïn et Abel, instruits sans doute par l'exemple de leur père, firent chacun des offrandes au Seigneur, l'un des fruits de la terre, et l'autre des premiers nés de ses trou-

(1) Tom. V, p. 15. L'abbé *de Fontenu*.

peaux. Or, il y a bien de l'apparence que les deux sacrifices furent offerts sur quelque élévation, ou de pierre, ou de gazon, et c'est ce qu'on appelle autel (1).

Dans les commencemens du monde, il n'y avait apparemment que des offrandes particulières, que chacun présentait au Seigneur, et ce ne fut que sous *Enos* que l'on s'unit pour offrir des sacrifices en commun, sur des autels publics. La plupart des interprètes croient que ce fut ce patriarche qui, le premier, donna quelque forme au culte divin, et c'est le sens qu'ils attribuent à ces paroles de la Genèse : *Enos commença à invoquer le nom du Seigneur*, ou, comme on lit dans l'hébreu, *alors on commença d'invoquer le nom de Dieu ;* ce qui ne peut s'entendre que d'un culte public établi par ce patriarche, puisqu'on a déjà vu que Caïn et Abel avaient déjà sacrifié au Créateur. D'ailleurs, cette expression doit être ici prise dans le même sens qu'on lui donne en d'autres endroits, où elle signifie offrir des sacrifices au Seigneur. De là, conclut *Fontenu*, on doit regarder Enos

(1) Le mot français autel vient du latin *altare*, qui dérive, par contraction, de deux mots latins, *alta ara*.

comme le premier qui consacra au Créateur des autels publics.

Ce culte fut continué long-temps par les descendans de ce patriarche; mais, dans la suite, *toute chair ayant corrompu sa voie*, pour se servir de l'expression des livres saints, il n'y eut que Noé et sa famille qui demeurassent fidèles au Seigneur, et on voit ce saint patriarche qui, au sortir de l'arche, offre à Dieu des sacrifices de tous les animaux purs qui y avaient été enfermés. Les autels, que ses descendans firent élever en différentes contrées en l'honneur du vrai dieu, furent apparemment profanés dans la suite, lorsque l'idolâtrie eut inondé la face de la terre ; cependant la foi et le vrai culte se conservèrent toujours dans la famille de Sem, et par conséquent les autels et les sacrifices. Enfin l'idolâtrie faisant chaque jour de nouveaux progrès, le Seigneur choisit Abraham pour être le père des croyans; et le patriarche et ses descendans lui élevèrent plusieurs autels dans des lieux qui devinrent dans la suite les plus célèbres de la terre promise. L'Écriture fait particulièrement mention de quatre autels construits par Abraham; le premier était dans la terre des Cananéens; le second, sur une montagne entre Haï et Bethel; le troisième, dans la vallée de

Mambré; le quatrième, sur le mont Moriah un des coteaux de la montagne de Sion, o Abraham voulut immoler son fils au Seigneu

Après la mort d'Abraham, Isaac fut le ch de la religion qu'il avait apprise de son pèr et le Seigneur lui étant apparu une secon fois, dans le temps qu'il était à Bersabée, et l ayant renouvelé les promesses qu'il avait fait à Abraham, il y fit élever sur-le-champ u autel pour y sacrifier. Jacob signala aussi piété, en élevant au Seigneur plusieurs autel les plus fameux furent ceux de Bethel, d mont Galaad, et de Sichem.

Le premier de ces trois autels fut dédié, av de grandes cérémonies, sur cette même pier où, pendant son sommeil, il avait vu le Se gneur dans toute sa majesté, et qu'il avait pur fiée à son réveil, en y jetant du vin et l'huile.

C'est à l'occasion de ce monument que *Fo tenu* remarque, 1°. qu'il y a bien de l'app rence que l'usage des consécrations, si conn chez les payens, tire de là son origine; d moins, dit-il, on ne connaît aucun autel pl ancien qui ait été consacré par des libatio et des onctions; 2°. que ce monument est le pr mier exemple des autels votifs, dont il y e

dans la suite un si grand nombre chez les Grecs et chez les Romains, et qui souvent furent, par les inscriptions ou par d'autres marques, les titres originaux des plus grands évènemens de leur histoire; 5°. que l'onction de la pierre de Bethel fut la source de la consécration de ces pierres qu'on nommait *Béthyles*, sous le type desquelles plusieurs divinités payennes, et surtout la mère des dieux furent adorées.

A l'occasion de l'autel que le même Jacob fit élever avec Laban, sur le mont de Galaad, et où ils jurèrent ensemble une alliance éternelle, *Fontenu* observe, 1°. que, dès les premiers temps, les alliances et les sermens solennels se faisaient à la face des autels; 2°. que l'usage de joindre le festin aux sacrifices tirait de là son origine, Jacob ayant régalé Laban et toute sa famille, après avoir présenté son offrande au Seigneur. Souvent même, ajoute-t-il, l'autel servait de table; et tel était à Rome l'usage de l'autel d'Hercule, appelé *ara maxima*; 3°. que ce monument ramène à la première antiquité l'usage observé dans la suite de placer aux extrémités des terres, et sur les frontières des états, ces autels et ces bornes, qui, de là, devenaient sacrées et inviolables.

A l'occasion de l'autel de Sichem, que Jacob

nomma *le dieu très-fort d'Israël*, il obse que la coutume de donner des noms aux au est très ancienne, et qu'elle fut dans la s pratiquée par les payens; aussi voit-on à Rc l'autel de Jupiter *pistor*, ou le boulanger Athènes, celui d'Hercule *cynosarges*, ou chien blanc; dans la Troade, celui d'Apol *sminthien*, ou des rats.

Fontenu parle ensuite des autels que les breux élevèrent au vrai dieu dans le dés Le premier est celui que Moïse fit dresser su mont Horeb, en action de graces de la déf des Amalécites; cet autel fut nommé *le Seign est mon élévation*, ou *Dieu est mon refuge mon étendard*, suivant le grec ou l'hébr dénominations historiques, qui rappellent souvenir de la victoire à l'occasion de laqu il avait été élevé. On remarque, en pass que c'est peut-être de cet autel que les pay prirent la coutume, non-seulement d'en éle après leurs victoires, comme les historien disent de Bacchus, d'Hercule, de Cyr d'Alexandre, et de plusieurs autres, mais core de leur donner des noms qui en rap laient la mémoire. De là ces mots: *ara Jovi tori*, *Veneri victrici*, *Herculi victori*, etc.

Le second autel élevé dans le désert fut o

que le même Moïse fit construire au pied du mont Sinaï, et sur lequel on offrit des victimes pour remercier le Seigneur de l'alliance qu'il venait de contracter avec son peuple; à quoi on peut ajouter que les douze monumens qui accompagnèrent cet autel en étaient d'autres moins considérables, sur lesquels les jeunes gens choisis dans Israël offrirent des victimes pacifiques pour les douze tribus. On remarque que cet autel et ceux qui l'accompagnaient n'étaient que de gazon. Le Seigneur, pour éloigner son peuple des superstitions de l'Égypte, où les autels étaient magnifiques et construits des marbres les plus rares, avait ordonné que ceux qu'on lui élèverait dans le désert ne seraient que de terre ou de gazon.

Dieu prescrivit lui-même à Moïse la matière dont ils devaient être construits, et les ornemens qui devaient accompagner l'autel des holocaustes, nommé l'autel d'airain, et qui était destiné pour les sacrifices sanglans; celui des parfums, appelé l'autel d'or, et celui des pains de proposition. Les ornemens en étaient fort simples: quatre cornes, symbole de la force et de la sainteté, placées aux angles supérieurs de l'autel des holocaustes et de celui des parfums, en faisaient toute la décoration.

SUR

LES PETITS TEMPL

DES ANCIENS (1).

Si l'on voulait rechercher quels furent les miers peuples qui, par un motif de relig consacrèrent aux intelligences supérieure temples, où ils leur adressaient des prièr leur sacrifiaient des victimes, on entrer coup sûr dans un labyrinthe d'opinions verses, d'où il serait bien difficile de sorti crois qu'il n'est pas plus aisé de détermine juste l'époque à laquelle on bâtit les pren temples, que celle de la naissance de l'idol parmi les payens, quoique les plus savans tiquaires aient beaucoup écrit sur ce suje n'adopte point l'opinion de cet écrivain derne, qui fait remonter l'usage des templ

(1) Acad. de Cortone, tom. II, p. 211. V Traduit de l'Italien pour la première fois.

la création du monde; nos premiers pères, ayant sans doute plus de connaissance de la grandeur et de la majesté de Dieu que nous n'en avons, se gardèrent bien de le cacher en des lieux fermés par des murailles; ils pensaient que l'immensité, que la gloire de celui qui meut, pénètre et resplendit tout dans l'univers. Tel fut le sentiment d'*Héraclite* et de *Zénon*. Ce dernier, dans son livre sur les lois, défend expressément toute espèce de temples : « Le monde, dit-il, est le temple des dieux. » C'est ainsi que les premiers chrétiens répondirent aux calomnies des Gentils, qui leur reprochaient de n'avoir point de temple pour adorer leur dieu.

Le culte des faux dieux s'étant introduit après le déluge, il est évident, d'après beaucoup d'observations, que ce ne fut point de suite qu'on bâtit des temples; mais on se contenta de dresser des autels simples et grossiers. On exposa en plein air les statues des dieux dans des collines ou des lieux élevés. Ces statues étaient de pierre ou de troncs d'arbre grossièrement taillés; ce n'était quelquefois que des colonnes ou des pieux enfoncés dans la terre, pour conserver le souvenir des belles actions des héros.

on n'osa pas cependant encore
jambes et leurs bras, qui resté
buste, comme on le voit en
Musée étrusque, et en des simula
Dédale, dans la suite, ouvrit et
et les jambes des statues, et leu
telle espèce de mouvement,
Palefate, on crut que cet artis
le secret de faire marcher les sta

Mais les progrès de l'art ay
nouveau prix aux statues des d
ros, il ne parut point convenat
vrages qui avaient coûté tant de
suivant l'expression de *Maxim*
saient aux yeux du peuple p
miraculeuses, restassent expos
injures des saisons, et fussent
et ruinés. Le premier et le pl
d'éviter ce grave inconvénient :
quelque antique tronc d'arbre

des dieux, ce qui est clairement attesté par le témoignage de *Pline*. « Les arbres, dit-il, furent les temples des dieux, et, d'après un ancien usage, les habitans des campagnes leur consacraient encore le plus bel arbre. » C'est de là, peut-être, qu'est venue la coutume de placer dans les temples les statues des dieux en des cavités pratiquées sur les murailles.

Après avoir pourvu à la conservation des statues, il restait à se préserver soi-même des injures de l'air; ce qu'on ne pouvait obtenir qu'en se mettant à l'abri dans un endroit couvert : cette précaution était nécessaire à la société humaine. Je n'en finirais point, si je voulais rapporter tout ce qu'on a écrit sur les temples et sur leur origine; mon but est de parler des temples particuliers et petits.

Parmi les temples qui remontent à la plus haute antiquité, on doit compter les *tabernacles*, ou les petites *chapelles*, dont les unes étaient murées et fixées sur la terre; les autres étaient mobiles et faciles à transporter sur des chars et des charrettes. Pour commencer par ces dernières, les peuples qui passaient continuellement d'un pays dans un autre, qui, chassés, par l'ennemi, de leur patrie, ou forcés, par une trop nombreuse population, de la

quitter, allaient chercher un territoire plus vaste, ne manquaient point d'emporter les dieux de leur pays avec eux. C'est surtout en Egypte qu'on avait coutume de porter ces divinités sur des chars façonnés en forme de temples, et tirés par des hommes ou par des animaux.

Les anciens avaient aussi d'autres petits temples portatifs, copiés d'après les vrais temples, et destinés à fomenter la dévotion des étrangers qui venaient de loin les révérer, comme on voit aujourd'hui les chrétiens faire de petits sépulcres de bois, ou de toute autre matière, à l'imitation du saint sépulcre de Jérusalem. Les petits temples des Gentils étaient ordinairement d'argent ; tels étaient ceux que vendait *Démétrius*, cet orfévre d'Ephèse, qui souleva le peuple contre l'apôtre saint Paul, dont il craignait que la prédication ne lui fît perdre le débit de ces petits temples, qu'il faisait sur le modèle du grand temple de Diane d'Ephèse.

En outre, on donnait ces petits temples pour prix dans les jeux qui se célébraient par toute l'Asie avec tant de pompe. *Buonarotti* en tire la preuve d'une quantité de médailles grecques, où l'on voit, avec la table, le vase et la palme,

un, deux, et quelquefois trois de ces petits temples, ressemblans peut-être aux vrais temples dans lesquels on adorait les dieux du pays. A ces temples, on peut joindre encore ceux dont parle *Pausanias*, et dont le même *Buonarotti* a fait la description; on les nommait *trésors*, et leur intérieur renfermait les petites statues des dieux, lesquelles on offrait en présent aux temples les plus célèbres de la Grèce. Je présume que ce sont des présens de cette espèce que représentent ces médailles où l'on voit des divinités qui tiennent un petit temple à la main; apparemment qu'elles veulent montrer par-là leur satisfaction particulière d'être honorées dans un plus grand temple; comme il est des monumens chrétiens où des saints portent, pour la même raison, dans leur main, de petits temples qui représentent leurs basiliques.

Quant aux petits temples qui n'étaient point portatifs, leur usage est très-ancien chez nos Étrusques. Les Latins en avaient d'abord dans les campagnes : ils ressemblaient à ces petites chapelles que l'on voit encore aujourd'hui au bord des champs ou des chemins. La majeure partie de ces temples était consacrée à Sylvain ou à Priape. On trouvait encore une grande

quantité de ces petits temples dans les rues de Rome et au dedans du cirque; quelques-uns étaient attachés aux parties latérales extérieures des grands temples; on en voyait jusque dans les temples mêmes. On en comptait trois dans le temple de Jupiter capitolin; l'un dédié à ce dieu, l'autre à Junon, et le troisième à Minerve.

On mit encore de ces petits temples dans les maisons où l'on avait des dieux particuliers; ils étaient le plus souvent placés dans cette partie de la maison qu'on appelait le *penetrale*, le *lararium*, le *sacrarium*. On donnait le nom de *lares*, de *penates* aux dieux renfermés dans ces petits temples. Ces dieux privés portèrent le nom de *dieux domestiques*; de là vient qu'on lit souvent sur des marbres antiques: IOV DOMESTICO. APOLLINI DOMESTICO. LARIBVS DOMESTICIS, et avec les lettres initiales seulement. I. O. M. D. *Jovi optimo Maximo Domestico*. Tous ces dieux avaient dans l'intérieur des maisons leur petit temple, comme nous dirions leur petit autel.

Quelques historiens rapportent qu'on avait rendu des honneurs divins à de simples particuliers, et qu'on leur avait consacré de petits temples dans l'intérieur des maisons, soit pour un motif de parenté, soit par amitié, soit pour

honorer leurs talens ; ils en donnent pour preuve le culte qu'Auguste rendit à Germanicus, et Vitellius à Narcisse et à Pallas. Ils ajoutent une inscription grecque de *Minucius Anthimius* et de *Scribonie* son épouse, qui dressèrent un petit temple à leur fils *Minucius Anthimianus*, comme à leur *dieu domestique*. Mais je suis persuadé que des cultes de cette espèce n'étaient que des honneurs rendus à la mémoire de personnes chéries, honneurs qui passaient à la vérité les bornes convenables. Je crois qu'on plaçait leurs statues dans le plus bel endroit de la maison, comme à des pères bienfaisans, protecteurs des familles.

On donnait quelquefois à la figure des morts, qu'on avait soin d'habiller, les attributs des dieux du premier ordre; ce qui, par la suite, faisait douter à qui s'adressaient ces hommages, à ces dieux ou à ces défunts. C'est ainsi qu'en usa *Charite*, cette jeune femme dont parle *Apulée;* elle fit peindre son époux qui avait été tué, à l'image du dieu Bacchus, et lui consacrant les honneurs divins, elle fit son éternel tourment de ce qui paraissait devoir être sa consolation.

Je terminerai mes observations sur ces petits temples des dieux domestiques par la conjec-

ture suivante : Je présume que c'est aux déc
rations de ces monumens qu'on doit tant
petits chapiteaux, de petites corniches, de p
tites colonnes, d'autels et de bases, tant
marbre que de métal, qu'on voit aujourd'h
dans le musée des antiquaires ; comme aussi
pense qu'à ces temples appartenait la proc
gieuse quantité de ces petites idoles qui so
parvenues jusqu'à nous, et que les ancie
faisaient en cire, en fer, ou en terre cuite.

DES TEMPLES

DE L'ANCIENNE ROME;

Leur Origine, leur Consécration, leur Structure (1).

Les anciens Romains ont eu beaucoup d'attachement pour la religion ; il ne leur arrivait guère d'heureux succès qui ne fût suivi de la construction de quelque temple. Le nom des temples consacrés aux dieux tire son origine du temple Augural, c'est-à-dire, d'un enclos dans lequel les augures observaient le vol des oiseaux. Tous les lieux tracés par les augures, bien qu'ils ne fussent pas destinés au culte de la religion, étaient aussi appelés temples.

Les premiers hommes, vivant dans les forêts, n'ont point eu d'autres temples que des bois sacrés, ordinairement plantés sur des hauteurs ; et comme on ne s'y assemblait que pen-

(1) Tom. I, p. 199, *Simon*, 1705.

dant la nuit, ils étaient éclairés de quantité de lumières, ce qui leur fit donner le nom de *Luci.*

On commença ensuite à bâtir des temples dans les villes. Quelques peuples, tels que les Perses, les Indiens, les Gètes et les Daces persistèrent dans l'ancien usage; ils ne croyaient pas, comme dit *Cicéron : Parietibus includendos deos, quibus omnia deberent esse patentia.*

Les uns attribuent la fondation des premiers temples à Janus, par l'invocation duquel on commençait dans les sacrifices; les autres à Faune, d'où vient le mot de *fanum.* Ces premiers temples n'étaient probablement que des bois sacrés; les Romains, au rapport de *Varron,* ayant été cent-soixante-dix ans sans temples. Ainsi, le temple de Jupiter Férétrien et celui de Jupiter *Stator* n'étaient point apparemment consacrés, et le temple de Janus ne doit être considéré que comme un monument de l'union des Romains et des Sabins, dont la statue de ce dieu à deux visages était le symbole, et le fut aussi de la paix et de la guerre.

Les formalités requises pour l'établissement d'un véritable temple étaient l'autorité des lois,

l'observation des auspices, les cérémonies de la consécration,

Un magistrat qui avait fait vœu de bâtir un temple n'engageait point la république sans son consentement. Quand la construction du temple avait été résolue dans le sénat, il fallait une loi ou un plébiscite pour l'exécution du projet. Sous les empereurs, leur volonté tenait lieu de loi; ensuite on consultait les augures, qui s'assemblaient par ordre des décemvirs, c'est-à-dire, des commissaires nommés pour la conduite de l'ouvrage. Les augures commençaient par le choix du terrain; en quoi ils avaient égard à la nature et aux fonctions des dieux auxquels le temple devait être consacré.

Suivant les observations de *Vitruve*, les temples de Jupiter, de Junon et de Minerve devaient être construits sur des hauteurs, parce que ces divinités avaient inspection sur toutes les affaires de l'empire, dont elles prenaient un soin particulier. Mercure, Isis et Sérapis, dieux du commerce, avaient leurs temples proche des marchés; ceux de Mars, de Bellone, de Vulcain et de Vénus étaient hors de la ville. On les regardait comme des divinités ou turbulentes ou dangereuses; il est vrai

que ces convenances n'ont pas été toujou exactement observées.

Les augures prenaient ensuite les auspice et si les auspices étaient favorables, ils tı çaient le plan du temple ; c'est ce qu'on app lait *effari* ou *sistere templum*. On posait première pierre avec plus de cérémonie enco les vestales, accompagnées de jeunes garçons de jeunes filles ayant père et mère, arrosai la place de trois sortes d'eaux ; on la purifi encore par le sacrifice d'un taureau blanc d'une vache. Le grand prêtre invoquait dieux auxquels le temple était destiné ; la pier sur laquelle étaient gravés les noms des mag trats et du souverain pontife était mise da la fondation avec des médailles d'or et d'arge et du métal tel qu'il sort de la mine, aux clamations du peuple, qui s'empressait d'y pı ter la main.

Lorsque le temple était bâti, on en faisait dédicace. Cette fonction appartenait, dans premiers temps, aux grands magistrats ; ensui à cause des discussions qui survinrent à ce occasion, on eut recours à la puissance peuple ; enfin, on en laissa la disposition sénat, avec l'intervention des tribuns du peup qui n'y eurent plus de part sous les empereu

Le jour de la dédicace d'un temple était une fête solennelle, accompagnée de réjouissances extraordinaires ; on immolait des victimes sur tous les autels, on chantait des hymnes au son de la flûte ; le temple était orné de fleurs et de bandelettes. Le magistrat qui faisait la cérémonie mettait la main sur le jambage de la porte, appelant à haute voix le souverain pontife, pour lui aider à s'acquitter de cette fonction, en prononçant devant lui la formule de la dédicace, qu'il répétait mot à mot. Ils étaient si scrupuleux sur la prononciation de ces paroles, qu'ils s'imaginaient qu'un seul mot ou une syllabe oubliée ou mal articulée gâtait tout le mystère. C'est pourquoi le grand pontife Métellus, qui était bègue, s'exerça plusieurs fois pour pouvoir bien prononcer le mot *piferæ*.

Le deuil était incompatible avec la solennité ; on le quittait pour y assister en habit blanc. Sur ce prétexte, les ennemis d'*Horatius Pulvillus*, qui faisait la dédicace du temple du Capitole, vinrent troubler la cérémonie, en lui annonçant la fausse nouvelle de la mort de son fils ; mais il la reçut sans s'émouvoir, et continua ce qu'il avait commencé.

Un temple ne pouvait être consacré sans la

statue du dieu, qui devait être placée au mili
Il y avait au pied un autel, sur lequel la p
mière offrande qu'on faisait était des légu
cuits dans l'eau, et une espèce de boui
qu'on distribuait aux ouvriers qui l'avai
élevé.

Les noms des magistrats étaient gravés
frontispice des temples qu'ils avaient déd
Ceux qui les faisaient rebâtir, en y mettant
nouvelles inscriptions, n'en ôtaient pas cel
des premiers fondateurs.

Les temples étant destinés au culte des dieu
on avait égard, dans leur structure, à la nat
et aux fonctions qui leur étaient attribué
Ainsi, suivant *Vitruve*, les temples de Jupi
foudroyant, du Ciel, du Soleil, de la Lun
du dieu Fidius devaient être découverts. On
servait cette même convenance dans les ord
d'architecture. Les temples de Minerve, de M
et d'Hercule devaient être d'ordre doriq
dont la majesté convenait à la vertu robu
de ces divinités. On employait, pour ceux
Vénus, de Flore, de Proserpine et des nymp
des eaux, l'ordre corinthien ; l'agrément
feuillages, des fleurs et des volutes dont il
égayé, sympathisant avec la beauté tendr
délicate de ces déesses. L'ordre ionique,

tenait le milieu entre la sévérité du dorique et la délicatesse du corinthien, était mis en œuvre dans ceux de Junon, de Diane et de Bacchus, en qui l'on voyait un juste mélange d'agrément et de majesté. L'ouvrage rustique était consacré aux grottes des dieux champêtres. Tous les ornemens d'architecture que l'on voyait dans les temples faisaient aussitôt connaître la divinité qui y présidait.

L'aspect des temples célèbres était magnifique. On trouvait d'abord une grande place accompagnée de galeries couvertes, en forme de portiques, à l'extrémité de laquelle on voyait le temple, dont la figure était le plus souvent carrée. Il était ordinairement composé de quatre parties; savoir, d'un porche ou vestibule, faisant la façade, d'une autre semblable pièce à la partie opposée, de deux ailes formées de chaque côté par divers rangs de colonnes, et du corps du temple, appelé *Cella*. Ces trois premières parties ne se trouvaient pas dans tous les temples.

Les temples, environnés de colonnes de toutes parts, s'appelaient *peripteres*; on leur donnait le nom de *dipteres*, quand il y en avait un double rang.

La plupart de ces pièces se trouvaie
les basiliques, qui étaient des hôtels put
villes et des communautés, dont on a
plusieurs en églises.

Le corps du temple était sans croisées
recevait de jour que par les portes ou
haut, quand il était sans toit.

Bien que la partie du temple appelé
fût destinée au culte de la religion, on n
sait pas d'y traiter d'affaires profanes a
sacrifices, en tirant des voiles qui cou
les statues et les autels. Elle ne pouvait é
diée à plusieurs divinités, à moins qu'e
fussent inséparables, comme Castor et P
mais plusieurs dieux pouvaient avoir c
la sienne sous un même toit, et alors ce
s'appelait *delubrum*, quoique ce terme s
terme générique.

La statue du dieu y était placée quel
dans une niche ou tabernacle appelé *æd*
Elle regardait le couchant, afin que ceu
venaient l'adorer, eussent le visage tourn
l'orient. Autour était le sanctuaire. Il y
ordinairement trois principaux autels d
temple; le plus considérable était placé a
de la statue. Il était fort élevé, et pa

raison on l'appelait *altare*. On brûlait dessus l'encens et les parfums, et l'on y faisait des libations. Le second était devant la porte du temple, et servait aux sacrifices. Le troisième était un autel portatif nommé *anclabris*, sur lequel on posait les offrandes et les vases sacrés. Les autels des dieux célestes étaient plus hauts que les autres; ceux des dieux terrestres étaient plus bas, et ceux des dieux infernaux fort enfoncés. Il y avait toujours grand nombre de tables, de toute sorte d'ustensiles et de vases sacrés dans les temples. On suspendait les offrandes et les présens à la voûte nommée *Tholus*. On attachait aux piliers les dépouilles des ennemis, les tableaux votifs, les armes des gladiateurs hors de service. Tout ce qui servait aux temples, comme les lits sacrés appelés *pulvinaria*, et les présens qu'on y avait offerts, étaient gardés dans une manière de trésor appelé *donarium*. Les particuliers y mettaient aussi leurs effets en dépôt.

Les statues des hommes illustres, leurs images en bas-relief enchâssées dans des bordures appelées *clypei votivi*, et les tableaux représentant leurs belles actions et leurs victoires, faisaient l'ornement des temples. L'or, le

bronze, le marbre et le porphyre y étaient employés avec tant de profusion, que l'on peut dire que la somptuosité de ces édifices était digne de la grandeur et de la magnificence de l'ancienne Rome.

SUR

LES LOUANGES

Que les Égyptiens rendaient à Dieu par le concert de sept voyelles (1).

DANS le livre *sur l'Élocution*, attribué à *Démetrius de Phalère*, se trouve un passage qui mérite une attention particulière. « En Egypte, y est-il dit, on adore les dieux par le son de sept voyelles ; ce son est si agréable qu'il remplace les accords de la flûte et de la harpe (2). Oter ce concert, c'est ôter de la prière toute espèce d'harmonie et de charmes. »

Quel que soit le véritable auteur de cet ouvrage, il paraît qu'il vivait du temps de M. *Antonin*; c'est, du reste, ce qui importe peu à mon

(1) Mémoire de Gotting, tom. I, p. 245. *Gesner* (Jean-Mathias). Traduit du latin pour la première fois.

(2) Les Égytiens méprisaient la musique, s'il faut en croire *Diodore* de Sicile.

sujet. Supposons donc l'Egypte telle qu'elle était dans le second siècle du christianisme, époque à laquelle ses habitans louaient Dieu par le concert de sept voyelles. Il n'est pas étonnant que *Démétrius*, étant payen, parle de plusieurs dieux, puisque les Hébreux eux-mêmes croyaient rehausser la nature de leur unique dieu, en le bénissant sous la dénomination de plusieurs dieux. Observons que l'Egypte, surtout sa partie maritime, dans ce temps-là, et depuis que Psammetichus eut appelé les Grecs, devint l'asile de divers étrangers, qui pratiquaient diverses religions. Alexandrie fut ouverte à toutes les nations, qui chacune y portait son culte.

Mais à quelle langue appartenaient les sept voyelles dont il s'agit? Que les Egyptiens eussent dans leur langue ces voyelles, c'est démontré par l'alphabet et la grammaire coptes, qui étaient en usage chez les Egyptiens à l'époque de l'ouvrage dont nous avons parlé. *Démétrius* ne dit point si c'étaient les Egyptiens eux-mêmes ou bien leurs prêtres qui célébraient par le concert de ces voyelles les louanges de Dieu, il dit seulement que *des prêtres* en Egypte les célébraient ainsi. Il laisse donc le lecteur dans l'incertitude si cet usage

appartenait aux indigènes ou aux étrangers qui s'étaient venus transplanter chez eux.

Mais, par le passage même de l'auteur, il conste assez que ces voyelles étaient grecques. On sait que les Grecs avaient, long-temps avant que de passer sous le joug des Macédoniens, sept voyelles dans leur alphabet, témoin ce passage d'*Hippocrate, de dietâ*, liv. 1, où il est dit que les figures *des sept voyelles* renfermaient les commencemens de toute science écrite.

Maintenant on demandera pourquoi ces prêtres célébraient les louanges de Dieu par le moyen de ces voyelles, soit grecques, soit égyptiennes. *Galée*, en son commentaire sur le livre de *Démétrius*, et *Bernard*, dans le sien sur *Josephe*, prétendent que ce culte se rapportait aux sept planètes auxquelles correspondaient les principaux dieux d'Egypte; il serait difficile de justifier cette assertion, et le célèbre *Jablonsky* est d'un sentiment tout contraire.

Quant à moi, je ne vois rien de mieux que de rapporter les paroles de *Démétrius* à Jehovah, nom du Seigneur, composé de sept voyelles (1). A l'appui de mon opinion, je vais

(1) D'où cet académicien conclut que les Egyptiens

citer *Eusèbe*, qui, en enseignant les étymologies mosaïques, s'explique en ces termes « C'est dans la composition de sept voyelles qu'est renfermée, suivant les Hébreux, l'expression d'une dénomination secrette, qu'ils attribuent à la puissance divine, par l'expression de quatre élémens; les enfans tiennent de leurs pères que ce nom est ineffable et doit rester inconnu au commun des hommes. » Ce nom secret est renfermé en hébreu dans quatre lettres, et en grec dans les sept voyelles de cette langue.

adoraient Dieu sous ce nom. Ici se présente une forte objection : comment ce peuple pouvait-il adorer le dieu des Israélites, leur ennemi ? Pour justifier l'authenticité de ce culte, il suffit de se souvenir qu'il régnait à Alexandrie un mélange de toute espèce de superstitions avec la vraie religion ; que dans cette même ville, et dans la même église, on voyait pratiquer tout à la fois le culte des idoles, le judaïsme et le christianisme.

EXPLICATION

Du passage de l'Apocalypse de Saint-Jean, sur les Sept esprits, par le sens donné à sept voyelles (1).

Je vais donner un nouveau lustre aux sept voyelles dont je viens de parler, en leur assignant une place dans l'Apocalypse de saint Jean, pour expliquer ce passage très-difficile, où il souhaite la paix et la grace aux sept églises d'Asie, au nom des *sept esprits* qui sont devant le trône de Dieu. Qu'on se souvienne d'abord qu'autrefois les Hébreux avaient coutume d'appeler les voyelles des esprits; les sept esprits qui sont devant le trône de Dieu équivalent par conséquent aux sept voyelles grecques : mais ces voyelles signifient Jehovah, comme je viens de le prouver ; c'est donc au nom de Jehovah, de dieu même, que l'a-

(1) *Ibid.* Le même.

pôtre souhaite la paix et la grace aux sept églises (1).

D'ailleurs, est-il étonnant que *Jean*, hébreu de naissance, ait emprunté des Hébreux cette manière de s'exprimer, qu'il ait mis le nom de Dieu, de Jésus, pour Dieu, pour Jésus lui-même? Il est dans l'Apocalypse d'autres

(1) Au premier coup-d'œil ce raisonnement paraît captieux; mais j'ose assurer que cette interprétation est plus piquante, plus originale que vraie. Voici le verset de l'Apocalypse:

« Jean, aux sept églises qui sont en Asie. Je vous souhaite paix et grace par celui qui est, qui était, et qui doit venir, et par les *Sept esprits* qui sont devant son trône. »

Si par ces sept esprits on entendait Jehovah, suivant la version de *Gesner*, Jehovah étant le-même que celui qui est, qui était, et qui doit venir, ne serait-ce pas tout de suite une répétition de la même idée? Eh! d'ailleurs, comment concevoir Jehovah, Dieu, devant le trône de Dieu? Les Pères et les Commentateurs sont partagés, il est vrai, sur le sens de ce passage. Quelques anciens ont regardé ces sept esprits comme le Saint Esprit lui-même; ils lui ont donné le nom de sept, à cause des sept dons qu'il fait aux hommes, et qui sont rapportés dans Moïse; mais par ces sept esprits il est plus à propos d'entendre les anges.

passages plus clairs, ou du moins plus à notre portée, où le Christ est représenté comme synonyme des sept esprits, où cet agneau de Dieu, Dieu lui-même, a sept yeux, qui sont sept esprits répandus sur toute la terre.

SUR

LE CULTE

Que les Égyptiens rendaient à Jehovah, *sous le nom de* Cnuph *ou* Demiurgos (1).

QUOIQUE je sois fort éloigné de croire que les Israélites aient puisé à l'école des philosophes d'Egypte la connaissance du vrai dieu, leurs rits et leurs nombreuses cérémonies, que je sois au contraire persuadé, d'après le témoignage authentique de *Moïse*, que cette connaissance du seul et vrai dieu, nommé depuis *Jehovah*, ils la tenaient par tradition de leurs ancêtres, je regarde néanmoins comme une chose très-importante à la mission divine de *Moïse*, et à l'honneur de la chrétienté, si je puis prouver que le même Jehovah fut un objet de culte pour les Egyptiens eux-mêmes.

(1) Mém. de Gotting, tom. I, p. 267. (*Michaelis* J. Dav.) Trad. du latin pour la première fois.

Ce culte, je le fais remonter au temps des Pharaons. Pharaon Nécho, après avoir conquis la Judée, lui donna pour roi Éliacim ; ce mot Éliacim signifiait *Dieu affermira ;* il fit prendre à ce nouveau roi le nom de Jojacim, c'est-à-dire, *Jehovah affermira.* Par ce changement, il voulut montrer aux vaincus que le roi d'Égypte ne méprisait pas leur dieu, qu'il entendait que ce nouveau royaume dût son affermissement à Jehovah, et non à des dieux étrangers ; n'était-ce point donner à connaître qu'il avait lui-même de la vénération pour Jehovah?

Il n'est pas étonnant que les Egyptiens aient compté Jehovah parmi leurs dieux, puisque leur superstition en admettait beaucoup d'étrangers, et que Moïse, en invoquant Jehovah, avait opéré de très-grands miracles, dont les mages reconnurent publiquement la vérité, attestant qu'ils étaient l'ouvrage d'un dieu, et non celui d'un homme.

On ajoute, et le bruit s'en répandit dans l'Orient, que ces mages, n'ayant pu opérer les mêmes prodiges que Moïse, furent si frappés de son pouvoir, qu'ils le reconnurent hautement pour un envoyé de Dieu ; bien plus, on rapporte que, suivant la coutume des

Orientaux, ils se prosternèrent à ses pied
l'adorèrent; hommage qui fut puni de m
par ordre de Pharaon. *Eusèbe* rend com
d'après *Artapan*, du différent qui s'éleva e
les prêtres d'Héliopolis et ceux de Memp
concernant le passage de la mer Rouge,
les premiers regardaient comme un vrai
racle, tandis que les prêtres de Memphis v
laient soutenir le contraire.

Les miracles de Moïse avaient inspiré
telle frayeur aux Egyptiens, qu'ils ne p
vaient s'empêcher d'adorer le dieu au
duquel il faisaient de si grands prodiges. Il
raît qu'ils le confondaient avec leur *Dem*
gos, appelé *Cnuph* dans leur langue. Les g
tiques, qui avaient hérité de la philosoph
de la tradition égyptienne, prétendaient qu
Demiurgos était le dieu de Moïse, que c'ét
lui que les Israélites avaient dû leur sorti
l'Egypte.

Suivant leur système impie et blasphé
toire, Demiurgos, né du dieu suprême, a
créé cet univers avec moins de sagesse qu
puissance, et ce dieu suprême n'avait auc
ment concouru à cette création; on donn
Demiurgos différentes formes : tantôt o
représentait sous celle d'un serpent,

un petit corps et deux cornes; tantôt sous celle d'un taureau ; les Thébains, plus raisonnables que le reste des Egyptiens, prétendaient qu'il n'avait point eu de commencement, qu'il n'aurait point de fin, et le retraçaient sous la figure symbolique d'un homme, de la bouche duquel sortait un œuf, image du monde.

L'existence de ce culte, plus pur et plus saint, qui, professé par Moïse, fut pour les Egyptiens une occasion de confondre Jehovah avec Demiurgos, est appuyée par *Plutarque* et par *Eusèbe :* Les Egyptiens, dit le premier, en parlant d'Isis et d'Osiris, payaient des tributs considérables pour les honneurs funèbres des animaux qu'ils avaient adorés; les seuls Thébains ne donnaient rien, ne regardant comme un dieu aucun être sujet à la mort; mais seulement Cnuph, qui était de toute éternité ». *Eusèbe* rapporte formellement que les Egyptiens adoraient Demiurgos sous les traits d'un homme, et qu'on lui consacrait des brebis, parce que les anciens se nourrissaient de leur lait.

Je suis étonné que le savant *Jablonsky* avance que les témoignages de ces deux écrivains tiennent plutôt de la philosophie grecque d'Orphée, que de la doctrine de l'ancienne

Egypte (1). L'objection qu'il fait à *Eusèbe* ı
me paraît pas fondée ; il assure que les Egy
tiens n'ont jamais désigné le dieu Cnuph q
sous le symbole d'un serpent, tandis que da
un autre passage fort précis il assure qu'
l'avaient adoré sous la forme d'un bœuf (2
encore eût-il dû, d'après le passage de *Pl*
tarque, excepter les Thébains, qui montraie
un souverain mépris pour tous ces dieux me
tels ; ils ne pouvaient donc pas révérer Cnup
sous la figure d'un serpent, vu que le serpe
venant à mourir, il leur aurait fallu donn
pour ses funérailles, des sommes considérabl
qu'ils avaient toujours refusées.

Jablonsky insiste et prouve que les Thébai
ont adoré le crocodile, l'aigle, le bélier
même le serpent (3); mais on lui répond q
ce peuple ne regardait point comme des die
ces animaux, mais comme des génies sup
rieurs, émanés de Demiurgos, leur unique
vrai dieu.

Mais d'où vient que les Egyptiens ont co
fondu Jehovah avec Demiurgos ? C'est q

(1) *In panth.*, *l.* 1, *c.* 4, *p.* 95.

(2) *Ibid parag.* 10, *cap. citati.*, *p.* 99.

(3) *In panth.*, *l.* 1, *parag.* 3, *c.* 4, *p.* 84, 85.

Moïse, leur annonçant que son dieu était le créateur du ciel et de la terre, ils attribuaient eux-mêmes cette création à leur Demiurgos; il n'est donc pas étonnant qu'ils les aient confondus ensemble. Une autre superstition naquit de cette confusion; les Israélites à peine sortis du désert, sacrifièrent au veau d'or. Ce veau paraît n'avoir été autre chose que le symbole du temple égyptien, s'il faut en croire *Jablonsky;* il parle du culte rendu à ce dieu, sous la figure d'un bœuf (1). Les Egyptiens avaient coutume de mêler les dieux immortels avec des dieux mortels et matériels; c'est par suite de cet usage qu'ils adorèrent le Nil, l'appelèrent *Ichnuph*, et le représentèrent sous la forme d'un bœuf. Aaron pouvait donc, avec quelque apparence de vérité, emprunter cette même forme pour honorer Jehovah; il commit sans doute un grand sacrilège; mais voyant que les Israélites se précipitaient aveuglément dans l'idolâtrie, et voulaient absolument rendre un culte à des dieux visibles, pour arrêter une sédition devenue presque inévitable, il leur proposa d'adorer, sous la figure d'un veau, Jehovah, l'ancien objet de leur culte, en lui donnant les

(1) *L.* 1, *c.* 4, *parag.* 10, *p.* 99.

sainte, on excuse plutôt ce
culte aux veaux que ceux
Baal.

DE

L'IDOLATRIE DES BOIS,

DES FONTAINES ET DES PIERRES,

CHEZ LES ANCIENS BELGES (1).

Quand les Belges eurent appris à se faire des idoles, ils les renfermèrent dans de petites chapelles, faites d'abord de simples branchages, et ensuite plus régulièrement de bois ou de pierre, mais toujours dans quelque forêt sacrée. C'est ce qu'on appelait *casulæ*, *fana*. Ils allaient souvent y faire des sacrifices, mangeant les viandes offertes à l'idole du lieu. *Fanum* signifie un temple des Gentils; d'où vient le nom de *fanatici*, fanatiques, dont on se servait au moyen âge, pour dire les payens (2).

(1) Acad. de Brux., tom. I, p. 460; *Desroches*.

(2) Voyez *Ducange*, au mot *fanatici*. Il cite ce passage du 65e. chapitre de *Frédégaire* : *Fertur eorum deum fuisse locutum, quem fanatici nominant VVodanum*.

Le culte que les premiers habitans de la Belgique rendaient à la divinité, au milieu des bois, passa enfin aux arbres mêmes. Les prédécesseurs de Clovis les adoraient et y offraient des sacrifices, au rapport de *Grégoire de Tours*. *Baudemont* l'assure, en paroles bien formelles des habitans de Gand. Le pape saint Grégoire exhorte la reine Brunehaut à ne plus souffrir en ses états les adorateurs des arbres. Les lettres de *saint Boniface*, les capitulaires de *Baluze*, les synodes du temps en fournissent une infinité de preuves.

C'est dans ces bois et aux pieds de ces arbres qu'ils célébraient la fameuse neuvaine, offrant pendant neuf jours du neuvième mois de l'année, chaque jour, les têtes de neuf animaux, d'où ce mois fut nommé *halegmonath*, qui veut dire le *mois sacré*.

Les anciens Belges faisaient les tombeaux en rase campagne et souvent le long des grands chemins. Ils avaient coutume de les couvrir de trois grosses pierres, deux à quelque distance l'une de l'autre, et la troisième par dessus. On trouve encore (1) de ces tombeaux en plusieurs

(1) En 1773, l'année que le discours sur la *Religion des peuples de l'ancienne Belgique*, d'où cette pièce est extraite, fut prononcé.

pays du Nord, mais nulle part en si grande quantité qu'en celui de Drenthe, dans la province d'Overissel. Comme les pierres couvraient les cendres des morts, on croyait que leurs mânes y habitaient, ou du moins que, de temps en temps, ils venaient y faire quelque séjour.

Les payens, soit pour honorer ces morts, soit pour apprendre l'avenir par le son qu'on faisait rendre à ces pierres, y venaient souvent prier, faire des sacrifices, et allumer des cierges et des flambeaux. Les nouveaux convertis ne quittèrent que difficilement cet usage : de là cette formule d'interrogation dont se devait servir l'évêque, en faisant la visite de son diocèse : « *Si aliquis vota ad arbores, vel ad fon-* » *tes, vel ad lapides quosdam quasi ad alta-* » *ria faciat, aut ibi candelam seu quodlibet* » *munus deferat.* » Et cet endroit d'un ancien pénitentiel : « *Venisti ad aliquem locum, id est ad fontes vel ad lapides, et ibi aut candelam aut faculam pro veneratione loci incendisti.* » Et enfin cette loi de Charlemagne : « *De arboribus, vel petris, vel fontibus, ubi aliqui stulti luminaria vel alias observationes faciunt : omninò mandàmus ut iste pessimus usus et Deo execrabilis, ubicunque invenitur,*

tollatur et destruatur. » L. 1, capit. cap. 64 (1.

L'utilité des sources, l'ignorance totale de l'on était sur leur origine, suffisait pour en faire des divinités et leur attirer des sacrifices

(1) « Au sujet des arbres, des pierres et des fontaines où quelques insensés vont allumer des flambeaux et faire des observations, nous ordonnons que cet usage exécrable aux yeux du Seigneur soit détruit partout où il pourra avoir lieu. » *Capit. liv.* 1, *chap.* 64.

SUR LES CHÉRUBINS (1).

Plusieurs savans Hébreux rapportent que les chérubins étaient des enfans ailés ; ce sentiment est réfuté par d'autres savans de leur nation, qui prétendent qu'on peut donner ce nom de chérubin à toutes les formes et images quelconques ; que ce même nom convient particulièrement à la figure d'un bœuf : telle est l'opinion d'*Abenezra*, qui veut que les chérubins soient non-seulement les formes du bœuf, mais encore celles du lion, de l'homme et de l'aigle. Des écrivains de nos jours ont pensé que tous les chérubins étaient l'image des saints ; cette assertion est du ressort de la théologie typique ; c'est sous d'autres rapports que je présente ce mémoire.

Le principal endroit où il est parlé des chérubins, c'est un passage du commencement des prophéties d'*Ézéchiel*, où ce prophète décrit

(1) Comm. de Gœtt., tom. I, p. 157; *Michœlis* (J. D.) 1751. Trad. du latin pour la première fois.

quatre animaux qui soutiennent une épaisse nuée et le trône même de Dieu. Sous cette nuée il voyait les roues et les quatre animaux portés par le vent, et du milieu d'eux sortait la foudre. Le char du Très-Haut, auquel étaient attelés ces quatre animaux, était environné de l'arc-en-ciel. « Ces animaux, ajoute ce prophète, presque à chaque verset du dix-septième chapitre, étaient des chérubins. « *Et Tollebantur cherubi, hoc est, animal, quod videram ad fluvium Chaboram, hoc est animal, quod videram sub Deo Israelis ad Chaboram fluvium, atque agnovi quod cherubi essent.* Qui ne reconnaît à ces mots, à cette foudre qui sort du sein de ces animaux, une fiction poétique, la même que les Latins ont employée, lorsqu'ils ont donné à leur Jupiter des chevaux tonnans, pendant qu'il lançait la foudre (1)? Les chérubins ne doivent-ils pas être poétiquement regardés comme les chevaux tonnans du Seigneur? « Les chérubins, dit *Isiodore*, sont le trône et le char de Dieu. »

David, dans le dix-huitième psaume, se

(1) *Namque Diespiter*
Plerumque per purum tonantes
Egit equos. Hor.

sert de la même figure en parlant des chérubins : « *Inclinavit Deus cœlum*, dit-il, *ac nimbus erat sub pedibus ejus. Vectus est cherubo, volitavitque, et ferebatur alis venti* » : au lieu de *vectus est cherubo*, un poète latin eût dit : *curru, seu equis tonantibus vectus est.*

Quant aux chérubins placés, suivant le récit de *Moïse*, à la porte du paradis terrestre pour en défendre l'entrée à l'homme qui venait de pécher, quant à ce glaive de feu dont ils étaient armés, ce sont encore des expressions figurées, qui signifient les tempêtes continuelles et les coups de foudre qui se faisaient entendre aux approches du jardin d'Eden, pour inspirer une frayeur perpétuelle à Adam, et l'écarter ainsi de l'arbre de vie (1). D'ailleurs, comment supposer l'existence d'un glaive, autrement qu'au figuré, puisque, suivant l'Écri-

(1) L'auteur de ce Mémoire a fort heureusement rendu ce passage de Moïse dans les vers suivans, jaloux, dit-il, de se mesurer avec les poètes orientaux.

Fulminis hic telum omnipotens, currumque tonantem
Constituit, scelus effrenum rutilante coercens
Flammâ, mortales sacrum ne invadere pomum
Ausi immortales fierent, innoxiaque essent
Crimine furta novo.

ture sainte, on ne connut point, avant *Tha*
balcain, ni fer, ni glaive? Il paraît que *Moïse*
en s'exprimant ainsi, conservait littéralemen
le texte des vers historiques des poètes ancien
qu'il copiait (1).

Il n'entre point, dans le sujet que je me su
proposé d'examiner, si jamais les chérubin
n'ont paru sous quelque forme d'hommes o
d'anges; ce sont, à mon avis, les chevaux d
char tonnant; mais ces mêmes chevaux on
pu avoir d'autres fonctions, et le poète sacré
pu représenter, sous leurs traits, des homme
et des anges. A la vérité, il n'est point d'exem
ple que des anges aient été attelés au char d
Dieu, et qu'ils aient alors porté le nom de ché
rubins; cependant cela peut avoir eu lieu pa
une licence poétique.

La figure des chérubins, suivant *Spencer*
tenait de l'oiseau, de l'homme et du quadru
pède; il a traité ce sujet trop amplement dan
son troisième livre sur les Lois des Hébreux
pour que je m'en occupe. Je croirais volontier
que *Moïse* n'a imaginé ses chérubins que d'a

(1) J'ai traduit littéralement la pensée de l'auteur
mais je crois qu'il lui eût été bien difficile de la justifier.

près les sphinx d'Egypte (1). *Spencer* dit formellement que, dans les monumens d'Egypte, qu'une longue suite de siècles n'avaient pas entièrement détruits, on remarquait des figures semblables à celles des chérubins. Il y avait cependant une différence entre ceux-ci et les sphinx que les Egyptiens adoraient, c'est que les chérubins avaient leurs visages profondément inclinés, ce qui ne convient pas à des dieux.

Quoi qu'il en soit, je me garderai bien d'avancer que *Moïse* eût placé dans le sanctuaire des figures auxquelles la superstition avait fait élever, en Egypte, des autels. Du reste, s'il était vrai qu'il fallût rapporter la figure des

(1) Moïse, faisant mention des chérubins long-temps avant Ezéchiel, en parle comme d'une chose ou d'une figure très-connue; d'où il résulte que l'on connaissait le nom de chérubins avant Moïse, et que cette connaissance était plutôt venue des Egyptiens que des Israélites; c'est chez eux que les Juifs et les Grecs, et même *Platon*, ce grand admirateur des Orientaux, purent la puiser. *Justin* le martyr prétend qu'*Homère* et *Platon* devaient l'idée du char de Jupiter aux Egyptiens, qui la devaient eux-mêmes aux Hébreux; mais cette source me paraît suspecte. Je ne crois pas qu'il soit convenable de rapporter à une origine hébraïque les rits et les fables des Grecs, des Latins, et encore moins des Egyptiens.

chérubins à une source égyptienne, je croirais que *Moïse* emprunta le secours des hiéroglyphes, et que le choix qu'il fit des chérubins fut plutôt le fruit de la réflexion que du hasard : ce qui paraîtra plus probable, si l'on songe que les Egyptiens avaient sculpté leurs figures hiéroglyphiques sur les colonnes et les murs des temples, et sur les obélisques, comme *Moïse* avait fait sculpter les chérubins sur les murailles du sanctuaire.

La taille des chérubins du tabernacle et du temple était humaine et droite; suivant *Ézéchiel*, ils sont tout semblables à l'homme. Néanmoins dans le sanctuaire, ces mêmes chérubins inclinaient leur tête, comme s'ils n'avaient point osé regarder le ciel ; ils ressemblaient à un homme tout ébloui de l'éclat de la majesté divine, courbé presque jusqu'à la terre ; ces chérubins s'inclinaient si profondément, qu'ils semblaient s'appuyer de leurs mains sur la base, de même que les sphinx s'appuyaient sur le sommet de l'obélisque de Sésostris. Dans cette attitude, ils étaient sur le point d'adorer, mais ils n'adoraient pas encore; pour adorer, il fallait avoir la tête et le visage attachés à la terre.

Les chérubins d'*Ézéchiel* étaient femelles,

et quoique leur nom ait une terminaison masculine, il est composé de mots féminins ; bien plus, le même prophète, dans son apostrophe au roi de Tyr, auquel il donne le nom de chérubin (1), ajoute à ce nom un pronom féminin. Mais les chérubins dont parle *Moïse* sont des mâles.

Tous les chérubins dont l'histoire a fait mention sont ailés. Suivant *Ézéchiel*, chacun d'eux avait quatre ailes, deux pour voler, les deux autres pour couvrir leur corps. *Moïse* ne les représente qu'avec deux ailes, qu'ils déployaient pour voler, mais il ne dit point qu'ils n'en eussent que deux.

On leur attribuait diverses figures. On ignore celles des chérubins qui étaient dans le sanctuaire ; s'il faut en juger par ce qu'en dit *Ézéchiel*, les chérubins qu'on voyait sur les murs du temple avaient tout à-la-fois la figure de

(1) Quelques commentateurs ont pensé qu'Ezéchiel avait donné le nom de chérubin à ce grand roi de Tyr, à cause de sa piété et de sa sainteté ; mais aucun de ces rois ne s'est distingué par ces qualités. Peut-être a-t-il voulu exprimer la puissance, le bonheur et la supériorité de ce monarque sur le reste des hommes, en le plaçant, en qualité de chérubin, au milieu des nuages, et lançant la foudre.

l'homme; et le quatrième
Je crois aussi que les chér
vêtus d'autres formes, et
séraphins que vit Isaie n
que des chérubins avec un

(1) C'étaient les quatre figur
quatre grands drapeaux des Israé
raient les déserts de l'Arabie.

SUR

UN PASSAGE DE JOSEPHE,

Concernant le culte prétendu rendu à une tête d'âne par les Juifs (1).

Ce passage est connu; il se trouve dans le chapitre quatrième du deuxième livre contre *Apion*, et en voici les termes, suivant la traduction d'*Andilly*.

« *Apion* a osé dire, sur le rapport de *Po-*
» *sidonius* et d'*Apollonius Molon*, que les Juifs
» avaient dans leur trésor sacré une tête d'âne
» qui était d'or et de grand prix, laquelle ils
» adoraient, et qu'Antiochus la trouva, lors-
» qu'il pilla le temple de Jérusalem, etc. »

Il ne s'agit pas de réfuter cette calomnie. L'auteur juif l'a fait d'une manière assez solide, et bien d'autres l'ont fait après lui, en montrant que la nation juive, bien loin de respecter ce

(1) Acad. des Inscr., Tom. I, p. 142. *Morin*, 1706.

vil animal, le mettait au nombre des bêtes immondes, et que d'ailleurs il était expressément défendu par la loi de faire ni d'adorer aucune image. Il est question seulement de rechercher l'origine et le fondement de cette fable; car, quelque malignité que l'on suppose dans les auteurs qui ont prêté aux Juifs cette charité, il n'est pas à présumer qu'ils aient imaginé un fait de cette nature sans quelque prétexte. C'est ce que *Morin* se proposa d'examiner dans une dissertation qu'il lut à l'Académie en 1706.

Plutarque, dit *Morin*, en conte une raison assez plausible, si elle était vraie. Il dit que ce peuple errant dans le désert, s'y étant trouvé sans eau, et réduit à la dernière extrémité, en avait été tiré par un troupeau d'ânes sauvages, qui ayant passé à la tête du camp, à l'heure que ces animaux ont accoutumé de chercher à boire, se retira sur un rocher environné d'arbres et de buissons; que Moïse, leur général, ayant jugé qu'ils ne le faisaient pas sans raison, les suivit, et qu'il y trouva une fontaine d'eau vive, qui leur fournit le remède à leurs pressans besoins, et que dans la suite des temps, pour conserver la mémoire de cet évènement, ils avaient consacré dans leur temple la tête d'un de ces animaux en or. *Corneille Tacite*,

rapporte la même fable, mais il l'a détruit lui-même, sans y penser, en deux endroits, en reconnaissant qu'ils ne souffraient absolument aucune statue ni tableau, soit dans leurs temples ou dans leurs villes, soit même dans leurs maisons. Et ailleurs, en parlant de l'expédition de Pompée, qui les avait assujettis sous la domination des Romains, il assure que ce général, étant entré dans leur temple par curiosité, il n'y avait trouvé aucune figure : *Nullam intus deûm effigiem, vacuam sedem et inania arcana.* Il est vrai qu'Antiochus y avait été long-temps avant lui, et que Pompée ne pouvait pas y trouver ce que l'autre en avait ôté.

Le savant *Bochard* fournit sur cela deux conjectures tirées de la langue sainte et de la langue égyptienne. La première est fondée sur un terme hébreu qui désigne l'unité de Dieu, et sur un autre dérivé de la même racine, qui désigne un âne sauvage, animal assez solitaire. Il prétend que la conformité de ces deux mots pouvait avoir donné lieu à des ignorans ou à de mauvais plaisans de confondre ensemble deux significations si éloignées, pour donner un faux ridicule au peuple juif. Mais sans insister beaucoup sur cette explication, il passe à l'autre, qui convient véritablement mieux à l'auteur

de la calomnie, qui était Egyptien, et dont l
dessein était de rendre les Juifs odieux et mé
prisables aux habitans d'Alexandrie, où il
étaient établis avec tous les privilèges des ci
toyens. Il remarque donc, après le père *Kir
cher*, que, dans la langue égyptienne, le mo
qui signifie un âne ayant beaucoup de rappor
avec les mots hébreux qui signifient *la bouch
du Seigneur*, dont l'Ecriture se sert souven
pour désigner le Seigneur lui-même, les en
nemis de cette nation avaient pris occasio
cette conformité, pour leur imputer une dé
votion absurde et souverainement méprisabl

Un autre auteur de la même profession qu
Bochard, d'une littérature à peu près sem
blable, et dont il ne semble pas qu'il soit per
mis à *Morin* de louer ni de blâmer la pensée
puisque c'est *Etienne Morin* son père, a cr
mieux rencontrer en cherchant le fondemen
de cette erreur populaire dans l'urne de l
manne, qui était certainement d'or, et qu
était gardée soigneusement dans le sanctuair
Les noms de ce vase et de l'animal en questio
avaient entre eux, dans la langue hébraïque
une affinité manifeste. Il suppose, après cel
que la configuration de ce vase avec ses deu

anses, pouvait avoir de loin quelque rapport avec la tête et les oreilles d'un âne.

Heinsius, dans un petit ouvrage connu sous le titre de *Lans Asini*, supposant que les Grecs ont été les premiers auteurs de cette médisance, a jugé que quelques-uns d'entre eux, ayant lu dans les relations de la Judée que ces peuples n'adoraient que le ciel, le dieu du ciel, ils avaient, ou par inadvertance, ou par malice, changé ce terme abrégé en celui qui désigne notre animal.

M. *Lefèvre* a cherché, comme l'auteur précédent, l'origine de cette erreur populaire chez les Grecs, mais chez les Grecs d'Egypte, et il en a trouvé une fort ingénieuse, dénomination du temple d'Onias, que ce sacrificateur schismatique fit bâtir sur le modèle de celui de Jérusalem, proche de Memphis, avec la permission de Ptolomée Philométor, et de la reine Cléopâtre.

M. *Huet*, ancien évêque d'Avranche, fournit une autre ouverture fondée sur un passage d'*Elien*, où, après avoir remarqué que les partisans du dieu Sérapis, avaient les ânes en horreur, et qu'ils ne pouvaient même souffrir le son des trompettes, parce qu'ils y trouvaient quelque ressemblance avec la voix de ces ani-

maux, il ajoute qu'un roi de Perse, nommé Ochus, irrité contre les Egyptiens, se rendit maître de leur pays, et qu'après avoir tué de sa propre main le bœuf Apis, il les obligea de lui substituer un âne et de lui rendre les mêmes hommages. Ce fait historique supposé, il est aisé de comprendre comment les Grecs et les Romains, qui confondaient souvent les Juifs avec les Egyptiens, auraient attribué aux premiers une idolâtrie qui ne pouvait convenir qu'aux derniers.

Mais pourquoi tant ménager les Juifs ? dit M. *Morin*: leurs égaremens sont connus. On sait que, malgré toutes les précautions de Moïse, et les malédictions de la loi contre les idolâtres, ils s'étaient échappés en mille rencontres; qu'ils avaient abandonné le vrai dieu pour adorer le veau d'or, Bahal, Moloch, Astaroth, Béelzébut, Bahalpehor. On sait aussi que cette dernière idole n'était autre chose que le dieu infâme si connu depuis, sous le nom de Priape, dont l'animal en question était un favori ordinairement représenté à ses côtés.

Après cela, si on voulait discuter à la rigueur les rêveries des rabbins, il serait aisé d'y trouver des chimères qui peuvent avoir donné lieu à cette accusation. N'ont-ils pas dit qu'une des

dix créatures privilégiées, que Dieu trouva bon de former à la fin du sixième jour, fut l'âne de Balaam ; que ce fut ce même animal dont le patriarche Abraham se servit pour porter le bois destiné au sacrifice d'Isaac ; que, long-temps après, Moïse en fit usage pour porter sa femme et son fils dans le désert ; que cette merveilleuse bête existe encore dans je ne sais quels espaces imaginaires, où elle est nourrie soigneusement et gardée jusqu'à l'avènement de leur prétendu messie, qui doit monter dessus pour subjuguer toutes les nations de la terre. Tous ces titres ne sont-ils pas suffisans pour l'apothéose de cette bête ?

Mais ce qui paraît plus fort et beaucoup plus étonnant, c'est que les gnostiques, chrétiens judaïsans, dans les premiers siècles de l'église, représentaient effectivement leur dieu Sabaoth sous la figure d'un âne, et qu'ils prétendaient que ce Zacharie, dont il est parlé dans les évangiles de saint *Mathieu* et de saint *Luc*, qui mourut entre le temple et l'autel, ne fut assassiné sur-le-champ par le peuple, que parce qu'étant entré dans le sanctuaire, pour y offrir l'encens suivant la coutume, le dieu Sabaoth s'était laissé voir à lui sous sa véritable forme asinine, et que ce sacrificateur, scandalisé de

de ce qu'il révélait leurs my
sommé au pied de l'autel.
y avait des malheureux asse
gner des absurdités de cette
pas trop s'étonner si les pay
pas obligés d'en approfondir
puté ces extravagances, tant
chrétiens, qu'ils confondaie
ensemble.

SUR

L'IMPUTATION

Faite aux Juifs d'avoir adoré une tête d'âne en or (1).

Des écrivains profanes ont prétendu que les Juifs avaient adoré un âne d'or; qu'Antiochus Epiphanes et Pompée avaient vu sa tête dans le sanctuaire : c'est une calomnie. A l'appui de cette assertion, *Théodore Hasée* cite, dans son livre *sur l'Onolatrie des juifs et des chrétiens, Diodore de Sicilé*, *Appion* le grammairien, *Tacite*, *Callistrate*, *Démocrite*, *Pétrone*, *Juvénal* et *Martial*. Il rapporte encore un fameux passage de *Florus*, conçu en ces termes : *Et Vidit Pompeius, captâ Hierosolymâ, illud grande impiæ gentis arcanum patens, sub aureo uti cœlo.*

(1) Mémoires de la société de Gœtting, tom. I, par *Michælis*. Extrait d'un mémoire sur les chérubins, non traduit jusqu'ici.

Juste-Lipse, ne pouvant donner un sens à ces mots, a cru devoir substituer au mot *uti* celui de *vitem*. Je ne crois pas qu'on doive approuver cette licence que se permettent les critiques d'altérer ainsi le texte des anciens, et de proposer des versions qui, mal entendues par les libraires éditeurs, portent le cachet de la plus grossière ignorance. A mon avis, *uti deo* est une tournure grecque, d'après laquelle ces mots signifient, consulter l'oracle d'un dieu ; les latins mêmes l'ont quelquefois employée. On lit dans *Tacite: Appellit colophona, ut clarii Apollinis oraculo uteretur* (1).

Si l'on adopte mon interprétation, quoi de plus clair que ce passage de *Florus? Vidit illud grande impiæ gentis arcanum patens sub aureo uti cillo*, au lieu de *cœlo*, suivant la correction bien fondée de *Théodore Hasée*; le mot *cillo* équivalant à celui d'*asino*, tel est alors le sens de cette phrase : Pompée, après avoir pris Jérusalem, vit s'ouvrir le sanctuaire, et le grand secret de cette nation impie, qui al-

(1) L. XI, annal. c. 54. Ne serait-ce pas dans le même sens que *Ciceron* aurait dit : *Utere tuo consilio*, pour *consules tuum judicium?*

ait consulter un âne d'or comme un oracle. Par *sub aureus*, *Florus* avait entendu que cet âne n'était pas d'or en entier, mais qu'il était d'un or mêlé avec d'autres métaux. Peut-être les Juifs, ruinés et dépouillés par Antiochus, qui leur avait enlevé la tête d'or de l'âne, s'étaient-ils trouvés dénués des moyens de la rétablir toute entière en or pur.

Les savans ont émis différentes opinions pour justifier les Juifs au sujet d'une calomnie si éloignée de toute vraisemblance. *Étienne Morin* et *Théodore Hasée* ont écrit à fond là dessus; mais aucun de leurs sentimens ne m'a paru résoudre la difficulté. On ne peut, cependant, révoquer en doute qu'il n'ait existé dans le sanctuaire la figure d'une tête d'âne, sans s'inscrire en faux contre tant de témoignages authentiques de tant d'auteurs contemporains; quant à moi, je crois fermement qu'il y eut d'abord dans le sanctuaire une tête d'or, et que cette tête ayant été enlevée, on lui en avait substitué une autre dorée. Je crois qu'Antiochus et Pompée la virent tous deux, mais je ne pense point que les Juifs en fissent un objet de leur culte: c'était, selon moi, une figure de chérubin. Il y avait dans le sanctuaire, non-

seulement des chérubins, qui paraissaient les yeux fixés sur l'arche mystique, mais encore qui étaient sculptés en or sur les murailles.

Qu'on ne s'imagine point, d'ailleurs, que les Hébreux eussent pour certains animaux autant de mépris que nous en témoignons; les plus notables de cette nation étaient montés sur des ânes, et l'on regardait comme une preuve de noblesse et de fortune de l'être sur des ânes blancs; on les employait même à la guerre (1), où l'on prétend qu'ils ne reculaient pas; il est donc certain que, chez les Hébreux, l'âne était beaucoup plus en honneur que parmi nous. Ajouterai-je que Mahomet, en attribuant aux prophètes pour monture une jument céleste, qu'il nomme *Alborac* ou foudre, la représente plutôt comme un âne que comme un cheval?

Si j'ai parlé de la considération dont l'âne jouissait chez les Hébreux, c'est afin qu'on ne fût point étonné qu'on donnât aux chérubins sa figure; mais qu'on leur impute d'avoir adoré l'âne comme un dieu, c'est une calomnie ab-

(1) Voyez *Bochart*, I. c. p. 188. *Asini sicut pia familia regis, ad equitandum et pugnandum.*

surde, démentie par les monumens de l'antiquité judaïque, et par la certitude que ce peuple ne rendit jamais aucun culte aux animaux, même sous les traits des chérubins qui étaient dans le sanctuaire.

SUR

UNE ESPÈCE DE TUNIQUE,

NOMMÉE ÉPHOD CHEZ LES HÉBREUX (1)

Un chanoine, homme de lettres, ayant consulté M. *Pinart* sur le véritable sens de ce passage du premier livre des Rois, où, selon la Vulgate, David dit au grand-prêtre Abiathar *Applica ad me ephod et applicuit David ephod*, et lui ayant demandé en conséquence si David s'était revêtu de l'éphod du souverain pontife, et s'il avait consulté par lui-même l'oracle *Urim* et *Thurnurim*, M. *Pinart*, à son tour, proposa la question à l'Académie, et fit ensuite à son chanoine la réponse dont voici la substance.

Il y avait différentes sortes d'éphod chez les Hébreux; l'un qui n'était que de lin, tel que celui dont était revêtu David; cet éphod était toutsimple, sans pectoral, sans humerau

(1) Tom. III, p. 95, *Pinart*.

ans inscription du nom des douze tribus, et par conséquent sans *Urim* et *Thurnurim*. C'était une tunique faite à peu près comme le rochet des chanoines, sans manches, fendu par les deux côtés jusqu'au bas, et sur laquelle on mettait une ceinture.

Cet éphod était à l'usage des prêtres, des lévites, des prophètes, et même des personnes de distinction, dans les cérémonies publiques. Le prophète Samuel portait un éphod de pur lin, les quatre-vingt-cinq prêtres, que Doëg fit égorger, en avaient un semblable.

L'autre sorte d'éphod, et qui ne pouvait être porté que par le grand-prêtre, était de toute autre matière : *Ex hyacintho purpura, coccino vero et bisso retorta*, avec tous les ornemens dont l'Ecriture fait mention.

Il n'était pas permis à David, tout roi et prophète qu'il était, ni à tout autre qu'au souverain pontife, de se revêtir de cet éphod, et il n'est pas dit non plus, dans cet endroit du premier livre des Rois, que David se soit donné la liberté de prendre cet habit pontifical. On lit dans le texte hébreu : *Haggischah na-li et haephod*, qui, mot à mot, ne signifie autre chose, sinon *appropinquare fac, quæso, ad me ephod*, selon d'autres, *mei causâ, propter me*. De

sorte que ce qui résulte de ces paroles est
ou David demanda au grand-prêtre Abia
son éphod de lin, afin d'être en habit plu
cent à la consultation de l'oracle, ou que
en était déjà revêtu, il pria ce pontif
s'approcher, de se mettre tout auprès de
revêtu de son éphod pontifical, afin qu'il
entendre ou distinguer plus aisément la rép
de l'oracle.

Un grand nombre d'interprètes, *Cun*
même, et des rabbins très-habiles ont cru
David avait exercé en cette occasion les f
tions du sacerdoce, et c'est l'explication
la plupart des commentateurs ont donnée
mots de l'Ecriture, *regale sacerdotium*. Il
sont imaginés que la royauté était attach
sacerdoce, et que l'un était inséparabl
l'autre; que David était prêtre et roi
ensemble; qu'Aaron et les souverains pon
ses successeurs, étaient aussi revêtus de
torité royale.

Il est vrai que le grand-pontife avait
autorité souveraine dans ce qui concern
service divin, le culte, les cérémonies, e
tout ce qui était de discipline ecclésiasti
mais il n'en exerçait aucune dans les af
temporelles. Qu'on parcoure l'histoire d

rains pontifes, depuis Aaron jusqu'au des Machabées, on n'en trouvera aucun soit attribué la connaissance des matières , ni qui ait prétendu commander les , même dans les guerres entreprises par de Dieu , et qu'on peut appeler les s du Seigneur.

temps de la République, les Hébreux t des juges pour le gouvernement de et les rois succédèrent à ces juges. On ne s, non plus, depuis l'établissement de la lique des Hébreux jusqu'au temps des bées, que les juges ni les rois leurs suc- rs se soient attribué l'autorité pontifi- onathas et Simon furent les premiers qui ten leurs personnes la puissance séculière la juridiction ecclésiastique; et depuis, bule, grand-prêtre, fils de Jean Hircan, t-fils de Simon, de la famille des Asmo- , se mit la couronne sur la tête, et fut le er chez les Juifs qui ait été roi et souve- ontife tout ensemble.

n'est pas qu'il n'y ait eu des rois parmi les ux qui ont entrepris sur les droits du rain pontife, mais ils n'en ont jamais été ssession. Le roi Saül fut sévèrement répri- é par le prophète Samuel , pour s'être

avisé de faire les fonctions du sacerdoce, da
un sacrifice qu'il offrit au Seigneur. Cette en
treprise lui attira la malédiction de Dieu ; et
roi Ozias fut non-seulement très-vertement re
pris par les prêtres, pour s'être donné la liber
de brûler et d'offrir de l'encens sur l'autel de
parfums, et de faire un holocauste; ce qui éta
une des fonctions du grand-prêtre, mais Die
le frappa encore de la lèpre, pour s'être attribu
un droit qui n'appartenait à aucune puissanc
séculière.

Ces termes de l'Écriture, *regale sacerdotium*
ne donnaient donc aux rois aucun droit sur l
juridiction et le ministère des prêtres, non plu
qu'aux pontifes aucune autorité sur tout ce qu
concernait le gouvernement de l'état. Jésus
Christ lui-même, qui était le grand-prêtre et l
souverain des pontifes, ne s'est point mêlé e
cette qualité des affaires civiles et temporelle

David était trop instruit de la loi, et tro
soumis à ce qu'elle ordonnait, pour croire qu'
ait rien entrepris qui y fût contraire. Pensor
que ce roi, qui était selon le cœur de Dieu
respecta toujours les droits du sacerdoce; et qu
voulant consulter l'oracle sur une affaire qu
était de la dernière importance, puisqu'el
regardait le salut de son état, il pria seuleme

le grand-prêtre de s'approcher de lui afin qu'il pût être plutôt informé de la réponse du Dieu vivant.

Enfin, sans vouloir rapporter ici ce que les rabbins et les commentateurs disent sur le passage qui a donné lieu à cette discussion, il semble qu'il y a dans l'Ecriture un endroit qui peut confirmer le sentiment de M. *Pinart*, et qu'il est assez étonnant qu'on n'ait pas appliqué à la question dont il s'agit. Salomon, après la mort de David, relégua le grand-prêtre Abiathar à sa maison de campagne, en lui disant que, quoiqu'il fût digne de mort, il lui pardonnait, en considération de ce qu'il avait porté l'éphod devant son père.

LES LIVRES SECRETS

Des Phéniciens, les mêmes que les Livres de Moïse. Digression sur la prétendue prophétie de Cham (1).

Hésychius de Milet, dans un petit livre qu'il a écrit sur les personnages illustres par leur savoir, met *Phérécyde*, philosophe de Syrie, au rang de ceux qui se sont illustrés par eux-mêmes. « Graces, dit-il, à quelques ouvrages cachés, ou commentaires secrets des Phéniciens. » *Suidas* rapporte la même chose. « S'il faut l'en croire, *Phérécyde* n'eut aucun précepteur, mais il se forma par ses propres études, et par l'acquisition des *livres secrets* des Phéniciens. La principale controverse des critiques roule sur ces livres des Phéniciens. »

Beausobre, dans son excellente *Histoire du Manichéisme*, croit que *Phérécide* avait tiré

(1) Acad. de Berlin, tom. III, p. 37. *Heinius*. Traduit du latin.

s dogmes de la *prophétie de Cham ;* que cette rophétie avait été trouvée parmi les antiquités s Phéniciens, et que c'était là que ce philoophe avait compilé sa doctrine. Je ne sais pas urquoi Cham, troisième fils de Noé, a été mmunément dépeint avec des couleurs si iensés, surtout à l'époque de la décadence s connaissances humaines ; il passe pour le re de la chimie, l'auteur de la magie, l'inteur des superstitions ; et tout cela sans uve. On ne saurait que louer le célèbre *Jus* d'avoir pris la défense de ce patriarche, ns son *Histoire critique des dogmes et des ées*, et de l'avoir fort heureusement déargé de tous les crimes qu'on lui impute.

Voici d'un autre côté Cham mis au nom- des prophètes. Et par qui ? par Isidore, de l'hérésiarque Basilide, qui, suivant *Clément* d'Alexandrie, vivait au second siècle de 8. Un seul témoignage, aussi suspect que t celui-là, suffira-t-il pour nous persuader il ait existé une prophétie écrite de Cham, dis que les monumens anciens n'en disent un mot? On ne saurait non plus donner de mes preuves que l'art d'écrire ait été usité eu de temps après le déluge. La prophétie

de Cham ne saurait donc être qu'un livre
cryphe, dont il faudrait déterminer l'âge a
que d'affirmer que *Phérécyde* y a puis
dogmes. Au reste, *Isidore* était un génie
habile à fabriquer de semblables proph
Plotin s'est déjà plaint que ces hérétique
supposé un grand nombre de tels ouvra
sous le nom des anciens, et la collection q
en trouve dans les premiers siècles, apr
naissance du Sauveur, en fait foi.

Mais pourquoi tous ces embarras au
des livres secrets des Phéniciens, puisque
lustre évêque d'Avranches nous en a ti
heureusement? « *Phérécyde*, dit-il, fut
ciple des Egyptiens et des Chaldéens, mais
tout des Phéniciens, des livres secrets desc
on assure qu'il tira une grande connaiss
des choses divines, n'ayant point eu d'ail
d'autre maître. J'entends par ces livres se
des Phéniciens *ceux de Moïse*, auxquels
vénal a donné le nom d'*arcanum*. On le
tribue aux Phéniciens, qui sont souvent
dans les auteurs profanes pour les Juifs
bien l'on peut entendre par-là l'écrit de
choniaton, qui avait été tiré des livre
Moïse. »

dt une peine superflue que de m'ar-
ouver, en alléguant des témoignages
s de toutes parts, que les auteurs pro-
très-fréquemment confondu ensemble
réens, les Juifs et les Phéniciens. *Bo-*
t acquitté de cette tâche avec l'abon-
linaire de son érudition, et n'a pres-
laissé à glaner. Nous ne doutons donc
ces livres phéniciens, que des mar-
portèrent à *Phérécyde*, ne fussent le
que mosaïque. Il y avait bien des rai-
pouvaient le faire appeler *secret*, *ar-*
uidas rapporte qu'*Epaphrodite*, cé-
mmairien de Rome, avait rassemblé
ente mille volumes *de bons livres qui*
pas communs. Assurément les livres
ne tenaient pas le dernier rang parmi
leur rareté rendait recommandables,
ı en peut juger par l'histoire des Gentils,
anazar transporta dans la contrée de
et par celle de l'exemplaire de la loi,
ouvé du temps de Josias. Ce livre fut
s la suite avec beaucoup de soin et de
ction; on le cachait même, et l'on
ırde, autant qu'il était possible, qu'il
illé par des mains profanes. D'ailleurs,
ıge ne contient pas des choses tri-

viales, connues du vulgaire, ni des fictions ou des fables ; mais on y trouve l'histoire la plus ancienne, l'origine du monde, des merveilles inouies, des mystères sublimes. Enfin, la langue même des Phéniciens ou des Cananéens était étrangère à la plupart des nations voisines. C'est là-dessus que *Juvénal* se fonde, quand il dit (sat. 14.) :

Judaicum ediscunt, et servant, ac metuunt jus,
Tradidit arcano quodcumque volumine Moses.

Nous ne nous arrêterons pas à la conjecture de M. *Huet*, au sujet de l'ouvrage de *Sanchoniaton* ; car personne jusqu'ici n'a prouvé par des argumens invincibles qu'il y ait jamais eu un auteur de ce nom. Ceux qui veulent s'instruire plus exactement là-dessus n'ont qu'à recourir à *Bochart*, à *Fourmont* et à *Brucker*. Tenons donc pour certain que *Phérécyde* a beaucoup puisé dans les livres de *Moïse*.

« C'est d'après la doctrine de *Phérécyde*, » dit *Celse*, dans *Origène*, que les chrétiens » ont imaginé *Satan*. Ce philosophe range fa- » buleusement deux armées contraires en ba- » taille, met à la tête de l'une *Saturne*, et à

» celle de l'autre *Ophionée*. Il rapporte plusieurs » défis, divers combats et certaines conditions » portant que le parti qui serait précipité dans » l'*Ogenne* (la *Gehenne*) passerait pour vaincu, » tandis que le parti victorieux, ayant chassé » ses adversaires, posséderait le ciel. *Qui pour-* » *rait méconnaître ici les dogmes de la religion* » *chrétienne? Et si* Phérécyde *a parlé de la* » *sorte, peut-on douter qu'il n'ait profité des* » *livres de* Moïse ? »

ORIGINE ET MOTIFS

Du culte rendu aux Astres, à des Hommes, et sur le culte rendu à Rome, *comme déesse* (1).

Les hommes ayant perdu insensiblement les véritables idées de la religion qui leur avait été transmise par les patriarches, leur esprit, au lieu de s'élever jusqu'au souverain Être, et à la première cause de tous les biens, s'arrêta aux causes inférieures et sensibles : ils en firent l'objet de leur culte, qui fut réglé par leurs différens besoins, que l'on peut réduire à ceux de la nature et à ceux de la société. Les premiers objets qui les frappèrent furent les astres, dont ils recevaient la lumière, et surtout le soleil dont la chaleur rendait la terre féconde, renouvelait la nature et faisait mûrir les fruits dont ils se nourrissaient. Les hommes, alors grossiers, regardaient ces corps célestes comme

(1) Acad. des Insc., tom. I, p. 353, l'abbé *Mongault*.

des êtres animés, et ils crurent leur devoir un culte de reconnaissance. L'ignorance de la physique a été dans tous les temps une des principales causes de la superstition.

Les secours que les hommes tiraient de la nature furent secondés par l'art; il se trouva des gens plus habiles et plus industrieux que les autres, qui inventèrent l'agriculture, qui imaginèrent de nouvelles commodités à mesure que les besoins se multiplièrent, qui donnèrent les premières idées des sciences et des arts, et les hommes s'accoutumèrent à regarder comme au-dessus d'eux, par leur nature, ceux qui ne leur étaient supérieurs que par leur esprit, leur habileté et leur adresse.

Lorsque les sociétés s'agrandirent, que l'on bâtit des villes, que les républiques se formèrent, ceux qui se trouvèrent capables de gouverner, qui donnèrent des lois aux peuples, qui surent les défendre contre les insultes de leurs voisins, qui purgèrent la terre de brigands, en un mot, les sages politiques ou les grands capitaines furent consacrés après leur mort, pour inspirer une noble émulation à leurs successeurs.

C'est à ce principe que, non-seulement les auteurs chrétiens, mais les plus habiles d'entre

les payens, rapportent l'origine de leur culte, comme on peut voir dans plusieurs endroits des livres de *Cicéron*, de la Nature des Dieux; dans *Plutarque*, dans *Strabon*; dans *Sextus Empiricus*, dans *Diodore de Sicile*. *Pline* dit en général que l'homme se fait une divinité de tout ce qui lui est utile.

Ce fut dans des temps moins reculés qu'on en vint jusqu'à décerner des honneurs divins à des princes encore vivans; cela se tourna enfin en coutume. Cela ne coûtait pas beaucoup aux Grecs, eux qui honoraient d'un culte religieux, même avant leur mort, de simples athlètes, et, ce qui est plus surprenant, les dieux n'en étaient point jaloux; ils souffraient qu'on leur associât des hommes qui ne s'étaient distingués que par la force ou l'adresse, qui les avaient fait couronner aux jeux olympiques. Je n'en rapporterai qu'un exemple tiré de *Pline*: « *Consecratus est vivus sentiensque oraculi ejus-* » *dem (delphici) jussu et Jovis deorum summi* » *adstipulatu Euthymius Pyctu, semper Olym-* » *piæ victor et semel victus,.... etc.; deum* » *que jussisse sacrificari, quod et vivo facti-* » *tatum, et mortuo, nihilque adeo mirum* » *aliud quàm hoc placuisse diis.* Lib. 7, » cap. 47. »

Ce fut sans doute pour justifier ce culte que les Locriens inventèrent depuis les fables, où ils font cet Euthymius fils d'un dieu, et disent qu'il combattit contre un démon ou mauvais génie, à qui ils étaient obligés de sacrifier tous les ans la plus belle fille de leur pays; car le merveilleux va toujours en croissant à mesure qu'il s'éloigne de sa source.

Tels ont été l'origine et le progrès de ce culte que les hommes ont rendu à d'autres hommes, qui, dans les commencemens, n'était peut-être qu'un culte civil. On faisait aux héros des sacrifices tout semblables, par l'extérieur des cérémonies, à ceux que l'on faisait aux dieux; mais les anciens ne laissaient pas de regarder ces deux cultes comme différens.

Le culte de Rome, comme déesse, était établi dans les provinces soumises aux Romains. La ville de Smyrne lui avait bâti un temple, même avant que l'empire du monde lui fût assuré par la ruine de Carthage. La ville d'Alabande, dans la Carie, lui en avait bâti un peu de temps après. *Cicéron* fait assez entendre que les temples qu'on bâtissait à des particuliers étaient aussi dédiés à Rome, lorsqu'il dit, en parlant de celui que les villes d'Asie avaient voulu bâtir

en son honneur, que cela regardait le peuple romain et les dieux immortels, aussi bien que lui (*ep.* 1. *l.* 1. *ad q. fr.*), ce qui, pour le remarquer en passant, fait voir que le culte qu'on rendait aux hommes ne prenait rien sur celui qu'on devait aux dieux.

SUR

L'ANTIQUE IDOLATRIE

DES BOIS (1).

L'ÉPOQUE la plus ancienne du culte des bois acrés remonte, à mon avis, à celle de la nais-ance même de l'idolâtrie (2). Ce sentiment, je appuie d'abord sur l'autorité, et ensuite sur ı raison ; je puise cette autorité chez les Hé-reux et chez les Grecs. *Maimonide*, dans son raité de l'idolâtrie, après avoir démontré que

(1) Acad. de Cortone, t. I, p. 93. *Checozi* (le chan. ean). Traduit de l'italien pour la première fois.

(2) Dès les temps les plus reculés, les bois étaient ınsacrés aux idoles, et l'on peut conjecturer avec fonde-ıent que les premiers hommes ont regardé les bois ɔmme des lieux agréables à la divinité, parce que le ıradis, le plus délicieux de tous les bocages, avait été ɔuvrage de la divinité même, et que, suivant la plus ıcienne et la plus respectable tradition, elle y avait lacé les premiers auteurs du genre humain.

la première apostasie des hommes fut d'adorer les étoiles, et d'en faire des images, ajoute : « Et c'est ainsi qu'ils commencèrent à élever des statues dans les temples, sous les vieux arbres, et sur la cime des montagnes. » Cette gradation est inexacte ; il est prouvé que les premières statues furent placées sous des arbres, au sommet des montagnes. *Saint Cyrille d'Alexandrie* en parle d'une manière plus positive et bien plus élégante. « Les anciens, dit-il, mettant leurs idoles dans le creux des arbres d'une belle et haute vieillesse, et leur consacrant des autels, leur adressaient des vœux inutiles. »

Lucien, dans son livre intitulé *des Sacrifices*, s'exprime en ces termes : « Les hommes regardèrent d'abord les bois comme sacrés, et assignèrent à chaque dieu un arbre qui lui fut particulièrement consacré. »

A l'autorité se joint la raison, qui montre encore plus évidemment l'extrême antiquité de ce culte. Les peuples, privés par leur éloignement de toute communication entre eux, ont pratiqué la même superstition. Faisons, pour le prouver, une excursion dans les quatre parties du monde.

Tournons nos regards vers la Germanie ;

èque, dans une de ses tragédies, fait arri-
Médée jusqu'au pays qu'habitent les Suèves,
marquables par la forêt d'Hercynie. Or,
e forêt était remplie de bois sacrés. Les
ves, dit *Tacite*, *consacrent les bois et les*
ts. Si du septentrion nous passons au cou-
nt, c'est-à-dire, de la Germanie dans les
iles, nous y trouvons le culte des bois égal-
ent établi. Les druides, suivant le témoi-
ge de *Pline*, n'ont rien de plus sacré que
uy, et que l'arbre qui le porte; les prêtres
Gaules choisissent pour eux les bois de
nes, et ne font aucune cérémonie sans des
illes de cet arbre; c'est ce qui les a fait nom-
r druides, d'un mot grec, qu'on rendrait
latin par *querciani*.

l n'est pas étonnant qu'au sujet d'un culte
ticulier on donne au chêne la préférence
les autres arbres; le chêne est d'une
ancienne noblesse, qu'il communique son
n, comme générique, à toutes les plantes.
voit, dans les grammaires grecques,
anciens appeler chêne toute espèce de
s.

Ce que j'ai dit des Gaules peut s'appliquer
si aux îles britanniques, puisqu'on trouve
s *Tacite* que les habitans de ces îles suivaient

les mêmes rits que les Gaulois. Je n'en dirai pas autant de l'Espagne, dont le commerce des Phéniciens a si souvent changé les coutumes.

Passons aux Éthiopiens. Ces barbares, s'il faut en croire *Solin*, avaient des bois sacrés où les animaux de toutes espèces venaient s'accoupler; et c'est à l'époque de cet accouplement que ce peuple distinguait le renouvellement de l'année.

Que dirai-je du bois sacré de Jupiter-Ammon, de ce bois dont la plantation ne daterait que d'un siècle après le déluge, en admettant le rapport de *Ctésias* sur le temps où régnait Sémiramis? Je ne doute point qu'aux environs d'un autre lieu, spécialement consacré à Ammon, il n'y eût beaucoup de petits bois sacrés. « Là, dit *Pline*, est le temple d'Ammon, et tout à l'entour sont des bois sacrés. » Le latin dit *sacella*; mais ce mot équivaut à bosquet sacré, dans son sens primitif.

Il est constant que les bois de l'Arabie qui portaient de l'encens étaient aussi regardés comme sacrés; *Pline* le dit formellement, et *Solin* s'exprime à ce sujet plus longuement, en ces termes : « *Ergo quicumque dominatum istius tenent nemoris, arabies sacri vocantur. Eidem illi cum lucos istos vel metunt, vel incî-*

dunt, non funeribus intersunt, non congressionibus fœminarum polluuntur. »

Du temps des Argonautes, on comptait une grande quantité de bois sacrés; je me bornerai à ne faire mention que de celui de Colchos, consacré au dieu Mars; c'est dans ce bois que se trouvait la fameuse toison d'or, objet de l'expédition des Argonautes. Ce bois de Mars fut en grande vénération, comme étant des plus anciens; non-seulement de toutes parts on y appendait des vœux, mais encore on y offrait de l'or, auquel personne n'osait toucher; tant on avait du respect pour le sanctuaire de ces lieux! C'est ainsi qu'en parle *Diodore* (Liv. 5 de la Superstition des Gaulois): « *In delubris enim et lucis toto illo fere tractu conservatis plurimùm auri videre est oblati diis, atque indiscriminatim projecti. Ac nemo tamen est incolarum, qui vel contingere quicquam illius audeat, propter metum deorum.* » Le dragon qui veillait à la conservation de la toison d'or désigne la sainteté de ce lieu, unique gardienne de ce trésor; on sait que les anciens regardaient les serpens comme le symbole des lieux sacrés. « *Pinge duos angues, pueri sacer est locus*, » dit *Perse*. Enfin les Argonautes, au mépris de cet antique respect, ne se firent

pas un scrupule de dépouiller cet asile jusqu'alors sacré, et le bois du dieu Mars.

Dans la Grèce, on révérait particulièrement le bois sacré, auquel on avait donné le nom de Licus; son origine antique remonte au temps où Licus, fils de Pandion, régnait à Athènes. Suivant *Pausanias*, ce prince renouvela dans ce bois les mystères d'Eleusis. Il en donne pour garant un vers de *Rian*, poète crétois, où il est fait mention de ce bois de Licus. Le même *Pausanias* prétend (liv. 9) qu'on avait coutume de chanter en ce bois les hymnes d'Orphée. (1)

(1) Ce mémoire est fort long dans l'original italien; il est rempli de digressions qui montrent dans leur auteur beaucoup d'érudition, mais qui nuisent à l'intérêt du sujet principal.

SUR

LES ANCIENNES DIVINITÉS DE L'ÉGYPTE (1).

L'ÉGYPTE est le pays du monde où la superstition a le plus régné. *Hérodote*, *Plutarque*, et presque tous les auteurs conviennent que c'est de là que les Grecs et diverses nations ont tiré le culte de la plupart de leurs divinités. Plusieurs interprètes de l'Écriture sainte croient que celui que les Israélites rendirent au veau d'or, au sortir de l'Egypte, n'était qu'une imitation du culte d'Apis.

Ils avaient un grand nombre de dieux de différentes espèces, dont le P. *Montfaucon* a donné la figure et la description dans son Antiquité expliquée, et dans les volumes qui en forment le supplément. Les principales sont *Isis*

(1) Acad. des Insc., tom. XIV, p. 7. *Montfaucon* (le P.).

et *Osiris* ; il met Isis la première, parce que selon l'opinion des Egyptiens, Isis était toute choses, et que, comme dit *Plutarque*, a temple de Minerve de Saïs, qui passait pour l même qu'Isis, on lisait cette inscription : *J suis tout, ce qui a été, qui est et qui sera, e aucun des mortels n'a encore levé mon voile.* C qui voudrait dire que personne n'avait encor pénétré dans ses mystères. Isis, dit ailleurs l même *Plutarque*, était la nature par excel lence.

Plusieurs l'appelaient *Myrionome*, parce qu se tournant en toutes sortes de formes, et étan susceptible de toute espèce d'idées, on pouvai l'appeler d'une infinité de noms. C'est appa remment pour cela qu'on la voit peinte en tan de manières, selon les différentes fonction qu'on lui attribuait.

Le P. *Montfaucon* communiqua en 1739, l'Académie des inscriptions, une nouvelle fi gure, la plus grande et la plus singulière qu'i eût jamais vue. Elle n'est ni dans son Antiquit expliquée, ni dans le supplément, parce qu le duc de Bouillon lui en fit présent, après qu'il eut publié l'un et l'autre ouvrage. On l'a vait trouvée, disait-il, dans cette plaine qui es auprès des pyramides d'Egypte. La figure, ave

sa base, à plus de deux pieds de haut. C'est une Isis qui a un épervier sur la tête. L'épervier représente Osiris, frère et mari d'Isis. On le voit ailleurs souvent représenté avec la tête d'épervier et le corps d'un homme, mais ici il a la figure entière d'un épervier. La tête est toute dorée, comme la face d'Isis, et dans tout le corps les plumes sont mêlées de dorures et de figures de diverses espèces et de différentes couleurs. Isis est particulièrement représentée au milieu de la figure; sur ses bras ouverts et tendus en droite ligne, sont posées deux petites divinités assez mal formées, et les bras sont eux-mêmes soutenus par de grandes ailes; elle a sur la tête un globe peint en or, et elle est assise sur ses talons. Mais comme cette image singulière de la déesse Isis est ici fort imparfaite, *Montfaucon* juge à propos de la décrire comme elle est peinte dans une autre image où l'on voit tout fort en détail.

Dans cette autre image, Isis porte sur sa tête, non un globe, comme dans l'autre, mais un grand cercle; et cela, parce que, ce grand cercle contenant trois autres plus petits, qu'on voulait aussi représenter, on ne pouvait faire voir le premier globe tout entier sans cacher les trois autres. Le premier et le plus grand cercle

est blanc, le second bleu, le troisième brun, le quatrième rouge. Cela paraît marquer les quatre élémens; le rouge sera le feu ; le brun, la terre ; le bleu, l'eau ; le blanc, l'air ou le ciel, ou peut-être l'un et l'autre. Le feu est au centre, apparemment comme celui qui donne la chaleur et la vie à toutes choses. Isis porte une coiffe bleue, et peut-être y a-t-il encore là quelque mystère.....

Isis porte donc ici sur sa tête les quatre élémens et le monde entier ; elle porte aussi sur ses bras étendus tous les dieux et toute la religion marquée par les quatre principaux dieux. Tous les dieux représentés ici, et tous les autres dieux égyptiens, avaient rapport à Isis. Il ne faut donc pas s'étonner si le culte d'Isis était si général dans toute l'Egypte.

Après Isis, il faut venir à Osiris, son frère et son mari ; on le représentait différemment, de même qu'Isis. Osiris était pris pour le soleil, auquel on donnait un fouet pour animer les chevaux qui tiraient le char dont il se servait pour faire sa course.

Un autre dieu, fameux chez les Egyptiens, était le bœuf ou le taureau nommé *Apis*, que quelques-uns croient être l'image du taureau, signe céleste. Ce n'était point une idole do

pierre ou de marbre, mais un taureau véritable et vivant, que les prêtres égyptiens cherchaient et reconnaissaient à certaines marques, qui, selon leurs principes, indiquaient sa divinité; ils disaient qu'il était né d'une vache qui avait conçu de la foudre.... Apis, si honoré des Egyptiens, ne pouvait vivre qu'un certain nombre d'années, après lesquelles les prêtres le jetaient dans leur grande fontaine, où ils le noyaient. L'ayant ainsi fait mourir, ils en portaient un grand deuil; ils se rasaient la tête, et témoignaient une douleur extrême de sa mort. Ce deuil ne cessait que lorsqu'ils avaient trouvé un autre Apis qui eût les marques de son prédécesseur (1).

(1) Voici, selon *Hérodote*, les marques requises pour connaître le vrai dieu Apis. « Il devait être tout noir, avoir sur le front un carré de couleur blanche; sur le derrière la figure d'un aigle, sur la langue celle d'un escarbot, et les poils de la queue devaient être doubles. » Mais les anciens auteurs ne conviennent pas de ces marques.

SUR

L'ORIGINE DU CULTE

Que les Égyptiens rendaient aux Animaux (1).

On a regardé de tout temps l'Egypte comme le théâtre de l'idolâtrie la plus grossière et la plus ridicule. Rendre à des animaux et à de vils insectes un culte religieux, les placer au milieu des temples, les nourrir avec soin, punir de mort ceux qui leur ôtaient la vie, les embaumer et leur destiner des tombeaux publics, ce sont des excès qu'on a toujours reprochés aux Egyptiens, et qui étaient devenus autrefois parmi les Grecs et les Romains le sujet ordinaire des plus piquantes satires. *Quis nescit*, dit Juvénal à un de ses amis, *qualia demens Ægyptus portenta colat; crocodilon*

(1) Tom. III, p. 84, *Banier*, 1716.

adorat, et le reste que *Despréaux* a ainsi imité :

Jamais l'homme, dis-moi, vit-il la bête folle
Sacrifier à l'homme, encenser son idole ;
Lui venir, comme au dieu des saisons et des vents,
Demander à genoux la pluie ou le beau temps ?
Non ; mais cent fois la bête a vu l'homme hypocondre
Adorer le métal que lui-même il fit fondre,
A vu dans un pays les timides mortels
Trembler aux pieds d'un singe assis sur leurs autels,
Et, sur les bords du Nil, les peuples imbéciles,
L'encensoir à la main, chercher les crocodiles.

A *Juvénal* on pourrait joindre *Virgile*, *Martial*, et surtout *Lucien*, qui déploie en cent endroits de ses dialogues les railleries les plus fines contre les superstitions des Egyptiens. S'il n'y avait que des poètes et des auteurs satiriques qui eussent insulté ce peuple là-dessus, on pourrait croire qu'ils n'auraient songé, même aux dépens de la vérité, de les rendre ridicules ; mais les plus graves auteurs, historiens et philosophes, sont en cela d'accord avec eux. *Hérodote*, *Diodore de Sicile*, *Strabon*, *Plutarque*, et plusieurs autres, ne nous laissent aucun lieu d'en douter ; et quand leurs témoignages ne seraient pas aussi formels

qu'ils le sont, des urnes arrivées depuis quelque temps du Grand-Caire, et ouvertes dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où l'on a découvert les os de quelques oiseaux embaumés, et consacrés par-là à la superstition égyptienne, les rendraient incontestables.

Tâchons de pénétrer dans les sanctuaires égyptiens, et voyons si nous ne pourrons pas découvrir les mystères de leur religion. D'abord la figure d'Harpocrate qu'on y voyait avec le doigt sur la bouche semble nous avertir qu'on y renfermait des mystères qu'il n'était pas permis à tout le monde de pénétrer, et je commence à soupçonner dès-là que le culte qu'on y rendait aux animaux n'était ni si grossier, ni si ridicule qu'on se l'est toujours imaginé : je prétends même faire voir qu'il était une suite de leur théologie.

Au commencement, les hommes n'adorèrent qu'un seul Dieu éternel, tout-puissant. Noé tâcha de conserver dans sa famille le culte que ses pères lui avaient rendu ; mais il fut bientôt altéré, surtout dans les descendans de Cham. Ces enfans, adonnés à toutes les passions, virent bientôt s'affaiblir en eux l'idée pure de la

Divinité, et ils commencèrent à l'attacher à des objets sensibles; ils adressèrent d'abord leurs premiers hommages à ce qui parut le plus parfait et le plus utile à leurs yeux, et il est aisé de juger par ces deux caractères que le soleil fut le premier objet de leur superstition.

Du culte du soleil on passa à celui des autres astres, surtout des planètes, dont les mouvemens et les influences étaient plus sensibles; en un mot, on adora bientôt toute la *milice* du ciel, comme le reprochent Moïse et les prophètes aux nations idolâtres.

De l'adoration des astres on vint à celle des élémens, des fleuves, des montagnes; enfin on regarda la nature elle-même et le monde entier comme une divinité. Les Assyriens l'honorèrent sous le nom de Bélus, les Arcadiens sous celui de Pan, et les Egyptiens, sans parler des autres, sous celui d'Ammon; et, comme si le monde eût été trop grand pour être gouverné par une seule divinité, on en assigna chaque partie à un dieu particulier, afin qu'il eût plus de loisir et moins de peine à la gouverner. Ainsi fut honorée la nature en détail : la terre, sous les noms de Rhéa et de Cybèle; le feu, sous ceux de Vulcain et de Vesta; l'eau, sous

ceux de Neptune et de Thétys ; ainsi des autres.

Lorsqu'on a fait le premier pas dans les ténèbres, on ne fait plus que s'égarer à mesure qu'on avance. Aussi voyons-nous que la superstition et l'idolâtrie furent portées à des excès qui font horreur : tout fut divinisé (1); et sans parler ici du culte qu'on rendit à des hommes souillés de crimes, les Égyptiens, dont il est ici question, étaient particulièrement accusés d'avoir poussé la superstition jusqu'à honorer les animaux et les insectes.

Mais de quelle nature était le culte qu'ils leur rendaient? Les regardaient-ils comme des divinités? C'est ce que les anciens n'ont pas assez développé. Ils se sont contentés de les tourner en ridicule, sans se donner la peine d'examiner à fond leur théologie à ce sujet. *Strabon* dit seulement qu'il y avait des animaux dont le culte était reçu dans toute l'Égypte, tels qu'étaient le bœuf, le chien, l'épervier et l'ibis, et qu'il y en avait d'autres qui n'étaient l'objet de la superstition que de quelques villes parti-

(1) *Tout était Dieu, excepté Dieu même.* Cette pensée de *Bossuet* dit plus que les plus pompeuses amplifications que tant d'auteurs ont faites à ce sujet.

culières. Ainsi les Saïtes et les Thébains adoraient les brebis; ceux de Lycopolis, le loup; les habitans d'Hermopolis, le singe.

Hérodote ajoute que, pendant qu'un peuple élevait une espèce d'animaux sur ses autels, ses voisins les avaient en abomination. Ainsi les Mendésiens qui honoraient les boucs, leur immolaient des brebis, pendant que ceux de Thèbes, qui adoraient Jupiter-Amnion, sous la figure d'un bélier, lui offraient des boucs en sacrifice. De là les guerres continuelles d'une ville contre une autre, effet de la politique d'un de leurs rois, qui chercha à les amuser par des guerres de religion, pour leur ôter le temps et les moyens de conspirer contre l'état.

Diodore de Sicile ne s'est pas contenté de nous apprendre l'histoire du culte dont nous parlons; il a tâché d'en rendre plusieurs raisons, la plupart fabuleuses. La plus spécieuse est celle de l'utilité qu'on retirait des animaux. *Hérodote* l'avait énoncée avant lui, lorsque, parlant de la vénération particulière que les Egyptiens avaient pour l'ibis, il ajoute que c'était à cause qu'au printemps il sortait d'Arabie une infinité de serpens ailés qui venaient fondre en Egypte, où ils auraient commis beaucoup de ravages, sans ces oiseaux qui les détruisaient.

Cicéron est du même avis qu'*Hérodote*. « *Les Egyptiens*, dit-il, (*liv.* 1. *de nat. deor.*) *dont on se moque tant, n'ont cependant rendu des honneurs aux animaux qu'à proportion de l'utilité qu'ils en retiraient, et s'ils ont consacré l'ibis, c'est parce qu'il détruisait les serpens. Je pourrais m'étendre de même sur les avantages qu'ils recevaient de l'ichneumon, des crocodiles et des chats; mais je ne veux pas être trop long sur ce sujet.* »

Je croirais assez volontiers que cette raison, si souvent répétée par les anciens, a été cause du progrès que fit en Egypte le culte des animaux, mais je ne crois pas qu'elle lui ait donné naissance. Je sais que la reconnaissance et la crainte ont introduit plusieurs dieux dans le monde. Je ne disconviens pas aussi des grandes utilités qu'on retire de plusieurs animaux, et je n'ignore pas jusqu'à quel détail est descendu sur ce sujet *Gérard Vossius*, dans son Traité de l'Idolâtrie; mais cette seule raison aurait-elle suffi pour ériger des monstres et de vils insectes en autant de divinités? N'attribuons pas à un peuple savant et cultivé des excès dont il ne fut jamais capable. Tout culte n'est pas un culte religieux, et encore moins une vraie adoration; et tout ce qui est placé dans

les temples pour être l'objet de la vénération publique n'est pas au rang des dieux. Cela étant, je crois que le culte que les prêtres égyptiens rendaient aux animaux était purement relatif, et qu'il se terminait aux dieux dont ils étaient les symboles.

SUR

LA FÊTE DU VAISSEAU D'ISIS

Chez les Égyptiens et chez d'autres peuples (1).

Entre toutes les raisons qui peuvent porter les anciens Suèves à adorer Isis sous la figure d'un navire, je n'en vois pas de plus forte que le culte que les Egyptiens mêmes rendaient au vaisseau d'Isis ; ils firent une fête annuelle des plus célèbres, depuis qu'ils eurent quitté l'aversion superstitieuse qu'ils avaient pour la mer. *Lactance* croit que cette solennité fut instituée en mémoire du vaisseau sur lequel les Phéniciens enlevèrent Io, fille d'Inachus, pour la transporter d'Argos en Egypte, dont elle devint reine dans la suite, après avoir mis au monde Épaphos, sur les bords du Nil; mais de savans critiques contestent ce fait et prétendent qu'on a confondu mal-à-propos Io

(1) Acad. des Insc., tom. V, p. 93. *Fontenu* (l'abbé de).

: Isis, qui est d'une antiquité bien plus
;néé.

e croyons pas non plus que cette solen-
ait été instituée en mémoire du vaisseau
é fait de papyrus, dont parle *Plutarque*,
lequel Isis alla chercher, dans les lacunes
;ypte, les membres dispersés çà et là du
s d'Osiris; car outre que la fête de cette
ierche, qu'on célébrait en juillet, se trou-
dans une autre saison que celle de la so-
ité du vaisseau d'Isis, les cérémonies étaient
différentes.

es cérémonies commençaient par un deuil
éral dans toute l'Egypte sur la perte d'O-
; et parce que les eaux du Nil croissaient
s, on disait que la crue de ce fleuve ve-
de l'abondance des pleurs que versait Isis.
fais la fête du vaisseau d'Isis se solennisait
mois de mars; elle fut établie comme un
mmage qu'on rendait à cette déesse, vers
trée du printemps, ainsi qu'à la reine de
ier, pour l'heureux succès de la naviga-
i qui commençait, et dont le vaisseau qu'on
ait alors à cette divinité était les prémices.
our être plus au fait de ce qui concerne cette
, écoutons ce qu'Isis en apprit elle-même
'pulée, lorsqu'elle lui apparut dans toute

sa majesté, comme le feint agréablement
auteur : « Mes prêtres, lui dit-elle, doive
m'offrir demain les prémices de la navigatic
en me dédiant un navire tout neuf et qui
pas encore servi ; présentement que les ter
pêtes qui règnent pendant l'hiver ne sont pl
à craindre, et que les flots qui sont deven
paisibles permettent qu'on puisse se mettre
mer. »

Apulée étale ensuite toute la magnificen
de cette solennité et la pompe avec laquelle o
se rendait au bord de la mer pour consacr
à la déesse un navire construit avec beaucou
d'art, et sur lequel étaient figurés de tous côt
des caractères égyptiens. On purifiait ce bât
ment avec une torche ardente, des œufs et d
soufre ; sur la voile, qui était de coulet
blanche, se voyaient écrits en gros caractèr
les vœux qu'on renouvelait tous les ans po
recommencer une heureuse navigation. L
prêtres et le peuple allaient ensuite jeter av
empressement dans le vaisseau des corbeill
remplies de parfums et d'autres choses propr
aux sacrifices ; et, après avoir versé da
la mer une composition faite avec du lait
d'autres matières, on levait l'ancre pour ab
donner le vaisseau à la merci des vents.

On revenait de là dans le temple d'Isis, où se faisaient des prières pour la prospérité de l'empereur, de l'empire, du peuple romain et pour la conservation des navigateurs pendant le cours de l'année. C'est ainsi qu'*Apulée* décrit l'institution et les cérémonies de la fête du vaisseau d'Isis.

Cette solennité n'était pas seulement célébrée en Egypte; elle le fut aussi chez les Romains: « Il y a, dit *Lactance*, un jour marqué pour la célébration de la fête du vaisseau d'Isis.» *Ausone* en parle aussi en ces termes :

Adjiciam cultus, peregrinaque sacra
Natalem Herculeum, vel ratis Isiacæ.

Ce vaisseau se fêtait à Rome, de même qu'en Egypte, vers le commencement du printemps, comme il est marqué dans le calendrier rustique, qui met cette fête au mois de mars, sous le titre de *navigium Isidis*. Les Romains solennisaient aussi alors une autre fête, qui avait beaucoup de rapport avec celle dont il s'agit.

Végèce l'appelle *la naissance de la navigation*, et *Cicéron* la nomme *la première navigation*, pour la distinguer de la seconde, qui commençait le six des calendes de juin. *Vé-*

gèce ajoute que plusieurs nations passaient ce temps en jeux et sacrifices, pour se rendre favorables les dieux de la mer ; aussi les Egyptiens se distinguaient-ils à la fête du vaisseau d'Isis par de pareilles réjouissances et sacrifices.

Les Grecs ne faisaient pas moins éclater leur joie à l'arrivée du printemps, qui leur ouvrait la navigation; ils ne pouvaient donc manquer de signaler alors leur zèle à l'honneur d'Isis; ils avaient tant d'autels et de temples consacrés à sa divinité, qu'entre leurs solennités, celle de son vaisseau dut être une des plus considérables, surtout chez les Corinthiens. Ce furent des adorateurs si dévoués à cette déesse, qu'au rapport de *Pausanias*, ils lui dédièrent, dans leur ville, jusqu'à quatre temples, à l'un desquels ils dédièrent le nom d'Isis égyptienne, et à l'autre, le titre d'Isis pélagienne, pour faire connaître qu'ils ne la révéraient pas seulement comme la première divinité de l'Egypte, mais aussi comme la patrone de la navigation et la reine de la mer, qualités qui donnèrent lieu à différens peuples de rétablir la fête du vaisseau d'Isis.

UNITÉ DE DIEU

Reconnue par les anciens philosophes de l'Inde et par les modernes (1).

Selon *Étienne de Byzance*, les brachmanes étaient chers aux dieux et leur étaient consacrés; mais *Bardesane*, qui les avait vus et examinés, assure que non-seulement ils n'avaient point de simulacres, mais qu'ils n'adoraient que Dieu. Ceux qui les ont regardés comme des adorateurs du soleil ont peut-être été trompés par la situation de ces philosophes qui, en adressant leurs prières à la divinité, se tournaient toujours vers le soleil levant. Ce qui donne cette idée des anciens sages de l'Inde, est ce qu'on lit dans l'ouvrage de *Valouver*, natif de Méliapour, que les Indiens prétendent avoir été contemporain de l'apôtre saint *Thomas*, et avoir vécu dans le premier siècle de

(1) Ac. des Insc., tom. XXXI, p. 218. *Mignot.*

l'ère chrétienne. L'objet de cet ouvrage, qui contient treize cent trente vers, est d'établir l'unité d'un dieu créateur, et la vénération qui lui est due.

Encore aujourd'hui la plupart des successeurs des anciens brachmanes sont intimement persuadés de l'unité de Dieu. Un bramine de la côte de Malabar avoua secrètement à l'un des premiers missionnaires de l'Inde, qu'un des mystères de son école était qu'il n'y avait qu'*un dieu créateur du ciel et de la terre, et que ce dieu devait être seul honoré*. La secte des *joghigueuls*, ou contemplatifs, fait peu de cas de la multitude des cérémonies pratiquées par le peuple ; celle des *guanigueuls*, qui passent pour les sages et pour les saints de l'Inde, rejette ouvertement le culte des idoles et toutes les pratiques superstitieuses de la nation, pour n'adorer que Dieu, qu'ils appellent *l'être des êtres*.

Les principaux bramines de Bénarès, une des plus célèbres écoles de la gentilité des Indes, disait à *Bernier* (1) que ce sentiment de l'unité de Dieu était universellement établi chez eux. Le peuple en effet est convaincu de cette vé-

(1) *Bern.* Voyag., tom. II, p. 158.

On le voit par une lettre qu'un Indien it à son fils, qui avait été converti au tianisme par un des missionnaires danois s à Tranquebar. « *Vous ne connaissez encore*, lui dit-il, *les mystères secrets de religion ; nous n'adorons pas plusieurs de la manière que vous l'imaginez ; dans multitude d'idoles, nous adorons une essence divine.* » Mais cette connaissance pêche point le commun des Indiens de quer l'idolâtrie la plus grossière, ni de se r aux superstitions les plus honteuses. Les sophes, qui auraient dû s'opposer à ces rstitions, se sont prêtés à la grossièreté de ultitude ; ils en ont même profité pour intérêt particulier.

IDÉE DES ANCIENS PHILOSOPHES,

PRINCIPALEMENT DE L'INDE,

SUR LA NATURE DE DIEU (1).

Si l'on en croit l'auteur du traité attribué à *Origène*, sur les sentimens des anciens philosophes, Dieu était une lumière, mais une lumière qui n'était point de la même nature que celle du soleil, et qui différait de la lumière du feu que nous voyons. Dieu était un verbe ou une parole, non une parole articulée, mais une parole de science, par laquelle les sages sont instruits des mystères sacrés.

Cette manière de concevoir Dieu n'était point particulière aux Indiens; les mages se le représentaient aussi comme un feu ou comme une lumière; c'était d'eux que *Pythagore* avait appris que Dieu, quant à son corps, ressemblait à la lumière, et, selon son ame, à la vérité. Le

(1) Ac. des Insc., tom. XXXI, p. 220. *Mignot.*

nom même d'*Oromaze*, que ces mages donnaient au bon principe, ne signifiait autre chose en chaldéen qu'un *feu* ou qu'une *lumière ardente*. Cette métaphore est consacrée dans nos livres saints, qui appellent Dieu un *feu dévorant*, et qui nous disent que *Dieu est lumière*, ou qu'il habite une *lumière inaccessible*.

Plusieurs philosophes de la Grèce ont eu la même idée de Dieu. *Zénon* et ses disciples disaient que Dieu était un feu. Selon *Cicéron*, *Héraclite* rapportait tout à une cause ignée. *Posidonius* voulait aussi que Dieu fût un feu.

Le nom de *Verbe*, donné par les Indiens au premier être, a été pareillement connu des philosophes grecs. Orphée, dans des vers qu'on lui a attribués, a appelé Dieu de ce nom. Les stoïciens disaient de même que Dieu était un verbe, et *Platon* lui a donné le même titre.

Ces notions de *feu*, de *lumière*, de *verbe*, n'excluaient point par elles-mêmes toute composition. Les stoïciens, qui désignaient Dieu par ces termes, lui donnaient un corps, et il est si difficile de concevoir un être parfaitement simple et entièrement dégagé de la matière, que les lumières même du christianisme n'ont

pu dissiper absolument l'idée d'un Dieu corporel.

Les anciens Indiens attribuaient à Dieu toute sorte de perfections; ils le regardaient comme le principe et la fin de toutes choses; ils pensaient qu'il était l'auteur et la source de tout bien. « L'Etre souverain, disent encore les In-
» diens aujourd'hui (1), est invisible, incom-
» préhensible, sans figure ou sans forme
» extérieure; personne ne l'a jamais vu; le
» temps ne l'a point compris; son essence rem-
» plit toutes choses, et toutes choses tirent de
» lui leur origine; toute puissance, toute sa-
» gesse, toute science, toute sainteté et toute
» vérité sont en lui; il est infiniment bon,
» juste et miséricordieux. L'être des êtres,
» ajoutent-ils, est le seul Dieu éternel, im-
» mense, présent en tous lieux, qui n'a ni
» commencement ni fin, et qui contient tou-
» tes choses; il n'y a point d'autre Dieu que
» lui; il est le seul Seigneur de toutes choses,
» et il sera tel pendant toute l'éternité. »

(1) *Lacroz*. Hist. du Christ. des Indes, p. 452.

DE LA PROVIDENCE,

DE DIEU ET DE SES MINISTRES,

Suivant la croyance des Indiens et autres peuples orientaux (1).

Les sages de l'Inde, qui croyaient que Dieu avait formé ce monde visible, pensaient aussi qu'il le conduisait et qu'il le gouvernait selon les lois de la sagesse. *Mégasthene*, dans *Strabon*, rend témoignage de leur orthodoxie sur ce dogme. Cette doctrine s'est perpétuée dans ce pays. « Vous êtes, disent les Indiens s'adressant » à Dieu, dans l'*Ezour-Védam*, le sauveur, le » père et le maître du monde; vous voyez tout, » vous connaissez tout, vous gouvernez tout. » La Providence qu'ils admettent ne se borne point au cours ordinaire de la nature, elle s'étend à sa portion la plus noble, c'est-à-dire à l'homme; ils sont persuadés que Dieu l'aime,

(1) Ac. des Insc., tom. XXXI, p. 263. L'abbé *Mignot*.

qu'il prend soin de lui, qu'il veut le conduire au bonheur, et le lui procurer. Les fables mêmes de leur théologie populaire ne présentent que cette vérité; c'est parce que Dieu veille sur les hommes, et qu'il s'intéresse à eux, que *Wischnou* s'est manifesté tant de fois, et qu'il a paru dans l'Inde sous différentes formes.

Ce sentiment de la Providence est, chez les Indiens, un reste des premières instructions données au genre humain; car, selon l'observation de *Plutarque*, la doctrine qui enseigne que les choses de ce monde ne sont point abandonnées au hasard, et qu'elles ne dépendent point d'une fortune aveugle, mais qu'elles sont conduites et gouvernées par une nature intelligente; cette doctrine, dis-je, admise par tous les théologiens et par tous les législateurs, crue fermement de tous, professée généralement, attestée par tous les actes de religion, inculquée dans tous les mystères, non-seulement chez les Grecs, mais aussi chez les Barbares, est si ancienne dans le monde, que l'auteur en est inconnu. « C'est aussi, dit *Platon*, » une tradition ancienne, que Dieu a dans sa » disposition le commencement, le milieu et la » fin de toutes choses. »

Les Indiens subordonnent au premier Être

l nombre d'intelligences spirituelles
ui, mais soumises à son pouvoir, et
e lui leur existence. Dieu, selon leur
, habite une lumière inaccessible, de
il ne sort jamais. Infiniment élevé au-
e ce monde, il ne s'occupe point des
férieures; il en a confié le soin à quel-
s des intelligences émanées de lui. La
partie de leur *vedam* traite fort au
es intelligences; et la seconde, de celles
es Dieu a particulièrement donné l'em-
outes les choses qui existent, avec le
de les mouvoir et de les régir. Parmi
erneurs ou régisseurs, il y en a cinq
ux auxquels Dieu a inspiré un vif désir
lir fidèlement les offices dont il les a
Le premier a reçu l'ordre de gouverner
r ciel; le second préside à la région
e troisième domine sur l'air; le qua-
pour partage l'administration de l'eau;
uième est préposé à la terre.
me des Indiens remonte à la plus haute
. Cette doctrine était celle de tout l'O-
s Chaldéens admettaient différentes
e génies inférieurs à Dieu, qui étaient
tres dans le gouvernement du monde.
s disaient de même que Dieu ne sortait

point du séjour de sa gloire; qu'il se contentait d'ordonner, et qu'il ne faisait rien par lui-même; les uns et les autres donnaient aux principales de ces intelligences des noms particuliers; et, si nous en croyons les auteurs du Thalmud de Jérusalem, ce fut d'eux que les Juifs apprirent les noms des anges. En effet, quoique dans les livres antérieurs à la captivité il soit souvent parlé d'anges envoyés pour quelques commissions particulières, aucun n'y est nommé: ces noms ne paraissent que dans ceux qui ont été écrits depuis. Tobie nous a donné le nom de Raphaël, et Daniel ceux de Michel et de Gabriel, qui sont les mêmes noms par lesquels les Chaldéens et les Perses désignaient quelques-unes de ces intelligences auxquelles ils pensaient que Dieu avait donné l'administration de ce monde.

Outre ces gouverneurs généraux, on crut qu'il y en avait de particuliers établis pour chaque ville et pour chaque lieu; ils étaient ordinairement représentés sous le symbole d'un serpent (1). On leur offrait des sacrifices pour se les rendre favorables, et c'eût été une espèce

(1) *Servius in Æneid. V. Nullus enim locus sine genio est, qui per anguem plerumque ostenditur.*

iété d'arriver dans un lieu, de le quitter
' revenir, sans saluer le génie qui y prési-

que homme avait aussi un génie qui lui
lonné dès l'instant de sa naissance pour
re soin de lui. *Homère* donne à ses héros
eux qui les accompagnent, qui s'inté-
t à eux et qui les défendent. *Plutarque*
ie à Empedocle, disciple de *Pythagore*,
r associé à ce génie conducteur de notre
ı génie malfaisant, qui n'est occupé qu'à
nire et à nous porter au mal.
ie paraît point que les Indiens admettent
nies gardiens de chaque homme en par-
r; mais ils attribuent toutes les actions et
es besoins de la vie à des idoles qu'ils
auxquelles ils s'adressent autant de fois
s occasions s'en présentent. Si l'œil, le
la main ou la tête leur font mal, ils invo-
l'idole, et ils en ont dans leurs temples
haque membre; ce qui s'étend jusqu'aux
ités du corps.
ie attribue aux Egyptiens un sentiment
emblable. « Ces peuples, dit ce philoso-
, partagent le corps humain en trente-
parties, à chacune desquelles préside un
ı ou un génie éthérien. Ceux qui sont

» affligés dans quelque partie de leur corps
» obtiennent la guérison en s'adressant à celui
» d'entre eux qui y préside. »

Les Orientaux étaient persuadés qu'il y avait un génie particulier destiné à introduire les ames dans les corps. Les anciens Gnostiques dont toute la doctrine, à l'exception de ce qu'ils avaient reçu de l'Evangile, était orientale, tenaient qu'il y avait un ange chargé de présider à la génération des hommes, qui, saisissant l'instant où une femme avait conçu, introduisait dans son sein l'ame qui devait animer son fruit. *Origène* admettait aussi des anges présidant à la génération, dont la charge était d'introduire les ames dans les corps qu'elles devaient animer.

E LA RELIGION

DES PERSES (1).

:NT fut le berceau de la philosophie ; qu'il faut chercher l'origine de l'opi- hommes ; c'est de là qu'il faut partir vre pas à pas les progrès qu'a faits l'es- ıain, quelquefois vers la vérité, et le ıvent vers l'erreur. Les sages de la uisèrent dans cette source, et leurs ıontrent ce qu'on doit penser des maî- formèrent de tels disciples.

a philosophie que ces derniers appor- ans leur climat y fut toujours comme nte étrangère. Espèce de jeu d'esprit ı des génies d'un certain ordre, elle n'y mais à l'instruction des peuples ; jamais ıya de réformer à sa lumière les hor-

ad. des Insc., tom. XXV, p. 99. *Foucher*

reurs du culte public : Les philosophes, grossièrement idolâtres dans les temples, méprisaient dans leurs écoles ces mêmes dieux qu'ils venaient d'adorer; mais en Orient la philosophie était populaire, parce qu'elle était identifiée avec la religion publique. Tout prêtre était philosophe par cela même qu'il était prêtre, et les sages estimaient assez les dogmes reçus, pour en faire le fondement de la morale et des lois.

Ainsi rien n'est plus digne de quiconque veut étudier en philosophe les opinions des hommes, que d'approfondir la religion de ces mêmes peuples. Quand je dis la religion, je n'entends pas seulement l'appareil extérieur, qui n'en est que le corps, c'est sur-tout des dogmes dont je veux parler, parce que ces dogmes en sont l'ame et la vie. L'histoire n'est jamais plus intéressante que lorsqu'elle nous peint les pensées de ceux qui nous ont précédés.

Or, parmi les Orientaux, les Perses semblent, à tous égards, mériter nos attentions et nos recherches. Cette nation célèbre par le rang qu'elle occupe dans les fastes du monde, l'est encore plus par une réputation singulière de sagesse. Mais ses idées religieuses étaient-elles assez pures pour avoir droit à des éloges sans

restriction ? Ne seraient-elles pas au contraire une preuve de l'égarement général des peuples qui n'ont eu que la raison pour guide? Question vraiment intéressante et digne d'un sérieux examen.

Tout le monde convient que les Perses se sont moins écartés de la religion primitive du genre humain, que la plupart des autres peuples. Zélés pour la doctrine de l'immortalité de l'ame, ils n'hésitèrent pas même sur la résurrection des corps d'un héros mort; ils ne firent jamais un Dieu; et leur religion fût toujours exempte de ces absurdités grossières qu'on reproche aux nations idolâtres. Mais on a toujours cru qu'ils déshonoraient ces précieuses vérités par deux erreurs capitales ; c'est-à-dire qu'on les a toujours regardés comme adorateurs du soleil et du feu, et comme les premiers sectateurs du système impie des deux principes coéternels.

Telle était l'idée que l'on avait encore des Perses à la fin du dernier siècle, lorsque M. *Hyde* composa un grand ouvrage pour faire leur apologie sur ces deux points. Il entreprend d'établir que les Perses, depuis leur origine jusqu'à nos jours, ont conservé la religion naturelle dans son intégrité. Il justifie,

par leurs intentions secrètes, le culte qu'ils daient aux astres et aux élémens, et ne tr dans ces hommages superstitieux qu'un civil ou relatif. Dans *Arisnane*, auteur d mal, selon les Perses, il ne voit que le d simple créature, bon dans son origine, e venu mauvais par l'abus de sa liberté. ainsi que par des interprétations subtil s'efforce de ramener à l'orthodoxie une rel qui semblait être décriée pour jamais. Il que trop ordinaire que les savans se passion à l'excès pour l'objet de leurs travaux. M. *A* qui se regardait comme le créateur et le d'une nation qu'il tirait, pour ainsi dire l'oubli, avait pour elle cette tendresse ave qui n'apperçoit aucun défaut dans ses en. Mais comme on n'avait alors que des no fort superficielles sur la nation des Perse apprit une infinité de choses qu'on ignora fit connaître les auteurs orientaux que l'o connaissait guère alors. Par ce moyen, l'*H toire de la religion des Perses*, toute d tueuse qu'elle est, parut un phénomène l raire. Le public savant lui fit l'accueil le flatteur, et l'on cita cet ouvrage comme autorité sans réplique.

D'ailleurs tout ce qui porte un air de r

veauté semble avoir des droits sur notre esprit. Le système de M. *Hyde* avait quelque chose de hardi, et s'élevait au-dessus des préjugés. C'en fut assez pour le faire adopter par des littérateurs de toute espèce. On se crut dispensé de tout examen après les travaux d'un si savant homme, et ce n'est presque qu'en tremblant que des savans consommés ont essayé de dissiper l'illusion. En marchant sur leurs traces, j'entreprends de réfuter à fond la prétention du docte Anglais. Je netoucherai qu'en passant et selon le besoin ce qui concerne l'extérieur de la religion des Perses. Je me borne à la partie dogmatique, qui, sans contredit, est la plus importante et la plus curieuse.

Pour procéder avec ordre, je considère avec M. *Hyde* cette religion sous trois époques remarquables.

La première comprend tout le temps qui s'est écoulé depuis l'établissement des Perses dans la contrée qui porte leur nom, jusqu'au temps de Darius, fils d'Hystaspe; car c'est sous le règne de ce prince que M. *Hyde* place le célèbre Zerdusht ou Zoroastre, selon les uns fondateur, et selon d'autres réformateur du magisme.

La seconde époque commence à la réformation de Zerdusht, sous Darius, fils d'Hys-

taspe, et finit à l'an 651 de l'ère vulgaire. fut dans cette année que les Sarrasins firent conquête de la Perse. On sait avec quel zèle Musulmans persécutent l'idolâtrie. Ils crur que les anciens habitans adoraient le soleil feu. En conséquence, ils abattirent les pyr c'est-à-dire les temples où les mages entr naient le feu sacré, et proscrivirent l'ani culte.

Enfin la troisième époque dure depu conquête des Sarrasins jusqu'à nos jours. Q que la plupart des Persans aient abando leur ancienne religion, cependant elle n point abolie. De ceux qui refusèrent d'emb ser le musulmanisme, les uns se retirèrent a leurs prêtres dans la province de Kerm et dans quelques contrées de la partie méri nale des Indes, où leur postérité vit paisi ment sous la protection des princes ; les aut répandus dans la Perse, y sont traités ave dernier mépris. On les connaît sous le nom guèbres, mot persan, qui veut dire *infidè* c'est un terme injurieux, par lequel les Ma métans désignent ceux qui ne sont pas de l religion, et surtout les ignicoles, qu'ils singulièrement en horreur.

M. *Hyde* s'attendrit sur le sort d'une s

i paraît si respectable. Un guèbre qui se
t à l'Alcoran est à ses yeux un apostat ;
en faut qu'il ne traite de martyrs ceux
ontrèrent une fermeté à toute épreuve.
e effet de la prévention ! quand même le
ne serait exempt des erreurs dont on le
, sur quel fondement le préfèrerait-on
hométisme? L'Alcoran prêche à haute voix
et la spiritualité de Dieu; on y reconnaît
nent que l'Être suprême est créateur des
et des corps, du ciel et de la terre, et
n'existe aucun être qui lui soit coéter-
n y proscrit sans ménagement le culte du
des astres et des élémens, qui, de l'aveu
de M. *Hyde*, est un culte superstitieux.
ait-il dissimuler que ces vérités essen-
ne soient au moins couvertes de quelque
dans la religion des Perses? Un auteur
passionné reconnaîtrait qu'un guèbre,
fait musulman de bonne foi, fait un pas
a vérité.

oi qu'il en soit, M. *Hyde* fait tous ses ef-
pour justifier les guèbres des horreurs que
rétiens et les mahométans leur imputent.
t convenir que c'est ici l'endroit le plus
ible de son système. En effet, les mission-
s et les voyageurs rendent à ce peuple des

témoignages fort avantageux; ils nous assurent que ces bonnes gens se récrient contre la doctrine qui leur est attribuée; qu'ils font profession de n'adorer et de ne prier que Dieu seul, et de ne révérer le soleil et le feu que comme des symboles expressifs de la présence divine.

M. *Hyde* trouve encore l'apologie des Guèbres dans le Sad-der.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

De la religion des Perses, depuis l'établissement de leur nation, jusqu'au règne de Darius, fils d'Hystaspe.

PREMIER MÉMOIRE.

Sur le Sabaïsme des anciens Perses.

Il n'est pas nécessaire de recourir aux livres saints pour se convaincre que la véritable religion était originairement celle du genre humain. Les anciens peuples, quoique livrés à des superstitions extravagantes, quoique divisés sur la nature de la divinité et sur les

devoirs qu'elle exige, conservaient des traces sensibles de l'ancienne tradition, et les semences précieuses des vérités les plus importantes. Cet accord frappant entre des nations qui souvent ne se connaissaient point, qui n'avaient entre elles aucun commerce, prouve évidemment que leurs pères communs avaient une même croyance, une même morale, un même culte, et que les diverses opinions, qui dans la suite partagèrent les hommes, n'étaient que des inventions modernes et des altérations de la religion primitive.

Il serait difficile de fixer le temps où les idées commencèrent à se brouiller. Quelques auteurs placent cette époque avant la confusion des langues; d'autres mieux fondés, ce me semble, la reculent jusqu'après la dispersion générale qui suivit cet évènement. Il n'est pas naturel que les hommes aient sitôt oublié le déluge, et les merveilles que le souverain maître de la nature avait alors opérées.

Quoi qu'il en soit, je supposerai volontiers avec M. *Hyde* qu'Elam, fils de Sem, porta la religion de Noé dans la contrée où il y établit sa famille. Mais la famille d'Elam partageait cet avantage avec les autres colonies qui s'étaient séparées pour chercher de nouvelles

habitations ; et comme les autres, elle eut le malheur de ne pas conserver long-temps le véritable culte dans sa pureté. Les hommes s'égarèrent bientôt dans leurs raisonnemens, et substituèrent le culte des créatures à celui du créateur.

Il ne faut pas croire néanmoins que la métamorphose ait été subite, et qu'après s'être couché orthodoxe, on se soit trouvé pour ainsi dire idolâtre à son réveil. Ces passages brusques ne sont pas dans la nature ; les anciennes idées ne se perdent guère que par des dégradations imperceptibles, qui dérobent même la connaissance du changement. Pour en être frappé, il faudrait comparer le point d'où l'on est parti avec celui où l'on est arrivé, et souvent le premier terme est tellement éloigné qu'on en a perdu le souvenir. Le changement dont il s'agit ne s'est pas fait dans un seul esprit, ni même dans une seule génération ; de sorte que l'arrière-petit-fils d'Elam, par exemple, devenu adorateur du soleil, pouvait croire, avec une espèce de bonne foi, n'avoir pas d'autre religion que celle de son bisaïeul.

Il fut donc un temps où l'on n'était ni parfaitement orthodoxe, ni tout-à-fait idolâtre ;

et ce milieu, d'une certaine étendue, n'aura pas été franchi d'un seul saut; les uns l'auront parcouru plus vite, les autres plus lentement.

Frappés à l'excès de tous les objets sensibles, occupés du soin de pourvoir aux besoins les plus pressans, obligés d'étudier la nature du terroir, et le cours des astres qui règlent les saisons, les hommes auront d'abord été saisis d'admiration à la vue de ces globes lumineux, dont les bénignes influences donnent à la terre sa fertilité; et cette terre elle-même, source inépuisable d'alimens, cette eau qui s'insinue dans ses entrailles, pour former la sève qui donne l'accroissement aux plantes; ce feu, principe actif dans l'univers, qui, par la fermentation qu'il y cause, le tire d'un engourdissement léthargique, auront-ils moins attiré leurs regards et leur attention ?

De l'admiration au respect, et du respect au culte, il n'y a presque qu'un pas à faire. Pourrait-on, sans ingratitude, aura-t-on dit, ne pas honorer des êtres si puissans, de qui nous devons tout attendre ? Puisque c'est par leur moyen que Dieu nous comble de biens, c'est par leur canal que notre reconnaissance doit monter jusqu'à lui. Ce Dieu ne nous parle plus comme il parlait à nos pères; il ne nous mani-

feste sa présence que par la splendeur des astres et par l'activité des élémens. C'est donc proprement dans ces objets qu'il réside; c'est dans ces objets qu'il le faut adorer; et surtout dans ce globe éclatant, principe de lumière et de chaleur, si digne par sa magnificence d'être le trône du Très-Haut, et la vive image de cette lumière éternelle qui n'est apperçue que des esprits.

On ne s'en tint pas à ces premiers raisonnemens. Insensiblement on oublia l'auteur de la nature; on lui substitua la nature elle-même, non cette nature grossière que nous voyons de nos yeux, que nous touchons de nos mains; mais une nature subtile et vivante, qui, s'insinuant dans la matière sensible, pour ne faire qu'un tout avec elle, dirige le mouvement des corps d'une manière propre à conserver l'harmonie de l'univers.

Bientôt cette prétendue nature sembla trop vaste pour être saisie par une seule vue de l'esprit; il parut plus commode de la couper, pour ainsi dire, en parcelles. On savait, par l'ancienne tradition, qu'il existait des esprits supérieurs à l'homme, ministres du grand roi dans le gouvernement du monde. Ce furent ces esprits dont on anima l'univers; on en

rtout, dans le ciel, dans les astres, dans
ns les montagnes, dans les eaux, dans
ts, et même dans les entrailles de la
l'on honora ces nouveaux dieux selon
e et l'importance du domaine qu'on
ait attribué. Subordonnés les uns aux
on leur faisait reconnaître pour supé-
n génie du premier ordre, que des
plaçaient dans le soleil, et d'autres au-
e cet astre, selon que le caprice le leur

stème conduisit insensiblement au culte
ts. Les héros, les bons princes, les in-
s des arts, les pères de famille distingués,
t pas regardés comme des hommes or-
. On s'imagina que des esprits bienfai-
aient rendus visibles, en se revêtant
rps humain, ou bien que les grands
s'étant élevés au-dessus du commun
vertu plus qu'humaine, leur ame avait
l'être placée au rang de ces génies di-
gouvernaient l'univers. On les honora
rès leur mort, comme protecteurs de
xquels ils avaient fait tant de bien pen-
r vie.
omme les hommes aiment ce qui frappe
et que les esprits des morts ne jugeaient

pas à propos de se communiquer souvent, ni à beaucoup de personnes, par des apparitions, on crut les forcer en quelque sorte à se rendre présens à la multitude, par le moyen des statues qu'on leur érigea, et dans lesquelles on supposa que les génies venaient volontiers habiter, pour y recevoir les respects qui leur étaient dus. L'idolâtrie fut diversifiée selon le caractère particulier de chaque peuple, selon sa situation, ses aventures, son commerce avec d'autres nations. On conçoit aisément que les circonstances ont dû répandre une variété infinie sur les objets et la forme du culte public.

Je m'écarterais trop si j'entrais dans un plus grand détail. Je n'ai voulu présenter qu'une légère esquisse de l'origine et du progrès de l'idolâtrie. C'est peut-être dans ce goût qu'il en faudrait faire l'histoire.

Quand je dis l'idolâtrie, je sens que j'emploie un terme impropre pour signifier l'adoration d'une créature quelconque; mais la langue grecque, dont cette expression est tirée, n'en fournit point de plus générale. C'est que les Grecs s'étaient livrés de bonne heure au culte des héros et des statues. Ce nouveau culte absorba tellement l'ancien dans la plupart des régions occidentales, que les astres et les élémens

n'étaient plus honorés que comme personnifiés avec quelque génie ou quelque héros célèbre. Le terme d'idolâtrie exprimait donc très-exactement le caractère du culte reçu dans l'Occident.

Mais en Orient, où l'on adorait les astres et les élémens pour eux-mêmes, à cause de l'esprit vivifiant qui constitue leur nature, le fond de la religion n'était pas proprement l'idolâtrie. Le culte des astres et des élémens fut long-temps le seul culte; et celui des héros et des statues, adopté peu-à-peu par la plupart des Orientaux, n'étouffa pas le premier, qui fut toujours le principal et l'essentiel.

Ce que nous appelons en général idolâtrie est exprimé dans l'Orient par sabaïsme; et ce mot, selon les plus habiles critiques, n'indique pas la religion d'un peuple particulier habitant la ville de Saba; il vient du mot hébreu *Tsaba*, qui signifie *Troupe* ou *Armée*. L'ordre constant que les astres observent dans leur cours paraissait plus admirable que les mouvemens d'une armée rangée en bataille.

Un sabaïte était donc un adorateur de l'armée céleste; et c'est ainsi que les auteurs sacrés, qui vivaient avant que le culte des morts eût entièrement prévalu, désignent le culte profane

où les Hébreux se laissaient souvent entraîner. *Il adora*, disent-ils, *le soleil, la lune et toute l'armée du ciel.*

Ce fut pour combattre l'impiété sabaïte que les Israélites consacrèrent au vrai Dieu le titre de Dieu Sabaoth; car, selon les meilleurs interprètes, ce serait énerver la force de ce terme que de ne lui faire signifier qu'*arbitre de la victoire*, attribut qu'aucun peuple n'a jamais contesté à la divinité. Ainsi, par cette expression énergique, un Hébreu faisait profession de n'adorer que le créateur de l'armée des cieux s'affermissait dans l'idée majestueuse qu'il avait de l'Être suprême, et se dépeignait vivement l'infériorité des objets devant lesquels les autres nations avaient la bassesse de se prosterner.

Après ces idées générales, que j'ai crues nécessaires pour l'intelligence de ce que je dois dire dans ce mémoire et dans les suivans, je viens ce qui concerne la religion particulière des anciens Perses, unique objet de mes recherches.

Je conviens sans peine qu'ils n'étaient point *sabaïtes-idolâtres*. Adorateurs de l'armée du ciel, ainsi que tous les peuples de l'Orient, à l'exception des Hébreux, ils se tinrent dans les bornes de cette première erreur; jamais ils ne divinisèrent les hommes; ils ne prostituèrent

point leur culte à des idoles, à des figures monstrueuses, si communes dans les autres nations; mais il est notoire, avoué même par leurs apologistes les plus décidés, qu'ils se prosternaient avec un respect profond devant le soleil, les astres et le feu, et qu'ils donnaient à ces objets les mêmes témoignages d'adoration qu'on leur donnait dans tout l'Orient, et que les idolâtres ne refusaient point aux statues de leurs dieux. Donc, les anciens Perses étaient vraiment *sabaïtes*, selon la signification littérale de ce terme.

Toute l'antiquité sacrée et profane nous découvre dans l'Orient une secte renommée, qui, détestant le culte des morts et des statues, ne reconnaissait d'autres divinités que les astres et les élémens. Cette secte, qui tenait le milieu entre les Hébreux et les idolâtres, était connue des prophètes, et le livre de la Sagesse nous la dépeint au naturel. En quelle contrée de l'Asie placerons-nous cette secte (car il est indubitable qu'elle formait un corps et qu'elle n'était pas réduite à quelques philosophes épars çà et là)? Où trouverons-nous ce peuple demi-orthodoxe et demi-payen? Toutes les nations connues adoraient les idoles; les Perses seuls les avaient en horreur. C'est donc en Perse qu'il

font placer cette secte; et c'est en effet dans ce pays que les anciens nous assurent qu'elle existait.

Je dis les anciens, et je n'en excepte aucun; M. *Hyde* lui-même n'en disconvient pas. Ceux mêmes qui parlent le plus avantageusement de la doctrine de Zoroastre disent nettement que les mages plus anciens étaient sabaïtes.

Je discuterai ces témoignages dans la suite; maintenant l'aveu non suspect de M. *Hyde* nous suffit. Quand même il réussirait à faire l'apologie des sectateurs de Zoroastre, quelle conséquence en pourrait-il tirer en faveur de l'orthodoxie des mages, plus anciens que ce réformateur? Celui-ci n'aurait-il pas pu corriger les erreurs de sa nation, et ne passe-t-il pas même pour l'avoir fait, du moins sur quelques articles? Il fallait donc que M. *Hyde* abandonnât les Perses dans sa première époque.

En vain aurait-il objecté qu'aucun de ces auteurs grecs ou arabes n'était contemporain des anciens mages; mais au défaut d'auteurs contemporains, les écrivains postérieurs sont-ils incapables de nous rien apprendre? Leur témoignage n'est-il d'aucun poids, lorsqu'ils déposent unanimement d'un fait très-vraisemblable en soi? Ces mêmes auteurs nous assurent

que les autres peuples de l'Orient étaient Sabaïtes; ils nous attestent l'idolâtrie des anciens Chaldéens, des Babyloniens, des Égyptiens, avec lesquels ils n'avaient pas vécu. Pourquoi M. *Hyde* ne s'est-il pas avisé de leur donner un démenti sur ce point, et de transformer en symboles innocens les idoles de ces nations?

Mais s'il lui fallait des auteurs contemporains, il les pouvait trouver sans peine dans les prophètes de l'ancien Testament, dont quelques-uns nous ont parlé des Perses. Leur témoignage l'aurait convaincu de sa méprise; car, indépendamment de l'autorité divine, qui doit assujettir nos esprits, on sait qu'ils étaient parfaitement au fait des usages et des religions de l'Orient, et que d'ailleurs ils n'avaient aucune envie de décrier un peuple qu'ils regardaient comme le futur libérateur de la nation sainte. Cherchons donc ces lumières, que M. *Hyde* a négligées. Je commence par Ézéchiel. Ce prophète, captif à Babylone, était, à parler même humainement, très à portée de connaître la religion des Perses.

Il raconte qu'ayant été transporté en vision au dessus du temple de Jérusalem, Dieu lui fit voir toutes les abominations qui s'y commettaient. Il apperçut d'abord des gens qui ado-

raient Baal; d'autres qui se prosternaient devant des idoles peintes sur les murailles, et devant des images de reptiles et d'animaux; d'un autre côté il vit des femmes qui pleuraient Thammuz. *Enfin*, dit-il, *je vis à l'entrée du temple du Seigneur, entre le vestibule et l'autel, vingt-cinq hommes qui tournaient le dos au temple du Seigneur, et dont le visage regardait l'orient; et ils adoraient le soleil levant.*

On voit, par la suite de ce chapitre, que les Israélites infidèles avaient embrassé, chacun suivant son goût, l'une des quatre religions les plus connues dans l'Orient. La première est celle des Phéniciens et des Chaldéens; la seconde, celle des Egyptiens, la troisième celle des Syriens. Peut-on douter que la quatrième ne soit celle des Perses? Elle est si bien caractérisée, qu'il est impossible de la méconnaître. Ces paroles d'*Ezéchiel* signifient, dit M. *Prideaux*, que ces Israélites avaient renoncé au culte du vrai Dieu, et avaient embrassé le culte idolâtre des mages; car le saint des saints, dans lequel était le *shékinah*, ou symbole de la présence divine, qui reposait sur le propitiatoire, étant au bout occidental du temple de Jérusalem, tous ceux qui y entraient pour adorer Dieu avaient le visage tourné vers cet endroit. C'é-

fait là leur *kebla*, ou le point vers lequel ils dirigeaient toujours leur culte; mais le *kebla* des mages étant le soleil levant, ils adoraient toujours le visage tourné vers l'orient. Ainsi, ces vingt-cinq hommes, en changeant le *kebla*, faisaient voir qu'ils avaient changé de religion.

En effet, ces vingt-cinq hommes n'adoraient ni Baal, ni Thamnuz, ni les statues, ni les images. Les Perses n'adoraient non plus aucun de ces objets. Mais ces Israélites infidèles se prosternaient devant le soleil levant, et, de l'aveu de M. *Hyde*, les Perses rendaient au soleil levant les mêmes honneurs. C'est donc la religion des Perses que le prophète a voulu décrire; mais si le culte de cette religion n'eût pas été sabaïte, *Ézéchiel* n'aurait pas mis cette quatrième abomination sur la même ligne que les trois premières. Il regardait donc les Perses comme adorateurs du soleil.

Le témoignage d'Isaïe est encore plus décisif, parce qu'il nomme le peuple qu'Ézéchiel ne fait qu'indiquer. Le prophète annonce les conquêtes de Cyrus deux siècles avant la naissance de ce prince. Il décrit sa religion et ses erreurs, et telles sont les instructions que Dieu donne, par Isaïe, au libérateur de son peuple.

Voici ce que le Seigneur dit à Cyrus qui est son christ.....

« Je suis le Seigneur, moi le Dieu d'Israël, qui » vous ai appelé par votre nom. C'est à cause » de Jacob qui est mon serviteur, et d'Israël » qui est mon élu, que je vous ai appelé par » votre nom. Je vous ai désigné par des titres » honorables, et vous ne m'avez point connu. » Je suis le Seigneur, et il n'y en a point d'au- » tre ; il n'y a point de Dieu que moi. Je vous » ai mis les armes à la main, et vous ne m'a- » vez point connu. Je le fais afin que depuis le » lever du soleil jusqu'au couchant on sache » qu'il n'y a point de Dieu que moi. Je suis le » Seigneur, et il n'y en a point d'autre. C'est » moi qui produis la lumière et qui forme les » ténèbres ; qui crée la paix, et qui fais les » maux. Je suis le Seigneur qui fais toutes ces » choses.... C'est moi qui ai fait la terre, et qui » ai créé l'homme pour l'habiter. C'est moi » dont les mains ont étendu les cieux, et qui ai » donné mes ordres à toute la milice des as- » tres. »

Pesons ces paroles : elles nous apprennent quelle devait être la religion de Cyrus, et quelle était celle des Perses contemporains d'Isaïe.

Cyrus ne connaissait pas le vrai Dieu. Il ne

savait pas que le Dieu d'Israël fût le seul Dieu véritable. Il n'adorait donc pas l'Être souverainement parfait, créateur du ciel et de la terre; car tel est le Dieu d'Israël. Les peuples étrangers aux Hébreux n'étaient pas obligés de savoir que Dieu prenait ce titre *de Dieu d'Israël*, parmi la nation consacrée à son culte; Job et d'autres saints patriarches ne le savaient pas non plus. Ce n'eût donc été dans Cyrus qu'une simple ignorance de fait, qui ne l'eût pas rendu coupable, si d'ailleurs il n'eût adoré que le vrai Dieu. Il adorait donc quelque créature qu'il prenait pour la divinité; car certainement il n'était pas athée.

Cependant le prophète n'impute point à Cyrus d'adorer les idoles ou les manes des morts, comme il le reproche immédiatement avant, et immédiatement après, aux Babyloniens et aux autres peuples de l'Orient. Or, quand on n'adore ni le vrai Dieu, ni les héros, ni les idoles, peut-on adorer autre chose que le soleil, les astres, la lumière et le feu?

Mais il n'est pas besoin de raisonner pour tirer cette conclusion. Le prophète nous fait assez connaître, par les instructions que Dieu donne à Cyrus, quelles étaient les fausses idées que ce conquérant se formait de la divinité. Il ignorait

qu'il y eût un Dieu créateur de la lumière ; il ne savait pas que ce Dieu eût produit la terre ; que les cieux fussent l'ouvrage de ses mains, et qu'il commandât en maître à la milice des astres ; car si ce prince eût connu toutes ces choses, la peinture que Dieu fait de lui-même ne serait qu'une description vague, et Cyrus n'en eût pas été plus instruit. Par conséquent, Cyrus regardait la lumière, les cieux, la milice des astres comme des êtres souverains, et comme les seules divinités qu'il devait adorer.

Ces deux autorités, d'*Ezéchiel* et d'*Isaïe*, sont si décisives, que M. *Hyde* lui-même n'aurait pu refuser de s'y rendre, s'il y eût fait attention. C'est du moins le jugement que M. *Prideaux* en porte. Mieux instruit que son compatriote dans les saintes Ecritures, il n'hésite pas à condamner les anciens Perses, et ne date leur orthodoxie prétendue que de la réformation de Zoroastre, sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, et c'est ainsi qu'il adoucit le système de M. *Hyde*, (dont il paraît d'ailleurs admirateur) pour rendre ce système plus soutenable. Nous verrons dans la suite de ces Mémoires s'il est possible de tenir dans ce retranchement. Mais avant que de finir, il est juste d'écouter les rai-

ons de M. *Hyde;* il en résultera de nouveaux claircissemens.

Le savant Anglais convient, comme on l'a déjà remarqué, que les anciens Perses adoptèent de bonne heure le culte extérieur des élénens et des astres; mais il prétend que ce culte n'est pas une preuve certaine de sabaïsme. Si nous savions, dit-il, ce qu'ils prononçaient en se prosternant devant le soleil et devant le feu, nous pourrions juger de leurs intentions; car es sentimens de l'ame se manifestent par les paroles; mais les formules de ces anciennes prières ne nous ont pas été conservées. Nous savons seulement que les Guèbres, en observant les mêmes cérémonies, ne prétendent adorer ni le soleil, ni le feu. D'ailleurs, le prosternement n'est pas un signe certain de l'adoration proprement dite. Les Orientaux se prosternaient devant les rois et les grands; Abraham se prosterna devant les princes cananéens. Ces salutations n'étaient que des honneurs civils, que l'on distinguait sans peine des honneurs religieux, par les sentimens connus de ceux qui les rendaient. Ainsi les anciens Perses pouvaient se rendre au soleil et au feu que des honneurs du même genre.

Pour les convaincre de sabaïsme, ajoute

M. *Hyde*, il faudrait prouver que leur culte était absolu et non relatif. S'il n'avait pour objet que l'être même du soleil et du feu, les Perses étaient sabaïtes ; mais il est très-possible qu'ils regardassent le feu uniquement comme le symbole de la présence divine ; les astres, et surtout le soleil, comme le trône du grand roi, comme l'image la plus parfaite de la lumière éternelle. En ce cas le culte était simplement relatif, parce que c'était Dieu seul que l'on adorait, comme résidant dans ces objets, ou représenté par eux ; comme c'était Dieu seul que Moïse adorait dans le buisson ardent, et les Israélites dans l'arche d'alliance.

Telles sont en abrégé les suppositions que M. *Hyde* allègue comme des réalités, dans le cours de son livre. Il est clair qu'il ne peut les appuyer sur aucun monument certain, et qu'ainsi elles ne peuvent être raisonnablement opposées au témoignage positif d'*Ezéchiel* et d'*Isaïe*. Je veux qu'il soit possible que les anciens Perses n'aient pas été sabaïtes, mais il est du moins aussi possible qu'ils l'aient été. Les preuves de fait décident à laquelle des deux possibilités il faut s'en tenir.

Mais voyons si la supposition de M. *Hyde* pourrait se défendre, même en genre de pos-

J'y remarque d'abord une contradic-
anifeste, et cette contradiction se trouve
t dans l'ouvrage du docte Anglais. Il pré-
que le culte des astres était tout-à-la-fois
s Perses culte civil et culte relatif; mais
lte était relatif, il était religieux, puis-
e rapportait à Dieu, et par la même rai-
'il n'était que civil, il n'était pas relatif.
t deux hypothèses différentes, entre les-
il faut opter, parce qu'elles se donnent
llement l'exclusion.

is que les mêmes hommages extérieurs
t quelquefois appartenir également aux
ultes, parce que les signes de respect sont
ires et d'institution humaine, et que
rs on ne peut les varier à l'infini. C'est
lifférence des objets, et l'intention connue
x qui leur donnent des marques de vé-
n, qu'il faut juger de la nature du culte.
en se prosterne devant son roi et devant
e de Jupiter. Le premier de ces actes
oint un culte religieux, parce qu'il est
que le roi n'est point regardé comme
; mais le second est certainement reli-
parce que le culte de la statue de Jupiter
nt de rapport à l'ordre de la société, ni à
ordination qui doit être observée entre
mes.

Le culte des astres et du feu ne pouvait aucun de ces rapports humains; il ne dait que Dieu; il était partie essentielle religion des Perses. Ce n'était donc pas un civil; en un mot, les Perses regardai astres et le feu comme des divinités, p ment dites, ou simplement comme des représentatifs de Dieu. Dans l'une et l'autre supposition, les Perses, en se p nant devant le soleil et devant le feu, p daient adorer la divinité. C'était donc un religieux, s'il en fut jamais.

Mais ce culte religieux était-il relatif que M. *Hyde* le prétend? C'est la secon pothèse, et la seule qui mérite attenti que ce savant auteur dit à ce sujet ca assez bien les premiers pas que les homm faits vers le sabaïsme, et que les Perses sans doute comme les autres. Tâchons de lopper ces premières idées de nos pères, saisir le fil de leurs raisonnemens.

Quoique Dieu soit partout, quoiqu soit en lui, il faudrait être bien élevé au des sens, pour voir également l'invisibl tous les objets de l'univers, pour per voiles qui ne le décèlent qu'aux esprits tifs, et qui le cachent aux charnels. Bie

hommes ne virent plus dans la nature que la nature seule. Pour se rappeler la présence de Dieu, ils crurent devoir choisir des objets plus propres que les autres à réveiller en eux l'idée de l'Être Suprême, et dans lesquels on pût supposer qu'il résidait d'une façon particulière. C'est ce que les Orientaux appellent *Shékinah*, c'est-à-dire le symbole de la présence divine. C'était dans cet objet qu'ils adoraient Dieu d'une manière spéciale, surtout dans le moment du culte public, qui semble exiger que quelque objet sensible fixe les yeux et l'attention de la multitude.

Le préjugé sur ce point était tellement enraciné, que Dieu, voulant conserver le vrai culte dans le peuple hébreu, eut égard à sa faiblesse, jusqu'à lui accorder un *shékinah :* c'était l'arche d'alliance, où la présence divine était manifestée par des signes éclatans.

Les autres nations que Dieu ne jugea pas à propos d'honorer de sa présence spéciale prirent pour *shékinah* le soleil, les astres, le feu. La plupart même ne s'en tinrent pas longtemps à ces objets communs à tout le genre humain. Chaque peuple voulut avoir son *shékinah* particulier, et fixa le séjour de la divinité dans des simulacres, et dans des figures

d'hommes et d'animaux, consacrés avec cer-
taines cérémonies.

Je crois bien que dans les premiers commen-
cemens l'intention n'était pas tout-à-fait mau-
vaise; mais les hommes firent en cela deu
fautes, dont les conséquences furent terrible

La première fut de se fixer un *shékinah* p
leur propre choix. Dieu est également partou
et ce n'est pas à l'homme à lui prescrire un
demeure spéciale, où, pour ainsi dire, il so
tenu de se manifester. C'est à Dieu seul à l
choisir, s'il veut bien avoir cette condescen
dance, afin que l'homme se souvienne toujour
que Dieu seul est l'auteur de cette institution

Le second tort qu'eurent les hommes, c'e
d'avoir pris pour *shékinah* des objets capabl
par eux-mêmes d'attirer le respect et l'admira
tion. On fut la dupe d'un raisonnement plu
spécieux que solide. Si l'on veut, disait-on
adorer Dieu dans son image, il faut choisir l
plus parfaite et la plus expressive : or, il n'y
rien de plus propre à représenter la lumiè
éternelle et la puissance de celui qui donne
vie et la fécondité, que l'astre brillant, princi
de la lumière sensible, que le feu qui met to
en mouvement dans la nature.

Rien de plus raisonnable en apparence,

s le fond rien de moins sensé. Plus ces ima-
paraissent naturelles, plus elles expriment
ndeur de Dieu, sa bonté, sa puissance,
oins il était à propos de faire passer par
les respects et l'adoration qu'on doit à
. Il était trop à craindre que de pareils
boles ne fixassent entièrement l'attention
dorateurs, et ne devinssent l'unique objet
ulte.

ussi lorsque Dieu établit un *shékinah* pour
lébreux, il ne choisit ni le soleil, ni le feu;
t sur une arche qu'il fit éclater sa gloire.
quelque magnifique que fût cette arche,
'était dans le vrai qu'un simple coffre, qui
re aucune apparence de puissance et d'ac-
. La splendeur qui l'environnait quelque-
était une splendeur étrangère. Il était trop
ent que l'arche n'était respectable que par
tution, pour qu'on fût tenté d'y borner
ulte. Elle ne devint jamais une idole pour
raélites, quelque penchant qu'ils eussent
olâtrie.

i dira peut-être que Dieu s'était souvent
visible, avant et après le déluge, sous
mbole du feu; que dans la suite il mani-
sa présence à Moïse, dans le buisson ar-
, et même à tout le peuple d'Israël, lors-

que la loi fut donnée sur le mont Sina, au milieu des feux et des éclairs. On se conformait donc, ce semble, à l'intention de Dieu, en prenant le feu pour *shékinah*. De là le respect pour le feu perpétuel, autorisé par toutes les religions du monde, et spécialement par la loi de Moïse. On sait qu'il était prescrit de l'entretenir avec soin, et de le nourrir de matières pures. C'était un crime de l'employer à des usages profanes, ou de se servir du feu profane pour brûler les victimes et les parfums.

Je ne doute point que ces exemples n'aient fait impression, et qu'on ne s'en soit servi pour autoriser le choix du feu pour le *shékinah*; mais ce choix n'en fut pas moins téméraire. Lorsque Dieu s'était manifesté par le feu, il est indubitable que ce feu particulier était le vrai *shekinah* pour le moment; c'était vers cette portion de matière ignée qu'il fallait diriger l'adoration due au souverain Être; mais ce feu étant miraculeux, quelle conséquence en pouvait-on tirer pour les feux naturels? Dieu avait-il quelquefois parlé du milieu du soleil, du milieu des feux sacrés? Parce que Dieu s'était quelquefois rendu présent sous le symbole du feu, les hommes étaient-

ils les maîtres de fixer sa demeure dans tel feu qu'ils jugeaient à propos?

Quant au feu perpétuel des Hébreux, M. *Hyde* n'en peut tirer aucun avantage. Il convient lui-même qu'ils ne lui rendaient point de culte. Le soin avec lequel on l'entretenait pur et sans souillure était un symbole, non de la présence de Dieu, mais de l'adoration perpétuelle, et de la pureté intérieure avec laquelle on doit s'approcher du saint des saints.

Si quelqu'un voulait encore justifier ceux qui se formèrent arbitrairement des *shékinah*, j'en appelle à l'expérience. Qu'arriva-t-il de cette première démarche? Bientôt les hommes adorèrent les astres et les élémens; le culte, de relatif qu'il était d'abord, devint absolu; on oublia la chose signifiée, et l'on s'en tint au signe. On avait voulu honorer la lumière invisible dans la lumière visible; le principe éternel du mouvement, de la vie et de la fécondité, dans les principes créés qui sont les instrumens de la Providence; et bientôt on ne reconnut plus que les principes créés, ou plutôt on confondit les deux ensemble, et l'on attribua les qualités du principe immatériel, qu'on ne voyait point, à ceux qui seuls paraissaient avoir de la réalité, parce qu'ils étaient sensibles.

Pouvait-on raisonnablement attendre autre chose? On ne s'était déterminé à prendre pour *shékinah* le soleil et le feu, que parce qu'on s'était formé une haute idée de l'excellence de ces créatures. Combien ce commencement de respect excessif dut-il augmenter, lorsque ces êtres devinrent l'objet immédiat du culte extérieur? Qui pouvait retenir les nations dans un pas si glissant? Depuis long-temps Dieu ne leur parlait plus ni par lui-même ni par les prophètes; elles n'avaient ni livres sacrés, ni code de religion; de jour en jour les anciennes traditions s'obscurcissaient par le mélange des fables; on perdait l'intelligence des allégories et des figures, sous lesquelles le génie oriental aimait à renfermer les dogmes de la religion et l'histoire du genre humain; on les prit à la lettre, et dans le sens le plus grossier. Les peuples n'étaient guère en état de percer ces voiles épais; et les sages étaient plutôt égarés que ramenés à la vérité par leurs raisonnemens et leurs systèmes.

Sur quel fondement jugerait-on que les anciens Perses ont été privilégiés? Comme les autres peuples, ils placèrent leur *shékinah* dans le soleil et dans le feu. M. *Hyde* convient lui-même que le culte qu'ils rendaient à ces objets

était excessif et superstitieux, et que Moïse le défendit avec raison aux Israélites. Ce culte portait donc par lui-même au sabaïsme. Or, conçoit-on qu'un peuple entier, dénué du secours de la révélation, ait résisté pendant quinze siècles au moins au penchant qu'ont tous les hommes à se former des divinités sensibles, lorsque ce penchant était fortifié et comme justifié par le culte reçu dans la nation? Ils auront embrassé de bonne heure une manière mal entendue d'honorer Dieu; et depuis ce premier pas, ils auront été un temps infini sans en faire un second, qui n'en était qu'une suite trop naturelle. Séduits par la contagion du mauvais exemple, ils auront adopté le rituel des peuples voisins et détesté leur catéchisme. On ne connaît pas l'homme, quand on imagine de pareilles hypothèses.

Ne jugeons pas des anciens par nous-mêmes. Nés dans le sein d'une religion divine, nous suçons, pour ainsi dire, avec le lait, des idées saines sur la nature de Dieu; et loin de nous sentir enclins à l'idolâtrie, nous avons peine à comprendre qu'on ait été capable d'un tel égarement.

Mais dans les siècles qui suivirent le déluge, le sabaïsme était un mal contagieux, qui se ga-

gnait par les yeux et par les oreilles. L
et les astres étaient alors des objets très
reux à regarder avec attention, puisqu
vue rappelait l'opinion générale qu'on
de leur excellence. C'est contre ce p
Moïse avertissait les Israélites de se p
tionner.

Prenez garde, leur dit-il, *qu'en élev
yeux au ciel, et voyant le soleil, la lune
les astres, vous ne tombiez dans l'illusion
l'erreur, et que vous ne rendiez un culte
adoration à des êtres que Dieu a faits
service de toutes les nations qui sont
ciel.*

C'est dans le même esprit que Job
ronné d'adorateurs de l'armée céleste
presque se livrent au plaisir innocent d
templer la course majestueuse du soleil
lune.

Si, regardant, dit-il, *le soleil dans to
éclat, et la lune lorsqu'elle avançait ave
jesté, mon cœur alors a été séduit en secr
la beauté de ces astres, et si j'ai porté ma
à ma bouche pour la baiser en leur honne
serait un crime capital, et j'aurais rend
Dieu suprême.*

Les anciens Perses rendaient bien d'

honneurs aux astres, et l'on soutiendrait qu'ils n'avaient pas *renoncé le Dieu suprême!* A la vue de la magnificence des cieux, les gens même instruits avaient besoin de se roidir contre l'impression de l'exemple; et l'on voudrait qu'un peuple entier, adoptant au moins les pratiques extérieures du sabaïsme, se soit tenu constamment à ne les regarder que comme un culte relatif.

M. *Hyde*, persuadé du fait, ne se lasse point d'admirer une nation si sage; il ne voit que les Hébreux qui puissent l'emporter sur elle. Mais en vérité il est trop modeste; ses Perses méritent en toutes façons la préférence. Réduits au seul secours de la raison, portés au sabaïsme par l'exemple de leurs voisins, et même par leurs propres usages religieux, ils persévèrent dans l'orthodoxie, sans jamais se démentir; et les Hébreux, nourris pour ainsi dire de miracles, instruits par une loi claire et précise, excités par les exhortations des prophètes, prémunis en toute manière contre l'idolâtrie, les Hébreux, dis-je, ne cessent d'adorer les astres et d'autres divinités plus méprisables encore, et ne peuvent être ramenés au vrai Dieu que par des châtimens rigoureux! Les Perses seraient donc infiniment préférables aux Hé-

breux. Mais si cette conséquence répugne à M. *Hyde* lui-même, il faut reconnaître que les Hébreux ne l'emportaient sur les Perses que parce que ceux-ci étaient, par principe de religion, adorateurs décidés du soleil et des astres.

La différence des noms que les deux peuples donnaient au soleil suffirait seule pour établir l'opposition de leurs idées. Chez les Perses, le soleil était appelé *mithra*, surtout quand il s'agissait de culte et de religion. C'est ainsi, du moins, que les Grecs rendaient le mot perse *mihr*, dont ils avaient peine à saisir la véritable prononciation. Or, *mihr*, dans l'ancienne langue de Perse, signifie *amour*, *bonté*, *miséricorde*. Je copie M. *Hyde*; son vocabulaire ne sera pas suspect.

Mais donnera-t-on jamais un nom si majestueux à ce que l'on regarde comme une simple créature, une créature inanimée? Ce nom convient tellement à l'Être suprême, que les idolâtres auraient peut-être en honte de l'accorder à la plupart de leurs dieux. Je veux bien supposer que le soleil n'a d'abord reçu le nom de *mihr* que comme image de celui qui, par essence, est *amour*, *bonté*, *miséricorde*; mais il faut convenir que la métaphore est dure, et qu'il est

naturel, au bout de quelque temps, de confondre l'image et l'original.

Ainsi regardant le soleil comme un être puissant qui aime les hommes, comme un abyme de *miséricorde* et de *bonté*, les Perses, lorsqu'ils se prosternaient devant lui, ne pouvaient manquer de se laisser pénétrer des sentimens les plus vifs de reconnaissance, d'amour et de respect; et voilà l'adoration la mieux caractérisée.

Le nom du soleil, dans la langue hébraïque, avait une signification bien différente; on l'appelait *shemesh*, c'est-à-dire *ministre*, *serviteur*. Cependant M. *Hyde*, par une suite de ses préventions, prétend que le *shemesh* des Hébreux a le même sens que le *mihr* des Perses: mais il se trompe assurément. Si le soleil était appelé *serviteur*, c'était serviteur du genre humain; ministre de Dieu, sans doute, mais créé pour servir les hommes. Cette signification est démontrée par les paroles de Moïse, que j'ai rapportées ci-dessus : *De peur que vous n'adoriez des êtres que Dieu a faits pour le service de toutes les nations qui sont sous le ciel.* Le ministère du soleil est donc un ministère servile, et non pas un ministère de puissance et d'autorité.

Le livre de la Genèse, qui nous apprend la destination du soleil et des astres, borne leur ministère à *luire sur la terre*, à séparer *le jour d'avec la nuit*. Ces grands corps ne sont point faits pour eux-mêmes, mais pour l'utilité de l'homme.

C'est en conséquence de ces nobles idées que, dans une occasion extraordinaire, Josué n'hésite pas à commander au soleil même : *Soleil, arrête-toi sur Gabaon; et toi, lune, n'avance point sur la vallée d'Aialon.* Isaïe ordonne de même à l'ombre du cadran d'Achaz de rétrograder de dix degrés. Ces prophètes sachant que le soleil était fait pour servir l'homme dans l'ordre de Dieu, lui commandant avec empire, sans ménagement, sans compliment, sans excuse, comme un maître qui parlerait au plus vil de ses esclaves. Quelle eût été la surprise d'un Perse, s'il eût vu *mithra* obéir ponctuellement aux ordres d'un mortel ?

C'est donc par une vue profonde que, dans la langue sainte, on affecta de désigner le soleil par un nom méprisant, pour l'opposer aux noms honorables que les nations lui prodiguaient. Le terme de *shemesh* était un argument invincible, et tout à la fois un excellent préservatif contre le sabaïsme ; car qui peut

être tenté d'adorer son propre serviteur? C'est un raisonnement que Moïse insinue d'une manière bien propre à faire impression sur les Israélites.

Outre le soleil, les anciens Perses honoraient la lune, les étoiles, les planètes, et surtout celle de Mars, qu'ils nommaient *Behram*. Ils honoraient aussi les élémens, et principalement le feu, qu'ils regardaient comme l'ame de l'univers. Je n'entrerai point dans le détail de tous ces objets du culte adopté par la nation. J'aurai des occasions plus naturelles d'en traiter à fond dans la suite de ces Mémoires. Ce que j'ai dit dans celui-ci est plus que suffisant pour prouver, contre M. *Hyde*, que la religion des anciens Perses, avant le règne de Darius, fils d'Hystaspe, était le *sabaïsme pur*, en prenant ce terme dans un sens exact et littéral.

PREMIÉRE EPOQUE.

De la Religion des Perses, depuis l'établissement de leur nation jusqu'au règne de Darius, fils d'Hystaspe.

SECOND MÉMOIRE.

Sur le Dualisme des anciens Perses (1).

Le sabaïsme n'est pas le côté le plus défavorable de la religion des Perses; il pourrait même passer pour un effort de bon sens, en comparaison de l'idolâtrie des autres peuples. Si les Perses s'égarèrent, du moins ils furent séduits par des raisonnemens spécieux, et les idées défectueuses qu'ils se formaient de la divinité conservaient encore un reste de noblesse et de grandeur.

Mais il était arrêté que les peuples abandonnés

(1) Suite du Traité historique de la Religion des Perses, par M. l'abbé *Foucher*.

à eux-mêmes déshonoreraient la raison par quelques excès monstrueux. Les anciens Perses firent du *dualisme* un article capital de leur théologie; et ce dogme insensé, destructif de toute religion et de toute morale, les couvrira d'un opprobre éternel.

Tout le monde sait que *Manès* ne fut pas le premier auteur de l'impiété qui porte son nom. Il puisa sa doctrine dans la théologie des mages; il essaya de la concilier avec le christianisme; il en tira d'affreuses conséquences; il l'étaya d'explications plus folles les unes que les autres; et de ce composé monstrueux il bâtit un système qui parut neuf : mais le fond même du système ne l'était pas, puisqu'on le trouve adopté par des hérétiques et par des philosophes plus anciens que *Manès*.

Il est certain que l'origine de cette erreur se perd dans l'antiquité la plus reculée. On en trouve des traces dans toutes les nations; presque toutes les religions de l'Amérique en sont infectées; mais elle ne fut, nulle autre part que dans la Perse, un point de religion nationale. La Perse est son pays natal; c'est en Perse qu'elle s'est conservée, et c'est de la Perse qu'elle s'est répandue dans tout l'univers.

M. *Hyde*, forcé par l'évidence du fait et par

le témoignage des écrivains arabes, convient lui-même qu'avant *Manès* il existait dans la Perse une secte de *dualistes* qui, prenant dans un sens grossier l'histoire des combats d'Oromaze et d'Arimane, en faisaient deux natures éternelles et irréconciliables.

Je n'examine point si ces *dualistes* n'étaient qu'une secte particulière parmi les mages, ainsi que le prétend M. *Hyde;* mais il est certain que Zoroastre passait dans l'antiquité, et surtout parmi les mages-dualistes, comme l'inventeur ou le principal fauteur du dogme des deux principes. M. *Hyde* fait tous ses efforts pour l'en disculper, et je veux bien aujourd'hui ne rien contester sur ce sujet au savant Anglais; mais du moins il faudra conclure de la déposition générale de toute l'antiquité, que Zoroastre n'avait pas clairement combattu le *dualisme*, et que, par la manière dont il s'était exprimé dans ses discours et dans ses écrits, il avait donné lieu à cette imputation. Que l'on dise, si l'on veut pour l'excuser, que, dans la crainte de soulever contre lui le corps des mages, il n'osa prescrire l'erreur trop ouvertement, ni changer le langage autorisé par la religion publique, il s'ensuivra toujours que les Perses antérieurs à Zoroastre étaient dualistes, et même

que l'erreur devait être profondément enracinée dans les esprits, puisqu'on ne peut faire l'apologie du réformateur qu'aux dépens de ceux qui sur ce point avaient un si grand besoin de réforme.

Une présomption déjà si fondée est soutenue du témoignage de tous les anciens. Sans accumuler ici leurs textes, qui trouveront mieux leur place lorsque nous en serons à la seconde époque, je me contenterai d'en citer deux, qui me paraissent ne souffrir aucune difficulté.

Rappelons-nous d'abord le célèbre passage d'Isaïe, que j'ai rapporté tout au long dans le mémoire précédent, pour prouver le *sabaïsme* des anciens Perses; il n'est pas moins décisif pour les convaincre de *dualisme*. *Je suis le Seigneur, il n'y en a point d'autre. C'est moi qui produis la lumière et qui forme les ténèbres; qui fais la paix et qui crée les maux. Je suis le Seigneur qui fais toutes ces choses.*

Puisque ces paroles sont adressées à Cyrus, dit M. *Prideaux*, elles doivent faire allusion à la doctrine des mages de Perse, qui croyaient que la lumière et les ténèbres, c'est-à-dire le bien et le mal, étaient les êtres souverains, et qui ne reconnaissaient pas le Dieu suprême qui leur est supérieur, et c'est de là, sans doute,

que vint à Zoroastre la pensée de réformer ce dogme absurde de la théologie des mages.

Laissons Zoroastre, dont il ne s'agit pas ici. M. *Prideaux*, très-zélé d'ailleurs pour le système de M. *Hyde*, est contraint, par la force des paroles du prophète, d'abandonner les anciens Perses, et se retranche dans l'orthodoxie prétendue de leur réformateur. Son raisonnement, au reste, est d'une évidence qui saisit; car l'idée de Dieu, que Dieu lui-même donne à Cyrus, n'est point une idée vague, qui n'aurait pas éclairé ce prince; il s'agissait de le désabuser des fausses notions qu'il avait de la divinité.

Cette réflexion nous a déjà fait conclure que les Perses ne reconnaissaient point d'être supérieur à la lumière, puisque Cyrus avait besoin de savoir que Dieu *avait produit la lumière; que ses mains avaient étendu les cieux, et qu'il donnait ses ordres à toute la milice des astres.* Ce n'est donc point en vain que Dieu ajoute qu'il *produit les ténèbres*, ainsi que *la lumière*; qu'il *crée les maux* comme les *biens*, et qu'il insiste en disant : Je suis le Seigneur qui fais toutes ces choses. Cyrus et sa nation croyaient donc que les ténèbres et le mal avaient une existence indépendante de la puissance divine; ils ne regardaient pas les biens et les maux

comme distribués aux hommes par la volonté suprême du Créateur, mais comme un effet naturel du combat de deux puissances ennemies ; et par la même raison, ils cherchaient l'origine du mal et du désordre dans une substance ténébreuse que Dieu n'avait pas produite. Si ce n'est pas là le dualisme tout pur, on ne le trouvera nulle part.

Pour confondre cette erreur en peu de mots et sans discussion, Isaïe propose à Cyrus une profession de foi sur l'unité du principe éternel de toutes choses, auteur de la lumière et des ténèbres, distributeur souverain des biens et des maux, et, pour prévenir toute équivoque, créateur même de l'esprit de ténèbres. On voit assez qu'il ne s'agit point ici du mal moral ; ce serait un blasphême de l'attribuer à Dieu. Ce mal ne peut avoir d'autre cause que la volonté libre de la créature qui se détourne de l'ordre.

Les sentimens qu'Isaïe lisait d'avance dans l'ame de Cyrus se trouvent singulièrement constatés par l'histoire de la vie de ce prince. Xénophon nous représente son héros dans le cours de ses conquêtes, et par conséquent avant que Dieu l'eût éclairé, comme le fauteur et même comme le prédicateur du dualisme.

On se rappellera sans peine l'aventure d'A-

raspe, à qui Cyrus avait confié le soin de garder la belle Panthée. Ce prince ne le chargea d'une commission si délicate, qu'après l'avoir averti du danger. Mais en vain Cyrus remontra, vainement prouva-t-il à son ami, par d'illustres exemples, que l'amour est capable de renverser les plus fortes têtes; Araspe n'en fut point effrayé. Il promit de résister à ses penchans, et crut même pouvoir assurer qu'il n'aurait point à combattre. « Quoi! disait-il, aime-t-on sans vouloir aimer? Résolu de ne point aimer Panthée, je ne l'aimerai jamais, dussé-je passer avec elle tout le reste de ma vie. »

Cette confiance présomptueuse eut le succès qu'elle méritait. L'amour se glissa bientôt dans le cœur d'Araspe, et s'en rendit maître au point que le jeune homme, s'oubliant, alla jusqu'aux menaces. Cyrus en prévint l'effet dès que Panthée l'en fit avertir.

Araspe, confus, vint alors déplorer sa faute aux pieds de son général. « Ah! seigneur, s'é-
» cria-t-il, j'éprouve sensiblement que j'ai deux
» ames. C'est une philosophie que l'amour; ce
» dangereux sophiste ne m'a que trop bien
» enseigné. Si je n'avais qu'une ame, la même
» pourrait-elle à la fois être bonne et mauvaise,
» aimer en même temps le bien et le mal, vou-

» loir une chose et ne la vouloir pas? Il est
» donc incontestable qu'il y a deux ames en
» moi; que, lorsque la bonne est la plus forte,
» elle fait le bien, et que, lorsque la mauvaise a le
» dessus, elle opère des actions vicieuses. Quelle
» consolation pour moi, Seigneur, de sentir
» que votre secours et votre présence donnent
» à ma bonne ame la supériorité qu'elle devrait
» toujours avoir! »

On est étonné que le coupable, au lieu d'exprimer sa douleur par ses larmes, se livre à des raisonnemens abstraits, pour rejeter tout l'odieux de sa conduite sur une mauvaise ame, en quelque sorte étrangère à lui-même. L'historien, sans doute, veut faire entendre que Cyrus voulait persuader à son ami ce point de doctrine, qu'il regardait comme fort important. Araspe, Mède de nation, et peut-être assez superficiellement instruit dans la religion des mages, ne goûtait pas cette philosophie abstruse, à laquelle il opposait l'orgueilleuse idée qu'il avait de sa propre force. Mais convaincu de sa faiblesse par l'expérience qu'il venait d'en faire, et ne connaissant pas le vrai principe de la contrariété de ses amours et de la tyrannie des passions, il crut en trouver le dénouement

dans la religion du prince, et l'assurance du pardon dans l'aveu de sa défaite (1).

(1) Ce Mémoire étant fort long, la brièveté et la variété que nous nous sommes prescrites dans notre Collection nous imposent la nécessité de nous en tenir à cet extrait, qui renferme d'ailleurs ce que ce Mémoire présente de plus intéressant.

DU CULTE DE MINERVE,

A ATHÈNES (1).

Le territoire de l'Attique avait été adjugé à Minerve, dans la contestation qu'elle eut pour ce sujet avec Neptune, où l'olivier qu'elle produisit fut préféré au cheval ; d'autres disent à l'eau de la mer que Neptune fit sortir d'un rocher, en le frappant de son trident. Rien n'est plus rebattu chez les anciens auteurs que cette fable inventée, dit *Plutarque*, pour faire connaître aux Athéniens, par ces symboles, qu'ils devaient préférer la paix à la guerre, ou l'agriculture à la navigation. Mais les uns veulent que ce différend ait été terminé par Cécrops, premier roi d'Athènes ; les autres disent par les Athéniens, convoqués pour ce sujet, avec leurs femmes, suivant le conseil de l'oracle, et d'autres enfin par les dieux que Jupiter choisit

(1) Ac. des Insc., tom. I, p. 222. Réflexions sur les Médailles d'Athènes *Oudinet*.

pour juges de la dispute; du reste, tous ensemble conviennent que de là est venu le nom d'Athènes, qui est celui de Minerve, et la vénération singulière des Athéniens pour cette déesse, qu'ils regardèrent depuis comme leur souveraine.

La forteresse d'Athènes, ou l'*Acropole*, comme les auteurs l'appellent, lui fut particulièrement consacrée : c'était le champ de bataille où elle avait triomphé de Neptune, et l'on y montrait encore, du temps de *Pausanias*, des rejetons de son olivier, les impressions du trident de Neptune sur le rocher, et les restes de l'eau qui en était sortie. Il semble que cet auteur, qui déclare avoir vu tout cela de ses propres yeux, se soit particulièrement attaché à décrire ce qui regardait Minerve en cet endroit, ses temples particuliers, ceux qu'elle y avait en commun avec Vulcain et avec Neptune; ses différentes statues; l'institution de ses fêtes et de ses prêtresses; les monumens de sa naissance mystérieuse et de son triomphe; les honneurs qu'on lui rendait sous les noms d'*Hygia*, de *Vénus* et de la *Victoire*, et enfin jusqu'à son char et à la lampe d'or qui brûlait toujours devant ses autels.

La plupart de ceux qui ont parlé de l'Acro-

le ont rapporté les mêmes choses ; et les
uses grecques et latines ont célébré, à l'envi
unes des autres, la dévotion des Athéniens
ur leur déesse. Mais rien n'en marque mieux
tendue et la durée que leurs monnaies, sur
quelles on voit toujours, d'un côté, la tête de
inerve, et de l'autre, une chouette dans une
uronne d'olivier, ses symboles ordinaires.

L'olivier lui appartenait à bon titre, surtout
puis sa victoire ; et, hors Jupiter, qui en a
é quelquefois couronné aux jeux olympiques,
icune autre divinité n'a osé le disputer à Mi-
erve. Le miracle qu'elle fit en faveur de l'o-
vier de l'Acropole marque assez combien
le s'intéressait à sa conservation. *Hérodote*
conte qu'ayant été réduit en cendre avec le
mple où il était, il reprit vigueur et repous-
en moins d'un jour un rejeton de deux cou-
es, après un sacrifice offert à la déesse.

A l'égard de la chouette, on la lui avait don-
e comme un symbole de prudence ; la péné-
ation de cet oiseau dans l'avenir ayant été
connue par les anciens, on appelait chouettes
monnaies de l'Attique.

Minerve ne régnait pas dans la Laconie aussi
uverainement que dans l'Attique, mais elle
ait son temple à Lacédémone comme à Athè-

nes, dans un endroit élevé qui commandait à toute la ville. Tyndare en jeta les fondemens, et Castor et Pollux y travaillèrent après lui. Ils bâtirent aussi le temple de Minerve *Asia*, à leur retour de Colchos; et entre ceux qui lui furent encore consacrés dans la Laconie, celui de Minerve *Ophtalmitide* est un des plus remarquables. *Lycurgue* le dédia sous ce nom, dans le bourg d'Alpium, parce que ce lieu-là lui avait servi d'asile contre la colère d'Alcandre, qui, n'étant point content de ses lois, voulait lui faire crever les yeux.

DES GRACES.

ur Origine, leur Nombre; le Culte qu'on 'eur rendait; les biens dont elles étaient les Dispensatrices (1).

ES anciens ont été peu d'accord sur l'origine Graces; quelques-uns ont cru qu'elles fu- t le fruit d'un mariage légitime, et qu'elles quirent de Jupiter et de Junon; mais presque is les autres prétendent que des déesses si armantes durent le jour, non au devoir, is à l'amour seul.

Hésiode, le grand généalogiste de l'Olympe, pporte qu'elles furent une suite des amours Jupiter et de la belle Eurynomé, fille de Océan; mais *Antimaque*, poète très-ancien, utient qu'elles sont filles du Soleil et de la mphe Églé. Enfin l'opinion la plus com- nément reçue, c'est qu'elles sont filles de Bchus et de Vénus.

(1) Ac. des Insc., tom. III, p. 8. *Massieu* (l'abbé).

On voit, par ce détail, que la naissance des Graces est peut-être le point de toute la fable sur lequel les poètes s'accordent le moins. On n'était pas plus d'accord sur le nombre et les noms de ces déesses que sur leur origine. *Hésiode*, après lui *Pindare*, *Onomacrite*, et la plupart des autres poètes, fixent le nombre des Graces à trois, et les nomment Églé, Thalie et Euphrosyne.

Quant aux symboles et aux attributs de ces déesses, ils étaient en grand nombre. Au commencement on ne les représentait que par de simples pierres qui n'étaient point taillées, mais on les représenta bientôt sous des figures humaines, habillées de gaze dans les premiers temps, et toutes nues dans la suite. On les représentait jeunes, parce qu'on a toujours regardé les agrémens comme le partage de la jeunesse.

On peut aisément juger que des divinités si aimables ne manquèrent ni d'autels ni de temples. On prétend que ce fut Etéocle qui leur en éleva le premier, et qui régla ce qui concernait le culte. Il était roi d'Orchomène, la plus agréable ville de toute la Béotie. On y voyait une fontaine, que son eau pure et salutaire rendait célèbre par tout le monde.

coulait le fleuve Céphise, qui, par
e son canal et de ses bords, ne con-
s peu à embellir un si charmant sé-
nion commune était que les Graces
ent plus qu'en aucun autre lieu de
e là vient que les anciens poètes les
ordinairement déesses de Céphise et
rchomène. Cependant toute la Grèce
ait point qu'Étéocle eût été le pre-
r rendre les honneurs divins. Les
iens en attribuaient la gloire à La-
leur quatrième roi. Ils prétendaient
bâti un temple aux Graces, dans le
le Sparte et sur les bords du fleuve
ue ce temple était sans contredit le
n de tous ceux où elles recevaient
les.

lement elles avaient des temples par-
lles en avaient encore de communs
res divinités; ordinairement ceux
consacrés à l'amour, l'étaient aussi
. On avait coutume encore de leur
ice dans les temples de Mercure,
a était persuadé que le dieu de l'é-
e pouvait se passer de leur secours;
it les Muses et les Graces n'avaient
qu'un même temple.

On célébrait plusieurs fêtes en l'honneur des Graces dans tout le cours de l'année; mais le printemps leur était principalement consacré: c'était proprement la saison des Graces. *Horace* ne peint jamais la nature qui se renouvelle, sans faire entrer les Graces dans cette peinture. Ce n'était pas seulement à certains temps solennels que les peuples signalaient leur dévotion envers ces déesses, il n'y avait guère de jour qui ne fût marqué par quelque hommage qu'ils leur rendaient.

Les anciens aimaient à marquer leur zèle pour leurs dieux par divers monumens qu'ils élevaient à leur gloire, par des tableaux, par des statues, par des inscriptions, par des médailles. Or, toute la Grèce était pleine de semblables monumens, que la piété publique avait consacrés aux Graces. On voyait dans la plupart des villes leurs figures faites par les plus grands maîtres. Il y avait à Pergame un tableau de ces déesses, peint par *Pythagore de Paros*; un autre à Smyrne, qui était de la main d'*Apelle*. *Socrate* avait fait leurs statues en marbre (1); *Bupale* les fit en or. *Pausania*

(1) *Socrate* avait été sculpteur avant que d'être philosophe; et il av
qu'on avait placées

rle de plusieurs autres, également recommandables par la richesse de la matière et par beauté du travail.

Il ne faut pas s'étonner que les anciens fusnt si réguliers à faire leur cour aux Graces. 'était de ces divinités bienfaisantes qu'ils atendaient les plus précieux de tous les biens. eur pouvoir s'étendait à tous les agrémens de la ie. Elles dispensaient aux hommes, non-seulement la bonne grace, la gaîté, l'égalité de l'huneur, la facilité des manières, et toutes les autres ualités liantes, qui répandent tant de douceur lans la société civile, mais encore la libéralité, 'éloquence, la sagesse. Ce qui peut-être n'éait pas moins considérable, elles donnaient ce ue je ne sais quoi si vanté, qui fait qu'on est u goût de tout le monde, et qu'on plaît dans es moindres choses.

Mais la plus belle de toutes les prérogatives les Graces, c'est qu'elles présidaient aux bienaits et à la reconnaissance; jusques-là que, presque dans toutes les langues, on se sert le leur nom pour exprimer et la reconnaisance et le bienfait. C'était comme déesses de 'un et de l'autre que l'antiquité les révérait rincipalement; aussi avait-elle renfermé oute la doctrine des bienfaits dans les figures

allégoriques sous lesquelles on avait coutume de les représenter.

On appelait les trois déesses *Charités*, nom dérivé d'un mot grec, qui signifie *joie*, pour marquer que nous devons également nous faire un plaisir, et de rendre de bons offices, et de reconnaître ceux qu'on nous rend.

Trois des plus grands poètes de l'antiquité ont célébré les Graces dans des pièces faites exprès. *Pamphos* est le premier qu'on sache qui ait composé un hymne en leur honneur. Ce poète, aujourd'hui peu connu, mais très-fameux dans les écrits des anciens, vivait dans les siècles les plus reculés. *Pindare* leur consacra cette ode charmante qui est la dernière des Olympiques. Nous avons aussi dans *Théocrite* une idylle qui porte le nom des Graces.

SUR

LES MŒURS, LES COUTUMES, LES ARTS DES BELGES;

Par Du Rondeau (1).

Les Belges septentrionaux se contentaient du simple nécessaire, c'est-à-dire de la nourriture et du couvert. On ne sera donc pas surpris qu'ils ignorassent, avant la conquête des Romains, tous les arts et toutes les ressources que la nécessité ne les avait pas obligés de rechercher. Ils connaissaient l'usage du feu, et la méthode de se le procurer était la même que celle des sauvages de l'Amérique; car, entre autres abus que saint Boniface voulut faire cesser dans la Belgique, comme se sentant encore de la première religion de ces peuples, il comprit e nedzir, ou la manière de se procurer le feu

(1) Acad. de Bruxelles. 1773. Mémoire qui remporta ' prix.

par le frottement, qui était accompagn
taines cérémonies superstitieuses.

On ne trouve nulle part que les Be
tentrionaux fissent du beurre; mais
autorités incontestables qui prouver
faisaient du fromage. Pour faire des fr
il faut des vaisseaux pour recevoir l
pour laisser séparer la crème de la séro
vaisseaux pouvaient être de bois ou
ceux de bois pouvaient être creusés pa
ou s'ils étaient de terre, ils pouvaient
séchés au soleil ou cuits au feu.

Leur nourriture ordinaire était la
faite de farine d'orge ou d'avoine. Il
apparent qu'ils pilaient leur blé dans
pierre creusée en forme de mortier, c
font encore les Américains, et les
mêmes se servaient de cette méthod
l'invention des moulins à moudre le b

Leur boisson ordinaire était une d
vineuse, faite avec la farine d'orge ou
ment, c'est-à-dire la bière qui pou
de plusieurs espèces, où l'esprit de blé
genèvre, boisson si commune parmi l
de la Belgique septentrionale. Ceci
qu'ils avaient de grandes chaudières c

des alambics et des vaisseaux propres à rafraîchir et à conserver ces boissons.

Ils faisaient du cidre, *Zythus*, pour lequel il faut encore bien des ustensiles, tel qu'un grand vaisseau et un cylindre pour écraser les pommes, un pressoir; ensuite des vaisseaux très-forts pour résister à la fermentation de la liqueur, et pour la conserver.

Leurs gobelets ordinaires étaient faits de cornes de bœuf ou de vache; les plus distingués les faisaient garnir d'un cercle d'argent.

Leurs cabanes étaient de bois, enduites de glaise et couvertes de chaume, de pailles et de roseaux. La forme de leurs cabanes était celle d'une ruche; on en voit plusieurs sur la *colonne antonine*, mais il n'y paraît pas de cheminée; ce qui fait croire que la fumée sortait par la porte, qui montait jusqu'au toit. L'intérieur de leurs cabanes était enduit d'une espèce de ciment ou terre grasse et luisante; ce qui leur donnait un air d'ameublement. Indépendamment de leurs cabanes, ils se creusaient des cavernes souterraines, dans lesquelles ils réfugiaient leurs provisions, pour les garantir du froid; et si l'ennemi approchait, ils s'y sauvaient eux-mêmes. La tuile, la chaux et le plâtre leur étaient absolument inconnus; ce

qui prouve qu'ils n'avaient pas de bâtimens publics. D'ailleurs les auteurs contemporains disent unanimement qu'ils n'avaient pas de temples, qu'ils se retiraient dans des bois fourrés et fort épais, pour pratiquer leurs cérémonies religieuses, et pour régler les affaires de leur république.

ART MILITAIRE.

Strabon nous apprend que les Grecs étaient persuadés que la nation gauloise était plus belliqueuse que la romaine; nous savons d'ailleurs que les Belges passaient pour les plus forts des Gaulois, et qu'ils s'attirèrent beaucoup d'estime parmi les autres nations, par leur courage et par leur bravoure; car eux seuls empêchèrent les *Teutons* et les *Cimbres* de pénétrer dans les Gaules. L'art de défendre les places leur était absolument inconnu.

Les Germains étaient fort bons cavaliers; mais leurs chevaux étaient grossiers et lourds; ils les montaient sans selle, sans bride et sans étriers; quand ils montaient le cheval au galop, ils se couchaient sur le cou et l'embrassaient de deux bras. Les Bataves passaient pour les meilleurs cavaliers de toute la Germanie; il y

vait chez eux un corps de cavalerie choisie; tous excellens nageurs et accoutumés à passer le Rhin à cheval sans quitter leurs rangs ni leurs armes; ils avaient la tête couverte d'un casque. *Diodore de Sicile* dit que leurs casques étaient d'airain, ornés de corail, de quelque figure de poisson, de serpent, de quadrupède, ou enfin d'un ou de plusieurs panaches. Les cuirasses étaient rares chez eux, selon *Tacite*, tandis que *Diodore* soutient qu'ils en avaient de fer, pour la plupart. Leurs boucliers étaient faits d'azur ou d'une planche fort légère; ils étaient peints ou dorés selon leur caprice. Le cavalier n'avait pour toute arme offensive que la gadeline, *framen*.

Les Germains faisaient plus de cas de l'infanterie que de la cavalerie. Les plus beaux hommes étaient destinés pour l'infanterie; quand il était question d'un combat on les plaçait au premier rang: ils attaquaient l'ennemi par coins ou triangles; celui qui perdait son bouclier était censé flétri. Plusieurs de ceux qui survivaient à la perte d'une bataille se pendaient.

Germanicus, qui avait vu les Germains de près, nous désigne leurs armes, tant offensives que défensives. « En effet, dit-il, il n'était pas

» si aisé aux Allemands de manier leurs vastes
» boucliers et leurs piques d'une longueur
» énorme, au milieu des buissons et des troncs
» d'arbres, qu'aux Romains d'y faire usage de
» leurs épées, de leurs dards et de leurs armures
» proportionnés à leurs corps. Ils n'avaient
» qu'à presser leurs corps et porter la pointe
» de leurs épées dans le visage des ennemis qui
» n'avaient point de cuirasses ni de casques,
» et dont les boucliers même, ni couverts de
» cuir, ni garnis de fer, n'étaient que de sim-
» ples claies d'osier ou des planches peintes,
» qui avaient fort peu d'épaisseur. Leur pre-
» mière ligne était passablement armée de lan-
» ces, mais tout le reste ne portait que des dards
» fort courts ou des bâtons durcis au feu. » Il
est très-vraisemblable que les anciens Gaulois
et Germains se servaient de la massue, comme
on représente *Hercule Macusan* ou *Gaulois*,
le même qu'on nommait anciennement à Stras-
bourg *Krutzman;* mais ne serait-ce pas par
corruption de *Knodsman*, mot flamand, qui
signifie en français, *armé d'une massue?* « Le
» fer manque aux Germains, dit *Tacite;* leurs
» armes en font preuve, car peu d'entre eux
» se servent d'épées et de grandes lances; ils
» portent des piques armées d'un très-petit

» fer, et ils s'en servent avec tant d'adresse,
» qu'ils ne manquent jamais d'atteindre au but,
» soit de loin, soit de près. Ils sont doués d'une
» force si extraordinaire, qu'ils lancent des ja-
» velots à une distance presque incroyable. »

Lucrèce prétend que l'usage du cuivre est plus ancien que celui du fer. Les armes de cuivre qu'on a trouvées en terre dans plusieurs pays auraient-elles appartenu à des anciens Germains ou Gaulois? Cela est d'autant plus probable, que *Pline* dit que les Gaulois avaient le secret de tremper si bien le cuivre, qu'il acquérait la dureté de l'acier. *Christianus Detherus Rhodius*, pasteur de l'église *Banestelle* dans le Holstein, ayant fait fouiller dans la terre, trouva une portion de lames d'airain de sept pouces et demi de long et de deux pouces de largeur; une épée de cuivre, longue de deux pieds sept pouces, dont la poignée et le fourreau étaient de bois, et une autre épée qui était toute de cuivre. Ils armaient leurs javelots avec des cornes et des os pointus. Comme on en a trouvé dans la Belgique méridionale, il est indubitable que les Belges septentrionaux firent également usage de cette armure.

ÉTATS DES ARTS ET PROFESSIONS MÉCANIQUES DES BELGES MERIDIONAUX.

Nous avons déja répété plusieurs fois que les *Belges méridionaux* n'étaient point errans ainsi que les *septentrionaux*. Comme ils vivaient en société et qu'ils commerçaient avec leurs voisins, ils possédaient indubitablement plusieurs connaissances, dont les *septentrionaux* étaient privés, et que je vais exposer.

Ils faisaient usage des mêmes alimens que les *septentrionaux*, avec cette différence cependant, qu'ils possédaient le talent de faire du pain qui était fort léger, parce qu'ils se servaient de la levure de bière pour le faire lever. Les *Gaulois* faisaient, avec leur blé, plusieurs espèces de boissons. *Diodore* dit qu'ils faisaient avec de l'orge une boisson qu'ils appelaient *zythus*, tandis qu'*Athénée* dit que la décoction d'orge sans miel se nommait *cornu*. Mais leur boisson favorite était l'*hydromel* et la bière, dont l'empereur Julien fait mention dans une épigramme dont voici la traduction : « Qui es-tu ? d'où es-tu, Bacchus ? De par le » vrai Bacchus, je ne te connais point ; et je

ne sache pas qu'il y ait au monde d'autre Bacchus que celui qui est le fils de Jupiter. Pour lui vraiment, il exhale une odeur de nectar, et tu sens le bouc. Ne serait-ce point que les *Gaulois*, faute de grappes de raisins, t'auraient fait d'épis? Hé bien! il te faut donc une ptisane d'orge ou aveinat, et jamais une liqueur bachique. »

Strabon dit que les *Gaulois* faisaient des gobelets de cire.

Ils se logeaient comme les septentrionaux, c'est-à-dire dans des huttes de bois, en forme de ruche, enduites de graisse et couvertes de chaume. Les murs de leurs villes étaient composés de deux rangs de poutres hautes de quatre-vingts pieds, fichées en terre à deux pieds de distance les unes des autres; entre les deux rangs il restait un intervalle de quelques pieds de largeur, revêtus intérieurement avec de gros madriers placés en travers, pour empêcher l'éboulement de la terre et des pierres qui occupaient l'espace qu'il y avait entre les deux rangs de poutres; on fortifiait ce mur, en plaçant de nouveaux rangs derrière les premiers, de façon que cela formait un mur assez solide.

J'observerai qu'ils envahirent les terres *albaniennes*; qu'ils passèrent en *Asie*, au nombre

de trois cent mille hommes ; qu'ils se louèrent aux souverains *asiatiques*, en qualité de soldats mercenaires ; que le *roi de Bithynie* partagea son royaume avec eux. Enfin *Pausanias* fait un crime à nos ancêtres, de ce qui les comble de gloire. « Ils n'ont d'autre religion, dit-» il, que celle de combattre celle des autres » peuples, et de faire la guerre personnelle-» ment à tous les dieux immortels ; on a vu les » *Gaulois*, poursuit-il, quitter autrefois leurs » terres, et traverser des pays immenses, pour » aller attaquer *Apollon Pythius* jusqu'à Del-» phes même, et pour ravager l'oracle de toute » la terre. C'est cette nation si sainte qui » osant mettre le siège devant le *Capitole*, en-» treprit d'assiéger *Jupiter* en personne. »

La cavalerie des *Trevirois* était fort estimée de *César*. Les *Gaulois* aimaient les chevaux, et faisaient beaucoup de dépense pour s'en procurer des pays étrangers, car ceux de leurs pays étaient lourds et mal bâtis. Malgré cela, ils fournissaient beaucoup de cavalerie et beaucoup de chevaux aux *Romains*, qui en firent bon usage ; mais avant la conquête des *Gaulois* par *Jules César*, les *Gaulois* faisaient peu de cas de la cavalerie ; ils avaient toute leur confiance en l'infanterie, comme on l'a vu

ci-dessus. Il est fort apparent que les cavaliers *gaulois* n'étaient pas autrement armés que les *Germains*, ce qui est cause que je ne dis rien de leurs armes, de crainte de faire des répétitions qui sont toujours fort ennuyeuses.

Les soldats *gaulois* avaient des casques d'airain, et leurs boucliers étaient garnis de figures du même métal, travaillés en bosse, et représentant des animaux et autres ornemens exécutés avec beaucoup d'art : ils avaient même des cuirasses d'or. Mais ces *Gaulois* armés si solidement avaient probablement été précédés par d'autres qui s'armèrent plus simplement ; l'*Hercule gaulois* avec sa massue en est une preuve parlante ; ceci est confirmé par des haches de pierre trouvées dans un tombeau auprès de l'abbaye de *Corbie*. Dans deux autres tombeaux découverts auprès d'*Evreux*, on trouve aussi des haches de pierre, des os pointus et tranchans comme les lames d'une hallebarde ; et entre autres était l'os de la jambe d'un cheval ; il s'y rencontra aussi des pointes d'ivoire et de pierre, qui avaient servi de pointes à des flèches ; un morceau de bois de cerf, qui fut trouvé au même endroit, avait servi de manche de hache ; il paraît par-là que ces gens n'avaient pas l'usage d'armes plus commodes.

Cela ne doit pas nous surprendre, puisqu'il y a encore plusieurs peuples de l'*Amérique* qui n'en ont pas de meilleures.

« On trouva, il y a quelques années, dit » dom *Montfaucon*, dans les environs de *Paris*, deux épées, la lame d'une lance, et un » morceau d'une espèce de crochet, le tout de » cuivre, mais d'une trempe si dure qu'il est » comparable à l'acier. » Et comme *Strabon* dit que les *Belges* portaient de longues épées pendues au côté droit, et que celles-ci sont fort longues en proportion de celles des *Romains*, qui étaient fort courtes, il est très-apparent qu'elles ont appartenu à quelques *Belges*. Le crochet qui y est joint, et qui semble avoir servi à accrocher l'épée, autorise à le croire. On voit dans l'*Alsace illustrée* de M. *Schœpstin*, la figure d'un soldat *gaulois*, tenant une lance de la main droite, et la main gauche appuyée sur son bouclier, qui est rond; il a la tête couverte d'un casque orné d'une espèce de serpent, mais son épée, qui est très-large et arrondie par le bout, lui pend au côté gauche, ce qui est absolument contraire à ce que disent *Strabon* et *Diodore de Sicile*, qui soutiennent que leur *sphata* ou épée leur pendait sur la cuisse droite, par une chaîne de fer ou d'airain. Il n'y a pas

long-temps que l'usage de cette arme est aboli; on s'en servait des deux mains ; le maître en fait d'armes de cette ville la porte ordinairement nue sur le bras gauche, aux processions; mais celles de nos ancêtres étaient beaucoup plus lourdes. Ils se servaient rarement dans les combats du poignard ou de l'épée, mais communément de la pique, qu'ils maniaient avec beaucoup d'adresse; cette arme se nommait *sparus*; elle était particulière aux Gaulois. Il y avait une espèce de dard ou javelot nommé *gesus* ou *gesum*, dont les Gaulois mercenaires faisaient usage; c'est de là que leur vint le nom de *gesatæ*. Les Gaulois ainsi que les Bretons se faisaient accompagner de leurs chiens à la guerre.

CHARS.

Les *Gaulois* et les *Bretons* se servaient communément dans les combats de chars armés. Le covinus en était un, dont les essieux et les jantes des roues étaient hérissés de faulx. L'*edesum* ou l'*esseda* était également en usage chez les *Belges*, comme chez les *Bretons*. On croit qu'il était garni de faulx aux essieux et aux roues, comme le *covinus*, autre char

de guerre; ces chars armés étaient remplis de monde, pour empêcher qu'on ne les arrêtât. Le *pelantum* était un char *gaulois ; Varron* a réfuté ceux qui prétendaient que ce nom fut grec. *Vredius* dit que *Rheda* est un mot *teuton ;* ce char était, selon *Quintilien*, une voiture à quatre roues. *Benna*, nom *celte* ou *gaulois*, qui signifiait un chariot ou fourgon, garni d'osier ; ceux qui conduisaient le *benna* se nommaient *Combennous*. Le nom de *benne* est demeuré d'usage dans le Hainaut et dans le Namurois, pour désigner un chariot garni d'osier. Un roi *gaulois*, nommé *Teutobochus*, fut pris combattant sur un *carpentum* d'argent. *César* dit que les *Gaulois* se servaient d'une multitude de chariots de toute espèce, dont la plupart des noms ont passé dans la langue *latine*. Un ancien monument de la ville de *Metz* représente une calèche exactement semblable à la carriole des courriers ; les roues de cette voiture sont faites comme on les fait aujourd'hui, c'est-à-dire d'un moyeu, de rais et de jantes ; tandis que presque toutes les roues des chars antiques étaient sans rais ni jantes ; mais je n'ai pu m'assurer que les roues des chars *gaulois* fussent ferrées, et je doute qu'elles le fussent.

ARCHITECTURE NAVALE ET NAVIGATION.

Les *Gaulois* anciens avaient établi sur leurs côtes le droit de bris ou de naufrage, parce qu'ils traitaient d'ennemis tous les étrangers. On naviguait anciennement sur des radeaux; mais dans la suite on borda les radeaux de claies d'osier; telles étaient les barques des *Gaulois*, au temps de César : « Elles sont, dit-il, de » bois léger, *vraisemblablement de sapin*, le » reste est de claies d'osier couvertes de cuirs»; et *Pline*, parlant des *Monoxylons*, dit : « Les » *Germains* exerçaient leurs pirateries sur des » barques faites d'un seul tronc d'arbre, dont » il y en a qui portent jusqu'à trente hommes; » et d'ailleurs on se sert sur l'*Océan britan-* » *nique* de barques entourées de cuir, et fort » propres pour la navigation ». Les voiles des vaisseaux de ceux de *Vannes* étaient faites de peaux cousues ensemble, soit faute de lin et de chanvre, ou faute d'en savoir faire usage. Nous n'avons aucune preuve qui nous autorise à croire que les Belges se servaient d'autres voiles, que celles dont les habitans de *Vannes* faisaient usage; ils goudronnaient leurs barques avec de

la poix faite de jus de bouleau, et les calfeutraient avec du jonc, comme nos tonneliers s'en servent encore pour boucher les ouvertures des douves. Quoique les Romains fussent maîtres de la Belgique, les habitans de la partie septentrionale de cette province continuèrent de naviguer sur les mêmes barques, dont ils se servaient avant la conquête des Gaules par Jules-César; car les Saxons, établis sur la côte armorique, exerçaient leurs pirateries, pendant le quatrième et le cinquième siècle, sur des barques très-légères, faites en partie de bois et en partie de cuir, avec lesquelles ils ne craignaient pas de croiser, malgré le mauvais temps, sur la mer britannique; et ceux qui s'étaient établis au-dessous de Nimègue, ne trouvant plus à voler sur la mer britannique, eurent la témérité de passer dans la mer Méditerranée, où ils pillèrent plusieurs villes et quelques îles, entre autres la Sicile, qu'ils dévastèrent.

FABRIQUES ET MANUFACTURES IMPÉRIALES.

Les Romains établirent dans la Belgique plusieurs fabriques et manufactures; ce qui ne contribua pas peu à communiquer aux Belges

des talens qui leur étaient inconnus. Il y avait à Strasbourg une fabrique d'armes de toutes espèces; à Soissons, il y avait une fabrique de boucliers, une de frondes et une de cuirasses; à Reims, une d'épées; à Trèves, une de boucliers et une de frondes; et enfin à Amiens, une d'épées et une de boucliers; il y avait de plus une compagnie d'armuriers et de damasquineurs à Trèves, et une autre à Reims. Ces compagnies se nommaient *collegia*. Il ne suffisait pas, pour y être reçu, d'être bon ouvrier et bien expert, il fallait faire preuve de liberté; et, afin que ceux qui étaient admis ne pussent pas quitter leur état, ils étaient marqués au bras de la marque publique *stigma*.

Les *ginicées* étaient des manufactures impériales; on y faisait les habillemens, les voiles des vaisseaux, les couvertures, le linge, et généralement toutes les étoffes et autres choses de cette nature, nécessaires aux militaires. Il y avait une de ces manufactures à Trèves, une à Reims, une à Autun, qui fut ensuite transportée à Metz; et une à Tournay. Ceux qui dirigeaient ces manufactures impériales étaient appelés *gyneceorum procuratores*.

COIFFURE DES DAMES.

Les Romains ayant communiqué aux Belges leur langue, leurs mœurs et leur habillement, communiquèrent aussi aux femmes belges la coiffure des dames romaines; ce qui fit éclore dans la Belgique un talent jusqu'alors inconnu dans les Gaules, j'entends celui de coiffer les dames; car il n'est pas possible qu'une femme puisse elle-même natter, tresser, crêper ou boucler ses cheveux, comme les monumens belges de ce temps nous les représentent. Il y en avait même dont la chevelure était élevée à une hauteur considérable; ce qui se faisait par le moyen de faux cheveux, ou d'une espèce de perruque, par laquelle elles suppléaient au défaut de cheveux naturels. Elles poussèrent la précaution jusqu'à s'envelopper les cheveux dans un rets en guise de coiffe, afin de ne rien déranger pendant la nuit. Les dames romaines devaient être extrêmement attachées à la conservation de leur chevelure, puisque *Ovide* employa sa quatorzième élégie en entier à consoler sa maîtresse de la perte de ses cheveux. Il n'était pas permis à une femme flétrie de porter des cheveux longs.

CHOROPÉDIE.

Les Romains avaient plusieurs danses appropriées aux temps et aux circonstances ; telles étaient celles de la *Bonne Déesse*, des *Saturnales*, des *Bacchanales*, des *Ambervales*, des *Adoniales*, etc. Ils les communiquèrent indubitablement aux Gaulois, puisqu'on trouve que les premiers chrétiens des Gaules les avaient non-seulement adoptées, mais qu'ils les appliquèrent à la fête des *Agapes* ou *Festins de charité*, institués dans la primitive église : il est même apparent que l'église les toléra parmi les Gaulois pendant un certain temps, puisque, malgré le concile tenu en l'an 325, où l'on tâcha de réformer ces fêtes qui se ressentaient du paganisme, et celui de Carthage, où on lit des canons tendant au même but, et où elles furent même absolument défendues, on trouve qu'elles subsistaient encore dans les Gaules en 1682, lorsque le P. *Ménétrier* écrivit son Traité des Ballets; car il dit dans sa préface : « J'ai vu » encore les chanoines de quelques églises des » Gaules, qui, le jour de Pâques, prenaient par » la main les enfans de chœur, et dansaient » dans le chœur, en chantant des hymnes de

» réjouissance. » *Scaliger* prétend que les évêques ne furent *præsules*, dans la langue latine à *præsiliendo*, que parce qu'ils commençaient la danse.

Les danses que les Romains enseignèrent aux Gaulois n'étaient pas des danses sans ordre ni régularité, telles que celles dont parle *Grégoire de Tours*, lorsqu'il dit qu'ils portaient par les rues la statue de *Bérécynthie* dans un char traîné par des bœufs, ou autour des champs, quand la récolte était menacée, ou qu'elle promettait peu, et que le peuple précédait le char en chantant et en dansant. Ils leur en enseignaient au contraire de plusieurs espèces, à peu près telles qu'elles sont aujourd'hui : savoir, la *Grave*, qui répond à notre *Terre-à-Terre* ou bien à notre menuet; les *Gaies*, telles que les *Allemandes*, les *Passe-Pieds*, les *Gavottes*, etc.; la *Grave* et la *Gaie*, telles que notre double menuet.

La *Gimnopédécie*, l'*Archiraine*, la *Memplitique* et plusieurs autres étaient autant de danses régulières qu'on exécutait ou seul, ou à plusieurs, en cadence, avec des pas réguliers et compassés au son des instrumens.

Philostrate prétend que nous devons l'in-

on de toutes ces danses à la déesse *Therp-*
r.

TRUMENS DONT LES ANCIENS SE SERVAIENT POUR ÉCRIRE.

n'est pas facile de déterminer les instru-
dont les Romains nos maîtres se servaient
écrire. C'étaient, suivant ce que dit *Cicéron*
intius, la canne et l'encre, tandis que *Ju-*
l ne parle que de la canne et non de la
ie. *Isidore,* parlant des usages anciens, dit
les instrumens des écrivains étaient la
e et la *plume;* que la *canne* était une pro-
ion végétale, et la *plume* celle d'un oiseau.
t Clément d'Alexandrie décide la question
itivement par ces paroles : « L'écrivain
vança ayant des plumes dans les cheveux,
dans la main le livre, l'écritoire et le *jonc*
nt on se sert communément pour écrire. »
ui prouve absolument qu'ils se servaient et
plume et du *jonc.* Je crois même qu'il ne
t pas impossible de déterminer l'usage de
et de l'autre; car ne se servaient-ils pas du
pour les lettres majuscules, et de la *plume*
les lettres ordinaires? Je ne crois pas qu'il

soit possible d'écrire aussi menu avec un *j*
qu'avec une *plume;* car cet écrivain de p
fession, dont parle *saint Clément d'Alexandr*
devait être muni par son état de tout ce
était nécessaire relativement à sa professi
D'ailleurs, il n'est pas impossible que l'un
l'autre fût d'usage au même temps, comme i
a encore actuellement des personnes qui
servent de plumes d'or, d'argent, de cuivre, e
par préférence ou par coutume, quoique
plume d'oie soit la plume ordinaire. Mais
qu'il y a de certain, c'est qu'on envoy
de la Germanie à Rome beaucoup de plu
d'oies, dont une partie servait vraisemblab
ment à écrire.

Les anciens avaient encore une autre fa
d'écrire ; c'était un style avec lequel ils g
vaient sur des tablettes. Ces styles étaient
fer, de cuivre, d'os, d'ivoire, etc.

Les autres instrumens dont on se servait
ciennement étaient le grattoir, le canif,
compas, des ciseaux, un vaisseau rond, fai
plomb, nommé écritoire, et enfin un étui p
conserver les joncs.

Les jeunes gens qui apprenaient à éc
avaient des petites layettes rondes, où

serraient leurs instrumens à écrire avec leurs tablettes. On appelait ces layettes *scrinium*.

Les tablettes sur lesquelles ils écrivaient étaient de différentes matières ; il y en avait de cuivre, de plomb, d'ivoire, etc. ; elles étaient enduites de cire, sur laquelle on gravait ce que l'on voulait écrire. L'usage d'écrire sur la cire continua long-temps après l'invasion des *Francs*, et même ne fut jamais interrompu jusqu'à nos jours.

Pline rapporte plusieurs méthodes pour faire de l'encre, et dit que toute encre se perfectionne au soleil, et qu'on doit ajouter de la gomme à celle qu'on destine à l'écriture. On trouve assez communément que les titres et les lettres initiales majuscules des monumens manuscrits de la *Belgique*, avant le septième siècle, sont en lettres rouges : cette méthode nous est apparemment venue des *Romains*; car il est rapporté dans une lettre d'*Aimoïn* à *Carpianus* que les notes étaient écrites avec du *cinnabre*, couleur dont l'usage doit être fort ancien, puisque *Ovide* dit qu'on écrivait les titres avec du *minium*, et que, selon *Dion*, on imprimait les noms des empereurs, sur les enseignes et sur les étendards, en lettres rouges.

Il est dit dans le *Dictionnaire encyclopédique :*

« Il y avait anciennement dans les *Gaules chry*
» *sographes* un écrivain en lettres d'or ; ce
» usage était très-commun vers le quatrièm
» siècle et le cinquième ; il a diminué depu
» ce temps, il s'est même perdu ; car on n
» sait plus aujourd'hui attacher l'or au papie
» c'est-à-dire de façon que les lettres sembler
» être d'or battu et même d'or bruni. »

Les plus anciens manuscrits de la *Belgiq*
sont probablement ceux qui sont écrits sur
Papyrus d'Egypte. Il se trouve encore des an
ciens manuscrits, dont les titres et les lettr
majuscules sont en or. Le *Psautier de sai*
Germain, qu'on conserve à *Paris* en l'abbay
de Saint-Germain-des-Prés, est de parchemi
violet, et les lettres sont d'or et d'argent (1).

Il y en a un plus grand nombre d'écrits su
vélin que sur le *papyrus d'Egypte*, car
nombre de ces derniers est très-petit ; l'usag
du vélin doit-être cependant très-ancien, pui
qu'*Hérodote* en parle sous le nom de *dyptères*
quoique les dyptères se peuvent entendre non

(1) Ce manuscrit doit se trouver maintenant à la B
bliothèque Impériale, où tous les manuscrits de la bibl
thèque de l'abbaye Saint-Germain ont été déposés.

ulement du parchemin, mais encore des aux passées pour épaisses.

Il y en a qui prétendent que les anciennes bayes n'ont obtenu des souverains le droit la chasse au cerf que sous prétexte d'emoyer les peaux à en faire du vélin, pour coer les livres et autres monumens écrits.

On remarquera que les modernes n'ont rien angé aux instrumens dont les anciens se seraient pour écrire, à l'exception de la *canne* du *papyrus* d'*Égypte*; celui-ci a été remacé par le papier de chiffon. On peut voir la rme de tous ces instrumens anciens dans *Antiquité expliquée* de dom *Montfaucon*.

On a remarqué que les connaissances des *elges* étaient très-bornées avant la conquête leur pays par *Jules-César*, et que les *Romains* leur enseignèrent un grand nombre arts et de sciences qu'ils ignoraient. C'est depuis que l'on vit chez eux, comme en Italie, es bâtimens réguliers et solides, bâtis de marre, de pierres ou de briques, et couverts de iles ou de plomb. On voit encore dans plueurs endroits des restes et des traces de l'aritecture et de la magnificence *romaine*. Nous ons observé qu'ils bâtirent dans la Belgique *temples, des tombes, des prétoires, des*

obélisques, des colonnes, des forteresses,
arsenaux, des magasins publics, des a
triomphaux, des portes et des murs de vill
des cirques, des théâtres, des aqueducs,
naumachies, des bains, des thermes, etc.

Les Romains enseignèrent également a
Belges l'art de *piloter*, de creuser des
naux et de construire des *digues*, et probal
ment des *écluses*, pour contenir les ea
l'*architecture navale*, l'*art militaire*, fondé
des principes de *physique*; la *peinture*,
sculpture, la *statuaire en métal*, la *métallur*
l'art *monétaire*, l'*orfévrerie*, le *moulin à mou*
du blé, le *charronnage*, l'art de tirer les pie
des carrières, de les tailler, de les appareill
l'art de convertir la terre en pierres propr
bâtir ou en ustensiles de ménage; celui de
tiver la vigne et de faire le vin; de tisser
productions étrangères; le talent de *miroit*
de l'*horloger*, du *relieur*, sans oublier c
d'augmenter le charme des dames par l'adr
et par l'industrie du coiffeur; enfin la ch
pédie, ou l'art de la danse, et vraisemblablen
l'usage de plusieurs instrumens à écrire,
étaient inconnus à ces peuples avant q
fussent conquis par *Jules-César*.

CHASSE, PÊCHE ET AMUSEMENS.

Les femmes des *Germains* aimaient autant la chasse que les hommes. Les armes de la chasse étaient l'arc et la flèche; ils trempaient les flèches qu'ils destinaient à la chasse dans le jus *d'ellébore;* et, après avoir tué quelque gibier, ils découpaient la chair à la circonférence de la plaie; ils prétendaient, par ce moyen, rendre la viande plus délicate. Ils empoisonnaient aussi leurs flèches avec le suc d'un fruit ressemblant à une corniche corinthienne, qui portait un arbre qui ressemblait au figuier, ou avec le jus d'une plante nommée *lemium*; ils nommaient ce jus *poison des cerfs*, à cause apparemment qu'ils ne s'en servaient que pour tuer ces animaux. *Pausanias* dit que les *Gaulois*, pour ne point manquer leur chasse, entouraient un espace de mille stades et qu'ils s'avançaient ainsi tous ensemble, en s'approchant insensiblement et en diminuant l'espace dans lequel ils voulaient envelopper le gibier, pour le tuer à coups de flèches; ce qui prouve que la méthode de traquer n'est pas nouvelle. *César* dit que la jeunesse *gauloise* s'occupait fort à la chasse de l'âne; qu'elle

n'acquérait de gloire qu'à proportion du nombre de ces animaux qu'elle perçait ou qu'elle forçait.

Les *Belges* ne connaissaient qu'une espèce de spectacle, qui était celui-ci, au rapport de *Tacite :* « Quelques jeunes gens, pour amuser » le public, se précipitaient en dansant et en » sautant entre un grand nombre d'épées et de » lames plantées de façon que les pointes sor- » taient de terre ; ils font cela avec beaucoup » d'art et d'adresse, et n'exigent pas d'autre » récompense que l'approbation du public. »

Tout lecteur impartial conviendra, j'espère, que les *Belges*, quoique barbares, possédaient plusieurs talens et secrets que les *Romains* même ignoraient, et qu'ils furent contraints d'admirer ; il est vrai qu'ils se procuraient du feu de la même manière que les sauvages de l'*Amérique ;* mais en récompense, ils avaient le talent de cultiver le blé, de le réduire en farine, d'en faire de la bière, de l'esprit de blé, ou toute autre boisson équivalente ; ils se servaient, pour gobelets, de cornes de bœufs ou de vaches, garnis en argent. Ils faisaient aussi des gobelets de cire. Ils se bâtissaient des huttes ou cabanes fort commodes et très-solides, puisqu'elles étaient rondes ; ils

savaient bien que la figure ronde est la plus solide, puisqu'elle présente moins de faces ouvertes; ils plâtraient l'intérieur de leurs cabanes si proprement qu'elles avaient l'air d'être meublées; ils étaient belliqueux, et montaient très-bien à cheval; leurs boucliers n'étaient pas fort solides, puisqu'ils étaient faits d'osier ou de quelque planche fort mince et peinte. Il y en avait dont les armes étaient de cuivre, mais d'une si bonne trempe qu'elles équivalaient à celles d'acier. Les *Méridionaux* faisaient du pain qui était fort bon; ils construisaient des murs si solides, que les *Romains* même approuvèrent leur façon de bâtir; leurs casques et leurs boucliers étaient garnis de plaques d'airain, relevés en bosses, et représentaient diverses figures rendues avec beaucoup d'art; ils avaient des carcans, des bracelets, des anneaux et des cuirasses d'or; ils avaient plusieurs espèces de chars dont les *Romains* adoptèrent les noms et l'usage; on vit même à *Rome* un de leurs rois qui fut pris combattant sur un char d'argent. Leur architecture navale n'était pas fort savante, puisque les premiers bateaux n'étaient que des radeaux; mais les barques faites d'un seul tronc d'arbre, et qui suffisaient quelquefois pour contenir trente

hommes, étaient plus compliquées ; le jonc, dont ils se servirent dans la suite, pour calfeutrer leurs barques, et les claies d'osier, garnies de cuir, dont ils garnirent les bords, prouvent qu'ils améliorèrent leurs premières constructions. Ils peignaient leurs boucliers et les voiles des femmes ; ils bariolaient leurs habits. Je doute cependant qu'ils sussent sculpter. Leur musique n'était probablement guère plus savante que leur médecine, leur chirurgie et leur art vétérinaire. Ils faisaient du sel qui pouvait leur paraître bon, mais dont notre palais ne s'accommoderait pas. Quoique nous n'ayons aucune certitude qu'on tirât de l'or, de l'argent ou du cuivre chez eux, nous sommes cependant assurés qu'on y tirait du fer et du plomb; ce qui leur suppose des notions nécessaires pour l'exploitation et pour la préparation de ces minéraux, afin de les rendre d'usage. Ils avaient une méthode particulière de faire du savon et de la poix. Ils tissaient supérieurement bien, tant la laine, le lin, que l'or et l'argent. Ils inventèrent les habits feutrés. Ils possédaient l'art de teindre en plusieurs couleurs, avec des ingrédiens inconnus aux Romains. Ils faisaient des pots de terre. Ils chassaient et pêchaient comme on le fait aujourd'hui, avec cette diffé-

ıce qu'ils n'avaient pas l'usage des mêmes
:nes.

Donc il y avait dans la Belgique des agri-
:teurs, des brasseurs de bière, et peut-être
ı distillateurs d'esprit de blé; des tailleurs,
ı orfèvres, des architectes, des charpentiers,
ı couvreurs de chaume, et des planteurs très-
diocres; de fort bons écuyers; des vanniers,
ı fourbisseurs, des boulangers, des ciseleurs,
ı charrons, des charpentiers de vaisseaux, des
ıneurs, des peintres, des musiciens, des lu-
ers, des médecins, des chirurgiens, des vé-
inaires, des sauniers, des mineurs, des
onniers, des tisserands en lin, laine, or et
ent, des blanchisseurs de toile, des peigneurs
lin, des fileurs, des cardeurs et dégraisseurs
laine, des tireurs d'or et d'argent, des tein-
riers, des chaudronniers, des feutriers, des
tiers, des retiers, etc. (1)

1) Nous croyons l'extrait de ce Mémoire assez long
r donner une idée des mœurs et usages des anciens
gs.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES JUMEAUX DE TOUS LES TEMPS;

Par M. DE FRANCHEVILLE (1).

Des hommes chagrins qui, à l'exemple du vieux Nestor, ne louent l'antiquité qu'aux dépens de leur siècle, ne cessent de crier que la nature n'est plus la même qu'autrefois; qu'un désordre inoui règne dans les saisons, ainsi que dans les élémens; que la terre fertile ne répond plus aux vœux et à l'industrie du cultivateur, et que l'homme même n'est plus qu'un être dégénéré, affaibli et vicié jusque dans les sources de sa génération; de sorte que la population ne peut que diminuer et s'anéantir avec le temps.

Je crois que, pour défendre la Providence contre ces ingrats, la meilleure preuve qu'on puisse donner de la vigueur perpétuelle de la

(1) Ac. de Berlin, tom. XVII; 1774.

nature, c'est de faire voir qu'elle produit de nos jours, dans l'espèce humaine, des accouchemens aussi féconds et des jumeaux aussi nombreux qu'elle en a pu produire dans les temps les plus reculés : c'est ce que je me propose de démontrer dans ces recherches, où je rassemblerai sous trois époques, 1.° les jumeaux de l'antiquité dont la mémoire s'est conservée; 2.° ceux du moyen âge, et 3.° ceux des derniers temps.

I.

Des Jumeaux de l'antiquité.

Les accouchemens de deux jumeaux sont trop communs chez les anciens comme chez les modernes, pour être mis au rang des productions extraordinaires de la nature. Bien loin que je regarde ces doubles progénitures comme des phénomènes ou des anomalies, en considérant la conformation de l'homme et de la femme, je suis fort tenté de croire que les couches duplipares sont plus naturelles que les unipares, et que si on ne les voit pas toujours telles, c'est que les deux parties qui y concourent peuvent n'être pas assez bien assorties, ou n'avoir pas mutuellement une égale disposi-

tion pour répondre pleinement au vœu et au dessein de la nature.

Je ne fais donc état ici que des accouchemens de trois jumeaux et au-delà; mais les exemples de superfétations entrant dans mon plan, je pourrai aussi en faire usage, quand même ils ne seraient que de deux fœtus, et surtout lorsqu'ils seront accompagnés de quelques circonstances physiologiques.

L'hébreu n'a point de termes pour exprimer trois jumeaux et au-delà; aussi ne trouve-t-on point d'exemples dans la Bible de trois enfans nés d'une même couche. Les Grecs les appellent *Tridymes*, les Latins *Trigemini* ou *Tergemini*, et même pour quatre jumeaux *Quatergemini*. De toutes les langues vivantes, je ne connais que la hongroise qui puisse dire la même chose en un seul mot, qui est *Harmas* pour trois jumeaux, et *Négyses* pour quatre; ce qu'on pourrait regarder comme un assez bon témoignage de la fécondité des anciens Huns, dont les Hongrois sont issus. Les autres langues vivantes ne peuvent l'exprimer que par des périphrases, qui signifient trois ou quatre enfans nés d'une même couche. Les Français eux-mêmes, malgré la précision de leur langue, ne peuvent le dire que par deux mots, *jumeaux triples*, *quadru-*

ples, ou par *ternes* et *quadruples de jumeaux*. Ce qui fait juger que toutes ces nations n'ont pas vu un grand nombre de ces productions extraordinaires de la nature. Cependant elles en ont vu, comme je le prouverai; qu'il nous suffise présentement de savoir ce que les anciens nous apprennent de ceux qu'ils ont eus. Leur mythologie a créé les trois Graces, les trois Parques, les trois Furies; mais ce n'est point dans la fable que nous puiserons nos preuves.

Ce ne sera pas non plus dans l'ancienne histoire des Juifs ; car on ne trouve dans la Bible aucun exemple d'accouchement de plus de deux jumeaux. Cependant il est assez vraisemblable que dans le cours de cent quarante-quatre ans, que les descendans de Jacob ont passé en Egypte, ils aient eu des femmes au moins aussi fécondes que les Egyptiennes, puisque soixante-dix hommes de cette famille, selon *Moïse*, avaient eu de leurs femmes, dans ce laps de temps, six cent mille hommes de pied, non compris les enfans. Quant aux Egyptiennes, *Pline* ne regardait point comme un prodige qu'elles accouchassent de trois enfans, parce que c'était, selon lui, l'effet et la propriété des eaux du Nil qu'on buvait (*Prœterquam in Egypto ubi fœtifer potu Nilus*).

Aristote (*de Hist. animal.*, lib. 7, ch. 11) dit qu'en Egypte il est ordinaire aux femmes d'avoir, à chaque couche, trois ou quatre jumeaux; qu'on a vu même une de ces femmes mettre au monde, en quatre couches, vingt enfans, tous bien faits, et qui vécurent pour la plupart. C'est le sentiment de ce philosophe, que le nombre de cinq fœtus est le *nec plus ultra* des enfantemens humains, et que ce nombre était très-rare. Mais *Trogus*, ou *Trogue Pompée*, à qui l'on devait une Histoire générale, dont il ne reste que l'abrégé qu'en a fait *Jussin*, a écrit, au rapport de *Pline*, qu'on voyait en Egypte sept jumeaux venus d'une couche; et *Solin* prouve qu'on y voyait fréquemment des vingt enfans, dont leur mère était accouchée en trois fois.

Si nous passons de l'Egypte dans la Grèce, *Pline* nous fera voir de son temps, dans le Péloponèse, une femme qui avait mis au monde quatre fois de suite cinq enfans, c'est-à-dire vingt, dont la plupart avaient vécu. Selon le même auteur, parmi les portraits dont le théâtre de Rome était orné, dans les jeux publics que donna le grand Pompée, on y voyait celui d'une dame de Tralles, nommée *Eutyche*, portée au bûcher par vingt de ses enfans qui étaient

ités de trente couches qu'elle avait faites. *ne* ignore si dans ce nombre il y avait des meaux. Il n'y a point de doute qu'à ces exem- s on aurait pu en ajouter beaucoup d'autres, es observations des médecins et des philoso- es grecs étaient parvenues jusqu'à nous. Car urquoi *Empedocle*, *Erasistrate*, *Asclépiade* divers stoïciens auraient-ils travaillé à dé- uvrir la cause des accouchemens de plusieurs meaux, s'ils n'avaient pas été convaincus de réalité et de la fréquence de ces phénomènes? L'Italie nous présente, dans *Tite-Live*, les ois Horaces et les trois Curiaces, trois frères meaux, et tous six égaux en âge et en force. ous ajouterons au récit de *Tite-Live* qu'il y rait une loi chez les Romains, faite à l'occasion es Horaces, pour immortaliser leur gloire : le était encore en vigueur du temps d'Au- uste : elle portait que toutes les fois qu'il naî- ait trois enfans jumeaux on les nourrirait des eniers publics jusqu'à l'âge de puberté. (*Ant. m. de* Denys d'Halic., *l.* 3, *ch.* 7.)

Pline allègue cet exemple, pour montrer r'il naît des triples jumeaux (lib. 7, c. 3), il observe que les accouchemens de trois ju- eaux sont mis au rang des prodiges de mau- is augures (*ibid*), comme ceux de quatre,

dont il donne un exemple dans une *Fausta*, qui mit au jour, d'une seule couche, deux garçons et deux filles à Ostie, sous Auguste; ce qui fut sans doute, dit-il, un présage de la famine qui suivit cet exemple (*ibid*). Après cet exemple, *Pline* fait mention d'une fausse couche de douze enfans, dont la mémoire était conservée dans les écrits des médecins et des curieux (*ib.*). Il donne en même temps divers exemples de superfétation, comme fut la conception d'Hercule, long-temps après celle d'Iphiclès, son frère utérin; celle de deux jumeaux, dont l'un ressemblait au mari de la mère, l'autre à son galant. *Proconnesia* conçut aussi, le même jour, deux jumeaux, l'un de son maître, l'autre de son intendant, et chacun d'eux ressemblant parfaitement à son père. *Pline* parle aussi de deux autres fœtus qui naquirent en même temps, dont l'un avait neuf mois, et l'autre cinq, et celle enfin de trois autres, dont le premier vint au monde à sept mois, et les deux derniers dans le mois suivant.

Solin, qui est le singe de *Pline*, rapporte aussi l'accouchement de *Fausta*, et cinq autres de deux femmes, dont l'une nommée *Archichide*, fut, dans les jeux de Pompée, montrée au peuple, avec vingt enfans qu'elle avait eus

trois couches, et l'autre femme avait fait une
che de sept jumeaux, et une autre de trois.
Aulugelle, qui vivait sous *Antonin-Pie*, a
, dans ses *Nuits attiques*, un chapitre ex-
s, pour combattre le sentiment d'*Aristote*,
le nombre des jumeaux. Ce philosophe avait
qu'une femme, en Egypte, avait eu cinq ju-
ux, et que c'était le *non plus ultrà*; mais,
rend *Aulugelle*, ceux qui ont écrit l'his-
e d'Auguste disent que, sous son règne,
esclave de sa maison accoucha, dans le
itoire de Laurentum, de cinq enfans, qui
rurent en très-peu de jours, elle-même
itôt après. L'empereur lui fit élever, sur le
d chemin de Laurentum, un monument,
l'on marqua le nombre d'enfans jumeaux
lle avait mis au monde (*Aulugelle. lib. X,*
).

els sont les jumeaux de l'antiquité, dont
u connaissance. Je ne doute pas que je n'en
pu produire un plus grand nombre, si
possédions toutes les observations de quan-
le médecins, dont les ouvrages sont perdus.
moins, malgré le peu d'exemples que j'ai
, ils suffisent pour prouver qu'il y a eu
nnement en Egypte des accouchemens de
, quatre, cinq et sept jumeaux; en Grèce,

de cinq, et en Italie, de trois, quatre, cinq, six, sept et douze, sans parler de divers exemples de superfétations ; mais on va voir qu'à ce sujet l'antiquité n'a absolument aucun avantage sur les âges suivans.

I I.

Des Jumeaux du moyen âge.

Le commencement de cette époque est marqué dans l'histoire par un débordement de barbares. Dans les provinces de l'empire romain, personne n'ignore que les suites en devinrent funestes aux lettres et aux arts, dont on perdit en Europe presque jusqu'au souvenir. Les connaissances humaines périrent, ainsi que les moyens de les rétablir ; les livres furent pour la plupart détruits. Point d'observations à attendre de ce temps-là. Nous devons celles des neuf, dix et onzième siècles aux Arabes et aux Sarrasins, qui cultivaient la médecine en Asie, en Afrique et en Espagne ; et comme ces savans ne communiquaient leurs lumières qu'à ceux qui allaient s'instruire à leurs écoles, le nombre des observateurs qui en sortit fut très-petit ; mais au défaut d'observations, on substitua les fables,

ce fut l'ouvrage des moines autant que d'une pulace ignorante. Enfin, ce ne fut qu'au izième siècle que s'ouvrirent diverses écoles, ns lesquelles chaque état de l'Europe commença à posséder ses médecins nationaux; de là observations devinrent plus communes. Tout qui précède ces temps, en fait d'accouchemens traordinaires est, en quelque sorte, regardé mme fabuleux ou comme miraculeux. Le us ancien est celui qui donna, dit-on, issance aux *Welfes* ou *Guelfes*.

Les annales de l'abbaye de Weingarten, Souabe, à trois lieues du château d'Altorf, pportent qu'Irmentrude, femme d'Isenbraud, outa une pauvre femme, chargée de trois jumeaux, dans l'idée qu'elle les avait eus de is hommes différens; que la pauvre affligée répondit : *Aussi vrai qu'ils sont de mon ri, puissiez-vous, madame, en avoir autant du vôtre en une fois, qu'il y a de mois ns l'année!* L'imprécation eut son effet. En ins d'un an, la comtesse accoucha de douze ans mâles; c'était donc, dans son idée, onze idélités qu'elle avait faites à son mari. Pour en dérober la connaissance, elle chargea la e-femme de noyer ces onze enfans; mais le nte, qui était absent, la rencontra, comme

il revenait, lui demanda ce qu'elle portait : «Des loups, dit-elle.» *Wolf*, en allemand.— « Voyons-les. » Il vit des enfans; et par ses menaces il lui fit avouer le fait. Il était proche d'un moulin : il remit ces onze enfans au meûnier, pour les élever en secret. Six ans après, célébrant le jour de son anniversaire, il fit venir ces enfans pendant qu'il était à table, tous à-peu-près de la même taille, habillés de la même manière. La compagnie fut charmée de voir une si belle et si nombreuse famille; et le comte demanda quelle peine méritait la mère dénaturée qui avait voulu les faire noyer. La comtesse se jeta, en pleurs, aux genoux du comte, qui lui pardonna sa faute.

En mémoire de cet événement, le douzième des jumeaux fut nommé *Wolf* ou loup; les onze autres ont été la tige de onze maisons puissantes, d'où sont issus l'empereur Conrad I, les comtes de Hohen-Zollern, palatins de Trèves, Franconie, ducs de Souabe, etc. Wolf succéda à son père, dans le comté d'Altorf, et mourut en 850. Je ne doute pas que cette tradition n'ait quelque chose de vrai, ne fût-ce que l'heureuse fécondité de cette Irmentrude, qui donna lieu d'en parler d'abord avec admiration, et d'en faire ensuite un prodige, en sup-

posant ces douze fils jumeaux. A cette circonstance très-naturelle, qu'un douzième enfant soit né après les onze premiers, on l'aura appelé *zwolff*, douze; ôtez le *z*, il restera *wolff*, loup; changez *o* en *e*, on aura *welf*, dont on a fait *guelf*, en changeant *w* en *gu*. La langue allemande est remplie de ces altérations; alors l'explication du prodige des douze enfans disparaît.

Herbelot rapporte dans sa bibliothèque orientale que la reine Alankava resta veuve de Doujoun, roi des Mogols, dont elle eut deux enfans. Pendant qu'elle gouvernait ses états, il arriva, suivant *Mircond*, qui rapporte les traditions des peuples scythes, qu'une grande lumière investit tout-à-coup cette grande princesse, qui ne dormait pas pendant la nuit. Cette lumière lui entra dans le corps par la bouche, descendit dans ses entrailles, et sortit par les voies de la génération. Elle se sentit enceinte, sans avoir connu aucun homme. C'était une femme très-sage. Elle rassembla les plus sages de ses courtisans, à qui elle raconta le fait, les fit enfermer dans sa chambre, où ils apperçurent la même lumière; mais ils n'accouchèrent point comme elle de trois enfans, qui furent les tiges des Selgiacides, des Gengis, des Tamerlan et autres

Tartares. Khondémir ajoute à ce récit que la merveille qui arriva dans la grossesse d'Alankava est la même que celle qui s'est rencontrée dans celle de *Miriam*, mère d'*Issu*, c'est à-dire de Marie, mère de Jésus. Ce qui pourrait faire croire que ces Mogols ont autrefois connu le christianisme.

Le troisième accouchement miraculeux, selon l'ordre chronologique, est celui dont l'illustre maison des Porcelets, qui a pour chef aujourd'hui le marquis de Maillane, prétend tirer son origine, qu'elle rapporte à un *Diégo Porcellos*, fils d'un comte Roderic de Castille, issu au cinquième degré du roi Pélage, qui reconquit l'Espagne sur les Maures.

On raconte que l'épouse du comte Roderic refusa l'aumône à une pauvre femme entourée d'enfans; que celle-ci lui souhaita en pleurant autant d'enfans qu'avait de petits pourceaux une truie qui passait : ce qui fut dit fut fait. La dame, nouvellement mariée, accoucha de neuf enfans mâles. Sans la présence de cette truie, le miracle n'eût pas eu lieu, et Diégo n'eût pas été nommé don Porcelets, et l'un de ces descendans n'aurait pas porté cet apanage à Arles, en France, il y a plus de six siècles. On donne pour preuve de cet accouchement prodigieux

la représentation des neuf petits porcelets, qui est encore dans une des églises de Burgos, dont les seigneurs de ce nom ont été fondateurs. Peut-être ce nom bizarre est-il venu de quelque circonstance singulière, d'une terre abondante en pourceaux. *La vanité tire parti de tout.*

Le quatrième accouchement, qui doit trouver ici sa place est celui de la comtesse de Quemfurt, petite ville aujourd'hui à la maison de Saxe. Cette comtesse était accouchée de neuf enfans, dont, par son ordre, on en voulut noyer huit. C'est, comme on le voit, la répétition ou l'imitation de la dame Irmentrude. Les neuf enfans ne furent pas noyés, mais ondoyés ou baptisés par saint Bruno, apôtre de la Prusse. Pour preuve de cet évènement, on montre dans une chapelle, à quelque distance de cette ville, une chaudière où ces enfans furent baptisés, et la fontaine où saint Bruno puisa l'eau baptismale. Dans le voisinage est une prairie qu'on appelle le *Pré de l'Ane*, nom qui lui a été donné en 1006, parce que cet âne, à l'imitation de celui de Balaam, s'arrêta, comme cloué sur ce pré, et ne voulut point passer outre. Saint Bruno, qui voulait se rendre en Prusse, fut donc obligé de rebrousser chemin, et il arriva tout à propos comme la comtesse venait de

donner ses huit enfans à noyer. Cette tradition, sinon absolument fausse, au moins mêlée, comme toutes les autres, de fables accréditées par les moines, donna occasion d'établir en ce même lieu une foire annuelle du *Pré de l'Ane*, et qui attire un grand concours de peuple, le mercredi après Pâques.

Le cinquième et dernier accouchement de ce genre, dont je vais parler, est celui de la fameuse comtesse de Hollande, qui, pour le nombre des jumeaux, l'emporte de beaucoup sur tous ceux que j'ai rapportés. Dans le village de Losduynen, à une lieue et demie de la Haye, on voit dans l'église une inscription en langue latine et tudesque. Voici la traduction de la première.

« Marguerite, épouse de Hermann, comte de » Henneberg, et fille de Florent, comte de » Hollande et de Zéélande (dont la mère fut » Mathilde, fille de Henri, duc de Brabant), » eut aussi pour frère Guillaume, roi d'Alle- » magne. »

« Cette dame Marguerite, l'an du salut 1276, » le propre jour du vendredi saint, à neuf » heures avant midi, mit au monde des enfans » vivans des deux sexes, au nombre de trois » cent soixante-cinq, lesquels, après avoir

» reçu le baptême dans deux bassins d'airain,
» par les mains du vénérable M. Guy, suffra-
» gant de l'évêque d'Utrecht, en présence de
» plusieurs seigneurs et magnats, et avoir été
» nommés, savoir, les mâles, *Jean*, et les filles
» *Elizabeth*, moururent tous le même jour
» avec leur mère, et sont inhumés dans ce
» temple de Losduynen. Ce qui est arrivé à
» l'occasion d'une pauvre femme qui portait
» dans ses bras de petits jumeaux qu'elle avait
» eus d'une seule couche ; ce que la comtesse
» voyant avec étonnement, disait ne pouvoir
» être le fait d'un seul homme, et la chassa en
» l'accablant d'injures. Sur quoi la pauvre
» femme affligée et troublée lui souhaita une
» couche d'autant d'enfans qu'il y avait de
» jours dans l'année, et (chose étonnante) cela
» s'est accompli, contre le cours ordinaire de
» la nature, de manière que, pour en perpétuer
» la mémoire, on l'a rapportée en peu de mots
» dans cette inscription, d'après les vieilles
» chroniques, tant manuscrites qu'imprimées.
» Que le Dieu trois fois très-grand en soit glo-
» rifié, honoré et loué éternellement! *Amen.* »

Au-dessous de cette inscription est un grand tableau, dans lequel toute l'histoire est dépeinte, et à côté sont attachés les deux bassins

d'airain qu'on dit avoir servi au baptême des enfans.

Voilà ce fameux accouchement qui a été regardé jusqu'ici comme un miracle d'une authenticité incontestable, au point que l'on peut compter une trentaine de savans du premier ordre, tels *Érasme*, *Guichardin*, *Aldrovande*, *Juste-Lipse*, *Scriverius*, etc., qui n'ont fait aucune difficulté d'ajouter foi à cet évènement et de le célébrer dans leurs écrits.

Mais les plus anciens écrivains qui en ont parlé ne sont venus au plus tôt que deux siècles après, c'est-à-dire qu'à la fin du quinzième, et le plus grand nombre dans le seizième; ainsi leurs témoignages doivent être comptés pour rien.

On cite dans le monument des Chroniques imprimées, et l'imprimerie ne remonte qu'à l'an 1450, et l'on n'a commencé à imprimer en Hollande qu'en 1499; le monument n'est donc pas antérieur au quinzième siècle. Ainsi il n'est pas plus authentique que les témoignages des écrivains qui n'ont fait que suivre la tradition non-imprimée. Aussi ne sont ils point d'accord entre eux, ni pour les noms, les titres, l'âge, la qualité, le nombre des enfans et le temps de cet accouchement. Ils varient égale-

ment sur les circonstances du baptême, sur les personnages, sur le nombre des bassins.

On parle de chroniques manuscrites. Avec ce fil d'Ariane, ouvrant la chronique ancienne et moderne de Hollande, Zéélande, etc., de *Jean-François Lepetit*, imprimée à Dordrecht en 1601, je trouve, pag. 223, que Guillaume, roi des Romains, comte de Hollande, frère de la comtesse Marguerite, avait fait de grandes donations aux moines; et qu'après sa mort, sa sœur, la comtesse Marguerite, ôta à toutes ces abbayes tout ce que son frère leur avait donné. En fallait-il davantage à ces moines pour les mettre en colère contre la comtesse? C'est ainsi qu'on a vu dans quelques églises de moines, en France, des peintures qui représentaient Charles-Martel, brûlant au milieu des flammes de l'enfer, pour s'être emparé des biens ecclésiastiques et les avoir distribués à ses gens de guerre.

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots?

Au reste, venons à des couches qui, sans être miraculeuses, ne seront peut-être pas moins surprenantes.

Abdérame II, roi de Cordoue, mort en 852, laissa sa couronne à Mahomet, l'aîné de qua-

rante-deux fils qu'il avait; d'autres lui en donnent quarante-cinq, outre quarante-deux filles; mais on ignore si parmi ces enfans il y avait beaucoup de jumeaux, car ils étaient nés de différentes femmes.

Avicenne, philosophe et médecin arabe, qui a vécu jusqu'en 1036, assure, d'après un rapport digne de foi, qu'une femme fit une fausse couche de sept embryons; il parle aussi d'une autre fausse couche de vingt-deux germes animés, et ayant tous la figure humaine.

Albucassis, autre médecin arabe, vers l'an 1085, remarque au deuxième livre de ses traités, qu'il se forme quelquefois dans l'utérus deux, trois, quatre, cinq, six, sept et même jusqu'à dix fœtus; il assure qu'une femme asiatique en avait enfanté sept, et une autre quinze, tous d'une belle apparence et bien conformés.

Albert-le-Grand, Allemand qui, vers l'an 1245, étonnait tout Paris par ses connaissances, écrit, dans son neuvième livre des animaux, qu'il tient d'un habile médecin qu'en Allemagne une dame de qualité avait fait soixante enfans en douze couches, c'est-à-dire chaque fois cinq. Il ajoute, sur le rapport d'un autre médecin très-honnête homme, qu'il avait été appelé auprès d'une autre femme de condition,

qui venait de faire une fausse couche de cent cinquante fœtus, qu'il prit d'abord pour des vers ; mais ayant ouvert la secondine ou membrane qui les enveloppait, il trouva que c'était des enfans formés, de la longueur du petit doigt, et dont plusieurs avaient le mouvement de dilatation et de constriction, et d'autres signes de vie ; ce qu'il pouvait bien remarquer, parce qu'ils étaient posés sur un plat devant lui. Leurs yeux n'étaient pas entièrement formés, et les doigts des mains et des pieds n'étaient guère plus gros que des cheveux.

Martin Cremonesius, qui écrivait une histoire de Pologne en 1270, raconte, au livre II, que Mathias Galanciewsky, surnommé Paluca, évêque de Wladilaw, dans la Cujavie, et fils de Slavoniski, castelland de Nakel, de la maison de Topor, était né avec onze autres, d'une seule couche, mais qu'il était le seul qui eût vécu, tous les autres étant morts aussitôt que nés. Et dans le même livre, le même historien atteste que, le 20 janvier 1270, l'épouse du comte Virboslas, demeurant sur le territoire de Cracovie, mit au monde trente-six enfans vivans, d'une seule couche.

Gaspar Bugal, écrivain d'Italie, rapporte dans ses histoires mêlées que, sous le pape Ni-

colas III, il mourut à Modène une femme, nommée Antonie, qui n'avait que quarante ans, et néanmoins était mère de quarante-trois fils, parmi lesquels il y avait plusieurs jumeaux.

Pierre d'Apone, surnommé le Conciliateur, philosophe et médecin de la plus grande réputation, vivant à Padoue sur la fin du treizième siècle, assure que dans sa bourgade on avait vu sortir d'une femme en couches six embryons, qui tous six avaient du mouvement; chose, dit-il, extraordinaire et assez étonnante.

C'est par ce dernier que je terminerai l'époque que j'ai embrassée ici, et où les exemples rapportés (abstraction faite de ceux où le nombre excessif des jumeaux est hors de comparaison) reviennent à-peu-près à ceux de l'antiquité, car ceux-là étaient de 3, 4, 5, 6, 7, 12; et ceux-ci sont de 3, 5, 6, 7, 12.

III.

Des jumeaux nés depuis le XV.e siècle jusqu'en 1773.

XV.e siècle. Thomas Fazel, dans son histoire de Sicile, Liv. VI, décad. I, rapporte qu'une femme, nommée Pancier, de la ville de

Gergenti ou d'Agrigente, était d'une fécondité si étonnante qu'elle eut soixante-treize enfans d'une trentaine de couches, et qu'une autre de Messine, en 1430, âgée de 24 ans, mit au monde neuf enfans d'une seule couche, et qu'aussitôt elle mourut avec eux.

Selon le célèbre *Pic de la Mirandole*, Dorothée eut en deux couches vingt enfans; neuf dans l'une, onze dans l'autre; elle était si grosse qu'elle soutenait son ventre, qui lui descendait jusqu'aux genoux, avec une grande bande qui la prenait aux épaules et au cou. *Ambroise Paré* en a inséré la figure dans ses œuvres.

Dans un traité anatomique de *Carpi*, il dit qu'un nommé *Julius Scatinarius* vint au monde avec six autres *fœtus*; que sa mère était sœur de Florian de Dulphis, allié de Carpi; que lui, Carpi, avait vu une femme accoucher de cinq fils en une couche; qu'une dame de Gênes, de la famille *Boccallegra*, avait mis au monde seize fœtus humains, longs de quatre pouces, ayant tous du mouvement, et un dix-septième, qui avait la forme d'un cheval et remuait aussi; tous les dix-sept étaient enveloppés d'une membrane.

XVI.e siècle. Rencontre de jumeaux aussi rares, d'après *Henri* et *Pierre* d'*Outreman*,

auteurs d'une histoire de Valenciennes. En 1503, une femme de la paroisse Saint-Jacques accoucha de deux enfans mâles, qui furent baptisés dans cette paroisse. Il se trouva, sans qu'on y eût pensé, que le père et le grand-père des enfans, les parrains et le prêtre avaient tous été jumeaux.

En 1530, le médecin *Louis Bonacioli* dit, dans son traité, *de uteri partiumque ejus confectione et de conceptionis indicii*, qu'une femme de sa connaissance avait eu sept enfans d'une seule couche.

Un autre médecin d'Italie, *Victorius Trinea Vellius*, observe (lib. 11 *de Curati. par. affect.* c. 17.) qu'il y a des femmes si fécondes qu'elles conçoivent deux fœtus à la fois, mais même trois et plus, assurant qu'il en avait lui-même connu plusieurs qui en avaient trois ; une à Bologne, femme d'un ouvrier en fer, qui en fit deux de la première couche, trois de la deuxième, et quatre de la troisième. Pas un des quatre ne vécut, mais seulement un des trois, et cet exemple n'est pas moins remarquable pour le nombre des fœtus que pour l'ordre progressif des couches.

En 1554, à Berne en Suisse, la femme du docteur Jean Gelinger mit au monde, d'une

portée, cinq enfans, trois mâles et deux femelles. (*Ambroise Paré*, 1014).

Bonaventure Savelli, Siennois, affirma qu'une femme qu'il entretenait fit sept enfans à la fois, dont quatre furent baptisés, *Ambroise Paré*, 16.

Levinus Lemmius, célèbre médecin hollandais, dans son Traité *de admirandis occultâ naturâ, l.* 1, *ch.* 8, rapporte un accouchement qui, par sa singularité, mérite d'être rapporté. « Il y a quelques années, dit-il, que la femme d'un marinier de Zéélande, dont j'étais le médecin, étant devenue enceinte, son ventre commença à s'enfler si énormément qu'on ne croyait pas qu'elle fût capable de porter le poids de sa grossesse jusqu'au terme; cependant elle ne laissa pas d'y parvenir, quoiqu'avec beaucoup de peine, à la fin du neuvième mois. Le travail de l'enfantement fut long et difficile; mais à l'aide d'une habile sage-femme elle se délivra d'une masse de chair informe, ayant deux anses en guise de bras, et palpitante comme si elle eût eu une espèce de vie, ainsi que les éponges et les orties de mer; ensuite il sortit du corps de la femme un monstre ayant un bec crochu, un cou long et rond, des yeux brillans, une queue pointue et une grande agilité dans les pieds. A peine il eut vu le jour,

qu'il fit entendre dans la chambre des cris aigus, et courant çà et là, il cherchait à se cacher; mais les femmes qui assistaient l'accouchée l'étouffèrent avec des coussins. Enfin cette pauvre femme, prête à succomber aux douleurs d'un travail de trente-six heures, mit au monde un enfant mâle, très-bien formé, mais qui avait été si maltraité par le monstre, qu'il expira un moment après qu'on l'eut baptisé.

Laurent Joubert, médecin ordinaire de Henri III, rapporte dans son livre intitulé des *Erreurs populaires*, qu'il dédia à la reine de Navarre, première femme de Henri IV, qu'une domestique de la demoiselle de Beauville avait fait trois enfans d'une première grossesse, et neuf filles d'une seconde, qui toutes furent élevées. Huit d'entre elles avaient été condamnées par la mère à être noyées; le père les sauva. *Laurent Joubert* raconte ce fait dans toute la naïveté de son style. *Ambroise Paré*, qui l'a inséré dans ses œuvres de chirurgie, p. 965, loin de mettre cet accouchement de neuf filles au nombre des erreurs populaires, en tire une des preuves qui témoignent que la femme, irrégulièrement, porte un grand nombre d'enfans.

Le même *Ambroise Paré*, premier chirurgien des rois Charles IX et Henri III, rapporte que la femme d'un gentilhomme, dit Maldemeure, accoucha dans la paroisse de Sceaux, près de Chambellay, entre Sarte et Maine, de deux enfans, la première année; de trois la deuxième; de quatre la troisième; de cinq à la quatrième, et de six à la cinquième année de son mariage. Un des six vivait encore. *Ibid.*, p. 1014.

Le même chirurgien remarque encore qu'à Paris, au cimetière des Innocens, on lisait cette épitaphe, au bas du neuvième pilier :

« Cy gist honorable femme Yollande Bailly,
» jadis femme d'honorable homme Denis Ca-
» pel, procureur au châtelet de Paris, qui tres-
» passa le 17 avril, le quatre-vingt-huit an de
» son aage, le quarante-deux de son veufage;
» laquelle a veu ou peu voir devant son trépas
» deux cent-quatre-vingts enfans issus d'elle.
» *Ibid.*, p. 966. »

Marcellus Donatus, médecin de Mantoue, qui vivait en 1586, rapporte un accouchement de deux garçons et de deux filles à Mantoue. La duchesse Eléonore de Médicis vit les nouveaux-nés et l'accouchée, à qui elle fit du bien.

Il assure aussi qu'une femme de sa connaissance, dans une fausse-couche de son cinquième mois, mit d'abord une fille au monde, la nuit suivante une autre fille, suivie de l'arrière-faix, et le jour suivant une pièce de chair ressemblant à la crête d'un coq, avec un bec pareil au sien. (p. 463.)

En 1589, une flotte de quatre vaisseaux anglais fut assaillie par une tempête vers l'île de Madagascar, qui écarta et fit périr trois vaisseaux, et poussa le quatrième, nommé le *Marchand indien,* vers un rivage plein de rochers. On mit l'esquif en mer, et chacun tâcha de gagner terre. Il ne resta dans le vaisseau qu'un homme avec quatre filles, qui ne purent se jeter dans l'esquif, et qui ne savaient pas nager. Tous périrent, à l'exception de ces cinq personnes, qui se sauvèrent sur des planches du vaisseau brisé. Cet homme et les quatre filles abordèrent dans une île inhabitée, sans même aucune bête sauvage, mais remplie d'arbres fruitiers, et d'un grand nombre d'oiseaux qui pondaient des œufs en abondance. Cet homme était âgé de trente ans. Les quatre filles étaient la fille du capitaine du vaisseau, ses deux servantes et une négresse. La nécessité de pourvoir à la multiplication dans une île située hors du cours

ordinaire de la navigation, fit résoudre l'homme à être le mari de ces quatre filles, et il en eut une postérité si nombreuse, que l'an 1667, il se trouva dans l'île onze à douze mille personnes issues de lui et de ses quatre femmes.

Cette multiplication s'était faite dans l'espace de soixante-dix-sept ans, depuis le naufrage de 1589 jusqu'en 1667, qu'un navire hollandais faisant route au-delà du cap de Bonne-Espérance, vers l'Orient, fut poussé par un vent impétueux à la rade de cette île, située vers le midi, à vingt-huit degrés de latitude. Les gens du vaisseau, en y abordant, la trouvèrent habitée par un peuple qui faisait profession de la religion chrétienne, et qui parlait anglais. Cette île était appelée *Pinès*, du nom de l'homme dont ce peuple était descendu, et c'est de ce vaisseau hollandais, revenu en Europe, qu'on a appris toutes ces circonstances.

XVII.e siècle. Cette fécondité surprenante, favorisée peut-être par le climat, doit rendre moins incroyable ce que je vais rapporter d'après l'Histoire générale de l'Afrique, par M. *L. A.*

« De tous les pays situés sur la côte occidentale, celui de Juida est le plus fertile et le plus curieux. Ce royaume est situé par les six degrés

vingt minutes de latitude septentrionale. Il a dix à quinze lieues d'étendue, le long de la mer; il s'avance six ou sept lieues dans les terres. Quelques écrivains ne lui donnent que seize lieues de circuit. Tous les voyageurs conviennent unanimement que ce pays, élevé en amphithéâtre, borné par de hautes montagnes, chargé de grands arbres parés d'une verdure éternelle, couvert de moissons sans cesse renaissantes, entrecoupé de ruisseaux, garni de villages agréables, présente la plus belle perspective du monde, et forme une des plus délicieuses contrées de l'univers. »

« Si l'on parle d'un état divisé en vingt-six provinces ou gouvernemens, subdivisés chacun en plusieurs parties, l'imagination se représente aussitôt un grand empire : telle est cependant la division de ce petit royaume, que l'on peut regarder en quelque sorte comme une fourmillière, ou si l'on veut une fabrique d'hommes.

« Les Européens en enlèvent annuellement jusqu'à douze mille esclaves : c'en serait assez pour changer bientôt en solitude divers états de l'Europe, infiniment plus étendus, et ce pays n'en souffre pas. Les royaumes de l'Europe, comparés à ce petit canton, ne sont que des

léserts. Les voyageurs assurent que le roi de uida peut mettre en campagne une armée de ent mille hommes. Une armée de cent mille nommes dans un pays qui n'a que quinze lieues sur la mer et sept dans les terres ! On ne le croira pas ; mais on croira du moins que la prodigieuse multitude des habitans a séduit ces voyageurs. On croira qu'il est possible d'y lever de grandes armées, et d'y charger d'esclaves un grand nombre de vaisseaux, quand on saura qu'un nègre de quelque considération se plaint le son sort lorsqu'il n'a que cinquante ou oixante enfans ; qu'une famille de cent quaante enfans n'est pas un phénomène extraorlinaire ; que des vice-rois, sans autres secours que leurs fils et petits-fils, au nombre de deux nille, suivis de leurs esclaves, ont repoussé les ennemis puissans. Les familles forment des villages qui s'agrandissent à mesure qu'elles s'accroissent. Les femmes sont, à la vérité, très-fécondes, mais elles cessent, dans la fleur de l'âge, d'avoir des enfans. Les grands en ont par centaines, et les rois par millier. »

Il n'est pas étonnant que partout où la pluralité des femmes a lieu les familles y soient plus nombreuses et les hommes plus prolifiques qu'ailleurs. Muley Schérif, ou Reschid,

roi de Tafilet, mort en 1647, laissa quatre-vingt-quatre fils et cent vingt-quatre filles. Muley Ismaël, l'un de ses fils, qui fut roi de Maroc en 1672, et mourut en 1727, n'eut que quatre femmes, suivant l'usage du pays; mais il entretenait dans son sérail de Méquinès deux mille concubines, desquelles il eut sept cents fils, qui parvinrent à l'âge de pouvoir monter à cheval, et laissa à sa mort cent fils et autant de filles. Les filles ne paraissent jamais en public, étant gardées, élevées et nourries par leurs mères. Muley Zidon, l'un de ces fils d'Ismaël, né en 1672, n'avait encore en 1698 que trois femmes, qui lui avaient donné huit fils, sans les filles. Il en prit une quatrième cette année là, et fut étranglé par ces femmes en 1708.

Si de l'Afrique nous passons en Turquie, nous y trouvons que le sultan Mahomet III, montant sur le trône en 1595, fit mourir dix-neuf de ses frères et neuf femmes du sultan Amurat III, son père. Mais il ne paraît pas, en général, que les princes de la maison ottomane aient été aussi prolifiques que ceux de Maroc et de Tafilet. Il n'est guère possible d'avoir une connaissance exacte des enfans des chams de Tartarie, parce qu'ils sont ren-

ermés et gardés étroitement avec leurs femmes t leurs concubines, suivant l'usage des peuples d'Orient. En Perse, les enfans du roi, avec leurs mères, sont si cachés et gardés avec ant de soin, pendant son règne, dans un palais séparé du sien, que les courtisans même ne savent ni leur nombre ni le jour de leur naissance, ni leurs noms; et après la mort du roi, le fils aîné, ou son successeur au trône, fait crever les yeux à tous ses frères, en leur faisant approcher des yeux un fer rouge, pour eur ôter toute envie et tout moyen de régner. Dans l'Indostan, le nombre des enfans du grand Mogol doit être grand, si on en doit juger par e nombre de ses femmes et de ses concubines, qui monte jusqu'à mille deux cent. Les enfans ont élevés dans le sérail jusqu'à l'âge de quatorze ans; alors on leur fait une cour et des revenus, qu'on a vu quelquefois monter jusqu'à trente millions.

Mais sans nous arrêter plus long-temps à ces pays, où la pluralité des femmes est établie, revenons dans l'Occident, où la monogamie doit être observée, mais ne l'est pas toujours; témoin un homme de qualité de Sienne, nommé *Piche*, qui a eu autrefois, de trois de ses femmes, cent cinquante enfans légitimes et naturels.

Ayant été envoyé par sa république an
sadeur auprès du pape et de l'empereur,
mena quarante-huit avec lui, et voulut par
dans ces deux cours avec cette nombreuse s
(*Journal des savans, tome* 6, *année* 1
p. 57).

Christian Claes, Hollandais, eut une fe
qui accoucha, le 21 juin 1686, d'un fil
vécut près de deux mois; elle accoucha
sept heures après d'un second, qui était n
vingt-quatre heures après d'un autre, qu
cut deux heures, et au bout de vingt-q
heures, elle en eut un quatrième qui
mort; enfin un cinquième, qui mourut,
que la mère. (*Dictionn. de Moréry*, a
Claes).

Ménage écrit qu'un petit bourgeois, no
Blunet, avait fait à sa femme vingt-un e
en sept fois de suite, que ces enfans trigém
avaient, non-seulement été baptisés, mais
avaient vécu, les uns plusieurs jours, les
plusieurs mois, et qu'il en était resté dou
plus forts, qui étaient tous grands et en
santé. *Ménage* ajoute que, comme on aur
douter lequel des deux, de la femme ou
contribuait le plus à cette espèce de prod
abusa d'une jeune servante qu'il avait, et

bout de neuf mois la fille accoucha de trois enfans mâles, qui, malgré la faiblesse et le jeune âge de leur mère, ne laissèrent pas que de vivre quinze jours ou trois semaines. (*Anecdotes de médec., p.* 26. *Gazette salutaire,* 6 *sept.* 1764, *n.°* 36).

XVIII,e siècle. Kinestje Gerbrand, demeurant à Schêvening, près la Haye, eut de son premier mari trois enfans, dont deux jumeaux; d'un second mari, deux autres jumeaux; ensuite, en 1719, cinq filles, et un sixième enfant, qui n'était pas venu à terme, et dont on ne pouvait distinguer le sexe. Elle eut encore, dans la suite, quatre enfans, dont deux jumeaux. Elle mourut en 1762. Les cinq jumeaux sont enterrés dans l'église de Schêvening, et sur leur tombe on voit une inscription qui atteste le fait. (*Recueil des listes des naissances et des morts, publié pour dix-neuf ans à la Haye, en* 1774).

Le père d'un Picard, appelé Papelard, avait eu de deux femmes quarante-cinq fils; ce dernier, que j'ai connu âgé de trente-cinq à quarante ans, était le dernier; tous avaient vécu jusqu'à l'âge viril.

A Veremouth, dans le Durham, une femme

accoucha d'un deuxième garçon, sept semaines après le premier. *Gazette salut.*, 23 *juin* 1768.

L'épouse du ministre Hoybie, en Séeland, province de Danemark, accoucha de quatre enfans mâles, qui se trouvaient en parfaite santé, ainsi que leur mère. (*Mercure hist. pol. décembre* 1758, *p.* 702.

A Forcy, près de Commerci en Lorraine, la femme de *Philippe Vincent* accoucha, dans le sixième mois de sa grossesse, de trois enfans qui n'avaient qu'un seul placenta; ils furent présentés au roi Stanislas par la comtesse de Choiseul-Meuse. L'un d'eux vivait encore six ans après. (*Gaz. sal.* 1 *mai*, *n.°* 18).

La femme d'un horloger de Londres eut à la fois trois garçons qui jouissaient d'une bonne santé. La femme d'un négociant de Breudfond eut neuf petits enfans en vingt-huit mois, tous bien portans. (*Avis divers tirés des papiers de Londres*, *Gazette salut.* 1761, *n°.* 18.

A Birmingham, en Angleterre, une vache avait fait d'une seule portée trois veaux, qui paraissaient devoir vivre. Un autre phénomène était la femme de M. King, qui, à l'âge de soixante-deux ans, lui en ayant soixante-

douze, accoucha d'un garçon, qui était le troisième depuis trois ans. (*Ibid. n.°* 34).

A Parme, une femme accouchée de cinq enfans n'avait senti aucune incommodité extraordinaire, et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'avant et après cette grossesse extraordinaire elle a mis au monde des jumeaux. (*Ibid, n.°* 36).

Dans la ville de Lecca, au royaume de Naples, une femme eut deux enfans dont l'un vint au monde huit jours après l'autre. Ensuite une ânesse mit bas un ânon, et après un mulet. Cette bête avait été d'abord saillie par un âne, et ensuite par un cheval. Ces deux exemples étaient des preuves convaincantes de superfétation, et l'observateur ajoutait qu'une femme robuste et d'une taille haute, mariée dans la même ville, à un homme petit mais très-vigoureux, avait mis au monde, dans tous ses accouchemens, deux, trois et une fois quatre enfans. Elle les avait tous nourris elle-même pendant dix mois, et, après ce temps, elle était redevenue grosse. Comme elle avait quitté la ville, on ne pouvait pas dire à combien d'enfans elle avait donné la vie (*Observ. d'un méd. de Lecca. gaz. sal. du 4 octobre* 1764, *n°*. 40).

La sœur de la femme Vincent, dont nous

avons parlé plus haut, accoucha de cinq filles toutes vivantes, toutes les cinq bien conformées; elles n'avaient qu'un placenta pour les cinq; chacune pesait une livre, à l'exception de la dernière qui pesait une once de moins. Elles se ressemblaient parfaitement; elles reçurent toutes le baptême à l'église, et ne moururent qu'à la maison paternelle, toutes dans l'espace d'une heure, à quelques minutes l'une de l'autre. La mère se portait très-bien. Il est à remarquer que les enfans de sa sœur qui, six ans auparavant était accouchée d'un garçon et de deux filles, n'avaient non plus qu'un *placenta*.

Une négresse du Cap français accoucha de deux jumeaux, l'un blanc et l'autre noir; elle avoua qu'elle avait eu commerce presqu'en même temps avec un blanc et avec un noir.

Une femme de la paroisse de Gigny en Bourgogne accoucha, à terme, de deux filles qui n'avaient qu'un seul corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture. Les autres membres étaient très-distinctement séparés et dans leur entier (*Nouv. pub.*).

La femme de *Milet*, de Rabastans en Languedoc, eut deux jumeaux joints ensemble par les fesses. Le même jour, ces enfans furent portés à l'église et baptisés. On leur fit avaler du

lait avec une cuiller. Le lendemain l'un d'eux demeura pendant quatre heures sans donner le moindre signe de vie ; ensuite il commença à remuer les lèvres, se colora et revint entièrement ; mais aussi l'autre retomba dans l'état d'où le premier sortait; ces faiblesses furent alternatives, mais de moindre durée que la première fois, jusqu'au lendemain à trois ou quatre heures du matin, qu'ils moururent tous deux à la fois (*Gaz. sal.* 21 *septembre* 1769, *n.°* 38).

A Noroy en Franche-Comté, une femme accoucha d'un enfant à deux têtes ; l'une de ces têtes conforme aux règles que la nature prescrit, l'autre entièrement difforme. M. *Menaus*, chirurgien à *Molans*, ayant été appelé pour secourir cet enfant qui était expirant, observa que la deuxième tête était la cause unique de sa défaillance ; il en fit l'amputation ; l'enfant reprit beaucoup de forces ; néanmoins il ne put survivre que quatre jours (*Gaz. sal.* 11 *janv.*, *n.°* 2.).

Madame Melwill, comté de Northergham, dans la dix-neuvième année de son mariage, accoucha d'une fille qui était le trentième de ses enfans ; il y en avait encore dix-sept vivans. Cette femme était âgé de quarante-cinq ans et se portait fort bien (*Gaz. sal.* 1771. *n.°* 1.).

M. *Paret*, médecin, rapporte dans sa Dissertation sur la cause déterminante des accouchemens, qu'une femme mariée à treize ans devint enceinte quelque temps après son mariage, et accoucha, fort heureusement à terme, d'un fils qui vivait encore au temps de ce récit. Cet accouchement fut bientôt suivi d'une grossesse où, étant au terme de huit mois, elle reçut, dans un tumulte, un coup de pied au ventre, au-dessus de la crête de l'*ilium* gauche. L'enfant ne vécut que quelques heures, ayant une large contusion au front où le coup avait porté. De toutes les grossesses qui suivirent celle-là, aucune ne passa le terme de six mois, et la plupart n'ont été qu'au troisième ou quatrième au plus. Enfin le nombre de ces avortemens a été jusqu'à trente-trois, dans l'espace d'environ vingt-cinq ans. Cette femme n'a jamais plus senti ses enfans du côté blessé; ses accouchemens étaient fort prompts, et une demi-heure formait quelquefois tout l'intervalle que duraient ses douleurs (*Gaz. sal.* 14 *fév.* 1771, *n.°* 7).

Une femme de Naples accoucha d'une fille de grandeur et de grosseur monstrueuse, mais bien constituée d'ailleurs. On a su depuis qu'elle vivait, se portai

portion de la taille qu'elle avait en naissant. Le jour de son baptême, elle pesait soixante-une livres une once et un tiers (*Gaz. sal. du* 6 *fév.* 1772, *n.°* 6).

Anne Lacombrade, femme de Marie Labraye, près de Figeac en Quercy, accoucha d'un enfant qui avait deux têtes, deux cous proportionnés, une large poitrine, avec une mamelle de chaque côté, et deux bras ordinaires. Par derrière, il avait trois omoplates; de celle du milieu, il sortait un troisième bras, avec une main qui n'avait qu'un doigt. Les deux colonnes vertébrales ne se joignaient qu'à la première vertèbre dorsale et se séparaient de nouveau à la première lombaire. L'insertion du cordon ombilical était plus basse qu'à l'ordinaire. Il y avait deux bassins, deux organes de la génération du sexe féminin, quatre cuisses et quatre jambes bien conformées. On ne trouva qu'un cœur et qu'un poumon dans la cavité de la poitrine, mais d'une grosseur plus considérable qu'à l'ordinaire; deux trachées-artères, et deux œsophages dans la cavité du ventre. Il n'y avait qu'un foie et qu'un estomac, auquel aboutissaient les deux œsophages, donnant deux issues à deux pylores qui formaient deux tubes intestinaux. Il y avait quatre reins, deux

vessies et deux matrices. Le cordon ombilical se bifurquait intérieurement, et avait de chaque côté ses insertions ordinaires. Ce part était venu à terme (*Gaz. sal. du* 25 *juin* 1772, *n.°* 26).

La comtesse de Caumont accoucha d'une fille dont je ne parle qu'à cause de sa marraine, madame Cloesse, créole de la Guadeloupe, âgée de quatre-vingt-six ans, qui voyait dans sa filleule la petite-fille de sa petite-fille; elle avait eu, pendant vingt-neuf ans de mariage, trente-deux enfans en vingt-deux couches, et comptait alors dans sa famille soixante petits-enfans et arrière-petits-enfans. La comtesse de Caumont, fille de sa petite-fille, était aussi petite-fille de M. *Déclieu-d'Erchigny*, commandeur de l'ordre royal et militaire de saint Louis, et ancien gouverneur de la Guadeloupe, à qui les îles du Levant doivent la culture du café. Il en obtint un pied au jardin Royal des plantes de Paris, et le porta à la Martinique en 1727; il fit un trajet sur le vaisseau où l'eau devint rare. Il partagea avec son arbuste le peu qu'on lui donnait pour sa boisson, et parvint, par sacrifice, à sauver ce précieux arbuste, qui enrichi les colonies françaises d'une nouvelle branche d'industrie et de commerce.

Un fermière près de Bruges accoucha d'un

garçon et d'une fille, qui se tenaient ensemble; ils avaient deux têtes, quatre pieds, quatre bras et un seul ventre. Quand l'un prenait de la nourriture, l'autre dormait. Ces enfans sont morts au bout de huit jours, et l'on croit que la mauvaise conformation de la fille, qui n'avait point d'anus, a entraîné celle du garçon. (*Gaz. sal. du* 5 *novembre* 1772, *n*° 45.)

Une femme de Kleista en Upland a mis au monde en février quatre jumeaux, en octobre une fille, et vingt-quatre heures après un garçon et une fille, tous trois se portant bien. La mère, en moins d'un an, s'est trouvée mère de sept enfans, tous bien conformés et en bonne santé, ainsi que la mère. (*Mercure de France de novembre* 1772.)

La femme d'un jardinier à Vochendorff eut trois garçons jumeaux, qu'elle allaita tous trois, si ressemblans, que, pour les distinguer, la mère fut obligée de les envelopper avec des bandes de diverses couleurs. (*Gaz. sal. du* 20 *mai* 1773, *n.*° 20.)

Dans le mois de mars, il mourut deux Suisses de nation à Paris, âgés de quatre-vingt-un ans. Ils étaient jumeaux, nés à huit heures de distance l'un de l'autre, et moururent de même,

Ils s'étaient mariés le même jour : doués des mêmes goûts, des mêmes penchans, et tellement dépendans l'un de l'autre, que lorsqu'il survenait une maladie ou quelque incommodité à l'un, l'autre en était attaqué sur-le-champ. L'un de ces jumeaux a laissé huit enfans, et l'autre quarante-trois, tant fils que petits-fils et arrière-petits-fils. Ce jeu de la nature, dit l'auteur, paraît bien singulier, et l'histoire en serait incroyable si elle n'était attestée par les enfans de ces deux Suisses. (*Gaz. sal.* 29 *avril* 1773, *n.*° 17.)

Dans le Soissonnais, à Ylon, près de Marle, il est arrivé une scène assez plaisante, qui aurait certainement fait des impressions singulières, si elle avait été jouée il y a deux siècles. Une fille âgée d'environ trente ans, amoureuse d'un jeune ingrat, affecta d'être enceinte des œuvres de ce jeune homme, qui, niant le fait, fut remplacé par le diable dans la déclaration de cette fille. Au terme de neuf mois elle se mit au lit, et, poussant des hurlemens affreux; elle rassembla tous les habitans du village. La sage-femme, rassurée sur le danger qu'elle paraissait courir, travailla à délivrer cette malheureuse; et, après avoir introduit ses doigts, elle retira d'abord une grenouille vivante, puis une autre, et, re-

venant à l'ouvrage, elle en amena deux autres, dont l'une était morte. Trois de ces grenouilles étaient de véritables grenouilles de marais, la quatrième était de chaume. M. *Dolignon*, chirurgien, présent à cette scène, visita cette fille. Il trouva le vagin extrêmement dilaté, les caroncules myrtiformes entièrement effacées; mais le museau de la matrice petit, serré, et l'orifice de ce viscère nullement ouvert. Cet accouchement prétendu était d'ailleurs exempt de toute évacuation sanguine. On renferma cette créature dans la maison de force de Soissons. (*Gaz. sal. du* 13 *janvier* 1774, *n.*° 2.)

Au village de Fasémont, près Vitry-le-Français, sur la route de Saint-Dizier, la femme de Renauld, cabaretier, accoucha, le 17 janvier 1774, de trois jumeaux, l'un blanc et les deux autres noirs. Interrogée sur cette singularité, elle répondit qu'un nègre avait passé chez elle au commencement de sa grossesse, et que l'impression que cela lui avait faite avait teint son fruit.

Les médecins modernes ne croient pas que l'imagination frappée soit la cause des variations bizarres qu'on trouve assez souvent aux enfans nouveau-nés ; beaucoup de médecins célèbres nient aussi la superfétation. Cette

femme avait accouché, quatre ans auparavant, d'un garçon qui avait la lèvre supérieure en bec de lièvre ; elle en attribuait la cause à un chaudronnier qui logea chez elle et qui avait cette difformité (*Gaz. sal. du* 10 *février* 1774, *n.°* 6.).

M. *Girard* de Grenoble, chirurgien, fut appelé pour l'accouchement d'une femme qui se plaignait d'être plus incommodée de cette grossesse que des précédentes. Elle eut un gros garçon. Le chirurgien soupçonna un second enfant ; il sentit sous sa main une tumeur oblongue, mobile, assez mollette, qu'il reconnut, en la parcourant, être dégagée dans toute son étendue ; il parvint à l'extraire, sans aucune altération et dans toute son intégrité ; ce corps prit sous sa main une forme sphérique ; il observa à la lumière qu'il était composé d'une membrane très-fine, lisse, polie, transparente, et sans aucune trace, aucune éminence par où il eût pu être adhérent à quelque endroit, extrêmement léger d'ailleurs, quoique de la grosseur d'une boule à jouer. Posé un instant sur la table, pendant que le chirurgien s'occupait à secourir la malade, il éclata tout-à-coup de lui-même, et presque sans laisser la

moindre trace (*Gaz. sal. du* 6 *octobre* 1774, *n.*° 11.).

Nota. M. *de Francheville* cite beaucoup d'autres traits plus ou moins variés sur l'histoire des jumeaux et sur la fécondité extraordinaire de quelques femmes ; nous croyons en avoir rapporté assez de preuves pour les trois époques que M. *de Francheville* s'est proposé de parcourir. Voici comment il termine son Mémoire.

Telle est la liste des naissances de jumeaux qui me sont connues dans l'espace de temps qu'embrasse cette troisième section, c'est-à-dire depuis le 15° siècle jusqu'en 1774 inclusivement. Il résulte, des exemples rapportés, que le nombre des jumeaux de chaque couche a été de 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11, et même 17; mais abstraction faite, si l'on veut, de ce dernier nombre, dont les fœtus n'étaient pas entièrement formés, le pied commun des autres donnera entre 6 et 7. Or, les couches de jumeaux, dans le moyen âge, ayant été de 3, 5, 6, 7 et 12, dont le pied commun est aussi de 6 à 7, et celles des jumeaux de l'antiquité de 3, 4, 5, 6, 7 et 12, dont le pied est encore entre 6 et 7, il s'ensuit que les âges précédens n'ont aucun avantage à cet égard sur celui où nous vivons ; et c'est ce que je m'étais proposé de montrer.

SUR

LES TITRES, LES DIGNITÉS ET LES RAPPORTS ENTRE L'ANCIENNE MARQUE DE NOBLESSE ET LES ARMOIRIES DE MODERNES;

Par M. DE FRANCHEVILLE (1).

Des Titres et Qualités personnelles.

CEUX qui ont parlé des épithètes conviennent que les rois s'appelaient anciennement *monseigneur* ou *monsieur*. Cette dénomination se justifie par un titre de Philippe III, de l'an 1271 qui était à la chambre des comptes, et par deux autres titres des années 1329 et 1330, de Philippe VI. Dans l'un, il traite Charles IV, dit le Bel, son prédécesseur, de monseigneur le roi, et dans l'autre, de monsieur.

Le mot de *sire*, dont on se sert pour parler

(1) Ac. de Berlin.

écrire aux rois est ancien : il en est
ion dans le roman de la Rose, de Jean
g, dit *Clopinel.* Cet auteur, en parlant
ırs de Thibaut, roi de Navarre, comte
pagne et de Brie, l'appelle grand-sire.
me de sire est pris pour seigneur,
l se voit par ce proverbe usité en Pi-
our les barons de Coucy et pour les
Soissons :

ne suis roi, ni prince aussi,
suis le sire de Coucy.

ands seigneurs de fiefs s'intitulaient
nme les barons de Montmorency, de
Ferrières, et tous les autres grands du

de seigneurie, le mot de sire surpas-
de seigneur et de sieur, le mettant
ement après le nom et le surnom,
seigneurie.
es-uns font dériver le mot sire de
latin, ou de *herr,* en allemand.
phe *Butkens,* prieur de Saint-Sauveur
, parle, en ses trophées de Brabant,
oi de Brabant, sire de Vierson en
Henri de Louvain, sire de Herstal, etc.

Loiseau croit que *messire* se dit pour mon sire. *Robert Étienne* le prend comme demi-sire.

Le titre de messire convient aux chevaliers, suivant l'édit de Philippe II, roi d'Espagne, de l'an 1595, pour les provinces des Pays-Bas.

Vassal, qu'on oppose à seigneur et à sire, vient de *vassus*, homme de grande valeur; ainsi vasselage signifie vaillance, et vassal un homme vaillant.

Les rois n'ont pas seulement le nom de sire, dont les Anglais et les Italiens ont fait le mot sir; ils ont encore le titre de *majesté*, qui est fort ancien dans les écrits. Philippe-le-Bel se qualifie de notre majesté royale, en parlant des forfaitures, dans une commission datée de Compiègne, le vendredi après la Madelaine, l'an 1314, commission donnée au bailli de Caen, pour la garde des passages de Flandre. Cependant ce titre n'a été particulièrement en usage, en adressant la parole aux rois, qu'après le traité de paix que la France fit, sous Henri II, avec l'Espagne, en 1559, dans l'abbaye d'Orcam. Voici ce que *Guy Dufour de Pibrac* dit de ce titre :

On ne parle à la cour que de sa majesté,
Elle va, elle vient, elle est, elle a été.

Les rois ont pris anciennement le titre d'*ex-llence*. Thibaut, roi de Navarre, comte de ıampagne, le prenait l'an 1239.

Le mot de *king* est la qualité que les Anglais nnent à leurs rois. Il vient du Saxon, *koning*, i signifie pouvoir et connaissance.

Rotrou de Warwick, archevêque de Rouen, nne le titre d'excellence à Henri, dit le Jeune, uronné roi d'Angleterre, soulevé contre :nri II, dit le Viel, son père, roi du même yaume, lui écrivant en ces termes : *Excel-ıtiæ tuæ, quæsumus, non sit oneri, si te de-ecamur ut dominum, hortamur ut regem, cemus ut filium ; nec enim alligatum est in : nostro verbum dei.*

Les Anglais ont aussi donné à Henri IV, ır roi, et autres de ses prédécesseurs, le re de votre *grace ;* à Henri VI, celui d'excel-nte grace, puis celle de sir ; et enfin celle de ajesté et de majesté sacrée. Les Allemands, en ıdressant aux empereurs, disent sacrée ma-sté, et les Espagnols de même, *sacra, catho-ca et real majestad.*

Dans une chartre donnée à Crémone en 226, le 14 juillet, ind. Frédéric II, empereur :s Romains, roi de Jérusalem et de Sicile, t qualifié d'excellence impériale.

Le nom d'*altesse* a été pris par quelqu
ensuite par les ducs souverains, et en
tous ceux qui viennent d'une maison
raine ; quelques-uns même, qui n'en vi
que de loin et par les femmes, l'ont r
ceux qui voulaient leur faire leur cour.

La qualité de *prince* ne se prenait q
des souverains et par les plus proches d
des rois.

Les princes qui ont pris autrefois l
d'*excellence* l'ont quitté, et surtout
qu'on l'a donné à ceux qui ont de gran
plois, et que les Italiens l'ont profané,
tribuant indifféremment à toutes sortes d
ditions.

Le pape *Benoît XII*, par sa bulle d
1340, ind. 8 en avril, qualifie seigne
grande noblesse Mainfroi, marquis de
pina; et il donne les noms de magnifiq
excellens seigneurs aux frères Albert e
tin Lescalle.

Le titre de *sérénissime* est ancien et en
dans plusieurs états. Les empereurs et l
d'Angleterre l'ont pris les premiers. Her
empereur des Romains et roi de Bohêr
qualifie de prince sérénissime, dans une
tre de l'an 1360 ; il y donne le nom d'i

et d'archi-maréchal du saint empire à Rodolphe, duc de Saxe.

Le titre de *monsieur* ou de *monseigneur*, que l'on mettait tantôt devant le nom et le surnom, tantôt aussi entre les deux, était plus honorable mis devant qu'au milieu ; car au milieu, ce titre se donnait quelquefois à des princes qui n'étaient pas encore apanagés, et à qui on n'attribuait conséquemment aucune seigneurie.

Les bannerets, bacheliers et chevaliers prenaient seuls le nom de monsieur et de monseigneur, et non les écuyers ; ces derniers n'étaient nommés que par leurs noms ; on n'y ajoutait point d'autres qualités, à moins que ce ne fussent des écuyers de très-grande et très-ancienne maison, qui avaient ce privilége avant d'être faits chevaliers.

Comme les rois ont pris les titres de très-hauts, de très-puissans, et de très-excellens princes, leurs sujets ont pris ceux de nobles et puissans seigneurs, de hauts et puissans seigneurs, quelques-uns y ajoutant le superlatif ; d'autres se sont contentés du titre de messire, qui étaient commun à tous les chevaliers.

En Angleterre, les seigneurs s'appellent lords, qualité qui équivaut à celle de *dominus* ou seigneur.

Quant aux anciens officiers qui rendaient la justice et qui assemblaient les nobles, *Turnèbe*, liv. 28 de ses Observations, fait dériver le terme de *sénéchal* de *senex* et de *caballus*, *senescalli*, *quasi senes caballi*.

Bailli veut dire gardien. Les baillis étaient envoyés ou baillés comme conservateurs ou gardiens du peuple; d'autres officiers, d'un degré de juridiction inférieure, s'appelaient vicomtes, prévôts, viguier ou *vicarii*, et châtelains. Ces officiers avaient sous eux des sergens ou serviens. Le nom de *maire* vient de *major*, donné à ceux qui gouvernent les villes et communes. Le maire du palais fut autrefois le premier officier de France.

De l'origine des Armoiries ou marques de Dignités.

On trouve, chez les anciens, trois sortes de marques distinctives : ou des marques de dignité, ou des marques militaires, ou des marques de race.

Il est à propos de les examiner ici, pour faire voir la différence qu'il y avait entre ces marques et celles de la noblesse, dont je parlerai ensuite.

Des marques de Dignités chez les Anciens.

Les anciens n'avaient guère plus de dignités que de marques différentes pour les distinguer; le diadême et le sceptre n'appartenaient qu'aux rois, dès le temps d'*Homère*. Ils y joignaient la pourpre, l'agrafe d'or, et la coupe d'or; mais dans les siècles suivans, ils communiquèrent ces trois marques à ceux qu'ils voulaient honorer d'une distinction particulière, comme le prouve l'exemple du pontife Jonathas, à qui les rois Alexandre et Antiochus, successivement, accordèrent cet honneur; de même aussi, lorsque Artaban, roi des Parthes, voulut reconnaître la générosité d'Izate, roi de l'Adiabène, qui l'avait remis sur le trône, il lui donna, entre autres choses, le privilége de porter la thiare droite, et de coucher sur un lit d'or; ce qui était le droit singulier des rois des Parthes.

Dans les monarchies, qui sont incontestablement les aînées des républiques, les souverains, qui en furent les premiers législateurs, partagèrent entre leurs sujets les diverses fonctions du gouvernement, auxquelles ils ne pouvaient par eux-mêmes suffire; la crainte des dieux fit confier aux uns le soin de les apaiser; d'autres se sacrifièrent à la défense de la patrie; et ceux

que leur esprit et un âge mûr, accon
d'une longue expérience rendaient plus p
à interpréter les lois et à les faire exé
eurent en partage la tutelle de l'état, en y
tenant l'ordre et la tranquillité. Les se
des uns et des autres étaient également
la société; ils méritaient d'être tout à la f
norés et récompensés, et le souverain n'
de peine à imaginer des distinstions qu
vaient en même temps tenir lieu de r
pense à des âmes plus sensibles à la gloi
l'intérêt.

On voit dans *Xénophon* que Cyrus
plaisir à voir sa cavalerie vêtue, armée
pée de la même manière que lui; et qu
ensuite affecté de porter en Perse l'été
Mèdes, il permit aux premiers de sa c
s'en revêtir à son exemple.

Lorsque Romulus institua dans sa no
ville l'ordre des sacrificateurs des chan
nombre de douze, il donna pour mar
cette dignité un chapeau d'épis de blé l
ruban blanc, que ce prince portait lui-
ayant pris la douzième place dans cet
C'était à-peu-près la même chose en Egy
les écrivains des livres sacrés portaient
tête un cordon de pourpre et une plume

rier; coutume qui était venue en partie du culte singulier que les Egyptiens rendaient à cet oiseau qui les délivrait des scorpions, des cerastes, et d'autres insectes venimeux dont il était l'ennemi; et en partie de ce que le plus ancien livre de la religion égyptienne, qui avait été apporté de Thèbes, était entouré et lié d'un fil rouge.

L'anneau d'or était une autre marque de distinction à Rome; d'abord il n'y eut que les gens de guerre qui en portèrent pour se distinguer du menu peuple, comme les sénateurs se distinguaient des gens de guerre par la tunique appelée *latus clavus*. Mais dans la suite l'abus des anneaux d'or devint si grand, que la neuvième année du règne de Tibère, le sénat statua que ceux qui en porteraient à l'avenir seraient de condition libre, et auraient quatre cents sesterces de biens : c'était la marque distinctive des chevaliers romains.

Les chaînes d'or et d'argent étaient encore chez eux une distinction des plus anciennes, avec cette différence que les chaînes d'or se donnaient aux étrangers qui étaient venus au secours de la république, et qu'on ne donnait aux soldats romains qui s'étaient distingués dans une bataille qu'une chaîne d'argent; mais

on y ajoutait les bracelets, qu'aucun étranger ne pouvait obtenir, et quelquefois même le dictateur ou le consul portait la récompense jusqu'à la couronne d'or, lorsqu'il s'agissait de récompenser une action de valeur ou des services extraordinaires.

Outre ces distinctions auxquelles les modernes en ont substitué d'équivalentes, les anciens avaient encore d'autres marques de dignité qui paraissaient avoir plus de rapport aux armoiries.

Les rois d'Egypte, suivant *Diodore de Sicile, liv.* 1, *chap.* 62, (en mémoire de Céten, un de leurs prédécesseurs, qui est le protée des Grecs, et du don qu'on croyait qu'il avait eu de se transformer en lion, en taureau, en dragon, en feu et autres choses semblables) avaient coutume de porter quelqu'une de ces images peintes autour de leur tiare; et c'était là, suivant *Diodore de Sicile*, comme les marques de leur puissance royale, qui servaient non-seulement à les décorer, mais à jeter même dans l'esprit des peuples une admiration religieuse qui allait jusqu'à la superstition.

On trouvera peu de rois dans l'antiquité qui n'aient eu de même quelque symbole. Mais comme ces emblêmes n'étaient autre chose dans

leur origine que des signaux militaires, inventés pour rallier les troupes d'une armée dans une bataille, je me réserve à en parler ci-après. Tout ce que j'ajouterai ici, c'est que si l'on regarde ces emblêmes comme des marques de dignité, ils prouvaient que ceux qui les portaient étaient rois de telle ou telle nation. Ils ne prouvaient pas que ces rois, étant les seuls de leur royaume qui eussent le droit de les porter, en fussent en même temps les seuls nobles. Ils n'étaient donc pas des marques spécifiques de la noblesse.

En effet, pour ne parler ici que des rois d'Egypte, ces images qu'ils avaient sur leur tiare étaient si peu une marque distinctive de la noblesse d'avec la roture, qu'il n'y avait point de roturiers chez les Egyptiens. C'est le même *Diodore* qui nous l'apprend à l'endroit où il parle du jugement solennel que leurs morts subissaient avant que d'être admis dans l'asile sacré des tombeaux. « Lors, dit-il, qu'il ne » s'est présenté aucun accusateur, ou que la » fausseté des accusations a été clairement » prouvée, les parens quittent le deuil et font » le panégyrique du mort, mais sans y faire » aucune mention de sa naissance, contre la » coutume des Grecs, parce que tout le monde

» en Egypte est censé également noble. » Ce n'est donc pas plus dans ces emblêmes que dans les autres marques des dignités, dont j'ai parlé plus haut, qu'on peut trouver la marque distinctive de la noblesse que nous cherchons, puisqu'elles la désignaient aussi peu que la désignent chez nous la barette d'un cardinal, le bâton de maréchal, le cordon d'un ordre de chevalerie, la clef de chambellan, et même, si l'on veut, l'épi d'or qu'a le droit de porter en broderie sur son habit celui qui est reconnu pour le plus riche taillable des laboureurs de l'Ile-de-France, et dont la cotte montait, à ma connaissance, à 10,000 francs par an. Toutes ces marques, et autres de même nature, désignent bien, comme on le voit, la dignité de ceux qui les portent, mais elles ne désignent rien de plus.

Des marques militaires chez les anciens.

Ceux de nos modernes qui ont voulu faire remonter l'origine des armoiries jusqu'aux temps les plus reculés, ont remarqué que Moïse, tirant les Hébreux d'Egypte, eut ordre de Dieu de les faire camper par troupes, par drapeaux et par races. Sur quoi ces auteurs ont dit que

chaque tribu avait ses armoiries dans son drapeau; ils ont fait plus, ils ont indiqué ces armoiries; mais comme l'unanimité ne fut jamais le caractère de la supposition, les uns ont assuré qu'elles avaient été tirées des douze signes du zodiaque, et les autres qu'elles représentaient les expressions métaphoriques dont Jacob s'était servi pour prédire à ses enfans ce qui leur arriverait après sa mort; qu'ainsi la tribu de Juda avait un lion dans son drapeau; Zabulon une ancre; Issachar un âne; Dan un serpent; Gad un homme armé; Siméon une épée; Aser des pains ou des tourteaux; Nephtali un cerf; Benjamin un loup; Ruben des mandragores, en mémoire de celle qu'il donna à sa mère; enfin, Ephraïm et Manassé, une tête de taureau et des cornes de rhinocéros, parce que Moïse leur applique ces choses dans les bénédictions qu'il leur donna en mourant. Voilà jusqu'où ces auteurs ont porté leurs conjectures; mais ils n'ont pas pris garde qu'ils y sont tombés dans une absurdité grossière : car en disant que les armoiries des tribus d'Ephraïm et Manassé furent tirées des bénédictions de Moïse mourant, il s'ensuit qu'elles n'eurent ces armoiries que quarante ans après leur sortie d'Egypte. Il s'ensuit donc qu'en sortant d'Egypte elles

avaient sur leurs drapeaux autre chose que ces armoiries; et si cela était à leur égard, il fallait nécessairement qu'il en fût de même a l'égard des autres tribus. Vraisemblablement elles avaient chacune dans leur drapeau le nom de la tribu, celui de son chef, et le nombre des personnes qui en faisaient partie; ce sont au moins les seules marques par lesquelles l'écriture distingue ces tribus dans l'énumération qu'elle en a fait en cet endroit.

Il ne faut pas recourir à des suppositions pour faire voir que les emblèmes militaires furent en usage dans des siècles assez anciens.

Je regarderai, si l'on veut, comme des fables, les descriptions que nous ont laissées *Hésiode* et *Homère*, l'une du bouclier d'Hercule, et l'autre de celui d'Achille, où ils font entrer ce qu'ils ont voulu; le ciel, la terre, les eaux, les enfers, des batailles, des monstres, les travaux et les plaisirs de la campagne; en un mot, tout ce qui peut tomber dans l'imagination échauffée d'un poète; mais par cela même, je ne puis m'empêcher de croire que, dès le temps d'*Hésiode* et d'*Homère*, il pouvait y avoir sur les boucliers des figures peintes ou en relief, qui distinguaient à la guerre ceux qui les portaient.

Homère lui-même en donne la preuve, lorsque, parlant moins poétiquement, il nous représente Agamemnon portant dans son bouclier, tantôt une tête de lion, tantôt une gorgone, et d'autres fois des dragons. On sent déjà d'avance ce qu'on peut conclure de cette variété d'emblêmes dans une même personne; mais poursuivons notre récit.

Nous n'avons rien dans l'antiquité de plus remarquable, au sujet de ces signes militaires, que ce qu'*Eschyle* et *Euripide* ont écrit sur les emblêmes, qu'ils attribuent aux sept héros qui combattirent devant Thèbes, ayant pris le parti de Polynice contre Etéocle son frère. Les héros dont il s'agit sont Tydée, Capanée, Adraste, Hyppomédon, Parthénopée, Amphiaraüs et Polynice. Les deux poètes introduisent un messager qui vient faire le récit des images que chacun des guerriers avait dans son bouclier. Mais le récit d'*Euripide* est différent, presqu'en tout, de celui d'*Eschyle*, comme on va le voir.

Tydée, dans *Eschyle*, a pour emblême un ciel parsemé d'étoiles, et au milieu d'elles une pleine lune; dans *Euripide*, il y a une peau de lion, avec la figure du titan Prométhée, armé

d'un flambeau, et menaçant de mettre en cendres la ville de Thèbes.

Capanée, dans *Eschyle*, a un homme nu, portant une torche ardente, avec ces mots en lettres d'or : *Je brûlerai la ville ;* et dans *Euripide*, il a des figures armées ou couvertes de fer, avec un géant, portant sur ses épaules une ville entière, qu'il a enlevée avec des leviers, pour faire entendre ce que Thèbes avait à craindre.

Adraste (1), dans *Eschyle*, a pour emblême un homme armé qui escalade une tour, en criant que Mars même ne l'en arrachera pas; sur quoi Etéocle, à qui ce récit est fait, répond au messager qu'il lui opposera un Spartiate, à savoir Mégarès, fils de Créon, qui n'aura point un bouclier fastueux, mais qui, courageux et brave, périra glorieusement de la main des ennemis, ou tout au moins il en tuera deux pour sa part; et, devenu maître de leur bouclier, où Thèbes était représentée avec tant d'insolence, il fera de ces dépouilles l'ornement de la maison paternelle. Mais ce même Adraste :

(1) Il faut lire *Adraste* au lieu d'Étéocle, que nomme le texte d'*Eschyle*, qui est évidemment corrompu dans ces endroits, puisque le récit est fait à Etéocle même, qui était l'ennemi des sept chefs, et non l'un d'eux.

ı *Euripide*, a pour emblème l'image de
: couleuvres de l'hydre (ce qui est, dit le
sager, bien digne de la vanité d'un Argien),
ı même temps, s'élevaient, du milieu d'une
:inte de murailles, deux dragons, de la
che desquels sortaient les descendans de
mus, c'est-à-dire, Etéocle et Polynice.
ippomédon, dans *Eschyle*, a pour em-
ıe Typhon vomissant des tourbillons de
ıme et de fumée, et des serpens tournés en
l, qui bordaient la circonférence du bou-
·; sur quoi Etéocle répond que celui-là
ı pour adversaire Hyperbius, fils d'Œnope,
portera dans son bouclier Jupiter, le père
dieux, assis sur son trône inébranlable, et
é d'un javelot; et que, comme personne
ɔeut se vanter d'avoir vaincu Jupiter,
i les dieux invincibles seront du côté des
bains; mais dans *Euripide*, ce même Hip-
édon a la peinture d'Argus, avec tous ses
ɛ, moitié ouverts et moitié fermés.
ırthenopée, dans *Eschyle*, a (pour insulter
Thébains) un sphinx dévorant la chair toute
lante, et faisant de grands efforts pour rom-
es liens qui l'attachent; et au-dessous est un
bain percé de coups de flèches et de javelots.
, dans *Euripide*, Parthenopée a pour em-

blême Atalante, perçant de traits le sanglier d'Etolie.

Amphiaraüs est le seul (chose remarquable) au sujet de qui les deux poètes s'accordent dans le point essentiel ; car *Eschyle* fait dire par le messager : « Ainsi parlait le sage Amphiaraüs, » ayant un bouclier rond, d'airain, mais dans » lequel il n'y a point d'ornemens, parce qu'il » se contente d'être le meilleur de tous sans » vouloir paraître » ; et de même, suivant *Euripide :* « Amphiaraüs, dit-il, n'a pas, comme » les autres, ces sortes de marques insolentes; » plus modestes qu'eux tous, il n'a rien mis » sur son bouclier. »

Enfin Polynice, dans *Eschyle*, a pour emblême une figure humaine toute éclatante d'or, ayant l'apparence d'un guerrier, devant qui marche avec modestie une femme qui dit : *Moi qui suis la justice, je dirigerai cet homme; il obtiendra la ville, et habitera la maison de ses pères.* Mais, dans *Euripide*, Polynice a pour emblême les *potniades* (1), bondissantes, furieuses et faisant leurs voltes dans la circonférence du bouclier.

(1) C'est-à-dire les jumens qui avaient dévoré Glaucus, fils de Sisyphe, roi de Potme.

Ce détail peut être fabuleux, par rapport ux sept héros; mais, si je ne me trompe, il rouve qu'au temps d'*Eschyle* et d'*Euripide*, es Grecs qui allaient à la guerre mettaient sur eurs boucliers des marques qui servaient à les aire connaître; ce qui ne fait que confirmer n usage que nous avons vu plus haut, établi dès le temps d'*Homère*.

Si, des poètes nous passons aux historiens, ous y trouvons que ce furent les Cares, peuples guerriers de l'Asie mineure, qui, après voir inventé les cimiers des casques, mirent es premiers des emblèmes sur leurs boucliers, t ensuite ajoutèrent à ces boucliers des courroies, pour les porter à la main, au lieu qu'auparavant ils étaient suspendus au cou en forme le baudrier, par une courroie qui tombait de 'épaule droite sur le bras gauche. Si ce récit st vrai, c'est de ce peuple que les autres Grecs, t après eux les Assyriens, les Mèdes, les Perses, et enfin les Romains, apprirent à faire isage de ces trois inventions purement militaires.

La colombe d'argent était le signe militaire es Assyriens, qui révéraient cet oiseau comme ne divinité, soit parce qu'ils croyaient que émiramis avait été nourrie miraculeusement

par des pigeons, soit que le nom de Sémiramis signifiât une colombe, soit enfin que cette princesse eût été, par sa beauté et par ses mœurs, la rivale de Vénus, à qui cet oiseau était consacré.

L'aigle d'or, dans un bouclier, était l'emblême militaire des Mèdes, suivant *Philostrate*.

Xénophon remarque que celui des Perses était une pareille aigle, éployée au bout d'une longue pique ; et pour faire voir que ce n'était autre chose qu'un signe militaire, il dit que Cyrus, qui avait le premier apporté cet emblême des Mèdes dans la Perse, ordonna à son armée de ne point perdre de vue ce signe, et de le suivre : *Præcepitque ut ad signum aspicerent pariterque sequerentur.*

Les Romains, à l'imitation des Perses, adoptèrent aussi l'aigle pour leur signe militaire. Ce fut le consul Marius qui, le premier, la fit porter à la tête de son armée, lorsqu'il alla faire la guerre aux Cimbres, cent deux ans avant l'ère chrétienne ; mais depuis, on multiplia ce signe dans les armées romaines, de sorte que chaque légion avait son aigle à sa tête. Elle différait de celle des Perses, en ce qu'elle n'était que d'argent, comme le témoigne *Appien*, tenant en sa serre un foudre d'or,

suivant la description qu'en fait *Dion*, et petite, à ce que dit *Florus*. Mais lorsque les dépouilles des nations vaincues eurent augmenté les richesses et le luxe des Romains, ils ne voulurent plus dans leurs armées que des aigles d'or, au rapport du même *Dion*.

Outre ce signe militaire, les légions avaient chacune une marque particulière sur leurs boucliers, comme on le voit dans la notice de l'empire romain, où ces boucliers sont décrits avec toutes leurs figures.

Il reste à montrer que tous ces signes militaires n'étaient point des marques de noblesse.

Premièrement, on a vu qu'Agamemnon portait alternativement sur son bouclier différentes figures qu'il variait à sa fantaisie; c'est une preuve que ces marques étaient arbitraires; et en effet, comme elles n'avaient pour objet que de le faire connaître de ses propres troupes et de l'empêcher d'être reconnu des ennemis, cette précaution pouvait tromper ces derniers, sans embarrasser les premiers, qui n'avaient pas plus de peine à s'accoutumer à ce changement, qu'en ont, de nos jours, les soldats à retenir la parole ou le mot d'ordre. Mais parce que ces emblêmes étaient arbitraires, et susceptibles de variété, il s'ensuit que ce n'étaient

point des marques de noblesse que nous avons supposées devoir être fixes et immuables.

Secondement, les emblêmes qu'*Echyle* et *Euripide* attribuent aux sept chefs de la Thébaïde ont un rapport direct à cette unique expédition; aussi voit-on, dans *Eschyle*, qu'après en avoir fait la description, le messager ajoute que c'était une pure invention de la part de ces guerriers: comment donc pourrait-on prendre, pour une marque de noblesse, des emblêmes qu'ils n'avaient point (tout nobles, tout rois, tout fils de rois qu'ils étaient) avant la guerre de Thèbes, et qu'ils n'auraient jamais eus sans cette guerre? De plus, on voit jusqu'à six d'entre eux avoir sur leurs boucliers ces figures inventées à leur gré, tandis que le seul Amphiaraüs n'en a aucune. Est ce qu'il n'était pas noble, ou qu'il l'était moins que les autres? lui qui était fils d'Œclée ou d'Oiclès, roi de Pylos, en Elide, et beau-frère d'Adraste, roi d'Argos; lui qui, dans cette occasion, était chef, prince comme eux, et, en un mot, leur égal en autorité comme en naissance. On voit donc encore que ces emblêmes étaient des ornemens arbitraires qu'on pouvait prendre ou ne prendre pas, sans être ni plus ni moins noble; et au fond ce n'était autre chose que des

menaces et des fanfaronnades imaginées pour faire peur à l'ennemi.

Troisièmement, ces emblêmes marquaient si peu la naissance de ceux qui les portaient, que je montrerai, dans les marques de race, que celles de Polynice et de Tydée étaient toutes différentes des signes militaires qu'*Eschyle* et *Euripide* leur attribuent.

Quatrièmement, on voit dans *Homère* qu'après la mort d'Achille, Ajax et Ulysse ayant demandé son bouclier, les Grecs l'adjugèrent au dernier. De cette manière, les uns se seraient approprié les armoiries des autres; ce qui aurait confondu toutes les familles qui auraient eu dessein cependant de se distinguer par ces ornemens différens. Mais cette confusion n'arrivait point, parce que les emblêmes militaires ne marquaient ni la naissance ni la noblesse de ceux qui les portaient. De là vient aussi que rien n'est si ordinaire chez les anciens que de voir des amis, des parens, même des frères, des fils et des pères, ayant d'ailleurs le visage caché sous leurs casques, s'entre-tuer sans se reconnaître.

.... Gemini geminos ex sanguine Cadmi
Occultos galeis (sæva ignorantia belli)!

Perculerant ferro, sed dum spolia omnia cœsis
Eripiunt, videre nefas, et mœstus uterque
Respicit ad fratrem, pariterque errasse queruntur.

Cinquièmement, on a vu que les légions romaines avaient des emblêmes sur leurs boucliers; d'où il faudrait conclure, si ces emblêmes eussent été des marques de noblesse, que toutes les troupes qui composaient les légions étaient de condition noble; ce qui serait contraire à la vérité et au bon sens. De plus, comme chaque légion avait un emblême particulier, et que par conséquent tous les soldats d'une même légion avaient le même emblême, il s'ensuivrait encore que des nobles de familles différentes, servant dans la même légion, auraient eu des marques de noblesse toutes pareilles, tandis que des pères, des fils et des frères, servant à la fois dans différentes légions, auraient eu, tout au contraire, des marques de noblesse indifférentes; ce qui serait également absurde. Mais disons la vérité; ces emblêmes n'avaient pour objet que de distinguer les troupes de chaque légion, et de faire parmi elles ce que font, chez les modernes, les divers uniformes des régimens; par conséquent, ce n'était rien moins que des marques de noblesse.

Enfin, je ne vois pas que ce pigeon des Assyriens, ces aigles des Mèdes, des Perses, des Romains, et tous les autres signes militaires des anciens, puissent être donnés non plus comme des marques de noblesse. La colombe des Assyriens était pour eux une divinité, et de même les aigles romaines étaient dans les armées les génies tutélaires, les dieux particuliers des légions, *propria legionum numina;* elles adoraient ces signes; elles juraient par eux :

..... Per signa decem felicia castris,
Perque tuos juro quocumque ex hoste triumphos.

Mais quand les anciens mettaient à la proue de leurs vaisseaux la figure de leur divinité *Tutela*, marquait-elle la noblesse ou du bâtiment ou de l'équipage qui le montait ? Et pour donner d'autres exemples plus analogues à notre sujet, quand les armées romaines avaient, dans leurs drapeaux et sur leurs boucliers, le nom de Crassus, de Marius, de Pompée; celui de Cléopâtre, et depuis celui de l'empereur Vespasien ou de Vitellius, ou le portrait de ce dernier; quand après cela le grand Constantin substitua à ces marques profanes les images ou

le nom du Christ (1), et de même quand d'autres princes chrétiens firent peindre dans leurs étendards l'image d'un saint Michel, d'un saint George, d'un saint Maurice, ou de quelque autre; enfin, quand les Français portaient, à la guerre, tantôt l'oriflamme ou la bannière de saint Denis, et tantôt la chape de saint Martin, dira-t-on que tous ces signes militaires, pour lesquels on avait de la vénération, étaient les marques de noblesse, ou des princes, ou de leurs armées, ou de leurs nations? Non, sans doute. Concluons donc que les signes militaires, quels qu'ils fussent, n'étaient point les marques distinctives de la noblesse d'avec la roture, et par conséquent ce n'est point dans ces signes que nous pouvons trouver celle qui fait l'objet de notre recherche.

Des marques de Race.

Ceux qui aiment à s'égarer dans la carrière de l'imagination se persuaderont aisément,

(1) *Christus purpureum gemmanti textus in auro*
Signabat labarum; clypeorum insignia Christus
Scripserat. Prudent, l. 1. contra Symmach.

avec un de nos Français modernes (1), « que » les fils de Noé inventèrent les marques de » race après le déluge, pour distinguer leurs » familles. » Ou si cela ne leur suffit pas, ils peuvent remonter jusqu'au premier âge et supposer avec *Favyn* « que les fils de Seth pri- » rent des figures de fruits, de plantes et d'ani- » maux pour se distinguer des fils de Caïn, qui » portaient sur eux les images des instrumens » dont ils enrichirent les arts mécaniques. » Mais comme ils n'allégueront pour garans de ces opinions que les songes de quelques rabbins, rien ne nous oblige à les en croire sur leur parole.

Thésée, sur le point d'être empoisonné par son père qui le prend pour un autre, est reconnu de lui aux marques de sa race, qui sont sur le pommeau de son épée.

Cum pater in capulo gladii cognovit eburno
Signa sui generis.

Hercule portait au bas de son baudrier une phiole d'or, que les Scythes, descendus de lui, prirent ensuite à son imitation.

(1) *Charl. Segoin*, dans son *Trésor héraldique*, ou *Mercure armoirial*.

Aventinus, fils d'Hercule, a, dans *Virgile*, deux marques de race : l'une est l'hydre qu'il porte sur son bouclier, l'autre est une peau de lion qui lui couvre la tête et les épaules.

..... Satus Hercule pulchro
Pulcher Aventinus, clypeoque insigne paternum
Centum angues, cinctamque gerit serpentibus hydram.
Ipse pedes tegmen torquens immane leonis
Terribili impexum seta cum dentibus albis
Indutus capiti, sic regia tecta subibat
Horridus Herculeoque humeros innexus amictu.

Adraste, roi de Sicyone, apprend de l'oracle d'Apollon qu'un lion et un sanglier épouseront ses deux filles; peu de temps après Polynice et Tydée, chassés de leur pays, se réfugient chez lui. Averti par ses gardes de l'arrivée de deux étrangers sous des vêtemens inconnus, il se souvient de la prédiction de l'oracle; il se les fait amener et leur demande pourquoi ils se présentent à sa cour avec des habillemens si étranges. Polynice lui répond qu'il vient de Thèbes, et que la peau de lion qui le couvre est la marque de sa naissance, parce que Hercule était natif de Thèbes. Tydée répond aussi qu'il est fils d'Œnée, et qu'ayant pris naissance dans la ville de Calydon, il porte une

peau de sanglier, en mémoire du fameux sanglier calydonien. Le récit d'Hygin, dont je viens de donner la traduction, est conçu dans des termes qui me paraissent susceptibles d'un double sens. Ce récit (dis-je) laisse douter s'il faut prendre ces peaux de lion et de sanglier pour des marques de nation ou de race: c'est pourquoi je me suis servi du terme de naissance, qui comprend l'une et l'autre, mais il ne faut laisser ici aucun lieu à l'équivoque. Si on les prend pour des marques de nation, il s'ensuivra que tous les Thébains avaient pour habit une peau de lion, et tous les Calydoniens une peau de sanglier, ce qui serait croyable si Hercule eût porté de même une peau de lion, parce qu'il était Thébain; mais outre qu'il est connu que ce héros ne l'a portée que parce qu'il avait tué le lion de Némée; de même que la famille d'Œnée ne se vêtit d'une peau de sanglier qu'après que son fils Méléagre, frère de Tydée, eut ôté la vie au sanglier de Calydon; il ne serait guères vraisemblable, d'ailleurs, que l'exploit d'un citoyen ou d'une famille royale eût pu donner à des sujets et à des compatriotes, à tout un peuple, le droit de partager avec l'un ou l'autre les trophées de cet exploit, et par conséquent celui d'en usurper la gloire.

Il est donc plus probable que ces dépouilles de lion et de sanglier n'étaient autre chose que des marques de race. Cela justifie mieux l'ignorance des gardes d'Adraste et la surprise qu'il témoigne lui-même à la vue de ces habillemens inconnus.

Au reste, il n'est pas inutile de se rappeler que Polynice et Tydée, dont il vient d'être parlé, sont les mêmes à qui *Eschyle* et *Euripide* ont donné des emblêmes militaires devant Thèbes, que nous avons dit être différens de leurs marques de race. En effet, Polynice, qui a ici une peau de lion, a, dans *Eschyle*, une figure humaine, conduite par la justice, et dans *Euripide*, les jumens de Potnie; et Tydée, qui a ici une peau de sanglier, a, dans *Eschyle*, une pleine lune environnée d'étoiles, et dans *Euripide*, une peau de lion sur son bouclier, avec la figure de Prométhée, qui menace de brûler Thèbes.

Enfin, pour passer de ces temps reculés à des siècles moins fabuleux, on voit dans *Silius Italicus* un des Corvinus de Rome porter un corbeau sur son casque. Cette marque faisait connaître qu'il était descendu de M. Valérius, qui, étant tribun militaire, à l'âge de trente-deux ans, fut surnommé Corvus, ou Corvi-

tus, par la raison, disent *Aurelius-Victor* et *Aulugelle*, que, se battant contre un Gaulois de taille gigantesque, qui avait défié les plus vaillans de l'armée romaine, il le vainquit et le tua, avec le secours d'un corbeau qui voltigeait devant le visage de son ennemi. La figure de ce corbeau sur un casque était donc encore une marque de race, comme cent autres familles romaines pouvaient en avoir.

Ces exemples font suffisamment voir que les anciens avaient des marques pour distinguer certaines familles, et que les unes les portaient en forme d'habillemens, d'autres sur le baudrier, d'autres sur le pommeau de l'épée, d'autres encore sur le bouclier, et d'autres enfin sur le casque; mais il reste à savoir si ces marques étaient celles de la noblesse.

Si l'on y fait attention, toutes ces marques de race avaient été occasionnées par des évènemens remarquables, arrivés dans les familles qui les portaient. Or, si ces évènemens étaient le principe de la noblesse de ces familles, comme il faut le supposer en regardant ces marques de race comme des marques spécifiques de noblesse, il en faudrait conclure assurément qu'avant ces évènemens, les familles dont il s'agit

n'étaient pas nobles, puisqu'elles n'avaient pas ces marques.

Mais ce qui prouve la fausseté de cette supposition, c'est qu'avant le double exploit qui avait occasionné les marques de race d'Aventinus, de Polynice et de Tydée, Hercule et Œnée, sans les porter, n'étaient pas moins d'une condition noble ; l'un passant pour le fils de Jupiter, et l'autre étant du sang des rois d'Etolie. Il en est de même des Corvinus de Rome, puisqu'avant le combat de M. Valérius, qui se fit seulement l'an de Rome 404 ou 405, les Valères jouissaient déjà de toutes les prérogatives de la noblesse, étant d'une maison patricienne, féconde en consuls dès les premiers temps que cette dignité fut établie, c'est-à-dire plusieurs siècles avant que les Plébéïens eussent prétendu la partager avec les nobles.

Il s'ensuit donc de là que, comme les marques de race ne s'introduisaient dans une famille qu'à l'occasion de quelque évènement mémorable, si cette famille était déjà noble auparavant, elle en devenait peut-être plus illustre et plus renommée, mais elle n'en devenait pas plus noble. Aussi, tel noble (comme le dit *Virgile* au fils d'un roi qui allait à la guerre pour la première fois), faute de ces marques il-

lustres dues à ses aïeux ou à lui-même, pouvait être *parmâ inglorius albâ*, sans être moins noble; et si, au contraire, la famille dont j'ai parlé n'était pas noble avant l'évènement qui l'illustrait, quelque illustre qu'elle devînt par là, elle n'en restait pas moins plébéïenne, parce que cet évènement, dont elle portait la marque, ne lui donnait point le droit de porter celle de la noblesse, laquelle, étant indépendante de ces sortes d'évènemens, devait être, par cette raison, différente des marques de race. Ainsi il en était de ces dernières à-peu-près comme des surnoms qui distinguent les familles, sans être pour cela des marques affectées à la noblesse, puisqu'ils ne distinguent pas moins les roturiers que les nobles.

De la Marque distinctive de la Noblesse chez les Anciens.

Ce que nous avons dit jusqu'à présent a eu pour but d'isoler notre objet et d'en écarter, pour ainsi dire, tous les nuages qui auraient pu nous faire illusion; il est temps de montrer quelle était, chez les anciens, cette marque distinctive de la noblesse, revêtue de tous les caractères que j'ai supposés.

Juvénal, qui vivait sous Domitien, parlant du rhéteur *Quintilien*, qui n'était ni sénateur ni chevalier, mais de race noble, ce que les Latins exprimaient par le mot *generosus*, dit que la marque qu'il portait de sa noblesse était une lune appliquée sur une chaussure de cuir noir.

.... Nobilis et generosus
Appositam nigræ lunam subtexit alutæ.

A la faveur de ce fil d'Ariadne, nous pouvons remonter du connu à l'inconnu. Ainsi quand nous lirons dans *Cicéron*, *mutare calceos*, et dans *Plaute*, *lunelam* ou *lunulam*, *atque anneluin aureolum in digito*, nous comprendrons aisément que le premier parle d'un homme qui, de plébéien, était fait noble pour devenir sénateur, ayant un bien suffisant pour soutenir cette dignité, ou qui en était exclus dans la suite par la perte ou la diminution de ses biens, tant ce siècle avait dégénéré de l'ancienne austérité romaine! Et que le second désigne une personne de race noble et en même temps de l'ordre des chevaliers.

De même, quand *Pline* l'ancien dit que les dames romaines portaient de l'or et des perles à leurs pieds, et, par-là, établissaient un troi-

même état moyen entre les nobles et les roturiers, on comprend encore que ces dames étaient des femmes de race noble qui, par un esprit de luxe et de vanité, ne se contentaient plus de porter, comme leurs pères, une simple lune sur la chaussure.

De même encore, quand *Elien* rapporte que, parmi les femmes des Romains, il y en a plusieurs qui ont coutume de porter les mêmes chaussures que leurs maris, je doute que ces commentateurs aient raison de dire que ce passage regarde les femmes qui, par avarice ou économie, portaient les vieilles chaussures de leurs maris; je suis persuadé, tout au contraire, qu'*Elien* a voulu parler des dames romaines de race noble, qui portaient la même chaussure que leurs maris, parce que la lune qu'on y appliquait était commune aux deux sexes.

Les premiers latins avaient le pied gauche nu, et le pied droit chaussé d'une bottine de cuir cru;

Vestigia nuda sinistri
Instituere pedis, crudus tegit altera pero.

Comme ce passage ne regarde pas les Ro-

mains, il y a apparence que l'on usait déjà d'une chaussure complète, lorsque Romulus fonda la ville de Rome.

Ce prince créa d'abord cent sénateurs, qu'il appela aussi *patres*. Quelque temps après, les Sabins ayant accru le nombre des habitans de Rome, celui des sénateurs fut augmenté et porté à deux cents. C'étaient là les seuls nobles, dont les descendans furent appelés patriciens, et le reste du peuple était des plébéïens ou des roturiers. Mais *Tarquin* l'ancien, tirant ensuite de ces familles plébéïennes cent nouveaux sénateurs, en fit monter le nombre à trois cents avec le temps. Ce nombre croissant toujours, il s'en trouva neuf cents, sous la dictature de Jules-César, et plus de mille après sa mort, durant le triumvirat. Il est à croire que ces nouveaux sénateurs avaient toutes les prérogatives des anciens, et entre autres la marque de la noblesse, puisqu'on les anoblissait en leur donnant la qualité de patricien, avant que de les recevoir sénateurs.

Ce fut ce même Tarquin l'Ancien qui inventa les faisceaux, les robes de pourpre et d'écarlate, les chaises curules, les anneaux, les colliers de chevalier, les cottes d'armes, les robes appelées prétextes, le char doré et l'attelage de

quatre chevaux pour les triomphateurs, leurs robes brodées en couleur, leurs tuniques brochées de palmes, et généralement tous les ornemens et les marques de distinction qui relèvent la dignité de l'empire : *omnia denique decora et insignia quibus imperii dignitas eminet.* Je suis fort trompé si ce n'est pas là l'époque où la marque distinctive de la noblesse fut instituée chez les Romains.

Tous les citoyens romains, de quelque état qu'ils fussent, n'avaient alors d'autres chaussures que celles de cuir cru, en façon de bottes appelées *perones;* mais Tarquin, qui voulait distinguer les nobles, c'est-à-dire les sénateurs, leur assigna une chaussure particulière appelée *mulei.* Elle était peut-être semblable à nos pantouffles, qui ont pris de là le nom de mulles, dérivé du mot latin *mullare,* qui signifiait coudre. Cette chaussure ne différait pas seulement de l'autre par la façon, mais aussi par la couleur qu'on lui donnait. La couleur rouge était affectée aux rois d'Albe, dont la dignité avait été éteinte et les sujets réunis sous la domination romaine, par Tullus Hostilius. Cette couleur fut celle que Tarquin choisit pour la chaussure des sénateurs : il avait sans doute la vanité de les faire considérer comme autant de rois, et de

passer lui-même pour le maître de trois cents rois. Ainsi la couleur rouge n'appartenant qu'aux sénateurs, les autres nobles de race patricienne étaient libres de choisir toute autre couleur; et cela s'accorde parfaitement avec le passage de *Juvénal*, qui attribue la couleur noire à *Quintilien*, qui n'était pas sénateur.

Mais comme Tarquin avait emprunté des rois d'Albe la couleur de la chaussure des sénateurs, ne se pourrait-il pas qu'il eût emprunté de même de quelque autre nation étrangère cette petite lune qui ornait aussi la chaussure des patriciens, ou pour mieux dire, qui faisait partie de la marque de leur noblesse?

On a vu plus haut, sur le témoignage de *Diodore de Sicile*, qu'il n'en était pas des Grecs comme des Egyptiens, chez qui tout le monde était censé noble : ainsi la distinction de la noblesse d'avec la roture ayant lieu chez les Grecs, il était naturel qu'elle fût accompagnée d'une marque distinctive. En effet, la ville d'Athènes a eu un sophiste du nom d'Hérodès; il avait épousé Regilla, qui était aussi Athénienne. Regilla étant morte d'une fausse-couche, le bruit courut que son mari avait été l'auteur de sa mort : c'est ainsi que *Philostrate* raconte la

chose dans la vie de ce sophiste. « Hérodès, » ajoute-t-il, fut accusé de ce meurtre en jus- » tice par Bradeas, frère de Regilla, qui était » un des plus illustres entre les magistrats » d'Athènes, et portait la marque de la noblesse » appliquée à sa chaussure, à savoir l'épisphu- » rion d'ivoire, en forme de lune. » Ce passage est remarquable en ce qu'il prouve, premièrement, que les Romains empruntèrent des Grecs leur marque de noblesse, et en second lieu, que la petite lune qui en faisait partie était d'ivoire; ce que *Juvénal* ni aucun autre auteur latin n'avaient expliqué.

Que les Romains aient assez connu les Grecs dès le temps de Tarquin, pour en tirer cet usage, c'est ce qui ne doit pas surprendre. Tarquin était Grec, ou du moins il était le fils d'un Grec. Démarate son père avait quitté Corinthe pour aller s'établir chez les Etrusques; et comme il était de la famille des Bacchiades, l'une des plus nobles et des plus illustres de son pays, il est probable qu'ayant la marque de la noblesse sur sa chaussure, il l'avait conservée chez les Toscans, d'où son fils Tarquin, héritant de lui la même distinction, l'avait apportée à Rome. Ainsi il était naturel que ce nouveau roi, voulant distinguer les patriciens des plébéiens par

une marque de noblesse, il leur donnât celle qu'il portait lui même.

Plutarque, dans la quatre-vingt-sixième de ses Questions romaines, demande « pourquoi » ceux qui semblaient être au-dessus des au- » tres par la noblesse de leur race portaient » de petites lunes sur leur chaussure ? Est-ce, » dit-il (comme l'écrit *Castor*) une marque » de l'habitation qu'on prétend être au-dessus » de la lune, et de ce que les ames, après la » mort, auront la lune sous les pieds ? Est-ce » que les anciens ont eu cette distinction, » parce qu'étant Arcadiens, ainsi qu'Evandre, » ils disaient avoir été connus avant la lune? » Est-ce aussi que cela a été institué pour aver- » tir ceux qui s'enorgueillissaient dans leur » prospérité, que la fortune est aussi chan- » geante que la lune ? ou bien est-ce qu'on a » voulu les accoutumer à l'obéissance, et leur » montrer, par l'exemple admirable de la » lune, que, comme elle ne tient que le second » rang entre les planètes, ne brillant que des » rayons du soleil, de même ils devaient se » contenter d'être les seconds, obéir aux ma- » gistrats, et les rendre, par leur concours, » plus puissans et plus respectables ? »

Il paraît que *Plutarque*, qui vivait avec les

Romains, ignorait, comme eux, la raison qui avait fait choisir cette marque de noblesse préférablement à tant d'autres aussi naturelles, et je doute même que les Grecs aient eu jamais, sur ce sujet, plus de lumières que les Romains, parce que je soupçonne qu'ils avaient eux-mêmes tiré cette marque de noblesse de quelqu'autre peuple.

En effet, que dira-t-on si je fais voir que dès le temps d'Isaïe, et peut être long-temps avant lui, elle était en usage chez les Israélites? « En » ce jour-là, dit le prophète, le Seigneur en» lèvera l'ornement des chaussures et les pe» tites lunes, et les colliers et les bracelets. » *In die illâ auferet Dominus ornamentum calceamentorum, et lunulas, et torques, et monilia et armillas.*

Je ne pousserai pas plus loin mes recherches sur l'origine de l'ancienne marque de noblesse, qui, étant telle qu'on l'a vue, était incontestablement uniforme, apparente, immuable, et d'un usage continuel pour tous les nobles, héréditaire dans chaque famille, également propre à l'état civil comme au militaire; et ainsi réunissant parfaitement tous les différens caractères sous lesquels je m'étais proposé de la chercher dans l'antiquité.

Rapports entre cette ancienne Marque de Noblesse et les Armoiries des Modernes.

Examinons à présent les rapports qui se trouvent entre cette ancienne marque de noblesse et les armoiries des modernes.

Les armoiries sont composées de deux choses essentielles qu'il ne faut pas confondre : l'une est l'écusson ou le champ, qu'on nomme le premier en blasonnant ; l'autre comprend les diverses pièces particulières que porte l'écusson.

On croit communément que l'écusson représente le bouclier sur lequel on blasonnait les armoiries ; mais c'est une opinion qu'il faut examiner.

Premièrement, le mot d'écu ou d'écusson vient originairement d'un mot grec qui signifie cuir, propriété plus relative à l'ancienne marque de la noblesse, qui était sur une chaussure de cuir, qu'aux boucliers des Grecs, dont la plupart étaient d'airain.

Il est vrai que les Romains donnèrent le nom de *scutum* ou *scutus* à un bouclier fait, sans doute, de cuir, et différent de ce qu'ils appelaient *ancile*, *cetra*, *clypeus*, *parma* et *pelta*, qui étaient tous d'une forme et d'une grandeur

proportionnées aux différens usages de la cavalerie et de l'infanterie ; mais, d'un autre côté, j'ai fait voir que les Romains n'avaient point leur marque de noblesse sur leurs boucliers ; ainsi ils ne connaissaient pas le mot *scutum*, pour désigner la marque de la noblesse, et ils n'auraient pu s'en servir dans ce sens, que pour indiquer celle qui était sur la chaussure.

Secondement, les émaux des écussons d'armoiries représentent les différentes couleurs du cuir de l'ancienne chaussure : le rouge, le noir, le jaune, le blanc, le vert, etc., au lieu que les boucliers des Grecs et des Romains n'ayant été coloriés que par le pinceau des poètes, n'avaient guères d'autres couleurs réelles que celles du cuir même, et tout au plus du fer ou de l'airain qui en couvrait la superficie.

Troisièmement, c'est une chose connue de tous ceux qui savent les règles du blason, que les anciens écussons de la noblesse sont coupés par le haut, allongés et arrondis au bas, ou terminés en pointe sur le milieu de leur base ; en quoi l'un et l'autre représentent exactement la figure de l'ancienne chaussure des deux sexes, au lieu qu'il n'y avait, ni chez les Grecs ni chez les Romains, aucun bouclier de la forme de ces écussons. De plus, ces boucliers étaient

de différentes figures : les uns à quatre angles, d'autres en forme de croissant, d'autres étroits et longuets en façon de planche, d'autres échancrés des deux côtés, et d'autres plus communément tout-à-faits ronds ou ovales, ce qui les faisait nommer dans notre vieille langue, rondaches ou rondelles. Mais on ne trouve aucun écusson sur les anciennes sculptures qui ne soit taillé en cul de lampe ou en pointe arrondie, et coupé par le haut; ce qui ne peut être qu'un effet de l'uniformité de l'ancienne chaussure de chaque sexe, et c'est une quatrième preuve du rapport essentiel qui se trouve entre ces écussons et l'ancienne marque de la noblesse.

Si l'on veut pousser plus loin ces rapports, il ne sera pas difficile de tirer de la même source les principaux ornemens qui accompagnent les anciens écussons. D'où vient, par exemple, que les lambrequins, qui sont des deux côtés de l'écu, vers le haut, varient, non en figures, mais simplement en couleurs, et que leurs couleurs sont toujours conformes à celles des écussons? C'est que ces lambrequins ont pris la place des courroies ou des liens, qui étant de même des deux côtés de la chaussure, vers le haut, ne pouvaient va-

rier aussi qu'en couleurs, mais dont la couleur était toujours conforme à celle de l'empeigne. D'où vient que les bourrelets et les tortis (changés depuis en couronne), qui sont au-dessus des anciens écussons, et comme entés sur leur chef coupé, n'ont ni une figure uniforme, ni souvent la même couleur que l'écu ? C'est que ces ornemens ont pris la place de l'oreille, qui étant au-dessus de la chaussure, et cousue simplement avec elle, était souvent échancrée ou découpée différemment. Comme nous l'avons vu encore de notre temps, elle n'était pas toujours de la même couleur que l'empeigne; ce qui avait aussi lieu, il n'y a pas cent vingt-trois ans, l'usage étant alors revenu parmi les hommes, de porter un soulier noir avec une oreille rouge découpée en festons. D'où vient encore qu'en terme de blason on ne porte point régulièrement couleur sur couleur, ou métal sur métal ? N'est-ce pas qu'originairement la chaussure était de cuir colorié; ce que n'était point la petite lune d'ivoire que les nobles y appliquaient, et que ces lunes d'ivoire furent depuis changées en de pareilles marques d'or et d'argent; ce qui est d'autant plus vraisemblable que, dès le temps de *Pline*, les dames employaient déjà l'or et les

perles pour orner leur chaussure? Enfin, d'où vient que, dans un siècle où les Européens ne connaissaient pas la marque primitive de la noblesse, par les changemens qu'elle a soufferts, d'où vient, dis-je, que les émirs ou les descendans de Mahomet, qui sont les seuls nobles de la nation turque, se distinguent encore par leur chaussure, et sont les seuls dans tout l'empire qui puissent porter des babouches vertes, si ce n'est à cause qu'ils ont conservé l'ancienne marque distinctive de la noblesse, dépouillée, à la vérité, de la petite lune des anciens, mais sans doute, par la seule raison que les sultans ayant converti cette lune en un croissant d'argent, dans un champ d'azur, qu'ils ont pris pour armoiries, et qu'ils mettent sur leurs drapeaux, il ne convenait plus que les émirs portassent la lune sur leurs chaussure ?

Je ne m'étendrai pas ici sur les révolutions que l'ancienne marque de la noblesse a éprouvées dans l'occident. Je dirai seulement, en peu de mots, que l'empereur Aurélien paraît y avoir porté la première atteinte, en ôtant aux hommes l'usage des chaussures cousues, tant coloriées que blanches, qui avaient été jusqu'alors affectées à la noblesse, et en ne les laissant qu'aux femmes, comme un ornement trop effé-

miné : *Calceos mulleos et ceros et albos viris omnibus abstulit mulieribus reliquit.* On peut dater de là, si l'on veut, l'extinction de la marque de la noblesse sur la chaussure dans toutes les provinces de l'empire romain. Les nations guerrières, qui s'emparèrent ensuite de l'Italie, des Gaules et de l'Espagne, ne mirent au rang des nobles que ceux dont la naissance était soutenue ou illustrée par des services militaires. Mais parce que ceux-ci ne voulaient point être confondus dans les armées avec les gens d'une naissance obscure, et que l'ancienne marque de la noblesse avait été transférée sur quelqu'autre partie de l'habillement civil, telle que pourrait être une espèce de poche ou de bourse taillée en écusson, qui se trouve sur quelques figures du moyen âge; ces mêmes nobles affectèrent de prendre des boucliers, et ensuite des bannières, sur la forme de cette ancienne marque. Enfin, l'usage des noms de famille s'étant introduit au dixième siècle, en différentes manières, qu'il serait trop long d'expliquer ici, quelques nobles voulurent les expliquer par des emblêmes qu'ils ajoutèrent à leur marque de noblesse; d'autres se servirent du même moyen, pour perpétuer le souvenir, ou de quelque action mémorable qu'ils avaient

faite, ou de quelque évènement singulier qui leur était arrivé.

Des Marques de Famille qui, chez les Anciens, passaient à leurs successeurs.

Il y avait, dans plusieurs familles de l'antiquité, certaines marques qui leur étaient particulières, et qui les faisaient distinguer des autres; ce qu'on peut justifier par des exemples tirés des auteurs. Nous lisons que Cléarque, tyran d'Héraclée, vint à un tel excès de vanité, qu'il se faisait appeler fils de Jupiter, faisant porter devant soi, lorsqu'il marchait en public, un aigle d'or, comme les armoiries et les principales marques de son extraction (1). On sait que l'aigle était l'armoirie et l'enseigne de Jupiter, qui, suivant *Fulgence*, évêque de Carthage, faisait porter aux combats et dans ses armées un aigle d'or pour enseigne (2).

Thésée fut reconnu par son père, aux mar—

(1) *Eunti per publicum aurea Aquila, velut argumentum generis, præferebatur.* Just. lib. 6.

(2) Liv. premier de sa Mytholog.

es de sa famille, gravées sur le pommeau de
a épée:

Cùm pater in capulo gladii cognoscit eburno
Signa sui generis.

Ovid. Mét. 7

e même Thésée, dans *Sénèque le Tragique*,
:onnaît l'épée d'Hippolyte, son fils, auxar-
›iries de sa maison, gravées sur le pommeau
son épée. C'était la coutume des capitaines
figurer les marques des familles sur le pom-
au des épées.

On peut remarquer, par la lecture des anciens
teurs, quelques familles qui se sont toujours
vies des mêmes devises dans leurs cachets.
lle de Galba usait d'un sceau où était empreint
chien, qui penchait sa tête hors la proue
un navire. Ce sceau lui venait de ses ancêtres.
La famille des Macrins, suivant *Trebellius*
Ilio, avait pour sceau l'image d'Alexandre.

Les empereurs, les rois et autres princes
tient semblablement des devises à leurs
aux, qu'ils transmettaient à leurs succes-
rs; c'est ainsi que les premiers empereurs de
me usèrent quelque temps du cachet d'Au-
ste, où était empreinte son image.

Au rapport de *Polyænus*, le sceau des rois de Perse avait la figure de Rodogune échevelée. Le scholiaste de *Thucydide* donne à ces mêmes rois l'image de Cyrus, ou, selon d'autres, le cheval de Darius.

Les Echmalotargues, qui étaient les princes des Juifs, faisaient graver, en leur sceau public, une mouche (1).

Polynice, qui se disait descendu d'Hercule, affecta de se revêtir d'une peau de lion, comme la marque principale de sa famille; de même que Tydée se revêtait de la peau du sanglier, prétendant qu'il était fils d'Æneus, et qu'il descendait de Calydon. Quant aux Héraclides, ils prirent toujours le même costume qu'Hercule, dont ils étaient issus.

Les rois de Macédoine, qui se vantaient pareillement de descendre de ce héros, au lieu de pourpre et de bandeau royal, se revêtaient de la peau d'un lion, qu'ils préféraient à tout ce qui peut enrichir les habits des monarques,

(1) Ces princes, qu'*Origène* appelle patriarches, avaient adopté pour leur sceau la figure d'une mouche, en mémoire de ce qu'un homme, nommé *Pahré*, qui avait usurpé le gouvernement, était mort par une mouche qui était entrée dans ses narines.

suivant l'empereur *Constantin Porphyrogenète*, qui ajoute qu'Alexandre-le-Grand, sorti de cette tige, fit graver son image en ses monnaies, revêtu de la peau de lion.

Il faut cependant avouer que souvent les figures et images représentées sur les boucliers, anneaux et ailleurs, étaient de l'invention de ceux qui les portaient, et ne passaient point toujours à leurs successeurs. *Eschyle*, après avoir, pour ainsi dire, blasonné les écus des boucliers des sept capitaines de Thèbes, fait voir que toutes les devises qui y furent figurées étaient de leur invention, et qu'ils ne l'avaient pas reçue de leurs aïeux; au contraire, chacun en avait inventé de convenables au temps et à l'expédition qu'ils entreprenaient.

Depuis que la coutume fut introduite, parmi les gens de guerre, de peindre les écus et de les porter, enrichis de devises, dans les armées, plusieurs y faisaient, au lieu de devises, empreindre leurs portraits et ceux de leurs pères, afin qu'ils leur servissent d'aiguillon et réveillassent leur courage, en les regardant. C'est ce motif qui porta le consul Appius Claudius à placer dans le temple de Bellone les images de ses ancêtres, représentées dans ses boucliers, avec un petit éloge de chacun d'eux, conte-

nant leurs titres et qualités. *Origo plena virtutis faciem reddit in scuto cujusque qui fuerit usus illo. Pline.* Ce même auteur rapporte que Q. Martius, qui défit les Carthaginois en Espagne, trouva, parmi le butin, l'écu d'Asdrubal, sur lequel son image était empreinte.

Tite-Live dit que le bouclier d'Hannon le Carthaginois avait, au lieu de devises, la représentation de Barchinus Asdrubal; ce qui peut avoir donné sujet au poète *Silius Italicus* de représenter l'un des Scipions, dans la ferveur du combat, tenant son pavois, dans lequel étaient figurés les portraits de son père et de son oncle.

At contrà ardenti radiabat Scipio cocco,
Terribilem ostentans clypeum, quo patris et unà
Cælarat patrui spirantes prælia dura
Effigies.

Lorsque le luxe et l'ambition commencèrent à gagner ces peuples, au lieu de se contenter d'images en peinture, ils les relevèrent en bosse sur des boucliers de cuivre ou d'argent, et quelquefois de plus riche matière. On lit dans *Dion* que les boucliers de Lucius et de Caïus César, qui étaient d'or massif, furent, après leur mort, placés dans le sénat.

J'ajoute à toutes ces remarques que les mêmes boucliers étaient dédiés, dans les temples, en grande cérémonie, et que ceux qui les présentaient faisaient un festin magnifique à leurs amis. Nous l'apprenons de quelques anciennes inscriptions.

NESTORI
Aug. Nepete
hic Ludos fecit
et dedicaône
statuæ patroni
quam ipse posuit
et clupei sui iterû
municipibus nepesinis
Epulum dedit.

Cette coutume, d'appendre ainsi les écus aux temples, vint à tel excès, qu'il n'y avait personne qui ne s'en mêlât. Caton entreprit de réprimer cet abus, et fit au sénat une harangue, par laquelle il demanda que l'on ne pût dorénavant appendre aucunes armes dans les temples, qu'elles n'eussent été gagnées sur les ennemis, ainsi qu'il avait été pratiqué de tout temps, témoin le bouclier d'Euphorbe que Ménélas fit dédier et appendre au temple d'Apol-

lon, selon *Diogène Laërce;* ou, selon *Maxime* de Tyr, en celui de Minerve.

Aristophane et son scholiaste nous apprennent qu'en ces occasions l'on avait coutume de rompre partie de ces écus, ou bien d'en couper les anses et les courroies, pour les rendre inutiles et empêcher que personne ne les prît pour s'en servir; et comme c'était un sacrilège de tirer d'un temple les armes qui y avaient été appendues, celui qui ôtait celles qu'on avait mises sur un tombeau était *reus violati sepulchri.*

On doit encore compter parmi les marques de famille qui passaient aux successeurs l'anneau qui, dans les premiers siècles, a été une marque d'honneur, de puissance et d'autorité. C'est l'observation que fait le rabbin Salomon Jarchi sur le livre d'Esther, où il dit que, de tous les honneurs qu'on peut obtenir d'un roi, celui-là est le plus grand et le plus honorable d'avoir le privilége de porter en ses doigts l'anneau royal, d'autant que, par cet honneur, on est établi intendant des affaires du prince. Mucianus mérita de porter, sous l'empereur Vespasien, l'anneau de son maître: en vertu de cet anneau, il administrait les affaires d'état,

sans même prendre avis de l'empereur, si l'on en croit Xiphilin.

Parmi les Turcs et les Sarrasins, l'investiture se faisait par l'anneau : l'empereur Constantin, en son livre de l'administration de l'empire, en fait foi, parlant de Mabias et Alem qui disputaient la principauté de toute la Syrie, après la mort d'Othman, prince et roi des Arabes.

Entre les marques et cérémonies des investitures pratiquées sous le règne de nos premiers rois était l'anneau ; les princes et seigneurs souverains investissant leurs vassaux de fiefs, le leur mettaient au doigt, et le chaton était marqué des armes qu'ils voulaient que portassent leurs vassaux.

Dans les cérémonies des sacre et couronnement des rois, on bénit l'anneau qu'on leur met au doigt. En Savoie, l'anneau de Saint-Maurice était la marque d'investiture, depuis que Pierre de Savoie obtint cet anneau de l'abbé de Saint-Maurice en Chablais. Le duc de Venise, tous les ans, le jour de la fête de l'Ascension, épousait la mer avec un anneau d'or, et prenait possession de l'empire et seigneurie qu'avait cette république sur elle, par

privilége du pape Alexandre III, rapporté par *Sansovino*, en sa description de Venise.

Olivier de la Marche dit qu'anciennement, en Bourgogne, l'abbé de Saint-Benigne de Dijon mettait au doigt du nouveau duc un anneau, lorsqu'il faisait sa première entrée en la ville de Dijon.

Un cérémonial manuscrit rapporte que le duc recevait l'investiture par la couronne; le marquis, par le rubis qu'il mettait au doigt du milieu; le comte, par le diamant; le vicomte, par la verge d'or, et les barons et bannerets par la bannière.

On investissait encore par la bannière armoriée des armes, et c'est ce que les auteurs appellent *hastam signiferam*. *Dithmar*, évêque de Mersebourg, écrit que l'empereur Henri investit Henri, son beau-frère, du duché de Bavière, par la bannière : *cumque hastâ signiferâ ducatum dedit.*

Des Armes de dignité.

Les armes de dignité se règlent par d'autres maximes que les armes des familles. J'appelle armes de dignité celles qui sont les marques principales d'un royaume, d'une

blique ou principauté souveraine, que ceux qui viennent à posséder ces dignités ont coutume de prendre. Par exemple, l'aigle de sable est l'armoirie de l'empire d'occident; l'aigle d'or de l'empire d'orient.

Les Romains ont représenté les provinces subjuguées par des figures particulières qui les dénotaient, et qu'ils faisaient empreindre dans leurs monnaies, pour marquer que ces provinces étaientsous leur domination. L'Arabie est représentée par le chameau et l'autruche, dans les médailles de Trajan; l'Afrique, par l'éléphant, dans les monnaies de Domitien, Adrien et d'Antonin-Pie, sous la figure d'une femme, ayant sur le front une trompe et des dents d'éléphant; dans une médaille de Sévère, elle est représentée par la figure d'une dame qui tient un lion enchaîné, avec le mot *Africa.*

L'Egypte est désignée par le crocodile, animal qui fait sa demeure le long du Nil, en deux médailles, l'une de Jules-César, l'autre d'Auguste, avec cette inscription : ÆGYPTO CAPTA. Les Egyptiens représentaient encore quelquefois leur province par la figure d'un sphinx, parce qu'ils voulaient passer pour

subtils, prudens et raffinés, qui sont les qualités attribuées à ce monstre.

Les Indiens représentaient leur pays par le rhinocéros, comme on peut en juger par une médaille de l'empereur Trajan, laquelle, dans son revers, a la figure de cet animal. On voit quelques médailles d'Adrien dont le revers représente une dame couchée sur terre, ayant un connil près d'elle, avec cette inscription : *Hispania S. C.*; d'où quelques auteurs ont pris sujet de dire que le connil était le type de l'Espagne. Saint - Amand dit que le persil était le symbole de l'Achaïe, dans une médaille du même empereur. Suivant le *P. Causin*, le lys a été, long - temps avant Clovis, le symbole des Gaules; ce qu'il induit d'une monnaie du même Adrien, où l'on voit l'effigie de la Gaule, comme d'une dame honorable, qui semble tenir en la main une fleur de lys, la présentant à cet empereur, et la remerciant de sa conservation par ce titre gravé en la même monnaie : RESTITUTORI GALLIÆ. Comme le palmier dénote la Judée dans les monnaies de Vespasien, de Titus et de Nerva, ainsi le sapin est pris pour le type de l'Allemagne dans une médaille de l'empereur Antonin, et le pin pour la marque particulière des Grisons et de la ville d'Augsbourg.

DISCOURS

SUR L'HISTOIRE CIVILE DE L'ASIE,

Par M. Guil. Jones, *président* (1).

Les sciences et les arts sont la création du génie. C'est en suivant l'ordre dans lequel ils dépendent de ses facultés, et la liaison naturelle établie entre eux, que nous allons en parcourir le cercle étendu, en nous renfermant dans les bornes de l'*Asie*.

Nos connaissances sur l'histoire civile de l'*Asie*, abstraction faite de ce qui appartient aux *Hébreux*, se bornent à de faibles notions. C'est un chaos où percent quelques rayons d'une lumière plus ou moins vive, selon les différentes contrées dont on s'occupe. Nous devons regreter que, de tous les peuples de l'*Inde*, les *Cachemiriens* soient les seuls qui nous aient laissé des histoires régulières dans leur ancienne langue. Mais la littérature *samscrite*, dont la découverte honore notre nation, nous pourra fournir encore quelques rayons de vérité historique. C'est dommage que le temps et

(1) Mém. de Calcutta.

la série des révolutions aient obscurci les lumières que nous aurions reçues d'un peuple aussi actif qu'ingénieux.

Les nombreux *Pouranas*, ou poèmes mythologiques et historiques, sont tous entre nos mains. Nous pouvons y trouver quelques tableaux défigurés, mais encore d'un grand prix, sur les coutumes anciennes et les gouvernemens du même âge. De leur côté, les contes populaires, soit en vers, soit en prose des *Indiens*, renferment quelques fragmens historiques, et nous retrouvons dans leurs drames des évènemens véritables, des caractères ressemblans, comme la postérité en retrouverait dans nos pièces de théâtre, si toutes nos histoires étaient perdues, ainsi que le sont celles de l'*Inde*.

Par exemple, *Somadêra* a composé un fort beau poème, rempli de récits agréables et instructifs, et qui commence à la célèbre révolution de *Patâliputra*, opérée par le meurtre du roi *Nanda* et de ses sept fils, et par l'usurpation de *Chandagupta*. Cette révolution est encore le sujet d'une tragédie samscrite, intitulée le *Couronnement de Chandra*, nom contracté par abréviation de celui du hardi et habile usurpateur.

Il est prouvé maintenant que le premier

Pourana contient un récit du déluge, entre l'époque duquel et celle des conquêtes des *Mahométans*, il faut renfermer l'histoire du gouvernement particulier de l'*Inde*. Nous apprenons encore par la classification des saisons, contenue dans l'ouvrage astronomique de *Parasara*, que la guerre des *Pandavas* ne peut point avoir précédé la fin du douzième siècle avant Jésus-Christ, et que *Séleucus* doit conséquemment avoir régné neuf siècles environ après cette guerre. Si l'âge de *Vieramaditya* est connu présentement, et si nous pouvions déterminer quel prince *Indien* fut contemporain de *Séleucus*, nous aurions trois époques d'établies dans le laps de temps écoulé entre *Rama* ou la première colonie *indienne* et *Chandrabija*, dernier monarque de l'*Inde*, qui régna dans *Béhar*.

Il ne nous reste donc que huit cents ans ou mille au plus qui soient ensevelis dans une obscurité profonde. Ils doivent avoir servi à la naissance des états, à l'accroissement des empires, à la formation des lois, au perfectionnement du langage et des arts, et à l'observation du mouvement certain des corps célestes. Quant aux conquêtes des *Mogols*, au temps desquelles commence l'histoire moderne de l'*Inde*, nous en avons d'amples relations en *Persan*, depuis *Aly* d'*Yerd* jusqu'à *Ghaulam*

Hossein, dont l'impartialité mérite les plus grands éloges.

Un homme studieux, doué de connaissances suffisantes dans le *samskrit*, l'*arabe* et le *persan*, pourrait composer, d'après ces matériaux, une histoire complète de l'*Inde*, si toutefois on peut nommer *histoire* une vraie compilation, quelque élégante qu'elle puisse être. Cependant nous ne pourrions accorder à cet ouvrage d'un écrivain distingué qu'une croyance arbitraire et superficielle, car si les sciences abstraites sont parfaitement dignes de foi, les beaux arts sont de pures fictions, et le mensonge se trouvant sans cesse à côté de la vérité, dans les *détails de l'histoire*, il devient impossible au lecteur de les discerner.

La géographie, l'astronomie et la chronologie ont partagé le destin de l'histoire; comme elle, elles sont défigurées par les fantasques écarts de la mythologie, par des métaphores à perte de vue. En sorte qu'on ne peut qu'à peine distinguer le vrai système des philosophes *indiens* et des mathématiciens. Il n'y aurait que l'étude approfondie du *samskrit*, et un commerce intime avec les *brahmans*, lettrés, qui pourrait donner la faculté de séparer les fables de la vérité.

La jurisprudence des *Hindous* et des *Arabes*

est le but vers lequel mes plus grands travaux se sont dirigés. Ainsi l'on ne doit point attendre de moi que j'étende beaucoup le domaine des connaissances historiques. Cependant j'offrirai comme un tribut, dans l'occasion, les découvertes que j'aurai pu faire.

Ce fut toujours un problême très-difficile à résoudre, que de déterminer la situation de ce *Palibothra*, visité et décrit par *Mégasthènes*, et dont le nom peut avoir été commun à divers autres lieux. Ce ne peut point être *Prayaga*, où il n'a jamais existé de métropole, ni *Canyacoubja*, à qui l'on ne donne aucune épithète semblable en rien au mot usité par les *Grecs*; ni *Gaur*, autrement *Lakchmanavati*, que tout le monde sait être une ville moderne en comparaison. Et nous ne pouvons pas non plus dire que ce soit *Pataliputra*, quoiqu'il y ait un grand rapport de nom et de circonstances. Car cette capitale célèbre s'étend depuis le confluent de la *Sona* et du *Gange*, jusqu'au *Patna*; au lieu que *Palibothra* était sise à la jonction du *Gange* et de l'*Erannoboas*, que l'exact M. *Danville* prétend être l'*Iamouna*. Enfin la difficulté fut levée, lorsque je trouvai dans un vieux livre *samskrit*, de près de deux mille ans, que *Hiranyabahu* ou *armé d'or*, dont les *Grecs* firent *Erannoboas*, ou la rivière *à l'aimable*

murmure, n'était que la *Sona* sous une autre dénomination, quoique *Mégasthènes*, soit étourderie, soit ignorance, en ait fait deux rivières différentes.

Cette découverte nous a mené à une autre plus importante. *Tchandragopta*, soldat de fortune, qui parvint, comme l'aventurier *Sandracottus*, à la souveraineté de l'*Indostan* supérieur, et établit le siége de son empire dans *Pataliputra*, où il reçut les ambassadeurs des princes étrangers, est le même que ce *Sandracottus*, qui conclut un traité avec *Séleucus Nicator*. Ainsi nous sommes parvenus à résoudre un autre problême, et l'on peut regarder les années douze cent et trois cent avant J. C. comme deux époques certaines entre *Rama*, conquérant de *Silân*, peu de siècles après le déluge, et *Vieramaditya* qui mourut à *Odjayini*, cinquante-sept ans avant notre ère.

Fin des mémoires sur l'Histoire ancienne.

TABLE

DES MÉMOIRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Ressemblance entre les dieux de l'Inde, de la Grèce et de l'Italie, par William Jones, *président.* Page 1

Des Obélisques. 24

Sur l'Hospitalité, par Simon. 33

Du Culte rendu aux Furies, par Banier. 40

Sur les Fêtes religieuses de l'année persane et du culte de Mithra chez les Romains, par Freret. 45

Sur l'origine des dieux en Grèce, par Boivin l'aîné. 51

Des premiers autels consacrés au vrai Dieu, et par qui fut établi le premier culte public, par l'abbé de Fontenu. 57

Sur les petits temples des anciens, par Venuti. 64

Des Temples de l'ancienne Rome; leur Origine,

leur Consécration, leur Structure, par Simon. 75

Sur les louanges que les Egyptiens rendaient à Dieu par le concert de sept voyelles, par Jean-Mathias Gesner. 83

Explication du passage de l'Apocalypse de Saint-Jean, sur les Sept esprits, par le sens donné à sept voyelles, par le même. 87

Sur le culte que les Égyptiens rendaient à Jehovah, *sous le nom de* Cnuph *ou* Demiurgos, *par* Michælis. 90

De l'idolatrie des bois, des fontaines et des pierres chez les anciens Belges, par Desroches. 97

Sur les chérubins, par Michælis. 101

Sur un passage de Josèphe, concernant le culte prétendu rendu à une tête d'âne par les Juifs, par Morin. 109

Sur l'imputation faite aux Juifs d'avoir adoré une tête d'âne en or, par Michælis. 117

Sur une espèce de tunique nommée Éphod *chez les Hébreux, par* Pinart. 122

Les livres secrets des Phéniciens les mêmes que les livres de Moïse. Digression sur la prétendue prophétie de Cham, par Heinius. 128

Origine et motifs du culte rendu aux astres, à des hommes, et sur le culte rendu à Rome, comme déesse, par l'abbé Mongault. 134

Sur l'antique idolatrie des bois, par Checozi. 139

Sur les anciennes divinités de l'Egypte; par Montfaucon. 145

Sur l'origine du culte que les Egyptiens rendaient aux animaux, par Banier. 150

Sur la fête du vaisseau d'Isis, chez les Egyptiens et chez d'autres peuples, par l'abbé de Fontenu. 158

Unité de Dieu, reconnue par les anciens philosophes de l'Inde et par les modernes, par Mignot. 163

Idée des anciens philosophes, principalement de l'Inde, sur la nature de Dieu, par le même. 166

De la providence de Dieu et de ses ministre, suivant la croyance des Indiens et autres peuples orientaux, par l'abbé Mignot. 169

De la religion des Perses, par l'abbé Foucher. 175

Du culte de Minerve, à Athènes, par Oudinet. 225

Des Graces. Leur origine, leur nombre; le culte qu'on leur rendait; les biens dont elles étaient les dispensatrices, par l'abbé Massieu. 229

Sur les mœurs, les coutumes, les arts des Belges, par Du Rondeau. 235

Recherches historiques sur les jumeaux de tous les temps, par M. de Francheville. 266
Sur les titres, les dignités et les rapports entre l'ancienne marque de noblesse et les armoiries des modernes, par le même. 312
Discours sur l'histoire civile de l'Asie, par M. Guil. Jones, *président.* 371

Fin de la Table des Matières.

BIBLIOTHÈQUE
ACADÉMIQUE.

TOME IV.e DE LA COLLECTION.

BIBLIOTHÈQUE
ACADÉMIQUE,

OU

Choix fait par une Société de Gens-de-Lettres, de différens Mémoires des Académies françaises et étrangères, la plupart traduits, pour la première fois, du Latin, de l'Italien, de l'Anglais, etc.

Mis en ordre par A. SÉRIEYS, Censeur au Lycée impérial de Douai, Professeur d'Histoire, et Secrétaire de la Faculté des lettres, à l'Académie de cette ville.

Dédié à S. M. JOACHIM NAPOLÉON,
Roi des deux-Siciles.

TOME I.er,

Contenant les Mémoires sur l'Histoire moderne.

A PARIS,

Chez DELACOUR, Imprimeur-Libraire, rue J.-J. Rousseau, n°. 14, vis-à-vis la Poste aux Lettres.

1811.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

DANS le prospectus de la *Bibliothèque Académique*, publié il y a quelques mois, nous avions annoncé que l'édition de ce recueil ne serait terminée que dans un an ; mais quelques souscripteurs et plusieurs libraires nous ayant témoigné le desir de la voir paraître en une seule livraison et le plutôt possible, nous n'avons point hésité à satisfaire leur impatience, persuadés qu'en fait de souscription on ne saurait apporter trop de zèle pour répondre à la confiance publique; ce qui nous était d'ailleurs d'autant plus aisé, que presque tous les matériaux étaient prêts depuis long-temps.

Nous ne ferons point ici une énumération fastueuse des mémoires qui composent ces neuf derniers volumes de la Bibliothèque Académique ; nous répéterons encore moins l'éloge de

cette collection, dont les trois premiers volumes ont réuni le suffrage unanime du public, après avoir été favorablement accueillis et analysés par tous les journalistes. Un seul en a paru moins satisfait, mais il est cependant convenu qu'il y avait dans ce recueil des morceaux du plus grand intérêt : Son jugement, loin de nous indisposer contre lui, n'a fait que nous porter à redoubler nos soins et notre sévérité dans le choix des mémoires que nous avions encore à publier.

La censure est une semence; il est rare qu'elle ne soit pas utile, quand elle tombe sur une terre prête à la recevoir. Peu rassurés sur nos faibles lumières, à celles de nos anciens collaborateurs, nous avons joint les conseils et même les talens de plusieurs autres littérateurs distingués, qui se sont fait un plaisir de seconder notre entreprise, soit en mettant leurs bibliothèques à notre disposition, soit en nous pro-

curant d'autres secours littéraires dont la rareté augmente le prix.

Nommer ces bienfaiteurs de la Bibliothèque Académique c'est acquitter une dette bien chère à nos cœurs. Le plus ancien d'entre eux est ce généreux et savant instituteur des sourds-muets, qui semble multiplier son existence pour multiplier celle des autres: il nous écrivit le 16 février 1808 la lettre suivante :

« Vous desirez que je vous fasse con-
» naître mon opinion sur le grand ou-
» vrage que vous vous proposez de
» publier, intitulé : *Bibliothèque Acadé-*
» *mique, etc.*; je ne puis que vous ré-
» péter ce que je vous ai dit plusieurs
» fois au sujet de cette belle entreprise
» littéraire, et je pense qu'il ne peut y
» avoir qu'une seule opinion là-dessus.
» Non-seulement cet ouvrage est re-
» commandable par lui-même, par les
» chefs-d'œuvre des hommes les plus
» célèbres que vous réunissez de diffé-

» rens pays, mais encore par l'ordre et
» le choix que vous et vos collabora-
» teurs *pouvez* (1) y mettre.

» Quant à moi, je vous renouvelle
» avec plaisir l'offre de mes services,
» flatté de pouvoir concourir pour ma
» petite part, autant que mes occupa-
» tions me le permettront, au succès
» d'un ouvrage que je regarde comme
» infaillible. »

M. le sénateur, ancien évêque de Blois, a daigné nous fournir des matériaux précieux avec cette aménité, ce zèle et ce discernement qui le caractérisent. M. *Langlès* a bien voulu nous indiquer tous les mémoires de *Calcutta*, qui se trouvent dans notre recueil, à l'exception de ceux que nous avons choisis dans le neuvième volume de cette société. Ils ont été la plupart traduits par M. *Mahieu*, jeune littérateur, déjà profondément versé dans

(1) Il y a dans l'original une expression beaucoup trop flatteuse.

la connaissance des langues vivantes.

Quant aux autres, nous en devons la traduction à M. *André*, des Vosges, ce vétéran de notre littérature, connu depuis près d'un demi-siècle par des productions utiles et des traductions estimées. Il a fait passer dans notre langue, de concert avec nous, tous les mémoires latins; nous avons traduit tous ceux qui étaient en italien.

M. *Salaville* a daigné nous accorder quelques-uns de ces momens qu'il consacre d'une manière si utile et si modeste aux progrès des connaissances humaines; le nom de ce sage, dont le célèbre Mirabeau a plus d'une fois emprunté la plume, ne pouvait qu'honorer notre collection.

M. *Laloi*, membre du conseil des prises, dans un morceau fort bien écrit, nous a fait entrevoir ce qu'il savait faire, et nous a laissé le regret de n'en avoir pas fait assez.

M. *Delanchi*, critique très-judicieux,

a lu, examiné, et jugé tous les mémoires sur lesquels nous avions d'ailleurs déjà consulté quatre membres de l'institut, chacun dans la partie qui lui est familière.

Mais celui à qui nous devons le plus est, sans contredit, M. *Ameilhon*, bibliothécaire de l'arsenal; il a mis à notre disposition toutes les richesses académiques confiées à sa garde; et tout le monde sait combien sa bibliothèque renferme de choses précieuses, tant manuscrites qu'imprimées. Ce n'est point assez pour ce généreux savant d'avoir, au milieu du déluge révolutionnaire, sauvé du naufrage la plupart des trésors littéraires de la capitale, il ne connaît point de plus douce récompense de ses peines que le plaisir de communiquer ces trésors, et d'y joindre ceux qu'une longue étude, un profond génie et d'heureux talens lui ont procurés.

Dans ce dépôt de richesses bibliographiques, nous avons encore trouvé

plusieurs notes manuscrites de l'illustre et savant littérateur qui faisait l'ornement de cette bibliothèque, dont il était le propriétaire, au milieu du dernier siècle; nous en avons enrichi notre collection, et, sous ce rapport, nous oserions presque ranger M. de *Paulmy* dans le nombre de nos collaborateurs les plus utiles.

Il ne reste plus qu'à dire un mot des matériaux qui composent ces neuf volumes; ils sont la plupart puisés dans les académies étrangères, sur-tout dans celle de Berlin. C'est là qu'un grand monarque avait attiré tout ce qu'il y avait, à cette époque, d'écrivains les plus distingués dans les sciences et dans les lettres. Potzdam était alors le séjour de Mars et des Muses. Notre collection présente un recueil presque complet et par ordre de matières des mémoires historiques et littéraires les plus intéressans, prononcés dans cette célèbre académie.

Quoique nous nous soyons prescrit un ordre méthodique dans la classification des matériaux, il nous est cependant arrivé plus d'une fois de nous écarter un peu de cet ordre, de passer, comme *ex abrupto*, d'un mémoire militaire à un mémoire politique, de ce lui-ci à un mémoire anecdotique, ou biographique, toutefois en respectant toujours les grandes divisions. Nous avons eu pour motif de cette espèce de désordre le besoin impérieux de la variété, et le desir de contenter, le plus souvent qu'il nous serait possible, les goûts des différentes classes de lecteurs.

HISTOIRE
MODERNE.

ORIGINE
DE QUELQUES ACADÉMIES,
A PARIS, A LEIPSICK ET A FLORENCE.

Par Bindo Simon Peruzi (1).

L'*assemblée du Cabinet* fut la première réunion littéraire qui s'établit à Paris, vers l'an 1616, et c'est d'elle que naquit la célèbre *Académie Française* (2). Elle commença ses séances

(1) Societ. Colombar. *Fior.* 1747. Traduit de l'italien pour la première fois.

(2) On ne trouve ni dans l'histoire de l'académie

chez le savant de Thou ; là se rassemblait tout ce qu'il y avait d'hommes les plus instruits en France, ainsi que le rapporte Nicaise dans sa lettre ou dissertation sur les Syrènes, imprimée à Paris, en 1691. De Thou en donne la liste nominative dans son recueil intitulé *Thuanea*. Ce même recueil fait connaître un essai des premiers exercices de cette société : « Là, » dit de Thou, ils communiquaient de lettres, et » fallait être bien fondé pour être de leur com-

française par Pélison, ni dans la continuation par d'Olivet, un trait d'histoire rapporté dans celle du parlement de Paris ; c'est que le parlement différa une année entière l'enregistrement des lettres patentes de l'établissement de l'Académie française, parce qu'il craignait que l'académie ne s'attribuât quelque jurisdiction sur la librairie. Le cardinal Richelieu fit dire au premier président Lejai qu'il aimerait ces messieurs comme ils l'aimeraient. Enfin, quand l'établissement fut vérifié, le parlement ajouta aux lettres patentes que l'académie ne connaîtrait que de la langue française et des livres qu'elle aurait faits, ou qu'on exposerait à son jugement.

Cette précaution prouve que l'érection de l'académie française avait donné de l'ombrage. Cependant cela était difficile ; elle n'avait que des privilèges honorifiques et aucun d'utile ; son fondateur même ne lui avait pas procuré une salle d'assemblée.

Note manuscrite de M. de Paulmy.

» pagnie : pour moi je ne faisais qu'écouter.
» Cette Compagnie se trouvait chez moi les fêtes
» après disné, où M. Scaliger était souvent.
» J'ay appris tout ce que je sçay en leur com-
» pagnie. »

Après la mort de ce savant, en 1617, on continua de s'assembler dans son hôtel; mais, sous la présidence des deux frères Dupuy, bibliothécaires du roi, la société du cabinet alla tenir ses séances dans une des salles de la Bibliothèque royale. Pierre Dupuy, qui était l'aîné, mourut en 1651; et Jacques, son frère, en 1656. Saumaise, en leur dédiant ses *Observations sur le Droit attique et romain*, contre Airauld, avocat en parlement, dit au sujet du cabinet : *Quâ in causâ cognoscendâ, et judicio super ea ferendo adhibibitis utique, nisi me conjectura fallit, eruditos illos, qui vestras ædes omnibus doctis patentes, quotidie frequentant, Rigaltios, Saravios, Guietos, Valesios, Menagios, Bullialdos et Alios, etc.*

A la mort de Jacques Dupuy, les membres de l'*assemblée du cabinet* furent reçus chez un autre de Thou, et, après lui, chez Salmon, garde des rôles des offices de France; ce dernier étant mort en 1680, ils trouvèrent l'hospitalité auprès de Vilvault, son gendre, conseiller du roi.

Quoique les membres de cette illustre société, dit Nicaise, fussent très-versés dans les arts, dans la philosophie, dans les mathématiques, et les antiquités; quoiqu'ils connussent parfaitement la jurisprudence civile et canonique, la géographie ancienne et moderne, l'histoire sacrée et profane, la chronologie, les généalogies des familles de l'Europe, les intérêts des princes, en un mot tout ce qui est du ressort de l'érudition, il ne paraît point cependant que leurs réunions eussent d'autre but que la critique et l'examen des ouvrages qu'on imprimait alors, s'il faut en juger parce que de Thou rapporte à ce sujet dans son recueil.

Il est vrai que plusieurs des membres de cette compagnie formèrent en différens quartiers de Paris des assemblées particulières, à l'instar de la société mère; mais il ne paraît point que ces réunions aient jamais eu de registres de leurs actes. Telle fut l'assemblée qui se forma chez Ménage, où cet écrivain distingué prononçait des discours sur les meilleurs écrivains; ce qui fit dire à Nicaise : « Ménage est comme » une bibliothèque vivante, qui fournirait » dans un besoin toute seule aux entretiens de » cette assemblée. » Telle était une autre société qui se réunissait tous les mardis chez

l'abbé Dangeau ; elle se bornait aussi à prononcer des discours sur diverses matières. Vlisse d'Herbelot réunissait encore auprès de lui plusieurs savans auxquels il soumettait les observations qu'il avait faites dans ses voyages, et son manuscrit de la bibliothèque orientale qu'il fit imprimer par la suite, et qui mérita tous les suffrages. Enfin une quatrième assemblée avait lieu les mercredis chez Vaillant, ce fameux antiquaire qui rendit tant de services aux partisans de l'ancienne érudition ; à l'exemple de cette dernière, on en vit bientôt une cinquième tenir ses séances tous les jeudis chez l'abbé Bignon, premier président du grand conseil ; elle avait pour objet des conférences sur les médailles ou sur d'autres antiquités ; c'est la même que l'assemblée déjà formée par le duc d'Aumont, de laquelle sortit la collection importantes des vies des empereurs romains, d'après les anciens monumens.

En passant de la France en Allemagne, on trouve une société littéraire, uniquement composée de douze personnes. Ce fut Jean-Burckard Menken qui l'établit à Leipsick vers la fin du dix-septième siècle (1). Tout le monde sait

(1) L'auteur se trompe ; ce ne fut point Jean-Bur-

combien la république des lettres est redevable à ce savant laborieux, non-seulement pour ses estimables productions, mais encore pour la compilation des *Actes des érudits*, qui peut-être dut sa naissance à cette assemblée. Ses membres ne se réunissaient qu'une fois par mois et tour-à-tour dans les maisons respectives des associés, et s'entretenaient d'objets d'érudition; ce qui fit donner à cette société le nom de *Krentzleine*, qui signifie *petite assemblée*. Cette société

ckard Menken qui établit à Leipsick cette société, mais bien Othon Menken, son père, qui travailla aux *Acta eruditorum* depuis 1682, époque de cet établissement, jusqu'en 1907. Jean Burckard, son fils, continua ce journal jusqu'à sa mort en 1732. Menken fut fort aidé par le célèbre Carpzovius.

Jean Burckard Menken était possesseur d'une très-belle bibliothèque, qui fut vendue à sa mort. Son fils, Frédéric Othon, ne put la garder; apparemment que son père avait laissé des dettes. Ce Frédéric Othon entreprit le premier et continua seul, depuis 1742, les *Miscellanea lipsiensia*, recueil de dissertations curieuses et savantes.

Le célèbre Leibnits fut le premier qui illustra les *Acta eruditorum*; dès la première année, il y inséra différentes dissertations qui contribuèrent beaucoup à la réputation de ce livre. *Note manuscrite de M. de Paulmy.*

ne survécut point à son fondateur, et ne laissa aucun état précis des actes ses membres.

L'auteur de ce mémoire passe ensuite à la description de l'origine et des progrès de la société Colombaria, dont il est membre, et qui s'est établie en 1735 à Florence. Il commence par donner une notice très-étendue sur son fondateur, le chevalier Pazzi. Nous nous bornerons à rapporter ce qui regarde l'établissement de cette académie, qui tira son nom d'un événement assez singulier. Pazzi, dit-il, avait choisi pour son cabinet de travail la pièce la plus haute de sa maison; c'était un reste des anciennes tours de sa famille : c'est là qu'il avait transporté sa bibliothèque et tout ce qu'il avait de plus à cœur; là qu'il recevait ses amis; tous les soirs ils s'y rendaient, et discutaient ensemble sur divers objets de littérature, particulièrement sur quelques passages obscurs de l'histoire de Florence; ils passaient quelquefois leurs veillées à observer d'anciens monumens, ou à réciter des vers de leur composition.

Pour arriver à ce cabinet il fallait monter par un escalier fort étroit et fort long; ce qui fit dire à quelques plaisans que les membres de cette société allaient tous les soirs à leur colombier; que c'étaient autant de colombes. Le che-

valier Pazzi, loin de se fâcher, prit lui-même le nom de Tourier, et, en 1732, ayant invité à un banquet les quatre personnes qui assistaient le plus assiduement à ces conférences, il ne leur fit servir que des pigeons préparés de différentes façons. A cette vue, ses amis ne purent s'empêcher d'éclater de rire, et dès ce moment le lieu de cette réunion s'appela Colombier, et ils adoptèrent eux-mêmes le nom de colombes.

Cette dénomination donna lieu à une foule de discours plus ou moins sérieux, tant en vers qu'en prose, de la part de chacun des membres de cette assemblée; mais comme on ne s'était pas encore occupé à faire le recueil de ces différentes pièces, il n'en est resté qu'un poëme latin en vers macaroniques, dans le genre de ceux de Merlin Cocaie, composé par Jean-Vincent-Luc Vantoni, l'un des convives : le sujet de ce poëme était le banquet dont nous venons de parler. Cet académicien était bon poëte, bon prosateur, et connaissait parfaitement l'histoire de l'Étrurie.

Jaloux d'utiliser le fruit de tant de travaux, je proposai au chevalier Pazzi de recueillir dans des mémoires les observations et les discours qui pourraient former l'objet des séances de la société : ma proposition fut favorablement ac-

cueillie et mise à exécution. Le 15 mai 1735, l'abbé Nardi vint avec plusieurs autres personnes à notre assemblée; il lui présenta un anneau orné d'une émeraude où était gravé un lynx, devise des académiciens de ce nom. On observe que c'était un don que le prince Frédéric Cesi, fondateur de cette académie, avait fait à Théophile Molitor d'Ingolstadt, l'un de ses membres. Le docteur Gori demande qu'il soit pris note de cet anneau et de toutes les observations auxquelles il avait donné lieu; ce fut le sujet du premier mémoire de notre société; elle en conçut un heureux présage, sous le rapport de la vue perçante que les naturalistes attribuent au lynx.

Il fut arrêté que tous les ans, le 15 mai, après avoir terminé un volume de mémoires, qui porterait le nom d'Annales, on en commencerait un autre : ce qui s'est pratiqué jusqu'à ce jour. Ensuite on s'occupa d'une devise, et l'on choisit une tour, sur le sommet de laquelle on verrait quelques colombes avec cette épigraphe tirée de la divine comédie du Dante : *Quanto veder si puo.* La société voulut faire entendre par là qu'elle ne se bornerait point à une étude particulière, mais qu'elle embrasserait tous les genres d'érudition.

Outre cette devise, l'assemblée adopta un sceau qui devait servir pour toutes les lettres écrites en son nom : il représentait deux petites colombes, qui se donnaient l'une à l'autre des alimens réciproques, avec cette inscription : *Mutuis officiis*. La société voulut désigner par là les services qu'elle attendait et qu'elle pouvait rendre. Cette idée lui fut suggérée par Jos. Mercati Neroni, l'un de ses membres.

NOTICE

SUR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE PÉTERSBOURG.

Par M. de PAULMY (1).

L'ACADÉMIE de Petersbourg fut imaginée (2) par le czar Pierre-le-Grand; l'exécution n'en eut lieu qu'après sa mort; et l'année 1726 est constamment la première des mémoires de cette société; ils continuèrent jusqu'en 1747 : à cette époque ils furent intitulés : *Commentarii* novi *academiæ scientiarum imperialis petropolitanæ*,

(1) Académie de Pétesbourg, 1727. Cette notice est manuscrite.

(2) Cette académie fut plus qu'imaginée par Pierre-le-Grand; elle fut fondée par ce prince, en 1724, et, l'année suivante, l'impératrice Catherine, qui lui succéda sur le trône, la mit en activité.

au lieu du mot *commentarii* qu'on avait mis précédemment à la tête de chaque volume.

Quoique les mémoires et les volumes se suivent immédiatement, la forme en fut un peu changée; on n'y vit plus paraître de classe de belles-lettres, et l'on mit à la tête de chaque volume des mémoires un extrait de ceux qu'il renfermait, dans le goût de ce que l'on appelle l'histoire dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris; ce qui, à mon avis, est un double emploi dont on aurait pu se passer dans l'une et l'autre académie. Ce fut en 1747 que l'impératrice donna des réglemens à cette académie, qui fut divisée en deux classes, en *académie* proprement dite et en *université*. Elle accorda pour les besoins de l'une et de l'autre une somme de 53,298 roubles, à prendre sur son trésor impérial. Pierre-le-Grand n'avait d'abord affecté aux dépenses de cette académie que la somme de 24,092 roubles, qui fut insuffisante.

Les réglemens de cette académie sont composés de soixante-quatre articles (1).

1er. L'académie est une assemblée de savans

(1) Extrait du tom. Ier des nouv. Comment. de Pétersbourg, 1747. Traduit du latin.

qui s'occupent de recherches sur la nature des choses et les effets de tout ce qui existe dans l'univers; qui communiquent aux autres les connaissances qu'ils ont acquises, et publient les fruits de leur génie. Ainsi, un académicien digne de ce nom ne se contente pas de connaître ce qui est inventé, il va plus loin, et cherche lui-même à faire quelque découverte; de là vient que les académiciens ne cessent de recueillir des notes sur tout ce qu'il y a de mémorable; de lire des ouvrages qui conviennent au genre de leurs études, ou d'en composer eux-mêmes. Quand on s'occupe de cette manière, on ne peut se livrer à l'éducation de la jeunesse; ainsi, les académiciens n'enseignent point, à moins qu'ils n'aient près d'eux des adjoints ou des personnes studieuses confiées à leurs soins. Les professeurs de l'université sont les seuls qui soient chargés de l'enseignement; nous en parlerons plus bas. Au reste, si la nécessité le commande, un académicien pourra se rendre utile à l'université, pourvu que cette occupation ne le détourne point de ses autres affaires plus importantes. C'est soumis aux lumières et à la décision du président de l'académie.

2. On ne peut contester que les astronomes et les géographes ne soient très-utiles à leur pays

et au monde entier; c'est pourquoi dans l'académie ils composent la première classe. Leurs écoles sont une pépinière d'excellens marins, qui, non-seulement décrivent la terre, les mers et les lieux, mais encore, par une heureuse audace, ils parviennent quelquefois à découvrir un nouveau monde.

3. Quoique l'empire de Russie présente un sol très-fécond en herbes, en plantes, en pierres, en sels, en métaux; quoique la terre y contienne dans ses entrailles et sur sa surface des objets dignes d'exercer le génie des naturalistes curieux, cependant il est peu de personnes qui connaissent les noms, la vertu et l'efficacité des choses mêmes que la nature fournit en abondance; il faut donc une autre classe de physiciens, composée d'un botaniste, chargé de faire des recherches et d'écrire sur les choses naturelles, d'un anatomiste et d'un chimiste.

4. A ces deux classes de physiciens il est à propos d'en joindre une troisième, la classe physique et mathématique; elle sera composée d'un académicien, qui démontrera par des expériences la nature des choses et les différens effets de cette nature; d'un mécanicien, chargé de pourvoir au besoin des divers instrumens et machines, tant pour le civil que pour le militaire.

5. Un académicien, versé dans les mathématiques transcendantes, s'occupera spécialement à résoudre les problêmes de ses collègues, et en outre, il expliquera les difficultés qu'on pourrait proposer à l'académie.

6. Il y aura un secrétaire, chargé de publier les travaux de l'académie.

Les articles suivans, qui sont au nombre de vingt-neuf, traitent des associés honoraires, des correspondans étrangers, des adjoints aux membres de l'académie, des devoirs des académiciens, du pouvoir qu'a le président sur ses collègues, enfin, de l'organisation de ce corps savant.

L'université, qui est la seconde partie de l'académie, est composée de professeurs et d'élèves. Les professeurs n'enseignent point les langues, mais ils montrent la nature des choses. Il est donc nécessaire que les élèves connaissent déjà la langue latine, pour qu'ils comprennent les leçons de leurs maîtres, qui ne pourront être qu'en latin ou en russe.

L'université aura trente professeurs choisis par le président, substentés par le public, et logés gratuitement dans le même local; et pour que ce nombre de trente professeurs soit toujours le même, il y aura un collège où l'on

entretiendra vingt élèves aux dépens de l'académie ; les plus habiles de ces jeunes gens formeront un supplément pour l'académie ; ceux qui n'auront point de goût pour la culture des muses seront disséminés dans les atteliers de l'académie des arts. Le nombre de ces élèves gratuits ne pourra jamais excéder trente ; les autres qui voudront suivre les cours de l'université, paieront leur instruction, et leur nombre n'est point limité. A ce collège on enseignera dans trois classes différentes, les mathématiques, la physique et les humanités.

Les classes de l'université sont publiques ; les professeurs, avant que d'entrer en fonctions, doivent prêter serment qu'ils n'enseigneront rien de contraire à la confession orthodoxe des Grecs. Suit l'organisation des différens cours de l'université.

1°. Pour enseigner le latin, il ne sera permis d'employer que la langue russe ; 2° les cours auront pour objet la poésie ; 3° la langue grecque ; 4° les élégances du latin et les bases d'un style plus élevé ; 5° l'arithmétique ; 6° le dessin ; 7° la géométrie et les autres parties des mathématiques ; 8° la géographie, l'histoire, la généalogie et l'art héraldique ; 9° la logique et la métaphysique ; 10° la

physique théorique et expérimentale; 11° les antiquités et l'histoire littéraire; 12° le droit naturel et la philosophie pratique.

Tous les précepteurs doivent donner leurs leçons en russe, et les professeurs en latin. On suivra pour l'admission à divers grades l'usage reçu dans les autres universités.

Tel est l'ordre des études : on commencera par apprendre le latin, de manière qu'on puisse entendre et expliquer aisément tous les auteurs classiques de cette langue; en même-temps on étudiera le grec, la géographie, l'histoire et l'arithmétique. Les élèves assez avancés suivront un cours d'éloquence. On peut dans les exercices de rhétorique employer la langue française et s'occuper du dessin. Après un cours de rhétorique, on étudiera la logique et la métaphysique, et en même temps la physique théorique et expérimentale, l'histoire civile d'abord, ensuite l'histoire littéraire; enfin, la philosophie pratique. Il faut bien prendre garde de ne point mettre de confusion dans ces études, et surtout de ne pas surcharger la mémoire des jeunes élèves; du reste il ne doivent passer à des cours supérieurs qu'après avoir été examinés sur ceux qu'ils ont déjà suivis.

Tous les quatre mois le président de l'a-

cadémie examinera les élèves de l'université.

Les derniers articles du réglement concernent la chancellerie de l'université, sa bibliothèque, son cabinet de physique, l'imprimerie, la librairie ; à la tête de cette dernière, est un proviseur qui entretient une correspondance active avec les libraires des pays étrangers, pour connaître les ouvrages qui sont à vendre.

Le président de l'académie a la faculté de faire au besoin des additions et changemens à ces statuts, s'il reconnaît qu'ils peuvent être utiles aux progrès des arts, et qu'ils sont du ressort de la république des lettres ; mais pour introduire ces modifications, il faut les motifs les plus graves ; le président doit sur-tout avoir soin que les dépenses annuelles de l'académie n'excèdent point la somme affectée et accordée pour les besoins de cet établissement.

VICRAMÁDITYA

ET

SALIVÁHÁNA:

Leurs ères respectives, avec un détail des Bala-Rayas, ou Empereurs Balhar.

Par le major MACKENZIE (1).

Il y a une liaison intime entre les périodes de *Vicramáditya* et *Saliváhána*, et les détails concernant ces deux personnages extraordinaires sont remplis de confusion, d'absurdités et de contradictions. Il faut en rechercher l'histoire dans le *Vicrama-Charitra*, le *Sinhásana-Divatrinsáti*, et le *Vétála-Pancha-Vins'ati*, qui ont été traduits du sanscrit dans tous les dialectes de l'Inde; et

(1) Assiat. researeh. Vol. IX, 1809. Traduit de l'anglais pour la première fois.

les deux derniers traités sont des sections du *Vrĭhat-Cat'há*. Le *Vicrama-Charitra* est très-rare dans les provinces du Gange; mais on supplée aisément à ce défaut par d'amples extraits de ce livre, communiqués à la société par le major *Mackenzie*, de l'établissement de Madras. En général, les Hindous ne connaissent qu'un *Vicramáditya*; mais les savans en reconnaissent quatre, et quand à ma prière ils produisirent des autorités écrites, je fus très-surpris d'en trouver jusqu'à huit et neuf. Ceux qui comptent quatre héros de ce nom ne s'accordent que sur deux. Le premier *Vicrama* fut celui dont la période porte le nom; le second est *Rájá-Bhója*. Il y en a qui supposent que Saliváhána était l'un d'entre eux, et que le quatrième était fils de Bhója; d'autres prétendent que ce dernier était ou Jayachandra ou Prĭthwí-Rája, qui, dans l'année 1192, eut une grande guerre à soutenir contre les Mahábhátadicas ou les musulmans. Chaque Vicramáditya est fait pour être en guerre avec un antagoniste appelé Saliváhána Salabán, et souvent dénommé Nrĭsinha, Nágéndra, etc., à l'exception d'un, qui avait pour opposant Mahabhat, d'où est dérivé celui des Mahábhátadicas, c'est-à-dire Michammed, et les Muhammedans.

Vicramáditya fit un *tapasya*, désespéré pour obtenir du pouvoir et une longue vie de Cálidévi; et comme, vraisemblablement, elle fut sourde à toutes ses prières, il allait se couper la tête quand elle lui apparut, et lui accorda un règne imperturbable sur le monde entier pendant mille ans; après quoi un divin enfant, né d'une vierge, et fils du grand Tacshaca, charpentier ou artiste, lui ôterait le royaume et la vie. Telles sont les paroles du *Vicrama-Charitra*; et dans le *Cinnáricá C'handa* il est dit que cela arriverait dans l'année du *Caliyuga* 3101, qui répond à la première de l'*ère chrétienne*. Ainsi, Vicramáditya régna près de mille ans, sans être troublé dans la jouissance de tous les plaisirs raisonnables, et sans se tourmenter jamais de sa dernière fin; jusqu'au moment que, se rappelant les prophéties sur cet enfant merveilleux, et que le temps de leur accomplissement était proche, il prit des inquiétudes, et envoya des gens le chercher dans tout le monde afin de le détruire. Ayant découvert le lieu de sa demeure, il s'avança à la tête d'une armée immense; mais il fut défait, et perdit la vie par la main de ce divin enfant qui n'était encore qu'à sa cinquième année.

L'histoire de ces neuf dignitaires, considérés

sur-tout comme un seul individu, est ce qu'il y a de plus extravagant dans les allusions de l'enfance du Christ; un amalgame des contes tirés des *Rabbins* et du *Talmud*, concernant Salomon, avec quelques particuliarités relatives à Mahomet, avec quelques traits principaux de l'histoire des rois de Perse de la dynastie *sassanienne*; car on suppose que *Vicrama* fit la guerre aux Romains pendant toute sa vie, que l'on dit avoir été de 145 ans, et qu'il fit prisonnier un de leurs empereurs qu'il mena en triomphe dans les rues d'*Ujjayini*. Un de ces Vicramar était réellement un prince *Sassanien*; et le fameux *Shabour* ou *Sapor*, de cette dynastie, fit prisonnier l'empereur *Valérien*.

Ainsi *Vicrama* est fait contemporain de Salomon, et, comme lui, on dit qu'il avait trouvé le grand *matra*, espèce de talisman ou d'enchantement; que, par ce moyen, il commandait aux élémens et aux esprits; qu'ils lui obéissaient comme ses esclaves, sous peine d'un châtiment très-sévère. Il avait, comme Salomon, un trône merveilleux, soutenu et orné par des lions qui avaient le don de la parole et de la raison. Cette machine merveilleuse est appelée dans le sanscrit *sinhásana*, ou le siège supporté par des lions. Nous lisons dans le

Vétála-Pancha-Vins'ati, que ce fut par le moyen du grand *vétála*, ou diable, que les deux *Vicramáditya* obtinrent l'empire du monde, une longue vie et un règne illimité. C'est en son honneur qu'ils remplissaient le *puja*, offraient des sacrifices, et se donnaient à lui. Les théologiens de l'Inde blâmaient hautement ce culte offert au diable ; cependant ils semblent convenir qu'il était permis d'y recourir, quand tous les autres moyens venaient à manquer, pourvu que ce ne fût pas dans des intentions perverses et abominables. Nous lisons dans le *Thamuráthnameh* (1) que le divan Argenk s'était aussi adressé au diable pour devenir le Salomon, ou le *vigrama* de son siècle. Qohac en fit autant pour se rendre maître du monde ; et par son secours, il tua son prédécesseur.

Mais revenons à l'extrait du *Vicrama-Charitra*, par le major Mackenzie. Vinrent alors, de quatre mères de différentes classes, et des fils d'un saint bráhmen de Bénarès, les quatre frères Balarishi, Vicramárca, Bali, et Bhartrihari. Ce dernier était de la quatrième classe, et succéda au trône. Savant, pieux et vaillant, on croit qu'il vit encore en *Muni*, dans les déserts au-

(1) Bibl. orient. d'Herbelot.

dessus d'*Hart-Dwar*. Il eut pour successeur Vicramárca qui fit un sacrifice en l'honneur de la déesse Cáli, et lui offrit sa tête. La déesse lui apparut, et lui demanda ce qu'il voulait? « Régner long-temps, dit-il, sur le monde. » La déesse, charmée de sa dévotion et de sa fidélité, lui dit qu'à Ujjayini il gouvernerait le monde terrestre pendant mille ans, sans aucun obstacle, et qu'à la fin il serait tué par un enfant âgé d'un an et demi et né d'une vierge. Son frère, informé de cette circonstance, dit qu'il lui prolongerait la vie jusqu'à deux mille ans; car devant gouverner à Ujjayini pendant mille ans, il n'avait qu'à résider annuellement six mois dans cette ville, et les autres six mois ailleurs. Alors il monta au ciel, avec son corps et sa forme humaine, fut très-bien accueilli par Indra; vit Rambha et Urvasl qui dansaient; et c'est là qu'on lui présenta le fameux *sinhásana*, ou le siége orné de lions.

Il châtia le vétála-déva, ou le roi des démons, et après l'avoir fait son esclave, il se fit raconter les vingt-cinq histoires curieuses, que l'on trouve dans le *Vétála-pancha-Vins'ati*. Vers les derniers temps de son règne, il envoya des émissaires secrets dans tout le monde, pour s'informer s'il n'y avait pas un enfant d'une an-

née et demie, né d'une vierge. Ces envoyés revinrent à Ujjayini avec la nouvelle qu'il était né d'une vierge un enfant mâle, fils d'un potier, engendré par le roi des serpens, (appelé *Tacshaca*, ou le charpentier, dans l'original); pendant qu'il était au berceau. Ils lui apprirent aussi que cet enfant, nommé *Saliváhána*, avait cinq ans, et que son grand-père avait fait, pour l'amuser, une quantité innombrable de soldats avec de l'argile.

Vicramárca marcha à la tête d'une armée; mais le serpent protecteur vint au secours de l'enfant, anima ces figures qui s'élevèrent comme des guerriers puissans, attaquèrent Vicramárca et son armée, et le défirent. Saliváhána lui coupa la tête et la jeta dans Ujjayni, afin que sa mort pût être connue de tout le monde. La mère accoucha le même mois d'un enfant mâle; après quoi, elle se brûla avec la tête de son seigneur qui fut réuni à l'Être-Suprême. Pendant que les grands de l'état étaient assemblés pour placer l'enfant sur le trône impérial, une voix se fit entendre du ciel, disant que l'enfant, étant né après la mort de son père, ne pouvait succéder à l'empire de l'Inde, mais seulement au trône de Málava; et la même voix ordonna que le sinhásana, ou trône impérial, fut enterré dans

un lieu secret. Salivábána, qui était un homme instruit et pieux, se fit *muni*, et se retira dans les déserts pour s'adonner à la contemplation religieuse. Le major *Mackenzie* nous apprend que, dans la Liste chronologique, il est dit que Vicramárca ne régna que neuf cent quarante-quatre ans; et, dans une autre, que ce fut sa dynastie ou son empire qui dura si long-temps.

Les savans des parties occidentales de l'Inde, que j'ai eu occasion de consulter, dit-il, m'ont assuré que le premier millénaire finit au commencement de l'ère chrétienne; et le second, quand les musulmans pénétrèrent dans les parties les plus intérieures de l'Inde, probablement sous Mahmoud, vers l'an 1000 de notre ère.

Il y en a plusieurs qui considèrent l'an 3044 de Caliyuga comme l'année de la mort de Vicramárca; c'est d'après cela que, dans le *Décan*, on a réduit à neuf cent quarante-quatre son règne supposé; mais d'autres prennent cette époque pour la première année de son règne, qui se serait ainsi terminé en l'an 1000, correspondant à la première de l'ère chrétienne. D'où il est dit dans le *Tadkerát assalatin*, comme le cite Bernouilli, que Vicrama a vécu onze cents ans avant de reparaître et de régner à Dilli.

Ce Vicramárca, appelé aussi Vicrama-Séna et Vicrama-Sinh, passe pour le plus ancien; cependant son frère Bhartrĭhari, nommé aussi Sucáditya ou Sucarája, a écrit le *Sucasaptati*, ou les soixante-dix contes du perroquet, outre un traité qui renferme trois cents sentences morales. Il y est fait mention d'un roi plus ancien, Vicrama-Séna; c'est à lui et à sa bru, Prabháti que le perroquet raconte ces histoires amusantes. Chaque Vicrama a son perroquet, ou son démon, ou une statue qui lui parle. Une autre particularité qui leur est propre, c'est qu'au moindre chagrin, au premier accès de mauvaise humeur, ces personnages veulent chacun se couper la tête, et la jeter aux pieds de la déesse Cáli, qui se hâte, pour prévenir ce malheur, de leur accorder ce qu'ils demandent. Aussi est-il dit que, la première fois qu'il se coupa la tête, Cáli ne lui accorda que cent ans, et cent autres années de plus quand il recommença; et le vétála, son ami, la lui remit chaque fois sur les épaules. Ce vétála, c'est le diable, qui lui apprit qu'il pouvait se la couper jusqu'à dix fois, mais pas au-delà, comme dans le cas de Rávaná, *ainsi que tout le monde le sait.*

On lit qu'un autre était roi de Pataliputra-

Pura; il portait le nom de Vicrama-Tunga, qui était comme un lion *Sinha*. Se trouvant dans la ville sainte de Pratish'tána lorsque cinquante de ses parens, tous forts et courageux, l'environnèrent avec une armée nombreuse de Muhammedans, il s'échappa avec beaucoup de peine, et s'enfuit à Ujjayini, où il se cacha dans la maison d'un riche marchand, qui l'aida de ses richesses à lever une autre armée, avec laquelle il remporta une victoire complète. Cependant sa femme, Sa'si-Léc'ha, à qui l'on avait appris qu'il avait été tué dans le combat, se brûla avant qu'il fût de retour dans sa capitale, Patali-Putra-Pura ou Patna.

Nous lisons dans la dixième section du *Vrihat-Cat'ha*, que Vicrama-Césári fut premier ministre de Patali-Putra. Ce roi, nommé Mrĭga'ncadatta, avait coutume de se promener dans les bois, où souvent il perdait son chemin, par suite, probablement de quelque infirmité, et son premier ministre était dans l'usage d'aller à sa recherche. Il arriva qu'une fois il ne put le retrouver, et passant près d'un lieu saint appelé Brama-St'hala, il vit un bráhmen assis sous un arbre auprès d'un puits. Vicrama-Césári approcha du saint homme qui lui défendit d'avancer de plus près, vu qu'il venait d'être mordu par un serpent

très-vénéneux. Vicrama, qui connaissait la médecine, l'eut bientôt guéri. Le brahmen, reconnaissant, lui demanda s'il n'aspirait pas à la suprême puissance. Comment y parviendrais-je ? lui répondit Vicrama. Le prêtre lui dit de sacrifier au grand vétála (le diable), et qu'il en obtiendrait tout ce qu'il voudrait, et qu'il ferait des miracles.

Le bráhmen lui dit qu'à Pratish'tana, sur les rives du Gódáveri, régnait Tri-Vicrama-Séna, ainsi appelé de ces trois mots qui sont des synonymes exprimant différens degrés de force. Un bráhmen venait souvent le voir, et lui présentait une fleur où était caché un joyau d'une grande valeur. Le roi recevait cette fleur avec respect, et la jetait dans un coin, où toutes restèrent négligemment entassées. Il arriva qu'à la fin le roi découvrit un de ces bijoux, et bientôt il en trouva un semblable dans chaque fleur. Quand le prêtre revint, il lui demanda ce que signifiaient toutes ces fleurs, dont chacune recelait une pierre précieuse. Le bráhmen lui dit que, s'il voulait le suivre jusque dans un lieu qu'il lui montra, il lui révélerait tout le mystère : c'était un bosquet, où était un cadavre suspendu à un arbre. Coupez la corde, lui dit-il, et apportez-moi le cadavre. Le roi obéit avec

assez de répugnance, coupa la corde, et mit le mort sur ses épaules; et pendant la route un esprit, qui y était caché, lui parlait et lui raconta vingt-cinq histoires pour l'amuser et le tromper; car, à la fin de chacune, le mort revolait à son arbre, où Tri-Vicrama allait le reprendre; jusqu'à ce qu'ennuyé de ce jeu, il prit si bien ses précautions, que le mort ne put enfin lui échapper. L'esprit lui apprit alors que le bráhmen voulait le détruire et usurper le trône, et que, pour exécuter son dessein, il lui fallait un cadavre afin d'y faire quelques rites de magie: voilà pourquoi il avait engagé le roi à lui apporter ce cadavre. Le Vicrama-Séna, satisfait de la vérité de ce rapport, mit le bráhmen à mort; et Mahádéva lui apparut, et dit: « Tu » étais autrefois Vicramáditya, une portion de » mon essence; je t'ai maintenant engendré » dans le caractère de Tri-Vicrama pour dé» truire les méchans, et quand tu mourras sous » cette dernière forme, tu seras réuni à moi. » Ceci fait allusion, selon les savans, aux deux millénaires de Vicramáditya.

Il est dit dans quelques légendes (le *Bhoja-Praband'ha*), que trois enfans mâles naquirent le même jour: l'un, fils d'un bráhmen; le second, Cahettri, et le troisième, Vais'ya; quel-

ques-uns en ajoutent un quatrième de la tribu de Sadra. Il fut prédit que l'un d'eux serait roi, ou resterait au moins tel sans être inquiété, si déjà il était roi; mais cela ne devait pas arriver avant que les deux autres fussent mis à mort. Le bráhmen, entendant ceci, surprit aisément le Vais'ya, qui était huilier; il avait besoin d'avoir son corps pour y faire un sacrifice abominable à vétála (le diable), dans l'intention de détruire Vicramáditya. Mahádéva devint incarné dans la personne de Tri-Vicrama, à Ujjayini, ou plutôt Pratish'tana; voici à quelle occasion.

Les dieux, c'est-à-dire, les bráhmens et les Hindous, étant vexés par les Mléch'has, ou tribus étrangères et impures, prirent un corps pour aller à Cailása, à Mahádéva, à qui ils dirent : « Vous et Visnou, vous avez dé-
» truit les Assuras, ou Daityas; mais ceux-ci
» sont de nouveau régénérés sur la terre comme
» Mléch'has : ils tourmentent les vipras, ou
» bráhmens, et ne veulent point leur permettre
» de rites, ni de sacrifices, puisqu'ils détruisent
» les instrumens et autres objets qui y sont
» nécessaires; et même ils enlèvent les filles
» des saints Munis. » En conséquence de cette remontrance, Tripurári, ou Mahádéva fut in-

carné dans la maison de Suras Mahéndra'Ditya-Jagatjaya, à Ujjayini, qui faisait tapasya pour obtenir un fils. Aussitôt que sa femme eut conçu, l'armée céleste descendit pour l'adorer. Le grand-prêtre et le premier ministre, qui étaient aussi sans enfans, obtinrent chacun un fils ; et le jeune Vicramáditya, appelé aussi Vi'samasi'la, en cette place, surpassa bientôt ses maîtres en science et en sagesse.

Le vieux roi lui résigna le trône et se retira à Benarès ; et Vicramáditya devint roi du ciel, de la terre et de l'enfer : les génies et les démons lui obéirent, et sa réputation s'étendit jusqu'aux îles Blanches, dans la Mer-de-Lait, ou Mer-Blanche. Son général, Vicrama-S'acti, conquit Dacshina'Pat'ha, ou le Deckin ; Mad'hya-Des'a, ou l'intérieur de l'Inde ; Câsmir et Saurasthra, ou Soret ; et les pays à l'est du Gange. Il força le roi de Sinhala, ou Ceylan de demander la paix, et de lui donner sa fille ; et Cutaca fut à la fin obligé de se soumettre. Il détruisit différentes tribus de Mlech'has, et d'autres se rendirent à discrétion. Il épousa trois femmes à Ujjayini, et une quatrième qu'il vit dans la maison de Visvacarina, belle demoiselle, fille du roi Stambhasta, maintenant Cambat ou Cambay, en Calingades'a. Il envoya un homme de

confiance pour en faire la demande à son père, qui s'y refusa. Mais Vicramáditya lui renvoya un des esprits qui le servaient, et bientôt il donna son consentement.

Il semble que ce Vicramáditya est celui qui obtint d'Indra une grace fameuse en faveur de Malava, sa contrée favorite; il avait demandé que ce pays ne fût jamais visité par la sécheresse. En ce temps, il n'y avait pas eu de pluie depuis douze ans, à cause du passage de Sani, ou Saturne, dans la maison de Sucra, ou Vénus; dans l'urisha, le taureau; à travers le S'acata-bhédie, ou la section de l'ourse; dans Ro'hini, ou les étoiles, près l'Aldebaran. Dans le temps de Dasárathá, Saturne, de la race du soleil, cherchant à passer par ce chemin, en fut empêché par Dasárathá, qui le précipita dans un pays qu'il incendia, et qui fut appelé Barbara, à cause de cette circonstance.

Dans le *Sinhásana-Divatrinsáti*, on fait intervenir la vingt-quatrième statue qui donne au roi Bhója un détail de Vicrama et de Salivá-hána. Il y avait dans le Purandarpura un riche marchand qui, avant de mourir, donna à chacun de ses quatre enfans un pot de terre scellé, avec l'injonction de ne l'ouvrir qu'après sa mort. Quand il fut ouvert, on ne trouva dans le pre-

mier que de la terre; des charbons, dans le second ; des os dans le troisième; et du son dans le quatrième. On s'adressa à Vicrama pour expliquer cette espèce d'énigme; mais ni lui, ni aucun autre ne put en venir à bout. Les quatre fils, ensuite, vinrent à Pratish' tana, et personne, pas même le roi, ne fut en état d'en rendre compte, à l'exception d'un enfant merveilleux qui le fit.

Il y avait deux bráhmens qui avaient une sœur; et cette sœur vivait avec eux dans son veuvage. Ayant perdu son mari, et étant encore fort jeune, elle conçut d'un Nága-Cumára, ou Tacshaca, et ses frères, honteux de ce désordre apparent, quittèrent le pays. L'infortunée jeune veuve, ainsi délaissée, trouva un asyle dans l'humble chaumière d'un potier, chez lequel elle accoucha d'un enfant mâle, qu'elle appela Saliváhána. L'enfant, apprenant cette circonstance étrange, alla chez le roi, où se trouvaient les quatre fils du marchand avec une assemblé nombreuse et respectable. Il parla sans être embarrassé, et toute l'assemblée en fut étonnée; car ses paroles étaient aussi douces que l'amrit, ou l'ambrosie. « Le premier pot, » dit-il, contenant la terre, donne à celui au- » quel il appartient le droit d'hériter des biens

» fonds du père ; le deuxième, qui contient du » charbon, indique par cela même que le se- » cond fils doit avoir toutes les propriétés en » bois ; le troisième possédera les éléphans, les » chevaux, le bétail et les animaux de toute » espèce qui appartiennent à une terre ; et le » quatrième possédera le bled et les grains que » possédait le père. » Vicramaditya apprenant ceci envoya chercher cet enfant, qui refusa de venir : « Allez, dit-il au messager du roi, et » dites-lui que lorsque j'aurai achevé mes af- » faires, c'est-à-dire lorsque je serai parfait et » que mon temps sera arrivé, je viendrai de » moi-même. » Vicramáditya, irrité de cette réponse, voulut le tuer, et s'avança à la tête d'une armée nombreuse contre l'enfant qui, faisant des soldats avec de la terre, les anima. On combattit de part et d'autre avec courage ; mais le Nága-Cumára, ou le fils du grand serpent, rendit stupide l'armée de Vicrama ; et voyant ses soldats endormis, il implora l'assistance du grand serpent Vasati, qui donna de l'amrit pour ranimer ses troupes ; et Saliváhána envoya deux hommes pour la recevoir. Vicrama consentit à lui en accorder. Ici finit la légende, qui parait n'avoir eu d'autre but que celui de donner un exemple de la générosité illimitée de Vicramáditya.

Suivent dans l'extrait de M. Mackenzie plusieurs autres Vicrama; l'un entre autres dont l'histoire est très-connue dans l'Inde sous le rapport de l'âne, dont il avait la figure et la contenance. Il était fils de Gardabbaa-Rupa, et le fameux roi Bhója, qui pénétra jusqu'aux enfers, où il vit les appartemens de Crisna ou Vishnu (Visnou).

Le trait principal qui caractérise l'histoire de ces Vicrama, c'est qu'ils ont tous eu des querelles avec un certain roi nommé Saliváhána, à l'exception d'un seul, que l'on fait contemporain de Muhammed, à qui il fit la guerre. Et même dans le temps de Jaya-Chandra, le dernier empereur de l'Inde, nous trouvons, dans des annales persannes, un Sálbáhan, roi de Dilli. On dit qu'il fit construire dans le district de Budhaon une petite ville qui porte son nom.

Les autorités principales, après le *Vicrama-Charitra* et les autres livres dont j'ai fait mention auparavant, sont les dernières sections, ou plutôt les supplémens à l'*Agni* et au *Chavishya-Purânás*; la liste des rois de Maliva dans l'*Ayien-Acheri*, *S'ansavali* ou *Rájáváli*, écrit par Rájá-Vaghunátha, de la tribu de Cach'hwa, par ordre de l'empereur Auregezb, et une liste des Bala-Ráyas ou empereurs Balhara, et des sou-

verains de Malwa. La dernière section, ou plutôt l'appendix le supplément à l'*Agni-Puráná*, est la meilleure liste chronologique qui soit venue à ma connaissance.

Ces listes sont les plus précieuses, en ce qu'elles nous rendent compte des empereurs de l'Inde occidentale, dont il est peu ou point parlé dans le *Puránás*. Les compilateurs paraissent avoir eu pour objet principal d'établir la chronologie des parties occidentales de l'Inde, depuis l'expiation de Chánacya, jusqu'à la mort de Pithaura et Jaya-Chandra, en l'année 1192, Les trois premières listes sont presque les mêmes, et probablement elles étaient originairement ainsi ; et comme la liste des empereurs de l'Inde occidentale, dans l'*Ayien-Acheri*, est une de ces listes, on peut en conclure qu'elles étaient considérées, depuis plus de deux cents ans, comme des documens authentiques, par les pandits qui aidèrent Abul-Fazil.

La quatrième liste est d'un ouvrage, intitulé *Vansávali*, ou les généalogies, mais plus communément appelé *Rájavali*, règnes et successions des rois. Il fut écrit en 1659, par Rájá-Vaghunátha, de la tribu de Cach'hwa, d'après les ordres d'Aurengzeb. Il a été traduit dans tous les dialectes de l'Inde, et modifié au

moins vingt fois, selon les caprices et les idées de chaque traducteur.

Cet ouvrage est cependant la base et le fondement de l'histoire moderne parmi les Hindous, comme dans le *Khulásel-ul-Tuwaric* et le *Tadkerôtussalatin*. Le dernier traité est le modèle le plus parfait de la manière dont les Indiens écrivent l'histoire; car, à l'exception de la liste de *Raghunáth*, tout le reste vient du compilateur, qui vivait il y a plus de cent ans. Dans toutes ces listes, on dirait que les compilateurs et réviseurs n'ont eu d'autre objet que d'ajuster et faire cadrer ensemble un certain nombre d'époques. Ensuite, ils remplissent les espaces intermédiaires par des noms de rois souvent imaginaires; et souvent ils attribuent les actions de l'un aux actions de celui dont l'histoire ne dit rien. Ils ont plus fait; ils n'ont pas eu de scrupule à transposer, non-seulement quelques-uns de ces rois, mais des dynasties entières. Les anciens écrivains ne trouvaient pas extraordinaire de passer d'un aïeul éloigné à sa descendance la plus proche, du temps où ils écrivaient, *et vice versâ*, distribuant aux deux extrémités les actions des générations intermédiaires. Voilà comment les écrivains orientaux formaient les listes des anciens rois de Perse;

ceux de l'ouest ne sont pas restés en arrière des premiers. J'en ai connu un de cette espèce; ils n'ont ni bonne foi, ni critique, ni rien de ce qu'il faut pour écrire l'histoire.

Le *Bhágavat*, dans ses sections sur l'avenir, le *Váyu*, le *Vishnu*, et le *Brahmánda-Puránás*, sont rédigés de cette manière; ils forment, en y comprenant les listes ci-dessus dénommées, le corps entier de l'histoire des Hindous, et le tout pourrait se réduire à quelques pages *in-quarto* d'impression. Je les ai recueillies avec des notes que m'ont fournies les écrivains étrangers; et l'on peut, avec ce secours, corriger certains passages historiques de leurs livres et inscriptions; mais il faut en user sobrement. J'ai des copies où leur chronologie est conduite jusqu'au règne d'Aurengzeb; d'autres, où est prédite l'arrivée des Anglais sous le nom de Támra-Varná, étranger, de la race de Maya, ingénieur des géans, et le fils de Thwashta. Il est à remarquer, dans la liste de *Raghun'at'h*, qu'on n'y fait nulle mention de l'ancien Vicramáditya ou Saliváhána; en d'autres, il est caché sous le nom d'Aditya-Hara-Bhaga, partie de Hara, le destructeur, parce qu'il fallait, avant de parvenir au rang d'un saciswara, qu'il détruisît cinq cent cinquante millions d'hommes des tribus impures.

Abul-Fazil suppose que Dhananjaya fut le grand-père de Saliváhána dans un temps qui répond à l'an de Jésus-Christ 191 ; mais, comme il y a plusieurs Vicrama, il y a aussi plusieurs Saliváhána. On le confond quelquefois avec Suraca, fameux empereur de l'Inde, dit aussi Samudra-Pála. *Thieffenthaler* en a parlé, et *Bernouilli* nous en donne la légende entière telle qu'on la trouve dans les manuscrits.

Lorsque Vicramáditya eut quatre-vingt-dix ans, vint alors Samudra-Pála, que l'on dit nourri, ou conduit par l'océan ou *Samudra*, parce qu'il était venu par mer des contrées lointaines. Il parut sous l'image d'un saint, faisant des miracles, et prêchant la régénération. Vicramáditya le reçut fort bien, vu qu'étant vieux et couvert de rides il desirait fort d'être régénéré. Le saint homme y consentit. Il y avait justement auprès d'eux un jeune homme qui venait de mourir ; et le vieux roi, à la prière du saint, envoya son ame dans le corps qui était là gissant ; ce fut Samudra qui lui en indiqua les moyens et la manière. Vicramáditya le crut, et ne le crut pas en vain, car le jeune homme, au grand étonnement de tout le monde, se leva immédiatement ; mais Samudra-Pála fit passer, dans le corps cacochyme

du vieux roi, l'ame forte et vigoureuse du jeune homme : elle sut s'y maintenir pendant cinquante-cinq ans, moins quelques mois et quelques jours. Cette opération miraculeuse ne laissa pas que de laisser, dans la chronologie indienne, une erreur de cent ans entre les ères de Vicrama et de Saliváhána dans le *Dekan*.

Quant au célèbre Bhója, il n'est pas possible de lui trouver, dans les romans de l'histoire indienne, une époque où le mécompte ne soit au moins de cent ans. Tel est l'état de la chronologie indienne, même dans les temps modernes. Les historiens occidentaux et ceux de la Chine ont occasionnellement rapporté des éclipses qui sont d'un grand usage dans la chronologie; mais les Hindous les ont entièrement négligées. Je n'ai nulle connaissance qu'ils en aient lié aucune avec les événemens de leur histoire, ou les règnes de leurs rois et empereurs, même les plus connus.

Les ères principales sont l'accession de Mahabali au trône impérial, 355 ans avant Jésus-Christ; sa mort en 327; le massacre de la famille impériale, en 315; et finalement, l'expiation de Chan'acya, en 312 de l'ère chrétienne. J'ai fait des remarques particulières de ces événemens mémorables sur les provinces du Gange.

L'ère qu'on remarque ensuite est celle de Saliváhána et du plus ancien Vicramáditya. Il est impossible d'y reconnaître ces deux rois fameux ; tant les historiens ont pris soin de la rendre obscure.

La troisième époque est celle du roi Suraca, appelé aussi Aditya et Raja-Vicrama, qui commença son règne en l'année 191.

La quatrième est celle de Vicramáditya, fils de Ganharupa dont le règne commence en 441.

La cinquième est l'apparition de Mahá-Bat' ou Muhammed, et la sixième est l'accession de Bhója, dit aussi Vicramáditya, au trône impérial.

La septième est la défaite et la mort de Pethaura en 1192, et celle de Jaya-Chandra en l'année 1194 (1).

Il y a sans doute eu plusieurs Vicramáditya; mais quel est celui qui a donné son nom à l'ère

(1) M. Mackenzie examine et compare ensemble les listes de l'appendix de l'*Agni* et de *Bhavishya-Puránás*, et celles de l'*Ayien-Acheri* ; ne pouvant, dans l'extrait d'un ouvrage qui même n'est que l'extrait de son ouvrage, rapporter tout ; nous nous bornerons à en citer les traits principaux, pour ne pas ajouter à l'obscurité et à la sécheresse inséparable de ces discussions.

qui le porte. Les uns prétendent que ce fut son frère, qui régna quatorze ans avant lui, d'autres le confondent avec celui qui parut sous la forme d'un âne, ainsi nommé parce qu'il avait été nourri avec du lait d'ânesse. Il est aussi connu sous plusieurs autres noms, et dans la première section de *Sinhásana-Diwatrinsáti*, on rapporte de lui les circonstances suivantes.

« Dans le Gurjjara Man'dalam, sur les rivières de Sàbharamati et Mahi, entre elles est une forêt dans laquelle résidait Tamra-Lipta-Rŭshi, dont la fille épousa le roi Tamra Séna. Ils eurent six enfans mâles et une fille appelée Madana-Rec'ha. Le roi eut deux jeunes garçons appelés Déva-S'arma et Hari-S'arma, dont le devoir principal était de laver, chaque jour les habits de leur maître, dans les eaux de la rivière la plus proche. Un jour que Déva-S'arma y alla seul, il ouït une voix qui lui cria : « Dites au roi Clamra-Séna de me donner sa fille ». S'il me la refuse, il s'en repentira. Le garçon rapporta à son maître ce qu'il avait entendu, et le maître ne voulut pas le croire : le lendemain il envoya l'autre jeune garçon à la rivière, qui entendit la même voix, les mêmes menaces, en cas de refus de la part du roi, qui en fut fort étonné, et qui se rendit sur les lieux où cette voix se fit également entendre à

lui-même. A son retour il assembla son conseil, et il y fut convenu que le roi retournerait au même endroit et lui demanderait qui il était. L'esprit supposé répondit : Je suis un grand'harva, (un membre du chœur céleste,) qui ayant encouru la disgrace d'Indra, a été condamné à prendre la forme d'un âne. Je naquis donc sous cette forme dans la maison d'un potier, Cumblra - Cara, dans votre ville capitale, et je vais chaque jour rodant pour trouver ma nourriture. Le roi dit qu'il voulait bien lui donner sa fille, que cependant il concevait bien qu'il ne pouvait la lui accorder, tant qu'il resterait sous la forme d'un âne. Le grand'harva lui répondit : Ne vous mettez point en peine de cela ; satisfaites à ma demande ; et vous vous en trouverez bien. ... Donc, lui répliqua le roi, si vous avez tant de pouvoir, changez les murs de ma cité et ceux des maisons en airain, et que cela soit fait avant que le soleil ne se lève demain. Le grand'harva y consentit, et le tout fut fait à point nommé, et le roi lui donna sa fille. Plusieurs savans pandits m'apprennent que le nom de ce grand'harva était Jayanta, fils de Brama. Quand Indra le maudit, il s'humilia et Indra se radoucissant lui permit de reprendre sa figure d'homme pendant la nuit, en lui disant que la malédiction entière

ne cesserait que lorsque quelqu'un aurait brûlé la forme d'âne.

Il est dit, dans le *Vicramá-Upac'hyàcra*, que la mère de la demoiselle les épia une fois pendant la nuit, et qu'à sa grande joie elle trouva que le grand'harva jouait avec sa fille sous une forme humaine. Enchantée de cette découverte, elle chercha cette forme d'âne et la brûla. Le lendemain matin de bonne heure le grand'harva voulut reprendre cette forme et trouva qu'elle n'existait plus. Aussitôt il retourna auprès de sa femme, pour lui apprendre ce qui était arrivé, et que toute la malédiction était anéantie; qu'il était par cela même obligé de remonter au ciel et de la quitter. Il lui apprit aussi qu'elle était enceinte, et que le nom de l'enfant serait Vicramáditya, que sa servante également était grosse, et que le nom de l'enfant serait Bartrĭ-Hari. Il dit donc adieu à sa femme, qui prit la résolution de mourir; elle se fendit courageusement le ventre, et retira l'enfant qu'elle confia aux soins d'une malini, ou femme de jardinier. « Allez, dit-elle, vous cacher en quelque lieu bien éloigné, parce que mon père ne manquera pas de chercher à se défaire de l'enfant. » la jardinière s'en alla à Ujjayini avec la servante, et parce qu'il fut sauvé de cette ville, ce nom

d'Avanti lui fut aussi donné, du nom d'Ava, qui signifie conserver.

L'incarnation de ce prince a beaucoup de rapport à ce que le docteur Hunter rapporte d'Yesdegïrd, fils de Bharam-Gùr, ou Bharam l'Ane, roi de Perse; les grands traits se ressemblent et les temps coïncident parfaitement les amours de Bharam-Gùr, avec une princesse indienne, sont fameux dans toute la Perse, aussi bien que dans l'Inde. Selon d'Herbelot, il y a encore une romance persane, appelée les amours de Bharam et Gui-Endam, princesse indienne.

Ce Vicramaditya monta sur le trône de Molaxa en 441 à compter du premier Salivâhána, et 755 ans après l'expiration de Chanacyce, qui selon l'*Agni-Puráná*, correspond à l'an de J.-C. 441. Ce Vicrama était fils de l'homme qui avait la forme d'un âne, mais son grand père était Ati-Brahma, dont le père était Brahma. Quant à Yezdegird, que les Grecs nommaient Isdigertes, il était fils de Bahram, et portait le surnom de Gùr, ou de l'Ane. Son grand père était un autre Yezdegird, appelé aussi Varames ou Baram, avec le titre d'athim, qui répond à ati-birmah et dont le père était appelé Bharam, le même que Brahma.

Jayanta, fils de ce Brahma, encourut le déplaisir d'Indra, roi des terres élevées de Meru, ou le Turkestan, et fut condamné par lui à se revêtir de la forme d'un âne, et d'habiter le pays le plus bas. Bahram-Gùr, ou l'âne, encourut aussi le déplaisir du khacan, ou du roi mortel de Meru, il monta sur le trône de Perse, et, après avoir surmonté ses ennemis, il se déguisa pour aller dans l'Inde, à la cour d'un prince puissant, qui le distingua à cause de sa valeur et de son mérite personnel. Le prince le combla de caresses et d'honneurs, et lui donna sa fille avec une fortune immense, lorsqu'il eut été reconnu de quelques nobles qui avaient porté le tribut en Perse. Après deux ans d'absence, il retourna dans sa patrie : les Hindous assurent qu'il ne voulut point emmener sa femme, et qu'elle se tua de désespoir. On montre encore aujourd'hui le lieu de sa résidence, à une journée de distance au nord de Baroach, avec les ruines de son palais. Dans les vieilles chroniques, cette place est appelée Gad'hendra-Puri, ville des ânes, aujourd'hui Gofhera, mot adouci du nom pandit qui ne signifie rien, si ce n'est que les habitans étaient honteux de son véritable nom. Bahram l'âne avait douze mille danseuses qui lui furent en-

voyées de l'Inde. On suppose qu'elles sont la souche d'où proviennent celles qui y sont encore aujourd'hui.

Ce Bahram avait été élevé parmi les chrétiens de l'Arabie; il n'en fut pas moins le persécuteur de cette religion, et ce fut la cause d'une guerre sanglante entre lui et les empereurs romains qui défirent plus d'une fois ses armées, et le forcèrent de se jetter dans l'Euphrate où se noyèrent dix mille de ses soldats. Son fils hérita de sa haîne; aimé de ses troupes, il força les empereurs de Constantinople à lui payer un tribut annuel.

Ce Bharam, si l'on en croit les Hindous, est leur compatriote; ce qui peut être vrai du côté maternel. C'est le Vicramáditya, dont le plus jeune frère fut appelé Bhartrîhari, fameux par son savoir et sa piété; il succéda à son père, pendant l'absence de son frère aîné; mais bientôt dégoûté du monde, à cause de l'infidélité de sa femme favorite, il se retira à Bénarès. On voit encore, à l'embouchure de la rivière Gointi, les débris d'une forteresse qu'il y fit élever, ainsi que les ruines de son palais. Cependant, l'opinion générale est qu'il périt par la main de son frère, qui lui coupa la tête.

Dans les listes des rois de Gwalior, on rap-

porte que Sura-Séna bâtit la forteresse de Gwalior, fameuse autrefois, ce fut en l'année 332 de Vicramáditya, qui répond à la 773 de Jésus-Christ. Elle était sur les rives du Gange; ce fut probablement pour arrêter les progrès des musulmans. Les rois de cette contrée demeuraient à Canti, aujourd'hui Cotwall. Cette dynastie eut quatre-vingt-cinq princes, régna quatre cent-dix ans, et finit après la prise de Gwalior par Shamseddin ou Firozze le second.

Les écrivains étrangers n'ont rien dit du célèbre empereur Bhója; aussi y a-t-il beaucoup d'obscurité sur le temps où il a vécu. Selon l'*Ayien-Achery*, son avénement au trône répond à l'année 982; mais il n'y aurait pas assez de place pour l'étendue de son règne, qui fut assez long, ni pour ceux de ses deux successeurs, dont le dernier mourut en 1009. Le major *Mackenzie*, dans ses extraits communiqués à la société, dit que, dans le Dekhin, il passe pour avoir régné cinquante ans et cinq mois; et que le fameux Cali-Dasa vécut à sa cour. En conséquence, Bhója mourut en 965 ou 969, si nous mettons son avénement au trône en 981. Son fils mourut sans enfans; il eut pour successeur Chaitra-Pála, qui perdit sept batailles contre le sultan Mahmoud, et qui se tua en 1002. Sa

puissance et son autorité étaient reconnues dans toute l'Inde. C'est le Vicramáditya de qui l'on a dit qu'il avait fait la guerre contre Mahabhát et les Mahabhátádicas, Mouhammed et les Mouhammedans. Aucun prince hindou n'avait pu faire la guerre contre Mouhammed; mais le tout est une allusion aux guerres subséquentes, et nous devons probablement considérer du même œil les guerres des autres Vicramas avec Saliváhána. Les Hindous ont confondu le sultan Mahmoud avec Mouhamed, qu'ils réclament comme leur compatriote, aussi bien que Saliváhána, quoique jamais ils n'eussent été dans l'Inde.

On connaît le penchant des Indiens à tout s'approprier; nous avons remarqué les réclamations sur Bharam-Gùr et ses descendans. Voici leurs prétentions sur Mahabhát ou Muhammed.

Les Indiens disent qu'un certain roi de l'Inde, s'étant dégoûté du monde, se fit pélerin, et alla à Mócshéswaia-St'hána (la Mecque). Chemin faisant, il s'arrêta dans l'Arabie chez un bráhmen qui l'accueillit honnêtement, et dit à sa fille de lui rendre, comme d'usage, les devoirs de l'hospitalité. Pendant qu'il dormait, le hasard fit que l'étoffe dont ses reins étaient couverts changea de couleur; s'en étant aperçu

à son réveil, il la prit et la cacha dans un coin de la maison, en un trou qui ne fût pas à portée d'être vu par la jeune fille, comme il le pensait. Il sortit pour faire ses ablutions, à cause de cet accident; et la jeune fille vint, comme de coutume; mais bientôt elle s'aperçut que ces allées et venues auprès du pélerin faisaient un changement dans sa taille; ce dont elle fut d'abord fort épouvantée; elle le fut bien plus quand, cherchant par-tout quelque linge, elle trouva celui qu'il avait si bien caché : bref, elle conçut. Le pélerin continua sa route pour la Mecque; et, peu de mois après, les parens s'aperçurent qu'il avait trop longtemps séjourné chez eux. Ils traitèrent leur fille comme autrefois le fut Hagar : ils la renvoyèrent avec son fils dans le désert.

Quelques années après, le saint homme revint, se doutant fort peu du trouble qu'il avait mis dans la famille de l'honnête bráhmen. Après les injures, vinrent les explications; mais le fils ne fut point admis à partager avec ses parens; il ne fut pas même de leur communion. Lorsqu'il fut avancé en âge, il desira de voir les parens qu'il avait dans l'Inde, du côté de son père, et leur persuader d'adopter sa nouvelle doctrine : mais il mourut en chemin à Medina, auprès de Candahar.

Cette ville, aujourd'hui Gazni, est considérée comme une autre Médine, à cause du grand nombre d'hommes saints qui y ont leurs tombeaux. On voit que les Hindous ont confondu Muhammed avec le sultan Mahmoud, dont le superbe mausolée est auprès de cette ville. Ainsi, tout ce qu'ils disent de Muhammed est une rapsodie, où l'on a mêlé les principaux traits de l'histoire d'Ismaël, d'Hagar, de Muhammed lui-même, et du sultan Mahmoud.

Le *samvat*, ou l'ère de Mahabhát, fut de bonne heure introduit dans l'Inde; et les Indiens furent obligés de s'en servir, comme encore aujourd'hui, dans toutes leurs transactions civiles; et Muhammed est ainsi devenu au moins un *sambatica* ou *santica*. D'après les règles suivies par les savans de l'Inde, Mohammed est certainement un saca, un sacéswara, et conséquemment un vicrama. C'est un *saca*, ou chef puissant, et, comme tous les autres saca, il a tué ses millions d'hommes. C'est un *sacéswara*, celui qui règle une période sacrée encore en usage dans l'Inde; et par ces raisons les *pandits*, qui assistèrent Abul-Fazil, n'hésitent point à lui donner le titre de vicramáditya, et même comme étant celui qui le mérite le mieux. Et pour faire correspondre cette ère de Muham-

med avec celle où parut Vicramáditya, ils n'ont pas eu honte de mutiler la chronologie de l'appendix ou suite à l'*Agni-Puráná*.

Le nom des empereurs, appelés Muhammed, ou Mahmoud, est généralement écrit, et prononcé par les Hindous Mahabhát (grand guerrier): d'où il est aussi appelé Maha-Bahu, Viva-Bahu, etc.

Hamir, ou Homar, est probablement le fameux Hamir, général de Mohavich, qui fit une guerre longue et sanglante aux Hindous, dans le pays qui borde le Delta de l'Indus. Mohavich commença son règne en 661 et mourut en 679; ce fut vers la fin de son règne que commencèrent les guerres d'Hamir avec les Hindons; on le nomme quelquefois Hamir-Sinka, Sena, Mir-Séna, Dorsenà, Disena. On le dit natif d'Ananga.

Le titre de sráman-máhá rája fut donné à Mahabhát, pour faire un compliment à Aurengzeb qui avait ordonné qu'on écrivît le Vansáváli. En général les Hindons ne parlent jamais mal de Muhammed; ils pensent que c'était un homme bon; mais ils n'ont pas la même idée de ses disciples.

Tant que vécut Muhammed, ni lui, ni ses secrétaires ne se mêlèrent en rien de l'Inde;

mais bientôt après sa mort, Omar en 636, s'occupa des moyens de faire une invasion dans cette contrée ; ce fut dans cette intention qu'il fit bâtir Basrah ou Bussorah; il envoya Magaireh-Abul-Aas qui s'embarqua à Baharein et fit son invasion sur les côtes occidentales du Delta de l'Indus; il y fut battu et y perdit la vie. Cette tentative eut lieu entre les années 639 et 640. Othman son successeur, et Ali après lui, suivirent les projets d'Omar; ce dernier fit de légères conquêtes sur les bords du Sind ; le général Hamir, sous Mohavich, fut obligé d'y renoncer, après de sanglantes batailles. Enfin sous le calif Walid, Muhammed-Casien fit la conquête du Sind l'an de l'hégire 99, de Jesus-Christ 717.

Les conquêtes rapides d'Omar et de ses successeurs dans l'Iran qui ne perdaient pas l'Inde de vue, inspirèrent aux princes de cette contrée des alarmes trop bien fondées. Bientôt ils apprirent à connaître les Mahábhátadicas, Muhammed leur chef, et l'esprit intolérant de leur nouvelle religion.

Passons maintenant à la deuxième partie, depuis la première année de Vicramáditya, jusqu'à la mort de Prithwi-Rája et de Jaya-Chandra. Dans cette partie l'appendix de

l'*Agni*, et aussi celui de *Blavishya - Puranan*, s'accordent assez bien avec l'*Ayien-Acheri* à l'égard du nombre des rois et de l'ordre de leur succession ; il y a cependant dans l'Ayien-Acheri une différence matérielle, car trois rois qui sont placés après Bhója dans les deux premières listes, sont transposés dans l'Ayien-Acheri, et mis devant Bhója, et dans l'ordre inverse de la succession. Ce sont Vamar - Chandra, (qui y est nommé par erreur Kuyruincand), Chandra-Pála et Mehendra-Pála. La raison de cette transposition est que les *pandits* qui aidèrent Abul-Fazil, ayant placé l'accession de Bhója cent dix ans avant la mort de Jaya-Chandra en 1194, c'est-à-dire en l'an de J.-C. 1084, il n'y avait plus de place pour ces trois rois; d'où ils ont conclu que leur règne avait précédé celui de Bhója particulièrement, y ayant trouvé un roi appelé aussi Mahéndra-Pála, grand-père de Bhója. Une autre méprise dans l'*Ayien-Acheri* est l'introduction, non-seulement d'une dynastie collatérale, mais d'avoir pris aussi pour un roi le lieu de sa résidence.

La succession des rois depuis Vicrama, fils de Gardabha, jusqu'à Jaya - Chandra est dans l'appendix de l'*Agni-Purâna*, comme il suit :

Vicramáditya. . . . . 100 ans.

Chandra-Séna. . . . . 50 ans.
Surya-Séna. 85
Chandra-Séna est omis dans l'*Ayien-Acheri.*
Sacti-Sinha 85
De son tems l'ère de Salivá-hána prévalut sur celle de Vi-cramáditya
C'hadga-Séna. 85
Il demeurait à Ujjayni

Dans ce temps A'taca, appelé Vátaca dans le Puránás, régna à Dhárá-Nagara, pendant cent quatre-vingt-dix ans, ou plutôt sa dynastie. Suc'has'encè, ou Sumách-Séna, et après lui C'hadga-Séna régnèrent à Chittracuta (à Bundelcund), le premier régna quatre-vingt-huit ans, et le second quatre-vingt-six; ceux-ci paraissent être des dynasties collatérales.

Vient alors Mahéndra-Pála, appelé Vijaya-Nanda dans l'*Ayien-Acheri* : ces deux épithètes supposent un grand conquérant. On dit qu'il régna cent ans à Yógini-Pura ou Dilli; mais c'est une erreur; car Mahéndra-Pála qui régna dans cette ville, vivait après Bhója. A sa mort, Munja fut régent pendant la minorité de son fils Bhója; il régna quatre-vingt-six ans; sa rési-

dence était à Sonilpura; ensuite après lui Bhója régna quatre-vingt-onze ans dans le Dekhin. Il eut pour successeur Jaya-Nauda, dont le règne fut de quatre vingt-neuf ans. Ainsi le compilateur de cette liste place la mort de Jaya-Nauda mille quatre-vingt-quinze ans après l'accession de Vicramáditya, fils de Gardabha, au trône, ou dans l'an 1480 de J.-C. Ainsi il confond ce Vicramáditya avec un autre, d'après lequel l'ère est supposée avoir pris son nom. De cette manière il a reculé la première année de Saliváhána 441 avant J.-C.; et l'expiation de Chánacya et de Chandragupta sept cent trente-cinq ans avant la même ère. Cependant son idée était que Jaya-Nauda mourut en 1095 de l'ère de Vicramáditya, qui répond à l'an 1039 de J.-C. et comme Bhója régna seul cinquante ans, au lieu de quatre-vingt-onze, il faudra encore placer la mort de Jaya-Nauda en l'année 998; ce qui approche le plus de la vérité. Ces incohérences et ces contradictions dans les chroniques indiennes sont si fréquentes, si remplies de dégoût, qu'elles doivent en grande partie retarder les progrès des recherches historiques.

Il eut pour successeur Chaitra-Pala, fils de Ráma-Chandra-Qémindar, homme puissant de Molava, dans la contrée de Gauda et de la tribu de Tomára.

Dans ces trois listes, on trouve deux dynasties introduites, celles de Tomára et de Chauhána, toutes deux collatérales, dont la dernière a duré quatre-vingt-trois ans et sept mois.

Ainsi ces deux dynasties seront ainsi établies

La famille Tomára.
Rama-Chandra; Zemindor de Gaudá n'a pas régné.
Chaitra-Pála, son fils, empereur de l'Inde, eut deux fils.

Mahéndra-Pála, empereur.	Rája-Séna, appelé aussi Ananga-Pála, et Trapala, fit bâtir Dilli en 1050 de J.-C. Rána-Bádi. Jidàhana, tué dans une bataille, par Bala-Déva, en 1110 de J.-C. Il eut deux fils.	Famille de Chauhána. Bahusali. Visalach'sa Sóma-Déva. Bala-Déva. Naga-Déva. Cutti-Pála. Prithur-Rája, mort en 1192.
Vigahána se retire à Gauda, où il était né.	Sanca-Pála. Cirtti-Pála. Ananga-Pála.	

Les écrivains musulmans nous apprennent qu'après la mort de Chaitra-Pála, les Balhara, rois dans le Gujjarát', devinrent empereurs de l'Inde, et nous trouvons dans l'Agni-Puráná, que Chaitra-Pála eux deux fils, princes faibles et insensés, et que son frère Raya-Séna emmena sa femme et fit bâtir Dilli. Il fut appelé Ananga-

Pála ou bien traité par l'amour, et Rati-Pála, élevé et nourri par Rati, déesse de l'amour, d'où par allusion le fondateur de Dilli, (Dekli), est appelé Ananga-Pála, Roya-Séna. Selon *Abulfazil, dans son Histoire des Subahs de Dilli*, cet événement répond à l'an 429 de Vicramáditya, mais selon les mêmes, la première année de cette ère répond à la première de l'hégire, et conséquemment à l'an 1050 de J.-C., en plaçant la fondation de Dilli au commencement de la dynastie de Tomára, on a le même résultat.

Ananga-Pála, dernier roi de Dilli, de la dynastie de Tomára, étant sans enfans mâles, adopta Prĭtzur-Rája, ou Pithaura, le dernier de la dynastie Chauhen; cette adoption est rapportée dans les dialectes de l'Inde. Il le recommanda, en même temps, à Jaya-Chandra, empereur de l'Inde, qui résidait à Canouge. Ceci arriva la cent vingtième année du roi Ananga-Pála, plus probablement de sa dynastie qui dura cent quarante-deux ans; ainsi cette adoption eut lieu l'an 1170 de l'ère chrétienne.

Il est reconnu que le trône impérial appartenait de droit à la famille Chohán, et qu'elle en fut privée par Jaya-Chandra de la tribu Rattore; mais nous ignorons sur quoi ses prétentions étaient fondées; quel qu'en soit le mo-

tif, ce fut la cause de la dernière grande guerre de l'Inde ; car lorsque Jaya - Chandra se présenta pour faire un grand sacrifice où devaient se trouver tous les rois indiens, on lui dit qu'il n'avait pas les qualités requises pour présider à un tel sacrifice, vu que l'empire appartenait à la famille Chohán. Une affaire d'amour exaspéra encore les deux parties ; car lorsque Jaya-Chandra conduisit une armée dans le Sinhála-Dusepa, ou Ceylan, le roi du pays lui fit présent d'une jeune fille d'une beauté parfaite ; mais Jaya-Chandra déjà âgé l'adopta pour sa fille, et déjà elle était sur le point d'être mariée à un roi puissant, quand au récit de la valeur et des belles qualités de Pithaura, elle en devint amoureuse et refusa son consentement. Jaya-Chandra, furieux de sa conduite, la fit enfermer, et ce fut la cause de cette guerre la plus sanglante dans laquelle les héros de l'Inde se firent des blessures mortelles. Pithaura victorieux délivra sa jeune maîtresse, et remonta sur le trône impérial. Mais il n'en jouit pas long-temps ; Sahebuodin parut avec une armée, et Jaya-Chandra s'étant ligué avec lui, les deux partis furent également accablés et détruits. Pithaura tomba dans les plaines de S'tán'u-Sar, ou Thanu-Sàr, près d'un village appelé Narayana-

Púra, et quelques temps après Jaya-Chandra fut entièrement défait : il se noya dans le Gange qu'il voulait mettre entre lui et l'ennemi ; ce fut en 1194.

Après l'expiation fameuse de Chanácya, l'auteur de l'appendix de l'*Agni-Purana* continue de la manière suivante : « Ambu-Rája (roi des » eaux qui environnent l'Inde), Mahá-Pati, (le » grand souverain seigneur); Bhumi-Pála, (le » nourricier du monde), régna cent ans, après » lui Rama-Chandra douze ans, et il eut pour » successeur Bhárata qui régna à Ujjayni deux » cents ans. »

Ambu-Rája est évidemment Chandra-Gupta, dont ici l'on fait commencer le règne avec assez de vraisemblance, immédiatement après l'expiation de Chanácya, quand tout fut tranquille et que Chandra-Gupta fut reconnu souverain de l'Inde.

Ainsi depuis cette expiation jusqu'à la fin de la dynastie de Bhárata, il y a trois cent douze ans qui finissent l'année qui précède la première de l'ère chrétienne ; mais selon le *Cumáricá-C'han'da*, cette expiation eut lieu trois cent dix ans avant Jesus-Christ, et cette différence est peu de chose.

« Alors, dit le compilateur de l'*Agni-Puráná*,

» à Pratish'tana dans le Dekan, par la miséri-
» corde de Siva, paraîtra Saliváhána, Maha-Bali
» (grand et puissant), D'harmátmá (l'ame et
» l'esprit de la droiture et de la justice), Satya-
» váca (sa parole la vérité même), Anasáyaca
» (libre de tout dépit et envie); Ragyam-Utta-
» man-Crítaván (dont l'empire s'étendra sur
» tout le monde); Nara-Váhana (le conduc-
» teur des ames aux lieux de la félicité éter-
» nelle), et il régna quatre-vingt-quatre ans. »

« Alors viendra Nara-Váhana (ou Nrísinha
» dans le *Bhavishyas-Purána*), qui régnera cent
» ans. » Ces deux épithètes, comme on sait, appartiennent à Saliváhána, et probablement le compilateur en a fait usage pour y faire entrer cent ans dont il avait besoin. Le passage qui suit immédiatement me le fait croire. « Alors
» paraîtront Nara-Váhana et Vansávali. » Au lieu de ce dernier on trouve, dans une copie de l'*Ayien-Acheri*, Vansa-Rája, et dans une autre Putra-Rája. Vansa-Rája signifie lignée, descendance royale; Putra-Raja, les enfans du roi; Vansávali, rejetons ou descendans, et aussi un détail d'eux. Les deux premiers sont généralement prononcés Rája-Putra, Rája-Vansa, dont on se sert ici, parce qu'il y a quelques familles de Rája-Puts et de Rája-Vansas qui prétendent

être descendues de Saliváhána. La copie que j'ai de l'*Agni-Puráná* n'accorde point d'années à ceux-ci; mais celle d'*Abul-Fazil* leur en attribue cent; et aucune, ou seulement une seule à Saliváhána.

Ainsi nous lisons dans ma copie.		Dans l'*Ayien-Acheri.*	
Saliváhána. . . .	84	Saliváhána . . .	1 ou 0
Nara-Váhana et les Vansa-Halis ou Vansávalis	100	Nara-Váhana	100
		Vansa-Rájas ou Putra-Rájas	100
	184		201

d'où il paraît qu'originairement Saliváhána et Nara-Váhana furent considérés comme un seul individu.

« Alors viendra Aditya, qui régnera cin-» quante-cinq ans. » Son règne commença la 185e année de Saliváhána et de l'ère chrétienne, selon ma copie; mais dans l'année 201 selon l'*Ayien-Acheri.* C'est là le Vicramáditya, qui était contemporain de Sapor, roi de Perse, selon le *Ferishta,* et reconnu parmi les différens rois appelés Vicramáditya dans le *Sinhásana-Divatrinsáti.* Il est mentionné sous le nom de 'Sudraca ou 'Suraca dans le *Vrihat-Cat'ha,* et sous celui de Vicramacesari dans le *Vétála-Panchavins'ati.* Son règne commença, selon le *Cumá-*

ricá-C'han'da, dans l'année 191 de l'ère chrétienne. Vint après lui Bráhma-Rája, qui régna quatre-vingt-sept ans à Vidharba-Nagari. Son successeur fut Ati-Bráhma, qui régna à Ujjayini; il vint avec une armée dans les pays situés vers le nord : mais il y fut défait et tué après un règne de trente-un ans.

Il eut pour successeur Sadáwa dans le Bhavishya, et Basdeo par Fensshta; il régna quatre-vingt-quatre ans.

Ce fut de son temps que parut Harsha-Megha ou Rashabha, nommé Gandharupa dans l'*Ayien-Acheri*, et Bharam-Gùr dans l'*Histoire de Perse*.

Son fils fut Vicramáditya, dont le règne commença en 441, à compter de la première année de Saliváhána, la même de Jésus-Christ; et le fils de Bharam-Gùr monta sur le trône dans cette année même. Le *Bhavishya* fait mention de deux autres personnes, Bhartrĭhari et Scri-Vicramáditya. On suppose que ce dernier a régné cent ans, et qu'ainsi il mourut en 541; on dit qu'il subjugua les habitans du Pátána, dans le Dekan. Il eut pour successeur Chandra-Séna, qui régna cinquante ans. Vint ensuite Surya-Séna, qui régna quatre-vingt-cinq ans, et mourut conséquemment cent trente-cinq ans après Vicramáditya. Surya-Séna semble être une cor-

ruption de Suryánsa ou Scri-Suryansa, autre nom employé pour Scri-Saliváhána; et, comme la mort de Saliváhána, il est placé exactement dans la 35e de l'ère de Vicramáditya, et le même nombre d'années après sa mort, et dans la 676e de Jésus-Christ. Mais il ne s'ensuit pas qu'il y eût alors un prince appelé Saliváhána ou Surúansa; tout ce que nous pouvons raisonnablement en conclure, c'est que son ère fut introduite dans ce temps, et prévalut finalement. « Ainsi, dit notre auteur, sous le règne » de son successeur 'Sacti-Sinha, et à la place » de Vicramárca (le *saca-bandhi*), Saliváhána » sera le chef du saca ou période sacrée »; ou, en d'autres paroles, son ère prévaudra sur celle de Vicramárca.

Ainsi, après Vicramárca, Saliváhána sera le régulateur du saca.

Le fameux Bhója était fils de Rája-Sindula; il n'avait que huit ans quand son père mourut, le laissant sous la régence de son oncle Munja ou Punja. On doit à ce dernier une description géographique, ou du monde ou de l'Inde : elle existe encore sous le nom de *Munja-prati-desa-vyavast'ha*, ou état des différentes contrées. Cet ouvrage volumineux fut ensuite corrigé et perfectionné par *Rája-Bhója;* et cette nouvelle édi-

tion, qui existe encore dans le Gujjarat, est appelé *Bhoja-pratidesa-vyavástha.*

Bhója, en montant au trône, trouva le fameux sinhasána ou le siége du lion, qui avait été enterré, depuis les jours de Vicramáditya; il eut des droits à ce titre, et il fut confirmé par Cáli quand il visita les régions infernales. Il fut aussi nommé Scri-Carna-Raja-Vicrama, avec le titre d'Aditya. A sa mort, la déesse Sarasvati, qui présidait aux sciences, le pleura amèrement, en disant : « Où trouverai-je un » autre endroit pour demeurer. » Choja monta sur le trône en 913 de Jésus-Christ; il résidait à Dhára-Nagar, ou Dhar, dans la province de Malava. Il ne laissa qu'une fille appelée Banumati qu'il donna en mariage à Jaya-Nanda qui conquit toute l'Inde; on le considère comme le dernier Vicramáditya, quoique quelques-uns disent que ce titre passa aussi à son gendre, que l'on confond quelquefois avec Jaya-Chandra.

Dans l'appendix de *l'Agni-Puráná*, l'auteur conclut en déclarant que, dans quelques siècles, « les dieux et les hommes de l'Inde, qui gé- » missaient sous la tyrannie des tribus étran- » gères, allèrent tous, Brahma à leur tête, dans » les îles blanches de l'ouest, pour implorer la » protection de Visnou, en leur propre nom,

» et aussi en faveur de la conduite des hommes; » que Visnou, selon son usage, les consola et » leur promit qu'il paraîtrait sous la forme de » Calci-Avatara, et qu'il exterminerait tous » leurs ennemis. » Si cela est ainsi, les Hindous, semblables en cela aux Juifs qui attendent leur Messie, ont encore au moins quatre cent vingt-neuf mille neuf cent dix-sept ans à attendre le secours qui leur est promis.

Chaque Vicramáditya avait un certain nombre de savans à sa cour, dont le chef ou premier s'appelait Cálidasa. Le fils de Gardabha en avait seize, Rája-Bhója neuf, un autre cinq: ils avaient le titre de ratna, joyaux dont s'ornaient les cours des empereurs.

La liste des rois de Gujjarat commence à l'an de Jésus-Christ 746. Un pandit né dans cette contrée me l'a donnée. Elle se borne entièrement aux rois de ce pays et des contrées adjacentes, et va jusqu'à l'année 1309. C'est la même dont les pandistes se servirent pour aider Abul-Fazil dans son travail; elle remonte à deux cents ans au-delà du temps où il écrivait, et il n'y avait pas alors de meilleurs documens.

Le Vansávali, nom de cette liste, contient les noms de ceux qui ont gouverné dans ces contrées, sous le titre de Bala-Rájas de Rayas,

ou Maha-Rajas, de différentes tribus, et appartenans à différentes dynasties. Dans le nombre, plusieurs n'étaient que de petits rois, vassaux d'autres rois plus heureux et d'une autre tribu, assis sur le trône impérial. Toutes ces différentes tribus se disputaient sans cesse le pouvoir suprême, et la dignité impériale balançait constamment entre les uns et les autres. Malheureusement le compilateur n'a pas indiqué quels étaient ces rajéndras, ces souverains inférieurs dont la plupart étaient en succession collatérale avec les empereurs. Cette liste remonte jusqu'au Cali-Yuga, et cependant il n'y est fait mention que de trente-six rois, ou plutôt de vingt-neuf depuis ce temps jusqu'à l'an du Christ 746. Les généalogistes hindous ont coutume de remonter jusqu'au Cali-Yuga toutes les fois qu'ils le peuvent convenablement, autrement ces familles passeraient pour être de nouvelle race, et leurs princes pour des hommes d'hier. Cependant ces vingt-neuf règnes ne peuvent porter l'origine des Bala-Rájas au-delà du commencement de l'ère chrétienne.

Le titre de Bala-Rája, Bala-Ráya, ou Bala-Rau, dans les dialectes parlés, signifie le grand roi, et il est inconnu dans l'Inde, comme appartenant aux anciens souverains du Gujjarat.

Il y avait deux sortes de ces souverains, dont quelques-uns étaient des Rája-Culas, ou d'extraction royale, tels que Vicramáditya et Bhója, d'autres étoient issus de puissans Queminandars de tribus différentes, qui s'appelaient Cha-Uhána, ou Chauhana, Chaùda et Gohela, auxquelles nous pouvons ajouter les tribus Solanci et Bághelà.

Selon les historiens musulmans, le premier Bala-Rája était Dab-Selim, Dab-Slim, Di-Salem, Di-Flam; mais ces noms étrangers sont barbares et inconnus dans l'Inde: le premier que nous offre notre liste est appelé Di-Saca ou Déva-Saca, pris aussi pour Di-Sala, Di-Saila, ou Sail-Deo. Car, dans les parties orientales de l'Inde, *Déva* se prononce *Deb*, *deo*; *dé* et *di*, dans les provinces occidentales.

Ses descendans sont connus des musulmans sous le nom de Deb-Sálimát, selon d'*Herbelot*; leur sire est représenté comme un prince vertueux et puissant, et roi de Somanátha, ou Gujjarat. Pilpai était son premier ministre; ce fut par ses ordres qu'il écrivit le fameux testament de Hushenk, qui existe encore dans la langue persane. Di-Saca, ou Déva-Saca, dans notre liste, était de la tribu Yadu, ainsi que Chrishna. Masoudi, qui écrivait vers l'an 947

et qui avait été dans l'Inde, a jeté quelques éclaircissemens dans ses *Prairies d'Or* sur le temps où vivait Déva-Saila.

La dynastie de Phour, qui fut subjuguée par Alexandre, dura cent quarante ans; vint ensuite celle de Dabschelim qui en dura cent vingt; suivit celle d'Yalith pendant quatre-vingts ans, et cent trente selon quelques-uns. (Yalith est un nom étranger, Ja'liya, ou Yaliyá, est le nom qui en approche le plus; dans l'Hindi, c'est le nom d'un descendant ou successeur de Déva-Saila.) La dynastie qui vient ensuite était celle de Couros, c'est une corruption ou de Caruá, Curan ou Curu, elle dura cent vingt ans.

Alors les Indiens se divisèrent et formèrent plusieurs royaumes. Il y eut un roi dans le pays de Sind, un à Canoge, un autre à Cashmir; et un quatrième dans la cité de Maukir, appelée aussi la grande Houza; et le prince qui y régnait eut le titre de Balhara.

Maintenant, il est reconnu que Deb-Salim fut le premier Balhara, empereur, et le fondateur de cette dynastie; et si cela est ainsi, cet empereur et sa dynastie ont été transposés par Masoudi, est placés par erreur devant Couros, quel qu'il fût. Les autres dynasties de Puru, Yáliya et Curu, durèrent, selon lui, trois cent

quatre-vingt-dix ou trois cent cinquante ans. Nous ne pouvons pas fixer avec précision le commencement de la dynastie de Puru; mais à tout événement la division de l'Inde en quatre empires arriva dans le premier siècle de l'ère chrétienne, et selon Arrian, dans son *Périple*, la cité de Minnagara, ou Mankis, était la métropole de cette partie du pays; Ptolomée place cette ville sur les rives de la Narmadá. Elle porte aujourd'hui le nom de Manhawer, et je trouve dans l'*Ayien-Acheri* que cette ville est de quelque distinction dans le district de Mandow, qui est de la province de Malevah.

La dynastie de Déva-Sailim à Manhawer, selon Masoudi, dura cent vingt ans, c'est-à-dire ses descendans furent seigneurs souverains de l'Inde, en tout ou en partie, pendant cette période. Manhawer, du temps de Ptolomée, n'était plus la métropole de cette contrée; le siége de l'empire avait été transféré à Ujjayini, ou Ozène, et il écrivait au commencement du troisième siècle. De son temps, les Bala-Rayas n'étaient plus seigneurs suzerains de l'Inde; c'étaient des vassaux ou des rois indépendans, qui résidaient dans quelques forteresses, au milieu des montagnes, et dans un lieu qu'il nomme Hippocura, aujourd'hui Pay-Gurra, ou

Pawa-Gurras. « C'était, dit-il, la demeure des » Baler-Curol, ou plutôt c'était le gur, le cu- » ros, le fort, ou la demeure des Balher qui » étaient rois ».

Selon l'appendix de l'*Agni-Puráná*, la dynastie supposée de Saliváhána dura cent quatre-vingt-quatre ans, et selon l'*Ayien-Acheri* deux cents ans. Vint après elle Aditya de la tribu de Pomara, aussi appelé Vicramáditya, Sudraca et Suraca. Il fut visvapati, c'est-à-dire seigneur ou souverain du monde, ou plutôt de cette partie de l'Inde. Selon le *Cumáricác'handá*, il monta au trône impérial en l'année du Cali-Yuga, 3191, et du Christ 191. L'appendix de l'*Agni-Puráná* place son élévation au trône en l'année 185, et l'*Ayien-Acheri* dans l'année deux cent une de notre ère, et il régnait à Ujjayini. Ptolomée donne le nom de Tiastan au roi de cette fameuse cité; nom étrange qui ne peut se concilier ni avec le sanscrit, ni avec les langages de l'Hindi. C'est à mon avis une corruption d'Adityasthán, que les voyageurs ont mal entendu, connaissant fort peu les langues du pays.

Je suppose que ces voyageurs, ou Ptolomée qui eut souvent l'occasion de s'entretenir avec des Indiens dans Alexandrie, demandèrent quels étaient les noms de la capitale de ce pays, ainsi

que celui du roi, la réponse fut Ujjayini-Raja-Aditya-Stáhn.

Ujjayini est la résidence du roi Aditya; et c'est par erreur qu'on aura traduit, Ojené est la métropole du roi Tyasthan. Il a défiguré de la même manière le nom des rois Balher, disant qu'Hippocuros était le lieu de la résidence du roi Baler-Curos, pour Balher-Gur, forteresse ou demeure du roi Balher. De même Strabon, en parlant de la contrée de Tej en Cach'lra, lui donne le nom du royaume de Tessariortus, comme si c'était le nom du roi, pendant que Tessariortus n'est qu'une corruption de Tejarashtr, ou Tejarasht, royaume de Teja; nom d'un ancien roi qui bâtit la ville de Téja à l'est de l'Indus. Comme le roi Deb-Saila, ou De-Saila est appelé dans notre liste Di-Saca, ou Déva-Saca, qui est aussi un des titres de Saliváhána, ceci semblerait nous autoriser à prendre ce Dab-Shelim, ou Di-Salim, pour le même Saliváhána; mais la confusion est si grande dans les écrits indiens que l'on craint de hasarder une opinion quelconque. Comme il est dit que ce fut par ses ordres que le fameux *Yairdan-Khir* ou l'*Eternelle Sagesse*, appelée aussi le *Testament d'Hushenk* a été écrit, il est probable que cette circonstance a servi à le rendre contem-

porain de cet ancien prince, qui commença son règne sept cents ans après l'accession de Cat-Umursh au trône de Perse. Ce dernier selon Masoudi était fils d'Aram, fils de Sheur, qui mourut cinq cent deux ans après le déluge.

Vers le temps de Muhammed, les descendans de Déva-Sailim avaient perdu leur rang de vis-vapáti, maitre du monde. Ils commencèrent aussi à perdre leur influence et leur pouvoir, et finalement leur territoire et royaume furent usurpés par la tribu Solanci. L'histoire sommaire des princes Hindous de Gujarat, rapporte qu'un petit roi appelé Samanta-Sinha fut détrôné par l'empereur de Canoge et mis à mort; que sa femme se sauva dans les forêts où elle accoucha d'un fils. Un saint-homme vint à passer, nommé Saila-Déva; il eut pitié de la femme et de l'enfant, fit élever celui-ci parmi ses disciples. Devenu grand, il s'associa avec une bande de voleurs, pilla le trésor royal, se rendit indépendant et bâtit la ville de Narvaleh.

Samant-Sinha vient ensuite, selon *Abul-Fazil*; le roi Jamund, dans l'*Ayien-Acheri*, est omis dans notre liste. Dans ce temps, le sultan Mahmud Ghaznevi fit la conquête du Gujjarat; et, dans l'année 1025, il replaça sur le trône de ses

ancêtres Debsailim, un des descendans de ce fameux roi.

Visala-Déva parut alors avec le titre fameux de Carna-Rajendra. Il chassa les musulmans de l'Aryavarta, terre de la vertu. Cette province renferme tout le nord de l'Inde, depuis les montagnes couvertes de neige jusqu'aux collines de Vindhyan. Il détruisit tous les princes qui refusèrent de se soumettre, et engagea les tribus indiennes et leurs princes à ne point s'endormir, à suivre ses plans : ils se réveillèrent un moment au bruit de ses victoires.

Lachan-Raya, né de parens obscurs, s'éleva par son propre mérite, et devint empereur ou Bala-Raya. Il gouverna avec justice et équité; mais, après un long règne constamment heureux, il fut, à l'âge de quatre-vingts ans, troublé dans ses possessions par Mahmud-Bactyar-Ghilji, général du sultan Mahmud, qui commença son règne en 1205 et mourut en 1209.

Suivent les règnes de Siddha-Rájesa, de Cunwar-Pála, son cousin, et d'Aja-Pála, fils du précédent. Leurs règnes s'étendent de soixante-treize à cent treize ans : cette durée paraît douteuse.

Le dernier Bala-Raya fut Car'na le Gohila, qui s'enfuit dans le Dekan, lorsque le sultan Alla-Uddin conquit le Gujjarat en 1309.

Dans ce temps, le fameux Ratna-Sinha était roi de la contrée montagneuse de Méwar, et résidait à Chaitor. Il descendait de Khosru-Perviz, appelé aussi Nushirvan; et ses amours avec la belle Padmávati ou Pedmani sont le sujet d'un poëme, tant en hindi qu'en persan. Sa beauté fut la cause innocente d'une guerre sanglante entre le rája et le sultan Alla-Uddin, qui se termina par la destruction de son amant, ainsi que de Rawul-Arsi, son gendre. Hammira, fils de ce dernier, s'enfuit de Chaitor dans les montagnes de Méwar, où il maintint son indépendance comme roi de ce pays, et fit de Sacambhari la capitale de son petit royaume.

Le sultan Muhammed-K'huni, ou le Meurtrier, donna le gouvernement de Chaitor et de Méwar à Mala-Déva, roi de Jalor. Mais ce dernier ne fut pas capable de réduire Hammira, quoiqu'il l'eût défait dans plusieurs batailles sanglantes. Il fit la paix avec lui, et lui donna sa fille en mariage; mais, après sa mort, le cruel Hammira fit périr tous ses fils et usurpa son royaume : ceci arriva en 1334. Le meurtrier périt enfin sous les forces réunies de Jalalor, gouverneur de Delhy, et d'Ulughkhan, commandant des Turcomans ou Mogols.

Mon *pandit* observe que plusieurs des noms

de princes, qui régnèrent avant Vana-Rája, ne sont pas des noms propres d'individus; qu'ils appartiennent ou à des tribus, ou à d'anciennes familles, à des districts, à des terres. Ainsi Jáliyá, nom d'un roi, signifie seulement qu'il était de la tribu de Jalim, établie sur les rives du Mahi.

Des écrivains musulmans disent que la métropole de ces rois Balher était appelée Balhar, ainsi que les montagnes au milieu desquelles elle est située. Cette contrée appartenait à la tribu de Chauhan, dont le chef réside à Alimohan. Elle en devint la capitale, quand cette tribu usurpa le rang et le pouvoir des Bala-Rayas.

Tamra-Nagara ou Cambat, dans le cinquième siècle, était la capitale des Bala-Rayas, et peut-être aussi des empereurs de l'ouest, quand ces deux dignités se trouvèrent réunies dans la même personne. Ce fut la résidence du beau-père de Gardatha ou Bharam-Gùr, dit Sadásva-Pála, Vesudha, et Tamra-Séna, de sa métropole Tamra-Nagara ou Tamra-Pura, qui signifie une ville de cuivre; elle était auprès de Cambat, mais la tradition dit qu'elle fut engloutie par la mer.

Cambat fut une ville célèbre par son culte

religieux, et par une colonne dont on prétend qu'elle a tiré son nom, car le mot *camba* signifie colonne.

Le promontoire d'Asta-Campron, mentionné dans le *Periplus*, à l'entrée du golfe, me paraît être la pointe de Groapnaught, ainsi appelé parce qu'il était du côté de Stambha, et Tamra ou Cambat.

La géographie de *Ptolomée*, dans cette partie de l'Inde, est altérée au-delà de tout ce que l'on peut se figurer, ainsi que le *Périplus*.

Au huitième siècle, Vana-Rája bâtit Narwaleh; et son ami Champa, la fameuse ville de Champa-New ; au dixième, selon *Masoudi*, Manhawer redevint la métropole des Bala-Rayas; mais sur la fin du onzième et au commencement du douzième, ils retournèrent à Narwáleh ou Narwáreh, et le sultan Mahmoud y passa en 1022, et fut enchanté de sa situation. Les princes de Maleva eurent d'abord leur résidence à Ujjayini ; mais Munja transporta le siége de l'empire à Son'itpura dans le Dekan : elle est située sur les rives de Godávéri. Son'itpura signifie une ville de sang, parce que l'armée de Munja y fut défaite, et qu'il y eut un carnage effroyable; lui-même y perdit la vie. L'ancienne ville de Benarès, au nord de la

rivière Burn'a, et aujourd'hui en ruines, est appelée ainsi quelquefois, et se prend pour cette ville. Le successeur de Munja résida à Dhara-Nagar, aujourd'hui Dhár.

Le prédécesseur immédiat de Vana-Rája, est appelé Nrĭpati, le seigneur des hommes ou l'empereur; mais il y eut un interrègne, car il n'y avait alors dans le Gujjarat ni Bala-Rayas, ni empereurs : toute la contrée était soumise aux empereurs de Canoge, puisque Vana-Rája s'empara du trésor royal, en allant de Gujjarat à cette métropole.

Dans ces listes et dans celle du Puránás, les noms de plusieurs rois, postérieurs à l'ère chrétienne, paraissent entièrement s'écarter du sanscrit; ce sont, il me semble, des surnoms, des sobriquets, ou des noms de personnes de basses tribus.

Dans notre liste nous lisons d'abord : « alors » paraîtront les princes des tribus Chauána, » Chanda et Gohilà. » Disaca le premier empereur de la tribu d'Yadu; après Dahima le onzième roi, « alors paraîtront les tribus sui- « vantes, Cshálás Macwánás, Hun'as, Bhoanas, » tous ces noms sont au pluriel, et toutes ces tribus, à l'exception des Hun'as, existent encore dans le Gujjarat. « Viendront ensuite Nicumbha,

» de la tribu de Jalim. » Thaca était son successeur quand parut Ch'harni-vi-hala qui signifie les quatre associés.

La troisième table contient la liste de Raghu-Nát'ha qui est en usage dans les parties orientales de l'Inde. Elle commence avec le Cali-Yuga, ou plutôt avec le Maha - Bharata, ou grande-guerre.

J'en ai omis la première partie jusqu'aux tems de Máha-Bali, comme n'ayant aucune affinité avec les listes du Puranos, et comme ne jetant aucun jour sur cette ancienne partie de l'Inde. Máha-Bali, selon cette liste, régna quarante ans huit mois. De la première année de son accession à la première de l'ère de Vicramáditya, cette liste renferme deux cent quatre-vingt-dix-huit ans, six mois et neuf jours, auxquels ajoutant 56, son accession au trône impérial sera de trois cent cinquante - cinq ans avant Jesus-Christ; ce que j'ai trouvé exact; malheureusement c'est la seule partie qui soit correcte dans toute cette liste. Il eut pour successeur Chaudra - Gupta ou Chaudra - Pála, élevé et caché par Lunus, et qui est ici déguisé sous le nom d'Amrit-Pála, nourri d'Ambre, pendant qu'il était caché. On lui donne un règne de vingt-huit ans, comme dans le Puránás.

De la première année de l'ère d'Aditya, à la première de Sudraca, on en compte trois cent quarante-sept qui répondent à l'année du Christ 291. Mais dans le *Cumarica-C'handa*, il est dit qu'il commença son règne l'an 3291 du Cali-Yuga, 191 de Jésus-Christ, et d'autres circonstances prouvent la vérité de cette date, ou à peu de chose près. Pour remplir les cent ans de surplus, on interpose neuf rois dont les règnes paraissent assurément trop courts. Sudraca est aussi nommé Vicramáditya, et c'est ici qu'est une différence essentielle entre les différentes copies du *Vansávali*; car dans l'ouest de l'Inde, au lieu de Sudraca, on lit sur les listes *Vicramáditya*, dont le prédécesseur fut Batrĭ-Hari, ou Sacvant, et le successeur Somudra-Pála.

De la première année de Sudraca, à la première de Vicramáditya, fils de Bharam-Gùr, il y a trois cent quarante-trois ans, et seulement quinze rois pour remplir cet espace. Il commença son règne l'an du Christ 441 ou 442; il faut donc retrancher cent ans de plus de cette période.

De la première de ce Vicramáditya à Maha-Chat, jusqu'à la première de l'hégire, il s'est

écoulé cent quatre-vingt-seize années; ce qui est environ seize ans de trop.

De cette période à Déva-Dhara-Sinha, ou Bhója, cent quarante-huit ans; ce qui est trop peu d'environ deux cents ans. Mais en remettant ici les deux cents ans que nous avons retranchés auparavant, l'accession ou la mort de Bhója sera remise à l'année 970.

De Bhója à Trai-Locya-Pála, ou Jaya-Chandra cent quatre-vingt-douze ans. Sudraca, appelé aussi Aditya, Suraca, Scri-Carna-Déva, et Scri-Carna-Raya-Vicrama fut un conquérant fameux et un empereur très-puissant. On le trouve sur la liste des rois du Bengal, comme un des successeurs du fameux Bhaga-Datta, fils de Naraca, roi de Pragyotisha, dans l'Assam. Caneya-le-Noir, ou Chrishna, lui rendit le royaume après avoir tué son père.

Dans cette liste, il est supposé avoir vécu mille trois cent soixante-sept ans après le Maha-Bharata, c'est-à-dire environ au commencement de l'ère chrétienne; mais selon les Jainas, qui placent le Cali'-Yuga environ mille ans avant Jésus-Christ, son règne sera presque au temps de la période que lui assignent les *Purânas*.

Lacshman'yah, le dernier roi du Bengal, fut

privé de son royaume par Muhammed Bakthyar, général de Cotub-Uddin, vers l'année 1207; car en 1209, ce général était dans le Gujjarat, et l'empereur mourut aussi cette année. De la première de Scri-Carna-Déva, ou Sudraca, en 1207, il s'est écoulé mille dix-sept ans, pendant lesquels ont régné quarante-neuf rois, en prenant pour la durée de chaque règne vingt années et sept dixièmes. Cette dernière dynatie, dans cette liste, consiste en sept princes qui en tout ont régné cent seize ans.

La dynastie suivante est remarquable par l'épithète de *Pála*, que chacun d'eux a jointe à son nom où à son titre. Bhu-Pála fut le premier de cette dynastie; il était encore vivant dans l'année 1083 du Vicramáditya, qui répond à l'année du Christ 1017, ou 1027. Bhu-Pála eut deux fils, Sthira-Pála, et Vasanta-Pála qui érigea un monument somptueux en l'honneur de Budd'ha, à Sarnath, près Benarès, 1083 de Vicramáditya, comme l'atteste une inscription trouvée, il y a quelques années, et insérée dans le premier volume des *Recherches asiatiques*. Des musulmans, dit la tradition, détruisirent ce monument.

Le roi Bhu-Pála porte aussi sur l'inscription le nom de Mahi-Pala. Ces deux épithètes signi-

fient celui qui nourrit la terre ou le monde.

Sthira-Pála, nommé Dhir-Pála dans l'*Ayien-Acheri*, eut un fils nommé Deb-Pála, ou Déva-Pála.

Comme les Hunas, ou Huns, sont rapportés dans l'inscription de *Cuddál*; Scri-Déva-Pála doit avoir vécu dans une période que par comparaison on peut appeler moderne; car les Huns parurent pour la première fois sur les bords de la Perse, du temps de Bharam-Gùr, qui commença son règne en 421. Balk était leur capitale en 458, et au commencement du septième siècle, ils s'établirent dans le Panjah; ce fut vers ce temps que la dynastie des Hunas s'établit dans l'Inde, ils eurent treize rois qui portèrent presque tous le nom de Maunás, leur pouvoir s'étendit jusque dans le Gujjarat, vers l'ère de Muhammed. Scri-Déva-Pála, et ses expéditions dans le Dravirat et le Gujjarat peuvent être placés entre les années 1052 et 1059.

La liste des rois du Bengal, dans l'*Ayien-Acheri*, fut formée par les Jainas qui placent le Cali-Yuga seulement mille soixante-dix-huit ans avant Jésus-Christ. Mais ceux qui suivent la doctrine de Brahma font commencer le Cali-Yuga trois mille cent ans avant Jésus-Christ, et alongent prodigieusement les règnes de leurs

rois pour faire coïncider le tout avec cette époque. Les Rajas, ou Sirinagur prétendent être issus de Bhaga-Datta, contemporain de Crĭsna; mais dans leur généalogie, que le roi communiqua en 1796 au capitaine Hardwicke, il est reconnu que pendant l'espace de neuf cents ans après Baga-Datta, il n'est rien dit de ses successeurs, ni même de leurs noms. Si la même correction s'introduit dans la liste des princes du Bengal, on placera le règne d'Ananga-Bháura dans la première centaine avant l'ère chrétienne. L'orthographe du nom de ces princes est singulièrement fautive; j'observerai seulement ici que les noms réels des trois prédécesseurs de Sudraca sont Sau-Samara-Sinha, Satrujita et Bhupati-Pála, ou Raja-Pála. Jayadraca est le nom de son successeur.

Je vais maintenant faire connaître une autre liste apportée d'Assam par feu le docteur Wade, que M. Harington lui a donnée. Ce fut originairement la même que le Vansávali; mais les Jainas y ont ajouté, sans que cependant je puisse dire quelle est l'originale. Elle ne laisse pas, en quelques circonstances, que de donner des renseignemens utiles.

	années.	mois.	jours.
Jusqu'à Yudhisgt'hir . . .	1880	8	10

	ann.	mois.	jours.
Jusqu'à Mitra-Sinha . . .	296	6	9
Nrĭ-Sinha	497	0	10
Vrya-Pála	334	6	19
Sadásva-Pála	327	11	9
Hamir	152	0	1
Sailadháva, ou Bhója.	354	7	22
Rati-Pála.	85	7	7

Mitra-Sinha, dans cette liste, est mis pour Jina, et Nrĭ-Sinher pour Gautana. Yudhisht'hira est mis ici par ceux qui suivent Jina à la mille huit cent quatre-vingt-unième année du Cali-Yuga, qu'ils comptent de deux manières différentes. 1°. Selon les uns, cette période commence 1078 avant Jésus-Christ, et selon les autres 1912 : c'est cette dernière manière que nous avons adoptée ici. D'après cela, Jina, ou Saca naquit mille deux cents sept avant Jésus-Christ, ou douze ans après le Cali-Yuga, et le Chrĭshna ; il vécut deux cent cinquante-sept ans, et mourut conséquemment neuf cents cinquante avant Jésus-Christ.

Vint après lui Nrĭ-Sinha ou Gautana. Nrĭ-Sinha est un titre bien connu de Saliváhána ; les Janas, ainsi que les partisans de Brahma, réclament pour eux-mêmes Saliváhána, qui

se manifesta plusieurs fois au monde, et comme il y a plusieurs Vicramáditya, il s'ensuit qu'il y a aussi plusieurs dignités attachées à Saliváhána.

Vrĭja-Pála est le fameux Maha-Bali; car les rois de Magadha étaient ainsi appelés : les écrivains musulmans ont estropié ce nom en le changeant en Birdwal et Berdaul. C'est par erreur qu'on le place un peu avant l'ère de Vicramáditya.

De ce fameux empereur, le compilateur passe à Sadat-Pála, ou Sadas'va-Pála, beau-père de Bharam-Gùr, et qui lui donna sa fille en mariage, vers l'an 426. Ainsi il passe sur les dynasties de Sudraca et de Saliváhána. Il suppose que la dernière dynastie a duré cinq cents ans; il la transpose et la fait descendre jusqu'à l'invasion de Timur en 1398. Ce fameux conquérant est généralement appelé Timurlène par les Hindous dans leurs listes chronologiques et dans l'inscription auprès de Bijigar.

Quelqu'étrange que puisse paraître ce qui est dit de la dynastie de Saliváhána à Délhy, cela n'est cependant pas sans fondement. Tieffenthaler, en parlant des sultans de Délhy, cite deux rois de ce nom, sur le témoignage de quelques auteurs persans; j'ai vu ce bon vieillard en 1784,

et je peux garantir qu'il n'était pas homme à en imposer; sa liste des rois des tribus de Tomara et de Choan à Délhy a beaucoup de conformité avec celles de l'*Ayien-Acheri*.

Les Baths ou Batties qui demeurent entre Délhy et le Panjab, se disent descendus d'un certain roi appelé Saliváhána, qui eut trois fils: Bhat, Maya et Thamaz. Maya ou Move s'établit à Pattyaleh : il s'appela aussi Thavoni ou Thawoni, ou il eut un fils qui portait ce nom. Quand Amir-Timur fit son invasion dans l'Inde, il trouva à Toglocpour, au nord-ouest de Délhy, une tribu appelée Soloun ou Salwan, qui était composée de Tanowis ou manichéens. On les fit massacrer, et leur ville fut brûlée. (Voyez l'*Histoire des Huns*, par *M. de Guignes*, vol. 5, pag. 50). En général, Saliváhána se prononce Salwan et Salban dans l'ouest, et *Niebuhr* l'appelle Shah-Lewan.

Les manichéens étaient chrétiens; et quand le père Monserrat fut, à Délhy, à la cour d'Acbar, on lui dit que, près de la capitale, au sud-ouest et de suite à Toglockabad, auprès du palais de Pithaura, résidence ordinaire des anciens rois de cette ville, il y avait des tombeaux qu'on assurait être ceux des anciens princes de Délhy, qui étaient chrétiens, et qui vivaient

un peu avant l'invasion des musulmans. Si ces tombeaux ont réellement existé, ils n'appartenaient pas aux Hindous, qui n'en élèvent jamais aucuns; il n'est guère croyable non plus qu'ils fussent aux musulmans, parce que chez eux on avait, pour les tombeaux de ceux qui périrent les armes à la main, ou qui moururent pendant l'invasion, un respect religieux; on les considérait comme des martyrs ou des saints. En parlant de ces tombeaux et autres monumens ou événemens de l'Inde, le *père Monserrat* dit avec beaucoup de candeur : « On » me l'a dit ainsi dans le pays; des personnes » respectables me l'ont assuré; mais je ne peux » dire si cela est ou n'est pas. » Il s'explique en ces termes à l'égard des treize figures en bas-relief, sur les rochers de Gwalior, qu'il visita dans son chemin de Surat à Délhy, et que des chrétiens dans l'Inde supposaient représenter notre Sauveur et ses douze disciples; et dans le milieu il y a une figure un peu plus haute que les autres. *Monserrat* dit qu'elles étaient si effacées, que l'on ne pouvait rien en inférer, sinon, qu'il y en avait treize (page 164).

« J'ai recueilli les particularités précédentes » sur les Bhats, Saliváhána et ses trois fils, » d'un habitant que j'envoyai visiter le

» pays au nord-ouest de Délhy; il y fut employé
» pendant dix ans, et en 1787 il fut, dans la
» contrée des Bhats, chargé de faire des re-
» cherches sur la géographie et sur les anti-
» quités. »

L'hérésie des manichéens se répandit de bonne heure dans tout l'ouest de l'Inde, et même à Ceylan, à cause des persécutions violentes qui furent suscitées en Perse contre les partisans de Manès qui, pour y échapper, affluaient en grand nombre dans l'Inde et à divers temps. Il est même très-probable que Manès resta long-temps caché dans cette contrée au fort d'Arabion, sur les rives orientales de la rivière Strangha, aujourd'hui Chitrangh et Caggar.

Il y avait des Bhats ou Bhattis dans cette contrée long-temps avant l'arrivée de Manès. *Ptolomée* parle de deux villes qui y sont situées, et dont les noms ont beaucoup de rapport. Les Bhattis sont des bergers, dont on trouve différentes tribus dans le Panjah; ils habitent aussi les terres élevées à l'ouest de l'Inde, depuis la mer jusqu'à Uch.

Manès se donna pour le Christ, et il avait aussi douze disciples; et, sous le caractère de Christ, il devint Saliváhána dans l'Inde. Il avait trois disciples élevés au-dessus des autres, Bud-

da ou Addas, Hermas ou Hermias, et Thomas. Je pense que ce sont les mêmes que Bhat, Maya ou Moyo, et Thannaz ou Thomas, les fils supposés, ou plutôt les disciples de Saliváhána. Il y avait, au septième siècle, des chrétiens à Serinda ou Ser-Hind, avec un monastère; et deux moines de ce couvent se rendirent à Constantinople, par ordre de l'empereur Justinien, avec des vers à soie ou plutôt avec leurs œufs.

Le compilateur de la liste apportée d'Assam par le docteur Wade, connaissait fort bien qu'Amir-Timur avait donné les derniers coups à cette dynastie de Manichéens en exterminant, à Toglockpour, les restes de cette faible tribu.

Je finirai cet essai par quelques remarques sur les différentes tribus qui ont gouverné dans les contrées qui bordent le Nil et les montagnes Vindhyan, d'après les Pauranicas. Les Icshwacavas ou enfans d'Icshwaca ont régné sur les pays arrosés par l'Indus : cette dynastie a eu vingt-quatre générations ; les abhiras, ou bergers dans les parties supérieures de l'Indus, dix règnes ou générations. Ensuite les Sacas, sous dix rois, et probablement rois de Perse. Vinrent ensuite huit rois yavana, ou Grecs de la Bactriana, et quatorze Tushàránas ou de Tu-

rán; et ceux-ci appartenaient à la dynastie des Parthes. Suivirent alors sept Garddabhinas, treize Morun'das ou Burund'as, ainsi que plusieurs rois Hunas, et onze Maunas.

Les Garddabhinas sont les descendans de Garddabha ou Bharam-Gùr, qui commencèrent leur règne en 421. Les Hunas sont les Huns blancs, les mêmes que les Euthalites qui s'établirent dans le Panjah au septième siècle. Les Vindhya-Sacti descendent de Kosru-Perviz; c'est une dynastie collatérale, qui commença entre 820 et 830. Udaya-Pura était leur capitale, et les Pauranicas rappellent les noms de sept de ces rois, qui régnèrent en tout quatre-vingt-dix ans. Les Morundes de *Ptolomée* sont les mêmes que les Morunda, Burunda ou Burunta des Puránás. Il n'en est fait mention qu'une fois dans les chapitres prophétiques; selon quelques pandits, c'est une tribu des Huns.

Selon *Ptolomée*, c'étaient des étrangers; et, dès le commencement du troisième siècle, ils étaient en possession des pays entre le Gange et la rivière Cosa, ou Cousy, y compris le Nord-Behar et la province d'Ouder. Il semble même que leurs possessions s'étendaient jusqu'au sud du Gange; la contrée qu'ils possédèrent fut

ce qu'après on appela le pays de Canoge, nom dérivé du royaume Bourou par les premiers musulmans; c'est peut-être une corruption de Buranda. Les Burundas étaient probablement ainsi appelés, parce qu'ils étaient originaires du pays que M. de Guignes nomme Poroul, et qui semble avoir été l'ancien nom de Tibot, ou Tibet, appelé aussi Barental, dans une forme dérivative, comme de Beng on a formé Bengal. Sa métropole fut appelée Lassa, Barantala et Putala, Boutan et Tibot semblent être dérivés de Badha, appelé dans ce pays, But, Put, Bot et Pot; les natifs du pays entendent par Boutan le royaume de Lassa, et par Tibot les régions à l'ouest, vers la source du Gange; c'était ce me semble la contrée de Porout, et M. de Guignes paraît le confirmer. Le royaume de Tibot selon les Chinois, s'étendait jusqu'à la contrée des brahmens en 359 et en 649, le roi de Tibot s'empara des parties intérieures de l'Inde, c'est-à-dire de Benarès.

La doctrine de Manès ne pouvait manquer de trouver beaucoup d'admirateurs dans l'Inde, où il parut sous le caractère de Buddha et du Christ, ou Saliváhána. La transmigration était un de ses principes, et la manière de vivre de ses disciples était très-rigoureuse; ils s'abste-

naient de viande, de poisson, d'œufs, de vin, etc., et le président de leurs assemblées et de chaque district était considéré comme le Christ, et vers le sixième siècle, ils avaient obtenu une grande influence vers l'orient.

Les Bhattis, dans l'ouest, sont aujourd'hui musulmans; mais comme ils sont portés à errer de côté et d'autre, quelques tribus, à des temps différens, ont émigré, et se sont établies dans les contrées adjacentes, particulièrement à l'est du Gange. Dans les dernières années du dix-huitième siècle, il se fit une émigration qui s'établit près de Chandowssey dans le Rochilcund; mais autrefois et dans des temps inconnus, ils traversèrent le Gange pour se fixer dans le district de Budhoown, et y construisirent un fort auquel ils donnèrent le nom de Côte-Saliváhána ou Salbahan, d'après le nom supposé de leur grand-sir. Cela arriva avant qu'ils eussent embrassé l'islanisme. Cette émigration fut probablement occasionnée par suite de persécutions pour la religion, ainsi que celle des autres descendans ou sectateurs de Saliváhána, dans le Purganah de Baisyawara, à trois journées de Luknow et dans le district de Khairabad.

Ceux-ci s'appèlent Vais'yas, ou Bais'yas, et aussi les Vais'yas de Saliváhana, Saca-Raja-

Vansas et Saca-Raja-Cumuras, c'est-à-dire race royale de Saca, ou Saliváhána. Tous les membres de cette tribu prétendent que leur chef est réellement une incarnation de Vishnou, dans le caractère de Saca, ou Saliváhána, régénéré comme les présidens et chefs des manichéens. Leur chef a l'air de refuser ce titre; mais en dépit de son refus et de sa modestie affectée, il aime qu'on reconnaisse en lui une origine divine.

Il y a aussi dans la péninsule des Saca-Vansas, ou Saca-Raja-Vansas, ou descendans de Saca, ou roi Saca, ou Saliváhána, et dans l'est, ainsi qu'à l'ouest, les sectateurs d'une déité, ou quelque législateur et instituteur se disent aussi de sa race. Ce n'est que depuis peu que j'ai connu la tribu de Raja-Cumáras; ils ne diffèrent point des autres Hindous de la même classe, et ils n'ont perdu aucun vestige de leur ancienne religion, que le nom de leur instituteur.

SUR L'ORIGINE DES MAHRATTES.

Par le major MACKENZIE (1).

On assure dans l'Inde que les Máhrátás sont étrangers; ils en conviennent eux-mêmes. Les Ranas d'Udaya-Pura et leur tribu qui est alliée aux Mahratas, s'en vantent, et se disent descendans de Nusírván. Les Parsis de l'Inde fixent le temps de leur émigration au temps d'Abu-Becr, qui ne régna que deux ans en 632 et 633. Ces différentes émigrations de Perse eurent lieu en différentes périodes; en conséquence du zèle fanatique des musulmans et de leur esprit de

(1) Asiat. research. Vol. IX. Traduit de l'anglais pour la première fois.

persécution ; mais l'émigration des enfans de Nusíhrván est la plus ancienne. Quelques-uns de ces émigrans retinrent leur ancienne religion et furent appelés parsis ; d'autres prirent la religion des Hindous, et furent appelés Ránas et Máhrátás. D'autres ensuite adoptèrent la religion de Muhammed, (Mahomet), et sont appelés dans la péninsule Neveths, hommes nouveaux ou convertis. Quoique tous conviennent qu'ils sont venus de la Perse, et qu'ils descendent de Nushírván, cependant on ne s'accorde pas sur le temps de leur émigration, sur la manière dont elle se fit, et le nombre des émigrans. Il y eut probablement différentes émigrations dont le souvenir ne s'est conservé que par la tradition, et il y a eu deux princes puissans de Perse appelés Nushírván; mais on ne dit pas lequel des deux est rapporté dans ces traditions. En général comme on s'accorde à considérer ces émigrations postérieurement au temps de Mahomet, nous devons en inférer que ces deux princes descendaient de Khosru-Perviz, qui portait aussi le nom de Nushírván. Ce dernier était petit-fils du grand ou premier Nushírván ; et dans l'un ou l'autre cas, ils descendent certainement aussi du dernier; mais dans mon opinion, les premiers émigrans étaient

fils de Khosru-Perviz, et les arrières petits-fils du grand Nushírván. Abul-Fazil est le premier auteur persan qui ait pris notice de ces émigrations, d'après l'autorité, ce me semble, des traditions, et peut-être des mémoires et des écrits de la famille des princes d'Udayapur. Il y a aussi dans la péninsule des manuscrits que je n'ai pas vus, mais dont j'ai ouï parler à des personnes de mérite et de foi, qui les ont parcourus. Ils ont aussi été vus par le dernier Nawab, (Nabab), Ali-Ibrahim-Khan, premier magistrat de Benarès, qui écrivit il y a environ vingt-cinq ans sur cet objet un *Précis persan* que son fils m'a prêté, et qu'il conserve encore. Le docteur Hunter dans ses *Recherches Asiatiques*, a parlé de cet illustre descendant du rána d'Udaya-pur, et Bernouilli, dans son troisième volume, détaille amplement l'origine des Peshevas, qu'il tire de ces princes, et qu'il fait remonter jusqu'à Nushírván. Mandelslo et d'autres voyageurs attribuent à la même source la descente des parsis dans l'Inde.

L'origine des Máhrátás est aussi rapportée dans le Scanda-Puráná, dans la section du Sahyádri, ou les montagnes de Sehya, ainsi nommées dans le sanscrit sur la côte de Malabar. Malheureusement la deuxième partie de cette

section, dans laquelle est insérée l'origine des Máhrátás, est si rare, qu'on suppose qu'elle a entièrement disparu, et que ce sont eux-mêmes qui l'ont fait disparaître, parce que le détail qui y est donné de leur origine n'est rien moins qu'honorable pour eux. On peut à juste titre leur attribuer la destruction de cette partie seulement des livres sacrés de l'Hindou ; car les Hindous, au contraire, leur ont les plus grandes obligations pour la conservation des autres. Par-tout où vont les Máhrátás, ils achètent indistinctement tous les livres sanscrits, à quelque prix que ce soit, au point que ces livres sont rares par-tout ailleurs que dans leur pays. On assure qu'ils ont détruit la seconde partie de cette section, dont on n'a point oublié le contenu. Il y a encore beaucoup de personnes vivantes qui se rappellent fort bien d'avoir lu ce malheureux paragraphe. Et c'est aussi pour cette raison qu'on les traite de mléch'has, ou barbares, par-tout où ils ont tenu cette conduite cruelle et tyrannique, conduite au moins égale à celle que depuis long-temps avaient pu tenir les usurpateurs de l'Inde, et qui s'étaient distingués dans leurs invasions par les extorsions, le pillage et autres actes de cruauté.

On donne trois dates différentes de cette émi-

gration, la première du temps d'Abu-Becr, en 631 et 632 ; la seconde en 651, après la défaite et la mort d'Yezdejird ; et la dernière, quand les descendans d'Abbas, oncle de Muhammed, commença à prévaloir en Perse vers l'an 749 : ce sont là probablement les trois différentes émigrations. Ali-Ibrahim-Khan a tenu pour cette dernière. Selon quelques-uns, un prince de la famille royale, dans la province de Lar où Laristan s'embarqua avec dix-huit mille de ses sujets, et descendit à trois différens endroits, auprès de Surate, et dans le golphe de Cambât. Ce prince était fils de Nushirván : cette émigration fut occasionnée par une persécution violente d'Abu-Becr.

Un autre récit porte qu'ils furent tous envoyés secrètement à bord, et confiés à la mer sans pilotes, et quils abordèrent sains et saufs auprès de Surate où il furent accueillis par le roi de ce pays. (Voyez *l'Histoire des Indes orientales*, par le capitaine Cope, page 244.) On retrouve ces différens détails dans toute la partie occidentale de l'Inde, et probablement il y a un fonds de vérité dans chacun d'eux, malgré les inexactitudes qu'on peut y rencontrer, tant relativement aux conquêtes d'Abu-Becr qu'à l'histoire de Khosru-Perviz.

Les Hindous, au lieu de dix-huit mille hommes, ne comptent que dix-huit individus, y compris un chameau, et c'est d'eux qu'ils font descendre les Máhrátás; ces dix-sept hommes furent secrètement jettés à la mer, leurs cadavres poussés jusques sur les côtes de l'Inde, où ils furent rendus à la vie par Parásu-Rama, selon d'autres par un magicien, car les Hindous ne peuvent toucher à aucun trait d'histoire sans l'arranger à leur manière. On assure, en général, que la première émigration s'est faite au commencement du septième siècle. (Voyez *Mandelso* et autres.)

Ceci m'engage à croire que ces dix-sept personnes étaient les fils de Khosru-Perviz, appelé aussi Nushírván, qui furent, par les ordres secrets de Shirovieh leur frère, envoyés dans l'Inde, et comme ils disparurent, on aura publié qu'il les avait fait mourir, conformément à l'usage des orientaux.

Conformément aux pauránies, Parasu-Rama, ayant extirpé les chettris, et couvert la terre de sang, se présenta pour faire un sacrifice; mais s'étant souillé de tant de meurtres, il ne put trouver de bráhmen pour l'assister. Comme il se tenait debout sur le sommet des montagnes de Cûcan, il aperçut quatorze cadavres qui

flottaient auprès de la côte ; c'étaient des mléch'has que leurs ennemis, dans les contrées éloignées de l'ouest, avaient jetés à la mer. Ils étaient déjà dans un état de putréfaction, quand Rama les rappela à la vie, leur communiqua la science, leur donna les ordinations des bráhmines, et leur ordonna de faire le sacrifice. C'est de ces quatorze cadavres ressuscités qu'est descendue la tribu des Máhrátás, appelée Cucanastha, parce que depuis ce temps ils sont établis dans le Cùcan.

Dans ce nombre de dix-sept individus, trois furent jetés plus au nord, vers le golphe de Cambaye où se trouva heureusement un magicien qui les ressuscita, et d'où sont venues trois autres tribus, dont l'une dite Chitpáwana, à laquelle appartiennent les Ránas-d'Udaya-Pur avec la famille de Peshwah. Ce sont probablement les dix-sept fils de Nushirván que l'on suppose avoir été mis à mort par l'ordre de Shirovich leur frère, et les temps coïncident à deux ou trois ans près à cet événement.

Le chameau appartenait aux quatorze frères, selon les Pauranies, mais Parasu-Raina n'en parle point ; cependant il se trouva, heureusement pour le chameau, un magicien qui ayant besoin de faire certains rites magiques, ne

pouvait trouver de bráhmen qni voulût l'assister dans ces cérémonies criminelles. Il prit quelques-unes des côtes du chameau, prononça quelques paroles magiques, et de ces côtes, il en fit autant d'hommes; il fit plus, il leur donna le cordon sacerdotal. C'est de ces côtes de ces hommes qu'est issue dans le Dekan, la tribu des Máhrátás, appelée Carara.

La famille des Peshwa, des Chitpáwana, voudrait qu'on la crût appartenir à la tribu Cucanastha, puisqu'elle réside aussi dans le Cûcan. Nous lisons aussi dans l'*Ayien-Acheri*, (vol. II page 99) que l'ancêtre de la famille Rána, descendant de Nushírván portait le titre de bráhmen, non pas qu'il le fût en effet, mais parce qu'il avait été élevé par un bráhmen.

Cet ancêtre des ránas ne trouvant point d'encouragement dans les parties occidentales de l'Inde, alla dans le Bérar et devint chef de Parnalch. Cette ville, selon Abul-Fazil, fut pillée en 793, et plusieurs de ses habitans y périrent. Pendant qu'on la saccageait, Patta que quelques-uns nomment Baunna et Rána descendant de notre aventurier, et alors enfant, fut conduit par sa mère dans le pays de Meywar, et fut mis sous la protection du roi Mandalica de la tribu Bhíl. Il acquit peu-à-peu la confiance

du roi, et fit tuer les quatre fils de son bienfaiteur après sa mort. C'est ainsi qu'il usurpa le trône. (Voyez *Ayien-Acheri*, vol. 11. pag. 98). Il fonda la dynastie appelée dans le Puránás Vindhya-Sacti, la gloire et la puissance des collines Vindhyennes. Elle a eu neuf rois qui ont régné ensemble quatre-vingt-dix ans, pendant la plus grande partie du neuvième et au commencement du dixième siècle. (Voyez *Puránás*, chapitres prophétiques.) Il y a encore à Bérar quelques personnes de cette famille, qui sont aussi appelées Ránas, tels que les Zémindars de Mahaur. (Voyez *Ayien-Acheri*, volume 11, page 72.)

Les Máhrátás sont nommés Mahá-Rasht'ras dans le sanscrit. Mahá signifie illustre, Rasht'ra ou Rája-Putra indique leur origine royale; leur nom montre aussi qu'ils furent reconnus pour appartenir à la deuxième classe, dès leur arrivée dans l'Inde, et par cela même qu'ils n'étaient point bráhmens. Lorsqu'ils vinrent dans l'Inde, il y avait une tribu de Rasht'ras ou Rája-Putras appelée Rators dans les dialectes vulgaires, et Oratura par *Pline*. Il y avait aussi une autre tribu appelée Su-Rasht'ra ou illustre descendance royale; c'est le pays de

rate. Quand nos nouveaux aventuriers eurent
puis du pouvoir et de l'influence, ils prirent
titre supérieur de Mahá-Rash'tras, dont en re-
nchant quelques lettres, on a fait Mahá-Rátá,
ihrátá en français Marates.

Traduit par A.

SUR
LES QUADES.

Par FRANCHEVILLE (1).

Au second siècle de l'ère chrétienne, l'an 174, l'empereur Marc-Aurèle Antonin, successeur d'Antonin Pie, fit aux Quades une guerre remarquable par des circonstances extraordinaires que les historiens en rapportent.

Comme ces circonstances souffrent, à mon avis, de grandes dificultés, je me suis proposé de les examiner. Mais, étant nécessaire auparavant de faire connaître les Quades, je commencerai par rechercher ce que c'était que ce peuple, et en quelle région il habitait.

Un jésuite du siècle passé, nommé le P. La-

(1) Académie de Berlin, tom. XXV.

arry, à prétendu dans son histoire des colo-
ies, que les Quades étaient originairement
es Helvétiens, qui étant sortis des Gaules à la
uite de Sigovèse, vinrent avec divers autres
euples Gaulois s'établir dans la Pannonie,
inq cent quatre-vingt-huit ans avant l'ère
hrétienne. Mais c'est une conjecture absolu-
nent insoutenable; 1° parce que les anciens
istoriens qui ont parlé de l'expédition de Si-
ovèse, ne nomment point les peuples gau-
ois qu'il mena dans la forêt Hercynie, selon
Tite-Live, ou qui ayant pénétré jusqu'à la mer
Adriatique, suivant *Trogue-Pompée* dans *Jus-
in*, allèrent de là se loger dans la Pannonie.
2° Cette preuve manquant, on ne pourrait
rouver de la probabilité que dans le rapport
les noms : mais il n'y a pas plus de distance
ntre le ciel et la terre qu'entre le nom d'Hel-
étiens et celui de Quades. Bien moins en
rouverait-on entre les noms d'Helvétiens ou
l'Helvecons, et ceux de Quades ou de Cattes:
nais il ne paraît pas que les Cattes aient ja-
nais habité la Pannonie, ni que les Helvécons
yent été du nombre des Quades. 3° Si les
Quades avaient été Helvétiens, étant Gaulois
le nation, ils auraient conservé parmi eux
a langue gauloise, comme la conservèrent

d'autres peuples qui étaient véritablement sortis des Gaules. Mais *Tacite*, qui le dit de ceux-ci, ne le disant pas des Quades, comme je le montrerai plus bas, il en faut conclure que les Quades étaient Germains et non Gaulois d'origine.

La première fois que leur nom paraît dans l'histoire c'est la douzième année avant l'ère chrétienne, cinq cent soixante-seize ans après l'expédition de Sigovèse; et l'auteur qui parle de ce peuple, est *Sextus-Rufus*, dans un abrégé de l'*Histoire Romaine* qu'il dédia à l'empereur Valentinien I, vers l'an 364. Sous Jules et Octave-César, dit-il, on ouvrit une route au-travers des Alpes Juliennes. La défaite de tous les peuples des Alpes fut suivie de la soumission des provinces narisques. La réduction de Baton, roi des Pannoniens, entraina celle des Pannonies. Les Amantins, entre le Save et le Drave, étant domtés, la région du Save et la Pannonie seconde se rendirent. Les Marcomans et les Quades furent chassés des lieux de la Valerie, qui sont entre le Danube et le Drave. La barrière de l'empire entre les Romains et les Barbares fut portée par Auguste dans la Vindélicie, la Narisque, la Pannonie et la Mœsie. La Valerie, d'où cet historien dit que les

Quades furent chassés, était, au rapport d'*Ammien-Marcellin*, une partie de la Pannonie, qui avait été ainsi nommée en l'honneur de Valerie, fille de Dioclétien, et femme de Galère Armentaire, que son beau-père déclara César l'an 291. Sur quoi *Beatus-Rhenanus*, au livre I de son *Traité de la Germanie*, page 210, a pris cette province pour la Croatie: mais il se trompe évidemment, en ce que la Croatie n'est point entre le Danube et le Drave, ni même entre le Drave et le Save, mais entre le Save et la mer Adriatique; ce qui ne convient nullement à la Valerie, qui étant située entre le Drave et le Danube, ne pouvait être que la basse Bavière, Autriche, ou basse Hongrie, et Stirie. Or les Quades étant chassés de là sous Auguste, il s'agit de savoir où ils se retirèrent, et ce qu'ils devinrent jusqu'au temps de Marc-Aurèle.

Tacite, au livre second de ses annales, parle d'un prince quade nommé Vannicus, qu'en l'année 19 de l'ère chrétienne, Drusus, fils de Tibère, donna pour roi aux Suèves, lesquels ayant pris les armes successivement en faveur de Maroboduus, roi des Marcomans et de Catualda son compétiteur, s'étaient vus obligés, après le détrônement de ce dernier par Vibilius, roi des Hermundures, de se retirer au-delà du

Danube, entre les rivières de Marus et de Cusus, et c'est là où Vannius régna sur eux, c'est-à-dire dans la haute Hongrie; mais il est difficile de décider si ce fut du côté de la Moravie entre le Danube et la Silésie, en prenant le Marus pour la Morave, ou du côté de la Transilvanie, en le prenant pour le Marosch; parce que le Cusus, qui pourrait lever la difficulté, est aujourd'hui inconnu. Cependant il est à présumer que Drusus ne donna aux Suèves un Quade pour roi, qu'à cause qu'ils s'étaient retirés dans le voisinage des terres que les Quades occupaient alors; et que par conséquent ceux-ci, après avoir été chassés d'entre le Danube et le Drave, avaient passé comme les Suèves ce premier fleuve pour aller s'établir sur sa rive septentrionale, ou germanique, du côté de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie.

Après trente-un ans de règne, Vannius fut détrôné l'an 50, par ses neveux, Vangion et Sidon, fils de sa sœur, auxquels s'était joint Jubilius, roi des Hermundures. C'est ce qu'on peut voir encore dans *Tacite*, au douzième livre de ses annales: mais comme le détail de cette guerre ne donne aucune lumière sur les pays qu'habitaient les Quades et les Hermundures, je ne m'y arrêterai point.

Pour avoir quelque idée de ces Quades et de leur pays, je passe à la description de la Germanie dans l'état où elle était l'an 98, trente-huit ans après que Vangion et Sidon eurent détrôné leur oncle. Cette description est celle de *Tacite*, intitulée *De Situ, moribus et populis Germaniæ*. « Les Hermundures, dit-il, chap. 7, » ont chez eux la source de l'Elbe, qui est un » grand et célèbre fleuve : auprès des Hermun- » dures sont les Narisques, ensuite les Mar- » comans et les Quades. Les Marcomans ont » le plus de réputation et de forces ; aussi » doivent-ils à leur valeur le pays qu'ils ha- » bitent, l'ayant conquis sur les Boiens qui l'oc- » cupaient auparavant. Les Narisques et les » Quades eux-mêmes n'ont point dégénéré. » C'est là comme le front de la Germanie, du » côté que le Danube la borde ; les Marcomans » et les Quades ont eu jusqu'à notre temps des » rois de leur nation, qui étaient issus du noble » sang de Maroboduus et de Tuder ; mais à » présent ils en ont d'étrangers qui tirent toute » leur force et puissance de l'autorité des Ro- » mains, quoiqu'ils soient moins souvent aidés » de nos armes que de notre argent. Les Mar- » signes, les Gothins, les Osois et les Buriens, » qui couvrent les derrières des Marcomans

» et des Quades, ne leur sont point inférieurs.
» A l'habillement des Marsignes et des Buriens,
» de même qu'à leur langue, on connaît qu'ils
» sont Suèves. La Gauloise et la Pannonique,
» qui sont celles des Gothins et des Osois,
» montrent que ces deux peuples ne sont point
» Germains. D'ailleurs, étant regardés comme
» étrangers, ils sont sujets à des tributs dont
» une partie leur est imposée par les Sarmates
» et une autre par les Quades. Et ce qui est de
» plus honteux pour les Gothins, il les em-
» ploient à fouiller leurs mines de fer. Tous
» ces peuples ont peu de terrain découvert, la
» plupart vivant dans les bois et sur le haut des
» montagnes qui entrecoupent toute la Suévie. »

Il y a plusieurs remarques à faire sur ce récit. 1° On y apprend que les Hermundures ayant chez eux la source de l'Elbe, habitaient incontestablement la Bohême, mais ne l'occupaient pas tout entière. Car, 2°, les Boiens qui lui avaient donné leur nom en ayant été chassés par les Marcomans, qui prirent leur place, il s'ensuit que les Marcomans en occupaient aussi une partie, et non-seulement eux, mais même les Narisques, puisque ceux-ci demeuraient entre les Hermundures et les Marcomans. 3° A l'égard des Quades, qui étaient

à côté de ces derniers, s'ils ne tenaient pas toute la Moravie, ils la partageaient avec eux; mais il y a apparence qu'ils s'étendaient au-delà de la Morave dans la haute Hongrie. Car, 4°, pour que les Gothins et les Osois pussent se soumettre à payer des tributs tout-à-la-fois aux Quades et aux Sarmates, il fallait qu'ils fussent dans le voisinage de la petite Pologne; mais aussi resserrés d'un côté par les Quades, que d'un autre par les Polonais. Ainsi, les Quades s'étendaient, à mon avis, jusque dans le Palatinat de Presbourg, entre le Danube, les monts Carpathiens qui séparent la Hongrie de la Pologne, et la Silésie dans laquelle les Gothins et les Osois avaient leur habitation. 5° Dans cette position, il est aisé de concevoir comment les Gothins étaient à portée de travailler aux mines de fer des Quades, qui étaient, comme elles sont encore, dans les monts Sarmatiques qui séparent la Moravie de la haute Silésie. 6° Enfin, les Quades n'étant ni Gaulois comme les Gothins, ni Pannoniens comme les Osois, puisqu'ils traitaient ces deux peuples en étrangers par les tributs et les corvées qu'ils exigeaient d'eux, il est évident que ces Quades, de même que les Marcomans, les Hermundures et les Narisques,

étaient Germains de nation et d'origine, et sans doute du nombre des Suèves, comme les Marsignes et les Buriens; et que c'est par cette raison que *Tacite* désigne les provinces de ces divers peuples par le terme général de Suévie, contrée qu'il dit être entrecoupée de montagnes; ce qui convient fort bien à la Bohême et à la Moravie.

Arrien de Nicomédie écrivait l'an 110, douze ans après *Tacite*. Au livre premier de son *Histoire des Expéditions d'Alexandre-le-Grand*, parlant du Danube à l'occasion d'une guerre que ce prince fit aux Gètes, il dit : « Que ce » fleuve est le plus grand de tous ceux qui sont » en Europe; que son cours étant très-long, il » baigne quantité de terres; qu'il passe chez » des peuples belliqueux, qui sont des Ger- » mains pour la plupart, chez lesquels on trouve » les sources de ce fleuve; que les plus reculés » sont les Quades et les Marcomans; ensuite » les Jazyges, peuple sarmate; après eux les » Gètes; puis un grand nombre d'autres Sar- » mates; et en dernier lieu les Scythes, qui » voient le Danube tomber chez eux par cinq » bouches dans le Pont-Euxin. » Ce récit n'ajoute rien à celui de *Tacite*, mais il ne le contredit pas, et cela suffit.

Enfin, l'astronome *Claude Ptolémée*, qui vivait peu avant l'empereur Marc-Aurèle Antonin, ou même de son temps selon quelques-uns, achève de prouver que les Quades continuaient d'être dans la même contrée où *Tacite* les avait trouvés. Il dit au second livre de sa géographie, dans la quatrième table de l'Europe, intitulée *De la grande Germanie:*

« Que les sources de l'Elbe sont à trente-
» neuf degrés de longitude, et cinquante degrés
» de latitude; que les monts Sudètes sont à
» trente-cinq degrés cinquante minutes de lon-
» gitude, et quarante degrés cinquante minutes
» de latitude; que sous ces monts est la forêt
» Gabrita, qui est séparée des monts Sarma-
» tiques par la forêt d'Hercynie; qu'au-dessus
» de cette forêt sont les Visburgiens; que,
» depuis la naissance des monts Abnobées au-
» dessus des Suèves, habitent les Casvarois,
» puis les Nertoreanes, ensuite les Dandutes,
» sous lesquels sont les Turonois et les Mar-
» vingues qu'on prend pour les Marsignes de
» *Tacite*; qu'au-dessus des monts Sudètes sont
» les Teuriochemes, et au-dessous des monts les
» Varistes, qu'on croit être les Narisques de
» *Tacite*; qu'ensuite est la forêt Gabrita; que
» sous les Marvingues sont les Curions, les

» mêmes que les Buriens de *Tacite*, après eux
» les Choetvorois, et jusqu'au Danube les Par-
» mæcamps; que sous la forêt Gabrita sont les
» Marcomans, sous eux les Sudenois, et jus-
» qu'au Danube les Adrabæcamps; que sous
» la forêt d'Hercynie sont les Quades, ayant
» sous eux des mines de fer, et la forêt Luna
» sous laquelle est la grande nation des Boe-
» mois jusqu'au Danube, ayant pour plus pro-
» ches voisins le long du fleuve les Teracatries,
» et les Rhacates qui habitent les champs. Après
» cela viennent les noms de quatre-vingt-qua-
» torze villes de Germanie, graduées suivant
» leur longitude et latitude. Mais, comme ce
» n'est que par conjecture qu'on croit y trouver
» celles qui étaient aux Quades, je me dispen-
» serai de les nommer, de peur de donner des
» choses fausses ou incertaines pour des vé-
» rités. »

Il suffit donc d'avoir montré que les Quades, Germains et non Gaulois de nation ou d'origine, habitèrent d'abord entre le Danube et le Drave, contrée qui faisait partie de l'ancienne Germanie avant que les Romains l'eussent assujettie et nommée Pannonie; qu'Auguste les ayant chassés de cette première habitation, ils allèrent s'établir de l'autre côté du Danube,

principalement en Moravie; et que c'est là que Marc-Aurèle Antonin doit avoir porté ses armes; ce qu'il ne pouvait faire qu'en traversant lui-même ce fleuve, pour passer des terres de l'empire dans ce que *Suétone* et *Eutrope* appellent *Barbaricum*, le pays des barbares.

Or, l'on prétend que cette guerre fut accompagnée d'un événement singulier, que rapporte l'*Abrégé de l'Histoire Romaine de Dion Cassius*, par *Jean Xiphilin*, patriarche de Constantinople, qui vivait vers l'an 1080. « Marc, dit cet au-
» teur, ayant soumis les Marcomans et les Ja-
» zyges, eut ensuite une forte guerre avec ceux
» qu'on appelle Quades. Dans cette guerre il
» obtint la victoire contre son espérance, ou
» plutôt par un bienfait du ciel; car les Romains
» se trouvant dans un très-grand péril, furent
» conservés miraculeusement par la permission
» divine. Les Quades, qui les tenaient enfer-
» més dans des lieux fort difficiles, ne se pres-
» saient point de les attaquer, comptant que la
» chaleur et la soif seraient suffisantes pour les
» faire périr, parce que, dans cette position,
» il leur était impossible de se procurer de l'eau.
» Mais comme les Romains, investis de tous
» côtés par les barbares, et tourmentés par les
» maladies, les blessures, l'ardeur du soleil et

» le besoin de boire, étaient réduits à cette ex-
» trémité de ne pouvoir ni combattre, ni se
» retirer ailleurs, tout-à-coup le ciel se couvre,
» les nuées s'épaississent, et, par une faveur
» divine, il tombe une pluie des plus abon-
» dantes. On dit, (c'est toujours *Xiphilin* qui
» parle,) on dit qu'un enchanteur Égyptien,
» nommé Arnuphis, que Marc avait près de lui,
» ayant recours à l'art magique, invoqua Mer-
» cure, et les autres démons de l'air, et que par
» leur moyen il suscita cette pluie. C'est ce
» que *Dion* rapporte, mais sans doute il en
» impose, soit à dessein, soit pour avoir été
» trompé lui-même. Cependant il est à croire
» qu'il ne parle pas ici de bonne foi, puisqu'il
» était très-bien informé qu'il y avait une légion
» appelée la Foudroyante, laquelle n'avait eu
» ce nom pour aucune autre raison que pour
» avoir conjuré le ciel par l'ardeur de ses prières
» et procuré miraculeusement la conservation
» de l'armée romaine, et la ruine de celle de
» leurs ennemis. Arnuphis ne fut pas un magi-
» cien; car l'histoire ne reproche point à Marc
» d'avoir eu commerce avec les magiciens.
» Quant à moi, voici là-dessus mon sentiment.
» Marc avait une légion de soldats de Mélitène
» qui étaient tous chrétiens. Le préfet du pré-

» toire vint le trouver au moment où il ne sa-
» vait quel parti prendre, et était dans une
» grande appréhension pour toute l'armée. On
» dit qu'il lui représenta qu'il n'y avait rien que
» les chrétiens ne pussent obtenir par leurs
» prières, et qu'il avait dans son armée une lé-
» gion d'hommes de cette espèce. Aussitôt Marc
» leur ordonna d'invoquer leur Dieu; et eux
» l'ayant fait, Dieu les exauça sur-le-champ,
» frappant de la foudre les ennemis, et en-
» voyant aux Romains une pluie propre à les
» soulager. Marc, surpris d'un tel événement,
» publia un édit en faveur des chrétiens, et
» donna à la pieuse légion le nom de *Fulmina-*
» *trix*. On dit même qu'il y a une lettre de Marc
» sur ce sujet. Les Grecs savent que cette lé-
» gion s'appelle en leur langue Κεραυνοβολος,
» et en sont témoins; mais ils ne disent point
» par quelle raison elle a été ainsi appelée. *Dion*
» ajoute que, dès que la pluie tomba, les Ro-
» mains la reçurent à bouche béante, ayant le
» visage tourné vers le ciel; ensuite tendant
» leurs casques et leurs boucliers, ils burent
» autant qu'ils en eurent envie, et désaltérèrent
» leurs chevaux. Étant attaqués en même temps
» par les barbares, ils buvaient et combattaient
» tout-à-la-fois. Plusieurs qui étaient blessés

» mêlaient leur sang à l'eau qu'ils recevaient
» dans leur casque. Pressés par leurs ennemis,
» lorsque le plus grand nombre était occupé
» à se désaltérer, ils auraient beaucoup souf-
» fert, si une forte grêle et de grands coups
» de foudre n'eussent accablé l'armée des Quades.
» Ainsi on pouvait voir dans un même endroit
» de l'eau et du feu tomber à-la-fois du ciel,
» et, par ce moyen, les uns boire et réparer
» leurs forces en même temps que les autres
» étaient brûlés et consumés; car le feu n'attei-
» gnait point les Romains, ou si par hasard il
» en rejaillissait sur eux, il s'éteignait à l'instant.
» La pluie ne servait de rien aux barbares, au
» contraire elle semblait se changer contre eux
» en huile et servir d'aliment au feu qui les dé-
» vorait. De sorte que tout mouillés de la pluie,
» ils demandaient de l'eau, et se blessaient eux-
» mêmes pour éteindre le feu avec leur sang.
» Il y en eut qui vinrent se réfugier au camp des
» Romains, pensant que l'eau ne leur pouvait
» être salutaire ailleurs. Marc eut pitié d'eux;
» il fut à cette occasion proclamé *imperator* pour
» la septième fois par les soldats. Quoiqu'il
» n'eût pas coutume d'accepter ce titre avant
» qu'il lui fût déféré par un décret du sénat,
» cependant il ne le rejeta point, l'ayant comme

» reçu du ciel; de quoi il informa aussi le sénat.
» Faustine, sa femme, fut à cette même oc-
» casion surnommée *mère des armées.* »

Voilà l'événement que rapporte *Xiphilin*, et que je me suis proposé d'examiner dans cette dissertation. Pénétré de la grandeur de Dieu, convaincu de sa toute-puissance et de la possibilité des miracles par l'évidence de ceux qu'il opère continuellement pour la conservation de l'univers, je n'ai garde de les combattre; mais plus je les crois et les respecte, plus je me sens animé à venger la majesté divine d'un attentat du mensonge qui ne peut être qu'injurieux à sa gloire.

Premièrement, je reconnais que le patriarche *Xiphilin* n'a point été l'inventeur de cette fable, puisqu'avant lui plusieurs autres en avaient parlé, témoins *Paul Orose*, au cinquième siècle, *Eusèbe de Césarée*, au quatrième siècle, et *Tertullien* au troisième. Mais je dis que, quelque respectables que soient d'ailleurs tous ces écrivains, leurs témoignages ne peuvent subjuguer la foi sur un fait dont les circonstances principales sont palpablement fausses.

Je ne m'arrêterai qu'à celle qui regarde la légion, aux prières de laquelle *Xiphilin* attribue le miracle, et qu'il dit avoir eu par cette rai-

son le nom de *Fulminante*, ou *Foudroyante*. Pour peu qu'on y fasse attention, on sentira aisément l'absurdité de cette circonstance. Le très-docte *Jean-George Grævius*, dans son *Trésor des Antiquités romaines*, tom. 7, p. 1425, rapporte à l'empereur Vespasien l'établissement de cinq légions nouvelles, dont il nomme les deux premières : « *Legio XII, Fulminatrix; legio XV,* » *Apollinaris in Cappadocia.* Tranquil. Dion. » Or Vespasien mourut l'an 79, près de cent ans avant le prétentu foudroiement des Quades. Mais dans le fond, *Grævius* paraît avoir ici manqué d'exactitude, citant *Suétone* et *Dion*, car *Suétone* parle bien des légions que Vespasien ajouta à la Cappadoce pour réprimer les courses des barbares : *Cappadociæ propter assiduos barbarorum incursus legiones addidit*, mais il ne marque ni le nombre, ni les noms de ces légions nouvelles. Et quant à *Dion*, au livre LV, il nomme à la vérité deux légions que Vespasien établit et plaça, savoir ; l'Auxiliaire II, dans la Basse-Pannonie et la Flavia IV dans la Syrie, mais il ne parle point des légions que Vespasien mit dans la Cappadoce, si tant est que le passage de *Suétone* doive se prendre en ce sens ; et ces dernières légions devoient être d'autant moins la *Fulminatrix* et

l'*Apollinaris*, qu'au rapport du même *Dion*, elles étaient établies toutes deux dès le temps d'Auguste, et stationnées, comme *Grævius* en convient lui-même, savoir; l'*Apollinaris* dans la Pannonie, et la *Fulminatrix* dans la Syrie, d'où il est apparent que l'empereur, non Vespasien, mais Tibère, les transféra dans la Cappadoce, lorsqu'il fit de ce royaume une province romaine, à la mort du roi Archélaüs, la dix-huitième année de l'ère chrétienne. Et ces deux légions restèrent apparemment dans cette station, suivant l'usage d'alors, jusqu'au temps de l'empereur Alexandre Sévère, comme *Dion*, son contemporain, le remarque à l'endroit déjà cité : *Duodecima in Cappadocia Fulminifera. Decima quinta ab Apolline cognominata* (*aliàs Apollinaris*) *in Cappadocia.* D'ailleurs on connaît les noms de toutes les légions qui furent créées depuis Auguste jusqu'à Marc-Aurèle Antonin, et l'on peut assurer qu'on n'y en trouvera aucune du nom de Mélitène. Ce n'est qu'environ deux cent soixante ans après cet empereur, sous le règne de Théodose le jeune, en 437, que la notice des dignités de l'empire d'Orient, rapportée au même volume de *Grævius*, page 1737, marque sous la disposition du duc de l'Arménie, le tribun de la quinzième

légion Apollinaire, ayant sa station à Satala, ville de la petite Arménie, vers Trébisonde, et celui de la douzième légion Fulminea, ayant la sienne à Mélitène, ville capitale de la même Arménie, vers l'Euphrate : *Prefecturæ legionis quintæ decimæ Apollinaris Satalæ : prefecturæ legionis duodecimæ Fulminæ Melitenæ*, à quoi l'on peut joindre, si l'on veut, ce que dit *Siméon Métaphraste*, dans les *Vies des Saints*, au 9 janvier, parlant des édifices bâtis par l'empereur Justinien I, et entre autres de l'église de Saint-Irénée, martyr : « Là sont renfermées les re-
» liques de quatre saints personnages du temps
» passé, lesquels étaient des soldats romains
» enrôlés dans la douzième légion, qui avait
» autrefois sa station à Mélitène, ville métro-
» politaine de l'Arménie seconde. » *Ibi reconditæ sunt reliquiæ jam olim virorum sanctorum quatuor, qui romani milites in XII legione erant descripti, quæ in urbe secundæ Armeniæ metropoli Melitenæ quondam fuerat constituta.* Voilà ce que *Métaphraste* écrivait à Constantinople dans le dixième siècle, et il était possible que quatre cent soixante-sept ans auparavant, sous l'empire de Théodose le jeune, les quatre soldats eussent été chrétiens et eussent servi dans la douzième légion ayant pour lors sa station à

Mélitène. Je suis même fort trompé si ce n'est pas sur ce fondement que *Xiphilin*, écrivant cent soixante-seize ans après *Métaphraste*, son compatriote, a supposé que cette douzième légion était toute chrétienne dès le temps de Marc-Aurèle Antonin, étant composée selon lui d'habitans chrétiens de Mélitène, et que par cette raison elle portait le nom de Mélitène avant que Marc-Aurèle lui eût donné le nom de Fulminante. Mais ces suppositions sont mal fondées, 1° en ce que cette douzième légion, et la quinzième, appelée l'Apollinaire, qu'on trouve toutes deux dans la petite Arménie, sous l'empire de Théodose le jeune, n'y étaient point encore du temps de *Dion*, cinquante ans après Marc-Aurèle Antonin, puisqu'il assure qu'elles avaient l'une et l'autre leur station dans la Cappadoce, où elles avaient été placées par Tibère, cent cinquante-six ans avant le prétendu miracle; 2° vouloir que toute une légion ait été chrétienne du temps de Marc-Aurèle Antonin, parce qu'il s'en trouve quatre soldats qui étaient chrétiens, deux cent soixante ans après, sous un empereur pareillement chrétien, tel que Théodose le jeune, c'est un raisonnement vicieux, faux et inconséquent; 3° prétendre que cette légion étoit chrétienne, parce

qu'elle était composée d'habitans chrétiens de Mélitène, c'est confondre visiblement cette ville d'Arménie avec l'île de même nom, située dans la mer Adriatique, et qui pouvait être chrétienne non-seulement du temps de Marc-Aurèle Antonin, mais même auparavant, sur-tout si c'est là plutôt qu'à Malte, où saint Paul, allant à Rome, fut jeté par la tempête, et fit les miracles dont il est parlé dans les *Actes des Apôtres*. De plus c'est ignorer que les légions étaient formées de seuls citoyens romains ; que les noms nationaux de scythique, de macédonique, de gallique, de parthique et autres semblables qu'elles avaient, leur étaient venus, non de ce qu'elles avaient été formées de soldats de ces nations, mais de ce que ces provinces étaient celles à la réduction desquelles on les avait employées, ou dans lesquelles elles avaient eu leur première station; 4° enfin, si la douzième légion n'eut la sienne à Mélitène, que plusieurs siècles après Marc-Aurèle Antonin ; si cette légion fut la seule appelée Fulminante, et qu'elle ait porté ce nom dès le temps d'Auguste, comme on le prouve invinciblement, n'est-il pas de la dernière évidence que ce même nom ne lui a point été donné par Marc-Aurèle Antonin, et que par conséquent le prétendu évé-

nement auquel on l'attribue est une pure fable?

Après une réfutation si convaincante, je laisse à juger s'il est vraisemblable que des chrétiens aient été connus pour tels dans une armée toute païenne; qu'un préfet du prétoire, sans doute très-idolâtre, et naturellement leur ennemi, les ait annoncés comme des gens à miracle à un empereur également païen et non moins ennemi des chrétiens, contre lesquels il avait excité au commencement de son règne, l'an 162, une violente persécution qui durait encore, et que dans le même temps il ait toléré cette légion chrétienne, ou qu'elle ait professé le christianisme à son insu; en un mot que lui et tout ce qu'il y avait de païens dans son armée aient pu recourir ou vouloir donner leur confiance aux prières d'une secte pour laquelle ils n'avaient pas moins de mépris que d'aversion.

« Mais, dit-on, qu'on voie les lettres de » Marc-Aurèle, ce très-grave empereur, dans » lesquelles il atteste avoir éteint cette soif qu'il » avait dans la Germanie, par les prières des » soldats chrétiens; et non-content de les avoir » exemptés de toute punition publique, il a en » même temps condamné publiquement leurs » délateurs à des peines très-rigoureuses. » C'est ainsi que *Tertullien* dans son *Apologétique*, et

après lui *Orose*, au livre VII, chapitre 15 de son *Histoire*, et *Xiphilin*, dans le récit qu'on a vu plus haut, provoquent au témoignage de Marc-Aurèle Antonin même. Mais si le fait qu'il atteste est manifestement une fable, comme je l'ai prouvé, ne s'ensuit-il pas nécessairement que ce témoignage est lui-même une pièce fausse et supposée? Commençons par en donner une traduction fidèle par le texte quon en trouve, tant en grec qu'en latin, dans les œuvres de S. Justin, martyr, à la fin de sa seconde *Apologie* pour les chrétiens, édit. de Francfort-sur-l'Oder, 1686, p. 101.

« Épître de l'empereur Marc au sénat romain, » par laquelle il atteste que les chrétiens ont » été cause de la victoire des Romains contre » les barbares. »

L'empereur César-Marc-Aurèle Antonin, germanique, parthique, sarmatique, au peuple romain et au sacré sénat. Salut. Je vous ai fait savoir l'importance de ma résolution et de mon entreprise. Elle a été suivie dans la Germanie d'un excès de travaux et de peines, nous étant trouvés d'abord sur la frontière en grand danger; et opprimés par soixante-quatorze dragons au neuvième milliaire dans le *Cotinum*.

ıspions qui n'étaient pas éloignés nous en
rent, et pareillement Pompeianus, préfet
ıs troupes militaires, nous informa de ce
ait déjà venu à notre connaissance. J'étais
pressé par une grande multitude, ayant
moi les troupes choisies de la première
ı, de la dixième et de la Gemina, mêlées
rentariens. Lors donc qu'on eut annoncé
y avait là une armée de neuf cent soixante-
ıille hommes, moi, de mon côté, m'en-
nt de mes forces, je fis faire le dénom-
ent des troupes, et les comparant à la
ude des barbares et ennemis, j'ordonnai
fît des prières aux dieux de la patrie.
yant mes forces réduites à l'étroit, j'ap-
ceux qui ont chez nous le nom de chré-
et par la recherche qui en fut faite j'en
ıi un grand nombre, et j'en fus d'autant
ımimé contre eux. Mais c'est ce que je
ıis pas dû faire, à cause de la vertu que
connue depuis dans ces gens-là, et qui
t'ils ne commencent point un combat par
écharge de traits et d'autres armes, ni
son des trompettes; cela leur étant dé-
ıble et odieux à cause du Dieu qu'ils
ıt dans leur conscience. C'est pourquoi,
issant ces hommes que nous avions soup-

connés être athées et ennemis des dieux, il est juste qu'ils aient la liberté d'avoir dans leur conscience le dieu qu'ils y ont mis et qui y habite. Car se jetant par terre ils ont prié, non-seulement pour moi, mais aussi pour toute l'armée qui était là présente, afin de nous procurer du soulagement dans la faim et la soif que nous souffrions, n'ayant pas pris d'eau depuis cinq jours qu'elle nous manquait; car nous étions au milieu de la Germanie et aux frontières des ennemis. Mais aussitôt qu'ils se furent jetés par terre, et qu'ils eurent invoqué dans leur prière un Dieu qui m'était inconnu, en ce moment il tomba du ciel une pluie qui fut pour nous très-rafraîchissante; mais pour les ennemis qui menaçaient les Romains c'était une grêle toute de feu. De sorte que cette prière attira la présence d'un Dieu supérieur à tout et invincible. Faisant donc un commencement là-dessus, nous permettons à ces chrétiens de l'être, de peur qu'ils ne viennent à leurs fins en employant ce genre d'armes (leurs prières) contre nous. C'est pourquoi, de dessein prémédité, je statue que personne n'ait la licence d'accuser un de ces gens-là sur ce qu'il est chrétien. Et si quelqu'un est trouvé déférant un chrétien par la raison qu'il est chrétien, je

veux que le chrétien déféré, qui s'avoue être chrétien, ne se trouvant accusé d'aucun autre crime que d'être chrétien, agisse manifestement comme tel, et que son délateur soit brûlé tout vif. Mais le chrétien ayant confessé, et étant par conséquent à ce titre en toute sûreté, le préfet de la province par rapport à cette profession, ne le mettra point en pénitence ni dans un état de servitude. Je veux aussi que ces choses soient confirmées par un décret du sénat; et j'ordonne que ma présente constitution soit affichée dans la place de Trajan pour qu'elle puisse être lue. En même temps, le préfet Verasius Pollion aura soin qu'elle soit envoyée dans chaque province. Quiconque voudra s'en servir et en avoir un exemplaire, qu'il le reçoive de lui en toute liberté; car telle est notre intention.

Quoique cette pièce soit, comme j'ai dit plus haut, à la suite de la seconde apologie de St. Justin, elle n'en peut tirer aucun avantage pour son authenticité; car, bien loin qu'il en ait fait mention dans cette apologie, il a été si peu à portée de la connaître qu'il souffrit le martyre l'an 163, onze années avant le prétendu miracle.

Mais, trois ans après cet évènement, savoir

l'an 177, Athénagore, philosophe chrétien d'Athènes, fit aussi une apologie ou légation pour les chrétiens. C'était le temps où la lettre de Marc-Aurèle Antonin devait avoir été écrite au sénat, affichée dans Rome, distribuée et répandue dans la Grèce comme dans l'Italie, et par-tout où il y avait des chrétiens, qui naturellement ne pouvaient pas manquer de se prévaloir de cette marque de protection et de la célébrer dans leurs écrits. D'ailleurs, ce qui est encore bien remarquable par rapport à l'apologie d'Athénagore, c'est qu'elle est adressée à Marc-Aurèle Antonin même et à L. Aurèle Commode son fils. Cependant, malgré toutes ces circonstances, il n'y dit pas un mot qui puisse faire entrevoir que cet empereur eût accordé aux chrétiens la liberté ou la tolérance de leur religion, ni écrit en leur faveur au sénat. Au contraire, représentant aux deux empereurs qu'ils permettaient à tous les peuples de suivre leurs coutumes, quelques ridicules qu'elles fussent; aux uns, d'adorer des hommes, aux autres, de rendre des honneurs divins à de simples animaux; il ajoute : « Tous se ressentent de votre douceur, et sont traités avec » la même bonté : toutes les villes sont en possession de leurs droits; toute la terre, rem-

» plie des bienfaits de votre sagesse, jouit de
» la plus profonde paix. Il n'y a que nous seuls
» chrétiens pour qui vous n'avez aucun égard.
» Nous qui ne faisons aucun mal, qui vous
» obéissons, qui observons vos lois comme
» celles de Dieu même, vous souffrez que nous
» soyons tourmentés, enlevés, mis en fuite. »
Et quelques lignes plus loin : « Ainsi, nous
» vous conjurons d'avoir quelque attention
» pour nous, afin que nos calomniateurs cessent
» de nous faire égorger. » Assurément ce langage n'est pas celui qu'auraient tenu des gens que Marc-Aurèle Antonin avait pris sous sa protection, et autorisés à professer publiquement leur religion.

Il y a plus : en la même année 177, la persécution contre les chrétiens augmenta. On ne peut lire qu'avec douleur le récit des cruautés qu'on exerça sur les églises de Lyon et de Vienne. « On n'avait point encore vu jusqu'alors,
» dit *Sulpice Sévère*, des martyrs dans ces deux
» provinces; parce que la religion s'était éta-
» blie plus tard au-delà des Alpes que dans
» les autres lieux. Les deux églises qui y étaient
» alors fort nombreuses furent presque entiè-
» rement détruites par la violence des persé-
» cuteurs. Le gouvernement de Lyon fit re-

» chercher et arrêter tous les chrétiens qu'il » put découvrir. Plusieurs furent condamnés » et exécutés; d'autres furent exposés aux bêtes, » et plusieurs périrent dans la prison. L'évêque » Pothin fut de ce nombre. Il tomba entre les » mains des persécuteurs qui le traînèrent par » les rues, et le firent porter par les soldats » jusqu'au tribunal du gouverneur, qui lui de- » manda qui était le Dieu des chrétiens; et à » quoi l'évêque répondit : Vous le connaîtrez, » si vous en êtes digne. » Demande et réponse qui n'auraient pas été faites, si le Dieu des chrétiens eût opéré trois ans auparavant un si grand miracle, que l'empereur aurait reconnu, dont il aurait même rendu gloire à ce Dieu, et en considération duquel il eût permis ou toléré le christianisme. Enfin, ce fut aussi dans le même temps que parut l'apologie de *Théophile*, patriarche d'Antioche, dans laquelle on voit que les chrétiens de l'église grecque n'étaient pas mieux traités. « Ils ont, dit-il, persécuté » jusqu'ici les chrétiens qui adorent le vrai Dieu, » et ils ne cessent point encore de les persécu- » ter actuellement, de les lapider, de les tuer » par l'épée, de les battre de verges de la ma- » nière la plus cruelle et la plus inhumaine. » Il n'était donc pas vrai que Marc-Aurèle Anto-

nin eût écrit au sénat en faveur des chrétiens. Par conséquent, la lettre qu'on lui attribue est aussi fausse que le miracle qui en fait le fondement.

En effet il ne faut avoir qu'une médiocre sagacité pour s'apercevoir de la supposition.

1° Marc-Aurèle Antonin n'aurait point oublié parmi ses titres celui d'Augustus, ni l'année de son tribunat, *Tribunitiæ Potestatis*, qu'on trouve dans toutes ses médailles et ses inscriptions, exprimé par ces lettres Tr. P., avec la date IIII,XVI ou autres, laquelle était en 174. XXVIII depuis le 25 février. Cette date était d'autant plus essentielle, que c'est uniquement par là qu'on peut connaître celle de la lettre, parce que l'année de sa puissance tribunitienne était celle de son avénement à l'empire.

2° Dans l'adresse de cette lettre il nomme le peuple romain avant le sénat; ce qui est absolument contraire à l'usage qui était de dire, *senatus populusque romanus*.

3° Il traite le sénat de Sacré, ἱερᾷ συγκλήτῳ. C'est précisément le même terme dont *Saint-Justin* se sert dans l'adresse de sa *Seconde Apologie*, et ce terme était sans doute très-convenable de la part d'un inférieur et d'un suppliant à l'égard du sénat, mais assurément il est très-

déplacé dans un rescrit de Marc-Aurèle Antonin. Je doute qu'il s'en trouve un second exemple, soit de cet empereur, soit de tout autre. C'était chez eux seuls que tout était sacré, le palais *sacrum palatium*, le domaine *sacrum patrimonium*, le trésor *sacrum ærarium*, les largesses ou les finances *sacræ largitiones*. Mais tout cela ne fut véritablement en usage que chez les empereurs chrétiens, et au plutôt sous Constantin. Il y a donc grande apparence que celui qui a fabriqué cette lettre, n'y a traité le sénat de Sacré que parce qu'il avait vu ce terme dans l'apologie de Saint-Justin.

4° Peut-on regarder autrement que comme une fable la circonstance des soixante-quatorze dragons par lesquels Marc-Aurèle-Antonin dit avoir été opprimé lui et son armée dans le *Cotinum*, qui répond apparemment aux Alpes Cottiennes, mais qui sont désignées par un terme barbare qu'on ne trouve dans aucun auteur latin.

5° Si Pompeianus n'a signifié à Marc-Aurèle Antonin que des choses qui lui étaient déjà connues, c'est une circonstance qui ne méritait pas de trouver place dans sa lettre; et elle ne peut y avoir été fourrée si grossièrement que pour colorer la supposition. Pompeianus était

gendre de Marc-Aurèle Antonin; mais Pompeianus était consul l'année même que cette prétendue lettre fut écrite, et d'ailleurs son véritable nom était Claudius Pompeianus, suivant *Jules Capitolin* et *Lampride*. Est-il à croire que Marc-Aurèle Antonin ne l'eût désigné, ni par sa qualité de consul, ni par son double nom?

6° Les légions que Marc-Aurèle-Autonin dit avoir vues dans cette guerre sont la première, la dixième et la Gemina; mais de tout temps il y eut quatre légions premières, deux dixièmes et quatre Gemina; les quatre première étaient l'Italica, la Minervia, l'Adjutrix et la Parthica. Des deux dixièmes l'une était la Fretensis et l'autre une des Gemina; et à l'égard des quatre qui portaient ce dernier nom, c'était, outre cette dixième une des deux septièmes, la troisième et la quatorzième. C'est ce qu'on prouve par la liste suivante, tirée d'une ancienne colonne de marbre qui est à Rome dans le Capitole.

Nomina Legionum.

II. Augusta.	IV. Flavia.
II. Adjutrix.	XVI. Flavia.
IV. Scythica.	XX. Victrix.
VI. Victrix.	VII. Claudia.

VI. Ferratensis.
VIII. Augusta.
I. Italica.
X. Fretensis.
XXII. Primigenia.
V. Macedonica.
III. Cyrenensis.
I. Minervia.
II. Italica.
Primana.
Martiobarbuli.
VI. Claudia.
II. Trajana.
XXX. Ulpia.
XIII. Gemina.
III. Augusta.
I. Adjutrix.
XII. Fulminatrix.
VII. Gemina.
X. Gemina.
XV. Apollinea.
III. Italica.
XIV. Gemina.
III. Gallicana.
III. Parthica.
I. Parthica.
II. Parthica.
Claudia, Pia, Felix, Fidelis.
III. Felix.

Or toutes ces légions ayant un nom propre, avec leur nombre ordinal pour la plupart, et plusieurs portant le même nom, comment Marc-Aurèle-Antonin aurait-il fait entendre au sénat qu'elles étaient celles qu'il avait avec lui, puisque, comme j'ai dit, et comme on le voit aussi par cette liste, il y en avait quatre premières, deux dixième et quatre Gemina ? cela prouve que l'auteur de la lettre ne connaissait pas cette pluralité de légions, croyant sans doute qu'il n'y en avait qu'une première, une seconde, une troisième, ainsi des autres. Au reste, parmi les légions qu'on suppose avoir

servi dans la guerre de Marc-Aurèle Antonin, la lettre ne fait point mention de la douxième, qui était l'unique Fulminatrix. Sur quel fondement donc le patriarche Jean Xiphilin a-t-il métamorphosé en cette légion sa prétendue Mélitène, qu'on ne trouve pas non plus dans cette lettre ?

7° On porte l'armée des ennemis à neuf cent soixante-dix mille hommes ; c'est un nombre visiblement outré, et Marc-Aurèle Antonin n'aurait pas été capable d'une telle exagération.

8° Il n'était pas de sa prudence d'attendre qu'il fût devant un armée si prodigieuse pour reconnaître la disproportion de ses forces. Il est dit plus haut qu'il avait des espions ; et à quelles fins, si ce n'était pour l'avertir de la grande supériorité des ennemis, de peur qu'il ne s'engageât témérairement à les aller attaquer chez eux avec des forces trop inégales ; car il paraît en effet que son armée n'était que d'environ vingt mille hommes.

9° Marc-Aurèle-Antonin dit que lui et ses troupes n'avaient point pris d'eau depuis cinq jours : autre exagération. Ne dirait-on pas qu'il était dans les déserts de la Thébaïde ou dans les sables dévorans de l'Arabie ? Mais non, c'est parce qu'il était au milieu de la Germanie et

aux frontières des ennemis. Pour parler plus juste, il fallait dire au milieu des ennemis et aux frontières de la Germanie; car telle est en effet la situation de la Moravie qu'habitaient les Quades. Cette bévue grossière, jointe à tant d'exagérations, fait voir que l'auteur de cette lettre était aussi grand hableur que mauvais géographe.

10° Marc-Aurèle Antonin est convaincu qu'il doit son salut et celui de l'armée romaine à des gens de bien, qui portent dans leur conscience un Dieu redoutable, invincible, à qui rien ne peut résister. Marc-Aurèle reconnaît la vertu de leur prières, et craint qu'ils ne veuillent les employer contre lui; cependant Marc-Aurèle ne laisse pas de continuer à les persécuter, et cette persécution dure jusqu'à sa mort. Quelle contradiction? Mais non, il n'y en eut point dans sa conduite à leur égard, dès-là que sa prétendue lettre n'est qu'une pièce fausse, supposée.

11° Il paraît évidemment que l'auteur de cette lettre fut un chrétien; son style le trahit aussi bien que la rigoureuse punition que son ressentiment à l'égard des payens lui fait imaginer contre les accusateurs de sa secte. De plus ce chrétien doit avoir vécu, non du temps de

Marc - Aurèle Antonin, puisque la lettre n'a été connue d'aucun des apologistes de la religion chrétienne qui ont écrit de son temps, mais du moins avant la fin du second siècle, puisqu'elle est citée par Tertulien qui florissait au commencement du troisième. D'ailleurs il est fort apparent que ce même auteur chrétien fut un Grec, pour deux raisons; la première à cause que le seul texte ancien qu'on en trouve est en grec et à la suite d'un père Grec qui est comme j'ai dit, Saint - Justin le martyr; car le latin qui y est joint est une version moderne de Jean Lang. La seconde raison est qu'il s'y rencontre le mot d'athée, ἀθεους, qui n'a passé des écrivains grecs chez les Latins qu'avec la religion chrétienne. Enfin, comme il est très-sûr que si Marc-Aurèle Antonin avait écrit la lettre au sénat, il l'aurait écrite en latin et n'y aurait point employé le mot d'athée que les latins n'avaient point encore, et qui était pour eux un être de raison; il est indubitable aussi que cette lettre aurait été connue de ceux qui ont écrit l'histoire de cet empereur. Or il est aisé de montrer le contraire.

Les seuls qu'on puisse regarder comme les historiens de Marc-Aurèle Antonin, sont Dion-Cassius et Jules Capitolin.

Dion, quoique Grec, est un des plus exacts écrivains qui aient traité l'histoire romaine. Il vivait sous l'empire d'Alexandre Sévère, cinquante ans après Marc-Aurèle Antonin. On trouve chez lui des détails très-curieux, et bien des faits importans que les historiens latins ont négligés ou altérés. Mais, par une fatalité déplorable, son histoire est une de celles qui se sont le plus ressenties de l'injure des temps, puisque de quatre-vingt livres dont elle était composée, nous avons perdu les trente premiers et ne possédons de vingt autres que quelques fragmens. C'est dans ces derniers livres que se trouve malheureusement la vie de Marc-Aurèle Antonin. Ce qui pourrait dédommager un peu de cette perte, ce sont les abrégés que divers littérateurs ont faits de son ouvrage. Le plus considérable de ces abrégés est celui de *Xiphilin*, depuis le trente-cinquième livre de *Dion* jusqu'à la fin. Mais, dans le récit de ce qui regarde les *Quades*, il a tellement interpolé son auteur par le mélange qu'il y a fait de ses propres idées, qu'il est difficile d'y démêler le simple texte de *Dion*. Tout ce qu'on peut en juger est que celui-ci avait été persuadé que Marc-Aurèle Antonin s'était tiré comme par un espèce de miracle de la guerre contre les

Quades ; qu'enfermé par eux dans leurs montagnes, il y avait beaucoup souffert de la soif, et que, dans cette extrémité, il était survenu un orage qui l'avait secouru ; (il n'y a rien là de miraculeux) mais l'on disait de son temps, c'est-à-dire, du temps de *Dion*, que cette pluie avait été procurée par un magicien d'Égypte.

Or, il est clair que *Dion* ne se rend point garant de ce bruit, et que dans le fond c'était une fable aussi peu fondée que celle du miracle que *Xiphilin* y a opposé. C'est tout ce que nous saurions du récit qu'avait fait *Dion*, si un autre compilateur grec, nommé Théodose, n'en avait tiré un extrait qui s'est conservé, et dont il ne paraît point que *Xiphilin* ait fait usage, parce qu'apparemment il manquait déjà de son temps dans le texte de son auteur. Il s'agit précisément dans cet extrait de la guerre de Marc-Aurèle-Antonin contre les *Quades*. « Marc-Au-» rèle-Antonin, (y est-il dit) resta dans la » Pannonie pour être à portée de répondre aux » ambassadeurs des barbares. Quelques-uns, » comme les Quades, demandaient la paix, et » ils l'obtinrent, tant parce que l'on voulait les » détacher des Marcomans qu'à cause qu'ils » avaient donné quantité de chevaux et de » bœufs, et promis de rendre tous les trans-

» fuges et les prisonniers, fixés d'abord au nombre
» de treize mille, et ensuite tout ce qu'ils
» avaient. Cependant il ne leur fut pas permis
» d'aller trafiquer chez d'autres, et d'aller fré-
» quenter les marchés, de crainte que par la même
» occasion les Marcomans et les Jazyges, qu'ils
» avaient juré de ne point recevoir, ni laisser
» passer sur leurs terres, ne se mêlassent parmi
» les Quades pour venir avec eux observer ce qui
» se passait chez les Romains, et y faire emplette
» de ce qui leur manquait..... Marc, ayant été
» trompé par les Quades, voulut absolument leur
» faire la guerre; car il n'avait pas seulement
» en ce temps-là secouru les Jazyges comme
» alliés, mais auparavant ils avaient reçu chez
» eux les Marcomans, lorsque pressés par les
» Romains, et ne pouvant leur résister, ils
» s'étaient vus contraints de prendre la fuite.
» Outre cela, ils n'exécutaient point les condi-
» tions de la paix; les prisonniers qu'ils avaient
» rendus se réduisaient à un petit nombre, qui
» encore n'étaient que des gens dont on ne pou-
» vaient tirer aucune utilité; car, pour ceux
» qui étaient jeunes et robustes, s'ils en relâ-
» chaient, ils avaient soin de retenir leurs plus
» proches parens pour les engager à revenir d'eux-
» mêmes; d'ailleurs ils avaient chassé leur roi

» Furtius, et mis en sa place, de leur propre
» autorité, Ariogèse. Or, l'empereur, par cette
» raison, ne regardait pas celui-ci comme un
» roi légitimement fait, ne voulant pas le con-
» firmer, ni renouveller l'alliance avec eux,
» quoiqu'ils promissent de rendre cinquante
» mille prisonniers..... Ensuite les Quades et les
» Marcomans avaient envoyé des ambassadeurs
» à Marc pour lui représenter que vingt mille
» soldats, qui étaient en garnison dans des châ-
» teaux, leur ôtaient la liberté de faire paître
» leurs troupeaux, de labourer leurs champs,
» et de vaquer à leurs affaires; que ses soldats
» donnaient asyle à leurs transfuges, et leurs
» faisaient des prisonniers, quoique ces mêmes
» soldats n'eussent point à se plaindre de la ma-
» nière dont ils vivaient, ayant la commodité
» des bains et abondance de tout ce qui leur
» était nécessaire ; d'où il était arrivé que les
» Quades, ne pouvant souffrir les construc-
» tions de ces châteaux, entreprirent de changer
» de demeure et d'aller s'établir avec toute leur
» nation chez les Semnons, autrement Nasa-
» mont. » (Ces Semnons habitaient la Lusace,
la Misnie et les Marches de Brandebourg, à
ce qu'on prétend.) « Mais Marc-Aurèle An-

» tonin, informé de leur résolution, leur ferma » les passages, et les arrêta par ce moyen; car » il ne pensait pas tant à se rendre maître de » leur pays qu'à se venger d'eux ». Voilà ce qu'on peut apprendre par *Dion Cassius*, de la guerre de Marc-Aurèle Antonin contre les Quades.

A l'égard de *Capitolin*, qui écrivait sous le grand Constantin, cent ans après Dion, il y a peu d'éclaircissemens à tirer de son histoire, parce qu'il évite les détails et passe rapidement sur les faits. La vie de Marc-Aurèle Antonin qu'il a écrite est plutôt l'histoire de cet empereur. Voici cependant ce qu'il y dit : « Tandis » qu'on faisait la guerre aux Parthes, on vit » naître celle des Marcomans, qui fut long- » temps suspendue, par l'adresse de ceux qui » en étaient à portée, pour donner loisir de » finir l'autre. Et comme, à cause de la famine, » l'empereur avait annoncé cette guerre au » peuple, son frère en étant revenu après cinq » ans d'absence, il fit entendre dans le sénat » que la guerre de Germanie demandait néces- » saire la présence des deux empereurs. Or, » la crainte de la guerre des Marcomans était » si grande, qu'Antonin rassembla les prêtres

» de toutes parts, qu'il accomplit les cérémo-
» nies étrangères, purifia Rome par toutes
» sortes d'expiations, et retarda son départ
» pour célébrer les lectisternes à la manière
» des Romains pendant sept jours (1). Les deux
» empereurs partirent donc vêtus de leur cote
» d'armes, dans le temps que les Victovales et
» les Marcomans causaient de grands troubles,
» et d'autres peuples qui avaient été par eux
» chassés faisaient la guerre pour être rétablis.
» Ce départ fit un très-bon effet; car, dès qu'ils
» furent venus à Aquilée, la plupart des rois
» se retirèrent avec leurs peuples, et mirent à
» mort les auteurs du tumulte. Les Quades,
» de leur côté, ayant perdu leur roi, disaient
» qu'ils ne confirmeraient celui qui avait été
» mis en sa place qu'après que les empereurs
» l'auraient approuvé. Cependant, Lucius (2)
» partit à regret, sachant que la plupart en-
» voyait des députés aux gouverneurs impé-
» riaux pour demander pardon de leur révolte.
» Et comme on avait perdu Furius Victorinus,

(1) Au sujet du lectisterne, voyez le tome II de la *Bibliothèque Académique*.

(2) C'était le frère et le collègue de Marc-Aurèle Antonin.

» préfet du prétoire, et qu'une partie de l'ar-
» mée avait péri, il voulait qu'on revint sur
» ses pas. Mais Marc jugeant que ce que les
» Barbares faisaient n'était qu'une feinte pour
» détourner la guerre de chez eux, il disait
» qu'il fallait la presser. Ayant donc passé les
» Alpes, ils allèrent en avant, et prirent toutes
» les mesures convenables pour mettre à cou-
» vert l'Italie et l'Illyrie. Il fut décidé néan-
» moins, sur les instances de Lucius, et après
» en avoir écrit au sénat, que cet empereur
» retournerait à Rome. Là-dessus, étant en
» chemin et dans la même voiture que son
» frère, il fut frappé d'apoplexie et mourut....
» Marc, par cette mort resté seul empereur,
» traita les provinces avec beaucoup de modé-
» ration et de douceur. Il se retira heureuse-
» ment de sa guerre contre les Germains. Il
» termina sur-tout celle des Marcomans, la plus
» grande dont on ait connaissance, avec au-
» tant de courage que de bonheur, quoiqu'il la
» fît dans un temps où la peste avait emporté
» bien des citoyens et des soldats. Ayant donc
» détruit et éteint les Marcomans, les Sar-
» mates, les Wandales, et les Quades tout-à-
» la-fois, il affranchit du service les Pannoniens..
» Dans son passage du Danube, dit-il ailleurs,

» il détruisit les Marcomans... Toutes les na-
» tions, depuis la frontière de l'Illyrie jusqu'à
» la Gaule, avaient fait une conspiration ; Mar-
» comans, Narisques, Hermundures et Quades,
» Suèves, Sarmates, Latringues et Burois ; et
» d'un autre côté les Victovales, Sosibes, Si-
» cobotes, Roxolans, Bastarnes, Alains, Peu-
» cins et Costoboques... Il reçut à composition
» les Marcomans, et en fit passer un grand
» nombre en Italie. » Enfin, quelques pages encore plus loin, vient la circonstance de l'orage dont parle Dion, et attribuée, non au magicien Arnuphis, ni aux prières des chrétiens ; ce qui eût été également fabuleux, mais à celles de Marc-Aurèle Antonin même ; ce qui dans le fond est tout aussi faux. « Il attira, dit-il, par
» ses prières la foudre du ciel contre les ma-
» chines de ses ennemis, après avoir obtenu
» de la pluie pour ses troupes qui souffraient
» de la soif : » *Fulmen de cœlo precibus suis contra hostium machinamentum extorsit, suis pluvia impetrata quùm siti laborarent.* Et c'est à-peu-près ce que le poëte Claudien dit aussi dans des vers de son sixième consulat d'Honorius, dont voici la traduction :

« Ce fut, Marc, avec moins d'empressement
» que la patrie t'appelait dans ses temples, où

» tu revins plein de clémence, lorsque la for-
» tune eut délivré d'aussi grands dangers l'Hes-
» périe qui était investie de tous côtés par les
» nations. On n'en fut point redevable à la va-
» leur des généraux ; car une pluie de feu tom-
» ba sur les ennemis. Les chevaux brûlés por-
» taient les uns tout épouvantés sur leur dos
» fumant. D'autres voyaient se détacher leur
» casque en poussière. Le métal des épées tou-
» chées de la foudre blanchissait, devenait li-
» quide, et soudain s'exhalait en vapeurs. Il y
» eut alors un combat où l'on n'employait
» d'autres armes que celles du ciel : soit que
» la magie des enchanteurs chaldéens eût armé
» les dieux ; ou, comme je crois, que Marc
» par ses vertus eût pu mériter toute la com-
» plaisance du dieu du tonnerre. »

Que Jules Capitolin, qui écrivait sous des empereurs païens, ait servi leur religion et la sienne aux dépens de celle des chrétiens, cela ne me surprendrait pas ; mais que Claudien, quelle qu'ait été sa religion, vivant à la cour d'Honorius, fils du grand Théodose et aussi zélé chrétien que son père, ait osé, dans un poëme fait en l'honneur de ce prince, dissimuler la part que les chrétiens avaient eu à un événement qu'il regarde comme miraculeux

pour l'attribuer tout entier soit à la magie des Chaldéens, soit à la piété d'un empereur païen ; c'est ce qu'on ne peut ni concevoir ni excuser qu'en disant qu'Honorius ne croyait pas sa religion intéressée dans cet événement, parce que comme ce n'était dans le fond qu'un événement naturel, exagéré par la flatterie; il était persuadé que les chrétiens n'y avaient point eu de part. Ainsi, ou l'on ne connaissait point à la cour de l'empereur la prétendue lettre de Marc-Aurèle Antonin, écrite au sénat en faveur des chrétiens, ou on la regardait dès-lors comme une pièce supposée.

Mais enfin, s'il était vrai que Marc-Aurèle Antonin eût écrit cette lettre, et avoué publiquement l'obligation que lui et son armée avaient aux chrétiens, connaissant le pouvoir de leur Dieu, aurait-il osé lui dérober la gloire de ce prodige, pour l'attribuer à ses faux dieux dont il avait, suivant cette même lettre, éprouvé l'impuissance? c'est cependant ce qu'il a fait par un monument qui a passé à la postérité. Ce monument est une colonne de marbre qu'on voit à Rome, dédiée, suivant son inscription, non au Dieu des chrétiens, mais à celui des païens, à Jupiter le Pluvieux, et cette colonne est appelée la *Colonne Antonine*, non pas comme

je crois, du nom de cet empereur, mais de celui d'Antonin Pie, son prédécesseur, en l'honneur de qui il l'avait érigée en mettant au-dessus sa statue. Cette colonne ayant été renversée par la suite des temps, le pape Sixte V la fit relever et remplaça la statue d'Antonin par celle de saint Paul. Le fût de cette colonne est orné d'un bas relief qui monte en ligne spirale dans toute sa hauteur, et qui contient l'histoire en question.

Après avoir montré par toutes ces raisons que la lettre attribuée à Marc-Aurèle Antonin est aussi fausse que le miracle qui en fait le sujet, il est inutile de prouver que les Quades ne furent ni consumés par le feu du ciel, comme Xiphilin voudrait le faire croire, ni éteints ou détruits par les armes de Marc-Aurèle Antonin, comme Jules Capitolin le prétend. C'est ce peuple qui tantôt seul et tantôt uni avec les Marcomans, Sarmates et autres, fut encore aux mains non-seulement avec cet empereur en 179, un an avant sa mort, mais même pendant près de trois siècles avec ses successeurs, tels que Maximin en 236, Dioclétien en 302; Constance en 354, 355, et 358; Julien la même année; et Valentinien I en 364, 373, 374 et 375. Ce dernier empereur,

suivant Ammien Marcellin, voyant que les Quades n'étaient pas assez paisibles à son gré, parce qu'en effet, à la faveur des troubles qui s'élevaient de tous côtés dans l'empire, ils faisaient de temps en temps des efforts pour se mettre en possession de la Pannonie leur ancienne demeure, passa le Danube, les surprit, brûla leurs bourgades, et fit sur eux un grand nombre de prisonniers. A son retour dans la Pannonie, ils lui envoyèrent des ambassadeurs : leur équipage ne répondant point à leur qualité, il en parut surpris ; et ayant su qu'ils étaient des premiers et des plus nobles de leur nation, il en fut si offensé, et leur parla avec tant d'emportement, qu'il tomba dans une apoplexie dont il mourut sur-le-champ. Cependant il paraît par la notice des deux empires, qui est de l'année 437, du temps de Théodose le jeune et de Valentinien III, que, malgré le mépris et la haîne des Romains pour ce peuple, il y avait au service du premier de ces deux empereurs en orient un corps de cavalerie quade, sous le nom d'*Ala prima Quadorum*, qui était en garnison à Trinytheos près du petit Oasis dans la Thébaïde ; et l'origine de ce corps était vraisemblablement d'une grande troupe de Quades que les Saxons, dont ils faisaien

partie, avaient envoyés vers l'an 358 sur les terres que tenaient les Romains. Ces Quades passèrent sur le Rhin le long du pays des Francs, d'où ils allaient faire irruption sur les terres de l'empire. Ils abordèrent à Batavie et en chassèrent les Francs, appelés Saliens, qui s'y étaient établis après avoir été mis hors de leurs pays par les Saxons. Julien le césar, averti de cette hostilité, attaqua les Quades qui se rendirent à discrétion, mais ils ne laissèrent pas de faire encore du désordre par leurs courses et leurs pillages. Il y avait parmi eux un homme d'une force extraordinaire, nommé Carjetton : cet homme quitta sa nation et fut demeurer à Trèves ; mais souvent il allait se cacher dans les bois, et lorsqu'il découvrait quelques Quades ivres et endormis, il leur coupait la tête qu'il apportait dans la ville.

Les Quades étaient étonnés de voir diminuer leur nombre sans savoir comment : d'autres voleurs s'étant joints à lui, il déclara son secret à Julien, et lui offrit ses services qui furent acceptés : sa troupe fut renforcée d'une milice et de quelques Saliens que Julien lui donna. Avec cette troupe il allait toutes les nuits à la quête des Quades, et en expédiait tout autant qu'il en attrapait. En ayant usé

long-temps de la sorte, les Quades virent leur multitude réduite à un petit nombre, de sorte que n'ayant plus aucun moyen de se maintenir, ils se rendirent avec leur roi, dont le fils avait été pris quelque temps auparavant par Carjetton; et sur ce que Julien demandait au roi s'il n'avait pas quelqu'un de ses enfans à lui donner en ôtage, le roi lui jura les larmes aux yeux qu'il avait eu le malheur de perdre son fils unique. Aussitôt Julien, touché de sa douleur, le lui montra plein de santé et fit la paix avec lui. Une partie des Quades entra au service de l'empire, et leurs successeurs y étaient encore du temps de Théodose le jeune, et de l'historien Zozime, de qui est tiré le récit que je viens de faire. Une autre partie de ce peuple se joignit l'an 406 à Godesicle, roi des Vandales, qui alla fonder un royaume en Espagne, et de là en Afrique. Une troisième partie suivit encore Attila dans l'expédition qu'il fit en Italie l'an 450. C'est la dernière fois que le nom des Quades paraît dans l'histoire. Mais on ne saurait douter que ce peuple ne soit le même que celui qui habite encore actuellement la Moravie, puisqu'on ne voit point que le corps de la nation en ait été chassé, ni qu'il ait quitté de lui-même ce pays-là pour aller s'établir ailleurs.

HISTOIRE

D'UNE RÉVOLUTION

ARRIVÉE EN PERSE

DANS LE SIXIÈME SIÈCLE (1).

La Perse a, de tout temps, été exposée aux révolutions. Celle dont M. l'abbé *Fourmont* a entretenu l'académie, et qu'il a tirée d'un manuscrit turc, est une des plus singulières. Les historiens grecs qui en ont parlé, quoique contemporains, en étaient mal informés, en ne nous en apprenant ni la cause, ni les plus importantes circonstances.

Cette révolution arriva vers la fin du sixième siècle de l'ère chrétienne; elle nous offre un

(1) *Inscript.* t. VII. Traduit d'un manuscrit grec. *Fourmont.*

spectacle rare et presqu'unique dans l'histoire orientale. Un roi jugé indigne du trône, et déposé juridiquement par le consentement unanime de toute la nation assemblée. Son fils, mis sur le trône à sa place, le fait poignarder dans sa prison : ce fils lui-même est contraint de sortir de son royaume, qui devient la proie d'un sujet, et ce sujet est forcé à son tour de se réfugier chez ses ennemis.

Ce roi est Khosroës Hormudz, autrement Hormizdas III, qui était fils de Khosroës Nouschirwan, fils de Khosroës Kobades.

L'historien représente Nouschirwan comme un grand roi. Il reprit d'abord ce que les princes voisins avaient enlevé aux rois ses prédécesseurs; ensuite il soumit les Arabes, les Tartares ou Turcs jusqu'aux frontières de la Chine, les Indiens voisins du Gange; et les empereurs grecs furent contraints de lui payer un tribut considérable.

Il gouverna ses peuples avec beaucoup de sagesse. Zélé pour l'ancienne religion de la Perse, ne refusant jamais sa protection à ceux qui étaient opprimés, punissant le crime avec sévérité, et récompensant la vertu avec une libéralité vraiment royale, toujours attentif à faire fleurir l'agriculture et le commerce, favo-

risant le progrès des sciences et des arts, et ne conférant les charges de judicature qu'à des personnes de probité reconnue, il se fit aimer de tous ses sujets, qui le regardaient comme leur père.

Il eut un fils nommé Hormizdas, à qui il fit épouser la fille de l'empereur des Tartares, et qui l'accompagna dans son expédition contre les Grecs.

Nouschirwan, alors âgé de plus de quatre-vingts ans, voulut encore commander ses armées en personne; il conquit la province de Mithylène; mais bientôt après la perte d'une bataille, où son armée fut taillée en pièces, le mit dans la triste nécessité de fuir pour la première fois devant l'ennemi, et de repasser l'Euphrate à la nage sur un éléphant. Cette disgrace précipita ses jours; il profita des derniers momens de sa vie pour dicter son testament en présence d'Hormizdas; et ce testament, M. l'abbé Fourmont l'a donné comme il l'a trouvé dans son manuscrit.

« Moi Nouschirwan, qui possède les royaumes » de Perse et des Indes, j'adresse mes dernières » paroles à Hormizdas, mon fils aîné, afin » qu'elles soient pour lui une lumière dans les » ténèbres, un chemin droit dans les déserts,

» une étoile sur la mer de ce monde. Lorsqu'il
» aura fermé mes yeux, qui déjà ne peuvent
» plus soutenir la lumière du soleil, qu'il monte
» sur mon trône, et que de là il jette sur mes
» sujets une splendeur égale à celle de cet astre.
» Il doit se ressouvenir que ce n'est pas pour
» eux-mêmes que les rois sont revêtus du pou-
» voir souverain, qu'ils ne sont à l'égard du
» reste des hommes que comme le ciel est à
» l'égard de la terre. La terre produira-t-elle
» des fruits si le ciel ne l'arrose?

» Mon fils, répandez vos bienfaits d'abord
» sur vos proches, ensuite sur les moindres
» de vos sujets.

» Si j'osais, je me proposerais à vous pour
» exemple, mais vous en avez de plus grands.

» Voyez ce soleil, il part d'un bout du monde
» pour aller à l'autre, il se cache et se remontre
» ensuite; et s'il change de route tous les jours,
» ce n'est que pour faire du bien à tous.

» Ne vous montrez donc dans une province
» que pour lui faire sentir vos graces, et lorsque
» vous la quitterez, que ce ne soit que pour
» faire éprouver à une autre les mêmes biens.

» Il est des gens qu'il faut punir, le soleil s'é-
» clipse; il en est d'autres qu'il faut recom-
» penser, et il se remontre plus beau qu'il

» n'était auparavant : il est toujours dans le » ciel, soutenez la majesté royale : il marche » toujours, soyez sans cesse occupé du soin » du gouvernement.

» Mon fils, présentez-vous souvent à la » porte du ciel pour en implorer le secours » dans vos besoins, mais purifiez votre ame » auparavant. Les chiens entrent-ils dans le » temple ? Si vous observez exactement cette » règle, le ciel vous exaucera ; vos ennemis » vous craindront ; vos amis ne vous aban- » donneront jamais ; vous ferez le bonheur de » vos sujets ; ils feront votre félicité.

» Faites justice, réprimez les insolens, sou- » lagez le pauvre, aimez vos enfans, protégez » les sciences, suivez le conseil des personnes » expérimentées, éloignez de vous les jeunes » gens, et que tout votre plaisir soit de faire » du bien.

» Je vous laisse un grand royaume ; vous le » conserverez si vous suivez mes conseils, vous » le perdrez si vous en suivez d'autres. »

Nouschirwan mourut l'an 578, et Hormizdas lui succéda.

Les trois premières années de son règne furent assez heureuses ; il confirma dans la charge de premier ministre Buzurghemihir,

qui avait eu l'intendance de son éducation, et ne fit rien d'important sans prendre ses avis; mais ce sage ministre ayant été obligé de se retirer à cause de son grand âge, le roi, qui avait toujours aimé les plaisirs, s'y livra tout entier, et laissa le soin du gouvernement à de jeunes gens que son père avait éloignés autrefois de la cour, et dont Buzurghemihir n'avait pu empêcher le rappel. Ils firent éloigner une partie des serviteurs de Nouschirwan, pour lesquels Hormizdas conservait encore quelque affection; et ceux qu'ils n'osèrent chasser, voyant que la cour n'était plus remplie que de gens sans science, sans expérience et sans mœurs, prirent le parti de se retirer dans leurs terres.

Le désordre de la cour se communiqua aux provinces: bientôt les principales charges de judicature ne furent remplies que par des personnes en qui une extrême ignorance des lois se trouvait jointe avec une avidité insatiable. L'innocence fut opprimée, la cause de la veuve ne vint point devant ces juges iniques, et celui qui leur fit plus de présens gagna toujours son procès.

Cependant il restait encore quelques-uns des inspecteurs que Nouschirwan avait établis dans chaque province pour veiller sur la conduite

des juges ; on leur présenta des mémoires qu'ils envoyèrent à la cour, et le roi n'y ayant point eu d'égard, on s'en vengea en plusieurs endroits en faisant mourir ceux dont on s'était plaint inutilement. Hormizdas envoya d'autres juges et les fit escorter par des troupes, avec ordre de piller les villes qui s'opposeraient à leur installation. Quelques inspecteurs qui se trouvaient alors à Madaïn, l'ancienne Ctesiphon des Grecs, où était la cour, crurent devoir porter leurs remontrances au pied du trône, et présentèrent au roi, dit l'historien, un mémoire conçu en ces termes :

« Le maître du monde sait que le roi son » père ne l'a gouverné si heureusement que » parce qu'il a mis dans les places de judicature » des personnes habiles, et qui portaient les » pauvres dans leur sein ; c'est à bon droit » qu'on l'appelait Nouschirwan-le-Justicier.

» Vos serviteurs osent donc se présenter au » pied de votre trône, pour vous informer des » grandes injustices que commettent quelques- » uns de vos officiers dans les provinces.

» On ne peut voir leurs rapines et la manière » dont ils traitent les orphelins, sans être pé- » nétré de douleur. Le lion ne court pas » avec plus de vîtesse vers sa proie, l'aigle

» ne vole pas avec plus de rapidité sur les
» cadavres, qu'ils se jettent sur les biens des
» veuves.

» Nous savons l'état et la disposition de nos
» provinces; il est à craindre que le peuple ne
» se révolte, et que, pour favoriser un petit
» nombre de personnes, tout le royaume ne
» soit en combustion.

» Nous vous supplions donc comme vos
» fidèles serviteurs, qui n'ont en vue que le
» bien du public et la justice, de retirer des
» provinces ces mauvais juges. »

Leur zèle fut mal récompensé, Hormizdas les fit mourir comme perturbateurs du repos public; les peuples du Khusistan, du Kerman et de l'Irak l'ayant appris, se révoltèrent, et le roi n'en devint que plus furieux : « Il fit arrêter,
» dit l'historien, tous les juges que son père
» avait placés, on en compta jusqu'à treize mille
» qu'il eut la cruauté de faire mourir. Quel-
» ques-uns de ses courtisans lui ayant repré-
» senté que des juges de cette espèce étaient né-
» cessaires, il leur répondit en colère, qu'il
» n'en avait que faire, qu'étant roi, c'était à
» lui seul à juger les procès de ses sujets; et
» pour marquer qu'il voulait le faire dans tous
» les momens, il mit sur sa tête une couronne

» que les rois ses prédécesseurs n'avaient cou-
» tume de porter que lorsqu'ils rendaient la
» justice à leurs peuples. »

Les nations étrangères profitèrent de ces troubles. Tiberius Constantin, empereur des romains, envoya des troupes contre la Perse, sous la conduite de Maurice qui remporta sur les Persans de grandes victoires, et s'étant ensuite transporté lui-même sur les frontières avec une armée formidable, il emmena captifs d'une seule campagne plus de soixante-dix mille persans, qu'il envoya dans l'île de Chypre.

D'un autre côté, Schawch-Schah, empereur des Tartares, oncle et beau-père d'Hormizdas, lui refusa le tribu; les Arabes et les Indiens s'écouèrent aussi le joug et se firent des rois de leur nation.

C'est de cette sorte qu'en quatre ans Hormizdas perdit, par sa mauvaise conduite, ce que son père n'avait acquis pendant quarante ans que par des travaux infinis : il se vit près d'être détrôné, et ne conserva encore pendant quelques temps la couronne que par un évènement extraordinaire.

L'empereur des Tartares qui venait de lui refuser le tribu, lui offrit des troupes pour appaiser la révolte des Persans. Hormizdas

accepta l'offre de son beau-père, et ordonna aux habitans du Korasan qui lui étaient demeurés fidèles de laisser passer l'armée tartare.

Schawch-Schah, s'avança du côté de la Perse avec quatre cent mille hommes. Quand il fut au milieu du Korasan, il s'y arrêtat; il mit des garnisons dans quelques places pour les garder en son nom, et prit sa route vers Madaïn, dans le dessein de s'en emparer.

Hormizdas n'ayant point d'armée assez puissante pour l'arrêter, résolut de s'accommoder avec lui, et de lui payer un tribut tel qu'il le lui imposerait; mais un ancien serviteur de Nouschirwan l'en détourna : il lui dit qu'il avait été envoyé dans sa jeunesse à la cour de Khoschnawaz, père de Schawh-Schah, et qu'il avait assisté à une opération astrologique, par laquelle les astrologues de cet empereur lui avaient prédit que ses descendans feraient une irruption dans la Perse, qui serait la cause de leur malheur, parce qu'un Persan d'une taille giganteste remporterait sur eux une grande victoire.

Hormizdas fit chercher ce grand homme dans tout son royaume, et Beheram, autrement Warannes, gouverneur de la Medie, que l'on surnommait Schoubin, c'est-à-dire Bois-

Sec, fut celui qui se trouva de plus haute taille.

Ce seigneur tirait son origine des anciens princes du roi. Il avait servi fort jeune en qualité de volontaire dans les troupes de Mouschirwan, qui l'avait élevé par dégrés jusqu'aux premières charges de l'armée, et qui l'avait enfin honoré du gouvernement de la Médie, autant pour empêcher les Romains de la piller, qu'afin qu'il eût de quoi se soutenir d'une manière qui répondît à la grandeur de sa naissance.

Hormizdas lui offrit une armée nombreuse, mais il ne prit que douze mille hommes choisis, et avec ce peu de troupes il alla à la rencontre de Schawh-Schah, qu'il trouva occupé à faire passer les défilés des montagnes de Ghilan à son armée.

Il n'est pas facile de déterminer si par montagnes de Ghilan on doit entendre les montagnes qui entourent la province de ce nom, ou ces autres montagnes qu'il faut passer quand on vient du Khorasan à la ville de Ghilan, que l'on croirait volontiers avoir été la capitale, et du Ghilan proprement dit aujourd'hui, et de l'Irak-Agemi connus anciennement sous un même nom d'Hyrcanie. Si c'est dans ces derniers sens qu'il faut le prendre, Waranes fit

une résistance d'autant plus vigoureuse qu'il défendait son héritage, la ville de Rey, qui n'est qu'à quelques journées de ces montagnes.

Quoi qu'il en soit, les Tartares s'étant ouvert un passage, Waranes les engagea dans un autre défilé, et les y attaqua avec tant de succès qu'il enfonça leur première ligne; mais la vivacité avec laquelle il poursuivait les fuyards pensa lui être funeste. Surpris en pleine campagne, et enveloppé de toute part, il eut beaucoup de peine à se faire jour à travers tant d'ennemis. En sortant de cet embarras, ses troupes jetèrent des cris de joie qui firent croire aux Tartares qu'une nouvelle armée de Perses venait fondre sur eux, ils se débandèrent; Waranes, profitant de leur désordre, en fit un carnage horrible; il tua, dit-on, de sa main, l'empereur et son fils, et cette armée nombreuse se dissipa dès qu'elle eut perdu ses chefs.

L'historien ne nous apprend point quels avantages les Perses retirèrent d'une si grande victoire, et ce qui est plus étonnant encore, il garde un profond silence sur les suites de la révolte du Khusistan, du Kerman, et de l'Irack.

Cependant les Grecs, profitant de l'absence

de Waranes, avait pénétré dans la Médie ; ce général se pressa de retourner dans son gouvernement avec ses troupes victorieuses ; il y livra plusieurs combats, mais il les perdit tous. Hormizdas oublia ses services, et n'écoutant plus que les conseils des flatteurs, il lui envoya une robe et une coëffure de femme avec une quenouille, et ordonna qu'on l'en revêtît à la tête de son armée.

Waranes se vengea d'un si sanglant affront en tournant ses armes contre le roi son maître. Après deux batailles gagnées, il fit publier un manifeste où il invitait les peuples à ne plus souffrir Hormizdas sur le trône, et à mettre à sa place son fils aîné, jeune prince, qui n'ayant point encore de caractère formé, se laisserait plus aisément conduire sur les exemples du roi son aïeul. Peu de jours après, la ville de Madaïn, où le roi avait été contraint de se renfermer, fut livrée par les habitans à Waranes, qui fit empoisonner Hormizdas, et monter Parwiz, son fils aîné, sur le trône.

Les rebelles convoquèrent ensuite une assemblée des princes, des grands, des chefs des mages et des principaux des villes, et portèrent devant cette assemblée leurs plaintes de la mauvaise conduite d'Hormizdas : on y fit

venir ce prince, à qui on ordonna de se défendre, et on l'écouta d'abord assez tranquillement; mais quand il vint à parler de la victoire que les douze mille hommes avaient remportés sur les Tartares, et qu'il voulut insinuer que cette victoire n'avait été qu'une suite de la bonne discipline qu'il avait entretenue parmi les troupes, un prince de ses parens, nommé Bendoï, l'interrompit, et lui répliqua: « Vous » n'avez jamais eu assez de cœur ni assez de » prudence pour pouvoir aujourd'hui vous » attribuer l'honneur de cette victoire, et la » manière dont vous en parlez est une preuve » de votre mauvais naturel. » Toute l'assemblée le condamna aussitôt à une prison perpétuelle, et à perdre la vue; et elle confirma le choix que les rebelles avaient fait de Parwiz, à qui on donna un conseil, dont Warans fut le chef.

Dans une si triste situation, Hormizdas essaya de gagner ses gardes, non pour se sauver, mais pour se procurer la mort: n'ayant pu obtenir d'eux cette grace, il ne voulut plus prendre d'alimens, et Parwiz en ayant été informé, ordonna qu'on le fit mourir.

Un ordre si barbare le rendit odieux à la plûpart des grands; ils offrirent la couronne à Waranes, qui l'accepta, et les oncles de Parwiz

eurent assez de peine à le sauver ; il se retira à Constantinople, où l'empereur Maurice l'adopta, et lui donna en mariage la princesse Marie, autrement Sirine.

Waranes régna quatre ans en Perse, avec l'applaudissement des peuples ; il voulait ramener les heureux jours de Nouschirwan, mais dans le temps qu'il y travaillait le plus efficacement, Parwiz survint avec une armée formidable de Grecs, à laquelle Waranes ne put résister : il perdit trois batailles rangées, et fut enfin obligé de se réfugier chez les Tartares, où il fut empoisonné.

M. l'abbé Fourmont possède le manuscrit turc où il a trouvé le détail des événemens dont on vient de rendre compte ; c'est un in-8° qui peut passer, dit-il, pour être ancien de trois cents ans, et qui contient l'histoire des dernières années du règne de Nouschirwan, avec une récapitulation de ses actions publiques et particulières depuis sa naissance jusqu'à sa mort, l'histoire d'un imposteur nommé Mazdak, et celle des règnes d'Hormizdas et de Parwiz. On peut croire que ce n'est que la suite d'un plus grand ouvrage, dont les deux premiers volumes sont perdus : ce qui autorise cette pensée, c'est 1° qu'on lit sur la tranche deux mots qu'on

peut traduire, *Reliquiæ Nouschirwani*, et 2° qu'à la marge de la première page on aperçoit le chiffre 3, tel que nous le faisons en France.

Ce n'est apparemment qu'une traduction, puisque les titres de plusieurs chapitres sont en langue persanne; mais cette traduction doit être ancienne, car on n'y trouve aucun de ces mots grecs ou francs dont les Turcs avaient commencé à embellir leur langue dès le temps même qu'ils habitaient la basse Asie, au lieu qu'elle est remplie de mots persans, ibériens ou arméniens turquisés.

Les fréquens renvois que M. Fourmont a remarqués dans son manuscrit ne lui permettent pas de croire que ce soit un original: on y lit à la fin qu'il a été écrit pour l'usage du vieux Seraï; c'est ainsi que les Turcs, depuis qu'ils sont établis en Europe, nomment les Palais de Bourse et d'Iconium.

RECHERCHES

SUR LES ANCIENNES PROCÉDURES

CONTRE LES SORCIERS.

Par M. FORMEY (1).

Ce que les Grecs appelaient *art goëtique* n'avait qu'un rapport éloigné avec la sorcellerie des derniers temps. Les lois sévères du sénat et des empereurs contre les différentes espèces de magiciens prouvent qu'on les croyait capables de causer des maux réels et physiques. Cependant c'est beaucoup plus tard, dans les pays et les temps d'ignorance, qu'il faut chercher le véritable berceau de ces chimères.

Bornons-nous à la France. La sorcellerie y ré-

(1) Académie de Berlin, vol. XX, 1778.

gnait, dans les treizième et quatorzième siècles, au point que les enfans de Philippe-le-Bel firent entre eux une association par écrit et se promirent un secours mutuel contre ceux qui voudraient les faire périr par l'art de la sorcellerie. On brûla, par arrêt du parlement, une sorcière qui avait fabriqué avec le diable un pacte contre *Robert d'Artois*. La maladie de Charles VI fut attribuée à un sortilège, et on fit venir un magicien pour la guérir.

La démence des sortilèges fit de nouveaux progrès en France sous Catherine de Médicis : c'était un des fruits de sa patrie transplantés dans ce royaume. On a une fameuse médaille où cette reine est représentée toute nue entre les constellations du bélier et du taureau, le nom d'*Ebullé-Asmodée* sur sa tête, ayant un dard dans une main, un cœur dans l'autre, et dans l'exergue le nom d'*Oxiel*. On fit subir la question à Côme Ruggiéri, florentin, accusé d'avoir attenté par des sortilèges à la vie de Charles IX. En 1606, quantité de sorciers furent condamnés et suppliciés dans le ressort du parlement de Bordeaux. Le fameux curé Gaufrédi, brûlé à Aix, en 1611, avoua qu'il était sorcier, et les juges le crurent. Il serait superflu d'insister sur des faits aussi connus que le sont

les procès de la maréchale d'Ancre et celui d'Urbain Grandier.

Ce ne fut qu'à la raison naissante, vers la fin du dix-septième siècle, qu'on dut la déclaration de Louis XIV, qui défendit, en 1672, à tous les tribunaux de son royaume, d'admettre les simples accusations de sorcellerie, et si depuis il y a eu de temps en temps quelques accusations de maléfice, les juges n'ont condamné les accusés que comme des profanateurs ou des empoisonneurs.

D'après ces principes, en 1680, la Vigoureux et la Voisin, deux intrigantes qui se donnaient pour devineresses, et qui réellement étaient empoisonneuses, furent convaincues de crimes énormes et brûlées vives. Cependant il resta encore bien des traces de l'ancienne superstition dans toute cette affaire, où un grand nombre de personnes de la première distinction se trouvèrent impliquées. Les misérables femmes qui reçurent le juste châtiment de leurs forfaits les aggravèrent en nommant comme complices de leurs opérations magiques la duchesse de Bouillon, la comtesse de Soissons, et le maréchal de Luxembourg, sans doute afin d'obtenir grace à la faveur de ces puissantes protections. La première brava ses juges dans son

interrogatoire, et ne fut pas mise en prison, mais on l'obligea de s'absenter pendant quelque temps. La comtesse de Soissons, décrétée de prise-de-corps, passa en Flandres. Pour Luxembourg, accusé de commerce avec les magiciennes et les démons, il fut envoyé à la Bastille, mais élargi bientôt après et absous. Le vulgaire attribuait à la magie son habileté dans l'art de la guerre. On croyait peut-être aussi que sa figure pouvait plaire au diable. C'est de lui que s'écriait le prince d'Orange : « *Faudra-t-il donc que je sois toujours battu par* » *ce diable de bossu? — Qu'en sait-il?* répliqua » Luxembourg, à qui on raconta ces paroles, » *il ne m'a jamais vu par le dos.* » Le maréchal Fabert avait été exposé aux mêmes accusations. On débita qu'il n'était parvenu à cette haute dignité qu'en faisant un pacte avec le diable, et que le terme du bail étant expiré, le diable était venu lui tordre le cou. Son véritable pacte avait été avec le cardinal Mazarin, à qui il s'était dévoué, et lui resta fidèle pendant les orages qui s'élevèrent contre lui.

Voici le détail de quelques procédures contre les sorciers, qui feront voir la façon de penser et d'agir dans les temps auxquels ces procédures se rapportent. « En 1459, dit *Monstrelet,*

» advint, en la ville d'Arras, un terrible cas et
» pitoyable, que l'on nommait *vaudoisie,* ne
» sais pourquoi, mais l'en disait que c'étaient
» aucunes gens hommes et femmes, qui, de
» nuit, se transportaient par vertu du diable,
» des places où ils étaient, et soudainement se
» trouvaient en très-grand nombre, hommes
» et femmes, et trouvaient illec un diable en
» forme d'homme, duquel ils ne vesient jamais
» le visage, et ce diable leur lisait ou donnait
» ses ordonnances, et comment et par quelle
» manière ils le devaient servir; puis faisait par
» chacun d'eux baiser son derrière, et puis il
» baillait à chacun d'eux un peu d'argent, et
» finalement leur administrait vins et viandes
» en grandes largesses dont ils se repaissaient,
» et puis tout-à-coup chacun prenait sa chacune,
» et en ce point s'étaindait la lumière et connais-
» saient l'un l'autre charnellement, et ce fait,
» tout soudainement se retrouvait chacun en sa
» place dont ils étaient partis premièrement.
» Pour cette folie, furent prins et emprisonnés
» plusieurs notables gens de ladite ville d'Arras,
» et autres moindres gens, et furent tellement
» gehinés et si terriblement tourmentés, que
» les uns confessèrent le cas leur être tout ainsi
» advenu, comme dit est; et outre plus con-

» fessèrent avoir veu et cogneu dans leur assem-
» blée plusieurs gens notables, prélats, sei-
» gneurs et autres gouverneurs de bailliages et
» villes; voire tels, selon commune renommée,
» que les examinateurs et juges leur nommaient
» et mettaient en bouche : si que par force de
» peines et de tormens ils les accusaient, et
» disaient que voirement ils les y avaient vus;
» et les aucuns ainsi nommés étaient tantôt après
» prins et emprisonnés et mis à torture, et tant
» et si très-longuement et par tant de fois, que
» confesser leur convenait; et furent ceux-ci,
» qui étaient des moindres gens, exécutés et
» brûlés inhumainement. Aucuns autres plus
» riches et plus puissans se racheptèrent à force
» d'argent pour éviter les peines et les hontes
» qu'on leur faisait, et de tels y eut des plus
» grans qui furent préchés et séduits par les
» examinateurs, qui leur donnaient à entendre
» et leur promettaient, s'ils confessaient le cas,
» qu'ils ne perdraient ne corps ne biens. Tels
» y eut qui souffrirent en merveilleux patience
» et constances les peines et les tormens, mais
» ne voulurent rien confesser à leur préjudice.
» Trop bien donnèrent largement argent aux
» juges et à ceux qui les pouvaient relever de
» leurs peines. Autres y eut qui s'absentèrent

» et vuidèrent du pays et prouvèrent leur in-
» nocence. Si qu'ils en démeurèrent paisibles,
» et ne fait ni à faire, ce que plusieurs gens
» de bien cogneurent assez que cette manière
» d'accusation fut une chose contractée par au-
» cunes personnes, pour grêver, destruire ou
» déshonorer, ou par ardeur de convoitise,
» aucunes notables personnes, que ceux hayaient
» de vieille haine, et que malicieusement ils
» firent prendre méchantes gens premièrement
» auxquelles ils faisaient par force de peines et
» de tormens nommer aucuns notables gens,
» tels qu'en leur mettait à la bouche, lesquels
» ainsi accusés étaient pris et tormentés,
» comme dit est. Qui fut pour veoir au juge-
» ment de toutes gens de bien, une chose moult,
» perverse et inhumaine, au grand deshonneur
» de ceux qui en furent notés, et au très-grand
» péril des ames de ceux qui par tels moyens
» voulaient déshonorer gens de bien. »

On renouvela ces procédures dans la même ville et avec les mêmes iniquités au bout d'environ trente ans, mais le parlement de Paris rendit justice par l'absolution des accusés et par la condamnation des juges. Malgré des exemples aussi frappans, on était encore fort crédule en France sur l'article des sorciers dans le siècle

suivant. Écoutons les particularités suivantes.

En 1571, un sorcier nommé *Trois-Échelles* fut exécuté en Grève pour avoir eu commerce avec les mauvais démons, et accusa douze cents personnes du même crime, dit *Mezeray*, qui trouve ce nombre bien fort : « Je ne sais s'il le faut croire, ceux qui se sont » une fois rempli l'imagination de ces creuses » et noires fantaisies croyant que tout est plein » de diables et de sorciers. » L'auteur que Mezeray ne nomme point, mais qu'il désigne comme un démonographe, est *Bodin*, lequel dit dans sa *Démonomanie*, liv. IV, chap. 1er, « que Trois-Échelles se voyant convaincu de » plusieurs actes impossibles à la puissance » humaine, et ne pouvant donner raison appa- » rente de ce qu'il faisait, confessa que tout » cela se faisait à l'aide de Satan, et supplia le » roi Charles IX de lui pardonner, et qu'il en » déférerait une infinité. Le roi lui donna grace » à charge de révéler ses compagnons, ce qu'il » fit, et en nomma un grand nombre par nom » et surnom, qu'il connaissait, et pour véri- » fier son dire, quant à ceux qu'il avait vu aux » sabbats, il disait qu'ils étaient marqués comme » de la patte ou piste d'un lièvre qui était in- » sensible, en sorte que les sorciers ne sentaient

» point les pointures quand on les perse jus-
» qu'aux os, au lieu de la marque ; il ajoute
» encore que Trois-Échelles dit au roi, *qu'il y*
» *avait plus de trois cent mille sorciers en France*,
» nombre bien autrement prodigieux que celui
» qui étonnait Mezeray.

» *Trois-Échelles* profita mal de la grace qu'il
» avait obtenue et retomba dans ses premiers
» crimes, puisqu'il fut supplicié. Quant aux
» autres, continue Bodin, la poursuite et décla-
» ration fut supprimée, soit par faveur ou con-
» cussion, ou pour couvrir la honte de quel-
» ques-uns qui étaient peut-être de la partie,
» et qu'on n'eût jamais pensé soit par le nombre
» qui se trouva, et le délateur échappa. Sur
» quoi Bayle fait la réflexion suivante. Bodin
» veut faire passer pour un grand désordre
» cette conduite, qui au fond était fort louable;
» car la suppression des procédures fondée sur
» la délation d'un pareil scélérat fait voir qu'il
» y avait encore de bons restes de justice dans
» ce royaume : elles eussent ramené les maux
» qui furent commis dans Arras au quinzième
» siècle. »

On voit avec plaisir qu'en s'approchant de nos jours la défiance augmentait sur ce point.

Cela parait par le récit de *Pigray*, chirurgien d'Henri III, et témoin occulaire du fait que nous allons rapporter d'après lui. « La cour du » parlement de Paris, dit-il, s'étant réfugiée à » Tours en 1589, nomma MM. Leroi, Falaiseau, » Renard, médecin du roi, et moi, pour voir » et visiter quatorze tant hommes que femmes, » qui étaient appelantes de la mort, pour être » accusés de sorcellerie : la visitation fut faite par » nous, en la présence des conseillers de ladite » cour. Nous vîmes les rapports qui avaient été » faits, sur lesquels avait été fondé le jugement » par le premier juge. Je ne sais pas la capa- » cité, ni la fidélité de ceux qui avaient rap- » porté, mais nous ne trouvâmes rien de ce » qu'ils disaient, entre autre choses qu'il y » avait certaines places sur eux du tout insen- » sibles. Nous les visitâmes fort diligemment, » sans rien oublier de tout ce qui y est requis, » les faisant dépouiller tout nuds. Nous les in- » terrogeâmes sur plusieurs points, comme on » fait les mélancoliques, ils furent piqués dans » plusieurs endroits ; mais ils avaient le sen- » timent fort aigu. Nous ne reconnumes que de » pauvres gens stupides, les uns qui ne se sou- » ciaient de mourir, les autres qui le désiraient.

des inquisitions en fait
lerie, vient principale
cation des biens des
étaient une suite. On
auteur des *Preadamites*
posé une bonne histoi
quoi dans le nord on
de leurs maléfices et
répondit-il, que le bi
en partie, confisqué au

L'autre remarque e
avoir eu de la témérité d
à des amis du diable. M
que la plupart de ces
la magie et n'en craign
autres s'étaient fait u
doute de leur cupidité;
diable cessait dès que s

Le célèbre La Crose a établi formellement en thèse qu'il était dangereux de croire à ce qu'on racontait des sorciers et des sortilèges, et qu'on ne pouvait établir par aucune raison solide le pouvoir du diable sur les hommes.

SUR LA

Par un professeur de l'
de l'académie

En retraçant le tablea
mination des Pisans, n
de remonter jusqu'au
puissance de Rome, n

(1) Académie de Corto
du tome Ier manuscr. de l
tone ; traduit du latin pou
L'auteur de ce mémoire
c'était un professeur en dr

où son sceptre s'étendait sur toutes les côtes de la mer Méditerranée. Je ne comprends, en parlant de cette puissance, que les siècles durant lesquels on vit l'empire romain s'éteindre. L'invasion de la Corse par les Vandales, sa délivrance sous le commandement de Bélisaire, les nouvelles incursions des Gotlis et des Sarrasins, font assez connaître que cette île éprouva le sort des autres îles que la mer Toscane arrose (1). On ne commença à s'apercevoir un peu de la puissance de Pise, qu'au moment où l'on entendit parler en Étrurie des Sarrasins, qui, chaque jour, sortaient des Espagnes pour la ravager. *Luitprand* rapporte qu'en ces temps malheureux il sauva des mains des Maures les reliques de saint Augustin, en les transportant de la Sardaigne à Pavie (2).

On sait que Charlemagne alla sur ses vaisseaux dans la Corse pour en chasser les barbares (3). Les papes, craignant la férocité de ces Africains, qui, peu de temps après, s'em-

(1) *His. misc.*, *lib. XVI*; *Procop. de bello Goth. lib. IV*, *cap.* 14.

(2) *Paul. diac. de gest. long.*, *lib. VI*, *cad.* 44 *et seq.*

(3) *Eginard. ad ann.* 807 *et* 809. *Annal. Bertin. eisdem annis.*

parèrent de Rome (1), ne négligeaient rien pour convaincre Charlemagne et ses successeurs que c'était à eux à les garantir de ces fléaux; qu'ils avaient été créés, à ce prix, les défenseurs de l'église romaine, avec le titre glorieux d'empereur; titre qui, passant par la suite dans les royaumes de Germanie et de Lombardie sous les mêmes conditions, contribua beaucoup à l'agrandissement de la puissance temporelle des papes (2), tandis qu'il fut pour le reste de l'Italie une source de troubles et de calamités.

La Corse était alors un pays désolé, abandonné, incapable d'opposer la moindre résistance aux Maures, qui venaient à leur gré la saccager (3). Peu de temps après la mort de Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, son fils, s'occupa plus sérieusement de cette île; et, suivant *Éginard* et l'auteur des *Annales de Saint-Bertin*, il en confia la garde à un grand seigneur toscan, le comte Boniface (4). Ce hé-

(1) *Anast. in vit. Greg. IV, et Leon. IV.*

(2) *Monsamb. de stat. imp. germ. lib. II, cap.* 18.

(3) *Regin. in Ann. lib. II, ad ann.* 808 *et* 809.

(4) *Egin. de Gest. Car. et Ludov. ad ann.* 828. *Ann. Bertin. eodem anno.*

ros se mit à la tête de son armée de mer, et, accompagné d'une suite considérable de seigneurs de son pays, il parcourait la mer pour en chasser les pirates, qui, au nom seul de ce capitaine, cessèrent leur infâme métier : ce qui l'enhardit à porter jusque dans l'Afrique la terreur des armes toscanes. Je crois que c'est de cet illustre personnage, chef de la Corse et de notre marine, que date l'origine de la domination des Pisans sur cette île.

Les troubles survenus dans la famille de Louis-le-Débonnaire arrachèrent Boniface à l'Italie; et, dans les guerres qu'on vit s'allumer entre ce malheureux monarque et ses enfans, il suivit le parti du père avec beaucoup d'autres seigneurs italiens (1). Quoique Boniface paraisse être retourné en Italie en 836, en vertu de la permission que les Italiens obtinrent à Worms de rentrer dans leurs foyers, l'histoire cependant n'en fait pas mention. Il n'est point douteux que Boniface fut natif de la Toscane, d'après ce que rapporte l'auteur des *Annales de Saint-Bertin* : « Le comte Boniface, dit-il, » à qui la garde de la Corse était confiée, prit

(1) *Nithard. de Diss. filior. Ludov. Pii. Annal. Bertin. ad ann.* 834.

» avec lui son frère Berthaire et quelques » autres seigneurs toscans, et parcourut sur » une petite flotte les côtes de la Corse et de » la Sardaigne. »

Si cette force maritime qui, dans le neuvième siècle, étendant son pavillon autour de la Corse et de la Sardaigne jusqu'aux rivages de l'Afrique, avait conquis le sceptre de la Méditerranée, si cette force maritime, dis-je, sortait de la Toscane et des environs de Pise et de Lucques, il me reste à prouver, ou du moins à rendre vraisemblable, ce qui me porte à croire qu'il faut l'attribuer à Pise. L'histoire ne dit rien de positif à ce sujet, et je ne puis présenter que cette masse de conjectures avec lesquelles nous avons coutume de répandre quelques lumières sur les temps obscurs.

Hugon, appelé à l'empire d'Italie par les princes lombards, débarqua et prit la première possession de ce pays au port de Pise; il fut reçu d'une manière magnifique dans cette ville, que *Luitprand* appelle en ces temps la première échelle et la capitale de la Toscane: c'était un siècle après l'invasion de la Corse, vers l'an 920 (1).

(1) *Hugo Atrebatensium, seu provincialium comes*

Tout le monde sait les motifs qui engagèrent Otton-le-Grand à porter, avec ses alliés, la guerre dans la Calabre contre les Grecs et les Sarrasins; on sait aussi qu'Hubert de Toscane, dégoûté de Bérenger, avait été auparavant en Allemagne pour décider Otton à passer en Italie, où il le conduisit pour l'y faire proclamer empereur. Les Pisans arborèrent les drapaux d'Otton et le suivirent dans la Calabre (1). On peut présumer en examinant la situation de Pise et de la Calabre, qu'ils y allèrent par mer, à moins qu'on ne refuse la connaissance de la navigation à une ville, qu'on regardait alors comme l'échelle principale du pays, et qui, peu d'années après, équipa une flotte très-considérable, dont la valeur contribua si éminemment à faire remporter aux chrétiens une victoire des plus éclatantes contre Muget roi des Sarrasins (2).

navim conscenderat, et per Tyrrhenum mare in Italiam festinabat; Deus itaque, qui hunc in Italia regnare cupiebat, prosperis cum flatibus brevi Alphœam, hoc est Pisam, quæ est Tusciæ provinciæ caput, *duxerat.* Luitpr. *lib. V, cap* 70.

(1) *Chr. Pis. Scritt. Ital. t. VI, p.* 167.

(2) *Ibid.*

Dans le onzième et douxième siècles, les compilateurs des coutumes et lois de Pise font un tableau magnifique de l'affluence des nations étrangères en cette ville, et des mesures législatives, et des magistrats perpétuels qu'on jugea convenable d'y établir en leur faveur. Il suffit de lire la préface de la compilation de ces lois en 1160; on y voit que, dès les temps même les plus reculés, Pise était si fréquentée, si remplie de marchands de diverses nations, qu'elle ressemblait moins à la ville particulière d'un peuple qu'à la cité commune de tous les peuples et au centre d'un commerce universel. Elle avait conservé quelques lois des Lombards, mais elle avait paru digne, par ses relations avec tant de nations différentes, de se gouverner par ses coutumes; tous les ans elle choisissait ses juges, qu'elle nommait proviseurs; ils étaient chargés d'administrer la justice pour l'honneur de la ville et le salut public, tant en dedans qu'en faveur des étrangers. De là vient que Pise fut une des premières villes qui acceptèrent les lois qui réglaient les droits respectifs de la navigation entre les peuples qui habitaient les côtes de la Méditerrannée; elle y souscrivit en 1118.

Il n'est point hors de mon sujet de citer ici

la lettre de l'empereur Frédéric Barberousse à Saladin, dans laquelle, faisant l'éloge de la valeur des chrétiens, il fait aussi mention des forces maritimes des Pisans (1). A ce témoignage honorable joignons le passage suivant du poëme de Gunter (2).

Securos Janua *missis*
Altaque Pisa *viris aditus præstare jubentur;*
Utraque Tyrrhenas longè metuenda per undas,
Utraque famosis late vulgata triumphis.

C'est sur-tout à la situation de Tyr que les Phéniciens furent redevables de leur suprématie sur les mers, et des richesses prodigieuses qu'ils se procurèrent aux dépens des autres nations. Pise est sous ce rapport une seconde Tyr; depuis le baptême de l'occident et l'établissement dans ses contrées de la religion chrétienne, il n'y eut point sur mer de place plus propre à réunir les fidèles que les mers séparent de la Toscane; en un jour on peut aller de Pise en France, dans deux en Afrique, à-peu-près dans le même espace de temps en

(1) *Goldast. Consul. imp. t. III, p.* 372.
(2) Lib. IX.

vint régner sur l'Ital
mer en Calabre, qu
considérable et trio
mer d'Étrurie et de
même siècle était le
tant de nations diver
arriver en un mon
prospérité, et devai
vant figuré sur la M

Boniface ayant do
neuvième siècle, les
tion de Pise, ou de
c'est à tort que les
commencé de régne
comte Audemar; ce
gneurs génois qui, p
battirent les Sarrasi
mais on ne peut le r

que paraître au combat, il y perdit aussitôt la vie par une imprudence (1). *Réginon* rapporte le même événement dans sa *Chronique* de la même année.

Ce qui vient à l'appui de ce que j'avance concernant les forces de la Toscane, et particulièrement de Pise, c'est la confiance qu'elles inspiraient à Grégoire VII. Ce souverain pontife, jaloux d'une domination absolue sur la Corse, en vertu de la prétendue concession faite à l'église romaine par Constantin et Louis-le-Débonnaire, chargea Landulphe, évêque de Pise, d'aller, en son nom, en prendre possession l'an 1077. Dans l'adresse qu'il lui remit pour les habitans de cette île, on remarquait un passage où ce pape recommande aux Corses de se rassurer : « Si vous avez, leur dit-il, une » foi inébranlable en saint Pierre, je disposerai » pour votre défense d'un grand nombre de » seigneurs toscans ; c'est pourquoi je vous » envoye Landulphe avec la mission de s'em- » parer, en mon nom et comme appartenant à » saint Pierre, de votre territoire, et de le » gouverner avec zèle et intelligence (2) ».

(1) *Annal. Bertin. ad an.* 807.

(2) *Si vestra voluntas firma est erga beatum Petrum,*

Landulphe était adroit, il avait su induire les Pisans à permettre et à se contenter que le pape se mêlât de l'investiture de leur évêque; on sait quelle était dans les temps malheureux la lutte pour les investitures entre les ecclésiastiques et les séculiers, dont Pise et la plus grande partie de l'Italie et de l'Allemagne avaient arboré les drapeaux; mais Grégoire, pour le moins aussi rusé que Landulphe, n'avait point voulu laisser passer l'occasion de pouvoir, par le moyen d'un évêque si agréable à ce peuple puissant, établir le droit de l'Église romaine sur la Corse; il érigea donc en qualité de légat apostolique en cette île, non-seulement Landulphe, mais tous ses successeurs à l'évêché de Pise, qui voudraient accepter comme lui l'investiture du pape, outre l'élection du peuple de Pise (1). « Nous vous remettons, dit ce pape à Landul- » phe, notre autorité sur l'île de Corse, à vous

fides immota permanserit, habemus per misericordiam Dei in Thusçia multas comitum et nobilium virorum copias ad vestrum adjutorium defensionemque paratas. Quapropter ad vos misimus fratrem nostrum Landulphum, ut terram ex parte beati Petri et nostrâ vice suscipiat, et eam cum studio regat.

(1) *Epist. Gregorii XII, lib. VI.*

» et à tous vos successeurs, si toutefois ils sont » élevés à ce siége épiscopal par l'élection du » souverain pontife et du peuple pisan. »

A cette époque, les principales villes de l'Europe ne pouvaient ni servir, ni vivre en liberté; les évêques étant les premiers personnages de ces villes, loin de se borner aux soins du spirituel, prenaient aussi les rênes des affaires civiles, et se mêlaient de représenter ainsi le corps de la république. Aussi les voyait-on à la tête des armées de leur pays s'emparer de la puissance temporelle (1); il était si aisé aux ecclésiastiques de soumettre tous les esprits par la crainte des censures, et sur-tout aux évêques de Pise, qui avaient usurpé une si grande autorité sur les fidèles de leur diocèse!

Cette donation que Grégoire VII avait faite de la Corse aux évêques de Pise, Urbain II la confirma : « Nous remettons, dit-il, le gouver- » nement de la Corse à notre église de Pise, » au conseil des clercs cardinaux et autres » fidèles, de manière que la ville de Pise en » jouisse tant qu'elle recevra son évêque des

(1) *Basnage de Tribun. epist. Monarc. ad lib. VIII. Fleury, Hist. Eccl. t. XIX.*

» mains du souverain pontife, par l'élection du
» clergé et du peuple, à condition néanmoins
» qu'elle paiera tous les ans, au palais de Saint-
» Jean-de-Latran, cinquante livres de monnoie
» de Lucques. »

L'auteur de ce mémoire convient que depuis long-temps des critiques révoquent en doute ces donations de Constantin et de Louis-le-Débonnaire; il serait à desirer que les papes eussent joui d'un droit plus positif pour disposer de la Corse. « Je ne prétends
» point, dit-il, entrer ici dans le fond de la
» question; je me borne à ce qui regarde mon
» sujet, et je soutiens que Grégoire VII avait
» deux droits incontestables de faire la con-
» cession de cette île : le premier, c'était le
» consentement et la soumission volontaire de
» ses habitans; le second, c'était la possession
» de l'île, depuis que les Pisans ou Toscans en
» étaient les maîtres, non-seulement parce que
» Boniface y avait défait les Sarrasins, qu'A-
» dalbert et Hugon y avaient maintenu la do-
» mination toscane, que l'archevêque avait
» obtenu sur la Corse la puissance métropo-
» litaine, mais parce qu'alors c'étaient les sou-
» verains pontifes et les empereurs qui accor-

» daient les diplomes et les fiefs à ceux qui » avaient droit de les réclamer. »

Au douzième siècle on trouve une preuve de la domination des Pisans sur la Corse par la prise du château Saint-Ange, que les Génois leur avaient faite, et par la reprise de ce même château par les Pisans (1). Peu de temps après Pierre, archevêque de Pise, se rend dans cette île avec le juge Hildebrand, consul de cette cité, et beaucoup d'autres personnes de Pise : il était accompagné du cardinal Pierre, légat du saint siége : les habitans de la Corse lui firent un accueil magnifique, et lui rendirent hommage.

Mais la preuve la plus forte de cette domination c'est le témoignage de *Thomas Fazello*, ancien historien de Sicile : « Les Pisans, dit-» il, le peuple le plus puissant de l'Italie, » après avoir subjugué la Sardaigne et la Cor-» se, avaient déclaré la guerre au sultan d'É-» gypte, etc. (2). » A ce témoignage ajoutons celui de *Charles Fiorentini* : « Il est incontes-» table, dit-il, que Pise fut anciennement très-

(1) *Caffar., Annal. Gen. l. I, ad ann.* 1124.

(2) *Lib. VII. Poster. Decad. cap. I, Hist. Sic.*

soupçonner que ces d
leur pouvoir sur c
temps, et ne fut term
cent II, qui partage
vêque de Pise et l'é
cette époque, obtin
et cessa d'être suffr
Milan. Les guerres c
et les Génois ne tou
l'avantage des premi
sur mer et sur terre
rieur, soit du pays
quises, se ressentai
renouvelaient trop fr
la décadence du pou
dissement de celui d
mirent le pied dans l
enfin les maîtres ver

reparaître avec éclat la gloire des Pisans et leur empire sur l'île de Corse. Les chroniques de leur ville, celles des Génois même, et enfin toutes les histoires du temps, tant sacrées que profanes, font mention des forces pisanes sur mer, des services qu'elles rendirent à l'empereur, soit pour la défense de la Sardaigne, soit dans ses expéditions en Sicile ou en Syrie. Pise avait ses consuls dans le levant, et à Constantinople même (1). Vers le milieu de ce treizième siècle Alexandre IV, en récompense des services signalés que les Pisans rendaient à l'église, confirma la concession que leur avaient faite ses prédécesseurs de l'île de Corse.

Les Génois frémissaient de rage et d'envie; ils ne pouvaient supporter cet éclat des Pisans, et les avantages que ces derniers savaient tirer de leur alliance avec Frédéric. Après la mort de cet empereur, il s'alluma contre eux, de tous les environs, la guerre la plus sanglante : les Pisans furent attaqués à-la-fois par les Florentins, les Lucquois et les Génois. Ces derniers finirent par remporter une victoire complète et décisive, qui fut suivie de la paix entre les

(1) *Pachymer., lib. II, cap. 32, Gregor. lib. IV.*

Génois et les Pisans; un des articles de ce traité portait que ces derniers cédaient la terre et la ville de Corse. C'était en 1299 (1).

(1) Ce sont les paroles de *Villani*; mais *Stella* prétend que les Pisans cédèrent aux Génois la Corse tout entière. Voyez *Murat.*, *Rer. Ital. Scrip. t. I, p.* 1119, *lib. II, in princ.*

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA FAMILLE

DE L'EMPEREUR VALÉRIEN.

Par M. de MONTÉGUT (1).

La partie la plus intéressante et la moins connue de l'histoire du haut empire est celle qui a pour objets les règnes de Valérien et de Galien. On vit, dans l'espace de quinze années, Émilien revêtu de la dignité impériale, et bientôt après assassiné par ses soldats; les empereurs Gallus et Volusien massacrés au milieu de leur armée; Valérien élevé à l'empire, après plusieurs victoires remportées sur les barbares,

(1) Ac. des insc. de Toulouse, t. I, 1766.

succomber enfin sous la puissance des Perses, et mis à mort de la manière la plus cruelle, après une longue captivité; Gallien, placé sur le trône par son père, oublier les devoirs sacrés de la nature et de la reconnaissance, le laisser vieillir dans l'esclavage, et se mettre peu en peine de venger sa mort; son fils Salonin égorgé dans les Gaules par les ordres du rebelle Posthume; l'empire romain déchiré par trente tyrans; enfin Gallien, victime de l'ambition d'Auréolus et du caprice des légions, massacré devant Milan avec son frère et son fils; ses parens proscrits par le sénat, et précipités de la roche du Capitole.

Nous n'avons qu'une connaissance très-imparfaite de ces révolutions sanglantes, qui mirent Rome à deux doigts de sa ruine. Les écrivains contemporains nous offrent peu de secours pour débrouiller l'histoire de ces temps orageux. Les uns, pour flatter la vanité des princes sous lesquels ils vivaient, n'ont pas craint de trahir la vérité; d'autres avouent qu'ils n'osent tout dire, pour ne point offenser la famille de ceux dont ils écrivent l'histoire. La plus grande partie de leurs ouvrages s'est perdue; il ne nous reste que des fragmens. Les contradictions qui règnent entre ces différens auteurs, la confusion

dans les dates et les époques, le peu de solidité des preuves, qui ne portent souvent que sur des conjectures, tout concourt à rendre le témoignage des anciens historiens aussi suspect que peu utile pour parvenir avec certitude à la connaissance de la vérité.

On trouve une ressource plus assurée dans les monumens qui nous restent de ces siècles reculés. Les médailles nous découvrent, avec plus de sincérité que l'histoire, l'âge, les mœurs, le caractère et les actions de ceux dont elles offrent l'image : elles nous ont appris les noms de plusieurs princes dont la mémoire s'était perdue, et dont la connaissance est d'un grand secours pour dissiper les ténèbres qui obscuscissent encore cette partie importante de l'histoire de l'univers.

Mon objet dans cet essai étant moins d'écrire la vie de Valérien et de ses enfans que de rectifier les erreurs dans lesquelles certains auteurs sont tombés sur leur compte, d'expliquer des passages qui paraissent se contredire, et de fixer avec plus de précision des époques qui n'ont pas été suffisamment éclaircies, je laisserai à l'écart tout ce qui n'entre point essentiellement dans mon projet.

Dans les idées nouvelles que je mets au jour,

comme lieu à une discus-
timent ne trouve point
l'avantage d'avoir répar
un point d'histoire qu
comme l'écueil des sav

§

L'empereu

Aucun auteur ne n
connaissance certaine d
Valérien. Trebellius –
M. Tillemont (1), d
adopté par M. de Beau
d'une famille noble et a
de Valérius, personna
ignore quel était ce V

présumer que c'était Valérius Priscus, qui fut consul l'an 196 de Jésus-Christ, et 949 de la fondation de Rome. Antonius Augustinus dit que Valérien était issu d'une des quatre branches de la famille Licinia, et qu'il tenait à la famille Valéria par adoption (1): Vaillant pense, au contraire, que ces auteurs étaient de la famille Valéria, et avaient été adoptés par les Licinius (2). Quoi qu'il en soit de ces deux opinions, que je crois inutile de discuter, il en résulte que ce prince tirait son origine de deux maisons illustres, et dont l'ancienneté remontait aux premiers temps de la république.

L'histoire nous apprend qu'avant son élévation à l'empire Valérien était prince du sénat, et le premier de Rome. Il fut à la tête de la députation que Gordien Ier envoya à ce corps auguste pour lui notifier son élection (3). Une

(1) *Valerianus imperator, ejusque filii, Valerianus minor et Gallienus, Licinii fuerunt, quamvis adoptione ex familia Valeria, ut et ipsum Valeriani nomen significat, et quòd pater Valerius fuerit.* Ant. Aug. Fam. rom. p. 392.

(2) *Licinius nomem Valeriani præfert, Valeriæ gentis in Liciniam adoptatæ argumentum.* Vaillant.

(3) Treb. Poll. p. 247. Jul. Capit. p. 235. Zozim. l. I, p. 640.

commission aussi honorable ne pouvait être confiée qu'à un personnage d'un haut rang et d'une naissance distinguée.

Valérien naquit vers la fin de l'année 190. Il fut consul, selon Zozime, en 237. Le sénat le nomma censeur en 251 ; il était alors dans l'armée de l'empereur Décius. On peut voir dans Trebellius-Pollio les éloges que les sénateurs donnèrent à sa probité, et ceux qu'il reçut de l'empereur lorsqu'il lui fit part de sa nomination.

Valérien était à la tête de l'armée des Gaules, en 253, lorsqu'on y reçut la nouvelle de la mort funeste de Gallus. Les légions, dont il était adoré, le proclamèrent aussitôt empereur. Dans le même-temps, Émilien fut tué par ses propres soldats, qui aimèrent mieux avoir pour maître Valérien. Le prince, n'ayant plus de concurrent, se hâta de venir à Rome pour faire confirmer son élection par le sénat : ce corps, qui depuis long-temps se voyait forcé de subir la loi du plus fort, ratifia avec joie le choix que les troupes avaient fait, d'un homme que ses vertus, ses talens et sa longue expérience rendaient si digne de régner (1).

(1) Tillemont. Treb. Poll. pag. 257. Eutrop. l. IX, pag. 121.

Valérien fut à peine sur le trône qu'il s'appliqua à rétablir l'ordre dans l'état, à mettre les lois en vigueur, à faire fleurir le commerce et les arts. Sous une aussi sage administration, l'empire aurait repris son ancienne splendeur, s'il n'eût été attaqué de toutes parts par de puissans ennemis. Valérien eut à combattre les Français, les Germains, les Scytes, les Goths, les Sarmates, et divers autres peuples barbares. Il remporta sur eux plusieurs victoires constatées par ses médailles. Il fut moins heureux dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les Perses: après divers succès, il fut forcé de leur livrer une bataille au mois de novembre de l'an 260, avec une armée affoiblie par la peste et par la famine; il fut entièrement défait. Valérien, redoutant alors plus que jamais la puissance des Perses, envoya des ambassadeurs à leur roi Sapor pour lui demander la paix et lui offrir une grosse somme d'argent. Ce monarque, après avoir long-temps amusé les députés, les renvoya sans avoir voulu rien accorder. Il demanda une entrevue à Valérien. Ce malheureux prince se rendit au lieu convenu avec une suite peu nombreuse. Sapor qui était à la tête de toutes ses troupes, l'enveloppa aussitôt, et l'emmena prisonnier.

Tous les historiens s'accordent à placer cet événement sous l'année 260 ; je pense qu'il faut le placer au commencement de l'an 261, époque portée par les fastes (1).

Banduri, qui a suivi l'opinion commune, se fonde uniquement sur un passage de Trebellius-Pollio, qui place au commencement de l'an 261 la révolte de Macrien, laquelle suivit de fort près la prise de Valérien. Le raisonnement de Banduri ne paraît pas juste. L'historien romain dit seulement qu'après que Valérien, qui avait long-temps gouverné avec gloire, eut été emmené captif, Macrien fut élu empereur, du consentement unanime des troupes, avec ses deux fils; mais il ne fixe point la date précise de cet événement, et ne contredit point celle qui est portée par les fastes. Rien n'empêche, en effet, que Valérien n'ait été emmené captif au commencement de l'année 261, et que, peu de jours après, la révolte de Macrien n'ait éclaté. Les historiens ne mettent aucun intervalle entre ces deux événemens, dont l'un fut vraisemblablement la suite de l'autre.

Mon opinion se trouve confirmée par une médaille égyptienne de Valérien, frappée sous

(1) Onufr. Panvin. de Fastis Roman.

ème année de son règne (1), et que
rapporte lui-même dans la notice
lonnée de cet empereur (2). Le même
fait mention d'unem édaille grecque de
e, frappée chez les Égéens l'an 303 de
ce peuple, qui répond à l'an 253 de
nmune (3). D'après ces monumens, et
ignage des anciens historiens, il est con-
e Valérien monta sur le trône au mois
53 : on doit donc placer sa captivité sous
261, qui se trouve la huitième depuis
nement à l'empire, et qu'on regarde
la dernière de son règne.
ouve dans le code (4) plusieurs lois à
desquelles on voit les noms de Va-
e père et de Gallien, et dont les dates
ent jusqu'au 19 décembre 260. Valérien
donc encore dans les derniers jours de
née; et en supposant qu'il fut fait pri-
quinze jours seulement après cette
, il a dû l'être au commencement de
261.

H.
I, p. 138.
p. 121.
. II, tit. 63, etc. M. l'abbé Belley.

Saint Denys d'Alexandrie rapporte que Valérien persécuta les chrétiens pendant quarante-deux mois (1). Suivant Dodwel, dans sa onzième dissertation, la persécution commença dans le mois de juillet 257 ; elle dura donc pendant toute l'année 260, et ne finit qu'en 261, après la prise de Valérien. Eusèbe nous apprend qu'à cette époque Gallien révoqua les édits portés contre les chrétiens.

M. de Tillemont, dans ses notes sur Valérien, (2), convient d'après la lettre 78 de *saint Cyprien*, que ce martyr confessa la foi le premier dans l'Afrique ; que la persécution dura trois ans et demi, et qu'elle finit à la captivité de Valérien. Il en conclut que ce prince a dû être pris avant le mois d'août 260. On a peine à concevoir la justesse de ce raisonnement. En effet, depuis le mois de juillet 257, jusqu'à la fin de juillet 260, il ne se trouve que trente-six mois, et non pas quarante-deux, comme le porte le texte de *saint Denys*. En ajoutant six mois de plus pour remplir l'espace de trois ans et demi, il se trouve, d'après les autorités ci-

(1) Μηνες τεσσαρακοντα δυο. Eusèbe, liv. VII, ch. 10, p. 255.

(2) T. III, p. 520.

tées par M. de Tillemont lui-même, que Valérien a dû être emmené captif dans le premier mois de 261, ce qui paraît démontrer l'exactitude de l'époque que j'ai fixée.

J'en trouve une nouvelle preuve dans une médaille grecque de ce prince, rapportée par M. Pélerin (1), et qui fait le sujet d'une savante dissertation de M. l'abbé *Belley* (2). Ce monument a été frappé dans la ville d'Augusta en Phénicie, et porte la date de l'an 241 de l'ère de cette ville. Cette ère commençait à l'automne, et l'époque citée se rapporte au mois d'octobre de l'an 260 de Jésus-Christ, qui fut la huitième du règne de Valérien. Le revers annonce que ce prince était alors à la tête de son armée, et qu'il marchait avec confiance contre les Perses. Il dut se passer quelqu'intervalle entre sa marche et sa défaite. Après avoir raconté l'ambassade envoyée au vainqueur, les longueurs qu'ils éprouvèrent pour obtenir une audience, le peu de succès de leur négociation, l'état de l'armée romaine, qui dépérissait par la peste, enfin la trahison qui coûta à Valérien la perte de sa liberté, *M. L. Belley* s'ex-

(1) Mélanges, t. II, p. 217.

(2) Mém. des inscript. t. XXVI, p. 406.

pouvoir aller plus lo
lant de peu de jours
Valérien. Elle se tro
ment de l'année 261
contredit en rien les
et se concilie parfa
d'Augusta, ainsi qu

Il est établi par l
que Valérien mouru
huit années; elle co
non en 260, comme
jour. Égnatius et la c
comptent quinze an
lévation de Valérien
il fut empereur à la
verna sept ans et qu
puisqu'on a des méd
de son règne. Il fu

il en résulte que Valérien naquit à la fin de l'année 190, il fut consul en 237, censeur en 251, empereur au mois d'août 253; il était alors dans sa 63e année. Il avait soixante-dix ans lorsqu'il fut pris par les Perses, au commencement de l'année 261; enfin, il périt dans la captivité vers les premiers jours de 269, après avoir accompli sa soixante-dix-huitième année.

§ II.

Femmes de l'empereur Valérien

Valérien fut marié deux fois avant son élévation à l'empire. Le nom de sa première femme ne nous a point été transmis par les anciens historiens : les écrivains modernes ont gardé le silence sur cet article. J'ai cru la découvrir dans *Licinia Galliena Augusta*, dont nous connoissons plusieurs médailles que quelques auteurs attribuent à une fille de Gallien, d'autres à une de ses cousines, d'autres enfin à ce prince lui-même, auquel, par dérision, on avait donné un nom de femme. Si je parviens à donner quelque solidité à mes conjectures, je me flatte que les amateurs de l'antiquité verront avec plaisir

de la première fem
nom de *Gallienus*; c
grande considératio
tingué dans la rép
lui que le nom de (
de cet empereur (1
moignage de cet
femme de Valérien
liens, a dû s'appele

Suivant l'usage co
par *Sigonius*, dans
manorum (2), les fill
famille; on pourrai
était également reçu
le nom de leur mè
de leur père. Gordie
cellus et d'Ulpia Go

(1) *Gallienum patris*
avi Gallieni. summi m

il le transmit à Gordien II, qui n'eut qu'une fille mariée à Junius Balbus, mère du troisième Gordien; le fils de l'empereur Décius s'appelle Herennius Etruscus, du nom de sa mère Herennia Etruscilla; les enfans de Salonine portèrent le nom de Salonin; c'est en suivant cet usage que le fils de Valérien joignit à son nom de famille Licinius celui de sa mère Galliena, et s'appella Licinius Gallienus.

Vaillant, dans son ouvrage sur les *Médailles des Colonies*, dit que Gallien, fils de Licinius-Valérien, porta, comme son père, le nom de la famille Licinia, et substitua au surnom de Valérien celui de Gallien, qu'il tenait de sa mère Galliena (1). En réunissant l'autorité de ce célèbre auteur aux preuves que j'ai déjà rapportées, il ne paraît pas possible de douter que la première femme de Valérien n'ait porté le nom de Galliena. J'ajoute que c'est à elle qu'appartiennent les médailles sur lesquelles on lit le nom de Galliena Augusta.

La première qui a paru, et qui a excité la

(1) *Gallienus, Licinii Valeriani filius, Liciniæ quidem gentis nomen tulit, ut pater, sed pro Valeriani appellatione, Gallieni nomen a matre Galliena assumpsit.* Vaillant, Num. ær. II, p. 258.

une victoire dans
ubique pax. Spanh
ont regardé cette
un monument du
un prince indigne
bole de la paix u
ironie piquante pou
qui était alors déch
par trente tyrans. C
sans fondement. No
médailles de Gallie
temps, qui portent p
pax publica, pax fu
orbis, etc. D'aille
que j'ai cités a été
M. l'abbé Barthelem
tation sur quelques m
férens auteurs (1);
gulière du P. Hardo

vrir sur cette médaille une phrase entière dont les lettres initiales forment la légende V. B. I. Q. V. E. P. A. X. M. l'abbé Barthelemy adopte, comme plus vraisemblable, le sentiment de M. l'abbé de Vallemont, qui attribue ce monument à une cousine de Gallien.

Trebellius-Pollio fait mention de cette princesse, et nous apprend que c'est elle qui fit périr le rebelle Cellus, le septième jour après qu'il eut levé l'étendart de la révolte (1). M. l'abbé Barthelemy lui attribue également une médaille gravée à la suite de sa *Dissertation*, et qui a été rapportée par Goltzius et par Banduri. Elle représente, d'un côté, une tête de femme renfermée dans un croissant, avec la légende *Licinia Galliena Aug.*; et au revers, une femme debout, sacrifiant devant un autel, avec ces mots : *Pietas Augusta*. Le même auteur rapporte une autre médaille, où l'on voit la tête de Gallien couronnée d'épis, avec la légende *Gallienæ Aug.*; et au revers, un empereur debout, couronné par la Victoire, avec la légende *Victoria Aug.*

Un auteur moderne (2) a cru que ces mé-

(1) Treb. Poll. p. 246.

(2) M. Martin, correspondant de l'académie.

dailles avaient été frappées à l'honneur d'une fille de Gallien; il se fonde sur le titre d'auguste que l'historien latin n'a point donné à la princesse qui fit périr le tyran Celsus. Mais ignore-t-on que les Romains décoraient du nom d'auguste toutes les femmes qui tenaient à la famille impériale, même par alliance? D'ailleurs l'histoire et les mónumens anciens ne nous offrent aucune preuve qu'il ait existé une fille de Gallien appelée Galliena.

MM. Gallant et Baudelot ont attaqué le sentiment de M. l'Abbé de Vallemont, à qui ils reprochent de n'avoir pas entendu le passage de Trebellius-Pollio. Le dérangement d'une virgule peut faire une différence essentielle dans le sens. Il s'exprime ainsi en parlant de Celsus : *Quare creatus per quamdam mulierem Gallienam nomine consobrinam Gallieni septimo die interemtus est.* Ces mots, *per quamdam mulierem*, sont-ils régis par le mot *creatus*, ou par le mot *interemtus?* Galliena fut-elle l'auteur de l'élévation ou de la chûte du tyran ? Telle est la difficulté sur laquelle ces illustres antiquaires ne purent jamais s'accorder. M. l'Abbé Barthelemy, dont l'avis est d'un grand poids en cette matière, se décide pour la dernière interprétation, et c'est la seule que l'on puisse raisonnablement adopter. Com-

ment présumer en effet qu'une princesse du sang impérial eût voulu faire passer le sceptre dans les mains d'un homme de basse naissance, qui menait une vie obscure au fond de l'Afrique? Quel pouvoir, quelles ressources avait-elle pour réussir dans ce hardi projet, et pour créer un empereur? Le texte même contredit cette opinion. Il y est dit que les peuples d'Afrique, à l'instigation de Vibius Passienus, proconsul de cette province, et sous la conduite de Fabius Pomponianus, qui commandait sur les frontières de Libye, nommèrent Cèlsus empereur en le couvrant du voile de la déesse céleste (1). Ce ne fut donc point Galliena qui l'éleva à l'empire : il est bien plus naturel de penser que cette princesse, zélée pour la gloire de son cousin Gallien, rassembla quelques sujets fidèles, et fit périr l'usurpateur avant qu'il eût eu le temps d'affermir son autorité.

Banduri, qui a senti cette difficulté, et qui cependant copie l'historien latin, a biaisé sur cet article. Il dit que *Vibius Passienus* et *Fa-*

(1) *Afri quoque, auctore Vibio Passieno, proconsule Africæ, et Fabio Pomponiano duce, limites Libyci Celsum imperatorem appellaverunt, peplo deæ cœlestis ornatum.* Treb. Poll. p. 264.

bius Pomponianus crurent Celsus empereur, et qu'une cousine de Gallien favorisa cette élection. Mais *Occo*, qui rapporte les propres termes de Trebellius-Pollio, ne laisse aucun doute sur la manière dont ce passage doit être lu; il s'exprime ainsi : *Celsus... per quamdam mulierem Gallienam, Gallieni consobrinam, septimo die interemtus.*

Si cette femme, qu'on prétend ennemie de Gallien, eût fait frapper les médailles où l'on trouve la légende *Gallienæ Augustæ*, aurait-elle substitué l'effigie de ce prince à la sienne, ou à celle du nouvel empereur qu'elle venait de créer? Aurait-elle fait représenter au revers un prince couronné par la Victoire? Cet emblême pouvait-il convenir à Celsus, homme privé, qui n'eut jamais d'armée à ses ordres, et qui ne régna que six jours? On trouve dans *Banduri* (1) deux médailles parfaitement semblables à celles qui nous occupent : même tête d'empereur, couronnée d'épis, même revers, *Ubique pax, Victoria Aug.* Ces médailles portent le nom de Gallien. Je crois donc pouvoir soutenir que Galliena ne fit point frapper les médailles qui portent ce nom, et qu'on veut

(1) T. I, p. 155.

regarder comme des monumens de sa trahison. Gallien fut-il assez reconnaissant du service que lui avait rendu sa cousine, pour avoir fait frapper en son honneur des médailles avec le titre d'auguste et les types singuliers que j'ai rapportés? C'est ce que j'aurais de la peine à me persuader. L'histoire parle d'elle comme d'une personne privée, *Quamdam mulierem;* l'effigie qu'on voit sur la médaille de Licinia Galliena paraît être celle d'une impératrice par la forme de sa coiffure, et par le croissant dans lequel son buste est placé; le titre d'auguste désigne la femme d'un empereur; enfin, le nom de Galliena semble prouver que la médaille appartient à cette fille de Gallienus que les historiens assurent avoir été la première femme de Valérien, puisqu'elle était la mère de l'empereur Gallien. Si dans d'autres médailles ce même nom se trouve autour de la tête de Gallien, on doit les regarder comme des monumens de la tendresse de ce prince pour sa mère, dont il voulait éterniser la mémoire.

Mais, dira-t-on, on ne trouve point d'exemple d'une pareille association sur les médailles anciennes. Je répondrai, avec M. l'abbé Barthelemy, « qu'on en a beaucoup d'approchans,

» quoiqu'ils ne soient pas absolument les mê-
» mes (1). Tout ce qu'on peut en conclure,
» c'est que celui-ci sera le premier que l'on
» citera dans la suite. En vérité, ajoute cet écri-
» vain judicieux, nous venons bien tard pour
» vouloir établir des règles sur les minces dé-
» tails qui dépendaient souvent du caprice
» du peintre ou des monétaires. »

J'ajouterai qu'on ne doit pas être plus surpris de voir un nom de femme sur les médailles de Gallien que d'y trouver les emblêmes de Junon, de Vénus, de Vesta, de la Pudicité, que l'on sait être affectés aux impératrices, du moins depuis Sabine, femme d'Hadrien.

On m'objectera peut-être encore que la première femme de Valérien étant morte longtemps avant l'avénement de son mari à l'empire, elle ne fut jamais impératrice, et conséquemment que les médailles de Galliena Augusta ne sauraient lui appartenir. Je conviendrais de la force de cette objection, si ces médailles avaient été frappées du vivant de la femme de Valérien; mais dans ma supposition

(1) On voit le nom de Julie sur les médailles de Tibère; ceux de Julie, Agrippine, Domitille, sur les médailles de Domitien, etc.

elles l'ont été par l'ordre de Gallien, lorsqu'il fut empereur, et pendant la captivité de son père. Son amour pour sa mère et la dignité du trône, exigeaient qu'il la décorât du titre d'auguste, quoiqu'elle ne l'eût point porté de son vivant, avec d'autant plus de raison que ce titre ayant été donné à Mariniana, mère du jeune Valérien, il eût été indécent qu'on ne l'eût point donné à la mère de son frère aîné. Trajan honora du nom d'Auguste sa sœur Marciana, veuve d'un simple particulier; Hadrien l'accorda à Matidia, qui n'était que la femme d'un capitaine romain. Le titre d'auguste a été donné à Agrippine, femme de Germanicus; à Antonia, femme de Drusus; à Julie, fille de Titus, et mariée à Flavius Sabinus : il est donc très-possible que Gallien ait donné cette marque d'honneur à sa mère, quoiqu'elle ne soit pas morte femme d'empereur.

Mais, dira-t-on encore, comment expliquer le passage de Trebellius-Pollio, si les médailles de Galliena ne se rapportent pas à la cousine de Gallien? Cette explication est bien facile dans mon système. Licinia Galliena ne fut pas le seul enfant du sénateur Gallienus. Il a dû avoir un fils de même nom, qui fut le père de

Galliena, cousine de Gallien. Ces mots, *Gallienam consobrinam Gallieni*, prouvent qu'ils descendaient de la même tige, et que Gallienus était l'aïeul de l'un et de l'autre. L'explication que je propose est nouvelle; mais j'ose dire qu'elle est plus vraisemblable que la plupart de celles que donnent les antiquaires aux médailles dont on ne connaît point la date, et qui portent l'image de quelque prince dont les historiens n'ont point fait mention. Elle a certainement plus de fondement que l'opinion de ceux qui, sans aucune espèce de preuve, s'accordent à penser que Valérien le jeune était fils de Mariniana, et marié avec Cornelia Supera.

La seconde femme de l'empereur Valérien a été aussi peu connue des historiens que la première; les médailles seules nous apprennent qu'il a existé une princesse appelée Mariniana. Les antiquaires ont cru reconnaître à la manière dont elle est coiffée que ses médailles ont été frappées vers le milieu du troisième siècle, c'est-à-dire sous le règne de Valérien. Preuve bien équivoque, mais dont il faut cependant se contenter, jusqu'à ce qu'un heureux hasard nous découvre quelque monument qui nous apprenne s'il est vrai que cette impératrice a été l'épouse en secondes noces de Va-

lérien le père, et la mère du jeune Valérien.

Cette opinion, quoiqu'assez généralement reçue, a été contredite par deux auteurs d'un grand poids. Le P. Pagi a cru que Valérien le jeune était fils de Gallien et de Salonine : les preuves qu'il en donne sont trop légères pour mériter une réfutation ; et il paraît évident qu'il a confondu ce prince avec un des Salonins Valériens. Patin, dans son ouvrage sur les médailles impériales de moyen et petit bronze, donne pour certain que Valérien le jeune n'était point fils de Mariniana (1). Mais cette assertion se trouve détruite par une assertion contraire du même auteur, qui, à l'article de Mariniana, assure que cette princesse fut la seconde femme de l'empereur Valérien, dont elle eut Valérien le jeune qui régna avec Gallien (2). Cette contradiction, dans un auteur aussi célèbre, doit nous tenir en garde contre tout système qui n'est point

(1) *Pub. Licinius Valerianus filius fuit Valeriani, Gallieni verò frater. Matris nomem ignoratur, at aliam fuisse a Mariniana constat.* Patin, p. 333.

(2) *Mariniana Valeriani fuit uxor altera, ex quo Valerianum genuit, qui cum Gallieno imperavit.* Idem, p. 325.

étayé par des preuves solides, ou tout au moins vraisemblables.

On chercherait en vain à découvrir le nom de la famille de Mariniana. Patin croit qu'elle pouvait être fille de Calvillus Marinus, qui fut déclaré auguste par les troupes qu'il commandait dans la Mysie, et qui fut assassiné quelques jours après sous le règne des deux Philippes (1). Ce sentiment, ainsi que l'observe M. Beauvais, n'est que conjectural; cependant l'âge de cette princesse et la ressemblance des noms le rendent assez vraisemblable pour qu'on puisse l'adopter jusqu'à ce qu'il soit détruit par quelque preuve authentique.

Un écrivain que j'ai déjà cité (2) pense que Mariniana mourut avant que Valérien fût parvenu à l'empire, parce qu'aucune de ses médailles ne lui donne le titre d'auguste. On peut répondre que tous les auteurs qui ont parlé de cette princesse la qualifient impératrice (3).

(1) *Ea fortassis Marini filia fuit, qui Philipporum tempore degustaverat imperium.* Patin, p. 325.

(2) M. Martin.

(3) Mezzabarba, Angeloni, Patin, Banduri, Vaillant, M. Beauvais, etc.

Cette qualité est constatée par les médailles qui lui donnent le titre de *Diva*, et au revers desquelles on voit un paon faisant la roue, ou emportant sur ses ailes l'effigie de l'impératrice avec la légende *Consecratio*. Les honneurs de l'apothéose n'étaient accordés qu'aux femmes des empereurs, et quelquefois, mais très-rarement, aux princesses de la maison impériale. Si Mariniana était morte avant le règne de Valérien, elle n'aurait été que l'épouse d'un simple officier, général des troupes de Gallus. A quel titre aurait-elle été mise au rang des dieux, et mérité que l'on frappât des médailles en son honneur ?

Si l'on m'opposait ce que j'ai dit des médailles frappées après la mort de Galliena avec le titre d'auguste, qu'elle n'avait point eu de son vivant, je dirais que Gallien a pu donner à sa mère ces marques de vénération, mais que rien n'a dû l'engager à en accorder de pareilles à sa belle-mère. Il la voyait à regret occuper la place de Galliena, et ce second mariage fut peut-être un des motifs de la dureté avec laquelle il abandonna son père, et le laissa languir jusqu'à sa mort dans une honteuse captivité.

On ne connaît d'autres médailles de Mariniana

que celles de sa consécration : nouvelle preuve qu'elles ont été frappées à la mort de cette princesse. Banduri rapporte, il est vrai, une médaille d'argent, très-rare, qui se trouve aujourd'hui dans le cabinet de M. d'Ennery, l'un des plus riches de l'Europe; elle offre d'un côté une tête ornée d'un voile, et placée dans un croissant, avec ces mots, *Divæ Marinianæ* : de l'autre une figure debout avec la légende *Felicitas Deorum*, mais Bauduri observe en même-temps que ce monument ne fut frappé qu'après la mort de Mariniana (1), et il pense qu'elle mourut au commencement du règne de Valérien (2). D'ailleurs cette légende ne désigne-t-elle point que cette princesse partageait alors la félicité des Dieux?

Vaillant assure, de la manière la plus précise, que Mariniana fut prise avec son mari Valérien, et qu'elle mourut avec lui dans sa captivité, après avoir essuyé mille outrages du roi des Perses (3). M. Beauvais a suivi la même

(1) *Cusum fuisse hunc nummum post Marinianæ obitum testantur capitis inscriptio, et velum quo ejus tegitur caput.* Banduri, t. I, p. 144.

(2) *Mortua videtur initio ejus imperii.* Ibid.

(3) *Mariniana Valeriani uxor secunda, cui Valeria-*

opinion dans le magnifique ouvrage qu'il a donné au public sur l'histoire des empereurs (1), ouvrage précieux pour les amateurs de l'antiquité, et d'une utilité infinie pour ceux qui veulent former des collections de médailles, et en connaître la rareté et le prix.

Quoique les auteurs que j'ai cités donnent des dates différentes à la mort de Mariniana, ils s'accordent à dire qu'elle périt pendant le règne de Valérien; il est donc certain qu'elle mourut impératrice, et c'est sans doute le jeune Valérien son fils qui fit frapper à cette époque les médailles de sa consécration.

§ III.

Enfans de l'empereur Valérien.

Gallien, ainsi que je l'ai établi, était fils de Valérien et de Licinia Galliena sa première femme. Les inscriptions et les médailles lui

num juniorem peperit, a Sapore, Persarum rege, cum marito capta, ab eo indignè habita, ante Valerianum in detentione sua occubuit. Vaillant.

(1) T. I, p. 441.

donnent le nom de Publius Licinius, quelques-uns y joignent celui de Valerianus. Il n'est pas surprenant qu'on ait pu quelquefois donner à ce prince le nom de son père ; il paraît plus difficile d'expliquer l'origine du nom Decius, que porte une inscription dédiée à Salonine, trouvée à Cordoue, et rapportée par Gruter (1). Il faut croire qu'elle a été dégradée et mal lue, ou que c'est par erreur que, dans une province éloignée de Rome, le graveur peu instruit a écrit le mot Decii à la place de Licinii. Cette erreur se trouve démontrée par une autre inscription dédiée à Salonine, et trouvée dans la même ville, on n'y donne à Gallien que les prénoms Publii Licinii (2).

Gallien naquit vers la fin de l'année 218;

(1) *Dn. Corneliæ Saloninæ.*
Aug. Conjug. Dn.
Imp. Cæs. P. Decii. Gallieni.
Pii. Felic. Invicti. Aug., etc.
Gruter, p. 275.

(2) *Dn. Corneliæ.*
Saloninæ. Aug.
Conjugi. Dn. nostri.
Imp. Cæs. P. Lic.
Gallieni Aug.
Ibid.

le sénat le nomma césar aussitôt que son père eut été élevé à l'empire (1). Valérien, dans les premiers temps de son règne, se voyant pressé par l'ennemi, confia une armée à Gallien, et lui conféra les titres d'auguste et d'empereur (2). Le règne de ce prince a dû commencer au mois de novembre de l'an 253 de l'ère vulgaire : il était alors âgé de trente-cinq ans, puisque les historiens s'accordent à dire qu'il en a régné quinze, et qu'il est mort âgé de cinquante ans révolus dans le mois de mars de la seizième année de son règne.

Eutrope est le seul qui a jeté quelque nuage sur ces époques, en disant que Gallien était adolescent lorsqu'il fut associé à l'empire (3), ce qui supposerait qu'il était alors âgé de dix-huit à vingt ans. C'est sans doute d'après cet auteur que M. Beauvais a dit qu'il naquit l'an 233; qu'il avait vingt ans lorsque son père fut reconnu empereur, et qu'il mourut

(1) Eutrop. p. 583.

(2) Zozim. p. 646.

(3) *Gallienus cùm adolescens factus esset augustus.* Eutrop. p. 121.

le 20 mars de l'an 268, à l'âge de trente-cinq ans (1).

Cette assertion se trouve démentie par le témoignage d'Aurelius-Victor, qui dit que Gallien régna sept ans avec son père, huit ans seul; qu'il mourut dans la seizième année de son règne, et à l'âge de cinquante ans (2). Patin et Banduri (3) lui donnent également cinquante ans de vie. M. de Brequigni, dans ses recherches sur la famille de Gallien, et dans sa dissertation sur Posthume (4), démontre l'exactitude de cette fixation. Il s'exprime ainsi : « Gallien avait épousé Salonine plusieurs » années avant que de parvenir à l'empire; car » elle lui avait donné un fils qui fut tué en » 259, âgé d'environ quinze ans. Ce fils était » donc né vers l'an 244; Gallien avait donc » épousé Salonine dix ans avant que d'être em- » pereur : M. de Tillemont, et après lui l'auteur

(1) Hist. des emp. t. I, p. 443.

(2) *Regnavit annos quindecim, cum patre septem, solus octo : vixit annos quinquaginta.* Aurel. Vict. p. 540.

(3) Patin, p. 325. Banduri, p. 150.

(4) Mém. de de l'acad. des Inscr. t. XXX, p. 338, et t. XXXII, p. 263.

» de l'histoire des empereurs (Crevier), se
» trompent donc quand ils supposent que Gal-
» lien parvint à l'empire à l'âge de dix-huit ou
» vingt ans; car il résulterait de là qu'il se se-
» rait marié à huit ou dix; mais nous savons
» d'ailleurs qu'il avait trente-cinq ans lorsqu'il
» fut nommé auguste, puisque, selon ses mé-
» dailles, il régna au moins quinze ans, et que,
» selon les historiens, il en vécut au moins cin-
» quante; ainsi il en avait environ vingt-cinq
» quand il épousa Salonine. »

La plupart des historiens, et M. Beauvais lui-même, placent la mort de Gallien au mois de mars de l'année 268; je pense que cet événement doit être rapporté à l'année 269. Je vais exposer les raisons sur lesquelles je fonde une opinion qui doit paraître hardie, puisqu'elle contredit celle de tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière. Je suis d'autant plus autorisé à la proposer qu'ils conviennent tous de l'obscurité et de l'incertitude qui règnent dans l'histoire de ces temps de trouble, pour laquelle on est souvent forcé de se livrer aux conjectures.

Il est convenu que l'élection de Claude-le-Gothique suivit immédiatement la mort de Gal-

lien (1). Claude mourut vers la fin de l'année 270, après un règne de vingt-un mois (2). Cette date est établie par une loi du code du 26 octobre de la même année, intitulée du nom de cet empereur (3). Il en résulte que Gallien a dû périr en 269. S'il était mort au mois de mars 268, ainsi qu'on l'a cru jusqu'ici, le règne de Claude aurait duré deux ans et demi, ce qui serait contraire à ce qu'ont écrit tous les historiens. Suivant les chroniques de Cassiodore, d'Eusèbe, de Nicephore, et de Rheusner (4), Claude ne régna qu'un an et neuf mois (5); Eutrope dit qu'il mourut dans la deuxième année de son règne. M. Beauvais en fixe la durée à deux ans et quelques jours. Occo dit qu'il mourut vers la fin d'octobre 270; Banduri au mois de novembre de la même année. S'il était vrai que Claude n'a régné que vingt-un mois,

(1) Tillemont, t. III, p. 364. Eutr. Aur. Vict. etc.

(2) Chr. Cassiod. p. 618.

(3) Cod. l. I, tit. 23, l. II.

(4) Fast. Onufr. et Sicul. p. 42 et 43.

(5) *Claudius et Paternus. His. Coss. Mediolani occiditur Gallienus, cui successit Claudius, qui regnavit anno uno, mensibus novem.* Chr. Cassiod.

et qu'il mourut au mois de novembre 270, son règne aurait dû commencer en 269; et il ne serait pas possible de placer la mort de Gallien au mois de mars 268.

J'observe encore que Valérien fut proclamé empereur au mois d'août 253 : bientôt après le sénat nomma césar son fils Gallien : ces deux princes firent pendant quelque temps la guerre avec différens succès ; enfin Valérien, pressé par l'ennemi, confia une partie de son armée à Gallien, et lui conféra le titre d'auguste. Par cet ordre, le règne de ce prince n'a pu commencer que vers la fin de l'année 253, ou au commencement de 254. Tous les historiens sont d'accord qu'il régna quinze ans, et qu'il mourut dans la seizième année depuis son association à l'empire (1) : j'ai déjà établi qu'il mourut à l'âge de cinquante ans révolus. En le supposant mort au mois de mars 268, il n'aurait régné que quatorze ans et trois mois : il faut donc, pour trouver le compte des quinze années complètes de son règne, reculer l'époque de sa mort au commencement de l'année 269 de J.-C., et 1022 de la fondation de Rome.

(1) *Obiit anno ætatis quinquagesimo, cùm imperâsset annis quindecim completis.* Occo.

M. de Tillemont, dans ses notes sur Probus observe que Baronius, Scaliger et plusieurs autres, ont fait commencer l'ère commune un an trop tôt; c'est peut-être ce qui a donné lieu de placer la mort de Gallien en 268. En rectifiant cette erreur, et en reculant les dates d'une année, ils auraient placé cet événement sous l'an 269, sous le consulat de Claude et de Paterne, ce qui se trouverait conforme aux fastes grecs et latins, et à la chronique de Cassiodore.

La plus forte objection qu'on peut me faire est prise des médailles égyptiennes de Claude qui portent la note Γ, et qui ont été frappées la troisième année de son règne, ce qui prouverait qu'il commença en 268. Ne pourrait-on point expliquer les médailles par la différente manière de compter les années chez les Égyptiens et chez les Romains? L'année égyptienne commençait le premier septembre (1) : l'année romaine commençait le premier janvier. En Égypte on a pu compter la première année du règne de Claude, depuis son élection jusqu'au mois de septembre 269; la seconde jusqu'à pareil jour de l'année 270; la troisième depuis

(1) Dictionn. Encyclop. t. II, p. 458.

ce jour jusqu'au mois de novembre suivant, date de sa mort. Cette explication applanit toutes les difficultés; elle concilie les opinions des différens auteurs, et l'on peut dire que Gallien naquit dans les derniers jours de l'année 218, qu'il fut déclaré auguste à la fin de 253 étant âgé de trente-cinq ans, qu'il commença de régner seul daus les premiers jours de l'année 261, enfin qu'il mourut au mois de mars de l'année 269, âgé de cinquante ans et trois mois, après un règne de quinze ans accomplis.

La femme de Gallien est connue sous le nom de Cornelia Salonina, auquel quelques médailles grecques ajoutent celui de Chrysogone; M. Pélerin en rapporte qui ajoutent à ces noms ceux de Julia, et de Publia Licinia. Plusieurs savans l'ont confondue avec Pipa ou Pipara, fille d'Attale, roi des Marcomans. On est revenu de cette erreur. Gallien, pressé par les troupes de ce roi barbare, ne put se délivrer d'un si redoutable ennemi qu'en lui cédant une partie de la Pannonie: il voulut contracter alliance avec lui, en épousant sa fille, dont l'histoire dit qu'il devint éperduement amoureux. Cette princesse lui fut livrée de bonne foi; mais elle fut cruellement trompée, et n'eut

jamais d'autre titre auprès de lui que celui de sa maîtresse. Elle ne pouvait devenir l'épouse légitime de Gallien, soit parce qu'il était défendu aux Romains de s'allier avec les barbares, soit parce que ce prince était déjà marié avec Salonine, qui lui avait donné plusieurs enfans, avant qu'il fût parvenu à l'empire.

On ne connaît point l'origine de cette impératrice. Le nom de Cornelia annonce qu'elle était Romaine, et de l'illustre famille des Cornéliens. Quelques auteurs ont cru qu'elle porta le nom de Salonine parce qu'elle était née à Salone, ville située sur les côtes de la Dalmatie, et célèbre dans l'histoire par la résistance qu'elle opposa aux troupes de Pompée. Les femmes s'y distinguèrent en donnant les tresses de leurs cheveux pour faire des cordages. Elle était la patrie de l'empereur Dioclétien, qui y fixa sa retraite après son abdication.

L'histoire nous apprend qu'un fils d'Asinius Pollio, sous le règne d'Auguste, fut appelé Saloninus parce qu'il naquit le jour que son père prit Salone. Cet exemple paraît confirmer le sentiment de ceux qui pensent que la femme de Gallien dut au nom de sa patrie celui de Salonine, qu'elle transmit à ses enfans, soit parce que l'usage l'y autorisait, soit parce qu'ils na-

quirent dans cette ville, où sans doute elle faisait sa résidence avec son mari avant qu'il eût été revêtu de la dignité impériale (1). Peut-être serait-il plus naturel de penser que Salonine était fille d'un seigneur romain appellé Cornélius Saloninus, descendant du fils d'Asinius Pollio, dont j'ai fait mention, et qui portait le nom de Salonin. Cette conjecture a tout au moins autant de vraisemblance que la première.

Salonine fut célèbre par sa beauté, et recommandable par ses vertus. On trouve au revers de ses médailles les symboles de la piété, de la justice, de la pudeur; elles offrent par-tout les marques de la reconnaissance des Romains, qui la regardaient comme l'auteur de la félicité publique. Les légendes *Cereri Augustæ*, *Abundantia temporum*, *Deæ Segetiæ*, nous apprennent que pendant l'absence de son mari elle faisait faire des distributions de grains au peuple, dont la misère devait être extrême dans l'état de désolation auquel l'empire se trouva réduit pendant la vie de cette princesse, et qu'elle fit élever un temple à Cérès, sous le nom de la

(1) *Saloninus dictus, vel a matre Salonina, vel quòd Salonis natus esset.* Occo.

déesse Segetia, qui présidait à la conservation des moissons.

Porphyre, philosophe à-peu-près contemporain, parle de l'amour de Salonine pour la philosophie de Platon, qu'elle avait étudiée sous le même maître que lui, sous Plotin : elle le porta au point de vouloir engager Gallien à faire bâtir une ville qu'on aurait appellée Platonopolis, qui ne devait être habitée que par des philosophes, et dans laquelle on aurait donné des leçons publiques de la philosophie de ce grand homme.

La piété de cette princesse est prouvée par ses médailles, et par deux inscriptions rapportées dans *Gruter*, qui lui donne le titre de *Sanctissimæ Augustæ*. On le retrouve dans une inscription trouvée à Cimiés, dans le comté de Nice, et cité par *Spon*. Elle fut gravée par les soins d'un soldat vétéran de la garnison de cette ville, et prouve l'amour des troupes pour Salonine, et la vénération qu'elles avaient pour sa vertu. Elle n'a de singulier que l'épithète *Juniori*, donnée à Gallien ; ce qui semblerait supposer, contre la vérité, que ce prince avait un frère aîné de même nom que lui. Je pense que la manière la plus naturelle d'expliquer ce monument, et de faire rapporter le mot *Ju-*

niori au mot auguste, qui suit immédiatement. Cette inscription a dû être faite dans les premiers temps du règne de Valérien, après qu'il eut associé son fils à l'empire; il n'y avait alors que deux Augustes, et l'on a très-bien pu, dans cette circonstance, donner le nom de jeune auguste à l'empereur Gallien (1).

Salonine eut beaucoup à souffrir des débauches et de la cruauté de son mari. Il la menait à sa suite dans ses expéditions; elle faillit, au rapport de *Zonare*, être enlevée au milieu du camp, dans la guerre des Romains contre les Hérules (2). Cette princesse, née pour faire l'ornement et les délices de l'univers, par les graces de sa personne, l'élévation de son génie, et la bonté de son cœur, méritait un sort plus heureux. Elle eut la douleur de voir son fils aîné massacré dans les Gaules, et son mari, livré aux vices les plus honteux, devenir l'objet du mépris et de la haîne des peuples. Le ciel, par une juste récompense due à ses vertus, ne permit pas qu'elle fût témoin de la fin tra-

(1) *Corneliæ Saloninæ sanctissimæ aug. conjugi Gallieni junioris aug. n. ordo cemenel. curant. Aurelio Januario. v.* Spon. Miscell. p. 163.

(2) Zonar. p. 237. Till. t. III. p. 481.

gique de ce prince, et de la proscription sanglante dans laquelle sa famille entière fut enveloppée.

On n'est point fixé sur le temps de la mort de Salonine. Quelques auteurs ont pensé qu'elle fut tuée à Rome après le meurtre de Gallien, et en vertu de la proscription prononcée par le sénat. Banduri assure qu'elle périt devant Milan, et qu'elle fut massacrée avec son mari par les soldats. Mezzabarba croit qu'elle était morte avant cet époque: cette dernière opinion paraît la plus vraisemblable.

Si Salonine avait été massacrée avec son mari, ou proscrit par le sénat, cet événement eût été trop intéressant pour que les historiens contemporains n'en eussent pas fait mention; ils nous ont appris qu'un frère et un fils de Gallien périrent avec lui devant Milan; qu'un autre de ses frères et plusieurs de ses parens furent précipités de la roche Tarpeïenne. Leur silence sur le sort de Salonine qui, au rapport de Zonare, vivait encore dans les derniers temps de Gallien, semble prouver qu'elle mourut naturellement quelque temps avant lui. Les médailles égyptiennes de cette impératrice forment une suite de quinze années. Elles prouvent qu'elle était épouse de Gallien lorsqu'il fut déclaré au-

guste en 253, et quelle vivait encore en 268, la quinzième année du règne de cet empereur: c'est sans doute dans le cours de cette même année qu'elle mourut. Son mari lui survécut bien peu de temps, puisqu'il ne lui fit point rendre, selon l'usage, les honneurs divins, et que nous ne connaissons aucune médaille de sa consécration.

L'aîné des enfans de Gallien s'appellait Publius-Licinius-Cornelius-Saloninus Valerianus. Suivant Aurélius Victor, ce prince fut créé césar lorsque son père fut déclaré auguste, c'est-à-dire vers la fin de l'année 253 (1). Le sentiment de cet auteur s'accorde avec les fastes (2).

Banduri dit que Salonin fut nommé césar par son grand-père Valérien en 253, et envoyé dans les Gaules en 256. Mezzabarba, qui a mal-à-propos confondu Gallien avec son fils Salonin, sur le fondement d'une lettre de Valérien, dont je parlerai bientôt, dit que ce prince fut

(1) *Filium suum Gallienum augustum fecit, Gallienique filium Cornelium Valerianum cæsarem.* Aur. Vict. p. 540.

(2) *Imperatores Licinius Valerius, Valerianus, Licinius Gallienus Valeriani Augusti filius, et Publius Cornelius Saloninus Valerianus Nobil. Cæs.* Fast. Onufr.

envoyé dans les Gaules pour y servir sous Posthume en 256. Ce voyage ne peut être attribué à Gallien, qui était alors empereur depuis trois ans, et qui, suivant les preuves que j'ai rapportées, devait être âgé de trente-huit; Mezzabarba se contredit lui-même, en disant ailleurs que, c'est Salonin Gallien qui fut confié à Posthume en 256.

M. de Brequigni, dans sa dissertation sur Posthume (1), fixe l'époque de l'arrivée de ce général dans les Gaules au commencement du règne de Valérien, c'est-à-dire vers l'an 253 ou 254. Il ne cite, pour garant de son opinion, que la lettre de Valérien, de laquelle il résulte, dit-il, que « Gallien, fils aîné de Valé» rien, et associé par son père à l'empire, fit » la guerre sur le Rhin dans ces mêmes années, » sous les yeux et avec les conseils de Pos» thume. » J'établirai ailleurs la fausse application qui a été faite à Gallien des termes de cette lettre. Il n'est question, dans ce moment, que de fixer le temps de l'arrivée de Salonin dans les Gaules.

Tous les auteurs anciens et modernes (2)

(1) Mém. de l'acad. des inscr. t. XXX, p. 539.

(2) Tillemont, t. III, p. 703. Eutr, Oros. Buch.

s'accordent à dire que Posthume commanda dans ces provinces pendant dix ans, soit en qualité de gouverneur, soit en qualité d'auguste; c'est ainsi que l'on explique les dix années de son règne, qui sont marquées sur les médailles. Il fut tué en 267; c'est donc en 257, et non en 253, qu'il y fut envoyé par Valérien (1).

Gallien remporta plusieurs victoires sur les Germains, et ne quitta l'armée du Rhin qu'en 257, après l'arrivée de Posthume; il y laissa son fils Salonin avec Silvain, son gouverneur, pour apprendre l'art de la guerre sous cet habile général. J'ai de la peine à croire, comme M. de Brequigni, que l'armée fût aux ordres de ce jeune prince âgé de quatorze ans, et qu'à cet effet Gallien lui eût conféré le titre d'auguste. Ce savant académicien, qui ne donne à Gallien que deux fils, Salonin Valérien et Salonin Gallien, convient qu'il se trouve une contradiction dans les monumens qui nous restent

(1) M. de Brequigni, dans ses *Recherches sur la famille de Gallien*, *t. XXXII*, *p.* 266 des Mémoires de l'académie des inscriptions, convient que Salonin fut mené par son père à l'armée du Rhin, vers l'an 257.

du premier Salonin, en ce que les uns lui donnent le titre d'auguste pendant sa vie, et les autres ne lui donnent que celui de césar, même après sa mort. Pour tâcher de les concilier, cet auteur entre dans une discussion savante et ingénieuse : il prétend que Salonin avait été nommé auguste par son père; qu'il fut reconnu pour tel dans les provinces qui étaient du district de l'empereur, telles que les Gaules et l'Égypte, où furent frappées les médailles de Salonin avec le titre d'auguste; mais que Gallien ayant négligé de faire ratifier cette nomination par le sénat, ce corps, jaloux de ses prérogatives, n'avait fait donner au jeune prince, sur les monnaies, que la qualité de césar dans les provinces de son département ; que les empereurs ayant le droit exclusif de disposer de toutes les monnaies d'or et d'argent, il n'est pas surprenant qu'on trouve le nom de Salonin Auguste sur une médaille d'argent de ce prince, très-rare, et jusqu'ici inconnue, et sur des médailles de bronze qui ont été frappées dans les Gaules et en Égypte.

Quelque spécieuses que soient ces raisons, je crois pouvoir soutenir que le premier Salonin ne fut jamais associé à l'empire, et décoré

du titre d'auguste. Les médailles d'or et d'argent frappées immédiatement après sa mort, lors de sa consécration, ne lui donnent que le titre de césar. Son père, qui les fit frapper, et qui disposait de la fabrique de ces monnaies, aurait-il négligé d'y donner à son fils le titre d'auguste, s'il en eût été revêtu?

Nous connaissons trois inscriptions dédiées à ce prince, où l'on ne lui donne que le titre de césar. La première est à Pezzaro en Italie, gravé sur le piédestal de sa statue (1). La seconde a été découverte à Vienne en Autriche. Elle est gravée sur une colonne milliaire, et peut se rapporter à l'année 257, pendant laquelle Posthume fit la guerre aux Allemands. Elle nous apprend que Salonin était alors dans cette armée, qu'il avait les titres de césar, de censeur et de prince de la jeunesse : cette inscription est difficile à lire, à cause des abréviations. Je l'explique ainsi :

Imperante Cœsare Publio Licinio Cornelio Valeriano, nobilissimo censore, principe juventutis, viam et pontes vetustate conlapsos restituere

(1) *P. Cornelio Valeriano*
Cœsari. Pisaurenses.
Gruter.

extrême rareté. L'aca
médaille d'argent de
porte à la même épo
point connue. Elle re
en habit militaire, fai
toire à l'empereur V
Victoria Germanica.

La troisième inscr
Salonine à la mémoir
eut été tué dans les G
elle ne lui donne, cor
le titre de césar, pr
d'auguste ne lui a jam

(1) *Imp. Cæ. P. Li*
Cornelio Valeria
Nobiliss. cens. pri
Juvent. via et por
Vetust. conl. re
Austriæ. n. d.

Salonin avait accompagné son père Gallien dans les Gaules; il est certain qu'il y était au moins en 257 : il y fut massacré avec Silvain son gouverneur, après la révolte de Posthume, qui, ayant pris la pourpre, poursuivit ce prince, l'obligea de se renfermer dans la ville de Cologne, et, après un siége de quelques mois, força ses habitans de lui livrer ces malheureuses victimes.

L'opinion la plus commune est que Salonin périt à l'âge de dix ans. Il ne paraît guère possible de concilier cette date avec celles de sa naissance et de son séjour dans les Gaules. Salonin était né plusieurs années avant que son père fût empereur, puisqu'à cette époque il fut créé césar par Valérien son grand-père : il avait quatorze ans lorsqu'il était dans l'armée de Posthume, en 257. On ne peut raisonnablement supposer qu'avant cet âge son père eût voulu l'exposer aux dangers de la guerre, et aux fatigues d'une longue route. Il était hors de l'enfance, puisque ses médailles et ses inscriptions nous apprennent qu'il eut les titres de censeur, de prince de la jeunesse, et qu'il remporta en personne une victoire sur les Germains. Il périt vers la fin de l'an 259, ou au commencement de 260, ce qui prouve qu'il a

vécu environ seize ans : c'est, en effet, l'âge qu'il paraît avoir sur ses médailles.

J'observerai encore qu'un de ses frères fut consul en 258 (1). Or, en supposant que le premier Salonin eût au moins une année au-dessus de son cadet, et qu'il fût mort en 260, âgé de dix ans, il faudrait que Salonin second eût été nommé consul à l'âge de sept ans, ce qui est hors de toute vraisemblance.

On remarque sur les médailles de Salonin César des différences essentielles quant à l'âge du prince qui y est représenté. Il y en a qui offrent une tête d'enfant de neuf à dix ans, avec ces mots : *Valerianus Cæsar*, et au revers, un enfant assis sur une chèvre, avec la légende *Jovi crescenti*, qui ne peut convenir qu'à un prince encore dans l'enfance. Il est probable que ces médailles furent frappées en 253, lorsque Valérien fut élevé à l'empire; que son fils Gallien fut nommé Auguste, et son petit-fils César. Celui-ci ne portait encore alors que le nom de Valérien. Plusieurs médailles de ce même prince offrent une figure plus âgée; on voit au revers un jeune homme en habit militaire, des enseignes, les marques du sacer-

(1) Tillemont, p. 302.

doce, etc., avec les légendes *Pietas augusta, spes augusta, dii nutritores, principi juventutis, victoria germanica*, etc., qui conviennent à un adolescent déjà formé, et à la tête des armées; enfin, celles de sa consécration, frappées après sa mort, représentent un prince âgé de quinze à seize ans; c'est l'âge que M. de Brequigni lui donne, puisqu'il dit que Salonin avait quatorze ans lors de la révolte de Posthume, arrivée en 257, et que ce tyran ne se rendit maître de sa personne qu'en 259. Ces observations peuvent servir à expliquer les différences qui se trouvent sur les médailles du premier Salonin.

Nous devons à M. Martin la connaissance du second fils de Gallien, que l'on avait jusqu'ici confondu avec son frère. Ils portèrent l'un et l'autre les mêmes noms; mais l'aîné n'eut que le titre de césar; le second porta celui d'auguste, ainsi qu'il est prouvé par ses médailles. Nous en connaissons plusieurs frappées en Égypte avec la note des années 4, 5, 6, 7. M. de Brequigni (1) croit que ces notes désignent les années de Gallien, c'est-à-dire, depuis 257 jusque et inclus 260; et que les

(1) Mém. de l'acad. des inscr. t. XXXII, p. 268.

médailles appartiennent au premier Salonin. Cependant le même auteur donne ailleurs (1) pour certain que ce prince périt au commencement de 259. Ces médailles ne peuvent donc lui appartenir. N'est-il pas plus naturel de penser que ces notes numérales désignent les années du règne de Salonin second, qui fut nommé auguste en 260 après la mort de son frère?

Les historiens ne nous ont donné aucune connaissance de la vie de ce prince. Il fut consul en 258, ainsi que je l'ai observé ci-dessus: c'est pendant l'année de son consulat, et pendant qu'il n'était encore que césar, qu'il remporta quelque avantage sur les Perses. Cette victoire est constatée par une médaille où l'on voit d'un côté la tête de Salonin, et au revers, la victoire debout devant ce prince, avec la légende *Victoria part.* On sait que les noms des Parthes et des Perses sont souvent confondus dans les auteurs et sur les anciens monumens, sur-tout depuis la destruction de la monarchie des Parthes par Artaxerce, en 226. Birague rapporte cette médaille à l'année 258. Banduri l'attribue au premier Salonin. Elle ne saurait

(1) Ibid. t. XXX, p. 342.

lui convenir, parce que ce prince ne fit la guerre que dans les Gaules et en Allemagne, et que les Perses furent vaincus dans la Cappadoce après avoir ravagé une partie de la Cilicie.

Zonare rapporte (1) qu'un fils de Gallien fut tué à Rome par ordre du sénat, après le meurtre de cet empereur. Cet auteur ne peut avoir en vue ni Salonin césar, qui périt dans les Gaules, ni Salonin Gallien, qui fut tué avec son père devant Milan; il est donc question d'un autre fils de Gallien, et ce ne peut être que Salonin auguste qui fut proscrit avec le reste de sa famille, et précipité de la roche du Capitole.

Le troisième fils de l'empereur Gallien s'appelait Quintus Julius Saloninus Gallienus; une médaille grecque (2) ajoute à ces noms ceux de Publius Licinius Cornelius, que portaient ses deux aînés. On le désignait aussi par le nom de *Gallienus minor*, ainsi qu'il résulte d'une inscription rapportée par Trebellius-Pollio (3). Ce prince fut envoyé dans les Gaules

(1) Zonar. p. 239.

(2) Banduri, t. I, p. 263.

(3) *Salonino Gallieno minori.* Treb. Poll. p. 254.

par son aïeul Valérien, mais il n'y resta que peu de temps, et revint bientôt auprès de son père qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. *Vopiscus* nous a conservé une lettre de l'empereur Valérien à Antoninus Gallus, qui ne laisse aucun doute sur ce voyage du jeune Gallien. Elle est ainsi conçue : « Valérien auguste à Antoninus Gallus (1). Vous me reprochez dans » vos lettres d'avoir envoyé mon fils Gallien à » Posthume plutôt qu'à Aurélien, auquel j'aurais dû confier et l'enfant et l'armée. Vous en » jugeriez autrement si vous connaissiez l'excessive sévérité d'Aurélien. Son caractère » difficile est trop éloigné de nos mœurs. J'en » atteste les dieux ; j'ai craint qu'il ne punît » trop rigoureusement les fautes légères de » mon fils, dont le naturel folâtre se porte toujours vers la bagatelle. »

(1) *Valerianus augustus, Antonino Gallo. — Culpas me familiaribus litteris quod Posthumo filium meum Gallienum magis quàm Aureliano, commiserim, cùm utique et puer credendus fuerit et exercitus. Nec tu id judicabis, si benè noveris quantæ sit Aurelianus severitatis. Nimius est, multus est, et ad nostra non facit tempora. Testor omnes deos me etiam timuisse ne quid erga filium meum severiùs, si quid fecisset, ut est naturâ pronus ad ludibria, severiùs cogitaret.* Vopiscus, p. 273.

Les mots *filium meum Gallienum* ont donné lieu à une équivoque qui a embarrassé tous les auteurs, par la difficulté de concilier la date de cette lettre avec l'âge que devait avoir alors l'empereur Gallien, qu'on a cru en faire l'objet (1). Je pense, au contraire, qu'elle ne peut regarder que Salonin Gallien. Le titre de la lettre annonce que Valérien était empereur lorsqu'il l'écrivit. *Valerianus Augustus ;* sa date est donc postérieure au mois d'août 253. Elle parle d'une armée confiée à Posthume. Ce général ne commanda dans les Gaules qu'en 257 : à cette époque Gallien était âgé d'environ quarante ans, et avait déjà remporté trois victoires en personne sur les Germains. Peut-on imaginer que Valérien pût redouter, pour un prince de cet âge, la sévérité de la discipline d'Aurélien, qui n'était lui-même âgé, à cette époque, que de quarante-quatre ans ? Peut-on croire qu'un empereur de quarante ans voulût marcher sous les ordres d'un de ses officiers, et subir les punitions qu'il lui plairait de lui infliger ? Cette lettre parle d'un enfant en bas âge, *puerum Gallienum ;* ce Gallien enfant ne peut être que Salonin Gallien. L'expression

(1) Tillemont, M. de Brequigni, etc.

filium meum ne s'oppose point à mon explication; les Romains étaient dans l'usage de donner le nom de fils à leurs petits-enfans (1).

Le caractère badin du jeune Gallien est bien marqué par ces mots : *pronus ad ludibria.* On peut juger de son humeur folâtre par une anecdote rapportée dans *Pollion* (2); il dit que ce jeune prince déroba un jour les ceinturons de tous les officiers qui étaient assis à la table de son père. Le naturel de l'empereur Gallien était au contraire violent, audacieux et porté à la débauche la plus effrénée. On peut en juger par une lettre fulminante qu'il écrivit à Verianus, lors de la révolte d'Ingenuus, par laquelle il lui ordonnait de massacrer, sans distinction, tous les prisonniers qui tomberaient entre ses mains (3). Personne n'ignore la cruelle persé-

(1) *Filiorum nomine nepotes quoque continentur. — Nepos enim loco filii est.* Gloss. in legem 50, tit. 16, lib. LXXXIV, ff. de verb. signific.

(2) Treb. Pol. p. 254.

(3) *Gallienus Veriano. — Non mihi satisfies, si tantùm armatos occideris, quos et fors belli interimere potuisset: perimundus est omnis sexus virilis, si et senes atque impuberes sine reprehensione nostra occidi possent. Occidendus est quicumque maledixit contra me, contra Valeriani filium, contra tot principum patrem et fratrem. Ingenuus*

cutions que les chrétiens éprouvèrent sous le règne de Valérien et de Gallien. L'histoire nous apprend que ce dernier, pour appaiser les séditions qui s'élevaient parmi ses troupes, faisait égorger jusqu'à trois et quatre mille soldats tous les jours (1). Pouvait-on dire d'un prince de ce caractère qu'il était enclin au badinage : *pronus ad ludibria?*

C'est donc le jeune Salonin Gallien qui fut envoyé à Posthume par Valérien. Occo est du même sentiment ; il se trompe seulement sur la date du voyage de ce prince, qu'il place après la mort de Salonin Valérien, c'est-à-dire après l'année 260. (2). A cette époque Valérien était captif chez les Perses ; et l'on ne saurait penser que Gallien, après la révolte de Posthume et l'assassinat de son fils aîné, eût voulu confier son troisième fils à ce rebelle, auquel il déclara aussitôt la guerre.

factus est imperator; lacera, occide, concide; animum meum intelligere potes, meâ mente irascere, qui hæc manu meâ scripsi. Treb. Poll. p. 257.

(1) *Nam et terna millia et quaterna militum singulis diebus occidit.* Idem. p. 253.

(2) *Julius Saloninus Gallienus, alter Gallieni filius... Hunc in locum Valeriani filii in juventa mortui pater subrogavit; Posthumoque Galliæ legato commisit.* Occo.

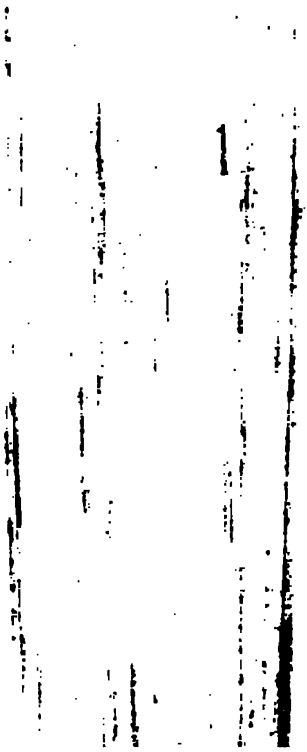

egalement
dédiée par
Campanie,
sœurs, app
que Quintu
lonine, po
fait aussi c
aucun anci
On ne sa
la durée de
tain qu'il ét
et peut-être

(1) *Eodem*
a patre appel

(2) *Imp. q.*
Aug.

Ordo po

bable qu'il naquit après que Gallien eut été élevé à l'empire. Patin rapporte une médaille de Salonine, qui a pour légende: *Venus genitrix*, sur laquelle cette princesse, sous la figure de Vénus, paraît badiner avec un enfant; il attribue ce monument à la naissance du jeune Gallien. Une autre médaille de Salonine la représente tenant par la main un enfant, et en portant un plus petit sur son bras, avec la légende *Fecunditas aug.* Ces enfans ne seraient-ils point Julie et Salonin Gallien, nés depuis que leur mère eut été honorée du titre d'auguste? Un médaillon de Salonine, qui était dans le cabinet du cardinal Albani, la représente jouant avec trois enfans, deux desquels sont nus, et le troisième vêtu d'une longue robe; ce dernier, suivant l'usage des Romains, désigne une princesse, qui est Julie; les deux autres sont Salonin Valérien auguste, et Salonin Gallien; on n'y voit point l'image de Salonin césar, qui avait déjà péri lorsque Gallien fit frapper ce monument en l'honneur de son épouse. On retrouve à-peu-près le même type sur un médaillon de Médicis, avec la légende *Pietas augg.* M. l'abbé Venuti, dans l'explication qu'il a donnée de ces deux médaillons, convient que les trois petites figures représentent deux gar-

çons et une fille, et que la femme assise n'est autre que Salonine; mais il aime mieux y découvrir l'emblême du peuple recevant les largesses de l'impératrice que l'image de ses enfans. Cette opinion paraît peu vraisemblable, et contraire à la légende *Pietas augg.* qui désigne si clairement la tendresse et la piété filiale des jeunes princes pour Salonine. Comment ces mots *Pietas augustorum* pourraient-ils désigner le peuple romain? J'ose dire que mon explication est plus simple et plus naturelle.

Le P. Pedrusi (1) rapporte une médaille du cabinet Farnèse, où Salonine est représentée avec quatre enfans. M. de Brequigni croit y reconnaître Salonin Valérien, Salonin Gallien, Julie et Galla, prétendue aïeule de Sainte Lucine, suivant les actes publiés par Surius, et insérés dans le *Recueil des Bollandistes* (2). Aucun historien, aucun monument n'ont fait mention de cette princesse Galla. M. de Brequigni relève une erreur dans la chronologie, qui prouve le peu de foi qu'on doit ajouter aux actes contenus dans ce recueil. Nous voyons

(1) T. VIII.
(2) P. 616.

sur les médailles de Salonine trois enfans nus, qui désignent trois garçons, et une figure vêtue qui désigne une fille : il sera facile d'expliquer la médaille du cabinet Farnèse, en disant qu'elle représente l'image des trois Salonins et de Julie, et qu'elle a été frappée avant l'année 260, temps auquel tous ces princes vivaient encore.

Salonin Gallien fut envoyé dans les Gaules en 258; il était de retour à Rome en 260, avant le meurtre de son frère. Il fut nommé auguste en 262, et périt avec son père en 269. On peut croire qu'il était alors âgé de vingt ans.

Tous les auteurs conviennent que Gallien ne fut pas le seul enfant de l'empereur Valérien. On sait qu'il eut plusieurs frères, mais on en ignore le nombre. *Trebellius-Pollio* rapporte quelques vers d'un épithalame que Gallien composa pour la noce de ses neveux : *cùm fratrum suorum filios jungeret* (1).

Un de ces frères est le jeune Valérien au-

(1) *Ite, ait, o pueri! pariter sudate medullis*
Omnibus inter vos, non murmura vestra columbæ
Bracchia non hederæ, non vincant oscula conchæ.
Ludite, sed vigiles nolite extinguere lychnos :
Omnia nocte vident, nil cras meminêre lucernæ.

guste, dont nous avons des médailles; mais il en existait quelqu'autre que nous ne connaissons pas, et sur lequel on a trop négligé de faire des recherches, qui pouvaient devenir utiles et intéressantes.

On connaît une médaille latine et dix-huit médailles grecques qui portent le nom d'*Egnatius Gallienus augustus*. Banduri, le P. Pagi, MM. Pelerin et Bauvais, les attribuent à l'empereur Gallien; d'autres à ses enfans, ou au jeune Valérien; Reinesius, dont le sentiment a été adopté par MM. de Tillemont et Crevier, croit qu'elles appartiennent à un troisième fils de Valérien. Cette dernière opinion n'est fondée que sur des conjectures : je vais tâcher de la fortifier par des preuves solides.

Les médailles qui portent le surnom d'Egnatius ne sauraient convenir à l'empereur Gallien, auquel il n'a jamais été donné dans les inscriptions, ni sur les médailles, si l'on met de côté celles que j'ai citées. Ce nom ne se trouve sur aucune des médailles égyptiennes qui portent la date des années de son règne. Deux médailles de Nicée joignent aux noms d'Egnatius Gallienus, celui de Caïus, qui n'a jamais été donné à Gallien. Deux inscriptions latines, rapportées par Gruter et par le P. Pagi, portent le

nom d'Egnatius, sans celui de Gallienus. Les différences essentielles qui se trouvent entre les monumens qui nous restent de ces deux princes ne permettent pas de les confondre.

Les médailles d'Egnatius ne peuvent convenir au jeune Valérien, qui ne porta jamais ce nom; on n'y voit point le nom de Valérianus joint à celui d'Egnatius. Elles appartiennent tout aussi peu aux enfans de Gallien, qui portèrent tous le nom de Salonin. D'ailleurs, ces quatre princes moururent jeunes, et les médailles d'Egnatius représentent un prince âgé au moins de quarante ans.

On trouve dans les fastes un Gallienus, consul en 258. M. de Tillemont dans sa note huitième sur l'empereur Valérien, prouve, avec évidence, que ce Gallienus ne saurait être l'empereur Gallien, qui exerça le consulat pour la troisième fois en 257, et en 261 pour la quatrième; ce ne peut être qu'Egnatius Gallienus. Ce prince porta le titre d'auguste, mais il ne régna jamais. L'association à l'empire n'était souvent qu'un titre d'honneur. La captivité de l'empereur Valérien faisait qu'il n'était compté pour rien dans le gouvernement: on cessa même dès-lors de mettre son nom sur les monnaies. La plénitude du pouvoir résida sur la tête de

Gallien, depuis l'année 261 jusqu'à sa mort. S'il conféra la dignité d'auguste à ses frères et à ses enfans, ce fut pour leur donner plus d'autorité et de considération dans les provinces dont il leur avait confié le gouvernement, ou sur les troupes qu'ils commandaient.

Zozime rapporte que, dans l'hiver de l'année 259, les Schythes firent une irruption dans la Bithynie, et qu'ils pillèrent Nicomédie, Pruse, Nicée et plusieurs autres villes de cette province; que Valérien, s'étant mis en marche contre eux, s'avança jusque dans la Cappadoce, où il apprit que les ennemis avaient été défaits par ses troupes, et qu'ils s'étaient retirés. Cette victoire ne peut-être attribuée à Gallien, qui, suivant le même auteur, était alors occupé à faire la guerre aux Allemands, ni au jeune Valérien, qui ne quitta jamais l'Italie. Il y a lieu de croire que les Scythes furent battus par l'armée qui était sous les ordres d'Egnatius, fils de l'empereur, et que, pour signaler leur reconnaissance, les villes de Bithynie firent frapper en son honneur les médailles que nous connaissons. Une de ces médailles, rapportée par Patin, fut frappée à Pruse. Elle offre d'un côté la tête d'un prince couronné de l'aurier, avec une barbe épaisse, et qui paraît âgé de quarante

ans. On lit à l'entour quatre mots grecs qui signifient, *Publius Licinius Ignatius Gallienus*. On voit au revers la tête nue d'un jeune homme avec des cheveux courts, tels que sont dépeints les fils des empereurs, avec cette légende également grecque, signifiant, *Prusiensium ad Hypium*. Egnatius est représenté armé et couronné de laurier, ce qui désigne sa victoire; mais on ne lui donne point la qualité d'auguste, qui ne lui fut consacrée que deux ans après. Le P. Pagi rapporte un acte du 24 Juin 261, duquel il résulte que les seuls augustes reconnus alors à Rome étaient Gallien, Valérien son frère, et Salonin II. Le jeune prince représenté sur cette médaille ne peut être qu'un fils d'Egnatius, qui avait suivi son père dans cette expédition, et dont les Prusiens voulurent honorer la valeur. On peut croire que c'est pour cet enfant, et pour un fils du jeune Valérien, que Gallien composa l'épithalame dont j'ai déjà fait mention.

Egnatius survécut à Gallien, et fut enveloppé dans la proscription prononcée par le sénat contre la famille entière de ce malheureux prince. M. de Tillemont croit qu'il périt en même temps que le jeune Valérien son frère. Une inscription trouvée à Milan, et rapportée

par Gruter (1), semble annoncer qu'il périt devant cette ville, qu'il fut redevable des honneurs de la sépulture à un de ses affranchis, nommé Rutilius, et que sa veuve Antonia Prima signala, par ce monument, sa tendresse pour son mari, et sa reconnaissance envers Rutilius.

Le troisième fils de l'empereur Valérien se nommait comme son père, Publius Licinius Valerianus; il fut nommé césar l'an 255, et subrogé au consulat la même année. Plusieurs lois du code établissent qu'il n'avait que le titre de césar à cette époque. Il l'était en 258, autant qu'on peut en juger par les actes du martyre de saint Cyprien. Dans la suite, Gallien, à qui il avait rendu des services signalés, lui conféra les titres d'empereur et d'auguste. Ce fait est constaté par ses médailles, et par l'inscription que l'empereur Claude fit graver sur son tombeau : *Valerianus imperator*. Il fut inhumé près de Milan, ce qui prouve qu'il périt

(1) *D. M.*
Rutilius
Egnatio
Pat. h. t. p.
Antonia prima
Conj. marito
Carissimo.

Diis Manibus
Rutilius Egnatio patrono hunc
Titulum posuit. Antonia Prima
Conjux marito carissimo.
Grut. p. 728.

devant cette ville, avec son frère et son neveu, en 269. Les historiens font l'éloge de son amour pour les lettres, de l'aménité de son caractère et de la pureté de ses mœurs. On distingue ses médailles de celles des deux Salonin, qui portaient comme lui le nom de Valérien, en ce que les noms de Cornelius Saloninus ne s'y trouvent point, et qu'il n'a point eu de consécration. On les distingue de celles de son père, par l'âge, par les traits du visage, et par le titre de prince de la jeunesse, qui se rencontre sur ses médailles. Il n'est pas possible de fixer avec quelque exactitude le nombre des années qu'il a vécu. A en juger par ses traits, il devait avoir vingt-cinq ans au moins lorsqu'il fut nommée auguste, et il périt âgé d'environ trente-six ans.

Tous les auteurs conviennent que le jeune Valérien fut marié. Il eut au moins un fils, qui, avec son cousin, donna lieu à l'épithalame dont j'ai parlé. Patin rapporte une médaille qui semble annoncer que ce prince prit une femme parmi les habitans de Clazomène. On y voit cette ville représentée sous la forme d'une femme assise, la tête ornée de tours et tenant dans sa main une petite figure que Tristan a cru être l'image de *Juno Pronuba*, déesse des mariages.

M. Beauvais a adopté le sentiment de Tristan, de Mezzabarba, de Vaillant, etc.... qui pensent que Valérien fut marié avec Cornelia Supera, princesse inconnue aux anciens historiens, et qui, sur ses médailles, porte le titre d'auguste. Banduri a imaginé, à raison de la gravure, que ce pourrait bien être la femme de Trébonien Galle : M. Beauvais cite une médaille qu'il n'a point vue, et qui, si elle est vraie, prouverait que cette princesse était femme d'Émilien ; mais l'opinion la plus commune la donne pour épouse au jeune Valérien.

Pour qu'on puisse se former une idée plus précise du règne de l'empereur Valérien, de sa famille et de ses alliances, l'auteur de ce mémoire joint à cet essai un tableau chronologique et une généalogie qui en sont en quelque sorte le résultat; il en donne l'explication par une courte analyse qui contient le précis de cet ouvrage.

L. Valerius Flaccus, personnage consulaire, fut le père de l'empereur Valérien. Ce prince épousa en premières noces Licinia Galliena, fille de Gallienus, seigneur romain, qu'on croit descendant de Sextus Papinius Gallienus, consul sous le règne de Tibère. Elle lui donna deux fils, Publius Licinius Gallienus, qu'il as-

socia à l'empire, et qui périt devant Milan en 269, et Caïus Publius Licinius Egnatius Gallienus, qui porta le titre d'auguste, qui fut consul en 258, qui fut proscrit par le sénat, et périt bientôt après l'assassinat de son frère Gallien. Licinia Galliena eut un frère appelé Gallienus, qui fut père de Galliena, cousine de l'empereur Gallien : c'est cette princesse qui fit périr le rebelle Celsus.

Gallien eut une concubine appelée Pipa, fille du roi des Marcomans. Il avait épousé, avant d'être empereur, Publia Licinia Julia Cornelia Salonina, qui transmit ses noms à ses enfans.

On en compte quatre, Salonin Valérien césar, qui fut massacré à Cologne en 260, par les ordres de Posthume; Salonin Valérien auguste, qui fut tué à Rome en 269, après le meurtre de Gallien; Salonin Gallien auguste, qui périt avec son père; et Julie, dont il est fait mention dans une inscription des Suessiens. Salonine mourut à Rome quelques mois avant son mari.

L'empereur Valérien épousa en secondes noces Mariniana. On la croit fille de Calvillus Marinus, qui avait pris la pourpre sous le règne de Philippe. Elle lui donna un fils connu sous le nom du jeune Valérien, qui fut succes-

sivement césar et auguste, et qui fut massacré avec Gallien son frère devant Milan. On croit qu'il avait été marié avec Cornelia Supera, et que c'est pour la noce d'un de ses enfans et d'un fils d'Egnatius que Gallien composa un épithalame.

L'empereur Valérien commença de régner au mois d'août 253, il fut pris par les Perses au mois de janvier 261, et il périt dans sa captivité à la fin de l'année 268, ou dans les premiers jours de l'année 269.

DES RELATIONS

ENTRE

LA FRANCE ET LE DANEMARCK,

VERS LA FIN DU XIIe SIÈCLE.

Par M. Laporte Dutheil (1).

Ce mémoire, l'un des plus intéressans pour l'histoire de France et de Danemarck, est divisé en deux parties.

PREMIÈRE PARTIE.

Il y avait entre le Danemarck et la France, vers la fin du douxième siècle, plus de relations qu'on ne croit communément. Les Danois, à

(1) Instit. litt. et beaux arts, t. IV.

cette époque, que l'éclat des victoires et la sagesse de conduite des rois Valdemar Ier et Canut VI rendirent l'une des plus brillante de leur monarchie, cherchaient à s'instruire, et voyageaient beaucoup, principalement en France où la réputation, tant de l'université de Paris, alors dans sa gloire, que de l'ordre de Cîteaux, récemment illustré par saint Bernard, attirait des autres contrée de l'Europe tous ceux qui desiraient ou se livrer à l'étude des lettres, ou se former à la pratique exacte des vertus religieuses.

Le temps n'était plus où, des îles formant le royaume de Danemarck, sortaient périodiquement des essaims de pirates barbares qui venaient ravager nos contrées. Des rapports plus doux s'étaient établis entre les deux peuples. Non que les Danois eussent renoncé à ce caractère inquiet et belliqueux qui, aux siècles précédens, les avait si souvent amenés du fond du nord dans nos climats, pour le malheur de nos provinces : mais la religion chrétienne, en s'affermissant, en s'épurant chez eux, avait dû nécessairement leur inspirer plus d'égards pour les peuples dont ils avaient embrassé la foi. Ils ne se permettaient plus de venir, sans raison, sans prétexte, uniquement dans le besoin ou le

desir de s'enrichir par le pillage, attaquer et désoler des pays à l'exemple desquels le leur était devenu chrétien. Ce qu'on voyait de Danois en France n'y était amené que par le desir de puiser la science et la doctrine dans nos écoles, ou d'admirer de près les pieux solitaires qui peuplaient nos cloîtres les plus renommés, et de les engager, s'il était possible, à se transporter dans le nord, afin d'y donner au clergé de ce pays des exemples, devenus trop nécessaires, de réforme et de régularité.

Parmi les admirateurs de saint Bernard, on citait entre autres l'archevêque de Lunden, Esckill. L'histoire de ce prélat, remplie d'ailleurs de particularités curieuses, fournit une grande quantité de preuves de cette relation intime et fréquente qui s'établit, vers l'époque dont je parle, entre le Danemarck et la France. Je crois donc qu'on me saura gré, que dis-je? il me paraît nécessaire pour mon objet, de tracer ici le tableau de sa vie, du moins de réunir sous un seul point de vue les rapports qu'il eut lui-même, et qu'il donna à son pays, avec notre patrie.

Sans doute le P. Ange Manrique (1) dans les

(1) Annal. Cister. ad an. 1151, cap. 13, n° 11, t. II, p. 200, et alibi pass.

Annales de l'Ordre de Citeaux, a rapporté une bonne partie de ce que les historiens danois, connus de son temps, apprenaient concernant Esckill : mais il s'en faut bien qu'il ait pu donner à son récit toute l'exactitude et la netteté qu'on desirerait. Ce que je vais dire ici, appuyé sur l'autorité d'un grand nombre de monumens de l'ancienne histoire du Danemarck, que le P. Manrique n'avait pu consulter, et que nos plus savans littérateurs n'ont pas encore été à portée de comparer ensemble, réunira peut-être au mérite d'une chronologie plus fidèle et mieux suivie l'avantage de paraître neuf à la plupart des lecteurs.

Esckill, né dans le commencement du douzième siècle, était issu du sang le plus illustre, et d'une famille alliée à la maison royale de Danemarck (1).

Parmi ses parens, qui tous remplissaient de grandes places dans l'état, on distinguait surtout ses trois oncles; Atscher, archevêque de Lunden; Svénon, évêque de Wisbourg; et celui qui se nommait, comme son neveu, Esckill, guerrier célèbre, dont nous aurons occasion de parler dans la suite.

(1) Exord. magn. Ord. Cister. dissert. 3, cap. 25.

A l'âge de douze ans il fut envoyé, de l'avis de sa famille, à Hildesheim où il y avait une espèce d'université assez fréquentée. Ce fut durant son séjour en cette ville qu'il lui survint une longue et forte maladie, pendant laquelle il eut une vision qui l'engagea à promettre solennellement à la sainte vierge de fonder cinq monastères.

Son caractère impétueux et bouillant, son génie ambitieux et sa valeur guerrière, dans un siècle mieux ordonné, ne lui auraient pas permis de se vouer à l'état ecclésiastique, encore moins de rechercher les grandes dignités de l'église : mais, dans ces temps de ténèbres et de désordre par toute l'Europe, le clergé, et principalement les évêques, ne se faisaient aucun scrupule d'allier la profession des armes avec le service des autels. Les prélats danois, sur-tout, habitaient bien plus souvent les camps que les temples.

L'époque de la grandeur et de la puissance des ecclésiastiques en Danemarck était alors assez récente, puisqu'elle datait environ de l'année 1080, sous le règne de Canut IV, le second de ces cinq frères qui, par une combinaison unique dans l'histoire, occupèrent successivement le trône après la mort de leur père

Svénon II ; et déjà il n'y avait peut-être aucun pays de l'Europe où les prélats parussent fournir plus de matière de scandale à l'église.

Canut IV avait déclaré formellement le clergé premier ordre de l'état, et s'était plu à enrichir les différens évêchés du Danemarck, particulièrement ceux de Roschild et de Lunden. Quelques années après, en 1092, sous le règne d'Éric-le-Bon, quatrième fils de Svénon II, ce dernier siége avait été érigé en archevêché primatial par le pape Urbain II; et, sous le même roi, en 1103, différentes colonies de l'ordre de Citeaux étaient venues s'établir en Danemarck. Elles y avaient été honorées, protégées, soutenues. Des moines d'autres ordres y avaient été également appelés, vers l'an 1105, par le roi Nicolas, le dernier des cinq frères. Le célibat des prêtres, ordonné en 1120 par une loi de l'état (1), qui n'avait point passé sans de grandes difficultés, avait achevé de cimenter la puissance du clergé. En dégageant les individus de toute affection particulière à leur famille et étrangère à leur ordre, on avait donné plus d'intensité, plus d'énergie et une activité moins partagée à l'esprit de corps. Mais bientôt les

(1) Pontan. Hist. Danic. lib. VI, p. 206-212.

prélats enrichis s'étaient mêlés de toute autre chose que des soins convenables à la religion ; et comme, dans ce siècle féroce et peu éclairé, la guerre était presque le seul ressort du gouvernement, ils avaient ambitionné et s'étaient attribué souvent le commandement des armées. Encore s'ils s'étaient bornés à repousser ou à domter les ennemis du dehors ! Mais, dans les guerres civiles qui avaient déchiré si cruellement le Danemarck durant la première moitié du douzième siècle, ils n'avaient cessé de prendre parti dans les troubles intestins, si même ils n'en avaient presque toujours été les moteurs. Une fois le ciel avait paru en faire justice exemplaire. A la journée de Fodwig, en 1135 (1), lorsque Nicolas avait été défait, et son fils Magnus tué par Éric Émund, le sang des prêtres qui s'étaient trouvés en foule dans les deux armées avait ruisselé sur le champ de bataille : on en avait compté plus de soixante restés sur la place. Six évêques, ce qui formait presque la totalité du haut clergé, y avaient également perdu la vie. Celui de Roschild était du nombre, et son siége fut donné à Esckill,

(1) Svenon. Aggon. Hist. reg. Dan. apud Langebeck. Script rer. Danic. n° 11, t. I, p. 60.

allié, comme nous l'avons déjà dit, à la famille royale, et qui trois ou quatre ans après obtint le siége primatial de Lunden qu'il occupa jusqu'en 1177.

A peine eut-il été nommé évêque de Roschild que, profitant de la considération et du pouvoir attachés à sa naissance et à sa dignité, il osa s'opposer ouvertement, et par la force des armes, aux volontés de son roi (1). Appuyé des Sialandais, il ferma l'entrée de leur île à leur légitime souverain; puis, à l'appât de la liberté dont il flatta les peuples, il s'en rendit lui-même le maître (2). Bientôt néanmoins, contraint de céder à des forces supérieures, il chercha par l'entremise de son père et de son oncle à regagner les bonnes graces du monarque. Ils obtinrent son pardon à condition qu'il paierait vingt talens d'or.

Indépendamment de cette punition, il eut encore d'autres occasions de se repentir. Trois ans après, son oncle Atscher mourut. Les suffrages du peuple appelaient Esckill au siége de

(1) Petri Olai Excerpta ex Hist. Dan. apud Langebeck. Script. rer. Danic. n° 57, t. II, p. 217.

(2) Hamsfort. Chronolog. 2, ad an. 1138, apud Langebeck. Script. rer. Dan. n° 20, t. I, p. 272, 273.

Lunden. Le roi qui, voulait lui faire préférer Ricon, évêque de Sleswick, l'empêcha de profiter de la bienveillance de ses partisans.

Enfin Éric Émund périt, assassiné par un de ses gardes en 1139. Son successeur Éric, surnommé Lam (ou l'Agneau) n'était pas disposé plus favorablement pour Esckill; mais comme il montait sur le trône par une sorte d'élection, plutôt que par un droit nniversellement reconnu, et que son pouvoir ne fut pas d'abord affermi, il crut devoir céder au vœu des Sialandais et permettre à Esckill de prendre possession du siége que celui-ci ambitionnait avec ardeur (1).

Esckill crut ou feignit de croire que, par ce consentement, Éric Lam acquérait des droits à sa reconnaissance. Il le servit assez fidélement dans les guerres que ce prince eut à soutenir contre Olaüs (2); il faillit même en être totalement la victime. Battu par Olaüs (3), il fut contraint de jurer qu'il embrasserait son

(1) Hamsfort. loco nuper citato.

(2) Petri Olai Chron. reg. Dan. ibid. n° 14, t. I, p. 120.

(3) Annal. Esrom. ad an. 1142; ibid. n° 18, t. I, p. 241.

parti. Moins fidèle à ce serment, extorqué par la violence, qu'à celui qui le liait antérieurement à son roi légitime, il s'arma de nouveau contre Olaüs. Défait une seconde fois, il fut dépossédé de son siége par un ennemi vainqueur; mais bientôt Éric redevenu supérieur le retablit à Lunden.

On peut croire qu'Esckill n'avait pas attendu sa promotion au siége primatial du Danemarck pour s'occuper de l'accomplissement de son vœu, et que durant le temps qu'il avait occupé le siége épiscopal de Roschild, il avait déja fondé le monastère de Saint-Thomas, dit du Paraclet. On a cru long-temps que l'honneur de cet établissement appartenait à Absalon, le successeur d'Esckill au siége de Lunden. Une étude plus approfondie des antiquités danoises nous a presque démontré que ce monastère dut sa première existence à Esckill; Absalon n'eut le mérite que de l'avoir agrandi et réformé (1). Nous ne pouvons, il est vrai, fixer au juste l'année dans laquelle Esckill donna naissance à cet établissement, devenu depuis si célèbre dans l'histoire monastique du nord; mais nous savons

(1) Brev. chron. Dan. ab an. 1095, ad an. 1195, ibid. n° 95, t. III, p. 629.

qu'il était d'abord situé dans une île voisine de Roschild, appelée Esckildsoë (l'île d'Esckill), et qu'on le désignait quelquefois par le nom d'Esckildstune, indices, pour ne pas dire témoignages certains, qu'Esckill doit être reconnu pour en avoir été le premier auteur et dotateur. Les vicissitudes que ce monastère éprouva, et dont je rendrai compte ailleurs, n'appartiennent pas à l'histoire de notre prélat. Disons seulement ici que la règle qui y fut observée en premier lieu (celle des chanoines séculiers gouvernés par un prieur) et le relâchement reproché, dès 1171, à ces cénobites, qui portaient le nom, mais n'avaient rien de la régularité ni de la décence des vrais chanoines, nous autorisent à placer la fondation de ce monastère plusieurs années avant celle des abbayes, soit de l'ordre de Cîteaux, soit des ordres des prémontrés et des chartreux, qu'Esckill fonda postérieurement à sa promotion au siége de Lunden. Mais aussitôt qu'il fut parvenu à ce siége, il sentit que le temps était venu d'accomplir entièrement son vœu.

Ce vœu, nous l'avons dit, l'obligeait à fonder cinq monastères; mais il ne prétendait pas borner ainsi ses libéralités méritoires, et il se promettait à lui-même de doter un plus grand

nombre de maisons religieuses, soit de ses propres biens, soit à l'aide de quelques contributions volontaires de la part des fidèles que pourrait entraîner son exemple (1).

On conçoit aisément que pour l'exécution de ce pieux dessein, il s'adressa principalement à saint Bernard, et que les abbayes de l'ordre de Cîteaux tinrent le premier rang parmi celles qui durent leur existence à l'accomplissement du vœu de notre archevêque. En effet, nous voyons que la fondation du premier de ces monastères, celui d'Esron, se fit sous les auspices et par l'assistance de Guillaume, moine de Clairvaux, disciple et ami de saint Bernard. Envoyé exprès par son maître sur la demande d'Esckill, ce fut à lui que le primat confia le projet qu'il avait formé dès-lors de se retirer un jour auprès du saint personnage qui, de loin, lui inspirait le plus profond respect, et le desir le plus vif de vivre et mourir sous ses lois (2).

On cite encore un autre moine de Clairvaux, Henri, comme ayant été le premier abbé du monastère de Viteschole.

(1) Langebeck. Not. ad Chron. Dan. præcipuè Sialand. n° 72, t. II, p. 640.

(2) Epistol. S. Bernardi, epist. 314.

Je ne m'arrêterai point au détail de ces diverses fondations. Le P. Manrique, dont l'objet principal était de rassembler toutes les particularités relatives aux maisons de son ordre, n'a pu lui-même éclaircir totalement ce qui concerne celles dont il s'agit ici; et ce qu'il nous en apprend (1), ainsi que ce qu'en disent les historiens danois les plus versés dans la connaissance de ces sortes d'antiquités (2), ne présente aucune circonstance remarquable pour mon objet. J'avoue même que, de mes recherches à ce sujet, il n'est point résulté une idée nette sur l'époque fixe où ces différentes maisons furent fondées. Hâtons-nous de reprendre le fil des actions de notre archevêque; la date en est mieux avérée, et elles nous le montrent plus clairement en relation avec des personnages français connus dans notre histoire.

Après la mort d'Éric Lam, vers 1149, lorsque le royaume se divisa entre Svénon IV et Canut V, Eschill embrassa le parti de ce dernier. Svénon qui se trouva le plus fort l'en fit repentir. Ce prince, l'ayant fait prisonnier dans une bataille, le tint plusieurs jours enfermé dans

(1) Angel. Manriq. Annal. Cister. loco citato.

(2) Huitfeld. Hist Danor. p. 139 et 148.

une cage d'osier, et suspendu sous le toit de l'église même de Lunden. Mais ensuite, craignant d'irriter le clergé et d'attirer sur soi les foudres de Rome, il le fit délivrer; et, comme en expiation d'une pareille offense, il enrichit l'archevêché de Lunden de plusieurs terres avec les droits régaliens (1).

Le ressentiment de cette injure et les désagrémens qui durent nécessairement être la suite de sa mésintelligence avec le roi, ne contribuèrent pas peu sans doute à renouveller ces élans de piété et de ferveur religieuse qui, par un effet naturel et commun dans les caractères violens et sensibles, parurent accompagner toujours, ou du moins remplacer à leur tour et presqu'alternativement les explosions fréquemment répétées de son génie altier, impétueux et guerrier.

Ce qui est certain est que, en 1152, il quitta son pays et fit en France un voyage dont le but unique, à ce qu'attestent tous les monumens du temps (2), était de venir admirer de près le saint abbé de Clairvaux, dont la réputation

(1) Nicol. Joan. fil. archiep. Lund. apud Ludewig. t. IX, n° 8, p. 166.

(2) Angel. Manriq. loco citato.

alors était à son comble. On dit, et cela ne se conçoit pas aisément, qu'il obtint difficilement du roi la permission de s'éloigner. Enfin il partit, et pour me servir des expressions mêmes du plus ancien auteur de l'histoire de Danemarck, il vint à Clairvaux où il trouva dans une contrée étrangère une vie moins âpre que n'était celle de son pays, et des jouissances de société plus agréables que celles qui étaient à sa portée parmi ses compatriotes (1) : *Nobile Galliarum cœnobium, quod Claravallis nuncupatur, petivit; ibique asperum patriæ convictum voluntariæ peregrinationis lenitate mutavit, jocondiorem rerum usum apud exteros quàm inter cives habiturus.*

Ce fut dans ce voyage qu'il eut lieu de se lier étroitement avec nombre de personnages dont le nom, quoique moins illustre que celui de saint Bernard, ne laisse pas d'être célèbre dans la littérature du moyen âge, ainsi que dans l'histoire ecclésiastique et civile du douzième siècle.

Tel était Pierre, connu sous la dénomination en latin de *Petrus Cellensis* (2), et en français

(1) Saxo Grammatic. Hist. Dan. p. 310, ad med.

(2) Oudin. Commentar. de scriptor et script. eccles. t. II, coll. 1556.

de *Pierre-de-Celles*, à cause de son séjour au monastère de Monstier-la-Celles, qu'il gouverna pendant vingt ans avant d'être fait, en 1162, abbé de Saint-Rémi de Reims d'où il passa, en 1181, au siége épiscopal de Chartres qu'il occupa peu d'années (1).

Tel était Bernerède qui devint, en 1161, abbé de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons (2), que par la suite le légat Pierre cardinal prêtre du titre de saint Chrysogon, recommanda si fortement au pape comme l'un des plus savans personnages de la France (3) et qui fut nommé en 1179 cardinal évêque de Palestrine (4).

Tel fut peut-être encore Jean de Reims, dont Pierre-de-Celles fait mention plusieurs fois dans ses lettres (5), sous la dénomination de *Johannes burgensis noster.*

Ajoutons à ces noms celui de Jean de Salisberi, dont nous voyons que le même Pierre-de-Celles

(1) Nov. Gall. christ. t. VIII, coll. 1149; t. IX, col. 234, t. XII; col. 543.

(2) Nov. Gall. christ. t. IX, col. 398, 399.

(3) Bul. Hist. Univ. Paris. t. II, p. 369.

(4) Ciacon. t. I, col. 1086 et 1087.

(5) Petr. Cellen. epist. apud Sirmond. t. III, l. VII, epist. 6.

apprit avec joie à notre archevêque la promotion au siége épiscopal de Chartres en 1172 (1).

Mais celui sur-tout avec qui Esckill se lia d'une amitié intime fut Geoffroy d'Auxerre, dont il nous reste un grand nombre d'écrits, et qui eut part à beaucoup d'affaires politiques vers cette époque (2). D'abord disciple d'Abælard, puis déserteur d'une école qui prospérait mal, Geoffroy s'était attaché en 1140 à saint Bernard qu'il suivit par-tout dans ses voyages. Lorsque Nicolas, qui était conjointement avec lui secrétaire du fondateur de Clairvaux, ayant trahi la confiance du saint abbé, fut forcé de s'éloigner, Geoffroy resta seul dans cet emploi qui le mit à portée d'écrire avec exactitude la vie de son maître. Après la mort de saint Bernard il fut fait abbé d'Igny. Vers 1162, il fut élu abbé de Clairvaux, et chargé en 1165 d'une négociation importante pour l'abbé de Cîteaux vis-à-vis de l'empereur Frideric Barberousse. Obligé peu après de quitter l'abbaye de Clairvaux, il devint successivement abbé des monastères de Fossa-Nova et d'Alta-Comba en Italie.

(1) Idem, ibid. lib. VII, epist. 20 et 21.

(2) Oudin. Comment. de scriptor. et script. eccles. t. II, col. 1494.

Enfin, lassé de tant de vicissitudes, il revint au sein de la maison où il avait fait profession de la vie religieuse, et y mourut dans un âge très-avancé, peu de temps avant le concile de Latran, qui eut lieu en 1215. On ne peut douter de l'attachement qu'il conserva long-temps pour Esckill, d'après une lettre que nous avons, dans laquelle il lui rendait compte de la mort de saint Bernard (1).

Tous ces différens personnages ne cessèrent point d'entretenir une correspondance suivie avec le primat de Danemarck, et leur amitié ne fut pas inutile à la réputation de celui-ci. A les en croire, dès la première fois que l'archevêque vint à Clairvaux (nous verrons bientôt qu'il y fit plus d'un voyage avant que de s'y fixer tout-à-fait), il y donna des marques de l'humilité la moins commune et du désintéressement le plus rare (2). Leur témoignage, il est vrai, pourrait avec quelque raison nous être suspect. Esckill, dont l'ambition, quoiqu'essentiellement inexcusable dans un prélat, tenait pourtant de la grandeur d'ame et de la noblesse

(1) Baluz. Miscellan. nov. edit. in-fol. t. II, p. 235.

(2) Sirmond. loc. cit. Petri Cellen. Epistol. lib. I, epist. 27.

des sentimens savait en certains temps prodiguer, ou du moins dispenser à propos les trésors qu'il aimait d'ailleurs à amasser. Il fut généreux sur-tout à Clairvaux. On sait, d'après son propre rapport, que son premier voyage lui coûta au moins six cents marcs d'argent. Nous voyons de plus, par les monumens du temps, que la munificence habituelle du prélat danois encouragea plus d'un de nos Français à aller s'établir près de lui. Pierre-de-Celles nous parle de plusieurs qui prirent ce parti, entre autres d'un chanoine de saint Timothée, frère d'Hildoin, vidame et chanoine de Sainte-Marie de Reims (1). La qualité de ce personnage prouve combien on pouvait espérer d'obtenir de grands bienfaits d'Esckill, puisque ceux mêmes qui dans leur patrie ne manquaient nullement du nécessaire, ni même d'une certaine aisance, et avaient un état honorable, se résolvaient à quitter tout, dans l'idée de faire une plus grande fortune auprès d'un prélat aussi libéral qu'opulent. Il serait donc permis de soupçonner que ces témoignages si flatteurs, rendus aux vertus pacifiques et chrétiennes

(1) Sirmond. loco citato. Petri Cellen. Epist. lib. V, epist. 5.

d'Esckill, étaient exagérés par la reconnaissance : le bienfaiteur dut aisément faire célébrer et vanter par ceux qu'il avait obligés sa piété, son humilité, son détachement des biens de ce monde. Mais un hommage moins suspect est celui de saint Bernard lui-même, qui dans ses lettres parle et s'exprime sur le compte de notre archevêque comme les écrivains que nous venons de citer. Et ce qui peut nous faire croire à la réalité de ses sentimens de charité, de ferveur, de piété, qu'Esckill à ce qu'on prétend alliait du moins en certains momens avec les passions mondaines les plus énergiques, c'est l'estime, le respect et l'amitié inaltérable qui l'attachèrent de plus en plus à l'abbé de Clairvaux, c'est sur-tout le dessein qu'incontestablement il avait formé dès ce premier voyage, et qu'il voulait de très-bonne foi exécuter sans retard, d'abandonner tout pour vivre auprès du divin modèle qu'il admirait. Saint Bernard ne lui permit pas de suivre un mouvement si méritoire pour le ciel. Il lui remontra avec force que l'activité d'un pasteur vraiment animé de l'esprit de Dieu dans un diocèse devait être plus utile au monde, que la ferveur d'un cénobite reclus dans un cloître, et que d'après son vœu son devoir était de fonder, non d'habiter les monastères.

Il est simple qu'Esckill n'ait pu résister à une pareille autorité. Il retourna donc en son pays, mais non sans s'être promis plus fermement encore à lui-même d'exécuter un jour le projet qu'on le forçait de différer. En partant il emporta comme un trésor précieux des cheveux et une dent que saint Bernard perdit pendant le temps que notre prélat resta près de lui, et le moment de leur séparation fut l'époque d'un des miracles consignés dans les actes de la vie du fondateur de Clairvaux (1). Esckill, au moment même de se mettre en route, ayant reçu de la main de saint Bernard un pain béni, voulut, pour en assurer la conservation, le faire durcir au four : « Et quoi (lui dit l'abbé » de Clairvaux) ! pensez-vous donc que la bé- » nédiction donnée à ce pain ne suffise pas à sa » conservation ? » Esckill renonça à l'idée de faire durcir le pain qui, à ce qu'on assure, parfaitement conservé long-temps après la rentrée du primat en Danemarck, devint pour lui un monument sacré, et de l'amitié du saint personnage qui lui avait fait ce présent et du pouvoir d'une foi vive et sans bornes.

Peut-être un pressentiment secret contri-

(1) Gaufrid. Vit. S. Bernard. lib. IV, cap. 4.

buait-il à l'attacher encore plus à ces sortes de reliques d'un ami qu'il ne devait jamais revoir.

En effet lorsque, deux ans après, Esckill fit un second voyage à Clairvaux (1), ce ne fut plus pour jouir du commerce édifiant de cet ami. Saint Bernard avait cessé de vivre, et du fond de sa tombe il opérait, disait-on, autant de merveilles qu'on lui en avait attribué durant sa vie. Esckill, instruit par Geoffroy des circonstances qui avaient accompagné et suivi la mort de leur ami commun, quitta de rechef l'église confiée à ses soins et revint en France, résolu intérieurement de demeurer le reste de ses jours auprès du tombeau de l'homme qu'il avait tant admiré vivant. Mais cette fois encore, de sages conseils l'engagèrent à ne point suivre ce dessein, et vraisemblablement ce fut ceux de l'abbé Robert, qui crut que la présence d'Esckill en Danemarck serait plus avantageuse à la religion.

En retournant dans sa patrie il voulut s'entourer plus que jamais d'amis français, et peut-être fut-ce à cette époque qu'il emmena le fils de Jean de Reims, ainsi qu'un autre de nos

(1) Angel. Manrique. Annal. Cisterc. ad ann. 1154, t. II, cap. 1, § 1, p. 253.

compatriotes, nommé Crispin, qui ne le quitta plus, et encore Foulques que nous voyons lui avoir été postérieurement recommandé plus d'une fois par Pierre-de-Celles (1). Il y a lieu de croire que Foulques protégé de Pierres-de-Celles est celui qui fut fait évêque dans une de ces provinces du nord de l'Allemagne, à la conversion desquelles Esckill eut beaucoup de part selon le récit des historiens et chronographes du temps.

C'est également à l'époque de ce retour d'Esckill en Danemarck qu'on est autorisé à placer la fondation en ce pays d'un monastère de l'ordre de chartreux (2). Nous avons ci-dessus parlé des couvens de chanoines séculiers, de ceux de l'ordre de Cîteaux et de l'ordre des prémontrés qui lui devaient déjà leur existence. Il ne lui avait pas été fort difficile d'y attirer des religieux français soumis à ces différentes règles; mais il eut quelque peine à en avoir de ceux qui suivaient la règle de saint Bruno.

On voit qu'il s'était encore adressé pour cette

(1) Sirmond. loco citato. Epist. Petri Cellen. lib. VI, epist. 15 et 19; et lib. VII, epist. 6.

(2) Bartholin. Annal. ad ann. 1155, apud Langebeck. n° 21, t. I, p. 340.

négociation à l'abbé de Monstier-la-Celles (1). On voit également que celui-ci n'avait rien négligé pour satisfaire le pieux desir du primat de Danemarck ; mais quelle qu'eût été sa diligence il n'avait pu réussir aussi promptement qu'il eût voulu. Ce ne fut que d'après de très-longues instances qu'il parvint à engager quelques chartreux à accepter la proposition d'un pareil établissement, qui ne paraît pas avoir prospéré. Du moins le P. Tromibi, dans son Histoire chronologique de l'ordre de saint Bruno, ouvrage moderne, plein des recherches les plus exactes et les plus étendues, avoue-t-il n'avoir trouvé aucune trace ni de la propagation, ni même de la durée d'existence de cette espèce de colonie de chartreux en Danemarck.

Ce ne fut point sans accident qu'Eskill put faire de ces courses longues et répétées. Je n'oserais affirmer si ce fut en revenant cette seconde fois de France, ou bien dans un autre voyage fait exprès vers l'année 1156, qu'il se rendit à Rome pour y visiter le pape Hadrien IV. Il l'avait connu personnellement, même il en

(1) Sirmond loco citato. Epistol. Petri Cellen. epist. 23, 73, 104, 118, 125, 129, 135; et lib. V, épist. 9.

avait reçu des marques particulières de bienveillance, lorsque ce pontife n'étant encore que Nicolas Breckspéare, cardinal évêque d'Albano (1), était venu dans le nord comme légat du saint siége, et avait consolidé à plusieurs égards les priviléges de primatie accordés à l'église de Lunden. Ils s'étaient alors unis d'une amitié sincère (2) que par la suite l'élévation de Nicolas au siége pontifical n'avait point altérée. Les affaires qu'ils traitèrent dans cette entrevue étrangère à la France ne doivent pas m'arrêter; il doit me suffire de dire ici que ce voyage d'Esckill à Rome, qui eut lieu avant l'année 1157 (3), ne laissa pas d'influer sur les troubles qui agitèreut bientôt l'Europe, à l'occasion de l'élection du successeur d'Hadrien IV. Il commençait à y avoir déjà de grands sujets de mécontentement entre le pape et l'empereur. Celui-ci était indigné sur-tout d'un traité que la cour de Rome avait conclu avec le roi de Naples, évidemment dans le projet d'abattre

(1) Con. Baron. Annal. t. XII, p. 355.

(2) Hatnsfort. Chronolog. 2, ad an. 1152, apud Langebeck. n° 20, t. I, p. 275.

(3) Radevic. de Gestis Friderici, lib. I, cap. 8, apud Murator. Rer. ital. Script. t. VI.

la puissance impériale. Dans sa colère, il avait donné ordre par tout l'empire de fermer les passages à une foule d'ecclésiastiques de tout rang et de toute condition, archevêques, évêques, abbés, moines, clercs, qui ne cessaient de fréquenter Rome pour y former ou suivre des intrigues tendantes à soulever les peuples et à armer les princes les uns contre les autres. Très-vraisemblablement ce fut en vertu de cet ordre qu'Esckill, traversant l'Allemagne, fut arrêté, maltraité, dépouillé de tout ce qui lui appartenait, et retenu long-temps en prison. Hadrien, qui l'aimait, écrivit à Frideric pour réclamer la liberté de l'archevêque et demander réparation de cette injure (1). Frideric ne parut tenir aucun compte des instances du pape à cet égard. Hadrien insista et chargea deux légats (2) de poursuivre l'affaire. Selon le té-

(1) Harduin. Concil. t. VI, part II, col. 1534.

(2) Ces légats étaient Roland, cardinal-prêtre du titre de S. Marc, chancelier de la sainte église romaine (qui depuis fut pape sous le nom d'Alexandre III), et Bernard, cardinal-prêtre du titre de S. Clément. Leur légation et la lettre du pape, selon Otton de S. Blaise, se rapportent à l'an 1156; mais selon Radevic, qui suit plus exactement le véritable ordre des temps, elles doivent se rapporter à l'an 1157.

moignage des auteurs contemporains cet incident ne contribua pas peu à aigrir les esprits, et soit véritable cause, soit simple prétexte, prépara peut-être plus que tout autre grief le schisme qui divisa tant d'années l'empire et le sacerdoce (1).

Esckill enfin relâché et après cette infortune rentré dans sa patrie, n'y trouva, peut-être même n'y chercha point le repos, après lequel il semblait soupirer depuis long-temps. Ou par convenance, ou par une suite de son goût naturel pour la guerre, il suivit son roi Valdemar Ier dans la première expédition que ce prince fit en 1158 avec peu de succès contre les Vandalès (2).

Bientôt après il se brouilla avec lui et osa lui faire une guerre ouverte; mais ayant succombé il fut obligé de se réconcilier extérieurement (3).

Sur ces entrefaits, Hadrien IV cessa de vivre (le 1er septembre 1159). La majeure partie des cardinaux élut pour pape Roland, cardinal-prêtre du titre de saint Marc. Quelques autres

(1) Radevic. loco citato.

(2) Meurs. Hist. Dan. lib. IV, col. 296.

(3) Petri Olai Excerpt. ex Hist. Dan. apud Langeb. n° 57, t. II, p. 232.

nommèrent Octavien, avec ces circonstances moitié atroces, moitié ridicules, que tout le monde connaît. Aussitôt les intérêts politiques se mêlant à ceux de la foi, la plus étrange confusion bouleversa l'église. Dans les contrées voisines de Rome, une guerre acharnée désola les peuples; dans le reste de l'Europe, les princes se divisèrent d'opinion et de parti; dans toute la chrétienté, un abominable scandale offensa les fidèles. La plus grande portion de l'Allemagne, soumise alors à l'influence prépondérante d'un chef habile, valeureux et puissant, premier, pour ne pas dire seul moteur de cette détestable querelle, adopta et soutint Octavien, qui avait pris le nom de Victor III. L'Angleterre, la France, l'Espagne, la Hongrie, la Sicile, la Grèce et l'orient reconnurent assez promptement, mais non sans difficulté, Rolard sous le nom d'Alexandre III. Le nord resta plus long-temps incertain.

Eskill se décida pour Alexandre, et tâcha d'affermir dans ce parti Valdemar qui, trompé ou gagné par l'empereur, penchait pour Victor. Mais il ne régnait pas encore une assez sincère intelligence entre le primat et le roi pour que les instances du premier eussent sur-le-champ leur plein effet. Le roi hésita, même il recon-

nut pour évêque de Sleswick un protégé de Victor, ce qui déplut singulièrement à notre archevêque. Une aventure qui lui était personnelle acheva de l'aigrir.

Vraisemblablement c'avait été dans l'un de ces deux voyages qu'Esckill avait laissé en France la plus grande partie de ses trésors entre les mains de ses amis, peut-être à l'abbaye même de Clairvaux : confiance qui ne fut point trahie par les dépositaires, mais dont néanmoins, à raison d'événemens imprévus, il eut lieu de se repentir (1). Lorsque le schisme de l'église commença d'éclater, Esckill eut quelqu'inquiétude. (2) Ainsi que je l'ai déjà dit, la France ne tarda guère à embrasser le parti d'Alexandre III, l'Allemagne suivit celui de Victor III, et Valdemar pencha visiblement pour ce dernier. Esckill, bien qu'il pensât à cet égard comme on pensait généralement en France, craignit que, dans le choc des intérêts divers, les droits de la confiance et de l'amitié ne fussent pas suffisamment respectés : il voulut faire rapporter en Danemarck ses trésors, et chargea de cette com-

(1) Conf. Pontan. lib. VI, p. 238.

(2) Hamsfort. chronolog. 2, ad ann. 1161, apud Langebeck. n° 20, t. I, p. 276.

mission quelques-uns de ses serviteurs les plus affidés. Ceux-ci s'en acquittèrent d'abord assez bien. Ils approchaient du terme lorsqu'il commirent une imprudence. A Stade, dans l'auberge où ils s'étaient arrêtés, ils manquèrent de vases communs pour boire : ils se firent apporter l'une des coupes d'or que renfermaient les coffres de leurs bagages. Cette magnificence fut remarquée dans l'auberge, et fit naître parmi les assistans une idée qu'ils ne manquèrent pas de suivre. La caravane fut attaquée dans le Holstein, et on lui enleva ce qu'elle reportait en Danemarck. Il est permis de conjecturer que cet acte de brigandage put être encore une suite des ordres donnés par Frideric Ier, pour intercepter toute espèce de communication entre les prélats qui soutenaient la cause d'Alexandre III. On voit par le témoignage de Jean Salisberi (1), que, dans ce temps de trouble et de confusion, il était devenu extrêmement dangereux de voyager par toute l'Allemagne. Esckill apprit cette nouvelle précisément dans le moment où il revenait, à la suite du roi, d'une expédition contre les Slaves. Il se plaignit amèrement de la perte qu'il venait d'éprouver, et pria le roi

(1) Joann. Salisber. epist. 37.

d'interposer son pouvoir et son autorité pour lui faire restituer ce qu'on lui avait pris. Valdemar, qui trouva de grandes difficultés à le satisfaire, qui d'ailleurs n'avait jamais eu une amitié bien franche pour un prélat trop ambitieux, et qui de plus, en ce temps-là (1), ne pouvait être satisfait de le voir si opposé à Victor III, que lui-même favorisait intérieurement, ne le servit pas en cette occasion avec toute l'ardeur qu'Esckill eût desiré. D'autres incidens servirent encore à irriter celui-ci. Il tenta d'exciter des troubles que le courage et l'habileté du roi surent bientôt appaiser (2). Forcé d'implorer la clémence du prince, il n'obtint son pardon que par le sacrifice d'une partie des biens dont son église s'était si abondamment enrichie. Ne pouvant résister au chagrin que tous ces revers lui causaient, et sentant combien l'affaire du schisme pouvait l'embarrasser encore davantage, il prit le parti de s'éloigner. Il prétexta un desir pieux de visiter la terre sainte, et se mit en route pour s'y rendre (3).

(1) Cela paraît se rapporter à l'année 1162.

(2) Conf. Pontan. lib. V, p. 235, ad ann. 1161.

(3) Ce voyage pouvait avoir pour Esckill plus d'intérêt que pour tout autre. Deux de ses oncles avaient

Je regarde comme constant que son départ dut avoir lieu antérieurement à l'année 1163. Tous les historiens originaux rapportent que, au baptême du fils aîné de Valdemar, cérémonie qui eut lieu cette année-là, ce fut l'évêque de Roschild, Absalon, qui remplit les fonctions du primat alors absent.

Mais, avant de quitter le Danemarck, Esckill avait eu le temps d'y voir arriver un légat de Victor III, dont il combattit de toutes ses forces les menées, et qui ne laissa pas de re-

fini leurs jours dans la terre sainte, et leur mémoire devait y vivre encore. C'étaient deux frères bien différens entre eux pour les mœurs, le caractère et la conduite. L'un était Suénon, évêque de Wiberg, personnage respecté pour sa vie sainte et exemplaire, et dont la douceur ainsi que la vertu surpassaient la noblesse d'origine : l'autre, qui se nommait Esckill, comme notre archevêque, était un homme de guerre orgueilleux de sa naissance, fier de sa richesse, dur, même cruel, par nature et par éducation, terrible d'aspect, et, s'il en faut croire les monumens du temps, d'un sang tellement effervescent qu'il lui sortait à flots par le visage. Un mouvement de piété, auquel Suénon était venu à bout de faire également céder son frère, les avait portés tous deux vers la terre sainte. Arrivés à Jérusalem, la vue du saint sépulcre, renfermé pour lors dans une église simple et sans ornemens, agissant encore plus

cevoir de la part du roi l'accueil le plus favorable.

Comme son attachement à la cause d'Alexandre III était une des principales causes de l'exil auquel il se condamnait lui-même, il ne voulut point se rendre en orient sans avoir instruit le pontife de l'état où il laissait les choses en Danemarck (1). Alexandre était alors en France. Esckill prit donc sa route par ce pays,

puissamment sur le guerrier jadis féroce, alors déjà bien radouci, sa conversion s'était pleinement affermie. Devenu plus fervent que son frère même, il avait, disait-on, demandé et obtenu du ciel de mourir en ce lieu, plutôt que d'avoir le temps de revenir en son pays, où peut-être, comme il le craignait en lui-même, le souvenir et l'attrait de son ancienne vie auraient pu compromettre son salut. Suénon, qui ne pouvait rester en arrière lorsque son frère donnait une pareille marque d'abandon à la grace, avait (ajoute l'histoire) également desiré et obtenu de cesser de vivre au même instant que lui. Tous deux, en mourant, pour dernière preuve de dévotion, avaient enrichi de leurs aumônes l'église du saint sépulcre, au point qu'elle devint bientôt magnifique. Ils y furent l'un et l'autre ensevelis. (Conf. Manriq. Annal. Cisterc. ad ann. 1550, cap. 11, § 3-8, t. II, p. 152.

(1) Anonym. apud Ludewig. t. IX, p. 26.

et ce fut à Sens (1) qu'il trouva le pape, qui séjourna dans cette ville depuis la fin de l'année 1163 jusqu'au commencement de l'année 1165.

Les trésors que nous avons dit plus haut lui avoir été enlevés dans le Holstein n'étaient point la totalité du dépôt qu'il avait laissé en France dans ses voyages précédens. Ou bien, ce qui est plus probable cette fois, en partant pour le terre sainte, il ne jugea point à propos d'y porter toutes les richesses dont il s'était muni en quittant de nouveau le Danemarck. Ce qui est certain est que, comme je le dirai tout-à-l'heure, vers l'époque à laquelle nous voici parvenus, les moines de Saint-Victor devinrent dépositaires d'un trésor appartenant à notre archevêque (2).

Après son entrevue avec Alexandre III, son objet étant rempli, Esckill se rendit à Jérusalem. Le détail de ce qu'il y fit m'est absolument inconnu, et serait d'ailleurs trop étranger

(1) Not. Barthol. ad Exordium Car. Insul. apud Sühm. t. V, p. 239.

(2) Epist. Mauritii, episc. Paris. ad Willelmum, archiep. Senonens. apud Marten. Collect. ampl. t. VI, col. 253.

à mon objet. J'ignore également la durée précise du temps qu'il passa dans la Terre-Sainte. Mais ce dont nous ne saurions douter, est qu'il en était de retour dès l'année 1166. Non qu'à cette époque on le voie rentré en Danemarck; tout au contraire, nous avons la preuve qu'alors il n'osait pas encore se rendre dans son pays; mais il était revenu de nouveau en France, et nous sommes fondés à croire qu'il y fit même alors un assez long séjour.

Valdemar s'était enfin rapproché d'Alexandre III; mais l'accord entre eux n'était pas encore assez bien cimenté pour qu'Esckill osât se fier pleinement au retour des bonnes graces du roi. Alexandre ne l'abandonna point. Dès 1166, on voit qu'en écrivant à Valdemar, au sujet du changement survenu dans un monastère célèbre du Danemarck, il priait ce prince et lui conseillait de rappeler Esckill, forcé depuis du temps de chercher sa sûreté dans une terre étrangère (1).

En même temps, le pape écrivait à tous les prélats de Danemarck, et les pressait d'employer leurs bons offices pour déterminer le roi à rap-

(1) Not. Barthol. ad Exordium Car. Insul. apud Sühm. t. V, p. 239.

peler Esckill, ajoutant que, si ce rappel tardait encore long-temps, tous les prélats danois élus, mais non consacrés (1), depuis le départ du primat, se trouveraient forcés de se rendre auprès de lui pour recevoir la consécration ou l'ordination que, par le privilége attaché à son siége, lui seul était en droit de leur donner (2).

Ces instances du souverain pontife n'eurent pas sur-le-champ leur effet. En 1168, Esckill était encore en France. On a la preuve que, cette année-là, il fut à Clairvaux où un abbé danois vint le trouver. Il s'agissait alors de la translation du couvent de Calve à Veng. Briennus, abbé de ce monastère, selon ce qui est rapporté par des monumens authentiques, avant de se rendre à Rome pour obtenir du pape (qui pour lors était retourné dans cette ville), que la translation fût confirmée, passa à Clairvaux afin de s'y munir du consentement d'Esckill. La bulle de confirmation dans laquelle le pape

(1) Hamsfort. Chronolog. II, ad ann. 1163, apud Langebeck. n° 20, t. I, p. 277.

(2) Il ne faut pas dissimuler qu'il y a pourtant des chroniques qui placent le retour d'Esckill en Danemarck sous l'année 1166. (Hamsfort. Chronolog. 2, ad ann. 1166, loco citato.)

rappelle l'approbation donnée par Esckill se rapporte à l'année 1168 (1).

D'un autre côté, il paraît que le retour d'Esckill en Danemarck ne saurait être reculé au-delà de la fin de cette même année 1168 (2). Ce fut le 4 de novembre 1168 que le pape unit à l'évêché de Roschild l'île de Rugen, récemment conquise par Valdemar sur les Slaves. Tout ce que je viens de rapporter autorise à penser qu'un pareil arrangement ne se fit point avant le rétablissement du primat dans tous ses droits (3).

En 1170, il y était pleinement réintégré, et pour lors il ne manquait rien, ce semble, à sa parfaite intelligence avec le roi. Ce fut lui qui, cette année-là ou la suivante, fit tout-à-la-fois deux cérémonies bien chères au cœur de Valdemar : l'une fut la consécration des reliques de son père, saint Canut, duc de Sleswick et roi des Obotrites, canonisé par l'église et mis au rang des martyrs; l'autre fut le couronnement

(1) Not. Langebeck. ad Exordium Car. Insul. apud Sühm. loco citato.

(2) Conf. Annal. Barthol. ad ann. 1168, apud Langebeck. n° 21, t. I, p. 340.

(3) Pontan. lib. VI, p. 252.

de son fils aîné, le jeune Canut, âgé pour lors de sept ans (1).

Toutefois ce retour ne devint point encore pour Esckill l'époque du repos, et durant plusieurs années encore sa vie fut agitée.

Destiné, ce semble, sinon à perdre souvent, du moins à craindre sans cesse de perdre les richesses dont nous voyons qu'il aimait à faire des amas pour s'assurer des ressources en cas d'infortune, il dut, vers ce temps, avoir de grandes inquiétudes relativement au dépôt qu'il avait laissé à Saint-Victor. Ernisius, qui gouvernait cette abbaye depuis sept ou huit ans, s'était livré à des profusions qui avaient presque ruiné le couvent. Ses dilapidations forcèrent les religieux de porter leurs plaintes au saint siége. Ernisius, contraint par l'autorité spirituelle de quitter sa prélature, ne s'éloigna de la maison de Saint-Victor qu'en dérobant tout ce qu'il put des richesses du monastère; il emporta sur-tout le dépôt laissé par Esckill. Mais, d'après les ordres donnés par le pape, comme aussi d'après les soins et l'énergie que Guillaume de Champagne, alors archevêque de Sens, mit dans la

(1) Conf. Annal. Esrom. ad ann. 1171, apud Langebeck. n° 21, t. I, p. 340.

poursuite de cette affaire, ce qui appatenait à notre primat fut retiré des mains d'Ernisius, et rapporté dans l'église de Saint-Victor (1).

Peut-être doit-on attribuer à cet incident un nouveau voyage qu'Esckill fit en France vers 1173. Dans un ouvrage chronologique, très-estimé des Danois, il est marqué positivement qu'en 1173 Esckill se rendit en France pour y revoir ses amis (2), et qu'il ne retourna point en Danemarck avant l'année 1176 (3).

C'était au milieu de tant de troubles, d'agitations, de courses, qu'il avançait vers la fin de sa longue carrière. Il touchait à une extrême

(1) Conf. Bulæ. His. Univ. Parisiens. t. II, p. 383.

(2) Hamsfort. Chronolog. 2 apud Langebeck. n° 20, t. I, p. 279.

(3) Id. Ibid. Mais dans un autre ouvrage chronologique on lit qu'Esckill se contenta d'écrire au roi de France pour se faire restituer son trésor. (Annal. Bartholin. ad ann. 1176; ibid. n° 21, t. I. p. 341.) Au surplus l'histoire de Danemarck présente ici beaucoup d'incertitude. Il y a des autorités qui pourraient nous faire penser qu'Esckill fit plus d'un voyage à la terre sainte, et qu'il y retourna précisément vers le temps dont il est ici question, à la fin de 1171. (Hamsfort. Chronolog. 2, ad ann. 1170, 1171, 1172, apud Langeb. n° 20, t. I, p. 278.)

vieillesse, et ni son ardeur guerrière, ni sa ferveur intermittente pour les œuvres de dévotion et de piété, ne s'étaient refroidis. A son retour à Ripa, il trouva qu'Absalon et Christophe, fils naturel de Valdemar, étaient partis pour une expédition ordonnée par ce prince contre les Bramménésiens (Brammenesios). Son zèle le porta à les joindre ; il leur mena sur-le-champ une flotte que ses diocésains de la Scanie lui fournirent, et montra dans cette campagne une vigueur au-dessus de son âge (1).

Cependant ce fut là le dernier de ses exploits à la guerre. Ce génie ardent et inquiet était absolument fatigué du monde ; il voulait décidément du repos. Il déclara formellement au roi le projet qu'il avait formé de se démettre de son archevêché et d'aller finir ses jours à Clairvaux. Valdemar n'y consentit qu'avec peine : les instances réitérées d'Esckill arrachèrent son aveu (2). Aussitôt le vieillard infatigable reprit encore uue fois la route de France pour y disposer finalement tout ce qui devait assurer sa dernière retraite ; et ces arrangemens faits, sans tarder il retourna en

(1) Conf. Saxon. edit. Steph. p. 346 et seq.

(2) Conf. Pontan. lib. VI, p. 259.

Danemarck pour consommer sa renonciation aux grandeurs du monde.

S'il en faut croire d'anciens monumens historiques, peu s'en fallut que la providence ne lui permît pas d'achever un sacrifice si souvent projeté, et tant de fois retardé. En abordant dans l'île de Scanie, il fit naufrage et pensa périr avec la plupart de ceux qui l'accompagnaient, parmi lesquels étaient plusieurs Français, entre autres Crispin dont j'ai déja parlé (1).

Suivant la plupart des historiens (2) du Danemarck, Esckill était revenu de France lorsque ses petits-fils (3), Canut et Charles, conjurèrent avec Magnus la mort de Valdemar. Le complot fut découvert ; Esckill tenta de

(1) Petr. Cellens. Epistolar. lib. VII, epist. VI.

(2) Conf. Pont. lib. VI, p. 263-265.

(3) Esckill avait été marié. Lorsqu'en 1120 le mariage des prêtres avait été interdit par les lois canoniques, il s'était séparé de son épouse. L'histoire ne dit point comment elle s'appelait : mais il en avait eu une fille qui fut mariée à Charles, gouverneur ou comte de Hollande, et c'était de ce mariage qu'étaient nés Charles et Canut, dont il est ici question. (Suenonis Genealog. apud Langebeck. n° 11, t. I, p. 43.)

fléchir le roi en faveur des coupables, mais Valdemar, qui avait généreusement pardonné à Magnus, ne voulut point absolument étendre une pareille clémence sur les parens du primat. Ce refus l'affligea beaucoup : le chagrin qu'il conçut en cette occasion fut si vif, qu'il pensa en perdre totalement la parole, et depuis il eut toujours une difficulté extrême à s'énoncer (1). On conçoit qu'il n'en fut que mieux déterminé à exécuter enfin son projet de retraite. Au printemps de l'année suivante, aussitôt après la célébration des noces du jeune prince Canut avec Gertrude, Esckill réclama la permission que le roi lui avait donnée de se démettre de son archevêché. Le roi lui objecta que le consentement du pape était nécessaire. Esckill avait tout prévu : il avait en poche un bref qui non-seulement lui permettait de se démettre, mais l'autorisait à nommer son successeur. Le roi n'eut plus rien à répondre. Quelques jours après, Esckill assembla son peuple et publia son dessein. Ensuite il fit prier Absalon, qui revenait de Sélande, de se rendre près de lui. Absalon vint. Pour lors Esckill ne lui cacha aucun des motifs qui le décidaient

(1) Conf. Saxon. lib. XIV.

à la retraite : son âge, la proscription de ses petits-fils, enfin le vœu qu'il avait fait jadis entre les mains de S. Bernard, de finir ses jours dans l'état privé (1) ; vœu que lui avaient inspiré les remontrances de cet homme ami de Dieu, sur le tort que le luxe immodéré des évêques faisait à la religion, aux mœurs et à la vertu. Peu après cette conférence, Esckill convoqua tous les prélats de son diocèse dans l'église catrédrale de Lunden dédiée à S. Laurent. Là il fit en leur présence le dénombrement des dons par lesquels il avait enrichi cette église ; il rappella les témoignages d'affection qu'il avait donnés en tout temps à son clergé ; et il invita les Danois à maintenir la paix et la concorde dans tout le royaume. Après lui, le roi qui était présent, prit la parole ; sans dissimuler qu'Esckill s'était fréquemment trouvé en opposition, tant avec lui qu'avec les rois ses prédécesseurs, il reconnut que cependant ce prélat avait toujours rempli dignement ses devoirs de pontife ; il finit par dire qu'en ce moment il lui demandait de déclarer avec vérité si sa retraite était volontaire ou forcée. Esckill, la main sur l'autel, jura que sa démarche ac-

(1) Conf. Saxon. lib. XIV.

tuelle n'était motivée ni par aucune haîne pour le roi, ni par le ressentiment d'aucune offense qui lui eût été faite; quelle était uniquement l'effet du dégoût des honneurs passagers de ce monde, et du desir des honneurs impérissables du ciel. Ensuite il remit à son clergé le droit que le pape lui avait donné de se choisir un successeur, ne voulant point qu'une église, dont il avait cherché toujours à augmenter la splendeur, fut privée par lui-même d'un de ses plus beaux priviléges. Le clergé le conjura de dire au roi quelles étaient intérieurement ses idées sur un choix de cette importance; et le roi pareillement le pria, au nom du peuple dont il n'était en ce moment que l'organe, de s'expliquer ouvertement. Alors Esckill leur proposa l'évêque de Roschild, Absalon. Tous ceux qui avaient droit de suffrage joignirent unanimement leur voix à cette nomination. Absalon refusa obstinément d'y consentir, et ne céda point même ni à la violence du peuple qui l'entraînait de force sur le siége pontifical, ni aux instances qu'Esckill lui fit à genoux. Il protesta que jamais il n'accepterait sans un ordre exprès du pape, et qu'il saurait bien empêcher le souverain pontife de donner cet ordre. Esckill dut donc partir sans que son

successeur fût installé. Son départ fut signalé par de nouvelles générosités envers son église, par un superbe présent fait à Absalon, et par des dons offerts à ses amis; aucun d'eux ne fut oublié. Absalon l'accompagna jusqu'à Sleswick, et, lorsqu'ils se séparèrent, le pria d'accepter un vase d'argent comme une marque de leur ancienne amitié; mais Esckill le refusa, disant que dorenavant il ne se servirait plus de meubles de cette espèce. Le roi vint au-devant de lui sur le pont de Sleswick. Là, Esckill lui fit ses adieux au milieu des gémissemens de tous ses amis. Ce dernier acte attendrit le vieillard, au point que les forces lui manquèrent; on craignit qu'il n'expirât: on le mit avec peine dans sa voiture, car sa faiblesse ne lui permettait pas de voyager à cheval. Il partit en versant un torrent de larmes; celles des assistans coulèrent également: tous semblaient pleurer un père qu'ils ne devaient plus revoir.

Une fois rendu à Clairvaux, ce fut alors qu'incontestablement il donna des preuves de sa grande piété. A cet égard, le témoignage de Pierre-de-Celles (1) ne peut plus être sus-

(1) Conf. Petr. Cellens. Epistol. lib. VII, epist. 17, et lib. VIII, epist. 1.

pect, et tous les auteurs du temps (1) sont d'accord sur ce point.

Sa retraite ne lui fit point perdre toute influence sur les affaires de ce monde. Lorsque Valdemar et la cité de Lunden députèrent au pape pour le prier formellement de forcer Absalon à accepter l'archevêché, les députés eurent ordre de passer en France, et de se munir d'une nouvelle recommandation d'Esckill auprès du souverain pontife (2).

Une ame ardente, un caractère bouillant, une imagination active conservent leur énergie jusqu'à la mort. D'après l'exposé de la vie d'Esckill, on comprend aisément qu'il ait apporté dans l'exercice de la piété la même chaleur, j'ai presque dit la même fougue qu'on lui avait vu mettre dans la plupart de ses actions sur le théâtre du monde. La crainte, l'inquiétude, ou, si l'on peut parler ainsi, l'ambition pour la félicité éternelle, durent prendre aisément dans son cœur la place des desirs et des projets tumultueux pour la fortune mondaine. Sans ajouter une foi crédule à ce qui est rassemblé dans un livre (3) consacré

(1) Exord. magn. lib. III, cap. 25.

(2) Conf. Saxon. lib. XIV.

(3) Exord. magn. Cisterc. apud Sühm. n° 72, t. II, p. 641.

à vanter les prodiges, dont l'auteur prétend que la réforme de Cîteaux fut accompagnée à sa naissance, et suivie durant long-temps, on conçoit comment un homme tel que l'histoire nous dépeint Esckill put être susceptible de la vision que lui-même vint un jour raconter aux cénobites de Clairvaux en plein chapitre. Un soir, il était seul dans son oratoire : un spectre lui apparut, dont il ne pouvait distinguer que le buste, c'est-à-dire, la tête, le cou et le sommet des épaules ; le reste du corps brûlait, et d'un feu si ardent qu'on ne dicernait aucun membre, qu'on ne voyait que des flammes sortant de toute part : c'était un de ses frères utérins. Le malheureux, durant sa vie, avait été souvent en querelle avec Esckill, et la mort l'avait surpris avant que l'amitié fraternelle eût repris ses droits; il avait été tué dans une bataille, sans avoir eu le temps de se réconcilier ni avec son frère ni avec le ciel. A présent, il venait implorer la pitié de ce frère, voué à la pratique la plus pure de la charité chrétienne. Placé devant lui dans l'état affreux qui vient d'être décrit, il restait en silence, la tête baissée, comme implorant son pardon. La posture humiliée où il se tenait parlait seule, et peignait ses besoins. Esckill, de son côté, saisi d'éton-

nement et de terreur, ne se connaissant plus, n'osa l'interroger. Après un long silence, le spectre enfin disparut. Esckill, le cœur pénétré de l'horrible supplice de son frère, assembla le lendemain le chapitre, et obtint des moines les secours les plus abondans et les plus méritoires en prières.

Esckill mourut en 1181 (1). Cette date ne saurait être contestée; elle est consignée dans son épitaphe, laquelle est transcrite dans le recueil des monumens de l'abbaye de Clairvaux, où il fut enterré sous un arc de pierre, à la gauche de l'autel de Saint-Sauveur (2).

Ainsi vécut, ainsi finit cet homme singulier qui, né sur les marches d'un trône, et dans le cours d'une longue vie, éprouvant sans cesse les vicissitudes du sort, ne connut de modération ni dans l'adversité ni dans le bonheur. Déréglé dans sa jeunesse, comme le sont la plupart des princes, un miracle, a-t-on dit, l'avait retiré du vice; un autre prodige, a-t-on également prétendu, précéda de peu le dernier de ses jours. Évêque de Roschild, ensuite arche-

(1) Alberic. ad ann. 1181, apud Leibn. Access. hiss. t. II, p. 363.

(2) Ap. Henric. in Fasciculo.

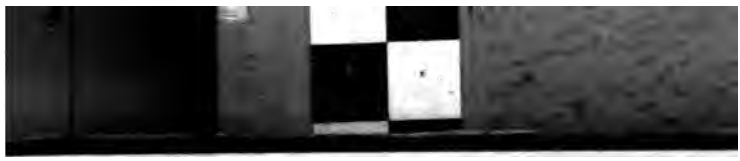

vêque de Lunden, primat du Danemarck, honoré du titre et du pouvoir de légat du saint siége dans le nord, sous les pontificats d'Hadrien IV et d'Alexandre III, il ne laissa point d'habiter souvent les camps, de parcourir des pays éloignés, et son diocèse fut pour ainsi dire la contrée où il séjourna le moins. Toutefois, agréable à son peuple qu'il traitait avec générosité, mais odieux aux princes sous le règne desquels il vécut et que son ambition l'enhardit fréquemment à braver, il sut, et forcer aux égards ses propres souverains qui le craignirent, et s'attirer le respect de leurs sujets qui l'aimèrent. L'admiration et l'attachement qu'il montra pour saint Bernard lui fit honneur; et l'estime que réciproquement ce célèbre abbé de Clairvaux lui témoigna semble attester qu'il ne manquait point de vertus. Son autorité retint dans l'obédience d'Alexandre III les princes du nord, qui n'osèrent rejeter le pontife qu'Esckill avait reconnu, parce que, en se séparant du primat, ils auraient hasardé leur pouvoir et leur trône. Son amour pour les richesses, son desir des honneurs mondains, l'effervescence de ses passions, l'inquiétude de son génie naturellement impétueux et guerrier ne se montrèrent que trop; mais

en même-temps son zèle pour la propagation de la foi fut constant. Ses secours furent prodigués aux évêques qui prêchaient les païens; il réforma son clergé, instruisit ses diocésains, dota des églises, fit différens voyages à Rome et en France, visita le berceau de notre religion dans l'orient; et enfin, dégoûté du monde et retiré à Clairvaux, au centre même des vertus les plus austères, il y mourut en odeur de sainteté (1).

La mort d'Esckill ne rompit ni même n'affaiblit point le fil de toutes les relations qu'il avait établies entre le Danemarck et la France. Son successeur, d'abord au siège épiscopal de Roschild, ensuite au siège primatial de Lunden, le célèbre Absalon, ne fit que contribuer avec et après lui à les entretenir, ou plutôt à les multiplier encore davantage.

Pourvu des plus belles qualités, doué de tous les talens, orné de toutes les vertus; parent, ami, sujet fidèle de ses rois; pontife, général et ministre révéré, Absalon, autrement nommé Axel, durant quarante années remplit le nord de l'éclat de son nom, et fit respecter par le Danemarck sa prudence dans les con-

(1) Conf. Miræ Origin. eccles. lib. V, cap. 15.

seils, sa valeur dans les combats, sa piété dans l'église. Peu d'hommes ont fourni une aussi brillante carrière, et sa mémoire, à plus d'un titre, est demeurée chère aux Danois. Sa vie présente un tissu d'actions belliqueuses, de campagnes sur mer et sur terre, dans lesquelles il compta presque autant de victoires que de batailles; et même lorsqu'il fut battu, ce qui arriva en tout rarement, jamais, pour ainsi dire, de sa faute, il tira de ses défaites un nouveau lustre par la promptitude et la fertilité de ses ressources. A ce genre de gloire si éclatant, il joignit la réputation de l'homme d'état le plus éclairé et le plus profond dans ses vues politiques. Tout ce que l'histoire du règne de Valdemar Ier, l'un des princes les plus estimables qui aient gouverné le Danemarck, nous présente de sage, de mesuré, de prévoyant dans la conduite des affaires, elle l'attribue à l'habileté d'Absalon; et si elle reproche à ce roi, en quelques occasions peu nombreuses, d'avoir agi contre les règles de la prudence, elle ajoute presque toujours que ce fut contre l'avis de son ministre.

Indépendamment de la parenté qui alliait la famille d'Absalon à la maison royale de Danemarck, une circonstance particulière avait con-

tribué à établir entre Valdemar et lui, dès leur enfance, la plus étroite union. Ils avaient tous deux sucé le même lait (1). En avançant en âge, des rapports de caractère n'avaient fait que resserrer plus étroitement le lien de leur amitié : jamais elle ne s'était démentie. Dans l'occasion la plus périlleuse, lorsque Valdemar avait failli être assassiné par la trahison de Suénon, c'avait été Absalon qui lui avait sauvé la vie en s'exposant pour lui. Et lorsque Valdemar monta sur le trône, ce fut par une suite de la liaison la plus intime, par un devoir sacré de reconnaissance, qu'il mit dans Absalon toute sa confiance, dont celui-ci ne cessa point de paraître digne.

En 1158, le siége épiscopal de Roschild était venu à vaquer. A cette époque, le clergé exerçait le droit d'élire les évêques, mais quelquefois aussi le peuple revendiquait ce droit, et alors la dissention ensanglantait les élections. C'est ce qui arriva en cette occasion. Une grande partie du peuple de Roschild voulait absolument se rendre maître du choix; le clergé et ses partisans voulaient prononcer seuls. L'animosité devint extrême; on prit les armes;

(1) Pontan. lib. VI, p. 233.

le sang coula à grands flots : les étrangers même ne furent pas épargnés ; les uns furent tués, les autres furent chassés. Les officiers du roi furent insultés et outragés. Valdemar accourut avec des forces suffisantes, et appuya les prétentions du clergé. Le peuple étant rentré dans le calme, on procéda au scrutin par écrit sur le nom de quatre compétiteurs, au nombre desquels était Absalon : il eut l'unanimité des suffrages.

Aussitôt qu'il fut parvenu à cette éminente dignité, il se crut spécialement chargé de défendre son troupeau contre les pirates, aux invasions desquels son diocèse était habituellement exposé. Renonçant à vivre paisiblement dans ses foyers, il veilla seul pour le repos de tous ; et, non moins soldat que pontife, il habita les ports et les vaisseaux plus souvent que son palais. Il était à peine sacré, que, pour auspices de son épiscopat, les Slaves ayant fait une descente à Borlund, il marcha contre eux, et les défit complètement, sans aucune perte que celle d'un de ses soldats.

Au milieu de tant de soins divers, Absalon ne perdit jamais de vue le bien de la religion. On ne le vit point, comme Esckill, par une inconstance mal assortie à la sagesse du

véritable héros, soit chrétien, soit mondain, déserter fréquemment la cour de ses rois, son siége, son pays, et venir en nos climats montrer dans un cloître, tantôt ses élans de ferveur et sa piété, tantôt ses inquiétudes et sa terreur, tantôt ses remords et son ennui. Mais, sans interrompre le service dû à ses maîtres, occupé constamment ou d'instruire ses diocésains, ou de leur donner des modèles de conduite, ou de former ses parens à la science et à la vertu, ce fut dans le sein de la France qu'il ne cessa de puiser des lumières pour son clergé, de recruter des prélats pour ses monastères, d'envoyer ses proches pour s'instruire.

Le détail de ce qu'il fit à ces différens égards contient une foule de particularités plus intéressantes peut-être que celles dont l'extrait de la vie d'Esckill aura paru rempli, et achevera d'expliquer nettement tout ce qui put et dut faire naître et rendre facile à exécuter le projet, au premier aspect si étonnant, pour ne pas dire bizarre, d'une alliance entre le roi de France et une princesse du nord.

Nous avons vu que le prédécesseur d'Absalon au siége de Roschild, Esckill, avait établi et doté des chanoines dans une île qui lui ap-

partenait, et, d'après lui, nommée, ainsi que le monastère qui y avait été bâti, l'une *Esckildsoe*, l'autre *Esckildstune*. Nous avons ajouté pour lors que, n'importe en quel temps cette fondation eût été faite, ces chanoines, vers 1160, ou un peu plus tard, vivaient de la manière la plus relâchée (1). Selon les propres termes de plusieurs auteurs de l'histoire du Danemarck, ces chanoines ne l'étaient plus que de nom et d'habit; leur conduite et leurs mœurs ne tenaient rien de leur état. Absalon, devenu évêque de Roschild, conçut le desir de les réformer. Ce qu'Esckill, vers la même époque, avait fait relativement à la fondation de plusieurs monastères des ordres de Cîteaux, des prémontrés et des chartreux, pouvait suffire pour inspirer à son successeur l'idée de chercher en France des réformateurs. Mais, indépendamment de l'exemple qu'Esckill lui donnait sur ce point, Absalon connaissait assez par soi-même l'état actuel de la religion et des sciences en France, pour y demander, de son propre mouvement, les secours nécessaires à l'exécution de ses projets en ce genre.

(1) Conf. Stephan. Prolegom. ad Saxon. cap. 11, p. 15.

Ce n'est pas que j'adopte comme un fait avéré ce qui a été avancé par quelques historiens (1); savoir, qu'Absalon, dans sa jeunesse, avait lui-même voyagé et étudié en France. Ce fait, je le sais, est consigné dans la vie de saint Guillaume, de laquelle je vais parler tout-à-l'heure. Mais le témoignage de l'auteur de cette vie ne me paraît appuyé d'aucun monument authentique que je connaisse, et semble quadrer assez mal avec ce que nous savons d'ailleurs des actions du prélat danois; il ne suffit donc point pour me persuader. Je sais encore que l'historien de l'université de Paris (2) n'a point hésité à insérer la même chose dans son ouvrage. Mais tout ce que cet écrivain rapporte concernant Absalon est tellement rempli d'inexactitudes et d'erreurs, que son récit ne peut en aucune manière faire autorité. Ce qui est certain, et ce qui doit suffire, est qu'Absalon avait accompagné son roi Valdemar Ier, lorsque celui-ci, invité par Frideric Ier au congrès de Besançon, s'était, imprudemment et contre l'avis sur-tout de son

(1) Hist. eccles. Paris. lib. XIII, cap. I, § 20, t. II, p. 100.

(2) Bul. Histor. Universit. Paris. t. II, p. 385.

ministre, avancé jusqu'à Metz, où il avait failli être la victime de sa fausse démarche. Il est marqué dans l'histoire que les conseillers du roi, effrayés du danger où leur maître s'était précipité, en se mettant à la merci d'un prince capable d'abuser de sa bonne foi, et d'attenter à sa liberté pour le forcer à se reconnaître vassal de l'empire, avaient négocié avec la cour de France afin que Louis VII, interposant son autorité et sa puissance, obligeât l'empereur de rendre la liberté à Valdemar, et de se contenter de l'hommage pour les provinces conquises par les Danois dans le nord de l'Allemagne. Cette idée avait dû se présenter d'autant plus aisément aux ministres de Valdemar, que c'était un Français qui avait le plus contribué à décider le voyage de ce prince. Il se nommait Radulphe ou Raoul, Breton de naissance, et s'était attaché depuis quelque temps au service du roi de Danemarck : sa prudence, jusqu'alors aussi estimée que ses talens, dans cette occasion s'était étrangement démentie (1).

Absalon, avant et depuis cette époque, ne fût-il jamais approché de plus près de la France, c'avait pu en être assez pour le mettre à portée

(1) Conf. Saxon. lib. XIV.

de connaître, au moins par des rapports sûrs et fidèles, l'existence d'un personnage bien étonnant en son genre, et qu'il s'efforça, non sans y réussir, d'attirer en Danemarck : je parle de Guillame, alors chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Cet homme extraordinaire, que l'église a mis au rang des saints, fut celui qui peut-être influa le plus dans l'affaire d'Ingelburge. Nos historiens n'ont point ignoré qu'il joua un rôle considérable dans le début du procès relatif au divorce : mais ce qu'ils n'ont point connu, est la part, pour ainsi dire exclusive, qu'il eut à la conclusion même du mariage, ainsi que les détails de sa conduite, lorsqu'à l'âge de près de cent ans il dut revenir en France, et passer à Rome, chargé de défendre lui-même la princesse, dont ses instances avaient presque seules décidé le malheur. En effet, tout ce qu'on avait su jusqu'à cette heure de la vie de saint Guillaume se réduisait à ce que présente une relation écrite par un moine français, vraisemblablement l'un de ceux qui l'accompagnèrent, ou furent par la suite le joindre en Danemarck, pays dans lequel il passa les quarante dernières années de sa vie. Il nous manquait, pour que nous fussions instruits d'une foule de particularités que

ce moine a négligé de nous transmettre, il nous manquait, dis-je, la communication des lettres de saint Guillaume, qu'on savait exister manuscrites en Danemarck, mais que nos plus savans littérateurs n'avaient point encore pu consulter. Cette communication, sinon entière, du moins assez étendue quoique partielle, vient de nous être donnée dans le sixième tome du *Recueil des historiens danois*, collection commencée par Langebeck et continuée par M. Frideric Sühm, qui, en me faisant passer tout nouvellement ce dernier volume, a bien voulu y joindre quelques morceaux historiques de sa composition, relatifs aux temps dont il est ici question. C'est au moyen de ses lettres récemment publiées, et de ces secours particuliers qui m'ont été personnellement offerts, que j'ai pu, ce dont nos historieus ne s'étaient point encore trouvés à portée, saisir d'une main sûre le fil, souvent fugitif et quelquefois imperceptible, de toute cette affaire, depuis le début en 1193 jusqu'à la mort de Guillaume en 1202; comme aussi les lettres anecdotes du pape Innocent III, que j'ai rapportées des archives du Vatican, m'en ont fait connaître les détails dans plusieurs des années suivantes.

Je vais donc me servir avec confiance de

ces monumens tout récemment devenus publics, et faire connaître, avec une exactitude qu'on n'a pu jusqu'ici mettre dans ce qu'on en a écrit, un personnage singulier, s'il en fut jamais, et dont la vie a de quoi piquer la curiosité des amateurs de l'histoire.

Guillaume, selon le récit du moine biographe, était né à Paris; cependant d'autres ont cru qu'il était de Corbeil (1), et que c'était lui qui avait donné son nom au vallon voisin de cette ville, appelé *Saint-Guillaume-des-Vaux*. Sa famille était noble; lui-même (2) nous apprend que son père s'appelait Raoul et sa mère Émélinie.

L'époque de sa naissance ne peut se placer ailleurs que vers 1105 ou 1106, puisque très-certainement il mourut en 1203, âgé, comme l'attestent tous les monumens, de près de cent ans.

Dès son enfance, remis entre les mains d'un de ses oncles, Hugues, abbé de Saint-Germain, il fut élevé dans le cloître de cette abbaye, où il puisa tout-à-la-fois le goût de l'instruction et l'amour de la vie religieuse.

(1) Lebeuf, Hist. du diocèse de Paris, t. XI, p. 224.

(2) Institut. dom. abb. Willelm. sup. annivers. die ejus, apud Barthol. Rer. Danic. Script. t. V, p. 460.

Aussitôt qu'il fut sous-diacre, et il le fut de très-bonne heure, Hugues le fit pourvoir d'une prébende dans l'église de Sainte-Geneviève, occupée alors par des chanoines séculiers (1). La manière édifiante dont il vécut dans cette congrégation, qui n'était que trop relâchée, lui suscita des ennemis. Les chanoines, craignant qu'un exemple qui les condamnait ne fît naître l'idée de les forcer eux-mêmes à la réforme, lui tendirent des piéges et chercherent à l'éloigner. Deux d'entre eux (2) feignirent de s'attacher à lui, et de partager le desir qu'il montrait d'embrasser une règle plus sévère; ils s'y engagèrent même par serment. Le couvent où ils prétendaient se retirer fut choisi : c'était l'abbaye de Pontigny. Un jour fut marqué pour s'y rendre; mais un seul de ces faux frères se présenta au moment du départ ; leur mauvaise intention fut décelée (3), et Guillaume reprit son poste

(1) Nov. Gall. christ. t. VII, col. 708.

(2) Willem. Epistol. lib. II, epist. 47, ad PP. apud Sühm. t. VI.

(3) Ce récit, différent de celui de l'auteur de la *Vie de S. Guillaume*, se tire des lettres de S. Guillaume lui-même. Selon l'auteur de la vie, un seul chanoine était convenu d'aller avec Guillaume chercher une maison

dans la maison collégiale de Sainte-Geneviève.

Il y resta long-temps sans avancer dans les ordres sacrés. En 1140, il était encore simple sous-diacre. Enfin son oncle Hugues desira qu'il fût promu au diaconat. Les chanoines, qui redoutaient de plus en plus son avancement, firent tant par leurs menées auprès de l'évêque de Paris, que ce prélat, pour ne point promouvoir Guillaume, différait toujours l'ordination. Hugues s'adressa à l'évêque de Senlis, qui ne fit aucune difficulté, et Guillaume fut ordonné diacre. Vers le même temps, il fut pourvu de la prévôté d'une église dont le nom reste incertain, mais que néanmoins quelques-

plus régulière. Ils convinrent de se retirer au monastère de la Charité du diocèse de Besançon, qui venait d'être fondé en 1133. Mais à peine arrivé à ce monastère, l'infidèle compagnon de Guillaume, feignant d'avoir quelques affaires à régler, lui demanda la permission de le quitter, promettant de revenir le joindre sous peu de temps. Guillaume reconnut alors qu'il avait été trompé, et protesta qu'il ne ferait profession de la règle monastique qu'après celui qui, plus âgé que lui, devait et s'était effectivement engagé à lui donner l'exemple. Celui-ci, se voyant démasqué, dit que le temps n'était pas venu; et, d'après cette déclaration de sa part, ils retournèrent tous deux à Sainte-Geneviève.

uns croient avoir été (1) Épinay (*Spilonium*).

En 1147, le pape Eugène III vint en France. Un jour qu'il visitait l'église et la maison de Sainte-Geneviève, accompagné du roi Louis VII, les chanoines se comporterent si indécemment (2) que dès lors le pontife et le roi se décidèrent à mettre incessamment la réforme dans ce scandaleux chapitre ; et lorsqu'Eugène fut près de quitter la France, il donna commission à l'abbé Suger (3) d'introduire à Sainte-Geneviève un abbé régulier avec huit moines. Les chanoines génovéfains, ne pouvant éviter le coup qui leur allait être porté, demandèrent que le pape se contentât de leur envoyer pour successeurs des chanoines réguliers. Le pape jugea à propos de condescendre à leur prière, et vers la fin de 1148, il fut établi à Sainte-Geneviève un abbé avec douze chanoines réguliers tirés de Saint-Victor.

(1) Hist. eccles. Parisiens. lib. XIII, cap. 1, § 20, t. II, p. 100.

(2) Il s'était élevé un tumulte à l'occasion d'un tapis précieux sur lequel le pape s'était agenouillé. Les gens de la suite du pape prétendaient que ce tapis devait leur appartenir; les chanoines le revendiquaient. Dans la querelle qui s'éleva à cette occasion, le roi fut frappé de plusieurs coups.

(3) Bul. Hist. Univers. Paris. t. II, p. 222.

Guillaume était alors absent, et retité dans sa prévôté. Le nouvel abbé, Eudes (1), ne tarda pas à desirer de rappeler dans sa maison un personnage aussi recommandable par l'exemplarité de sa vie. Il invita Guillaume à revenir à Sainte-Geneviève. Celui-ci n'eut pas de peine à se rendre à cette invitation, et bientôt il fut élevé à la dignité de sous-prieur (2).

Dans ce nouveau genre de vie, il se distingua encore davantage par sa ferveur et sa piété; mais en même-temps il se montra très-zélé pour le maintien des priviléges de l'ordre monastique.

En 1164, l'élection de Garin, le troisième abbé régulier de Sainte-Geneviève, laissa vacante la place de prieur. Celui que le nouvel abbé et la plupart des chanoines portaient à cette place consentait à se laisser choisir; mais par je ne sais quel motif, vraisemblablement par quelque vue ambitieuse, il prétendait ne pouvoir accepter qu'au cas où ce serait le roi qui le nommerait, alléguant que, dans une abbaye royale, c'était au prince à nommer les officiers. Les chanoines, au contraire, ne con-

(1) Script. rer. Danic. t. V, n°. 143, p. 458.

(2) Claud. Molin. Epist. ad Editor. Actor. Sanctor.

sentaient à le reconnaître qu'au cas où il se contenterait d'être nommé par eux seuls. L'abbé, de connivence avec son protégé, pour trancher le nœud, le mena secrètement chez le roi, et le fit nommer prieur par ce prince. Cette manœuvre ne put rester ignorée. Guillaume fut un des plus ardens à s'opposer à la prise de possession ; et par une sorte de voie de fait, à la première occasion qui se présenta, il empêcha l'instrus d'exercer ses fonctions. L'abbé jura de venger le prieur. Guillaume, soit humilité pure, soit regret d'avoir été trop loin, se soumit à une réparation, même à une punition publique qui fut assez sévère (1). Alexandre III, qui pour lors était en France, et demeurait à Sens, prit sa défense et le justifia.

Vers le même temps, Guillaume, toujours en butte aux traits de l'envie et de la méchanceté, fut accusé d'avoir aidé à dérober le chef de sainte Geneviève ; mais, dans une cérémonie publique où assista le roi, il confondit ses accusateurs.

Peut-être toutes ces tribulations contri-

(1) Marten. Veter. monum. ampliss. collect. t. VI, col. 234.

buèrent-elles beaucoup à lui faire accepter plus facilement la proposition qui lui fut faite bientôt après d'aller s'établir en Danemarck.

En effet, ce fut vers l'époque où nous voici parvenus en suivant la vie de S. Guillaume (1), qu'Absalon, alors encore seulement évêque de Roschild, témoin de la vie scandaleuse des chanoines établis à Esckilsôe, desira les ramener à une vie plus exemplaire, et que, dans cette vue, il résolut de chercher en France des religieux capables de ramener à la piété et à la discipline canonique des solitaires trop relâchés.

Soit que véritablement lui-même, dans sa jeunesse, eût voyagé en France, et que, dans quelque séjour qu'il avait fait à Paris, ayant eu occasion de connaître Guillaume et d'admirer ses vertus chrétiennes et morales, il eût conservé pour lui une véritable amitié, que le temps ni l'éloignement n'avaient pu refroidir; soit qu'il ne connût Guillaume que de réputation, ce fut spécialement ce saint personnage qu'il s'efforça d'attirer en Danemarck avec des coopérateurs capables de seconder un pieux dessein.

(1) Stephan. Prolegomen. ad Saxon. cap. 11, p. 15.

Il envoya donc (1) à Paris le prévôt de son église de Roschild, Saxon (qu'il ne faut pas confondre avec l'historien de ce nom), chargé de demander avec instance à l'abbé de Sainte-Geneviève qu'il lui envoyât Guillaume avec trois autres religieux aussi vertueux que lui.

L'abbé, le chapitre et Guillaume lui-même ne purent se refuser à une proposition qui tendait visiblement à l'honneur de la religion. Les quatre chanoines génovéfains partirent avec le prévôt saxon. Après le plusheureux voyage, ils arrivèrent en Sélande. Trois jours après, ils se rendirent à Ringstad, où il trouvèrent réunis Absalon et le roi Valdemar Ier, à qui ils furent présentés, et dont ils reçurent l'accueil le plus distingué.

Le jour de leur arrivée est clairement marqué dans la vie de saint Guillaume. Ce fut après l'assomption, c'est-à-dire le 16 août, que les voyageurs entrèrent en Sélande; et le 19, propre jour de la fête de saint Canut, duc et martyr, ils se rendirent à Ringstad.

Mais l'auteur à qui nous devons cette particularité ne nous a pas si bien instruits de l'année

(1) Stephan. loco citato.

où ce voyage eut lieu, et à cet égard il y reste de l'incertitude (1).

Plusieurs auteurs ont placé l'arrivée de Guillaume en Danemarck sous l'année 1162 (2). Ce que nous avons dit plus haut, fondé sur des monumens authentiques, nous montre Guillaume présent à Paris, au mois d'août de l'année où le pape Alexandre III se trouvait à Sens, année qu'on ne pourrait douter devoir être l'année 1164; il n'est donc pas possible d'admettre l'opinion de ces auteurs.

D'autres ont reculé l'époque du départ de Guillaume jusqu'en 1171, et c'est le sentiment des savans rédacteurs des *Actes des Saints* (3).

Les littérateurs modernes de Danemarck, plus versés dans l'étude des anciens monumens de leur histoire, ont établi, sur de solides fondemens, que le départ de Guillaume eut lieu en 1165 (4). En effet, Guillaume, dans une de ses lettres, qui date de 1201, dit lui-même qu'il

(1) Gramm. Not. ad. Meurs. part. II, lib. I, col. 370.

(2) Meurs. Contin. lib. I, col. 370.

(3) Henschen. et Papebroch. Act. SS. aprilis, t. I, p. 624.

(4) Bartholin. in Hist. eccles. Danic. manusc. apud Sühm. Script. Danic. t. V, loco citato.

était depuis trente-six ans en Danemarck ; et comme on a la preuve qu'il y arriva postérieurement à l'année 1164, ce calcul nous oblige à fixer son voyage à l'année 1165.

Arrivés à Roschild, nos pieux voyageurs n'y séjournèrent que peu de jours, et passèrent ensuite au monastère qui leur était destiné à Esckildsôe. L'endroit, selon l'auteur de la vie de saint Guillaume, était agréable ; des prairies fertiles et des bocages frais y flattaient la vue, et aidaient à la douceur de la vie des habitans : description qui cependant paraît cadrer assez mal et avec la nature du climat de Danemarck, et sur-tout avec l'impatience qu'eurent les compagnons de Guillaume de quitter leur nouvelle demeure pour revenir en France, ce qu'ils exécutèrent assez promptement. J'ajoute que Guillaume lui-même, dans quelques endroits de ses lettres, s'exprime de manière à donner une idée moins avantageuse de la situation de ce couvent. Ce dont nous sommes assurés, est que la jalousie des anciens chanoines, et leur aversion pour la réforme dont ils étaient menacés, y firent trouver au réformateur les mêmes tribulations dont sa vie avait été traversée à Paris.

Absalon le soutint de tout son pouvoir dans une si pénible entreprise, et ne cessa de lui

donner des marques de protection et de libéralité. Il existe différentes chartes de donations en faveur du monastère d'Esckildsôe (1), émanées de ce prélat, avant sa promotion au siége primatial de Lunden. Des monumens du même genre constatent que, vers 1175, Guillaume obtint de lui la permission et les moyens de transférer son monastère dans le continent près de Roschild, et qu'alors cette abbaye prit le nom de Saint-Thomas-du-Paraclet (en danois *Ebbelholdt*), nom sous lequel elle devint célèbre dans la suite (2). Nous avons pareillement des diplomes du même Absalon, tant comme évêque de Roschild que comme archevêque de Lunden, des bulles confirmatrices du pape Alexandre III, des chartes de l'abbé d'Esrom, enfin des actes authentiques de Guillaume et de ses religieux, qui fixent de la manière la plus certaine la date de cette translation entre 1175 et 1182 (3); et quoique les historiens et les

(1) Barthol. manusc. t. B. vel. I, apud Sühm. Rer. Danic. Script. n° 166, t. VI, p. 132.

(2) Willel. Epistol. lib. II, epist. 14, ibid. n° 164, t. eodem, p. 37.

(3) Diplom. ad Monast. in Esckildsôe et Ebbelholdt pertin. ibid. n° 166, t. eodem. p. 134-141.

chronographes racontent les faits avec quelques différences, ils s'accordent assez généralement sur ce point (1).

L'exposé des actions de Guillaume, comme abbé chargé de ranimer la piété et la ferveur dans cette maison, me mènerait loin, ne serait d'aucun intérêt relativement à mon objet, et n'offrirait d'ailleurs qu'une pure répétition de ce que chacun peut voir dans le texte même de la vie de ce saint, où, comme dans tous les ouvrages de cette nature, on trouve bien plus de détails sur les pratiques monastiques et journalières du héros que sur les événemens publics auxquels il put avoir part. Ce n'est point même dans cette espèce de légende qu'on peut puiser les particularités du genre de celles que je cherche à recueillir en ce moment, c'est-à-dire celles qui peuvent nous le montrer entretenant des relations continuelles avec les amis qu'il avait laissés en France, la plupart personnages importans, et qui, comme de raison, multipliaient les rapports que ces Français pouvaient avoir eus déjà avec des personnes puissantes en Danemarck. Ce sont les lettres de Jean de Sa-

(1) Chron. Erici apud Langeb. Rer. Danic. Scrip. I, p. 163.

lisbéri, d'Étienne de Tournai, de Pierre-de-Celles, sur-tout de Guillaume lui-même, qui nous mettent à portée de suivre le fil de toutes ces relations, dont le nombre ne fut jamais plus grand que depuis l'arrivée du chanoine génovéfain en Danemarck, jusqu'à l'époque du mariage d'Ingelburge, auquel il contribua plus que personne.

Nous voyons, par exemple, dans les lettres de Pierre-de-Celles, que le moine si vivement recommandé par lui-même, quelques années auparavant, à Esckill, Foulques, qui avait été décoré du titre d'évêque, et chargé d'une mission dans les contrées non encore converties de la Suède, était plus d'une fois revenu en France, et retourné ensuite dans le nord. A l'un de ces voyages, vers l'époque où nous sommes maintenant arrivés, Pierre-de-Celles, alors abbé de Saint-Remi, était en pleine correspondance avec le successeur d'Esckill, Absalon. Dans plusieurs lettres qu'il écrivit vers ce temps au primat, il ne cesse de lui parler en faveur de Foulques : « Ne soyez point sur-
» pris, ajoute-t-il, si un homme tel que moi,
» qui ne vous a jamais vu, ose compter sur
» son crédit auprès de vous. Il y a long-temps
» que la noblesse de votre origine, votre mé-

» rite personnel, votre zèle pour le progrès
» de la foi, sont vantés parmi nous. La re-
» nommée m'avait annoncé tout ce que vous
» valez; le témoignage de Foulques, cet ami
» commun, qui vous est aussi cher qu'à moi,
» a achevé de me le faire connaître (1). D'ail-
» leurs, vous avez près de vous plusieurs autres
» de mes amis, tous gens de considération,
» qui vous parlent de moi, et m'engagent à
» vous écrire; sur-tout celui qui vous remet-
» tra cette lettre, ne cesse d'exalter vos ver-
» tus. » La liaison formée entre eux par ce commerce épistolaire était devenue si étroite, que Pierre-de-Celles se permettait quelquefois de parler à Absalon des affaires mêmes du Danemarck : « Plut à Dieu, lui dit-il ailleurs,
» que j'eusse autant de droits sur vous et à
» votre bienveillance que votre prédécesseur
» m'en avait laissé prendre sur lui, et que vous
» eussiez hérité de toute son amitié pour moi,
» comme vous avez succédé à son siège pri-
» matial! Je hasarderais de vous parler en
» faveur de ses neveux et de ses amis, et de
» vous expliquer mon sentiment sur ce qui

(1) Epistol. Petri Cellens. lib. VIII, epist. 19 et 20.

» se passe à leur égard dans vos contrées (1). »

Quant à la suite de la correspondance de Guillaume lui-même avec la France, il est aisé de concevoir que le souvenir de la maison de Sainte-Geneviève dut lui être toujours bien cher, et que pareillement on se rappelait avec complaisance dans cette maison les exemples de mérite et de vertu qu'il y avait donnés. Il était simple que l'abbé de ce monastère (soit Guérin, comme il est dit dans la vie de saint Guillaume, soit Hugues, comme le prétendent les auteurs du nouveau (2) *Gallia christiana*), qui avait cédé Guillaume au Danemarck, s'intéressât vivement au sort d'un religieux qui n'avait abandonné son couvent que pour propager au loin la gloire et la sainteté de sa règle. En 1177, on élut pour abbé Étienne, qui depuis fut évêque de Tournai, d'où il prit le surnom sous lequel il reste si connu. On peut supposer qu'Étienne, voué à la vie des chanoines réguliers depuis environ le même temps où Guillaume avait été appelé en Danemarck (3), avait pu le connaître avant son départ. Mais ce

(1) Epistol. Petri Cellens lib. VIII, epist. 19 et 20.

(2) Tom. VII, col. 716 et seq.

(3) Claud. Molin. Vit. Steph. Tornac. p. 4.

qui est certain, est qu'Étienne, dès qu'il fut passé de l'abbaye de Saint-Évurce d'Orléans à celle de Sainte-Geneviève de Paris, eut fréquemment occasion de correspondre avec lui. Pour lors, leurs relations devinrent intimes; il s'établit entre eux le commerce d'amitié et de services réciproques le mieux soutenu. Nous avons une lettre de Guillaume (la première, peut-être, qu'il eût écrite à Étienne depuis la promotion de celui-ci) d'après laquelle on ne peut guère douter ou qu'ils s'étaient connus antérieurement, ou qu'Étienne, à cette occasion, avait été le premier à lui écrire, même à lui demander un bon office (1). Guillaume s'y excuse de n'avoir point encore rendu ce qu'il devait à un prélat si digne de respects et d'égards. Ensuite, il se disculpe d'avoir tardé à exécuter une commission qui lui avait été donnée. Ce petit fait, ayant en quelque sorte trait à l'état où était alors le commerce entre les pays du nord et la France, n'est peut-être pas indigne d'être rapporté, sur-tout dans une suite de mémoires particuliers, dont le but est de rassembler des détails négligés avec raison dans les histoires générales. Il s'agissait d'un

(1) Willel. Epistol. lib. II, epist. 57.

(1) Déjà les muses (qu'on me pardonne ici cette espèce d'emprunt du langage poétique), déjà les muses, réveillées du long sommeil qui, durant le règne de la barbarie, les avait tenues assoupies, mais secouant encore avec peine la poudre épaisse sous laquelle la chute de tous les monumens des arts les avait ensevelies, désignaient pour leur demeure dorénavant habituelle cette colline, où l'urbanité française, qui fut la première dans l'occident de l'Europe à les accueillir, leur offrait un asyle; déjà leur culte y était solennel; déjà elles y avaient quelques temples. Un peu plus tard ce lieu devait se couvrir d'habitations destinées à servir de sanctuaires à l'amour des lettres et des sciences. Bientôt devaient s'élever rapidement en amphithéâtre de vastes édifices, monumens, soit d'une générosité naturelle de la part des fondateurs, soit de leur zèle patriotique, soit de leur desir permis et louable d'éterniser leur nom. Incessamment des princes, des prélats, des magistrats, des

(1) Tout ce mémoire, et particulièrement le morceau qui se trouve ici, avait déjà été écrit, et lu à l'académie des inscriptions et belles lettres, en 1790.

religieux, pour faciliter, les uns à leurs sujets, les autres à leurs diocésains, ceux-là à leurs concitoyens, ceux-ci à leurs novices, une étude toujours dispendieuse dans une grande ville, à plus forte raison dans une capitale où presque privativement alors se trouvaient les secours nécessaires, devaient multiplier ces collèges qui ont tant contribué à ramener en France d'abord la science, ensuite le goût, enfin la philosophie : progrès lents et pénibles que cinq siècles ont à peine pu mener à leur terme; progrès salutaires et glorieux, mais dont la masse n'étant plus aujourd'hui concentrée en un seul foyer, et, par ses divisions innombrables, dispersant de tous côtés des rayons infinis de doctrine, semble n'avoir plus besoin désormais, pour se nourrir et s'étendre encore davantage, de ces établissemens privilégiés où long-temps se tint uni le faisceau des lumières. Inévitable sort des institutions humaines, même les plus sages! leur utilité ne sait être que passagère. Souvent leur propre fruit, à la longue, nous conduit au point de n'avoir plus besoin d'elles; et l'avantage qu'elles ont procuré n'est jamais mieux constaté que quand elles sont devenues à la fin totalement superflues. Peut-être, quand je parle, l'instant

est proche où ces antiques et nombreux asyles de l'étude, cessant d'être consacrés à cet intéressant usage, ne devront plus rassembler les nourrissons des lettres. Bientôt peut-être l'état de cette colline, aujourd'hui si différent de ce qu'elle était jadis, derechef variera. Mais la mémoire de sa destination dans les siècles derniers durera autant que les lettres elles-mêmes; mais, en d'autres genres, toujours le voyageur lui devra son hommage. Et sans doute, c'est pour la récompenser d'avoir été long-temps le séjour favori et presqu'exclusif des sciences, c'est pour la consoler de n'être plus spécialement réservée à servir de berceau littéraire aux enfans de la patrie, que les arts, comme en lui disant adieu, ont voulu placer sur son sommet le monument le plus beau peut-être, dans son ensemble, de tous ceux dont notre architecture ait encore tracé le plan. Là, s'est élevé de nos jours cet édifice où le goût français semble rivaliser avec la magnificence italienne. Si le sort, trop partial en faveur de Rome, et réservant à elle seule l'emploi du granit et du porphyre, nous a forcés de céder au Panthéon ces matériaux tout-à-la-fois denses et brillans, que le temps fatigué ne songe plus à détruire, et qui, sans en appeler au témoignage de vingt

siècles de durée, répondent à l'œil de leur éternité future; si la faiblesse de nos moyens pécuniaires (nécessairement rétrécis dans un état où le faste des monumens publics effraie aussi aisément le gouvernement appauvri, que le luxe des habitations privées ruine aisément le particulier prodigue), contraignit l'artiste moderne de renoncer à égaler l'immensité du temple des apôtres au Vatican; il a du moins essayé de retracer à nos regards, dans un seul et même dessin, et la solide élégance du portique d'Agrippa, et la hardiesse imposante de la coupole de Michel-Ange : tentative honorable, heureux ouvrage, dans lequel, par un second effort du même génie, qui, au siècle du grand Louis, avait inspiré Perraut, l'agrément et la régularité des proportions ou sveltes ou gracieuses d'un édifice parisien pourront en quelque sorte lutter contre la noblesse et la grandiosité des conceptions, ou frappantes ou sublimes, du double monument dont la reine des cités a si bien le droit de s'applaudir; et, cette fois encore, l'art, tout jaloux qu'il soit de sa pureté, n'en désavouera point notre école.

Ainsi toujours la célébrité du mont de Sainte-Geneviève aura égalé la splendeur de

l'empire des lis : mais peut-être ce mont si renommé n'aura-t-il jamais offert un aspect plus attrayant qu'aux temps dont je m'occupe dans ce travail. Des maisons multipliées et pressées n'en couvraient point encore la base et les côtés. On n'y voyait qu'un petit nombre de bâtimens épars, simples, grossièrement ornés, où la pieuse reconnaissance de nos ancêtres honorait de saints personnages dont ils aimaient à se rappeler la mémoire édifiante. Plusieurs oratoires, témoins traditionnels de quelques faveurs miraculeuses accordés par le ciel à une foi ardente et pure; diverses chapelles, depuis agrandies, et décorées du titre de paroisses pour la commmodité des vassaux de l'abbaye de Sainte-Geneviève, qui, en se réunissant autour, y avaient formé des hameaux; l'église de Saint-Victor, seule plus grandement annoncée par le portail hardi dont nous voyons encore des morceaux; tels étaient à-peu-près tous les édifices qui, à la fin du douzième siècle, selon le témoignage de nos antiquaires, se rencontraient, tant à la racine que sur le penchant de la colline. Vers le haut, les restes des Thermes rappelaient le séjour et la magnificence des Romains. Au sommet, se voyaient et l'église antique où

reposent encore aujourd'hui les reliques révérées de la vierge si souvent invoquée par nos pères, et le palais bâti originairement par Clovis, l'une et l'autre portant les marques des ravages que, sous plusieurs de nos trop faibles rois, les Normands avaient exercés aux portes mêmes de la capitale. Mais d'ailleurs tout en cet endroit était riant et gracieux; et la rusticité, la ruine même d'une partie des édifices, ne pouvaient, par un effet pittoresque, qu'ajouter à l'agrément du contraste formé par la fraîcheur, et la verdure de la campagne et des bois d'alentour. Les coteaux, parfaitement cultivés, offraient à l'œil tout ce que les arbres, les plantes, les fleurs ont de plus utile ou de plus attrayant. Par-tout on voyait des vignes et des potagers, où, s'il en faut croire le récit et les descriptions de plusieurs auteurs contemporains, l'art savait alors aussi bien, peut-être même mieux que de nos jours, aider puissamment la nature.

Le domaine direct de ces lieux appartenait presqu'entièrement aux religieux de Sainte-Geneviève. Plus d'une fois, avant l'époque dont il s'agit ici, ils y avaient accueilli des professeurs célèbres de l'université de Paris. Déjà les écoles partagées reconnaissaient, dans l'in-

térieur de la ville, la juridiction de l'évêque; hors les murs, celle de l'abbé de Sainte-Geneviève. Parmi les écoles soumises à l'abbé, celle de Saint-Victor, ainsi que celle du cloître de l'abbaye, l'emportaient en célébrité sur toutes les autres, depuis que, dans la première, Guillaume de Champeaux avait professé avec sagesse et solidité, en même-temps que, dans la seconde, Abailard attirait les auditeurs par le feu et la hardiesse de ses discours. Les concessions de nos rois, les priviléges accordés par les souverains pontifes, donnaient aux abbés de Sainte-Geneviève le droit de régler et d'inspecter la conduite tant des maîtres que des étudians établis dans le parvis de l'abbaye. Une pareille prérogative dut être chère à ces prélats. Plus instruit, plus éclairé, plus habile qu'aucun autre, Étienne de Tournai en avait connu mieux encore que ses prédécesseurs tout le prix. Le soin de veiller au maintien et à la perfection de ces établissemens faisait une de ses plus douces occupations. Il ne se refusait jamais à y accueillir les étrangers : que dis-je ? il était, si on peut parler ainsi, leur *proxénète*. On voit, par cent endroits de ses lettres, qu'il se chargeait volontiers de l'éducation des jeunes gens qui lui

étaient adressés de toutes parts. Il pourvoyait à leur logement, à leur entretien, et, comme un banquier, faisait les avances de la pension que les parens voulaient leur assigner. Il lui en était envoyé de tous les pays par les personnages les plus considérables, par les rois mêmes, comme on en peut juger d'après ce qu'il nous apprend lui-même relativement au jeune Bethléem, qui était parent du roi de Hongrie Béla, et qui mourut à Paris dans le cours de ses études.

Mais ce fut sur-tout avec les Danois que ses relations en ce genre se multiplièrent beaucoup, en raison de sa correspondance suivie avec Guillaume.

Absalon avait deux neveux dont l'éducation l'intéressait vivement : c'étaient les fils du chancelier Sunnon, André et Pierre. Il les envoya tous deux à Paris, et, par l'entremise de Guillaume, les mit sous la direction d'Étienne. Celui-ci prit un soin tout particulier de ces deux jeunes gens, et tous deux profitèrent avec succès de ses conseils. André, le plus âgé, content d'avoir puisé dans nos écoles ce que l'étude des lettres et des sciences pouvait fournir de secours pour former le cœur et l'esprit, et satisfait d'être arrivé au point d'ob-

tenir le grade, ou plutôt le titre, alors si ambitionné et si révéré, de *maître*, retourna le premier dans sa patrie, où la naissance, la fortune, les talens l'appelèrent aux plus hauts emplois (1). Bientôt il succèda à son père Sunnon dans la place de chancelier du royaume, et la suite de ces mémoires nous le montrera revenant en France, chargé de défendre la cause d'Ingelburge, conjointement avec ce même Guillaume, dont les recommandations lui avaient été si utiles dans son premier voyage, et qui était devenu son intime ami (2).

Son jeune frère, nommé Pierre, poussa plus loin le zèle. Non-seulement il s'adonna avec ardeur à l'étude; mais les exemples que donnait alors la vie réformée des chanoines agirent si puissamment sur lui, qu'il voulut embrasser leur règle. Étienne, qui sentait combien une acquisition de ce genre pouvait devenir utile à sa maison, mais qui en même-temps aurait craint de déplaire à une famille aussi puissante que celle d'Absalon, ne laissa point

(1) Arnold. Lubecens. Chronic. Slavor. l. IV, c. 18, ad ann. 1201, apud Leibnitzium, Scriptor. Brunswicen. t. II, p. 695.

(2) Willel. Epistol. lib. II, epist. 30.

ignorer aux parens cette disposition du jeune homme. Il leur rendait compte exactement des progrès de son zèle, tant pour l'étude que pour la religion (1). On voit en même-temps qu'il ne négligeait rien de ce qui pouvait lui concilier à lui-même la bienveillance d'Absalon. Dans une de ses lettres (2), il lui marque que, desirant lui offrir quelque chose qui fût digne d'une personne telle que lui, il prend la liberté de lui envoyer une fiole remplie de la meilleure thériaque, présent peu considérable en soi, mais utile, et d'autant plus convenable à l'égard des grands hommes, que la conservation de leur vie et de leur santé est plus précieuse au monde.

Vraisemblablement Absalon ne voulut point s'opposer à la vocation de son neveu; car peu après nous voyons que Pierre avait embrassé décidément la règle de Sainte-Geneviève, et fait profession entre les mains d'Étienne. Il avait mal consulté ses forces. Bientôt son tempérament non encore formé, et sa santé qui souffrait dans un climat différent de celui du pays natal, lui rendirent impraticables les austérités

(1) Epistol. Steph. Tornac. epist. 150.

(2) Idem. ibid. epist. 111.

du cloître (1); il devint sujet aux fièvres quartes. Étienne, à qui la conservation d'un pareil sujet était chère, en avertit son oncle. Absalon, et ceci prouve bien qu'il n'avait jamais combattu le parti pris par son neveu, répondit qu'avant de lui faire reprendre la route de Danemarck, il fallait essayer s'il ne suffirait pas de mitiger pour lui l'observance de la règle, et proposa à Étienne de l'exempter pour un temps des pratiques religieuses, en lui faisant achever ses études dans les écoles publiques établies, soit au sein de Paris, soit sur la montagne : car, parmi les écoles mêmes, dites particulièrement de Sainte-Geneviève, les unes, bien que placées tout proche, ou plutôt dans le parvis de l'abbaye, étaient publiques et ouvertes à tout le monde; les autres, plus retirées, et qui se tenaient dans l'intérieur de la maison étaient réservées à l'instruction des chanoines seuls, ou de ceux qui se destinaient à suivre leur règle. Étienne avait été soigneux de maintenir cette distinction. Les écoles publiques ne servaient pas à beaucoup près aussi efficacement à purifier les mœurs qu'à orner la mémoire des étudians. Bien des professeurs, plus curieux de

(1) Epistol. Stephan. Tornac. epist. 156, p. 194.

briller qu'occupés d'instruire leurs élèves ou de les former à la vertu, ne leur apprenaient que des mots, et même dès-lors, par un abus fatal, trop inhérent peut-être à la nature des exercices de l'esprit, quelques-uns n'enseignaient que ce qui pouvait égarer et corrompre le cœur. Pour maintenir la régularité et la ferveur dans son cloître, Étienne ne souffrait point que ses religieux ou ses novices communiquassent avec les étudians du dehors, dont les exemples ou les conseils les eussent facilement pervertis. Les égards qu'il devait à une famille telle que celle d'Absalon ne purent l'engager à s'écarter de ce principe. Il préféra de renvoyer Pierre en Danemarck, où peut-être l'air natal rétablirait sa santé, et où, en attendant, le nouveau profès pourrait, sans que cette exception tirât à conséquence pour la maison dans laquelle il avait fait profession à Paris, ne pratiquer la règle qu'autant que ses forces le lui permettraient, soit auprès de Guillaume dans le monastère du Paraclet, soit auprès de son oncle dans le palais archiépiscopal de Lunden.

Absalon se contenta de cet arrangement, et manda à Étienne de lui renvoyer son neveu.

Étienne ne tarda pas à consommer ce sacrifice; car c'en était un pour lui de se séparer

d'un jeune religieux aussi recommandable sous tous les rapports. Il en fit les plus grands éloges dans une nouvelle lettre qu'il écrivit à Absalon en congédiant son neveu (1) : « Distingué, » dit-il, dans l'école par sa sagacité, dans le » cloître par son humilité, Pierre servait » d'exemple, dans l'une de modestie, dans » l'autre de pureté, d'autant plus digne de » louange, qu'il n'en était point avide (2). » Étienne ne laisse point ensuite de rappeler à Absalon que Pierre s'est engagé véritablement de parole et d'écrit (car, dès ce temps-là, il était d'usage de prononcer et de signer la profession des vœux) envers l'église de Ste-Geneviève, et par conséquent il a contracté une obligation dont ni lui-même n'a le droit de demander, ni son abbé n'a le pouvoir de donner un entier dégagement : « Après tant de soins, continue » Etienne, tant de peines et d'attentions consa- » crées à l'éducation de sa jeunesse, vous le » renvoyer délié de toute obéissance envers » nous, ce serait le perdre tout-à-fait. Puisse-t- » il ne pas se croire sans chef, et, au milieu des » orages, ne point vivre comme un simple clerc

(1) Epistolæ Steph. Tornac. epist. 79, p. 117.

(2) Idem, ibid.

» sans titre, un soldat sans paie, un avocat
» sans emploi, objet de surprise pour sa famille,
» et de scandale pour les étrangers! Afin de
» ne point vous déplaire, et de conserver votre
» bienveillance, je vous le renvoie, mais moins
» comme un gage que je vous restitue, que
» comme un dépôt qui vous est confié pour
» un temps. Si toutefois la providence veut que,
» par vos soins et votre aide, il doive être
» élévé du dernier rang au premier, de la
» stalle à la chaire, de la sujétion au gouver-
» nement, je lui accorde d'avance toutes les
» dispenses et la liberté nécessaire (1). »

La santé de Pierre se raffermit aisément dès qu'il fut de retour en Danemarck. Étienne ne manqua pas d'entretenir avec lui la correspondance la plus directe et la plus amicale (2). Pierre, de son côté, conserva toujours la plus tendre reconnaissance pour son ancien supérieur, et l'attachement le plus vif pour la maison où il avait fait profession. Il était même tellement occupé du souvenir qu'on pouvait y conserver de lui, qu'il fut extrêmement affligé d'un rapport qui lui fut fait. Un anonyme lui fit par-

(1) Epistolæ Steph. Tornac. epist. 139, p. 194.
(2) Idem. ibib. epist. 146.

venir, ce qui était faux, que, parmi ses anciens compagnons, on avait mal parlé de lui. Il s'en plaignit amèrement. Étienne fit les plus exactes informations au sujet de ces prétendus propos, et ne put remonter à la source. Mais il vint à bout de calmer le ressentiment du trop sensible étranger, et l'engagea à ne plus écouter ce que des envieux pourraient inventer de nouveau pour aliéner son cœur de ses anciens confrères (1).

Au reste, ce qu'Étienne avait prévu ne manqua pas d'arriver. Absalon ne tarda guère à pourvoir un neveu qu'il chérissait, et se démit en sa faveur de l'évêché de Roschild. Étienne, qui s'était déjà donné le mérite d'une recommandation, peut-être superflue, mais dont il savait bien que le primat lui saurait toujours gré (car les grands aiment à être pressés par autrui de faire ce qu'ils desirent eux-mêmes le plus ardemment d'exécuter), ne perdit point une nouvelle occasion de plaire, et remercia Absalon de ce qu'il avait fait pour le jeune évêque, comme si c'eût été une faveur personnelle à lui-même (2).

En cela, sans doute, son cœur et son amitié

(1) Epistolæ Steph. Tornac. epist. 145.

(2) Idem. ibid. epist. 146.

pouvaient parler, mais certainement aussi ils ne parlaient pas seuls ; un autre intérêt louable, il est vrai, et très-légitime, se mêlait à ce mouvement de reconnaissance pour le bienfait conféré à son élève. Étienne était alors occupé du projet, dont l'exécution lui a fait honneur jusque dans la postérité, de réparer l'église de Sainte-Geneviève et les bâtimens de l'abbaye, prêts à tomber en ruine. Dans cette vue, il ne négligeait aucun moyen d'exciter la libéralité de ses amis. Il ne balança point sur-tout de demander des secours au nouvel évêque de Roschild et à son oncle. Il se servit habilement des circonstances qui pouvaient émouvoir leur piété, en leur rappelant que l'état déplorable où étaient réduits les édifices dont la restauration était nécessaire venait en grande partie des ravages exercés jadis par leurs aucêtres, connus en France sous la dénomination de Normands (1).

Les différentes lettres qu'Étienne écrivit en Danemarck à ce sujet, nous apprennent encore bien des particularités sur les fréquentes relations que les Danois avaient eues, dans tous ces derniers temps, avec la France.

(1) Epistolæ Stephani Tornac. epist. 145.

L'évêque de Ripen, Omer, avait passé sa jeunesse à Paris : Étienne ne l'avait point connu alors personnellement, mais cependant il n'hésita point à lui proposer de contribuer pour sa part à la pieuse entreprise (1).

Ce fameux évêque de Sleswick, qui devint par la suite archevêque de Brême, et causa tant de troubles en Danemarck, ainsi que dans le nord de l'Allemagne, Valdemar, fils naturel du roi Canut V, avait pareillement fait ses études à Paris; Étienne ne manqua point de chercher à piquer aussi sa générosité (2).

Un autre Valdemar, plus jeune, frère utérin d'un prince du sang royal, qui se nommait Canut (3), ainsi que le roi alors régnant, était également venu en France depuis peu de temps,

(1) Epistolæ Steph. Tornac. epist. 145.

(2) Idem. ibid. epist. 150.

(3) La manière dont Étienne s'exprime sur ce jeune Valdemar, dans deux lettres différentes, est remarquable, et donne lieu à quelques difficultés. Dans la première, il qualifie le jeune Valdemar de *frère charnel* du prince Canut, *frater vester carnalis;* dans la seconde, il dit que Valdemar était *frère d'un parent du roi*, nommé Canut comme le roi : *Postulamus... ut* consanguineum vestrum, *nobilem virum, Canutum, moneatis, ne omnino sit immemor* fratris *sui Valdemari.* Je n'ai rien trouvé chez les historiens danois que j'ai pu consulter,

mais il n'avait pu y achever ses études. Frappé d'une maladie mortelle, et se sentant proche de sa fin, il avait voulu mourir aggrégé à la maison de Sainte-Geneviève, dont il avait eu lieu d'admirer la régularité (1). Avant d'expirer, il avait fait profession de la règle canoniale; en conséquence, on l'avait enterré dans le cloître avec le titre de chanoine. Étienne tâcha encore de profiter de cette circonstance. Il s'adressa d'abord au frère de ce jeune Valdemar, au prince Canut; lui remontra que jamais les soins qu'on avait pris, à Sainte-Geneviève, des obsèques de son frère n'avaient été récompensés, et lui demanda, comme un juste dédommagement, de fournir quelques secours pour un objet qui d'ailleurs devait naturellement intéresser tous les Danois, puisqu'il s'agissait de réparer les injustices de leurs ancêtres (2). Comme le prince Canut ne se rendait point à ces instances, Étienne implora le roi lui-même, tant pour qu'il forçât son parent à écouter une juste récla-

qui m'ait appris la généalogie de ces deux princes Canut et Valdemar, et je ne vois pas qu'il en soit fait mention ailleurs que dans *Lettres d'Etienne*. (Steph. Tornac. epist. 152 et 153.)

(1) Bul. Hist. Univers. Paris. t. II, p. 385.

(2) Epistol. Steph. Tornac. epist. 152 et 153.

ce collége bien antérieurement à l'époque mieux connue de la fondation de tous les autres colléges de l'Université. Du Boulai, par exemple, en parle bien avant de toucher ce qui a rapport au collége de Constantinople, dont il place (1) la fondation sous les premières années du treizième siècle. Ensuite, dès l'an 1275, on voit le collége de Dace en possession d'une maison considérable que, par la suite, les administrateurs échangèrent contre une autre qui était située sur la place Maubert, près du couvent où les Carmes vinrent s'établir en 1309. Cette seconde maison dépendait, ainsi que très-vraisemblablement avait dépendu la première, des religieux et de l'abbé de Sainte-Geneviève, qui n'accordèrent aux étudians danois la faculté de l'acquérir et d'en jouir, que sous la condition de payer un cens à l'abbaye, et de n'aliéner jamais cette maison à aucun corps ecclésiastique, soit séculier, soit régulier. Les carmes ayant desiré de l'acheter, une bulle de Clément VIII, datée du 7 mai 1383, leva toutes les difficultés. Les écoliers danois vendirent leur collége à ces religieux pour une rente de 24 livres parisis, que ceux-ci furent tenus de

(1) Hist. Univ. Paris. t. IV, p. 328.

leur assigner sur un fonds assuré et valable. Cette maison était bâtie en forme de tour, et ne subsiste plus aujourd'hui. Du Boulai dit qu'elle fut détruite (1) de son temps. Elle ne formait pas seule la totalité de l'établissement des écoliers danois à Paris. Une autre portion de cet établissement, contiguë au collége de Laon, ayant été mal entretenue, fut réunie, en 1430, à ce collége, qui céda en échange aux écoliers danois une maison sise près du Petit-Pont, dans la rue Gallande, vis-à-vis de l'entrée de Saint-Julien-le-Pauvre (2).

C'est en réunissant ainsi sous un même point de vue une foule de traits particuliers, lesquels échappent trop aisément aux lecteurs les plus attentifs dans l'étude de l'histoire générale, qu'on parvient à découvrir la chaîne qui lie des événemens dont la cause semble être absolument inconnue, et qu'on peut saisir le fil qui attache l'un à l'autre des faits complètement isolés au premier coup-d'œil. Si je ne m'abuse point, si une sorte de complaisance en un travail long-temps soigné de ma part, ne me fait point juger trop avantageusement de l'utilité

(1) Hist. Univ. Paris. t. II, p. 386.

(2) Ibid. t. V, p. 390.

sonnes admises pl
confiance, qui tout
ou par leurs amis
le Danemarck, qu
des intérêts particu
dans ce pays, trou
royaume ou pour
gager le roi à cont
Sans doute, ils pou
sous des couleurs f
tion où était alors
fluence qu'il pouva
non-seulement à l'é
coup, d'une partie
prochée de la Franc
terre; enfin et sur-t
Valdemar. Le tablea
tances, tenant tout
paraître neuf, et va
partie de ce mémoir

SECONDE PARTIE.

Valdemar n'était pas encore possesseur du trône, lorsque Canut, son parent et son ami, afin de mieux cimenter l'union qui régnait entre eux, lui offrit pour épouse sa sœur utérine Sophie. Cette princesse était née du mariage de Valadar (autrement dit Valdemar), l'un des rois ou princes de la Russie, avec Richise, veuve de Magnus et mère de Canut. Richise, ayant perdu ce second mari peu après la naissance de Sophie, épousa en troisièmes noces Sverckin (ou Svercker), roi de Suède. Sophie, encore au berceau, transportée en Suède, et élevée par Sverckin, ne reçut de soins paternels que de la part de ce prince, et passa bientôt presque généralement pour être véritablement sa fille; de sorte que bien des historiens s'y sont trompés.

Il serait difficile de fixer l'année de sa naissance, quoique le détail des événemens de sa vie ne laisse pas d'en inspirer la curiosité. Mais ce qui paraît constaté, est qu'en 1154, lorsque Canut proposa ce mariage à Valdemar, Sophie n'était pas encore nubile, et que, d'un autre côté, elle avait dû naître au plus tard en 1142

Ce fut seulement
après la mort de s
même était déjà
que Valdemar con

On ne trouve r
rales du Danemar
dernes, qui nous
la conduite et les
princesse ; mais d
histoires particuliè
pas juger trop fav
était d'une grande
ne contribua pas
constant qu'elle para
et l'esprit de son ma
qui dans sa jeunes
nations, dès qu'il

et le grand nombre d'enfans légitimes qu'il eut de Sophie porte à penser que, une fois marié, Valdemar ne s'éloigna jamais d'elle. Je ne la vois nulle part accusée d'avoir manqué à son époux ; mais on est fondé à lui attribuer peu de délicatesse dans les sentimens, et elle n'était point insusceptible de se laisser gagner par des présens. Il est fait mention, dans des monumens historiques, d'une injustice criante qu'elle engagea le roi son époux à favoriser ; ce qui était, dit-on le prix de deux anneaux d'or, très-estimés dans ce temps, et d'une chasuble artistement faite de lames du même métal, qu'une princesse du sang royal, nommé Marguerite, avait elle-même enlevée de force à l'église de Veng.

On la voit, en plusieurs occasions, plus ambitieuse que prudente, se laisser séduire par l'éclat des alliances proposées à sa famille, malgré le conseil de gens sages et éclairés qui en faisaient sentir les inconvéniens. Ni l'expérience, ni l'amour maternel, ne la rendirent jamais plus circonspecte. Presque toutes ses filles tour-à-tour recueillirent le triste fruit de ses projets, qui, formés par l'orgueil, plutôt que par la raison et d'après des convenances bien apparentes, leur firent contracter des unions mal

assorties. Et, à en juger par l'étrange parti qu'elle prit après la mort de son mari, elle ne connut pas mieux pour elle-même que pour ses enfans ce qui fonde et conserve le bonheur de la vie.

Différentes particularités qui la concernent ne donnent pas une meilleure idée de la sensibilité de son cœur. S'il faut en croire d'anciens monumens, dont le savant Gramm n'est pas éloigné de reconnaître l'autorité, elle était si emportée, si jalouse, que dans des accès de colère elle oubliait jusqu'aux sentimens de la nature. Son frère utérin, nommé Burisius, était venu s'établir auprès d'elle à la cour de Danemarck. Ce prince, quoique marié, eut une intrigue de galanterie avec Christine, sœur du roi. Peut-être, et même diverses circonstances rendent cela vraisemblable, des vues politiques se joignaient-elles à l'amour, et les deux amans cherchèrent-ils à troubler l'état. Mais ce qui est certain, est que Sophie, n'importe par quel motif, fut irritée à l'excès de cette intrigue, qu'elle eût dû être, ce semble, la première, sinon à cacher, du moins à pardonner. Ce fut elle qui dénonça son frère et sa belle-sœur à son époux. Valdemar, de tout temps, ne s'était montré que trop sévère à ses proches. Dans cette occasion, il poussa, dit-on,

la cruauté jusqu'au dernier point. Il fit mourir Christine sous le fouet. Quant à Burisius, il lui fit crever les yeux, couper une main, un pied et les parties, puis le confina, chargé de chaînes, dans le monastère où on avait enterré Christine, et où ce malheureux martyr de la barbarie de sa propre sœur et de son beau-frère vécut onze années, sans autre consolation que de visiter chaque jour le tombeau de son amante. Cette tragique aventure, quelles qu'en eussent été les véritables circonstances et les causes effectives, avait dû précéder de plusieurs années la naissance d'Ingelburge, puisque le supplice de Burisius eut lieu au plus tard en 1166.

On peut remarquer comme une singularité, que Sophie, destinée à devenir si féconde (l'histoire fait mention d'au moins neuf enfans nés d'elle et de Valdemar), put paraître d'abord condamnée à la stérilité. Elle était venue au monde en 1142 ou 1143, et son mariage avec Valdemar avait été consommé en 1156; ce ne fut qu'à l'âge de vingt ans, et après sept années d'union avec son mari, qu'elle lui donna un fils. Il fut nommé Canut, et sa naissance demeure fixée, par le témoignage unanime de tous les historiens Danois, à l'année 1163. On ne trouve consignée nulle part, il est vrai, la date

précise de la naissance d'aucune de ses filles; et le sort, que dis-je! le nom même de plusieurs d'entre elles reste si peu connu, qu'on ne peut affirmer décidément si quelques-unes ne vinrent pas au monde antérieurement à leur frère. Mais différens synchronismes le feront présumer fortement, si on s'attache à suivre l'histoire des différentes alliances que Valdemar ou projeta, ou contracta en effet pour ses enfans. Entrons dans ce détail; je le crois nécessaire pour bien faire connaître les causes d'une foule d'incidens qui se mêlèrent à l'affaire d'Ingelburge.

A peine Valdemar se vit-il un héritier qu'il songea à lui assurer une épouse. Canut, nous l'avons dit, était né en 1163, et dans un de ces momens où la politique et l'ambition firent desirer au duc de Saxe, Henri-le-Lion, de resserrer les nœuds qui, tantôt plus relâchés, tantôt plus étroits, mais jamais dissous, l'unissaient constamment au Danemarck. Henri avait une fille nouvellement née, et dernier fruit de son mariage avec Clémence de Zéringhen, qu'il venait de répudier. Il proposa à Valdemar de fiancer cet enfant, encore au berceau, avec le jeune Canut, et Valdemar y consentit avec joie. Mais la princesse mourut presqu'aussitôt après la conclusion de cet arrange-

ment. Cette mort rompit donc un des liens par lesquels Henri avait voulu s'assurer de Valdemar. Bientôt le hasard lui donna le moyen de réparer cette perte. Une autre de ses filles (née pareillement de Clémence, mais antérieurement à celle qui venait de mourir) fiancée dès son enfance avec Frideric de Rothembourg, fils du roi Conrad, devint veuve vers 1167. Dès ce moment, Henri desira de la substituer à sa sœur; et, en 1171, profitant d'une entrevue qu'il eut avec Valdemar sur les bords de l'Eyder, il conclut ce nouveau mariage assez mal assorti. La jeune veuve, il est vrai, était encore en assez bas âge lorsqu'elle avait perdu son premier époux, et vraisemblablement elle n'avait point habité avec lui. Cependant, lorsqu'on la fiançait de nouveau, elle ne pouvait avoir moins de onze à douze ans, si même (car les historiens ne sont pas d'accord sur ce point) elle n'en avait pas dix-huit ou dix-neuf. Canut certainement avait tout au plus huit ans accomplis. Cette différence était bien forte, mais elle ne put arrêter l'exécution d'un projet calculé par la politique et l'ambition. Peut-être ne faut-il point attribuer à d'autres causes l'espèce de froid que l'on doit croire avoir régné entre ces deux époux, puisqu'ils n'eurent

jamais d'enfans. L'époque précise de ce mariage, le nom de la mère de la princesse, bien plus le nom de la princesse elle-même, que quelques-uns appellent Richise, mais d'autres, en plus grand nombre, Gertrude; son âge, en un mot, tout ce qui la concerne, est matière à discussion dans l'histoire de Danemarck, et est étranger à mon objet. Ce qui est avéré, et ce qui rentre absolument dans le sujet de ce mémoire, est qu'elle était fille de Henri-le-Lion, duc de Saxe, de Bavière et de Brunswick, soit qu'elle fût née avant 1162, de Clémence de Zéringhen, première femme de ce prince, ce qui est l'opinion la plus probable, soit que, suivant un autre sentiment, elle lui eût été donnée plus tard par Mathilde d'Angleterre, sa seconde épouse. Le point qui concerne son père, et qui est incontestable, une fois constaté, on voit de là quels intérêts une pareille alliance pouvait donner au Danemarck.

Canut, quelle qu'ait été la mère de sa femme, soit Clémence de Zéringhen, soit Mathilde d'Angleterre, dès qu'il fut le gendre du duc de Saxe, à ce seul titre devint, et cela est important à remarquer, le beau-frère des quatre fils que ce prince eut de Mathilde d'Angle-

terre ; savoir : Henri, Ludère, Othon et Guillaume. Canut devint en même-temps l'allié fort proche, si ce n'est même le neveu des frères de Mathilde d'Angleterre, Richard II et Jean-sans-Terre, qui régnèrent successivement en Angleterre durant le temps que lui-même occupa le trône de Danemarck.

J'ai observé que la plupart du temps, et surtout dans le siècle dont nous nous occupons ici, les alliances et les parentés influaient peu sur la constance de l'union et de l'amitié parmi les princes. Mais lorsque l'on sait d'ailleurs que telle ou telle alliance fut projetée et contractée positivement dans la vue de resserrer les nœuds d'un traité, comme il est certain que ce fut le but de Henri-le-Lion, quand il rechercha le jeune Canut pour sa fille ; lorsque les prétentions contraires de deux maisons rivales, d'un côté constamment soutenues par de puissans alliés, et de l'autre combattues par de forts ennemis, ont divisé long-temps une grande partie de l'Europe, comme les querelles envenimées de la maison de Saxe et de la maison de Souabe la divisèrent, principalement à l'époque du mariage de Philippe-Auguste ; enfin, lorsque, dans l'examen approfondi d'un point d'histoire particulier, la curiosité nous pousse

à rechercher les causes éloignées et prochaines qui ont pu, tantôt précipiter, tantôt ralentir les démarches des acteurs d'une scène intéressante, comme il arriva à tous les principaux personnages que nous verrons agir, quelquefois plus, quelquefois moins vivement dans l'affaire d'Ingelburge : alors, dis-je, il devient important de bien connaître toutes les raisons de famille, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qui ont dû contribuer à exciter et calmer tour-à-tour l'animosité que, vers ce temps, on remarqua dans la plupart des princes qui gouvernaient.

Ainsi donc, de la première alliance formée par Valdemar et Sophie pour leurs enfans, je veux dire, de ce double mariage contracté successivement par le jeune Canut avec deux filles du duc de Saxe et de Bavière, durent, sinon naître, du moins tirer une nouvelle force et se nourrir long-temps ces sentimens d'union et d'amitié qui semblèrent si souvent régner entre Valdemar et son fils, d'une part, et de l'autre part Henri-le-Lion, ses quatre fils (Henri, Ludère, Othon et Guillaume), et les rois d'Angleterre, Richard et Jean-sans-Terre.

La seconde alliance que la famille royale de Danemarck forma six années après ne pré-

sente pas le même objet d'intérêt, et ne paraît pas avoir eu grande influence dans la politique, du moins en ce qui pourrait avoir trait à l'affaire d'Ingelburge. Je parle du mariage d'une des sœurs de Canut, vraisemblablement l'aînée de toutes, avec le duc de Poméranie, Bogislas; mariage que les historiens modernes, je ne sais trop sur quelle autorité, placent vers l'année 1177.

Mais l'année 1181 fut une époque plus remarquable pour l'objet qui nous occupe. Il y fut traité tout-à-la-fois du sort de trois autres sœurs d'Ingelburge : des trois alliances proposées pour elles, une seule fut effectuée. Ce point d'histoire encore mérite d'être exposé avec netteté; il jette un jour lumineux sur la cause de bien des événemens qu'on verra suivre.

Depuis plus de vingt ans, des intérêts communs (je le répète), plus peut-être que l'inclination naturelle, avaient uni le roi de Danemarck, Valdemar Ier, avec le chef de la maison de Saxe, Henri, surnommé le Lion, duc de Saxe, de Bavière et de Brunswick. Également animés l'un et l'autre du desir de subjuguer et de s'approprier les provinces occupées alors par les Slaves et les Vandales, ils s'étaient fréquemment accordés pour attaquer ces

peuples, chacun de leur côté. Mais en même-temps, toujours attentifs au progrès respectif de leur allié; lorsqu'ils avaient pu craindre de le voir s'agrandir trop rapidement, ils avaient plus d'une fois rompu et renoué leur alliance. D'autres intérêts puissans leur faisaient encore une loi de ne point s'abandonner mutuellement sans retour. Les deux princes naturellement devaient s'entendre, sinon pour abattre, du moins pour contenir la puissance aussi formidable qu'orgueilleuse du chef actuel de l'empire, Frideric Ier, surnommé Barberousse. D'un côté, Valdemar, non-seulement avait à se défendre de la prétention, plus d'une fois annoncée de la part de Frideric, d'établir la suzeraineté de l'empire sur le Danemarck, mais il pouvait encore nourrir le juste desir de venger son injure personnelle. Il ne devait point oublier l'insidieuse adresse par laquelle il avait été jadis attiré dans un piége où sa franchise magnanime l'avait fait tomber, malgré les sages et prévoyans avis de ses ministres, sur-tout de son parent, de son ami, de son frère de lait, le grand Absalon. En 1162, invité au congrès de Besançon par Frideric Ier, qui prétexta de vouloir concerter avec lui les moyens de remettre la paix et l'union dans l'é-

glise déchirée par un schisme funeste ; à peine s'était-il rendu à cette invitation, que l'empereur avait voulu le contraindre à se reconnaître vassal de l'empire pour la couronne de Danemarck. Son courage, il est vrai, et sa fermeté, l'avaient extérieurement sauvé en quelque manière de cet affront ; mais toujours lui avait-il fallu céder à l'égard d'une partie de ses états, et prêter un hommage forcé pour les pays d'Allemagne, dont il ne devait pourtant la possession qu'aux succès de ses armes. Et sans doute, malgré la noblesse et la générosité de son cœur, un prince tel que l'histoire nous dépeint Valdemar, fier, sensible et franc, pouvait, sans qu'on dût lui en faire un reproche, garder l'espoir et le projet d'humilier quelque jour l'ennemi tout-à-la-fois astucieux et superbe qui l'avait cruellement trompé.

De l'autre côté, Henri-le-Lion, quoique personnellement comblé des bienfaits de Frideric Barberousse, qui même, dans un instant critique, l'avait désigné pour son successeur à l'empire ; et quoique remplissant depuis bien des années, à l'égard de ce prince, les devoirs extérieurs de la reconnaissance, ne pouvait être son ami sincère. Ce n'était pas qu'il ne dût à Frideric la possession de trois duchés

Mais le chef de l
oublier que le s
par un rejeton
appartenu long-te
rivalité ne pouvait
Une haîne invétér
térieurement le gu
on bientôt de pa
cette disposition n
lassé de payer à so
qu'il rougissait pe
gué de lui rendre
fois avec hauteur,
Henri refusa netter
Frideric dans plusi
Italie. Particulièrer
croyant que Frideri
vers, ne se relevera
au moment où ce p
de secours. Inutilem

gueil, s'était abaissé jusqu'à embrasser ses genoux; rien n'avait pu l'attendrir. L'empereur, d'autant plus irrité, qu'il se crut offensé et comme bienfaiteur et comme suzerain, ne ménagea plus un ingrat ami, un vassal rebelle. Il souleva contre lui tous les princes et les peuples de l'Allemagne, et, une fois sûr d'être soutenu, le cita à la diète de l'empire. Trois fois Henri refusa de comparaître. Frideric, pour s'appuyer encore mieux par un extérieur de justice, même de clémence, en 1180, fit une quatrième citation à Wurcebourg. Henri, n'ayant pas comparu, fut, ce qu'on dirait aujourd'hui, mis au ban de l'empire. Déclaré déchu de ses droits, trois de ses duchés, la Saxe, la Bavière, la Westphalie, furent adjugés à différens princes; et sans doute l'empereur eut soin de les distribuer à ceux qui étaient le plus à portée d'exécuter un arrêt dont ils devaient profiter.

Cependant, pour mieux en assurer l'effet, Barberousse voulut détacher de Henri-le-Lion tous les alliés qui, n'ayant rien à gagner à sa dépouille, auraient pu trouver leur avantage, ou mettre leur honneur à le soutenir. Nul n'eût pu le secourir plus efficacement que le roi de

Danemarck, et ce fut pour lui enlever cette dernière, mais puissante ressource, que Frideric ne balança point à rechercher d'une manière empressée, et avec toute l'adresse dont il était capable, le prince auquel il savait bien que le passé devait le rendre suspect. Il fit proposer à Valdemar de s'unir avec lui par une double alliance, et lui demanda deux des princesses de Danemarck pour ses deux fils aînés : l'un était Henri, qui, depuis 1169, portait le titre de roi des Romains; l'autre était Frideric, à qui son père destinait le duché de Souabe et l'héritage de Welphe. Tout semblait devoir empêcher le roi de Danemarck d'écouter de semblables propositions. Le souvenir de la mauvaise foi et de l'injustice avec laquelle Barberousse l'avait traité à Metz, lorsque, mu par une franchise et une générosité peu commune, il s'y était rendu sur son invitation, suffisait pour détourner le cœur naturellement le moins méfiant, d'accepter les propositions d'un prince si peu délicat, lorsqu'il s'agissait des moyens d'agrandir sa puissance. L'ancienne liaison de Valdemar avec Henri-le-Lion, et sur-tout le nœud qui unissait leurs enfans respectifs, Canut et Gertrude, devaient s'opposer à toute nou-

velle alliance, dont le but ultérieur aurait été de nuire au beau-père de l'héritier présomptif de la couronne de Danemarck. Ces considérations, mises dans tout leur jour par les grands admis au conseil, ne pouvaient manquer de frapper Valdemar, qui, de lui-même, en aurait assez senti la force. On dit que la reine seule en décida autrement. Flattée de l'éclat de la double alliance proposée par l'empereur, elle détermina son époux à écouter les propositions qui lui étaient faites. Mais elle n'eut pas une satisfaction complète, même dans le premier moment. Soit que Barberousse comptât trop sur l'effet du desir intérieur de Sophie, desir que peut-être d'avance il avait connu et enflammé par ses intrigues ; soit simplement qu'il écoutât ses passions dominantes, l'orgueil et l'avidité, il ne craignit point d'exiger des dots considérables pour le mariage des deux princesses, dont lui-même, vu ses projets de haîne et de vengeance contre Henri-le-Lion, n'eût pu, ce semble, payer trop chèrement l'alliance. Pour la dot de celle des princesses qui serait destinée à épouser l'aîné des deux princes, Henri, désigné son successeur à l'empire et déjà reconnu roi des Romains, il exigea

30000 marcs d'argent. Cette somme était si exorbitante, que, malgré l'envie de complaire à son épouse, Valdemar refusa nettement de conclure le mariage. Il n'en fut plus question; et nous ignorons même quel nom portait celle des princesses danoises qu'il s'était agi de fiancer avec le roi des Romains.

Les prétentions de Frideric pour la future épouse de son second fils parurent moins exagérées; il ne demandait pour celle-ci que 8000 marcs. La somme fut accordée et la jeune princesse, qui se nommait Christine, âgée pour lors de sept ans, fut effectivement fiancée avec le second fils de l'empereur. Nous avons dit qu'il se nommait, comme son père, Frideric, et qu'il portait le titre de duc de Souabe. On stipula dans le traité que, au moment où la princesse serait livrée, Valdemar paierait la moitié de la dot, c'est-à-dire 4000 marcs d'argent; et que, par la suite, chaque fois que l'on représenterait la princesse à son père, il paierait à compte une portion quelconque du reste de la somme, dont il serait tenu d'achever le paiement total six semaines avant le terme où la jeune princesse atteindrait l'âge nubile, ce qui devait avoir lieu dans six

ans, puisqu'alors elle en avait sept. Si les conditions n'étaient pas remplies, le mariage devait être rompu. Le traité fut muni des signatures et du sceau des deux princes, et garanti par le roi de Hongrie, Béla.

De plus, Frideric, pour se mieux assurer de Valdemar, et comme pour récompenser ce qu'il perdait par la rupture des deux mariages proposés, l'engagea à donner une autre de ses filles à Sigefroy, comte d'Orlemunde, l'un des plus grands seigneurs de la Thuringe.

Quelques auteurs ont dit que cette autre fille de Valdemar s'appelait Sophie, comme sa mère. D'autres, en plus grand nombre, la nomment Ingerthe ou Ingeride. Les noces se firent à Sleswick. Ce mariage, moins brillant, réussit mieux, à ce qu'il paraît, que la plupart des autres alliances contractées par les sœurs d'Ingelburge : on ne voit pas que l'épouse du prince de Thuringe ait jamais eu à se plaindre de son mari. Au contraire, on serait tenté de croire que le desir de se rapprocher du pays où l'une de ses filles se trouvait heureuse, put contribuer au parti que la reine Sophie, prit après la mort de Valdemar.

Ce prince ne survécut pas long-temps aux

arrangemens par lesquels une de ses filles avait été fiancée au second fils de l'empereur, et l'autre mariée au comte d'Orlemunde. Son entrevue avec Frideric Ier ne put guère avoir lieu que vers la fin de l'été 1181 ; il mourut le 12 de mai 1182.

Fin du premier volume de l'Histoire moderne.

TABLE

DES MÉMOIRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Origine de quelques académies, à Paris, à Leipsick et à Florence, par Bindo Simon Perruzi; *trad.* Pag. 1

Notice sur l'académie impériale de Pétersbourg, par M. de Paulmy; *extrait de ses statuts; trad.* 11

Vicramáditya et Salivâhána, avec un détail des Bala-Rayas, ou empereurs Balhar, par le major Mackenzie. 19

Sur l'origine des Máhrattes, par le major Mackenzie; *trad.* 96

Sur les Quades, par Francheville. 106

Histoire d'une révolution arrivée en Perse dans le sixième siècle. 156

Recherches sur les anciennes procédures contre les sorciers, par M. Formey. 172

De la domination des Pisans sur la Corse, par un professeur de l'université de Pise, membre de l'académie étrusque; trad. 184

Essai historique sur la famille de l'empereur Valerien, par M. de Montégut. Pag. 201
Des relations entre la France et le Danemarck, vers la fin du XIIe siècle, par M. Dutheil. 271
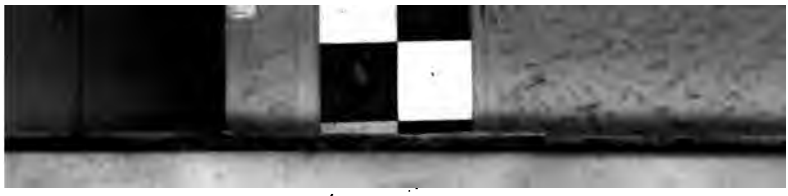
Fin de la Table du 1er vol. des Mémoires sur l'Histoire Moderne.